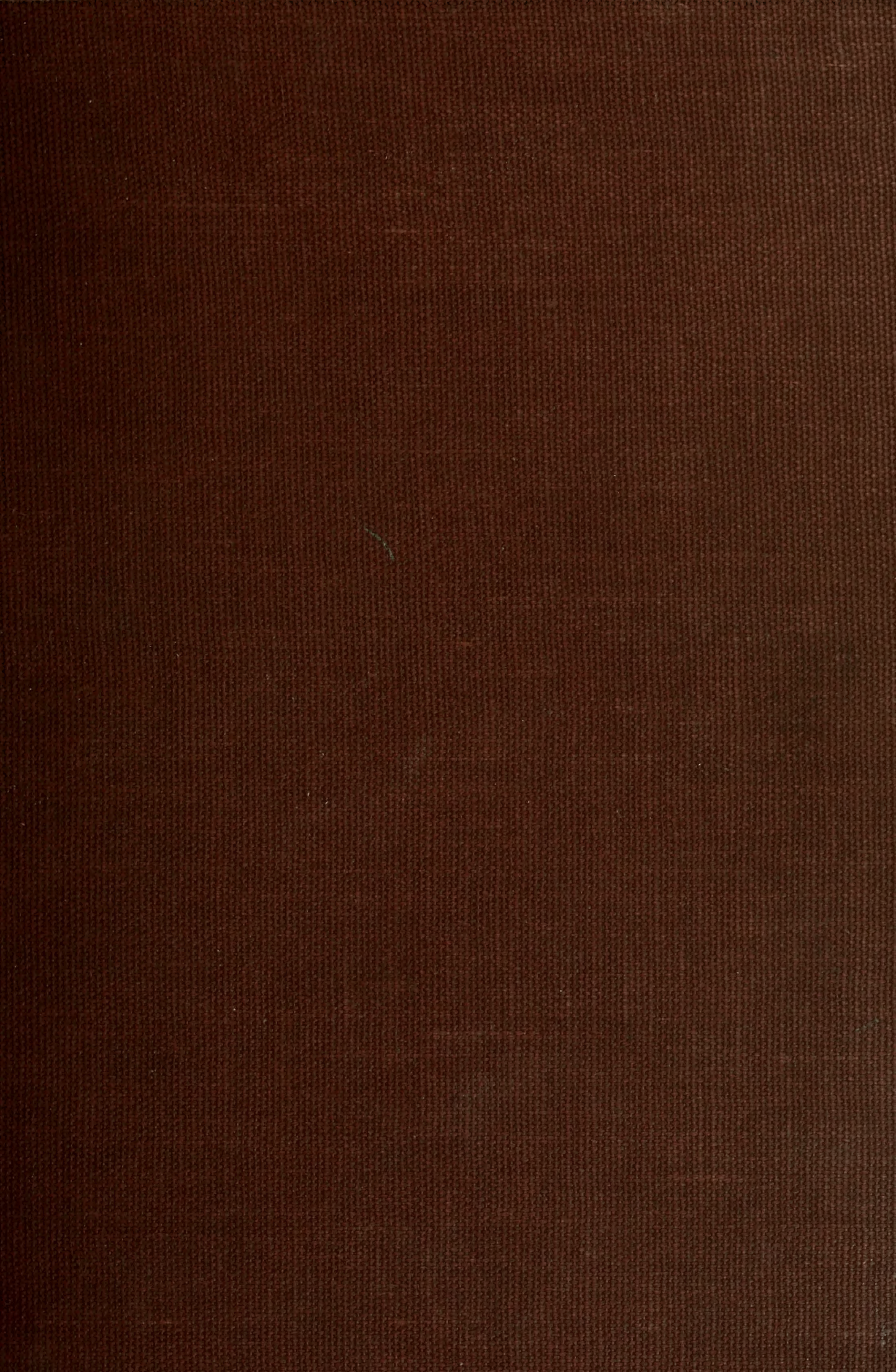
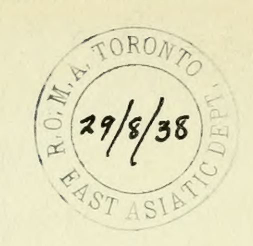



R.O.M.A. TORONTO
EAST ASIATIC DEPT.
29/8/38

通報

T'oung pao

ARCHIVES

POUR SERVIR À

L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE, DES LANGUES, DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'ETHNOGRAPHIE DE L'ASIE ORIENTALE

(CHINE, JAPON, CORÉE, INDO-CHINE, ASIE CENTRALE et MALAISIE).

RÉDIGÉES PAR MM.

GUSTAVE SCHLEGEL

Professeur de Chinois à l'Université de Leide

ET

HENRI CORDIER

Professeur à l'École spéciale des Langues orientales vivantes et à l'École libre des Sciences politiques à Paris.

Vol. I.



LEIDE, E. J. BRILL. 1890.

AVERTISSEMENT DES DIRECTEURS.

En fondant un nouveau Journal nous ne sommes poussés ni par une vanité personelle, ni par le désir d'augmenter inutilement le nombre des périodiques asiatiques existant déjà, mais seulement par la conviction que le Journal que nous faisons paraître, remplit une lacune fâcheuse dans l'étude des peuples de l'extrême Orient.

Au fur et à mesure que la connaissance de la langue Chinoise devient plus facile à acquérir, les Sinologues, qui, jusqu'à la seconde moitié de ce siècle, ne s'étaient occupés que de traductions des livres classiques de la Chine, de quelques nouvelles et de romans, et de la publication d'une quantité de grammaires et de dictionnaires plus ou moins bons, ont commencé à faire des recherches dans la riche littérature Chinoise étrangère.

Les expéditions militaires que les Chinois furent obligés de faire dans l'Asie centrale ont été l'objet de notices extrêmement curieuses sur les pays que les armées traversaient. Les rapports rédigés par les commandants en chef à leur retour en Chine, consignés dans les Annales de l'Empire, ensevelis inutilement depuis, attendent que des Sinologues Européens les collationnent, les étudient et les interprètent.

L'empereur *Young-loh* de la dynastie des Ming fit en l'an 1403 de grandes expéditions militaires au Tonquin et en Cochin-Chine pour subjuguer les peuples de ces contrées; d'un autre côté il renouvela

les alliances avec les tribus Mongoux et établit le pouvoir séculaire de la Chine sur les peuplades Bouddhistes du Thibet. Ensuite, craignant que son prédécesseur détroné, *Kien-Wen*, ne se fut enfui, lors de la prise de Nan-king en 1402, au delà des mers, il envoya des expéditions considérables vers l'Archipel Indien, et obtint par elles la soumission nominale de tous les rois et de tous les sultans dont la puissance s'étendait depuis la Malaisie jusqu'au Golfe arabique. C'est par ces expéditions et ensuite par les relations commerciales nouées avec ces peuples éloignés, qu'une foule de renseignements historiques, géographiques et ethnographiques furent rapportés en Chine et consignés dans les Annales de l'Empire et les relations de voyage tant officielles que particulières.

D'un autre côté, les Arabes, commerçants aussi entreprenants que les Chinois, étendirent depuis le septième siècle leurs opérations maritimes jusqu'à la Chine.

Vers l'an 700 de notre ère un marché pour les négociants étrangers fut établi à Canton, et pendant le cours du 8e siècle on y trouvait déjà plusieurs marchands Arabes et Persans. La mosquée et la Pagode lisse, qui existent encore aujourd'hui à Canton, font foi du nombre considérable de Musulmans que contenait cette ville au moyen-âge. En 878, la ville de Khanfou, au sud de Shanghai, renfermait une population étrangère de 120,000 âmes, Musulmans, Juifs, Chrétiens, et Parsis. Ces commerçants rapportèrent également dans leur patrie une foule de renseignements de tout ordre, qui se trouvent consignés dans différents auteurs comme dans Ibn-Khordâdbeh, Abou-Zeid, Mas'oudî, Aboulfeda, Nowairî, les Merveilles de l'Inde etc.

Malheureusement pour pouvoir bien comprendre les relations des Chinois avec les pays Occidentaux et Méridionaux, ainsi que celles des Arabes avec les pays Orientaux, il faudrait que le savant qui s'occupe de l'histoire de ces relations, fut non-seulement versé dans la connaissance de l'extrême Orient, mais également dans celle de

l'Orient propre. Or ceci est une impossibilité. Le Sinologue sera mille fois arrêté par des termes qu'il ne peut élucider qu'au moyen de l'étude des langues Polynésiennes ou Sémitiques; le Sémitiste et l'Arabisant, de leur côté, sont entravés dans leurs recherches par leur manque de connaissance des langues de l'Asie orientale. La lumière ne peut se faire que par le concours mutuel des savants qui s'occupent de cette sorte d'études.

Nous citerons p. e. l'intéressant mémoire de M. de Goeje, le célèbre prof. d'Arabe, sur les relations des Arabes avec le Japon [1]) où seulement par le concours d'un Sinologue et d'un Japoniste, l'Arabisant a pu retrouver les noms géographiques mentionnés par les auteurs Arabes, comme *Sîlâ*, qu'on avait toujours cru être le Japon, tandis que c'était la Corée, appelée jadis en ancien Japonais *Sira*; comme *Wâkwâk*, ou *Wôkwôk*, qui n'est autre chose que le Chinois 倭國, prononcé en dialecte de Canton *Wô-kwok*, et employé anciennement pour désigner le Japon.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les auteurs arabes plaçaient dans ce dernier pays un arbre à fruits merveilleux, ayant une figure humaine, mais qui se desséchaient immédiatement dès qu'on les arrachait de leur tige, tandis que les Chinois et les Japonais mettaient ce même arbre merveilleux dans le Tadjik, l'ancienne Perse. Ici encore la connaissance des pays de l'Asie occidentale a pu résoudre la question. L'arbre en question est l'*Asclepias procera* ou *gigantea* des Botanistes: l'arbre '*Oshar* des Arabes, décrit minutieusement par Robinson. Les Arabes, pour qui l' '*Oshar* n'avait rien de merveilleux, car ils employaient les fibres de ses fruits pour en tisser des étoffes, ont dû emprunter aux Chinois la notice sur cet arbre à fruits humains pour le transporter dans un pays qu'ils ne connaissaient que par ouï-dire le *Wâkwâk* ou le Japon.

---

1) Arabische Berichten over Japan. Kon. Acad. v. Wetenschappen te Amsterdam, Afdeeling Letterkunde, 2e Reeks, Deel X, 1880.

Comme l'un de nous [1]) l'a démontré dans un mémoire lu au VIIIe Congrès des Orientalistes tenu à Stockholm, les descriptions des auteurs Chinois du mouton à grosse queue de Syrie et d'Egypte concordent presque textuellement avec celle que donne Hérodote. Le nom de 駝鳥 *To-niao* ou 駱駝鶴 *Lok-to hok*, «l'Oiseau chameau», donné par les Chinois à l'autruche ne peut s'expliquer que par le mot Persan *Oshtermorgh* (*Oshter* = chameau, *morgh* = oiseau), que les Arabes (selon Damîri et Nowairî) ont traduit en *Thär ed sjämmel*. Le mouton aquatique 水羊 des relations Chinoises ne se rapporte probablement qu'au chameau, etc.

Nous croyons donc pouvoir recommander avec confiance notre nouveau périodique à l'attention aussi bien des Sinologues, qu'à celle des savants qui s'occupent de l'étude des peuples de l'Asie centrale, de l'Indo-Chine et de la Malaisie, et des peuples disparus qui ont habité jadis l'Asie occidentale.

---

1) G. Schlegel.

SOMMAIRE.

DIE ERFINDUNG DES PAPIERS IN CHINA.

VON

FRIEDRICH HIRTH.

Die Frage, wer im chinesischen Alterthum zuerst auf den Gedanken gekommen ist, auf glatter Oberfläche mit einer farbigen Flüssigkeit Schrift- oder andere Zeichen aufzutragen, ist wahrscheinlich so wenig zu beantworten wie die nach «dem kühneren Mann, der zuerst am Maste Segel erschuf». Dass die Chinesen in ihrem Bestreben, die Anfänge aller Kulturerscheinungen an dem Namen einer bestimmten Persönlichkeit zu befestigen, uns auch hier nicht im Stiche lassen, darf uns nicht wundern. Nur dürfen wir dem in der chinesischen Literatur uns erhaltenen Andeutungen keine grössere Bedeutung beimessen als unserer eigenen Ueberlieferung in Bezug auf die Geschichte der Erfindungen. Wenn wir sehen, wie noch im 19. Jahrhundert dem Franziskanermönch Berthold Schwarz in seiner Vaterstadt ein Denkmal errichtet wird als dem Erfinder des Schiesspulvers, während doch die Thatsache der Erfindung selbst in tiefes Dunkel gehüllt ist; wenn wir uns erinnern, wie wir als Schulknaben die Namen so mancher Erfinder mit Ort und Jahreszahl als unumstössliche Thatsache hingenommen haben, die dann früher oder später von der Kritik als volksthümlicher Irrthum nachgewiesen wurde; wenn wir die überall hervortretende Unbestimmtheit in unserer eigenen

Erfindungsgeschichte in Betracht ziehen: so liegt es nahe, den Schluss zu ziehen, dass wir in China in diesem Punkte nicht viel mehr verlangen dürfen, als wir uns selbst zugestehen. Dennoch hat die chinesische Literatur vor den kulturgeschichtlichen Aufzeichnungen des Westens das Eine voraus, dass man gerade der Erfindungsgeschichte schon im Mittelalter besondere Aufmerksamkeit zuwandte; dass die chinesischen Quellen für die Befriedigung unsrer erfindungsgeschichtlichen Wissbegier reichlicher fliessen, wo es darauf ankommt, den ersten Anfängen nachzuspüren. So kommt es, dass wir von dort her die interessantesten Aufschlüsse über so manche wichtige Erscheinung unsres eigenen Kulturlebens erhalten haben. Ich erinnere an die Forschungen Klaproth's über die Entdeckung des Gebrauchs der Magnetnadel [1]); an das, was wir über die chinesische Kenntniss des Schiesspulvers im Mittelalter wissen [2]); an die Porzellan- und Seidenindustrie [3]). In allen diesen und unzähligen anderen wichtigen Erfindungen sind uns die Chinesen um Jahrhunderte vorausgewesen. Diejenige Erfindung aber, die bei uns der Neuzeit, gegenüber Mittelalter und Altherthum, am meisten den Stempel überlegenen Geisteslebens aufgedrückt hat, ist die Erfindung der Buchdruckerkunst, einer Kunst, deren Ausübung wiederum wesentlich abhängt von dem Vorhandensein der dazu erforderlichen Materialien; in erster Linie des Papiers. Die Erfindung des Papiers setzt wiederum ein Bedürfniss zu schreiben und das Vorhandensein der Schrift voraus, die vorher auf anderem Material geübt wurde. Der Keim zur Erfindung der Buchdruckerkunst ist daher in der Erfindung der Schrift zu suchen. Diese führt uns in ein Gebiet, das weit über das Zeitalter geschichtlicher Glaubwürdigkeit hinausreicht. Die my-

---

1) Klaproth, *Lettre à M. le Baron A. de Humboldt sur l'invention de la Boussole.* Paris 1834.

2) Mayers, *On the introduction and use of gunpowder and firearms among the Chinese,* Journal of the China Branch of the R. Asiat. Soc., Bd. VI, S. 73 ff.

3) Wegen der Literatur zu diesen Artikeln s. Cordier, *Bibliotheca Sinica,* Bd. I, col. 712 u. 713 ff. Ueber die Porzellanerfindung s. Hirth, *Ancient Porcelain,* Leipz. 1888.

thischen Kaiser des grauen Alterthums Fu-hi, Shên-nung, Huang-ti und ihre nächsten Nachfolger, die nach der landläufigen Chronologie dem dritten Jahrtausend vor Christus angehören, werden, wie es scheint, für alles über die geschichtliche Erinnerung Hinausliegende verantwortlich gemacht. So lehrte Fu-hi zuerst die Jagd, die Fischerei, die Viehzucht. Ein solcher Anfang würde dem natürlichen Entwickelungsgang eines ostasiatischen Kulturvolkes entsprechen; dass diese Künste gerade dem allerersten Kaiser der chinesischen Geschichte zugeschrieben werden, darf daher wohl dahin gedeutet werden, dass auch dem chinesischen Kulturleben eine Periode des Jäger- und Hirtenlebens vorausging. Vor der Zeit des Fu-hi, so lehrt die chinesische Mythologie, liegt die Periode völliger Unkultur: der Mensch glich dem Thiere, kleidete sich in Felle und lebte von ungekochtem Fleisch; da Familienleben noch nicht vorhanden war, kannte Jeder nur seine Mutter, jedoch nicht den Vater. Fu-hi, dessen Regierungszeit in die Jahre 2852 bis 2738 vor Chr. verlegt wird, ist also die Personifikation der erwachenden Kultur. Freilich ging es mit der Entwickelung nach Ansicht der Chinesen ziemlich schnell, denn Fu-hi gründete nicht nur das Jäger- und Hirtenleben; er war auch der Erfinder des chinesischen Schriftsystems. Vor jener Zeit hatte der chinesische Urmensch sich der Knotenschrift bedient, weshalb noch heutzutage das chinesische Wort für Knoten (結) im Sinne von «Urkunde» vorkommt.

Dass bereits dem Kaiser Fu-hi die Erfindung des ursprünglich hieroglyphischen Schriftsystems der Chinesen zugeschrieben wird, darf dahin gedeutet werden, dass der Anfang des Gebrauchs eines solchen Systems über die geschichtliche Erinnerung hinausgeht. Die Frage, ob wir berechtigt sind, die Entstehung der chinesischen Schrift auf Grund der Theorie der Völker-Psychologie als ein spontanes Gewächs zu betrachten, oder ob wir es hier mit der Einführung fremder, etwa westasiatischer, vielleicht babylonischer Elemente zu thun haben,

soll hier nicht erörtert werden. *Wenn* wir aber mit den Chinesen die ersten Anfänge ihrer ideographischen Versuche in den Anfang des dritten Jahrtausends vor Chr. versetzen, so müssen wir auch annehmen, dass in jener Zeit ein Material zur Auftragung der Schrift vorhanden gewesen ist. Leider fehlt es uns in China vollkommen an solchen handgreiflichen Nachweisen für die älteste Geschichte der Kulturerscheinungen, wie wir sie in den ägyptischen Gräberfunden oder in den Steindenkmälern des assyrischen, babylonischen und altpersischen Altherthums besitzen. Wir sind hier lediglich auf die Literatur angewiesen, deren Zuverlässigkeit im frühesten Alterthum gar nicht, im späteren Altherthum und Mittelalter nur hier und da durch Vergleichung mit anderen, von der chinesischen Ueberlieferung unabhängigen Quellen geprüft werden kann. Mag eine solche Prüfung nun in der Kontrole über etwa in den chinesischen Annalen verzeichnete astronomische Ereignisse, wie Sonnenfinsternisse, Kometen und veränderliche Sterne, oder im Vergleichen geschichtlicher und geographischer Thatsachen mit der Ueberlieferung anderer Literaturen, oder endlich in der Erwägung der aus den Umständen abzuleitenden Beweise bestehen, immerhin bewegen wir uns um so mehr auf dem schwankenden Boden der Vermuthungen, je weiter wir über die Periode zuverlässiger Ueberlieferung hinaus uns in die nebelhafte Urzeit verirren. Wollen wir es uns einen Moment auf diesem Boden, den ich je eher je lieber wieder verlasse, wohl sein lassen, so möchte ich über das älteste Schreibmaterial einige Vermuthungen aufstellen. Nach der Ansicht der Chinesen, die sich selbstverständlich ebenfalls auf die Vermuthungen späterer Kulturhistoriker stützen, wurden die ältesten Schriftstücke mit einer lackartigen Farbe (*ch'i* 漆, eigentlich Firniss, wie er schon zur Zeit des Kaisers Shun 2255 v. Chr. zum Lackiren der Haus- und Opfergeräthe bekannt gewesen sein soll) auf lange, schmale Bambusbretter geschrieben. Zum Niederschreiben eines kurzen Satzes genügte ein Brett. Um

dasselbe leicht an der Wand befestigen zu können, war die vertikale Stellung der horizontalen vorzuziehen, da bei jener *ein* Henkel oder Loch und *ein* Nagel zur Aufhängung genügte, während die horizontale Stellung deren zwei verlangt haben würde. Dies könnte die erste Veranlassung gewesen sein, aus der die alten Chinesen ihre Schriftzeichen in vertikalen, und nicht, wie die Völker des Westens, in horizontalen Reihen schrieben. Wo die Länge des zu schreibenden Textes mehr als *ein* Brett verlangte, da wurden mehrere Bretter durch Verzapfung aneinandergefügt [1]). Es entstand nun die Frage, ob die so gebildete Fläche in senkrechten Reihen von links nach rechts oder umgekehrt zu beschreiben war. Man stelle sich eine an der Wand aufgehängte Holztafel vor. Will man nun, während die rechte Hand den schwer trocknenden Firniss aufträgt, der linken Spielraum zum Festhalten der unstäten Tafel lassen, so müssen die Schriftreihen allmählich in der Richtung von rechts nach links aufgetragen werden. Wäre das Umgekehrte der Fall, so würde man entweder vom Festhalten der Tafel mit der linken Hand abstehen müssen, oder man würde Gefahr laufen, das eben Geschriebene wieder zu verwischen. Was ich so eben gesagt habe, ist nicht mehr als ein Versuch, die Entstehung der chinesischen Schrift-Anordnung aus dem zuerst benutzten Schreibmaterial zu erklären; dass die Chinesen selbst darüber keine Aufzeichnungen besitzen, ist natürlich, da ihnen das Schreiben von oben nach unten und von rechts nach links wegen der uralten Gewohnheit von jeher ebenso selbstverständlich erschienen ist, wie uns das horizontale Schreiben von links nach rechts, das viel weniger in der Natur der Menschen begründet ist als in der Eigenthümlichkeit des von unseren ältesten Lehrern benutzten Materials.

Es ist eine Erinnerung an das älteste Schreibmaterial, das dem Bambus entnommen ist, dass eine Anzahl Schriftzeichen in der Be-

---

1) *Ko-chih-ch'ing-yüan*, Kap. 37, S. 18A.

deutung «Schriftstück», «Urkunde» (z. b. *chien* 簡 u. *tsê* 策) oder «Abschnitt eines Textes», «Kapitel (*p'ien* 篇)» noch jetzt mit dem Klassenhaupt «Bambus» zusammengesetzt ist. Bambustäfelchen waren vermuthlich noch zur Zeit des Confucius das hauptsächlichste Schreibmaterial. In den aus jener Zeit, d. h. aus der Mitte des ersten Jahrtausends v. Chr. stammenden sogenannten «Klassikern» (*King* und *Shu*) wie dem *Shu-king*, *Shih-king*, *Lun-yü* u. s. w. ist die Benennung der Abschnitte oder Kapitel insofern charakteristisch, als sich daraus noch nicht auf das Vorhandensein eines anderen Materials schliessen lässt. Dagegen findet sich bereits im *Shih-ki* von Ssü-ma Ch'ien, der ältesten dynastischen Geschichte neueren Stils vom Jahre 91 vor Chr., die Eintheilung in *chüan* (卷) oder Kapitel. Da dieses Zeichen ursprünglich «eine Rolle» bedeutet, so dürfen wir annehmen, dass schon damals ein weicheres Material im allgemeinen Gebrauch war. Es scheint jedoch, dass dies damals noch nicht allzu lange der Fall war; wenigstens berufen sich die chinesischen Encyklopädisten [1]) auf eine Stelle in der offiziellen Biographie des Ssü-ma Hsiang-ju [2]), der im Jahre 126 v. Chr. starb, wonach Hsiang-ju von seinem Fürsten Pinsel und Bambustäfelchen zur Niederschreibung eines Gedichtes als Geschenk erhielt. Der Scholiast Yen Shih-ku (7. Jahrh. n. Chr.) fügt die Bemerkung hinzu, dass man unter *cha* (札), dem Gegenstand jenes Geschenks, kleine dünne Bambustäfelchen verstanden habe und dass zur Zeit des Ssü-ma Hsiang-ju der Gebrauch von Papier [worunter die als Papier benutzten Seidenzeuge zu verstehen sind] noch nicht ausgedehnt gewesen sei. Dass gerade das Todesjahr des Ssü-ma Hsiang-ju (126 v. Chr.; vgl. Mayers, S. 200) in die Periode des Uebergangs fällt, beweist eine Stelle in der angeführten Biographie [3]), wonach die Wittwe des Verstorbenen dem Abgesandten des

---

1) Vgl. *T'u-shu-chi-ch'êng* 24: 153, chi-shih, S. 1.

2) *Ch'ien-han-shu*, Kap. 57A, S. 3, Palast-Ausg. v. 1739.

3) *Ibid.*, Kap. 57B, S. 15.

Kaisers, der sich nach etwa hinterlassenen Büchern erkundigen sollte, erklärte, «ihr Gatte habe nie Bücher besessen, da diese, kaum geschrieben, sogleich hinweggeholt worden seien; doch habe er vor seinem Tode eine Schriftrolle (*chüan* 卷) verfasst des Inhalts, dass, wenn der Abgesandte komme, um nach Büchern zu suchen, an den Kaiser berichtet werde, das von ihm hinterlassene *cha-shu* (札書), d. i. Buch in Holztafelform, handle vom Hügelaltar-Dienst». Es scheint daraus hervorzugehen, dass am Ende des zweiten Jahrhunderts v. Chr. die beiden Arten des Schreibmaterials benutzt wurden. Spätere chinesiche Autoren nahmen an, dass das Schreiben auf Seide während der Dynastien Ts'in und Han, von der Mitte des 3. Jahrhunderts *vor* Chr. bis zum Anfang des 3. Jahrhunderts *nach* Chr. gebräuchlich gewesen sei [1]). Aus dem Wenigen, das uns über die Natur des als Papier verwandten Seidenstoffes aufbewahrt ist, müssen wir schliessen, dass es sich nicht um Bekleidungsstoffe, sondern um ein specielles Fabrikat handelte, das aus Abfallseide bereitet wurde. Im *Shuo-wên*, einem erklärenden Wörterverzeichniss aus dem Jahre 100 n. Chr., das also gerade in die Zeit fällt, in der die Industrie dieser Papierart in der höchsten Blüthe gestanden haben muss, wird der Ausdruck *chih* (紙), d. h. «Papier», erklärt als «ein Flechtwerk von *hsü* (絮)», d. i. «Seidenabfall» [2]). Fang Mi-chih, der Verfasser der linguistischen Encyklopädie *T'ung-ya* [3]), knüpft an diese schwer verständliche Glosse folgende Bemerkungen: «Das Papier wurde im Altherthum aus Seidenabfall (*hsü*) durch das Feststampfen dieses Materials bereitet; *fan-chich* (幡紙; wörtlich übersetzt: «Lumpenpapier») war das «Buch des zerschnittenen Seidenzeuges». Fang Mi-chih geht also von der Ansicht aus, dass das 300 Jahre *vor* und *nach* Christus gebrauchte Papier durch Einstampfen von *hsü* erzeugt

---

1) Vgl. *Pên-ts'ao-kang-mu*, Kap. 38, S. 16.

2) *Shuo-wên*, Schlüssel 467, S. 8.

3) Kap. 32, S. 13. Ueber dieses Werk s. Hirth, *Ancient Porcelain*, S. 18, Anm. 51.

wurde. *Hsü* wird nun im *Shuo-wên* als «ordinäre Roh- oder Floretseide» erklärt; eine spätere Autorität, auf die sich das Wörterbuch des K'ang-hi [1]) beruft, sagt: «Von den durchbrochenen, gereinigten Cocons heissen die feinen *mien*, die groben *hsü*; jetzt nennt man die neuen *mien*, die alten *hsü*». An einer Stelle der älteren Han-Annalen [2]) wird erwähnt, dass unter der Regierung des Kaisers Wên-ti (179 bis 156 v. Chr.) Greise von über 80 Jahren eine monatliche Altersunterstützung erhielten, die aus $1\frac{1}{3}$ Centner Reis, 27 Pfund Fleisch, 5 *tou* Wein bestand, dass aber den neunzigjährigen ausser diesen Rationen noch je 2 Stück Seidenzeug und 3 *Kätty* (4 Pfund) *hsü* gegeben wurde. Es geht daraus hervor, dass *hsü* nach Gewicht, und nicht nach Maass verkauft wurde, dass wir es also bei dem Rohmaterial, aus welchem das älteste Papier der Chinesen fabrizirt wurde, wohl nicht mit Gewebe-Fragmenten zu thun haben. Was Fang Mi-chih über das seidene Lappenpapier (*fan-chih*) sagt, stammt vielleicht aus dem *Shih-ming* [3]) einem Glossar der späteren Han-Dynastie. Es heisst dort: «Bei den Alten richteten sich die (zum Schreiben benutzten) Seidenzeuge in Bezug auf ihre Grösse nach dem Format des Buches und wurden je nach Umständen beschnitten; die Abschnitte (?) wurden „Lappenpapier" genannt».

Ich kann mir nicht verhehlen, dass die wenigen Andeutungen, die ich über das älteste Papier gefunden habe, kaum geeignet sind, uns eine genaue Vorstellung von der Verfertigung dieses Fabrikates zu geben. Jedenfalls existirte eine Art Seidenpapier noch lange nach der Einführung billigerer Methoden. So wird von dem berühmten Schönschreiber Wang Hsi-chih, der im Jahre 379 n. Chr. starb, berichtet, dass er Schreibpapier aus Seidencocons und Pinsel aus Rattenhaar bei der Niederschrift seiner Vorrede zur Gedichtsammlung *Lan-ting* be-

---

1) *K'ang-hsi Tzŭ-tien*, s. v. 絮.

2) *Ch'ien-han-shu*, Kap. 4, S. 7.

3) *P'ei-wên-yün-fu*, Kap. 34A, S. 1.

nutzte [1]), und das koreanische Cocon-Papier hat in China während des ganzen Mittelalters eine bedeutende Rolle gespielt [2]).

Mehr Licht als über das ältere Seidenpapier erhalten wir über die Erfindung des vegetabilischen Papiers, das dazu bestimmt war, von China nach Samarkand und von da in alle Theile der islamitischen, sowie später auch der europäischen Kulturwelt vorzudringen [3]). Was die Chinesen über die Erfindung dieses Papiers wissen und geschrieben haben, stützt sich auf eine Stelle der Annalen der späteren Han [4]), die, auf Grund der Staatsakten der Dynastie vom Historiographen Fan Yeh im 5. Jahrhundert redigirt, als zuverlässigste Quelle für die Geschichte jener Zeit anzusehen sind. Hier ist unter den Biographien berühmter Männer ein besonderer Abschnitt dem Staatsmann Ts'ai Lun gewidmet, dem es vorbehalten war, in aller Stille eine der weittragendsten Erfindungen zu machen, die wohl je in den Annalen der Technik verzeichnet wurden. Gebürtig aus Kuei-yang, einer noch heute so genannten Kreishauptstadt im Süden der Provinz Hu-nan, bekleidete er um das Jahr 75 n. Chr. ein höheres Hofamt und wurde nach einer Reihe von Beförderungen im Jahre 89 zur Leitung der kaiserlichen Waffenmanufacturen berufen, wo er sich bedeutende Verdienste erworben haben soll. Für uns ist er durch die Erfindung des Pflanzenfaser-Papiers unsterblich geworden. «Von Alters her», sagen die chinesischen Annalen, «hatte man sich zu schriftlichen Aufzeichnungen vielfach der aneinander gereihten Bambusbretter bedient; auch ver-

---

1) *Shih-lei-fu*, Kap. 15, S. 10A; cf. *Ko-chih-ch'ing-yüan*, Kap. 37, S. 8. Ueber das *Lanting* und Wang Hsi-chih's Mitarbeiterschaft an diesem Werke s. Wylie, *Notes on Chinese Literature*, S. 62.

2) S. Citat aus dem *Fêng-t'u-chi*, einem Werke der Dynastie Chin (3. oder 4. Jahrh.), im *P'ei-wên-yün-fu*, l. c., S. 2, sowie die Encyklopädien *passim*.

3) S. Karabacek, *Das arabische Papier, eine historisch-antiquarische Untersuchung*, Wien 1887, u. *Neue Quellen zur Papiergeschichte*, Wien 1888; u. Wiesner *Die mikroskopische Untersuchung des Papiers*, Wien 1887.

4) *Hou-han-shu*, Kap. 108, S. 5, Palast-Ausg. von 1739.

fertigte man *chih* (紙), d. i. Papier, aus Seidenzeugen; da jedoch die letzteren zu theuer, die Bambusbretter aber zu schwer waren, um dem Publikum bequemen Gebrauch zu gestatten, so erfand Ts'ai Lun die Bereitung des Papiers mit Hülfe der Baumrinde, des Hanfes, sowie der Lumpen und Fischernetze. Im Jahre 105 n. Chr. wurde der Erfinder durch Kabinetsbefehl vom Kaiser wegen seiner Geschicklichkeit offiziell belobigt, und seit jener Zeit kam die neue Methode der Papierbereitung in allgemeinen Gebrauch, weshalb man im ganzen chinesischen Reich vom „Papier des Ts'ai Lun" spricht» [1]. Eine Glosse fügt zu dieser Stelle hinzu, dass nach einer Mittheilung der Chronik von Hsiang-chou [2] das Haus des Ts'ai Lun im Norden von Lei-yang-hsien [3] [einige Meilen stromaufwärts von Hêng-chou-fu] zu sehen sei; in der Nähe, nach Westen zu gelegen, sei ein Stein, der Ts'ai Lun als Unterlage beim Stampfen seines Papiers gedient habe. In der Local-Chronik des Kreises [4] wird mitgetheilt, dass jener Steinmörser während der Dynastie T'ang (618 bis 907 n. Chr.) als Tribut an den Hof geschickt wurde, und es ist anzunehmen, dass er in der Folge in den kaiserlichen Museen aufbewahrt wurde; doch sollte die Stelle, wo er ursprünglich gestanden, bei den Trümmern des Hauses noch erkennbar sein. Ts'ai Lun überlebte seine Erfindung um 13 Jahre, nachdem er noch im Jahre 114 n. Chr. zum Marquis von Lung-t'ing erhoben war. Was nun die von ihm benutzten Materialien betrifft, so ist in den chinesischen Annalen mit unzweideutigen Worten gesagt, dass er Papier aus Baumrinde (Bast), aus Hanf, aus Lumpen oder Hadern und aus Fischernetzen

---

1) Vgl. Wylie, *Notes* etc., Introduction, p. IV, Anm. Wenn Julien (*Industries anciennes et modernes de l'empire Chinois*, S. 141) sagt: „les résultats de cette mémorable invention furent présentés à l'empereur régnant en Chine, vers l'an 153 de notre ère", etc.' so beruht dies auf einem Irrthum in der Bestimmung der Jahreszahl.

2) *Hsiang-chou-chi* (湘州記), auch *Hsiang-chung-chi* (湘中記); vgl. Auszüge daraus im *T'u-shu-chi-ch'êng*, 6 : 1254, ts'a-lu, S. 1.

3) 26° 30′ n. Br., 112° 41′ östl. v. Greenw.; Playfair, *Cities and Towns of China*, N°. 4090.

4) *Lei-yang-hsien-chih* (*T'u-shu-chi-ch'êng*, 6 : 1251 hui-k'ao 11, ku-chih, S. 6).

machte. Es ist von einiger Wichtigkeit, festzustellen, dass Lumpen oder Hadern zu seinen Rohmaterialien gehörten. Der chinesische Ausdruck pi-pu [1]) bedeutet, wörtlich übersetzt, schlechte, unbrauchbare Zeuge. Die Grundbedeutung des ersten Zeichens, *pi*, ist nach dem *Shuo-wên* (Schlüssel 285): «zerrissene Kleider», «Lumpen», «Hadern». Das zweite Zeichen *pu*, bedeutet im weiteren Sinne Zeuge aller Art, im engeren Sinne Zeuge mit Ausschluss der seidenen und wollenen Stoffe. Namentlich sind darunter zu verstehen Stoffe aus 1) Baumwolle, 2) *ko* [2]), d. i. die Pflanze *Dolichos trilobus*, deren Fasern einen in China von Alters her bis auf den heutigen Tag vielgetragenen leinenartigen Stoff liefern, 3) *ma* [3]), d. i. Hanf, wozu noch zu rechnen ist *hu-ma* [4]), d. i. der vom chinesischen General Chang Ch'ien im 2. Jahrhundert v. Chr. aus Ferghana eingeführte Flachs, *ta-ma* [4]), der eigentliche, in China heimische Hanf, sowie eine angeblich dem Flachs ähnliche Art *ya-ma*); endlich 4) *ch'u* [5]), worunter die das Grastuch liefernden Nesselarten (*Urtica tenacissima*, *Boehmeria nivea* u. s. w.) zu verstehen sind. Der Encyklopädist, dem ich diese für unsere Zwecke wichtige Definition entlehne [6]), bemerkt, dass die alten Glossare zwar Seidenstoffe miteinschliessen, dass jedoch der Sprachgebrauch den Ausdruck *pu* auf die genannten Stoffe beschränke. Charakteristisch ist es wohl, dass im bucharischen Theil eines in meinem Besitz befindlichen polyglotten Manuskripts das chinesische *pu* durch bucharisches *kirbâs*, was ja auf einen baumwollenen Stoff deuten sollte, wiedergegeben ist [7]). Das Vorhandensein der genannten Stoffe im frühen Altherthum ist für das

---

1) 敝布. 2) 葛. 3) 蔴.

4) 胡蔴大蔴亞蔴. Vgl. *Pén-ts'ao-kang-mu*, Kap. 22, S. 4 ff.

5) 苧.

6) *Shan-t'ang-ssŭ-k'ao* (山堂肆考) aus d. 16. Jahrh., citirt im *Ko-chih-ch'ing-yüan*, Kap. 27, S. 20.

7) Klaproth (*Asia polygl.*, S. 251) übersetzt daher auch „weisses baumwollenes Zeug".

chinesische Gebiet nicht schwer nachzuweisen, und dass die theueren Stoffe dabei ausgeschlossen sind, mag daraus hervorgehen, dass der Ausdruck *pu-i* [1]), d. h. «Anzug aus *pu*-Zeug oder einfachem, billigem Stoff», in der Bedeutung «Mann aus dem Volke» sich in den älteren historischen Texten häufig genug findet [2]). Am spätesten dürften noch baumwollene Stoffe hinzugekommen sein, die man Jahrhunderte lang aus dem Auslande bezog, ehe sie in China selbst erzeugt wurden. Fang Mi-chih [3]) definirt den Stoff *ma-chih* oder «Hanfpapier» als aus «shêng-pu», d. i. rohem oder ungebleichtem und ungefärbtem Hanf-, Linnen-, Grastuch- oder Baumwollenzeug, gemacht. Es geht aus diesen Betrachtungen, die sich als einzig mögliche Interpretation an den Ausdruck *pi-pu* in der Biographie des Ts'ai Lun anschliessen, hervor, dass schon im Jahre 105 n. Chr. das Hadernpapier den Chinesen bekannt war. Wenn es trotzdem der arabischen Welt bis in's 12. oder 13. Jahrhundert hinein fremd blieb [4]), so müssen wir annehmen, dass die Methode der Verarbeitung der Hadern, wie sie Ts'ai Lun geschaffen, sich auf die Dauer nicht bewährte, oder dass die chinesischen Einwanderer, von denen in der Mitte des 8. Jahrhunderts die Papier-Industrie in Samarkand eingeführt wurde, sich zufällig mit dem Hadernpapier nicht beschäftigten. Sehr unterstützt wird diese Vermuthung durch die Thatsache, dass das zunächst dem Persischen entlehnte arabische Wort *kâghid* [5]) für «Papier» ohne grosse Schwierigkeit auf einen in China bereits im Altherthum gebräuchlichen Ausdruck *ku-chih*, alte Aussprache *kok-dz'* [6]), mit der Bedeutung von «Papier aus der Rinde des Papier-Maulbeerbaums» zurückführen lässt. Der Papier-Maulbeer-

---

1) 布衣.

2) Vgl. *P'ing-tzŭ-lei-pien*, Kap. 175, S. 1.

3) *T'ung-ya*, l. c.

4) Karabacek, *Das arab. Papier*, S. 31.

5) كاغد. 6) 穀紙.

baum (*Broussonetia papyrifera*), der schon vor der Erfindung des Ts'ai Lun, wegen gewisser medizinischer Eigenschaften Gegenstand ausgedehnter Anpflanzungen war, muss zunächst den Ausgangspunkt für die Fabrikation aller Rindenpapiere gebildet haben, weshalb der Ausdruck *ku-chih* oder *kok-dz'* typisch für die Produkte aller Baumfasern wurde.

Wie Professor Karabacek [1]) in Wien aus arabischen Quellen nachgewiesen, wurde die Kunst der Papierbereitung aus China im Jahre 751 n. Chr. in Samarkand eingeführt. Eine Anzahl der arabischen Literatur entnommener Stellen weist darauf hin, dass unter den nach einer blutigen Schlacht gemachten Kriegsgefangenen sich chinesische Arbeiter befanden, die mit der Papierbereitung vertraut waren. Der Feststellung des Jahres, in welchem jener Feldzug unternommen wurde, verdanken wir diese genaue Auskunft über die Zeit, in der die chinesische Erfindung zunächst nach Samarkand gelangte [2]). Wenn uns ein arabischer Autor [3]) bezeugt, dass das älteste Samarkander Papier aus «Gräsern und Pflanzen» gemacht wurde, so stimmt dies vollkommen mit der chinesischen Methode überein, die, wie wir gesehen haben, schon im Jahre 105

---

1) Op. cit., S. 27 ff.

2) Den von Karabacek angeführten Zeugnissen für die Zeit, in der jene Schlacht am Tharâzflusse geschlagen wurde, kann ich das der chinesischen Annalen (*T'ang-shu*, Kap. 5, S. 24 der Palast-Ausg. v. 1739) hinzufügen, wonach der im centralasiatischen Kolonialdienst gross gewordene Feldherr Kao Hsien-fa, ein Koreaner von Geburt, nachdem er vier Jahre vorher den Khakan der Türken und den Fürsten von Schasch oder Taschkend zu Gefangenen gemacht hatte, im 7. Monat (d. i. im Juli) des Jahres 751 von den Ta-shih (Arabern) bei der Stadt Hêng-lo-ssu (Kanglis) vollständig geschlagen wurde. (Vgl. die biographie der Feldherrn, *Tang-shu*, Kap. 135, S. 8; und Kap. 221B, S. 4.) Der Name Kanglis oder Kanklis, Kangli u. s. w. scheint als Städtename zwar unbekannt zu sein, kommt aber in der Mongolenzeit als der eines Tatarenstammes vor, der bei der Thronbesteigung Dschingiskhans die Gegend des Sees Issikul und des Flusses Tharâz inne hatte (vgl. Bretschneider, *Mediaeval Researches*, Bd. I, S. 301). Da die den Feldzug hervorrufenden Umstände, der Ort und der Monat, in dem die Schlacht geliefert wurde, in der chinesischen Ueberlieferung mit den durch Karabacek mitgetheilten Details der arabischen Geschichtsschreibung übereinstimmen, so trage ich kein Bedenken, die Thatsache als ganz besonders gut beglaubigt anzusehen.

3) Karabacek, S. 28.

n. Chr. Pflanzenstoffe aller Art verwandte. Eine indirekte Andeutung über das in Samarkand verarbeitete Material liegt vielleicht in der Etymologie des Wortes *kâghid* aus dem chinesischen Namen für «Rindenpapier» (*ku-chih*, *kok-dz'*), was allerdings die «Gräser» des von Karabacek herangezogenen arabischen Schriftstellers ausschliessen würde. Uebrigens datiren die Beziehungen zwischen China und Samarkand aus einer viel früheren Periode; Gesandtschaften waren aus Samarkand und den unter seiner Oberhoheit stehenden Staaten seit der Dynastie Han an den chinesischen Hof geschickt worden, und die Annalen (*T'ang-shu*, Kap. 221B, S. 1B) berichten, dass in den Jahren 650 bis 656 der Fürst dieses Landes zum Satrapen (*tu-tu-fu*) China's ernannt wurde, was ja doch immerhin einen intimen Verkehr zwischen den beiden Staaten voraussetzt. Wir hängen daher vollständig von dem Zeugniss zweier arabischer Schriftsteller ab, die uns in Bezug auf die Einführung des Papiers ausdrücklich auf das erwähnte Ereigniss verweisen.

Nachdem wir die Wanderung der Papier-Industrie seit ihrer Erfindung im Jahre 105 n. Chr. aus dem Süden China's durch Centralasien hindurch nach Samarkand verfolgt haben, befinden wir uns auf wohlbebautem Boden. Die Arbeiten von Karabacek und Wiesner knüpfen an jenen enormen Vorrath mittelalterlicher Papiere an, der die bekannte Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer bildet, und lassen keinen Zweifel über die Thatsache übrig, dass Europa seine Papier-Industrie durch Vermittlung der Araber in letzter Instanz den Chinesen verdankt.

LES FRANÇAIS EN BIRMANIE AU XVIII[e] SIÈCLE.

NOTES ET DOCUMENTS PUBLIÉS

PAR

HENRI CORDIER,

d'après les Archives du Ministère de la Marine et des Colonies.

PREMIÈRE PARTIE.

EXTRAIT

du Journal de la campagne de la Flûte du Roy
la BALEINE, commandée par le Sr. FLOUEST, Lieutenant de fregate
auxiliaire depuis le 12 Fevrier 1782 jusqu'au 28 Mars 1786.

AVEC

Une Description du Royaume du PÉGU, des moeurs, des Loix,
de la Religion, des usages, et du commerce des habitants de ce Paijs.

AVERTISSEMENT.

On connoit peu le Royaume du Pegu perdu dans celui d'Ava, et borné au Nord par les Royaumes d'Aracan et d'Ava, et à l'Orient par le haut et le bas Siam qui le termine aussi au midi jusqu'à la mer, et la mer après l'avoir baigné à l'occident se retire elle-même vers le couchant et lui forme une côte meridionale, ensuite de quoi elle achève de le borner à l'occident. Les Européens qui y ont été n'ont donné aucuns details particuliers des lois, des moeurs, de la religion, des usages et du commerce des Peguans. J'ai consulté differens auteurs qui en ont parlé, mais comme ce paijs est sujet à beaucoup de révoutions, et que le Gouvernement varie suivant les circonstances, j'ai vu avec linterêt beaucoup de choses qui ne sont pas citées dans les anciens ouvrages sur le Pégu. D'ailleurs ce pays ayant été conquis par les Bramans et étant depuis plusieurs années sous la domination du roi d'Ava, il s'est fait des changements considérables dans le gouvernement.

La ville de Siriam qui passoit autrefois pour une des plus grandes villes de cet etat n'existe plus. Elle est totalement ruinée. Rangon située à 12 lieues à

l'occident lui a succedé. C'est dans cette ville où les vaisseaux Européens vont pour être radoubés et où je suis resté pendant quinze mois que j'ai pu prendre connaissance de tout ce que je me propose d'écrire. On y apprendra tout ce dont on doit être instruit pour communiquer avantageusement avec le gouvernement pegouan. Il faut beaucoup de circonspection pour s'y maintenir et ne pas s'exposer à être le jouet des caprices des gens de justice, auxquels l'autorité des loix donne un empire absolu sur les Etrangers, ce qui expose ces derniers à en être les victimes.

Aussitôt qu'on a mis le pied sur les terres de cet Etat, on est censé esclave du Roy, et on doit se soumettre à tout ce qui est exigé en Son nom.

Je diviserai cette description en deux parties. La première contiendra : 1°. l'Extrait de mon journal depuis le moment de mon depart de Brest, jusqu'à celui de mon arrivée à l'embouchure de la rivière de Rangon (qui se nommait anciennement Syriam du nom de la ville qui a éte detruite) dont je donnerai un plan exact d'après les instructions que j'ai prises de plusieurs capitaines français et anglais établis dans ce pays et qui y font une navigation continuelle, et aussi d'après les observations que j'ai faites pendant mon séjour à Rangon avec des notions certaines pour monter et descendre cette rivière sans courir de dangers. J'y ai joint toutes les remarques nécessaires pour l'atterrage de la côte du Pegu, dont je me suis instruit et pour laquelle nous n'avons jusqu'à présent aucuns renseignements qui assurent la navigation de ces parages. M. D'Après de Mannevillette en parle avec précaution avouant que les contradictions qu'il a trouvées dans les différents journaux qui lui ont été présentés, l'ont obligé à se borner à un simple détail. Ce qui sera d'une grande utilité aux navigateurs que les circonstances conduiront dans ce climat.

2°. Je ferai connoitre succinctement tout ce que j'ai eu à souffrir avec les Peguans qui méprisent souverainement les Etrangers. Le moment même de mon départ sera marqué d'une suite de vexations qu'il faut malgré soi endurer.

3°. Je terminerai mon journal en abregé par mon retour en France. Ce petit tableau fini il serra facile de se former une idée d'un gouvernement aussi despote. A la suite de ce journal je donnerai un détail du naufrage du vaisseau le *Bougainville*. On y verra l'injustice qu'on opère envers ceux qui ont le malheur d'échouer sur les côtes du Pegu. Loin de leur tendre une main secourable, le Prince sur les terres du gouvernement duquel ils font naufrage, les fait esclaves, et ils resteroient dans cet état, si des compatriotes zélés ne venoient pas à leur secours.

La deuxième partie contiendra une description de ce pays, des mœurs, des loix, de la Religion, des usages et du commerce de ses habitants.

Mon but étant d'être utile à mes compatriotes, je suis dans la confiance qu'ils feront grace au style et ne feront attention qu'au zêle qui me porte à leur communiquer mes observations.

TABLE DES CHAPITRES

contenus dans le Journal et dans la description du Pégu.

PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

EXTRAIT

du Journal de la Campagne de la Flûte du Roi la BALEINE
sortie de Brest le 12 Fevrier 1782.

CHAPITRE 1.

Départ de Brest pour aller à Trinquemalay.

Après avoir été employé sur les vaisseaux du Roy depuis 1778 en qualité d'officier auxiliaire, le 25 Fevrier 1782, M. le Cte d'Hector commandant la marine à Brest, me donna le commandement de la Flûte la *Baleine*, armée de 26 canons et 90 hommes d'équipage.

Le 3 fevrier je reçus les ordres d'embarquer 240 hommes du Régiment Royal Roussillon, commandés par M. de Vaugirard, Lieutenant-Colonel et onze officiers passagers, avec leurs drapeaux qui ont été benis sur le vaisseau.

Le 11 fevrier M. le Cte de Guichen fit le signal à l'armée et au convoy d'appareiller; elle étoit composée de 18 vaisseaux de guerre et de deux armés en flûte pour le transport des troupes. Lorsqu'elle fut totalement en mer et arrivée à la hauteur du cap La Roque, M. le Cte de Guichen fit route pour Cadix avec une partie de son armée, l'autre resta sous les ordres du vaisseau la *Couronne*, qui fit le signal d'ouvrir les paquets cachetés. Ce vaisseau nous a escortés jusqu'à la vue des isles Canaries où l'on a formé deux flottes l'une destinée pour l'Amérique, et l'autre pour l'Inde sous les ordres de M. de Peigné: la flûte que je commandais fit partie de cette dernière.

Le 26 fevrier à 7 heures du matin nous eûmes connaissance des îles de Madère, nous continuâmes notre route avec beau temps et nous passames la ligne equinoxiale le 25 mars par 19 degrés de long. occid. du méridien de Paris. Nous y fûmes retenus quelque temps par les calmes.

Le 13 avril nous avons passé le tropique du Capricorne par 22 degrés de long. occid. Nous sommes arrivés le 18 may à midi à la vue du cap de Bonne Espérance. Le lendemain nous mouillâmes à Falsbaye et de là à Simonsbaye, où nous débarquâmes les malades pour leur procurer des secours.

Le 15 juin je reçus les ordres de M. de Peigné d'embarquer les soldats qui se trouveroient en état de partir, sous l'escorte de la frégate la *Cleopâtre* avec 13 batimens du convoi, pour nous rendre à l'Isle de France. Le 25 nous mîmes à la voile. Le 27 juillet nous eûmes connaissance de l'isle Rodrigue, et le 29 nous entrâmes dans le port de l'Isle de France.

M. de Peigné y arriva le 28 aoust; il me donna les ordres le 15 octobre de me tenir prêt à partir pour l'Inde avec 150 hommes du regiment de la Marck, et 8 officiers passagers. Le 28 9bre je mis à la voile pour aller mouiller à la rade de St. Paul, isle de Bourbon, et y attendre M. de Peigné qui est arrivé le 16 Xbre avec le reste du convoi ayant avec lui M. de Bussy nommé pour commander les établissemens français dans l'Inde.

Le 24 le général fit le signal d'appareiller; le 25 nous mîmes à la voile, le 30 nous reconnumes l'isle de Sable [1]). Dans cette traversée je remarquai plusieurs navires qui restoient en arrière.

Le dimanche 16 fevrier 1783 nous passâmes la ligne equinoxiale par 89 degrés de long. où nous fûmes contrariés par les vents et les orages.

Le 18 nous approchâmes des isles Cocos [2]). M. de Peigné envoya la frégate la *Cleopatre* à Achem [3]) pour s'informer si M. de Suffren

---

1) Cette isle est fort basse, on n'y voit aucun arbre. Sa lat. 16 deg. 20 m. 52 deg. 20 m. de longitude orientale du meridien de Paris.

2) Isles Cocos 2 deg. 50 m. lat. n. et 93 deg. 20 m. de long. orient. du meridien de Paris et dans la partie occid. de l'isle Sumatra.

3) Ville et royaume qui s'étend dans la partie sept. de l'isle Sumatra.

étoit à cette rade, et d'après le rapport qu'il etait parti pour Trinquemalay nous continuâmes notre route pour cet endroit. Nous entrâmes dans le port le 10 mars. M. de Suffren y etait avec 12 vaisseaux ; il nous donna l'ordre le lendemain de prendre des vivres et de l'eau suffisante pour conduire les troupes à la Cote de Coromandel. Il destina 7 vaisseaux pour nous escorter, dont le sien faisoit partie.

Nous partimes le 13 mars, le 16 nous eumes connaissance de la Cote de Coromandel, et nous mouillâmes ce même jour à six heures du soir à Porto-novo. Pendant la nuit la troupe fut débarquée avec son fourniment; on lui donna des vivres pour deux jours. Le lendemain M. de Bussy mit pied à terre et les soldats se mirent en marche pour Gondelour; la chaleur excessive et les sables dans lesquels ils étoient obligés de marcher les fatiguèrent beaucoup: la flotte s'y rendit aussi le même jour à six heures du soir; le lendemain on débarqua les effets et munitions de guerre.

M. de Suffren ayant appris que les Anglois etoient partis de Bombay pour se rendre à Madras fit accelerer le débarquement, afin de retourner à Trinquemalay et eviter la rencontre de l'ennemi qui etoit supérieur en force. Le 23 on mit à la voile, mais les vents Sud-ouest et les courants contrarièrent la marche. Le 10 avril à trois heures après midi, nous eumes connaissance de la terre, et nous apperçumes l'escadre anglaise composée de 18 vaisseaux. L'armée ennemie manœuvroit de manière à nous couper, et à se mettre entre la terre et nos vaisseaux. M. de Suffren pour obvier à cet inconvenient fit le signal de ralliement et celui de forcer de voile: nous fumes assez heureux de gagner le mouillage à six heures du soir proche la baye de Trinquemalay où nous entrâmes le lendemain; le calme et les vents de terre nous avoient forcés de nous tenir un peu au large de la pointe du bâton du Pavillon, par 30 brasses d'eau. Ce même temps empêcha les ennemis d'ap-

procher, ils furent obligés de courir au nord les vents O. N. O. Ils rencontrèrent deux bâtiments de notre flotte à 10 heures du soir, les amarinerent et les conduisirent à Madras.

Lorsque nous apercumes les Anglois notre escadre n'etoit que de cinq vaisseaux. M. de Suffren en avoit detaché le *Fendant* et le *St. Michel* pour aller en croisière intercepter un convoy de l'ennemi venant du Bengale, chargé de vivres pour Madras. Ces deux vaisseaux l'ont effectivement trouvé. Ils en ont brûlé une partie et ont forcé l'autre à se jeter à la côte. Nous fûmes un moment inquiets sur leur sort, craignant que l'Amiral Yons ne les eût rencontrés: il en eut connaissance, mais il ne put les rejoindre.

Le 12 je reçus des ordres particuliers de M. de Suffren, de conduire au fond de la baye la flûte que je commandois, afin de servir d'entrepôt pour les poudres des vaisseaux qui devoient être carênés, et d'établir mes feux à terre.

J'avais choisi l'endroit le plus convenable pour dresser des tentes, afin de nous mettre à couvert, et prendre soin des malades. Je fis couper des arbres et deffricher une certaine étendue de terrain pour établir notre quartier: il étoit situé entre deux montagnes couvertes d'arbres fort grands qui nous garantissoient de l'ardeur du Soleil. Les noirs mozambiques qui faisoient partie de l'equipage furent occupés à deffricher le terrain et le rendre en pente douce jusqu'à l'extrémité du vallon. Je fis aussi pratiquer quelques chemins dans le bois, pour procurer de l'exercice à l'equipage qui etoit attaqué du scorbut. La situation du vallon nous a permis de communiquer dans une autre baye, où nous pouvions faire une pêche abondante, avantage dont nous jouissions aussi dans l'anse où le vaisseau etoit à l'ancre. La chasse nous fut d'une grande utilité. Les pigeons verts, les poules, les coqs sauvages attirés par les fruits des arbres qui entouroient notre habitation, n'étoient par les seuls avantages precieux pour notre position qu'elle nous

procuroit; nous avions encore des gazelles [1]) d'un goût exquis, des salamandres [2]), et une espèce de maque dont la chair approche de celle du lièvre. Une prodigieuse quantité de singes, d'une forme extraordinaire, venoient aussi visiter notre habitation. Le seul bien que nous en tirions etait le plaisir de les chasser, parce que la chair n'en vaut rien. Il y avoit, à peu de distance, un étang d'eau douce où les buffles et les cerfs venoient par troupeaux boire pendant la nuit. Nous ne jouissions pas cependant d'une parfaite tranquillité. Les Elephants, les Tigres et les Ours qui sont en grand nombre dans ce pays nous obligeoient à être continuellement armés et à entretenir un grand feu auprès des tentes, pour les écarter..

Les vaisseaux etant carênés et la poudre portée sur les vaisseaux d'où elle avoit été tirée, je recus les ordres de M. de Suffren de me tenir pret à partir pour le Pegu.

CHAPITRE 2.

Depart de Trinquemalay pour le Pégu. — Description de la Rivière de Rangon et la manœuvre qu'il faut faire pour la monter.

Avant de partir pour le Pégu je pris un chargement de bled et de sucre destiné pour Gondelour et Pondichery. Je sortis de la baye de Trinquemalay le 11 aoust à 8 heures du matin ayant sur mon vaisseau 16 soldats du regiment 'Aquitaine, 12 d'artillerie et plusieurs officiers passagers de differents corps pour les conduire à la côte de Coromandel sous l'escorte de la corvette du Roy, l'*Au-*

1) Sorte d'animal quadrupede à pied fourchu, d'une taille fine et très bien prise, tres leger à la course. Il y en a de plusieurs espèces qui ont des differences entre elles. Il y a des gazelles d'Affrique qui approchent du chevreuil pour la taille.

2) Sorte d'animal de la classe des quadrupedes, espèce de gros lezard.

guste, commandée par M. Gelin, enseigne de vaisseau. La flûte du Roy, le *Chameau*, fut aussi destinée à remplir la même mission. Après avoir dechargé la cargaison dans les deux endroits cy dessus designés, nous fimes route pour le Pégu.

Nous appareillâmes de Pondichery le 12 7bre avec un beau temps et nous dirigeames notre route pour passer entre les isles Adaman [1]) et les isles Cocos: [2]) nous mouillâmes à l'entrée de ce canal à 8 heures du soir, et le lendemain matin nous y sommes passés avec des vents du S. O. et un courant rapide qui portait au N. E.

Nous fumes prendre connaissance de l'isle Narcondam qui se trouve environ à 22 lieues à l'est des îles Cocos. La vue de cette isle est très nécessaire. Elle se voit dans un beau temps de 18 lieues. Elle est tres élevée; sa longueur paroit avoir à peu près une lieue, et lorsqu'on peut la relever à cette distance, on dirige plus facilement sa route pour l'atterage du Pégu, parce qu'on est exposé à des erreurs par la force des courants et leurs directions qui chan-

---

1) Cette isle paraît basse et couverte de bois dans la partie du Sud. On découvre dans son milieu quelques petites montagnes séparées; le coté du nord de cette isle forme une longue pointe qui a la forme d'une tête de marsouin, et au N. N. E. d'icelle paroit une petite isle qui forme un passage très etroit et qui doit être dangereux. Ces isles sont habitées par un peuple que l'on dit être anthropophage.

2) Les isles Cocos sont tres hautes. On peut voir dans un beau temps celle du Ouest à 8 lieues: elle est couverte d'arbres dans la partie de l'Est; il se trouve des élevations sur le bout du N. E. Cette isle paroit ronde quoiqu'il y ait plusieurs pointes qui s'avancent en mer. Sa circonference est d'environ trois lieues. On voit une anse de sable dans la partie du Ouest, et une dans celle de l'Est qui sont formées par deux pointes ou caps qui coupent tres courts. Il parait quelques rochers à fleur d'eau a la pointe de l'Est, et tres près de la terre.

Lorsqu'on est au S. O. de ladite pointe on voit un gros arbre sur l'extrémité d'icelle, qui s'incline en mer, et un peu au dessus une élevation sur laquelle se trouve un groupe d'arbres qui parait représenter une espece de bastion.

L'isle du Ouest paroit bordée de sable blanc principalement dans les anses ce qui fait croire qu'on peut y mouiller. Environ une lieue au N. E. de l'isle du Ouest, il en paroit une autre plus basse. La longueur est à peu près d'une lieue du S. E. au N. O. et au bout du N. O. de cette dernière est une autre petite, éloignée d'un tiers de lieue. Ces isles ne sont point habitées.

gent suivant les parages où on se trouve. Aussitôt qu'on peut trouver le fond il faut faire souvent usage de la sonde; cette precaution est indispensable; et comme aux approches de la côte du Pégu il y a flux et reflux, il est necessaire de connoître l'heure de la pleine mer pour continuer sa route suivant les marées [1]), ce qu'on observe dans les differents mouillages qu'on est obligé de faire; principalement lorsqu'on se trouve à l'Est de la riviere de Rangon, le vent regnant au S. O. il faut mettre à l'ancre au commencement du flot et profiter du zuzan pour s'elever au Ouest. On s'apperçoit de cette erreur par les courants qui ont leurs directions dans ces parages N. N. E. et S. S. O. et si on se trouvoit au S. E. de l'entrée de la rivière les flots porteroient au Nord et le zuzan au Sud au lieu qu'au S. O. d'icelle leur direction est N. E. et S. O. En consequence il est toujours avantageux d'atterer au Ouest de la rivière de Rangon. On doit autant qu'il est possible venir chercher la sonde de la pointe de Baragon qui est la plus sud de la côte. On trouve 55 brasses a dix lieues au large de l'açore du banc de cette pointe et gouvernant au N. $\frac{1}{4}$ N. E. l'eau diminue d'environ quatre brasses par lieues faites au nord. On peut courir jusqu'au dit banc où l'on trouve à l'açore 7 à 8 brasses d'eau fond de vase verte, un peu dure et quelques coquillages. Lorsqu'on est dans cette position on doit gouverner au N. E. et N. E. $\frac{1}{4}$ E. pour prolonger la côte, observant de conserver toujours le fond cy dessus afin de se tenir à une distance raisonnable des bancs qui bordent la côte. Celui de Baragon s'eloigne du sud de cette pointe

1) Nous avons remarqué etant environ 15 lieues au large de la côte, qu'au même instant que la mareé etait sur sa fin, et qu'elle se ralentissoit; le conrant contraire reprenoit aussitôt sa direction et sa rapidité, que les zuzants etait à peu près d'une demi heure, plus longs que les flots; et que leur force etoit plus considerable ce qui n'est pas difficile à croire par la grande quantité de rivieres qui se perdent dans la mer. Les eaux dans ces parages etoient tres blanches et epoisses. Nous y avons rencontré beaucoup de gros arbres avec leurs racines qui avoient été entrainés par le courant des rivieres que les pluyes depuis 6 mois avaient fait déborder.

environ cinq lieues; comme la terre est tres basse dans cette partie, ainsi que dans celle du Ouest, il est fort difficile de la voir.

De Baragon à la pointe du N. E. de la côte de Dala la terre court au N. E. deux degrés E. La distance est d'environ dix lieues. Cette dernière est beaucoup plus élevée. On y remarque plusieurs arbres qui en donnent connaissance.

De la côte de Dala à la fausse rivière la terre se separe en plusieurs parties. Les pointes sont situées E. N. E. et O. S. O. sur lesquelles on voit des arbres; principalement sur celle de l'ouest, paroit un groupe qui ressemble à celui qui est sur la pointe de l'Elephant, et la partie de l'Est aux palmiers qui sont à l'Est de la rivière de Rangon, en sorte que si on ne faisoit pas attention, on pourroit se tromper en prenant la fausse rivière pour cette dernière; mais la latitude, les brasses d'eau, la nature du fond et la direction des courants doivent guider.

Il faut prendre garde ne pas trop approcher la fausse rivière à cause du banc qui court à l'E. S. E. et qui s'etend quatre lieues au sud de l'entrée de la rivière de Chinabaker.

De cette derniere jusqu'à la pointe de l'Elephant, la terre s'etend à l'E. N. E. deux degréz nord, environ six lieues elle est assez remarquable, c'est la plus haute de toute la côte et la plus garnie. L'Elephant se demontre par un groupe d'arbres avec quelques palmiers au ouest et au dessus. Cette pointe forme la côte du ouest de la rivière de Rangon. La partie de l'est est beaucoup plus basse, on ne voit que quelques palmiers qui servent de remarque et un petit groupe d'arbres; la terre se prolonge ainsi jusque dans l'enfoncement du Chetam courant au N. E. $\frac{1}{4}$ N. Elle est bordée de bancs très etendus où se forme une barre. La mer marne tout à coup de 15 à 20 pieds. Le vaisseau le mieux construit qui toucheroit sur ces bancs, seroit renversé par la force des courants: ils se decouvrent toutes les marées et dans le moment de la basse mer leur

elevation fait paroître des isles et des passages entre eux et la terre qui seroient fort dangereux à pratiquer.

On est toujours obligé d'envoyer chercher les pilottes lorsqu'on est au mouillage ou relevement cy dessous et indiqué sur la carte par une ancre [1]).

Mais si la force du vent ou le mauvais temps empêchoit de mouiller en cet endroit et d'envoyer chercher les pilottes il faudroit maneuvrer de manière a attendre le tiers du flot pour donner dans la passe, en se tenant toujours assez au vent de l'entrée à cause de la marée qui porte au N. E. avec violence et lorsqu'on seroit à ce relevement, il faudroit gouverner au N $\frac{1}{4}$ N. E. en rangeant autant qu'il seroit possible, l'açore des bancs du Ouest, conservant toujours 4 à 5 brasses jusqu'à ce que Chinabaker A. soit au O. S. O. 5 degrés O, la pointe de l'elephant B. au N. N. O. 5 degrés O, et les palmiers de l'Est[C.] au N. E. $\frac{1}{4}$ N. 5 degrés N. alors on peut gouverner au nord en cotoyant les bancs du Ouest dans la crainte que le courant qui porte au N. E. n'entraine sur Mil de gronde ou bancs de l'Est qu'on laisse a droite, et on peut continuer de même pour passer la barre ou l'endroit le plus etroit.

Lorsqu'on est au dernier relevement cy dessus, et pour ne pas trop approcher les bancs du Ouest ou tenir une pointe qu'on aperçoit au fond de la rivière E* une voile ouverte par la pointe de l'Elephant qu'on distingue facilement en agissant ainsi, on est assuré d'entrer dans le canal; on doit observer de ne pas trop l'ouvrir à cause des bancs de l'Est. Quand on releve la pointe de l'elephant au N. O. $\frac{1}{4}$ O, et les Palmiers de l'E. au N. E. $\frac{1}{4}$ N. alors on peut mettre le cap sur la pointe qu'on ouvre à volonté par celle

---

1) A Il faut avoir la pointe de Chinabaker au Ouest et $\frac{1}{4}$ S. O.
B celle de l'Elephant au N. $\frac{1}{4}$ N. O. 5 degrés N.
C les Palmiers de l'Est au N. N. E.
D et l'entrée de la riviere au Nord

de l'Elephant observant de donner un peu de tour à cette dernière, à cause d'un banc qui avance d'un quart de lieue.

On trouve dans la passe qui est l'endroit le plus etroit de l'entrée quatre brasses [1]) d'eau de basse mer. La force du courant fait croître l'eau en peu de temps. Il est pleine mer dans cet endroit à une heure dans les nouvelle et pleine lune; et la mer marne de 15 à 20 pieds.

Lorsqu'on releve l'Elephant au O. $\frac{1}{4}$ S. O. on est en dedans du banc; alors le côté du ouest est toujours le plus sur, car celui de l'est de la rivière est bordé d'un banc qui se prolonge jusqu'à la pointe, qui sert de remarque et qu'on laisse à Tribord; au dessus d'icelle on trouve le premier choki [2]). Si arrivé à cet endroit on n'a pas de pilote, on envoie un canot pour en prendre un au Rangon. Il faut avoir soin de prendre un garde dans le bateau; sans cette precaution l'officier envoyé pourroit être exposé à quelques disgraces de la part du gouvernement de cette ville qui doit être prevenue par les gardes de visite, de l'arrivée des vaisseaux.

Cette rivière est très praticable pour des vaisseaux de toute grandeur. Il y a des passages ou on approche la terre à pouvoir toucher les arbres avec les vergues et le beau pré.

Le lieu le plus dangereux est un banc de pierre qui se trouve au milieu de la rivière sur lequel il ne reste que deux brasses d'eau. Les Pilotes le nomment Manuel de Sive. On pretend que ce sont les fondements d'une ancienne pagode; son etendue n'est pas considérable; il y a passage des deux côtés et on y trouve 10 a 15 brasses d'eau. Il est necessaire pour y passer d'attendre un tiers de flot monte parceque dans la basse mer la situation du banc cause une resistance au courant qui occasionnent ces remous des marées considerables qui se font sentir à une lieue au dessus et au des-

1) la brasse 6 pieds de France.

2) Corps de garde pour les visites.

sous. On evite autant qu'il est possible d'y jeter l'ancre, car les meilleurs cables auroient peine à resister au revirement du courant et à sa force. La profondeur qui est à chaque côté laisse à juger de l'effet de la marée au moment de la basse mer. On rencontre quelques autres bancs de sable jusqu'a Rangon, mais le canal etant passablement large, il est facile de les eviter. On se laisse deriver au courant si le vent n'est pas favorable. On est toujours assuré de trouver dans la basse mer au moins quatre brasses d'eau.

Nous arrivâmes à l'entrée de la rivière le 30 7bre et nous mouillâmes devant la ville de Rangon le 7 octobre à 11 heures du matin.

(*à continuer*).

GUSTAV SCHLEGEL.

PHILIPPICA DES CHINESEN TAN-IOK-PO

GEGEN DEN KAPITÄN DER CHINESEN

LI-KI-THAI.

Sehr oft geschieht es, dass in Ländern, wo die Rechtspflege entweder unzureichend ist, oder auch das Recht durch die Macht und das Ansehen Einzelner verkauft oder verkürzt wird, und wo die Presse in Banden liegt, dem Schwächeren kein anderes Mittel, an die Öffentlichkeit zu appelliren, übrigbleibt, als seine Beschwerden in einer Flugschrift, die er möglichst zahlreich handschriftlich verbreitet und an öffentlichen Orten anklebt, darzulegen.

In China ist dieses Verfahren überall in Gebrauch und hat dort häufig gute Resultate erzielt. Aber auch die in den Kolonien sesshaften Chinesen ergreifen gerne dieses Mittel, wodurch sie ihren Feinden oft mehr in der öffentlichen Meinung schaden, als dies durch einen richterlichen Ausspruch geschehen könnte. Im Jahre 1866 wurde ein Schriftstück dieser Art in der Residentschaft X auf der Insel Java in grosser Anzahl verbreitet, wodurch auch ich in den Besitz eines Exemplars gelangte. Da es als Beispiel einer solchen chinesischen Philippica dienen kann und zugleich den Grad schriftstellerischer Fähigkeit eines Java-Chinesen beurtheilen lässt, so glauben wir der Wissenschaft keinen üblen Dienst zu erweisen, wenn wir es hier

unverändert abdrucken lassen und mit einer getreuen Übersetzung begleiten.

Wie man aus der letzteren ersehen kann, ist der Ton des Schriftchens keineswegs parlamentär und erinnert in seiner naiven Grobheit und Ungezogenheit, oder vielmehr Gemeinheit, lebhaft an die religiösen Streitschriften, die zur Zeit der Reformation in Deutschland üblich waren. Der Leser wird deshalb gebeten, sich in Gedanken ein paar Jahrhunderte zurückzuversetzen, damit er an der ungenirten Ausdrucksweise des chinesischen Schriftstellers nicht allzu grossen Anstoss nehme.

Es ist selbstverständlich, dass wir, aus leicht begreiflichen Rücksichten, die wirklichen Namen in dieser Schrift maskirt haben.

實編惡人一歌詩
新垵不知乞來飼
及長愛人雞姦伊
一時革逐出鄉里
欲投篤行不認伊
微少經紀無所利
邀謀一婦來相依

西園生出歹種兒
自少慣做小子精
養父得知大怒氣
流落直透來〇夷
去倚馬愛做龟理
娼子好賭不足需
指名爲妻要趁錢

Wahrlich! ich schreibe ein Gedicht auf einen bösen Mann:
In *Si-yuen* ward aus üblem Geschlecht ein Kind geboren,
Und Einer in *Sin-ngan*, der es nicht wusste, nahm sich dessen an.
Seit seiner Jugend war jener gewohnt Knabenliebe zu treiben,
Und als er gross geworden, liebte er es, Anderen zur Päderastie zu dienen.
Als sein Pflegevater dies vernahm, ward derselbe zornentbrannt
Und jagte ihn sofort zum Dorf hinaus.
Umherirrend wanderte er endlich nach X
Und hatte vor, sich zu *Tok-hing* zu begeben, der sich seiner jedoch nicht annehmen wollte.
Er wandte sich nun an einen gewissen *Bä* und wollte Kuli bei ihm werden;
Das war aber nur ein kleines Geschäft, welches nicht viel eintrug.
Dieser Hurenbalg war spielsüchtig, hatte aber nicht das Nöthige dazu;
Deshalb beredete er ein Weibsbild, zu ihm zu kommen.

再招一妾來鬬市
妻妾嫖客頗有利
萬人淫慾無子兒
先事順美極諂諛
割烹調味展伊奇
任從比使不敢辭
輕身下賤如奴婢
後扶瑞美善獻媚
使妻囑妾去圖利
瑞美正道不淫伊
此賊徒思無計智
搜尋一事害瑞美
不仁不義俱是伊
奸雄僥險無可比

Er nannte sie seine Frau, damit er Geld mit ihr verdiene,
Und nahm noch eine Buhle dazu, um den Markt zu füllen.
Weib und Buhle verdienten etwas an ihren Buhlern,
Und da sie durch Tausende geschändet wurden, bekamen sie auch keine [Kinder.
Erst diente er *Sun-bi* mit der grössten Speichelleckerei:
Er schlachtete, kochte und bereitete die Speisen, um seine Kunst zu zeigen,
Liess sich von ihm prügeln und befehlen, ohne etwas zu erwidern,
Und war verächtlich wie ein Sklave oder eine Sklavin.
Später hielt er sich an *Sui-bi* [1], dem er zu schmeicheln wusste,
Und schickte seine Frau und Buhle auf Speculation zu ihm.
Aber *Sui-bi* war ein anständiger Mann und schändete sie nicht.
Dieser Räuber sann vergeblich darauf, einen Streich auszuhecken,
Und suchte nach irgend etwas, um *Sui-bi* zu schaden.
Ein Unmensch und Ungerechter ist er fürwahr!
Keines Verräthers Heuchelei oder Falschheit ist der seinigen zu vergleichen.

1) Der Sohn des *Sun-bi*.

天雷震怒殛伊死
近年更甚無羞恥
親獻妻妾淫和氏
求做甲丁愛排只
必丹做了無羅裾
迫使妻妾賣賤之
上緊趁錢來剪哖
實羞同人辱宗支

Mögen des Himmels Donner und Blitze in seinem Zorn ihn erschlagen!
Während der letzten Jahre ist er noch schamloser geworden:
Er hat seine Frau und Buhle selbst den Holländern angeboten
Und hat ersucht, Kapitän [1]) zu werden, um seinen Stolz zu befriedigen.
Aber als er Kapitän geworden war, hatte er nicht einmal ein seidnes Kleid;
Und deshalb zwang er seine Frau und Buhle, ihre verächtlichen Schamtheile [2]) zu verkaufen,
Um so rasch wie möglich Geld zu verdienen und das Tuch schneiden zu können.

---

1) Die Chinesen in den niederl. Kolonien haben ihre Autonomie hinsichtlich ihrer bürgerlichen und religiösen Verhältnisse behalten. Daher ernennt die Niederl.-Indische Regierung in jeder chinesischen Gemeinde einige der reichsten Chinesen zu Häuptern mit dem Titel Major, Kapitän oder Lieutenant. Diese Titel sind von den Chinesen sehr gesucht, weil sie als deren Träger im Stande sind, ihre Untergebenen auszupressen; viele Schliche werden von ihnen angewandt, um zu ihrem Ziele zu gelangen.

2) 之, sonst Genitivpartikel, steht hier für das Amoy-Wort *tsi* oder *tsi-bai* (vulva).

此賊揚眉不知恥
至今未謝不據死
唆使舍親是陳起
僅被擔倒衆所見
被伊抑勒坐丹厨

衆人賻燭弔奠伊
什種所爲逆天理
與僕角口實不是
自行自走人共知
强使粧傷叫削示

Seine Amtsbrüder schämten sich wirklich seiner, und sein Stamm und seine Sippschaft waren geschändet;
Aber dieser Räuber lief schamlos mit erhobenen Augenbrauen umher.
Ein Jeder schenkte ihm Kerzen, um ihm zu *kondoliren* [1]);
Bis heute aber hat er sich nicht dafür bedankt oder sich darum gekümmert.
Die Thaten dieses mischsamigen Kerls beleidigen die himmlischen Satzungen.
Er hetzte nun Einen meiner Sippschaft, Namens *Tan-khi*, auf,
Ungerechter Weise mit mir Streit zu suchen.
Dass ich von demselben beinahe zu Boden gerissen bin, hat Jeder gesehen,
Und dass er noch hat gehen können, weiss Jedermann.
Er ward aber durch jenen gezwungen, sich in ein Tandu [2]) zu setzen,
Und auch gezwungen, Wunden zu heucheln und Zeugen [3]) herbeizuschaffen.

1) Ironisch; weil er sittlich todt war.

2) *Tandu*, jav. und mal. „Sänfte".

3) 削示, im Amoy-Dialect *siak-si* ausgesprochen und Transcription des malaiischen Wortes *saksi*, „ein Augenzeuge".

假報微色一跡紅
伊忖內中骨必折
請入病厝一夜止
惟恐僕人請上司
惧驗我親無傷處
怕露奸謀上人知
越日請出不敢遲
延至七日被毒死
哀懇和醫同合議
剖腹報截骨三支

Fälschlich hat er eine kleine Blutspur angegeben,
Und hat selbst geglaubt, dass seine Knochen innerlich zerbrochen seien.
Er liess sich deshalb ins Spital aufnehmen, wo er eine Nacht verblieb.
Aber jener [1]) befürchtete, dass ich mich bei der Obrigkeit beklagen werde,
Und dass man bei meinem Verwandten [2]) dann keine Wunden fände.
Auch fürchtete er, dass seine verrätherische List der Obrigkeit zu Ohren kommen werde,
Und deshalb ersuchte er ihn den nächsten Tag, schleunigst (aus dem Spital) zu kommen.
Aber sieben Tage später starb derselbe an Gift;
Darauf bat jener den holländischen Arzt, mit ihm zu berathen,
Und nachdem dieser denselben (Tan-khi) secirt hatte, berichtete er, dass drei Knochen zerbrochen gewesen seien;

1) Der Kapitän.
2) Bei *Tan-khi*, Verwandten des *Tan-Iok-po*.

不準一人去看見
鴇兒主謀用計智
誣賴僕人爲經紀
仰祈大人撥此理
自走能行坐丹廚
豈有骨截一道理
被伊毒死斷無疑
害死我親實傷悲
可憐妻子無依倚
小民欲報未能之

Aber Niemand ward zugelassen, das zu sehen.
Dieser Hurenwirth hatte seine Pläne und Anschläge geschmiedet
Und beschuldigte darauf fälschlich mich dieser Sache.
Ich bitte euch, meine Herren, die Umstände in Betracht zu ziehen!
Jener war ja selbst im Stande, fortzulaufen und sich in ein *Tandu* (Sänfte) zu setzen;
Wie hätte dies möglich sein können, wenn seine Knochen zerbrochen gewesen wären!
Aber dass er durch ihn (den Kapitän) vergiftet worden ist, leidet keinen Zweifel.
Dass dieser Einen meiner Familie umgebracht hat, ist fürwahr bedauernswerth,
Denn leider haben jetzt dessen Frau und Kinder keine Stütze mehr.
Gern möchte ich ihn rächen, aber ich kann es nicht;
Deshalb gebe ich diese Sache und ihn der Öffentlichkeit preis.

故將情由先揚伊　娼子果實大不仁
生身是黃妻亦黃　狼心狗行奸妹姊
此賊所行俱悖理　天道有知譴伊死
論其罪惡萬刀施　剖腹取心方爲是
陰間森羅再罰伊　堪笑女閻號瑞昌

Dies Hurenkind ist wirklich ein grosser Unmensch:
Er heisst selbst *Ui* und seine Frau heisst ebenfalls *Ui* [1]);
Dieser Wolf und Hund schändet deshalb die eigne Schwester.
Die Thaten dieses Räubers beleidigen die göttlichen Satzungen,
Und wenn die Vorsehung dies vernimmt, wird sie ihn mit dem Tod bestrafen
Und ihn nach dem Maass der Ruchlosigkeit seiner Missethat mit tausend Schwertern treffen.
Sie wird ihm die Brust aufschlitzen und das Herz herausreissen,
Und der düstre *Lo* (Yama-radja) in der Unterwelt wird ihn nochmals strafen.

---

1) Nach dem chines. Gesetz dürfen Personen, die denselben Familiennamen tragen, nie einander heirathen, da man sie stets als Blutsverwandte betrachtet.

專靠妻妾做婊娼
若問此是何名姓
黄呂岐太就是伊
萬望大人切究治
奸謀毒心立現見
早除岐太衆人喜
皇天必庇緞大人
闔府康泰顯門楣

Wie lächerlich, dass über der Thür seiner Frauengemächer «Glücklicher Wohlstand» steht,
Da derselbe doch nur darauf beruht, dass seine Frau und Buhle Huren sind![1])
Fragt ihr, wie sein Name und Vorname laute:
Ui Li Ki-thai[2]) das ist er.
Ich hoffe sehnlichst, dass die grossen Herren diese Sache untersuchen und richten,
Damit seine verrätherischen Pläne und sein giftiges Herz offenbar werden.
Wenn ihr schnell diesen *Ki-thai* fortjagt, so wird ein Jeder froh sein,
Und der erhabene Himmel wird euch, meine Herren[3]), gewiss begünstigen;

1) Ein Wortspiel: 瑞昌 wird im Amoy-Dialect *sui-ts'iang* ausgesprochen; aber eine Hure heisst im Chinesischen ebenfalls *ts'iang*, wird dann aber mit dem Klassenhaupt 女 Mädchen = 娼 geschrieben. Statt „Glücklicher Wohlstand“ kann man deshalb auch lesen „Glückliche Huren“.

2) *Ui* ist sein eigner Familienname, *Li* der seines Pflegevaters.

3) Das Zeichen 緞, im Amoy-Dialect *toan* ausgesprochen, steht hier für das malaiische Wort *tuwan*, „ein Herr“.

兹爲〇甲必丹呂岐太此大
惡心毒行之人用計謀死舍
親起也以誣賴僕人乃欲篡
一萬達耳眞悖逆天理喪尽
良心我實不願故將呂岐太
平昔之品行一集成告白一
道句句實情並無一言之虛
謬也
同治五年丙寅伍月 日立
告白人小民陳欲報頓首拜

Euer ganzes Haus wird glücklich und die Oberschwelle eurer Thore verherrlicht werden.

Ein Solcher ist der Kapitän *Li-Ki-tai* von X. Dieser bösherzige und giftig handelnde Mann hat durch seine Ränke meinen Verwandten *Khi* getödtet und mich dessen fälschlich beschuldigt, weil er gerne mein *Bantat* [1]) haben möchte.

Dies ist wirklich eine Verletzung der himmlischen Satzungen und eine vollständige Abwesenheit von Gewissen. Ich kann das wahrhaftig nicht dulden, und deshalb habe ich das ganze frühere Betragen des *Li-Ki-thai* ausführlich zusammengestellt und bekannt gemacht. Jedes Wort davon ist wahr und kein einziges erlogen oder falsch.

Im 5. Jahre der Periode *Tung-tschi*, im fünften Monat [2]), habe ich, *Tan-Iok-po,* das Haupt ehrerbietig gesenkt, dies offenbar gemacht.

---

1) Wahrscheinlich das malaiische *pantat* (nates) mit Rücksicht auf die unnatürliche Wollust des Incriminirten.

2) Juni 1866.

Dieses Gedicht ist in Versen von sieben Zeichen (七律詩) geschrieben und reimt fast ausschliesslich auf *i*, wie die Transcription in dem auf Java üblichen *Tsiang-tsiu*-Dialect deutlich macht. Die ersten vierzehn Verse des Gedichtes lauten nämlich wie folgt:

Sít pien ok dzîn it ko si;
Se-oân sing-ts'ut taí tsióng dzî;
Sin-an put ti k'it laî sū.
Tsū siaó koàn tsò siaó-tsú tsing,
Kíp tiáng aì dzîn ke-kan i.
Iáng-hū tik ti, taī nō̱-k'ì,
It sî kik-tiók ts'ut hiang-lí;
Liû-lók tít t'ò̱ laî X î;
Iók tō̱ Tok-hîng, put dzīn i;
K'ì í Má̱ aì tsò Ku-lí;
Bî-siaó king-kí bû sé lī.
Ts'iàng-tsú hò̱ tó̱ put tsiok si;
Hiao-bō̱ it hū laî siang í.
Tsí bîng uî ts'e iaò t'ìn tsī̱ [1]).

---

1) 錢 *tsién*, wird im Colloquial *tsī̱*.

AU YUN-NAN PAR LE TONG-KING,

PAR

M. HENRI LEDUC.

Paris, le 30 janvier 1890.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un croquis du cours du fleuve Rouge, dans sa partie supérieure, entre Lao-kai et Man-hao. La région comprise entre la première de ces villes et la mer, ayant été relevée, à plusieurs reprises différentes, par des officiers du corps expéditionnaire au Tonkin, je craindrais de ne vous communiquer qu'un travail déjà connu et de beaucoup moins exact que ce qui a été déjà fait, — m'étant fort peu adonné jusqu'ici à la topographie.

Ce croquis est divisé en cinq feuilles. Il indique les bancs de sable et de galets, les rapides formés par ces bancs, les noms des villages situés sur le fleuve et la hauteur de quelques montagnes.

A ce croquis, je prendrai la liberté d'ajouter quelques renseignements sur notre voyage au Yun-nan, et je prendrai pour point de départ Hanoi, ville reliée à Hai-phong par un service quotidien de bateaux à vapeur. La durée du trajet entre ces deux villes varie de 10 à 24 heures selon la marée: l'entrée du canal des bambous étant très-étroite et très-peu profonde.

Entre Hanoi et Vietry, — au confluent du fleuve Rouge et de la rivière Claire, — il existe un service régulier de bateaux à vapeur. Ce trajet est de 7 heures environ avec arrêt à Son-tay.

(Depuis l'été dernier, la Cie. des Messageries fluviales a prolongé ce service jusqu'à Tan-quan, village situé un peu au-dessous de Yen-bai.)

C'est à Vietry que nous trouvâmes les jonques qui devaient nous conduire à Lao-kai.

Le 29 mars 1889, — départ de Vietry à 7 h. du matin, arrivée à Hong-hoa à 5 heures du soir.

Le 30 mars, — départ de Hong-hoa, coucher à Ngioc-ktap. — Distance: 22 kilomètres. (Les distances indiquées sont celles par la route de terre.)

Le 31 mars, — départ de Ngioc-ktap, coucher à Phuong-vuc. — Distance: 10 kilomètres.

Le 1er avril. — Départ de Phuong-vuc, arrivée à Cam-khe. — Distance: 17 kilomètres.

Le 2 avril. — Départ de Cam-khe, arrivée à Ngoi-lao. — Distance: 18 kilomètres.

Le 3 avril. — Départ de Ngoi-lao, coucher à Yen-bai. — Distance de Ngoi-lao à Yen-luong: 10 k., de Yen-luong à Yen-bai: 14 k.

C'est à Yen-luong que l'on quitte le delta pour entrer dans la région montagneuse.

Le 4 avril. — Départ de Yen-bai, arrivée le 7 avril à Lam. — Distance: 54 kilomètres. — C'est au-dessous de Lam que se trouve le fameux rapide, le Ta-kai, qui avait été réputé infranchissable pour des bateaux à vapeur par une grande partie de la colonie européenne au Tonkin. — Je me permettrai de dire que lorsque M. Le Prieur, lieutenant de vaisseau, a tenté de franchir ce rapide, il avait une canonnière peu maniable. Cet essai n'était donc pas concluant. Tous les doutes que l'on a pu avoir au sujet de la navigabilité du fleuve Rouge sont dissipés, je crois, maintenant que M. d'Abbadie est remonté avec son bateau jusqu'à Lao-kai. Le

fleuve Rouge, d'après ce que j'ai pu voir, serait navigable en toute saison dans sa partie supérieure jusqu'à Lao-kai et même jusqu'à Long-po, — environ 60 kilomètres en amont, — si l'on voulait bien faire sauter les roches qui gênent la navigation et faire des draguages. Tout rapide disparaîtrait alors, et Lao-kai ne serait plus qu'à quatre jours de Hanoi.

Du 7 au 8 avril. — De Lam à Bao-ha. — Distance: 38 kilomètres.

Du 9 au 10 avril. — De Bao-ha à Phu-lou. — Distance: 27 kilomètres.

Du 10 au 12 avril. — De Phu-lou à Lao-kai. — Distance: 37 kilomètres.

Notre voyage a donc duré 15 jours de Vietry à Lao-kai, c'est-à-dire pour faire un trajet de 350 k. environ, en tenant compte des sinuosités du fleuve. Je dois ajouter que ce voyage a été considéré comme le plus rapide de ceux qui avaient été faits jusqu'alors; mais, aujourd'hui qu'un bateau à vapeur remonte jusqu'à Yen-bai, on peut considérer ce laps de temps comme étant un maximum.

Lao-kai est le seul centre important que l'on rencontre depuis Hong-hoa. Il n'offre pourtant qu'un très-médiocre intérêt. Toutes les constructions dues à Lieou Yong-fou (Liu Vinh-phoc), — ancien chef pirate qui s'est acquis une certaine renommée pendant la guerre du Tonkin, — sont habitées, ainsi que la pagode, par les officiers et soldats détachés à Lao-kai. Tous les Chinois qui y demeuraient autrefois se sont retirés sur la rive droite du Nam-ti à Sou-phong, — place assez bien fortifiée. A l'époque où nous y sommes passés, le commerce était nul et Son-phong n'était qu'un ramassis de soldats et de pirates.

De Lao-kai à Man-hao.

De Lao-kai à Man-hao, la distance est d'environ 150 kilomètres. Le fleuve Rouge sépare le Toukin de la province chinoise du Yunnan, entre Lao-kai et Long-po, c'est-à-dire pendant plus de 60 kilomètres. Le fleuve coule toujours encaissé entre deux hautes chaînes de montagnes généralement déboisées, sur le sommet desquelles on aperçoit de temps en temps des cultures appartenant à des familles Lolo. Les Pa-y habitent le bord du fleuve et sont assez bons bateliers, incomparablement plus vigoureux que les Annamites.

Nous quittâmes Lao-kai (老街 ou 保勝) le 20 avril 1889 à 8 heures du matin. Nous étions à 11 heures à Ban-ngo (漫鵝), à Ba-xat chinois (垻砂) à 2 h. 30, et à Siao Long-po (小龍剝) à 5 heures du soir, où nous passâmes la nuit.

Le lendemain nous étions à 9 h. 30 du matin à Tien-phong. C'est près de ce village que les membres de la Commission de Délimitation furent attaqués au mois d'août 1886. Le soir, nous couchâmes à Long-po (龍剝).

Ce village est construit entre le fleuve Rouge et la petite rivière de Long-po, sur une berge très-étroite qui sera enlevée à l'une des prochaines crues de cette rivière.

Pendant la journée du 22, nous ne pûmes faire que très peu de chemin à cause des nombreux rapides qui se succèdent et dont quelques-uns sont fort difficiles à franchir.

Le 4e jour à 11 heures du matin, nous étions à Sin-kai, village d'une cinquantaine de maisons. De Sin-kai à Mong-tse, il y a une route directe. Le trajet est de deux jours et demi à trois jours.

Le 5e jour fut entièrement employé à décharger nos jonques pour leur faire passer le Ta-t'an (grand rapide) et à les recharger.

Le 6e jour nous étions à Man-hao (蠻耗) à 3 heures du soir. Ce village n'est habité que par des Cantonnais, qui seuls peuvent

résister à ce climat torride. Toutes les hauteurs environnantes ont été très-fortifiées pendant ces dernières années. Il se trouve actuellement à Man-hao plus de 300 hommes de troupe, venant des provinces du Koang-tong et du Koang-si.

Le fleuve Rouge, à ma connaissance, n'a jamais été exploré plus loin par aucun Européen, sauf à Yuen-kiang où passa la mission de Lagrée. La distance entre ces deux points est de 150 kilomètres environ, et cette partie du fleuve n'est plus navigable que pour les sampans.

De Man-hao à Mong-tse (蒙自), il faut deux jours de marche par des chemins très-difficiles, (voir le profil de la route de Man-hao à Mong-tse que j'ai eu l'honneur de vous envoyer). On ne rencontre que les villages de Yao-t'éou (窑頭), Chouei-tien (水田) et A-san-tchai (阿桑寨) habités par des Lolos. En entrant dans la plaine, la première ville que l'on voit, est Sin-ngan-so, gros bourg entouré de murs, situé à 15 lis environ de Mong-tse.

Avant de terminer le récit très-succinct de ce voyage, il me semble utile de vous donner un aperçu sur les différentes voies qui mettent la province du Yun-nan en communication, soit avec la mer, soit avec les autres parties de la Chine. Ces routes sont au nombre de six.

1° *Route de Siu-tchéou.*

De Han-k'éou (漢口) à Siu-tchéou (叙州), — point terminus de la navigation du Yang-tse, — on compte de 65 à 75 jours de navigation. De Siu-tchéou à Yun-nan Fou, 22 jours de marche, en passant par Ta-k'oan T'ing (大關廳), Tchao-t'ong Fou (昭通府) et Tong-tch'oan Fou (東川府).

2° *Route du Koei-tchéou.*

De Han-k'éou à Yong-ning (永甯), 60 jours de navigation.

De Yong-ning à Yun-nan Fou, 21 jours de marche, en passant par Pi-tsié (畢 節) et Ouei-ning (威 甯).

3° *Route du Hou-nan.*

De Han-k'éou à Tchen-yuan Fou (鎮 遠 府) par Yao-tchéou (岳 州), 39 jours de navigation. De Tchen-yuan Fou à Yun-nan Fou, 31 jours de marche.

4° *Route de Canton.*

De Canton à Pei-so (百 色) par Nan-ning Fou, 50 jours de navigation. De Pei-so à Yun-nan Fou, 22 jours de marche.

5° *Route de Bhamo.*

De Bhamo à Tali par T'eng-yué (騰 越) et Yong-tchang Fou (永 昌 府) de 18 à 20 jours de marche. — De Tali à Yun-nan Fou on compte généralement de 13 à 15 jours de marche.

6° *Route du Tonkin.*

De Hanoi à Man-hao, on compte 25 jours de navigation. De Man-hao à Mong-tse, 2 jours de route par terre, et de Mong-tse à Yun-nan fou, 9 jours.

Or, si l'on admet qu'un picul de marchandise coûte: 0^T,025 de transport par eau et 0^T,300 de transport par terre et par jour, on trouvera que la route du Tonkin est de beaucoup la plus économique et par conséquent la plus avantageuse au commerce. Le transport d'un picul de marchandise rendu à Yun-nan Fou, coûtera:

1° par la route de Siu-tchéou	65 jours de navigation	1^T,625	8^T,225
	22 » par terre	6,600	
2° par la route du Koei-tchéou	59 jours de navigation	1^T,475	7^T,775
	21 » par terre	6,300	
3° par la route du Hou-nan	39 jours de navigation	0^T,975	10^T,275
	31 » par terre	9,300	

4° par la route de Canton	50 jours de navigation	1^{T},250	7^{T},850
	22 » par terre	6,600	
5° par la route de Bhamo	51 jours par terre	15^{T},300	15^{T},300
6° par la route du Tonkin	25 jours de navigation	0^{T},625	3^{T},925
	11 » par terre	3,300	

Ces chiffres sont, peut-être, le meilleur document que l'on puisse donner en faveur de la voie commerciale, à améliorer, dans notre colonie du Tonkin. etc. etc.

Il nous semble utile d'ajouter à la lettre de M. H. Leduc le rapport du Consul de France à Mong-tze, M. Rocher, publié dans le Journal officiel de la République française du 28 Janvier 1890 N°. 27.

Notes sur un voyage au Yun-Nan. — Renseignements commerciaux. — Moyens de transport. — Navigabilité du fleuve Rouge. — Monnaies. — Centre du marché. — Relations avec les indigènes. — Communications avec le Tonkin. — Considérations générales. — L'attention des chambres de commerce et des chambres consultatives des arts et manufactures est spécialement appelée sur le travail suivant dû à M. Rocher, consul de France à Mong-Tze, et qui contient un ensemble complet de renseignements sur les moyens propres à développer nos relations d'affaires avec le Yun-Nan par la voie du Tonkin:

Importation. — Les articles de toute nature à l'égard des indigènes, et plus particulièrement les tissus en laine, cotonnades, cotons filés, horlogerie, lampisterie et pétrole, mercerie (aiguilles), articles de bimbeloterie, coutellerie à bon marché, produits de Canton, vin chinois, tabac de Fou-Kien, allumettes, etc. trouveront ici un debouché assuré.

Exportation. — La province peut exporter de 15 à 20 millions de francs d'étain provenant des mines de *Ko-Kieou* (個舊), situées à 20 kilomètres de Mong-Tze; de l'opium pour égale somme, du plomb, du zinc, du tabac en feuilles, du musc pour une somme importante, des médecines chinoises de qualité supérieure et très estimées sur les marchés, du thé de Pou-Eurl, des bêtes à cornes de belle venue, de l'indigo, du blé, du maïs, du miel et une foule d'autres produits du sol dont les habitants ont négligé la production, vu le manque de voies de communication. L'ouverture du fleuve Rouge leur assure un débouché certain.

Navigabilité du fleuve Rouge. — L'arrivée à Lao-Kai du vapeur des messageries fluviales nous avait fait espérer qu'un service régulier serait prochainement établi. En attendant qu'un nouveau type de bateau, mieux approprié au service du fleuve, soit construit, les moyens de transport de la capitale du Tonkin à la frontière sont assurés par des jonques indigènes.

Le fleuve est navigable sur tout son parcours, même aux plus basses eaux, pour des jonques calant de 65 à 75 centimètres et portant de 150 à 200 piculs [1]).

De Hanoï à Lao-Kai. — De Hanoï à Lao-Kai, terminus de la navigation en jonque annamite, la durée moyenne du voyage, en toute saison, est de 15 à 25 jours.

De Lao-Kai à Man-Hao, le fleuve est généralement plus encaissé et obstrué dans quelques passages par des rapides formés de galets roulés par les torrents. Les jonques annamites, aménagées pour cela, pourraient s'engager librement dans la haute partie du fleuve, au moins jusqu'à Long-Po. A partir de ce point, la navigation, plus difficile, demande de bons pilotes et des équipages expérimentés; d'autre part, comme il est d'usage de laisser cette partie du trafic aux riverains chinois, les marchandises venant d'Hanoï sont trans-

1) On compte 16 piculs et demi à la tonne.

bordées à Lao-Kai sur des barques spéciales dites du Yun-Nan. Ces bateaux, qui ne sont autres que de grandes pirogues ayant une toiture en nattes en demi-cercle, sont construits en bois dur; ils sont larges et pointus aux deux bouts; leur fond est plat; ils portent de 150 à 200 piculs de marchandises, sont flexibles et calent en moyenne de 40 à 50 centimètres. Inutile d'ajouter qu'au point de vue du confort pour les passagers rien n'est prévu: on s'installe comme on peut.

De Lao-Kai à Man-Hao. — La durée du trajet de Lao-Kai à Man-Hao varie de quatre à six jours, suivant le vent, l'étiage du fleuve et les conditions climatériques, les Chinois, comme les Annamites, ne voyageant pas quand il pleut.

Le prix de la location d'une jonque chinoise est en moyenne de 20 à 30 taëls par voyage. Ce tarif, relativement élevé, s'explique par la pénurie des embarcations. En effet, depuis des années, le trafic sur ce cours d'eau étant presque nul, les anciens armateurs ont été plus ou moins ruinés et ont disparu.

L'ouverture du fleuve étant aujourd'hui un fait accompli, les négociants indigènes, certains de trouver un débouché pour leurs produits et du fret pour leurs embarcations, n'hésitent pas à lancer leurs capitaux vers cette voie; des jonques vont être construites, et sous peu, le prix du fret sera sensiblement diminué.

Si la montée est longue et pénible, la descente n'en est que plus rapide; à cette saison de l'année, dix à onze heures suffisent pour aller de Man-Hao à Lao-Kai, tandis qu'en hiver, c'est-à-dire au moment où le fleuve est au plus bas de son étiage, on compte un jour et demi ou deux.

De Man-Hao à Yuan-Tchiang. — Man-Hao, situé à 300 mètres d'altitude, est le terminus de la navigation pour les grandes barques et l'entrepôt des marchandises à destination de l'intérieur. A partir de ce point le fleuve est encore navigable jusqu'à la sous-préfecture

de Yuan-Tchiang pour de petites pirogues ne portant que 7 à 8 piculs; les rapides sont nombreux et dans un endroit le fleuve est obstrué par des roches calcaires qui obligent les bateliers à faire glisser leurs pirogues sur la terre ferme.

De Man-Hao à Mong-Tze. — Une route dallée, dite impériale, établie dans le bonnes conditions, conduit en deux jours à Mong-Tze. Le trajet difficile pour les chevaux est encore plus dur pour les coolies (porteurs); on s'élève constamment jusqu'à 2,200 mètres d'alitude pour descendre dans la plaine à 1,450 mètres où est bâtie la ville de Mong-Tze.

On trouve à Yao-t'eou, à 30 lis de Man-Hao (15 kilomètres), des écuries pour les bêtes de somme et des auberges chinoises, sinon confortables, du moins qui permettent de s'abriter. A 20 lis plus loin (10 kilomètres), on rencontre le village de Shui-t'ien offrant les mêmes avantages que le précédent. Il est d'usage de faire le trajet de Yao-t'eou à Mong-Tze en un jour; quelquefois on s'arrête à Asantchai à 20 lis (10 kilomètres) de la ville; tout dépend de l'heure à laquelle on quitte le premier village, de la marche des chevaux et de l'empressement des muletiers; pour les chaises à porteur ou pour les coolies chargés, on compte trois jours pour se rendre à Mong-Tze.

Les prix moyen pour un coolie ou porteur de chaise est de 25 cents de taël par jour; il doit s'entretenir à ses frais.

Dans les hôtelleries établies sur la route, le prix par nuit et par homme est de 10 à 15 cents; les chevaux sont réglés à part par les muletiers. L'aubergiste ne fournit que le feu et le riz de qualité inférieure; les provisions doivent être apportées avec soi si on ne veut risquer d'avoir un repas plus que modeste. On trouve presque partout à acheter des volailles et des œufs, mais les habitants profitent en général de la situation pour demander des prix élevés; il y a donc avantage à se munir du nécessaire en quittant Man-Hao.

Moyens de transport. — Les chevaux, mulets ou coolies sont les seuls moyens de transport possibles par les routes chinoises.

Chaque animal porte en moyenne 1 picul ou 63 kilogrammes. divisé en deux lots d'égal poids autant que possible. Les colis d'un poids supérieur à 35 kilogrammes sont refusés par les muletiers et ne peuvent être transportés que par des coolies.

Le prix d'un cheval par journée de marche, y compris son entretien qui est à la charge du muletier, varie de 28 à 35 cents de taël, selon le nombre de chevaux disponibles et la nature du chargement.

Les bêtes de somme peuvent être louées à Man-Hao ou à Mong-Tze; c'est généralement les jours de marché, tous les six jours, dans l'un et l'autre endroit, qu'on trouve plus facilement des animaux et en quantités variant de 50 à 300.

Monnaies. — Le taël d'argent est la monnaie courante du pays. La qualité et le cours varient selon les lieux. Les sapèques en laiton ont aussi cours; le change moyen est de 1,500 pour un taël.

Le taël de Mong-Tze pèse 0,037 grammes, vaut 3 p. 100 de plus que celui de Yun-Nan-fou, 10 p. 100 de plus que celui de Shang-haï et environ 1.45 p. 100 de moins que celui de Canton. Il est difficile de donner un poids mathématiquement exact, chaque négociant ayant deux manières de peser, selon qu'il paye ou qu'il reçoit, la différence entre les deux poids variant de quelques centièmes pour un taël.

Les piastres de commerce françaises et les mexicaines sont acceptées pour 60 à 65/100 de taël ou 7 p. 100 de moins que sur le littoral, et encore ne veut-on en recevoir qu'en payement de petites sommes, 50 dollars au maximum.

Il y a donc tout avantage, pour les négociants qui voudront faire le voyage, à se munir de lingots d'argent.

Centre du marché. — Les Chinois du plateau du Yun-Nan

ayant une aversion profonde pour la vallée du fleuve Rouge et la région des forêts, où ils ne peuvent descendre sans contracter des maladies incurables, les négociants qui désirent faire des affaires dans ces parages devront venir jusqu'à Mong-Tze qui est le centre du marché et de la production.

La route est parfaitement sûre, exempte d'embarras, la population est douce et hospitalière et les négociants chinois sont anxieux de voir arriver des marchandises et d'entrer en relations d'affaires.

Relations avec les Chinois. — Je ne saurais trop recommander à nos compatriotes, ne parlant pas la langue chinoise mandarine qui est le dialecte du pays, d'avoir à leur disposition des interprètes ou compradores capables de les aider dans leurs transactions avec les indigènes.

Ici, comme dans tous les grands centres des ports ouverts, l'intermédiaire chinois est indispensable; il voit mieux que nous ce qui convient à ses compatriotes, est très patient, discute avec un calme que nous ne possédons pas toujours, sait faire des concessions au moment voulu, et, comme le marchand du pays est toujours timide devant l'Européen qu'il connaît peu et avec lequel il hésite à traiter, le compradore supplée aux exigences de la situation.

Communications avec le Tonkin. — Mong-Tze est actuellement en communication avec le bureau de poste de Lao-Kai au moyen d'un service de courriers partant tous les cinq jours, assuré par les soins du consulat.

Indépendamment de la ligne télégraphique entre Lao-Kai et Mong-Tze, qui va être commencée le mois prochain et sera terminée avant la fin de l'année, notre ville est en communication directe avec l'Europe et l'Amérique par les lignes aériennes du Sse-Tchoan »viâ Shanghaï« et du Koang-Si »viâ Canton«.

Comme on le voit, le voyage de Hanoï au Yun-Nan ne présente aucune difficulté, si ce n'est un grand manque de confort; le

trajet peut être effectué dans des conditions normales entre 20 et 29 jours se décomposant ainsi:

	Minimum.	Maximum.
Hanoï à Lao-Kai.........	14 jours.	20 jours.
Lao-Kai à Man-Hao......	4 »	7 »
Man-Hao à Moug-Tze....	2 »	2 »
Total...........	20 jours.	29 jours.

Le voyage de retour de Moug-Tze à Hanoï ne prend pas plus de 10 à 15 jours:

	Minimum.	Maximum.
Moug-Tze à Man-Hao..	2 jours »/»	2 jours.
Man-Hao à Lao-Kai....	» » 1/2	2 »
Lao-Kai à Hanoï.......	6 » »/»	10 »
Total.........	8 jours 1/2	14 jours.

J'ajouterai que, pour le voyage de retour, les jonques sont un peu meilleur marché: des pirogues de 150 à 200 piculs coûtent à Man-Hao de 10 à 12 taëls, pour le voyage; des bateaux d'un tonnage moindre, 4 à 6 taëls; quant aux coolies et aux chevaux, les prix sont absolument les mêmes. Je ne parlerai pas des jonques annamites: nos compatriotes du Tonkin sont plus à même que moi d'être renseignés à cet égard, tant pour la montée que pour la descente.

Considérations générales. — Je ne m'étendrai pas sur les avantages de la route du fleuve Rouge; ils sont assez connus pour n'avoir pas à en faire l'éloge.

Je ne saurais cependant trop répéter aux négociants qui s'intéressent à l'avenir de cette voie dans cette province que, bien que n'étant pas en communication directe avec les centres Han-keou, Shang-haï, Hong-Kong et que la route du Tonkin soit ouverte depuis peu, les marchés n'en sont pas moins alimentés de produits euro-

péens par les voies longues et coûteuses du Sse-Tchoan par Han-keou et de Koang-Tong par Pei-Sse.

La voie qui vient d'être ouverte au commerce offrira à nos négociants et à nos fabricants des avantages importants et un immense champ d'action. Il est regrettable que jusqu'ici aucune tentative n'ait encore été faite par les commerçants du Tonkin pour entrer en relations d'affaires sur notre marché. L'été et la saison des pluies, il est vrai, n'ont pas favorisé la reprise des affaires; néanmoins, espérons qu'après les crues annuelles du fleuve, mi-octobre ou novembre, nos négociants ne perdront pas de temps et qu'avant peu les produits nationaux prendront sur ces marchés la place qui leur appartient.

Je ne dois pas cependant dissimuler à nos compatriotes qu'ils auront à lutter contre la concurrence étrangère bien établie et achalandée depuis des années, ayant des marchandises convenant à la consommation indigène et dont le prix, malgré les frais énormes qu'elles ont eu à supporter jusqu'ici, sont relativement bas.

Les Chinois, habitués à voir ou à acheter tel ou tel article avec telle marque, changent difficilement leur courant, même en leur proposant un article supérieur au même prix.

Ce n'est qu'avec le temps, beaucoup de patience, un personnel bien dressé pour ce genre d'affaires, que nos négociants, avec de l'énergie et un peu d'initiative, auront raison de ces difficultés que je considère comme passagères.

Depuis l'ouverture du fleuve Rouge, il n'y a plus de doute, comme les pessimistes l'ont souvent mis en question, que les produits arrivant par cette voie ne puissent, non seulement approvisionner la province, mais aussi une partie du Sse-Tchoan et du Koei-Tchéou.

Nous ne sommes plus au temps des hypothèses, les faits accomplis en sont la meilleure preuve. Il suffit de consulter les sta-

tistiques pour voir que, depuis l'ouverture de la douane, les marchandises arrivant par la voie du Tonkin sont expédiées sous le couvert de passe de transit, non seulement jusqu'à Tali et toutes les villes de l'intérieur, mais aussi au Sse-Tchoan et au Koei-Tchéou où elles arrivent à meilleur compte que celles qui viennent par la voie du Sse-Tchoan par Hankeou ou de Canton par Pei-Sse. Les marchands indigènes usent largement de ces facilités et, avant longtemps, nous pouvons espérer un grand mouvement d'affaires.

La route est ouverte et facile, notre situation exceptionnelle et les négociants indigènes désireux de faire des affaires.

C'est maintenant à l'initiative privée, au commerce national, qu'il appartient de tirer parti de ces vastes débouchés. Nous sommes persuadés que nos négociants ne seront pas en retard et surtout qu'ils ne se laisseront pas devancer par les étrangers.

VARIÉTÉS.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES.

Le huitième congrès international des Orientalistes s'est réuni à Stockholm et à Christiania du lundi 2 sept. 1889 au jeudi 12 sept. 1889, sous la présidence honoraire de S. M. le Roi de Suède et Norvège Oscar II et la présidence effective, pour la Suède, de M. P. d'Ehrenheim, ancien Ministre, grand Chancelier des Universités d'Upsal et de Lund, Président de l'Académie royale d'Agriculture; pour la Norvège, de M. I. L. R. Sverdrup, Ministre de l'Instruction publique et du Culte, avec M. J. Lieblein, Professeur d'Egyptologie à l'Université de Christiania pour vice-président. M. le Comte Carlo de Landberg, Docteur-ès-lettres, Agent diplomatique et Consul général de Suède et Norvège en Egypte, remplissait les fonctions de secrétaire-général du Congres. Les membres honoraires comprenaient l'Empereur du Brésil Dom Pedro, le Châh de Perse, le Prince héritier de Suède et Norvège, le Grand-Duc de Saxe, Charles Alexandre, le Duc de Saxe-Cobourg et Gotha Ernest II, l'Archiduc Rénier, le Khédive d'Egypte Mohammed Tawfiq, le Prince Charles de Suède et Norvège, le Prince Oscar Bernadotte, et le Gaikowar de Baroda. Le comité d'organisation pour la Suède se composait de MM. H. Almkvist, Dr.-ès-lettres, Professeur de Linguistique comparée à l'Université d'Upsala. Fr. Fehr, Dr.-ès-lettres, Pastor primarius et pasteur de la paroisse de Storkyrkan, Président du Consistoire de la ville de Stockholm. Hans Hildebrand, Dr.-ès-lettres, Antiquaire du Royaume. Le Comte Carlo de Landberg. Esaias Tegnér, Dr.-ès-lettres, Professeur de Langues sémitiques à l'Université de Lund, l'un des 18 de l'Académie suédoise. Pour la Norvège de MM. E. Blix, Dr.-ès-lettres, ancien Ministre de l'Instruction publique en Norvège, Professeur à l'Université de Christiania. S. Bugge, Dr.-ès-lettres, Professeur de Linguistique indo-européenne à l'Université de Christiania. C. P. Caspari, Dr. en théol. et ès-lettres, Professeur de Théologie à l'Université de Christiania. J. Lieblein, Professeur d'Egyptologiè à l'Université de Christiania. A. Seippel, Dr.-ès-lettres, Professeur de Langues sémitiques à l'Université de Christiania.

Les congrès précédents s'étaient assemblés successivement à *Paris*, où fut fondée cette réunion internationale, sous la présidence de M. Léon de Rosny (1873); *Londres*, (1874) Prés. Samuel Birch; *St-Pétersbourg*, (1876) Prés. Prof. Grégoriev; *Florence* (1878), Prés. Sénateur Michele Amari; *Berlin* (1881) Prés. Prof. Dillmann; *Leyde* (1883), Prés. Prof. Kuenen et *Vienne* (1886), Prés. le Docteur Baron A. von Kremer. Nous avons à regretter la perte des présidents Birch, Gregoriev, Amari, et von Kremer. Chacun de ces congrès a été marqué par un caractère spécial suivant le pays et la façon dont il avait été organisé. C'est justement ce caractère spécial et local, qu'avec nos règlements internationaux, nous devons conserver à nos réunions. Il faut bien se mettre en garde de perdre ce point de vue et de chercher par les commissions ou les instituts spéciaux, à régenter une oeuvre prospère jusqu'à ce jour. Tous les congrès sont toujours encombrés par les personnes attirées

par l'éclat des fêtes données aux membres; il suffit pour écarter ces importuns ou ces parasites, l'expérience est faite, de tenir les congrès dans des villes modestes où la science seule est en honneur, où des rencontres fréquentes permettent aux savants de se connaître mieux les uns les autres, où la distraction est l'accessoire et non le principal. Tel a été le cas à Leyde; une hospitalité large et sans fracas, de la cordialité doublée de bonhomie, une grande tradition scientifique glorieusement conservée avec simplicité, l'absence de morgue et de vaine gloriole, ont fait de la réunion de Leyde, la mieux réussie des assemblées auxquelles les orientalistes ont été convoqués.

La caractèristique du congrès de Stockholm a été d'une part le manque de toute valeur scientifique, d'une autre, la plus merveilleuse hospitalité qui se puisse rêver. Le roi Oscar II a été infatigable dans ses efforts pour rendre agréable le séjour dans ses Etats aux savants étrangers. Il semblait porter aux études de ceux qui lui étaient présentés, le plus sérieux intérêt; véritablement, il ne perdait pas un mot de ce qu'on lui disait, et parfois, à côté de paroles courtoises, il savait donner un renseignement utile; c'est ainsi qu'à l'occasion de quelques paroles échangées au sujet de la Compagnie royale de Suède dans l'Extrême-Orient, le Roi attirait mon attention sur le pavillon chinois du parc de Drottningholm, qui porte le drapeau même de l'ancienne factorerie suédoise à Canton. Le Roi d'ailleurs a été secondé de la plus aimable manière par ses fils; à Stockholm par le prince héritier Gustave; à Christiania, où le Roi ne pût se rendre malgré son désir, par le prince Eugène dont tous les Parisiens connaissent le talent de peintre. Le Roi avait réservé une hospitalité particulière à quelques membres distingués, tels que M. Charles Schefer, membre de l'Institut, administrateur de l'Ecole des Langues Orientales vivantes de Paris, M. I. de Goeje, Professeur à l'Université de Leyde, M. le Doct. Max Müller, Prof. à l'Université d'Oxford, le Conseiller privé L. Zinoviev, Chef du Département Asiatique au Ministère des Affaires Etrangères, à St. Pétersbourg, le Baron A. von Kremer, ancien ministre du commerce d'Autriche, les prof. de l'Université de Berlin A. Dillmann et E. Schrader, membres de l'académie des Sciences de Berlin, etc.

Dès la fin du mois d'Août, les membres du Congrès se retrouvèrent sur toutes les lignes qui se dirigent vers le Nord; la plupart des Anglais s'embarquèrent à Hull; les continentaux prenaient de préférence les routes de Hambourg, Kiel, Corsör, ou de Berlin, Warnemunde; c'est cette dernière que j'ai choisie, et j'ai eu le plaisir de voyager avec le Docteur Euting, de Strasbourg, et le Docteur D. Chwolson, Conseiller d'Etat, de St.-Pétersbourg. Le plus grand nombre débarquèrent à Malmö, où ils trouvèrent le délégué du Congrès, le docteur Hans Hildebrand, Antiquaire du Royaume, qui arrivait de Paris où il avait assisté au Congres d'Archéologie préhistorique; cet aimable savant a aplani aux membres du Congrès les difficultés d'un voyage, nouveau pour la plupart d'entre eux; il a laissé à tous ceux qui ont eu le plaisir de le rencontrer le plus sympathique souvenir. Un grand nombre de savants, délégués et autres, assistaient au Congrès, je note au hasard: de France, les membres de l'Institut Charles Schefer et Jules Oppert, les prof. Henri Cordier, Joseph Halévy et E. Amélineau, M. le baron et Mad. la Baronne de Baye, MM. Henry Coutagne, Ollivier Beauregard, Paul Boell et Christian Schefer; de Hollande, les prof. de l'Université de Leyde J. de Goeje, J. H. C. Kern, G. Schlegel, P. A. van der Lith, M. J. J. Meyer, officier du gouvernement des Indes Néerlandaises à Batavia, les deux chefs de la Maison Brill A. P. M. van Oordt et F. de Stoppelaar, dont les grands services rendus à la typographie orientale ont été récompensés par la Croix de Wasa; de Grande-Bretagne, le docteur Robert Needham Cust et son aimable famille, le Dr. Max Müller, de l'Université d'Oxford, le Rév. A. H. Sayce, d'Oxford, le Dr. Reinhold Rost, bibliothécaire en chef de l'India Office, Mr. A. G. Angier, Directeur du *London & China Telegraph*, Mr. E. Delmar Morgan, le traducteur bien connu des voyages de Prejvalsky, le prof. H. Ethé, d'Aberystwith, Mr. Cécil Bendall, du British Museum, le Général Pearse, C. B., Prof.

W. T. Bensly de Cambridge, etc.; d'Italie, le Comte Angelo de Gubernatis, professeur à l'Institut des Etudes supérieures, de Florence, M. Celestino Schiaparelli, professeur à l'Université de Rome, le P. Cesare de Cara, S. J., de la Propagande à Rome, le prof. Ignazio Guidi, de l'Academie des Lincei; d'Allemagne, les membres de l'Ac. des Sciences de Berlin A. Dillmann, E. Schrader, A. Weber, le Dr. Schnorr von Carolsfeld, Secrétaire de la Bibliothèque royale de Munich, le prof. Adalbert Merx, de l'Université de Heidelberg, le célèbre égyptologue Brugsch-Pacha; d'Autriche-Hongrie, les membres de l'Ac. des Sciences de Vienne, l'ancien ministre baron A. von Kremer, mort en Décembre dernier, et Leo Reinisch, le prof. G. Bühler, les membres de l'Ac. hongroise des Sciences Ign. Goldziher et Paul Hunfaldy, les prof. de l'Université de Vienne D. H. Müller et Joseph Karabaček, le Dr. Rudolf Dvorák, de l'Université de Prague, le Dr. A. Ehrenfeld, de Marienbad; de Danemark, le prof. A. F. von Mehren, de l'Université de Copenhague; de Russie, le conseiller privé L. Zinoviev, les conseillers docteurs Chwolson, de Pétersbourg et J. Gottwald, bibliothécaire en chef de l'Université de Kazan; de Suisse, le Dr. Max von Berchem et le sinologue François Turettini, de Genève; de Finlande, le Dr. O. Donner, prof. à l'Université de Helsingfors; du Portugal, le prof. G. de Vasconcellos Abreu, de l'Ecole supérieure des lettres de Lisbonne; des Etats-Unis d'Amérique, Mr. Charles G. Leland, de Philadelphie, président de la Gipsy-lore Society, l'auteur bien connu de *Hans Breitmann's ballads*, les prof. James Taft Hatfield et Paul Haupt, de l'Université John Hopkins, de Baltimore. Les pays d'Orient étaient représentés par un grand nombre de personnages distingués; en tête venait la Perse, avec toute son ambassade de Constantinople et le plus aimable des diplomates, S. E. Mohsin Khân mu'în el-mulk, le général Nedjef Ali Khân et les secrétaires d'ambassade Néroûz Khân et Hasan Khân; la Turquie avec le journaliste Ahmed Midhat Bey; des Indes, nous venaient le grand prêtre Jiwanji Jamshedji Modi du temple Jijibhoy des Parsis à Colaba, Bombay, le juge H. H. Dhruwa, délégué du Gaikwar de Baroda et le Dr. G. W. Leitner, jadis à Lahore, aujourd'hui à Woking. L'Algérie avait envoyé un superbe Arabe, accompagné de son interprête, l'excellent cadi de Tlemcen, Si Chaïb Ben Elhadj Ben Ali Ben Abdallah. Les délégués de notre belle colonie d'Afrique ont obtenu le plus vif succès. Nous avons eu le plaisir de retrouver dans le cours du Congrès, deux vieux Chinois, commissaires du service impérial maritime le Dr. Frédéric Hirth, venu de Berlin, bien connu par ses nombreux et savants travaux sinologiques (il retourne incessamment en Chine rejoindre son poste) et M. I. M. Daae, retiré maintenant à Christiania, sa patrie. Nous n'aurions garde d'oublier l'excellent accueil que le ministre de France en Suède, M. René Millet, a fait à ses compatriotes venus à Stockholm; et nous l'en remercions bien sincèrement.

L'ouverture du Congrès a eu lieu le Lundi 2 Septembre, à midi, dans la grande salle des Ecussons du Palais de la Noblesse suédoise (Riddarhuset). Nous y avons remarqué les armoiries des deux derniers Suédois annoblis dans leur pays pour leur dévouement à la science, Oscar Dicksonn et Nordenskjöld; ce dernier porte l'inscription *No.* 405, *Friherre Nordenskiold Adolf Erik Nils* avec la devise *Deus Clypeus meus*, les dates de l'annoblissement *Utnåmund d.* 9 *April* 1880. *Introducerad d. December* 1881; deux ours blancs servent de support à un écusson représentant la mer avec un château au chef d'argent surmonté d'un tortil de baron portant le globe terrestre. La salle présentait un aspect pittoresque avec les représentants du corps diplomatique en grand uniforme, les toges universitaires, mêlées aux palmes vertes de l'Institut de France et aux riches costumes des délégués orientaux; le roi Oscar prononça le discours suivant qui a été fort applaudi:

«Messieurs les membres du Congrès,

Lorsque, sur mon invitation, le septième Congrès international des Orientalistes à Vienne décida que le huitième Congrès se réunirait dans ma capitale suédoise, j'en fus vivement satisfait. En voyant aujourd'hui autour de Moi une si imposante phalange de célèbres Orientalistes, j'éprouve, en vérité, un sentiment d'orgueil et de joie. Accourus de régions diverses, vous vous êtes donné

rendez-vous dans les pays des **Sagas** et des **Vikings**. Vous y apportez les rayons lumineux des domaines ensoleillés que vous avez choisis pour champ de travail, je pourrais même dire pour champ de bataille, puisque vous portez les armes pour la lumière qui enveloppe notre époque de ses éclairs éblouissants. Je puis donc dire que c'est à vous que nous la devons. Ce ne sont pas seulement les quarante siècles qui vous contemplent: c'est plutôt vous qui, du haut des monuments de la science, contemplez les siècles et en sondez les mystères. Vous avez raison d'être fiers, et il ne serait guère étonnant que vous fussiez tant soit peu blasés.

Les annales de l'Orient racontent en maints endroits la générosité et la magnificence des princes, qui puisaient librement et à pleines mains dans les caisses de leurs Etats. Mais souvenez-vous qu'ils ne sont plus, ces temps où le roi Noamân remplissait de perles précieuses la bouche du poète Nâbira et où le Khalîf Mamoún payait un vers des milliers de dînârs!

En revanche, nous princes d'aujourd'hui, nous avons à vous offrir d'autres perles, d'autres dînârs; nous vous assurons de notre profond intérêt pour tout ce que vos recherches découvrent, de notre amour sincère pour la science dont vous êtes de si dignes interprétes.

Comme les Khalîfs de jadis, nous sommes ravis d'avoir accès à votre **adyton** de travail. Nous sommes avides de parcourir, guidés par vous, les cités antiques, remplies de ces admirables monuments à l'aide desquels vous déchiffrez savamment les plus anciennes annales de l'humanité.

Si notre hospitalité, considérée au point de vue matériel, a ses bornes, imposées par les moeurs occidentales du XIX[e] siècle, et si dans ce pays, depuis bientôt mille ans, on ne trouve plus d'esclaves à affranchir, lorsque, grâce à leurs soins, les étrangers sont attirés dans nos tentes, — acceptez néanmoins, illustres savants d'Europe et d'Amerique et hôtes bienvenus d'Orient, l'hospitalité du nord scandinave, tout aussi sincère et cordiale, quoique plus simple, plus sobre en phrases.

Prêtez l'oreille aux murmures mystiques de nos immenses forêts, aux douces harmonies des vagues qui caressent nos rivages; contemplez la vierge beauté de nos vallées, la majesté de nos alpes, les sombres profondeurs de nos **fjords**, et en nous quittant, vous remporterez, je l'espère, un souffle de poésie et de fraîcheur.

Aujourd'hui, je vous souhaite la bienvenue et, en formant le voeu que vos travaux soient couronnés de succès, je déclare ouvert le huitième Congrès international des Orientalistes».

Après lui, prirent la parole, M. d'Ehrenheim, président du Congrès, M. De Landberg, secrétaire général, le Baron de Kremer, délégué autrichien, le Comte Angele de Gubernatis, délégué italien, Zinoviev, délégué russe, Charles Schefer, délégué français, etc. De nombreux dons de livres furent faits à la Suède dans cette réunion: nous notons les deux volumes de Mémoires offerts par les professeurs de l'Ecole des Langues Orientales de Paris et le *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, quatre-vingts ouvrages présentés par la maison E. J. Brill de Leyde, la collection des *Sacred Books of the East* et des *Anecdota Oxoniensia*, les productions des Missionaires Jésuites de Beyrouth (Syrie), de l'American Mission Press et de l'American Bible Society de la même ville, de la Congrégation Méchithariste de Vienne; de la Society for promoting Christian Knowledge et de la British and Foreign Bible Society, de Londres; les dons de l'India Office de Londres, du Ministre de l'Intérieur des Pays Bas, du «Koninklijk Instituut voor de Taal-Land- en Volkenkunde van Nederlandsch-Indië», de la Congrégation «de Propaganda Fide», etc, etc.

Le congrès se composait de cinq sections dont la première était formée de deux sous-sections distinctes; les bureaux furent constitués de la façon suivante:

I. Section sémitique et de l'Islam.

a. Langues et littérature de l'Islam.

Présidents à tour de rôle: le Baron de Kremer, Charles Schefer, membre de l'Institut, J. de Goeje; secrétaire: Max de Berchem.

b. Langues sémitiques, autres que l'arabe; textes et écritures cunéiformes, etc.

Président: Fr. Fehr: vice-présidents: le conseiller d'état Chwolson, J. Oppert, membre de l'Institut; secrétaires: le Dr. K. U. Nijlander, P. Jensen.

II. Section aryenne.

Président honoraire: S. E. Mohsin Khân Mu'in el-Mulk; Présidents à tour de rôle: Max Müller, A. Weber, F. von Spiegel; secrétaires, C. H. R. Lanman, C. F. Johansson.

III. Section africaine, comprenant l'Egyptologie.

Président: Brugsch Pacha.

IV. Section de l'Asie centrale et de l'Extrême Orient.

Président: G. Schlegel, vice-président: H. Cordier; secrétaire: P. Boell.

V. Section de la Malaisie et de la Polynésie.

Président: H. Kern; vice-président: R. N. Cust; secrétaire: Hj. Stolpe.

Tout d'abord, les sections IV et V avaient été réunies lors d'une première séance tenue le mardi 3 septembre, à 2 h. de l'après midi et ouverte par M. H. Hildebrand. Le bureau avait été formé comme suit: Président: G. Schlegel; vice-présidents: R. N. Cust, H. Cordier; secrétaires: P. Boell, Hj. Stolpe; sur la demande de quelques membres, les deux sections ont été séparées et les bureaux constitués comme nous venous de le marquer. Ce sont d'ailleurs ces deux sections qui sont les seules qui nous intéressent ici; voici quelles étaient les questions qui étaient inscrites à leurs programmes:

SECTION. IV.

Asie Centrale et Extrême Orient.

1. *C. de Harlez.* Le Si-Ming, traité de philosophie chinoise.
2. *Paul Boell.* a) Sur la question du Chang-Ti.
3. *Paul Boell.* b) Sur l'orthographe des mots chinois.
4. S. *A. Friis.* Carte ethnographique de la population mixte du nord de la Norvège.
5. Dr. *Inouyé.* De la dissidence des philosophes chinois sur la question de la nature humaine.
6. *R. N. Cust. LL. D.* Communication on the geographical distribution of the Turki branch of the Ural-Altaic family of languages.
7. *Ch. G. Leland.* Ueber den Pidgin (Chinesisch-Englischen) Dialekt und seine Verhältnisse zu anderen Mischsprachen.
8. Prof. Dr. *G. Schlegel.* The Shui-yang or «Watersheep» in Chinese accounts from Western Asia and the Agnus Scythicus or Vegetable Lamb of the European mediæval travellers.
9. *Abr. Amirchanjanz.* Ueber die Entwicklung der Djagetai-Sprache in den letzten 5 Jahrhunderten.
10. *Léon Feer.* Professions interdites par le Bouddhisme.
11. *A. Teutsch.* Extrait du P'ong sa vadan Mu'ang-nu'a.

SECTION V.

Malaisie et Polynésie.

1. Dr. *H. Schnorr von Carolsfeld.* Ueber die linguistische Stellung der australischen Sprachen.
2. *Aristide Marre.* a) Sur la langue javanaise.
3. *Aristide Marre.* b) Sur la langue malaise.
4. *Aristide Marre.* c) Vocabulaire malais-malgache-souahili.

Ce programme a été loin d'être épuisé.

SECTION IV.

1e Séance. 3 Septembre. Le Dr. *Cust* présente une communication sur la distribution géographique de la branche turque de la famille des langues ouralo-altaïques: *Uber die geographische Verteilung des Turki-Zweiges der Ural-Altaischen Sprachenfamilie.* Ensuite M. *A. Amirchanjanz* décrit d'une façon très intéressante le développement important de la langue djagatai pendant les cinq derniers siècles. La communication de M. *Charles G. Leland*: über den Pidgin (Chinesisch-Englischen) Dialekt und seine Verhältnisse zu anderen Mischsprachen, a provoqué des observations de M.M. Cordier, Hirth et Schlegel, vieux résidents de Chine. M. Leland, auteur d'un

intéressant Pidgin-English Dictionary, n'a pas voyagé dans l'Extrême Orient, et par suite, n'a pu tirer ses renseignements que de Chinois demeurant aux Etats-Unis; son mémoire ne donne donc pas les résultats d'une expérience qui pour être fructueux, ne s'obtiennent que par suite d'un long séjour dans les différents comptoirs étrangers de Chine, du Japon, des établissements du Détroit, des Indes Néerlandaises et par un contact prolongé avec les nombreux intermédiaires, qui sous le nom de compradores, de boys et de coolies, facilitent — c'est une façon de parler, — les relations entre Européens et indigenes. Le Dr. japonais *Inouyé*, de Berlin, fait une communication sur la dissidence des philosophes chinois sur la question de la nature humaine.

2e Séance. 4 Septembre. Le professeur *O. Donner* donne des explications sur les inscriptions découvertes sur les pierres levées et sur les rochers de l'Iénissei supérieur, qui ont donné à la Société Finlandaise d'Archéologie l'idée de prendre l'initiative de recueillir ces inscriptions et de les publier dans un but scientifique. La collection de ces inscriptions n'est pas encore terminée, mais cependant elle a fourni un premier travail du plus haut intérêt que le professeur *Donner* dépose sur le bureau. M. de Vasconcellos-Abreü dépose sur le bureau, au nom de M. de Harlez, un mémoire sur le premier des livres canoniques chinois, le *Y-King* et une communication sur le *Si-ming*.

3e Séance. Jeudi 5 septembre. M. A. Amirchanjanz présente une exposition sur divers dialectes de la branche turque de la famille linguistique ouralo-altaïque.

4e Séance. Dans cette séance, le Dr. *Schlegel*, à propos du livre de M. Henry Lee sur le *Vegetable Lamb of Tartary*, lit d'après les sources chinoises le mémoire le plus importaut de la session: *the Shui-yang or «Watersheep» in Chinese accounts from Western. Asia and the Agnus Scythicus or Vegetable Lamb of the European mediaeval travellers.*

M. Henri Cordier communiqne les renseignements qu'il a recueillis sur le même sujet pour son édition des Voyages du Frère Odoric de Pordenone au XIVe siècle et le Dr. Fr. Hirth ajoute dans des termes que reproduit le *Trübner's Record*, 3e S., Vol. 1, No. 5: «that the chief value of the discovery consisted in the light it threw on the material used by Syrian manufacturers in certain textile fabrics mentioned in old Chinese records as the produce of the country of Ta-tsin. In his own researches regarding the ancient relations between China and the Roman Orient he had endeavoured to show that all the Chinese say about this industry referred to the dyeing, weaving, re-weaving, and embroidering works of the cities of Tyre, Sydon, and Berytos on the Phoenician coast, a district which in ancient commerce furnished a class of articles of equal renown to Manchester goods of our own day. Since the Chinese records, in the face of the fact that about twenty different varieties of cloth were distinguished, must be regarded as an authority supplementing the accounts of classical authors in many important respects, every clue as to the materials used must be highly welcome. Of the principal texture reaching China from the market of Ta-tsin we learn that it consisted of silk, some kind of vegetable fibre, and» the down of the watersheep». The identification of the latter with camels wool was of great interest, and it would be a good subject to be taken in hand by a connoisseur of Syrian antiquities to find out how far the information preserved in Chinese records could be supported by classical or Western Asiatic research».

Christiania. M. *Cordier* lit une notice de M. *Nocentini*, de Florence, sur un voyage récent d'un diplomate japonais à travers l'Asie, qui rappelle singulièrement la relation du Chinois *Tou Li-chen* envoyé en 1712 par l'empereur Kang-hi, pour visiter une branche de la famille tartare Tourgout, installée sur les bords de la Caspienne. M. *Cordier* a lu son propre mémoire sur *les Débuts de la Compagnie royale de Suède en Extrême Orient au XVIIIe siècle.* Cette compagnie de Suède, constituée par une charte du roi Frédéric du 14 Juin 1731, éprouva de grands désastres à son début; son premier navire, le *Frédéric-roi-de-Suède*, fut saisi à son retour (1733) par des bâtiments hollandais dans le détroit de la

Sonde; son deuxième, la *reine Ulrique-Eleonore* fut encore plus malheureux à Porto-Novo en 1733 par suite des agissements des Anglais de Madras et des Français de Pondichéry; la charte de la Compagnie de Suède, renouvelée quatre fois, et en particulier en 1806, ne fut plus continuée après 1814. M. *Paul Boell* a traité de la question du Chang-Ti et a présenté quelques observations sur l'orthographe des mots chinois.

SECTION V.

Mercredi 4 septembre. Le Dr. *Schnorr von Carolsfeld*, secrétaire de la Bibliothèque royale de Munich, présente une communication sur la géographie linguistique des langues australiennes. M. le Président *H. Kern* prend la parole pour faire une communication sur la concordance des légendes du singe et de la tortue, racontée au Japon, aux Philippines et à Java. Sa place est prise par le Vice-président et une discussion s'engage à ce sujet.

2e *Séance.* M. *P. A. van der Lith* fait une communication au sujet du Kitâb Adja'ib al Hind (Livre des merveilles de l'Inde.) Il propose quelques nouvelles données prouvant la véracité des contes que contient ce recueil de récits des navigateurs arabes et persans (288—342 de l'Hégire). Prennent part à la discussion qui s'ensuit MM. Kern et Verkerk Pistorius. — M. *Hj. Stolpe* explique quelques caractères d'un tableau d'écriture idéographique provenant de l'île de Pâques. Il montre en même temps un certain nombre de photographies d'écritures idéographiques de la même île. Les écritures sont dans la possession de l'évêque d'Axière à Tahiti. L'orateur ajoute quelques observations sur les formes de tatouement en usage à l'île de Pâques. M. Kern et d'autres membres de la section font des remarques sur ce sujet.

M. *Hjalmar Stolpe*, conservateur au Musée des Antiquités, présente un rapport au Congrès sur les collections ethnographiques faites pendant le voyage autour de la terre de la frégate Suédoise la *Vanadis* dans les années 1883—1885.

H. Cordier.

(*à continuer.*)

CHRONIQUE.

ALLEMAGNE.

Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft, 43er Band, 3es Heft. — I. Guidi: Ostsyrische Bischöfe im V, VI und VII Jahrhundert. — K. Himly: Morgenländisch oder Abendländisch? Forschungen nach gewissen Spielausdrücken.

Globus. — Jobst von Gundlach: Auf gebahnten Pfaden im fernen Osten; Auf dem Jangtsekiang von Schanghai bis Hankau.

ANGLETERRE.

Londres, après Paris et Berlin, a créé une Ecole de Langues Orientales qui se rattache d'ailleurs à plusieurs établissements déjà en existence. Le 15 oct. 1889, le prof. Robert K. Douglas a prononcé le discours d'ouverture du cours de chinois du King's College. Le Prof. Douglas, pour faciliter les études de ses élèves, vient de publier à Londres, chez Allen, *A Chinese Manual, comprising a condensed Grammar with idiomatic phrases and dialogues.*

L'Asiatic Quarterly Review de Janvier 1890 contient sur le congrès de Stockholm un article anonyme intitulé *Scholars on the Rampage.* Cet article fort sarcastique donne quelques amusantes anecdotes; je n'en retiens qu'une: »The great scholar, Brugsch Pasha, was impertinently asked why he had not brought his uniform as an Egyptian Pasha and was peremptorily requested to send for it from Berlin; when he quietly and wittily replied that he would leave at once for that capital, and send instead his uniform to the Congress." Il contient également un article de M. W. H. Wilkinson: The marriage of the Chinese Emperor.

BELGIQUE.

Revue des Questions scientifiques publiée par la Société scientifique de Bruxelles. — A. A. Fauvel: La province chinoise du Chan-toung, Géographie et Histoire naturelle.

FRANCE.

Ecole des Langues orientales vivantes. — Cette école a fait preuve d'une grande activité l'année dernière. A l'occasion du VIIIe congrès international des Orientalistes tenu à Stockholm, elle a publié deux vol. de *Recueil de textes et de traductions* par les professeurs; nous notons dans ce recueil: *Quelques observations au sujet du sens des mots chinois* **Giao chi**, nom des ancêtres du peuple annamite, par M. Des Michels; *les deux Reï et le règne du Soleil*, par Léon de Rosny; *quelques pages inédites* du Père Constant Joseph Beschi (de la Cie. de Jésus) de la mission du Maduré (1716—1746). — *Les Français dans l'Inde. Le Journal d'Anandarangappoullé* (1736—1761), par Julien Vinson; *Sourat per. oupamâ. an Malayou. Le livre des proverbes malais*, par Aristide Marre; *les débuts de la Compagnie royale de Suède dans l'Extrême Orient*, au XVIIIe siècle, par Henri Cordier; *Inscription gravée sur une stèle élevée dans la salle des exercices militaires de Kiang-tze* (Tibet antérieur), par Maurice Jametel. Outre cette publication nous avons à noter dans notre spécialité: *Esquisse de l'histoire du Khanat de Khokand*, par Nalivkine.

Par décret du 8 août 1889, M. Gabriel Devéria, consul général, secrétaire-interprête du ministère des Affaires étrangères, ancien premier interprête de la légation de France à Peking, a été nommé professeur de langue chinoise à l'Ecole des Langues orientales vivantes en remplacement de M. Maurice Jametel, décédé le 17 mai 1889.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Nous notons parmi les communications de la fin de l'année dernière: Séance du 20 sept. 1889: *une monnaie bactro-chinoise bilingue du premier siècle avant notre ère*, par M. Terrien de Lacouperie. — Séance publique annuelle du 22 nov. 1889: Le prix fondé le 26 oct. 1872 par Stanislas Julien en faveur du *meilleur ouvrage relatif à la Chine* (1500 fr.) n'a pas été décerné l'année dernière, mais le Président, M. Barbier de Meynard, dans son discours, a ajouté: «Toutefois votre Commission a cru pouvoir allouer une récompense de mille francs au Père Boucher pour son *Recueil de textes destinés à faciliter l'étude de la langue mandarinique.* Elle a jugé équitable d'accorder, au même titre, une somme de cinq cents francs à M. Terrien de Lacouperie, pour l'ensemble de ses recherches, mais en faisant cependant toute réserve sur les opinions émises par cet auteur touchant l'ethnographie, l'origine de l'écriture et des livres canoniques chez les anciens Chinois».

Trois candidats sont en présence pour le Prix S. Julien en 1890: M. Léon de Rosny, pour une traduction du *Hiao-king*, M. A. Des Michels, pour sa traduction des *Annales de l'Annam*, et M. Camille Imbault-Huart pour son grand *Cours de langue chinoise parlée.*

Sir Henry Yule, qui avait été nommé correspondant étranger, est mort le 30 déc. Nous espérons qu'une place sera réservée à un sinologue dans les pro-

chaines élections de correspondants étrangers. M. Pavet de Courteille est mort le 12 déc. Nous donnons ailleurs la biographie de ces deux savants éminents.

Nouveaux livres. — M. Camille Imbault-Huart vient de publier un Manuel de la langue Coréenne parlée à l'usage des Français.

«Les Plaisirs en Chine» sont populairement décrits par le Général Tcheng Ki-tong. (Paris, G. Charpentier & Cie. 1890.) M. D. Bellet nous a donné dans la Revue de Géographie un article sur Les voies ferrées au Japon.

JAPON.

M. Gustave Emile Boissonnade de Fontarabie, agrégé de la faculté de droit, qui avait quitté la France (oct. 1873) pour aller au Japon diriger la transformation de la législation japonaise, a été nommé, sur la demande même de ses anciens collègues, professeur honoraire de la Faculté de droit de Paris (août 1889). M. B. de F. est né à Vincennes (Seine) le 7 Juin 1825.

PAYS-BAS ET COLONIES NÉERLANDAISES.

Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam. — G. Schlegel und F. Kühnert: Die Schukingfinsternis. — De Gamĕlan te Joqjåkartå door Dr. J. Groneman, uitgegeven met eene voorrede over onze kennis der Javaansche muziek door Dr. J. P. N. Land.

Tijdschrift voor Indische Taal-, Land- en Volkenkunde. — F. A. Liefrinck: Bijdrage tot de kennis van het eiland Bali.

Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen. — Mr. J. A. van der Chijs: Nederlandsch Indisch Plakaatboek 1602—1811. Zesde Deel (1750—1754).

咽喉散 De Chineesche behandelingswijze van Keeldiphtheritis door A. G. Vorderman, stadsgeneesheer te Batavia. (Batavia, Ernst & C°. 1890).

M. le Dr. G. Schlegel, professeur de Chinois à l'université de Leide, vient d'être nommé «Officier d'Académie» par arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts en date du 14 Janvier 1889.

NÉCROLOGIE.

COLONEL SIR HENRY YULE.

Henry Yule appartenait à cette grande famille de géographes-historiens qui comptent en France depuis le dix-huitième siècle, de glorieux représentants: d'Anville, Eyriès, Walckenaer, Barbié du Bocage, Jomard, d'Avezac. Il naquit le 1er mai 1820 à Inveresk, Midlothian; son père appartenait au service de la Compagnie des Indes en qualité de major. Il partit pour les Indes en 1840 et fut immédiatement attaché au secrétariat du gouvernement; dès la fin de 1842, il publiait ses premiers mémoires dans le *Journal of the Asiatic Society of Bengal;* mais ce n'est que plus tard qu'il fut connu parmi les savants. Étant capitaine du génie, il fut, en 1855, attaché par Lord Dalhousie à la mission que dirigeait Arthur Phayre, mission chargée d'aller répondre aux compliments envoyés à Calcutta par la cour birmane; il publia sur ce voyage un ouvrage important avec ses dessins originaux [1]). De 1858 à 1862, Yule fut attaché, en qualité de secrétaire du gouvernement, à la vice-royauté des Indes, occupée alors par Lord Canning. Le mauvais état de sa santé et de celle de sa femme, ainsi que le désir de se livrer à ses études favorites, lui firent prendre de bonne heure sa retraite. Il était lieutenant-colonel lorsque, au mois de mars 1862, il rentra en Europe avec le rang de colonel honoraire. Il s'établit à Palerme, et c'est là qu'il commença ses grands travaux de géographie historique qui l'ont rendu illustre entre tous. Ce sont les relations de voyage que la Société de Géographie de Paris a publiées depuis l'année 1824 qui provoquèrent les premiers travaux de Yule; son premier ouvrage de géographie historique (1863) a en effet pour base la relation du Frère Jourdain de Sévérac, dont il traduisit le texte latin, édité par le baron Coquebert de Montbret en 1839, et qu'il enrichit de notes. Trois années plus tard, 1866, Yule publia deux vo-

1) A Narrative of the mission sent by the Governor-General of India to the Court of Ava in 1855, with notices of the country, government and people. By Captain Henry Yule, Bengal Engineers, F. R. G. S., late secretary to the envoy (Major Phayre) and under-secretary (D. P. W.) to the government of India. With numerous Illustrations. London; Smith, Elder & Co., 65 Cornhill, 1858.

lumes qui sont restés un chef d'œuvre de géographie du moyen âge, *Cathay and the way thither;* ils contiennent, entre autres, une introduction remarquable sur la Chine. Je puis en parler, car moi-même, j'ai repris une partie de ce travail, celle qui est relative à Odoric de Pordenone. C'est un travail immense [1]). Il semblerait qu'après avoir accompli une tâche pareille, l'auteur aurait pu se reposer; mais cet ouvrage n'était qu'un prélude à son édition de Marco Polo. Marco Polo a eu cette singulière destinée de mériter d'être placé parmi les grands voyageurs à côté d'Hérodote, et de devenir classique, après avoir été discuté pendant des siècles. Dans le nôtre, il a eu les plus savants interprètes: l'Italie a fourni Zurla, Baldelli-Boni, Lazari; en France, Roux a donné à la Société de Géographie (1824) le meilleur texte qui eût encore paru; l'édition de Pauthier (1867) reste classique. En Angleterre, Marsden a publié (1818) une édition des plus remarquables. Enfin, en 1871, parut le *Marco Polo* de Yule et la valeur de ce grand travail fut si bien appréciée que quatre années après, une seconde édition était nécessaire [2]). Pour cette deuxième édition, Yule s'entoura de tous les conseils possibles; il s'adressa à tous les missionnaires protestants et catholiques de l'Extrême-Orient; aussi, dans cet ouvrage, avons nous la quintessence de toute la géographie du treizième siècle en Asie. Mais Yule ne se borna point à cette publication qui aurait suffi à remplir l'existence d'un homme. Il s'était lié avec le Dr. Burnell, qui avait, en philologie, des connaissances que lui-même ne possédait point; aussi quand Burnell mourut, en 1882, ce fut Yule qu'il chargea de terminer la tâche qu'il avait entreprise et que Yule mena à bonne fin. Le travail dont il s'agit est un dictionnaire des termes anglo-indiens, de près de 900 pages à deux colonnes: on ne se figure pas le nombre des renseignements qu'on peut y trouver [3]): Mais tous ces travaux épuisèrent Yule, qui d'ailleurs avait contracté au service indien une maladie lente, mais inguérissable; le chagrin que lui causa la perte

---

1) Cathay and the way thither, being a collection of mediaeval notices of China translated and edited by Colonel Henry Yule, C. B., late of the royal engineers (Bengal). With a preliminary essay on the intercourse between China and the western nations previous to the discovery of the Cape route. London: printed for the Hakluyt Society. M.DCCC.LXVI. In two vol., in-8.

2) The book of Ser Marco Polo, the Venetian, concerning the Kingdoms and Marvels of the East. Newly translated and edited, with notes, maps, and other illustrations. By Colonel Henry Yule, C. B., late of the royal engineers (Bengal), Hon. Fellow of the Geographical Society of Italy, Corresponding Member of the Geographical Society of Paris, Honorary Member of the Geographical Society of Berlin, and of the N. China Branch of the R. Asiatic Society, etc. Second edition. London: John Murray, 1875, 2 vol. in-8.

3) Hobson-Jobson: Being a glossary of Anglo-Indian colloquial words and phrases, and of kindred terms; etymological, historical, geographical and discursive. By Col. Henry Yule, R. E, C. B., LL. D., editor of "The book of Ser Marco Polo", etc., and the late Arthur Coke Burnell, Ph. D., C. I. E., author of "The elements of south indian paleography", etc. London: John Murray, Albemarle street. 1886. [All rights reserved], in-8, pp. 870, preface, etc., XLVIII.

de sa femme vint encore aggraver son état de santé. L'année dernière, il donnait encore à la Société Hakluyt dont il était président, trois volumes de relations de voyages aux Indes: «J'aurais voulu, me disait-il, faire une troisième édition du Marco Polo»; mais, entré dans sa soixante-dixième année, il n'était plus en état d'entreprendre une œuvre pareille; il se contentait de réunir en volume ses articles les plus importants. Il y a quatre mois environ que parvint la nouvelle que Yule était plus malade; à Paris, on jugea qu'il était temps — voilà dix ans que des protestations s'élevaient contre cet oubli — de faire quelque chose pour lui. Yule était sur son lit de mort lorsqu'il reçut une lettre du Président de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, lui annonçant qu'il venait d'être nommé correspondant de cette Académie; il répondit dans un admirable télégramme à cet honneur *in extremis*, qui fut sa dernière joie. C'est le lundi 30 décembre 1889 que cet homme excellent est mort. Il a été enterré, le 3 janvier, près de sa seconde femme à Tunbridge Wells. Le même jour, l'église Saint-Jude à Kensington était trop petite pour contenir la foule venue pour assister au service funèbre. Miss Yule, qui a aidé son père dans ses derniers travaux, suivait le cercueil, accompagnée du héros de la guerre d'Abyssinie, du vainqueur de Théodoros, Lord Napier de Magdala, Connétable de la Tour de Londres, mort lui-même quelques jours après.

Henri Cordier.

PAVET DE COURTEILLE.

Abel Jean-Baptiste Marie Michel Pavet de Courteille, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Membre correspondant de l'Académie impériale des Sciences de St. Pétersbourg, Vice-Président de la Société Asiatique, Professeur de langue et littérature turques au Collège de France, officier de la Légion d'honneur, etc., etc., est mort subitement le 12 déc. 1889, en son domicile, 25 rue de l'Université, Paris, à l'âge de 69 ans. Il était né à Paris, le 23 juin 1821; petit-fils de Silvestre de Sacy, chargé de cours, puis professeur au Collége de France, P. de C. fut nommé membre de l'Institut le 14 mars 1873, en remplacement de M. de Rougé. Ses principaux ouvrages sont un *Dictionnaire turc-oriental*, 1870, gr. in-8, et les *Mémoires du Sultan Baber*, 1871, 2 vol. in-8; il avait pris part à la traduction des premiers vol. des *Prairies d'Or* de Maçoudi que M. Barbier de Meynard a seul terminée. Un des derniers ouvrages de P. de C. a été la publication et la traduction sur le manuscrit ouïgour de la Bibliothèque nationale du *Mirâdj-Nâmeh*, 1882, in-8. P. de C. qui remplissait le poste au Ministère des Affaires étrangères, de délégué près de l'École des Jeunes de Langues, était aimé de tous pour sa cordialité, sa large franchise, son érudition sûre. Il n'a pas laissé de successeur, et sa chaire au Collége de France vient d'être transformée en un cours d'Archéologie et d'Épigraphie orientales.

H. C.

PIETER ANTON TIELE.

Le 22 Janvier 1889 la mort a ravi à la science un homme qui malgré une santé extrêmement mediocre, par suite d'un accident arrivé en sa jeunesse, a déployé une activité littéraire incroyable, la liste des ouvrages et opuscules par lui publiés s'élevant à la centaine. Le docteur P. A. Tiele naquit à Leide le 18 Janvier 1834. Son père, le libraire Corneille Tiele, étant décédé en 1847, le jeune Tiele fut reçu dans la maison de son oncle P. N. Van Kampen, libraire à Amsterdam qui se chargea de son éducation et crut devoir en faire également un libraire. A cet effet il lui fit obtenir un petit emploi chez le célèbre libraire antiquaire Frederik Muller à Amsterdam. Mais après avoir travaillé un an chez lui ainsi que chez F. A. Nijhoff fils à Arnhem, il resta convaincu que le commerce ne lui allait point. Du reste son mal (il était asthmatique) ne lui permettait pas le travail actif qu'exigeait le commerce des livres, de sorte qu'il accepta le 1 Nov. 1853 le poste de Conservateur à la bibliothèque communale d'Amsterdam. Il y commença par en refaire le catalogue qui fut publié de 1856 à 1858.

Le peu d'encouragement que Tiele reçut de la part des curateurs de l'université, ainsi que la mesquinerie de la municipalité ne lui permettant point d'agrandir la bibliothèque selon ses désirs, obligea Tiele à donner sa démission le 1 octobre 1858. Il retourna au service de Fréd. Muller, où il s'occupa de faire le catalogue de 3396 pamphlets et brochures concernant l'histoire politique des Pays-bas. En 1861 il s'associa avec le libraire P. F. Bohn à Harlem. Mais toujours poussé vers la science, il quitta encore une fois le commerce des livres pour accepter le 1 Fevr. 1866 le poste de conservateur à la bibliothèque de l'université de Leide. De suite il commenca par refaire le catalogue de cette bibliothèque ainsi que celui des bibliothèques de l'état éparses dans les Muséums, cabinets et laboratoires de cette ville. Ce travail immense [1]) étant terminé, on le nomma, après la mort de M. P. J. Vermeulen, Directeur de la bibliothèque de l'université d'Utrecht, dont il entreprit de suite la réorganisation. Il en refit le catalogue et en publia aussi un catalogue systématique.

Pour la science orientale, son plus grand mérite a été la publication de la bibliographie des voyages des Hollandais aux Indes-Orientales et occidentales.

C'est son chef-d'œuvre, il a pour titre: Mémoire bibliographique sur les Journaux des Navigateurs Néerlandais réimprimés dans les collections de De Bry et de Hulsius et dans les collections hollandaises du XVIIe siècle, et sur les anciennes éditions hollandaises des Journaux de Navigateurs étrangers; la plupart en la possession de Frederik Muller à Amsterdam. — Rédigé par P. A. Tiele. Amsterdam, 1867, in-8. Voyant que ces ouvrages manquaient absolu-

---

1) Le système du Catalogue de Leide à été depuis introduit à la Bibliothèque nationale de Paris par l'administrateur général L. Delisle.

ment de critique, il se mit d'abord à apprendre l'Espagnol et le Portugais, afin d'être à même de consulter les auteurs originaux, et se mit à écrire l'histoire des Néerlandais aux Indes orientales et occidentales jusqu'à l'an 1709, précédée d'une histoire de l'établissement des Portugais aux Indes et dans l'Archipel Malais.

En 1874 il publia son grand ouvrage «De ontdekkingsreizen sedert de 15e eeuw. Vooratgegaan door een overzicht van de geschiedenis der aardrijkskundige ontdekkingen voor de Portugeezen». (Les voyages de découvertes depuis le 15e siècle. Précédé d'un coup-d'oeil sur les découvertes géographiques avant les Portugais) d'après «l'Histoire de la Géographie par M. Vivien de Saint-Martin».

En 1878 il publia dans le journal de l'Institut royal pour la Philologie, la Géographie et l'Ethnologie des Indes-orientales Néerlandaises à la Haye une série d'articles sur les Européens dans l'Archipel Malais (De Europeërs in den Maleischen Archipel) jusqu'à l'an 1623. Il publia également le 1r volume des Matériaux pour l'Histoire des Néerlandais dans l'Archipel Malais» [1]), ouvrage que sa mort a interrompu.

En 1884, il a donné l'excellente Nederlandsche Bibliographie van Land- en Volkenkunde, in-8, qui forme la première partie des Bijdragen tot eene Nederlandsche Bibliographie, uitgegeven door het Fred. Muller-Fonds.

En 1885, il continua, sur l'invitation du Colonel H. Yule, président de la Hakluyt Society à Londres, la publication des voyages de Jan Huygen van Linschoten commençée par le Dr. Arthur Coke Burnell, qui venait de mourir en 1882.

Les membres du 6e congrès des orientalistes tenu à Leyde, se rappelleront sans doute la notice qu'il y a lue sur 20 cartes de l'Archipel Malais publiées avant 1600.

Comme d'ordinaire, les mérites du savant bibliothécaire étaient reconnus depuis longtemps par le monde savant, avant que les corps savants eussent songé à lui conférer une marque publique d'estime. Ce n'est qu'en 1886, trois ans avant sa mort, que l'université d'Utrecht lui conféra *honoris causa* le diplôme de «Docteur ès lettres» qu'elle décerne d'ailleurs assez facilement à des étudiants qui ont *un peu* fréquenté les cours et *pas trop* couru les champs. Mais il s'est érigé lui-même des monuments moins éphémères.

Martinus Nijhoff, dont-il fut l'ami, lui à consacré dans le recueil de la société der Nederlandsche Letterkunde te Leiden, 1888—1889, une notice intéressante, Levensbericht van Dr. Pieter Anton Tiele.

G. Schlegel.

M. MAURICE JAMETEL.

M. Maurice-Louis-Marie Jametel, né à Montrouge, près Paris, le 11 Juin 1856, suivit à l'Ecole des langues orientales vivantes les leçons de M. le comte

1) Bouwstoffen voor de Geschiedenis der Nederlande in den Maleischen Archipel.

Kleczkowski, et, après avoir subi ses examens avec succès, il fut attaché à la légation de France à Pékin en qualité d'élève interprète (mars 1878). L'année suivante, il fut appelé à remplir par intérim les fonctions de chancelier au consulat de Canton et à gérer le consulat de Hong-Kong. A son retour à Pékin, il fut envoyé en mission sur les côtes de la Corée. Le climat de l'Extrême Orient et les fatigues résultant de ces nombreux déplacements ébranlerènt la santé délicate de M. Jametel et, sur l'avis des médecins, il dut renoncer à prolonger son séjour en Chine et revenir en Europe. Il fut nommé attaché à la chancellerie du Consulat général de Naples (1881), puis chancelier à Riga (1882). Il ne put occuper ces deux postes et il dut demander sa mise en disponibilité (1883) et se fixer à Paris afin de recevoir dans le sein de sa famille des soins de tous les instants. Le dévouement d'une mère qui surveillait avec une tendre sollicitude l'exécution de prescriptions très sévères parut raffermir la santé de M. Jametel. Il mit à profit cette amélioration pour entreprendre quelques travaux, et il fit insérer dans *l'Economiste français* et dans la *Revue de géographie* des articles sur les relations diplomatiques et commerciales des pays de l'Extrême Orient avec les principaux Etats de l'Europe. Il donna au public, en 1882, un traité traduit du chinois, *L'encre de Chine et sa fabrication*, travail que l'Academie des inscriptions et belles-lettres jugea digne du prix fondé par M. Stanislas Julien. La mort de M. le comte Kleczkowski, ayant laissé vacante la chaire de chinois à l'Ecole des langues orientales vivantes, le Ministre de l'Instruction publique, par un arrêté en date du 16 mai 1886, chargea M. Jametel de faire le cours à titre intérimaire, et un décret rendu le 23 janvier 1889 lui conféra le titre de professeur. Depuis le jour de son entrée à l'Ecole, M. Jametel s'était uniquement voué à son enseignement et il eut la satisfaction de voir plusieurs de ses élèves agrées par le Ministère des Affaires étrangères et attachés à la Légation de France à Pékin. Malgré la fragilité de sa santé et les ménagements continuels qu'elle exigeait, M. Jametel considérait l'exactitude à ses leçons comme son devoir le plus impérieux. Ses forces trahirent sa volonté. Vers la fin du mois d'avril 1889, il ressentait les premières atteintes du mal qui devait l'emporter: les progrès en furent si rapides que tout espoir de le sauver fut perdu dès les premiers jours, et le 17 mai il rendait le dernier soupir dans les bras d'une mère éplorée. Tous les professeurs et les élèves de l'Ecole se sont fait un devoir de l'accompagner à sa dernière demeure et de lui donner un témoignage public de leurs sympathies et de leurs regrets.

Liste des travaux publiés par M. Maurice Jametel.

L'épigraphie chinoise au Tibet, 1re partie. Pékin, 1880. — *L'encre de Chine, son histoire et sa fabrication.* Paris, 1882. — *La politique religieuse de l'Occident en Chine.* Paris, 1884. — *La Corée avant les traités* (*Souvenirs de voyage*). Paris, 1885. — *La Chine inconnue* (*Souvenirs d'un collectionneur*). Paris,

1886. — *Emailleurs pékinois*. Genève, 1886. — *Documents à l'usage des élèves de l'Ecole des langues orientales* (2 fascicules). Paris, 1887—1888. — *Pékin (Souvenirs de l'Empire du Milieu)*. Paris, 1887. — *Inscription commémorative du meurtre de deux ambassadeurs chinois au Tibet*. Paris, 1887. — *La métallurgie en Chine*. Paris, 1888.

Articles parus dans *l'Economiste français:*

La Corée, ses ressources, son avenir commercial (1881). — *La monnaie en Chine et le commerce européen dans l'extrême Orient* (1881). *Les douanes intérieures et le commerce étranger en Chine* (1881). — *De l'établissement d'une monnaie dans la Cochinchine française* (1882). — *Les associations en Chine* (1882). — *La nouvelle convention commerciale de* 1881 *entre la Chine et l'Allemagne* (1882). — *Le commerce de l'opium* (1882). — *La Chine et les puissances européennes: le traité de* 1881 *avec la Russie* (1882). — *Le percement de la presqu'île de Malacca et la Cochinchine française* (1882). — *Le mouvement commercial dans l'Inde anglaise en* 1881 *et la réforme douanière* (1882). — *Le Japon et les puissances européennes; la révision des traités* (1882). — *La Corée et les puissances européennes* (1882). — *Les projets de voies ferrées entre l'Europe et les Indes* (1882). — *Les débouchés nouveaux du commerce européen en Chine* (1882). — *Le commerce extérieur de la Chine en* 1881*; son présent et son avenir* (1882). — *Le Bulletin consulaire français et les* Blue-Books *anglais* (1883). — *Une nouvelle colonie anglaise en Océanie; l'île de Bornéo* (1883). — *L'industrie des transports maritimes dans l'extrême Orient* (1883). — *Le différend franco-chinois* (1883). — *Les douanes chinoises et l'Annam* (1883). *Les intérêts économiques de la France en Cochinchine* (1883). — *Le nouveau traité franco-annamite* (1883). — *Le commerce extérieur de la Chine en* 1882 (1883). — *Aperçu historique de la question du Tonkin* (1883). — *Les métaux précieux en Angleterre et aux Indes en* 1883 (1884). — *L'émancipation politique de l'Inde anglaise* (1884). — *Les intérêts économiques de la France en Chine* (1884). — *Le Ministère des Affaires étrangères et le* Foreign Office (1884). — *La France dans l'extrême Orient et le traité de Tien-Tsin* (1884). — *L'Inde anglaise en* 1884 (1885).

Histoire de la pacification du Tibet par Kien-long. (*Revue de l'extrême Orient*, T. I. 1882). — Divers articles dans la *Revue de Géographie* de L. Drapeyron, dans la *Philosophie positive*, dans la *Revue suisse*, dans le *Journal de Genève*, etc. (*Recueil de l'Ecole des Langues orientales*, 1889, I).

Ch. Schefer.

M. L'ABBÉ FAVRE.

M. l'abbé Favre, professeur de malais et de javanais, a succombé, en 1887, à la maladie dont il avait contracté le germe pendant son séjour en Malaisie.

La vie tout entière de l'abbé Favre a été consacrée à l'étude et aux rudes et périlleux travaux de l'apostolat au milieu de populations sauvages. Né le 12 Février 1812, à Janville, dans le département d'Eure-et-Loir, Pierre-Etienne-Lazare Favre se consacra dès sa jeunesse á l'état ecclésiastique. Il exerca, pendant quelques années, les fonctions sacerdotales, en se préparant à la mission vers laquelle il se sentait entraîné. Envoyé en 1842 dans l'Indo-Chine, en qualité de missionaire apostolique, il se voua à la tâche difficile et souvent dangereuse d'évangéliser les peuples de la Malaisie. Rien ne put ralentir un zèle et une activité qui lui permirent de réunir les ressources à l'aide desquelles il fonda deux missions françaises, l'une à Malacca, l'autre au milieu des tribus inhospitalières de la Péninsule malaise. C'est aussi à M. l'abbé Favre que revient l'honneur d'avoir construit les églises et fondé les écoles françaises de Malacca et de Poulo-Pinang. Les moments que M. l'abbé Favre pouvait dérober à ses travaux évangéliques étaient consacrés par lui à des études de linguistique, d'ethnographie et de géographie, et, en 1850, il faisait part du résultat de ses recherches à la Société de géographie de Paris. Bientôt, l'influence d'un climat meurtrier et les fatigues de voyages incessants dans des terres insalubres altérèrent profondément la santé de M. l'abbé Favre. Il sollicita et obtint la permission de revenir en France. Les services qu'il avait rendus à ceux de nos compatriotes qui avaient exploré l'Indo-Chine ou s'y étaient établis avaient attiré sur lui l'attention du Département des Affaires étrangères. Par une décision ministérielle rendue le 27 novembre 1860, M. l'abbé Favre fut autorisé à faire un cours pratique de langue malaise à l'Ecole des jeunes de langues de Paris. La nomination de M. Dulaurier, professeur de malais, à la chaire d'arménien près l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes permit au Ministre de l'Instruction publique de confier à M. l'abbé Favre le cours de malais et de javanais à la même Ecole (26 Février 1862). Pendant les vacances de cette année, il fut chargé d'une mission en Angleterre afin d'explorer les dépôts publics et d'étudier les manuscrits malais et javanais qui y sont conservés; l'année suivante, il se rendit dans le même but en Hollande et il fit connaître, par deux rapports, le résultat de ses recherches. Le 5 avril 1864, M. l'abbé Favre reçut le décret qui le nommait professeur titulaire. Dès ce moment, il se consacra tout entier à son enseignement et à des publications dont il avait amassé les matériaux pendant son séjour en Malaisie. Il avait fait paraître à Venise en 1863, la *Prière de saint Nersès Glaïetsi*, *patriarche d'Arménie*, traduite en malais. En 1865, il publia une relation des tribus sauvages de la péninsule malaise, de Sumatra et de quelques îles voisines, suivie du récit d'un voyage dans les Etats de Johore et de Menangkabaw: *An account of the wild tribes inhabiting the Malayan Peninsula*, *Sumatra and a few neighbouring islands with a journey in Johore and a journey in the Menangkabaw states of the Malayan Peninsula* (Paris, Imprimerie impériale), puis une *Grammaire*

javanaise (Paris, 1866), un *Dictionnaire javanais* (Paris, 1870), un *Dictionnaire malais-français* (Paris, 1875), une *Grammaire de la langue malaise* (Paris, 1876), et enfin, en 1884, un catéchisme en malais sous le titre de *Pengajaran Mesehi.* Cet ouvrage est le dernier qui soit sorti de la plume de M. l'abbé Favre. Sa santé déclinait rapidement, et il dut, au commencement de l'année 1885, confier à M. Aristide Marre le soin de continuer ses leçons. Il en reprit cependant le cours après une année d'absence, mais il dut bientôt reconnaître qu'il avait trop présumé de ses forces. Arrivé au terme de la vie, il voulut mourir debout; il fit appeler un vénérable ecclésiastique auquel l'unissaient les liens d'une ancienne et vive amitié. Il reçut de lui les dernières consolations et expira vers le milieu de la journée du 17 mars 1887. (*Recueil de l'Ecole des Langues orientales*, 1889, I).

Ch. Schefer.

BULLETIN CRITIQUE.

L'Empire d'Annam et le peuple Annamite. Aperçu sur la géographie, les productions, l'industrie, les moeurs et les coutumes de l'Annam. Publié sous les auspices de l'administration des colonies, annoté et mis à jour par J. Silvestre, Administrateur principal en Cochinchine, Professeur à l'école des Sciences politiques à Paris (Paris, Librairie Félix Alcan, 1889), in-12.

Cet ouvrage très intéressant pour la connaissance de l'Annam n'est en somme qu'une reproduction de l'*Aperçu sur la géographie* etc. *du royaume d'Annam*, inséré sans nom d'auteur au Courier de Saïgon en 1875 et 1876. Mais ce journal *officiel* n'était tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, ce qui a été la cause que l'*Aperçu* en question est presque ignoré en Saïgon, et entièrement en France et le reste de l'Europe.

M. J. Silvestre, qui a résidé lui-même longtemps en Annam, et qui était à même de juger de la grande valeur de cet *Aperçu*, a demandé et a obtenu du Sous-secrétaire d'État aux Colonies l'autorisation de pouvoir rééditer le texte primitif, texte qu'il a enrichi de notes et de notices. Seulement, comme les renseignements sur ce pays ne vont que jusqu'à l'an 1858, M. Silvestre a joint à l'ouvrage primitif un Appendice, suppléant l'aperçu primitif jusqu'à nos jours, et contenant une Histoire de l'Annam et des peuples qui l'ont successivement occupé; un article sur le cours du Mé-Kong; un aperçu de la relation de Baron touchant le Tonkin

en 1685; une description de Saïgon avant l'occupation française; une notice sur la houille au Tonquin, sur l'assiette des impôts, sur les finances de l'Annam et sur les lois militaires du code Annamite.

L'ouvrage est enrichi d'une carte de l'Annam en 1838 d'après Mgr. Taberd, évêque de la Cochinchine et du Ciampa. Nous recommandons le livre de M. Silvestre à tous ceux qui s'occupent des études Indo-Chinoises pour la foule de renseignements précieux qu'il contient.

S.

Contes Chinois par le Général Tcheng Ki-tong. Paris, Calmann Lévy, 1889, in-18 jésus.

Lorsque, il y a quelques années, le général Tcheng Ki-tong publia son petit livre «Les Chinois peints par eux-mêmes» des doutes sérieux étaient entretenus par le monde savant si ce livre n'était pas une mystification de l'un ou de l'autre sinologue.

On ne put croîre qu'un véritable Chinois eût appris la langue française tellement à fond, que non seulement il sût s'exprimer convenablement dans cette langue, mais même énoncer son dire élégamment dans un style nerveux *sui generis*. Depuis, on a bien dû reconnaître que tel était vraîment le cas, et un de mes amis Parisiens me dit un jour, en parlant de la facilité avec laquelle le général Chinois parle le Français:

«Vous savez, il est plus que Parisien, il est Boulevardier».

Nous avons donc le droit de nous féliciter que le général ait bien voulu se donner la peine de traduire en français quelques contes Chinois tirés du célèbre Recueil 聊齋誌異 *Liao-Tsai-tchi-i*, écrit par 蒲松齡 *Pou-Soung-ling*, un célèbre savant de la province de Chan-toung vers 1710.

Ce que nous regrettons dans cet ouvrage, c'est que le Général ne nous ait pas donné une traduction complête des contes qu'il a publiés, mais qu'il a plutôt fait (comme il le dit lui-même dans sa préface p. VII) une *adaptation* qu'une *traduction* proprement dite.

Or la connaissance de la langue chinoise n'est pas encore tellement avancée chez nous autres Euro-

péens, qu'une traduction faite par un Chinois même, sachant le Français comme il le sait, ne nous aurait pas été d'une utilité immense. Ensuite, le Général a donné à ses contes d'autres titres que ceux qu'ils portent dans l'original, de sorte qu'il est assez difficile de retrouver les contes publiés par lui. Nous avons pris la peine de collationner la traduction du général avec l'original, et nous donnons ici les titres adoptés par le général avec les titres correspondants Chinois ainsi que les numéros d'ordre dans l'original:

1	La voix du sang	王桂菴	N°.	215	du	Recueil	Chinois.
2	Un amour aquatique	白秋練	»	73	»	»	»
3	Un Dieu complaisant	陸判	»	17	»	»	»
4	Une femme de coeur	喬女	»	171	»	»	»
5	Un sacrifice héroique	青梅	»	107	»	»	»
6	Les pivoines enchantées	香玉	»	50	»	»	»
7	Une femme extraordinaire	俠女	»	26	»	»	»
8	Un bon ennemi	仇大娘	»	85	»	»	»
9	Le Vampire	畫皮	»	14	»	»	»
10	La maitresse légitime	恒娘	»	66	»	»	»
11	Une princesse de l'onde	羅刹海市	»	109	»	»	»
12	Chrysanthème	黃英	»	68	»	»	»
13	Un rêve réalisé	雲蘿公主	»	146	»	»	»
14	Une jeune rieuse	嬰甯	»	18	»	»	»
15	Un bonheur dans le malheur	晚霞	»	72	»	»	»
16	Malheurs dans le bonheur	張鴻漸	»	198	»	»	»
17	Un nid d'amour	鞏仙	»	119	»	»	»
18	Un enfant terrible	崔猛	»	211	»	»	»
19	L'étui merveilleux	聶小倩	»	19	»	»	»
20	La lune de miel	蓮花公子	»	133	»	»	»
21	La musique après la mort	宦娘	»	148	»	»	»
22	Flagrant délit	金生色	»	136	»	»	»

23 Avatar	珠兒	N°. 22	du	Recueil	Chinois.
24 La vie n'est qu'un rêve	續黃梁	» 80	»	»	»
25 Le perroquet	阿寶	» 29	»	»	»
26 Une avocate	辛十四娘	» 82	»	»	»

Le collationnement susdit nous a permis de comparer continuellement la traduction française du général Tcheng Ki-tong avec le texte Chinois, et nous ne pouvons que rendre hommage à l'excellente et heureuse manière dont le traducteur a rendu le sentiment de l'auteur Chinois, et à la fidélité de la traduction.

Cependant il y a ça et là quelques inexactitudes. Pag. 193, le général rend les caractères Chinois 進乳鶯部 par «on introduisit la compagnie des *Rossignols*; or le 鶯 *ying* n'est pas le rossignol, mais l'oriole (Oriolus galbula). Le nom Chinois du rossignol est 紅蕁 ou 檮藥鳥. Page 240, dans le conte de «l'Etui merveilleux», il a traduit la phrase 背地不言人 par le proverbe français «Quand on parle de la rose on voit le bouton», au lieu de «Il ne faut pas parler des gens derrière leur dos». Les équivalents du proverbe français en Chinois sont 日時不可講人、夜時不可講鬼 «Le jour ne parle pas d'hommes, «La nuit ne parle pas du diable», ou 說曹操曹操就到 Quand on parle de *Tsaou-tsaou* (célébre général, 250 de notre ère). *Tsaou-tsaou* vient de suite. En Hollande on dit: «Quand on parle du Diable on voit sa queue».

Page 253, il y a une petite méprise probablement occasionnée par le titre du conte «La lune de Miel». Les caractères 寢見一褐衣人立榻前 sont traduits par «il vit devant son lit un homme, habillé d'une robe couleur de *miel;* or 褐 signifie couleur *gris-cendrée* comme les robes de chanvre portées par les pauvres et les moines.

Nous ne comprenons pas bien l'utilité de la nouvelle transcription de la finale *n* dans les mots Chinois par *ng* comme dans Weng-jou-tchung (溫如春) au lieu de Wen-jou-tchun (p. 263); de

King (金) au lieu de *Kin*, etc.

Les sinologues français savent parfaitement qu'il faut accentuer l'*n* final en Chinois, et pour les autres lecteurs la finale *ng* dans *King* ne leur appendra point qu'il faut prononcer le mot comme *quine* avec un *e* muet.

Nous présentons ces remarques moins pour critiquer le travail du général Tcheng Ki-tong, que pour lui prouver que nous l'avons lu et comparé attentivement, en espérant qu'il continuera de faire mieux connaître ses compatriotes en Europe par sa plume élégante et légère. S.

La tunique de perles, Un Serviteur méritant, et Tang, le Kiaï-youen. Trois nouvelles Chinoises traduites pour la première fois par le Marquis d'Hervey-Saint-Denys, E. Dentu. Paris, 1889, in-18 jésus.

En 1885 M. d'Hervey St. Denys nous a donné la traduction de trois nouvelles Chinoises, traduites du recueil Chinois bien-connu 今古奇觀, intitulées «Les Alchimistes» (誇妙術丹客提金), «Comment le Ciel donne et reprend les richesses» (看財奴刀買寃家主) et «Mariage forcé» (錢秀才錯占鳳凰儔).

Il vient d'en traduire encore trois du même recueil; étant les Nos 23, 25 et 33 des anciennes éditions, et portant dans l'original les titres 蔣興哥重會珍珠衫。徐老僕義憤成家 et 唐解元玩世出奇。

La remarque «traduites pour la première fois» n'est pas tout-à-fait exacte, car, en 1870, Charles Carroll, Vice-Consul d'Angleterre à Foochow, avait déjà donné une traduction anglaise de la première de ces nouvelles dans le «Phoenix» (Vol. I, pp. 21—23) sous le titre de «The Pearl-embroidered garment». Cependant, la version de Carroll est très abrégée, ne contenant que trois pages in-quarto, tandis que celle du Marquis d'Hervey compte 121 pages in-8.

Cependant la traduction donnée par M. d'Hervey n'est également pas complête, et il y a fait de nombreuses et d'importantes coupures. P. e. dans la première nouvelle

p. 7 avant les mots «L'enfant bijou devenait un beau jeune homme», il a passé une centaine de caractères Chinois, contenant le récit comment le père de «l'enfant bijou» faisait passer en voyage son fils légitime pour son neveu *Lo* (羅) parce que le vieux *Lo* était bien plus connu des marchands de Canton que *Tsiang-Che-tse*, qui n'avait pas tant fait le commerce dans cette province. Huit lignes plus loin il passe encore quelques caractères Chinois, disant que Hing-ko était heureux que son père au moins était mort chez lui dans son lit, et n'était pas devenu un revenant de grand chemin mort en voyage.

A la page 8 il a passé un passage relatant que les parents étaient également venus faire la proposition de mariage à *Hing-ko* même, mais que celui-ci avait d'abord refusé.

A la page 9, après avoir dit que la fille du seigneur *Ouang* fut appelée San-Ko-eul 三个兒 parce qu'elle était sa 3e fille, il a passé les mots 因他是七月七日生的又喚做三巧兒 parce qu'elle était née le 7 du 7e mois, on l'appelait encore *San-Khao-eul* c'est-à-dire «La troisième Adroite», étant une allusion à l'ancienne coutume des femmes Chinoises d'enfiler des fils multicolores la nuit du 7 du 7e mois en honneur de l'astérisme 織女 ou la Tisseuse (Uranographie Chinoise, p. 495).

Ces coupures ne signifient rien quand le but que le traducteur se propose n'est autre que celui de faire connaître à l'occident les moeurs privés des Chinois au 16e siècle; mais elles sont regrettables au point-de-vue de l'élève qui ne saurait mieux apprendre le Chinois qu'en pouvant comparer le texte original avec la traduction fidèle d'un maître comme l'est M. d'Hervey St. Denys. Car, sauf la restriction que nous faisons pour les coupures et transpositions de la phraséologie originale, nous avouons que la traduction même laisse peu à désirer. En comparant sa traduction avec le texte, nous avons rencontré par-ci-par-là quelques inexactitudes, p. e. page 10 les car. 做買賣不着、只一時討老婆不着、是一世

sont traduits par lui «On fait le négoce pour un temps; on prend une femme pour la vie», ce qui ne rend pas exactement le sens du proverbe Chinois qui dit: «Une méprise (不着) dans le commerce n'est que momentanée; une méprise dans le mariage est pour la vie entière». C'est-à-dire qu'on peut se relever d'un échec dans le commerce, mais qu'on est damné pour la vie entière quand on a mal choisi en mariage; l'auteur Chinois alléguant ce proverbe parce que la femme de *Hing-ko* devient plus tard adultère.

La phrase 今日娶過門來、果然生得嬌姿豔質說起來、比他兩箇姐兒加倍標致 est peut-être un peu trop librement traduite ou plutôt paraphrasée par M. d'Hervey: «Les voeux du défunt étaient maintenant comblés au delà de ce qu'il avait espéré de son vivant; car l'épousée surpassait encore ses soeurs, et par la délicatesse de son gracieux visage, et par les perfections cachées qui se laissaient très bien deviner» (pag. 11).

Nous ne retrouvons non plus «les projets de voyage s'évanouissant dans un *baiser passionné*» (p. 13) dans le texte 兩下悽惨一塲、已丟開了 «après s'être lamentés un temps, il abandonnait (encore ses projets de voyage)».

Dans la prédiction du devin (p. 22) par la faute d'une interponctuation incorrecte, le traducteur fait dire au devin exactement le contraire.

Le texte dit: 行人在半途。金帛于箱有。風波一點無。青龍屬木。木旺於春。立春前後已動身了 «Le voyageur est à moitié chemin. Dans ses coffres se trouvent de l'or et de la soie; *et il n'y a pas la moindre contrariété* (le moindre obstacle). Le dragon vert appartient à l'élément *bois*; le bois fleurit au printemps; avant et après le commencement du printemps il s'agite déjà».

M. d'Hervey traduit (p. 22): «Le femme est informée que son mari doit revenir prochainement, et qu'il rapporte en abondance l'or et la soie. *Un petit obstacle est sur son chemin; mais la figure du bois*

qui arrive ensuite dénote qu'il en triomphera sûrement [1]). Sous l'influence du dragon vert, le bois revit à la seconde lune».

L'expression «Le dragon vert appartient à l'élément bois, ou ressort de la planête Jupiter (木星) est astrologique. Le Tcheou-li dit: «La planête de l'année, Jupiter (木) se réunit à l'Orient»; elle est l'image ou le symbole du Dragon vert (歲星木會在東方、爲青龍之象。Vide 周禮、春官、保章氏疏).

Le distique à la page 35: «Avant que la ville ne soit prise, Un arc de triomphe est déjà bâti», ne se trouve pas dans mon édition. J'y trouve le distique: 未曾滅項興劉、先見築垣拜將 «Avant d'avoir défait *Hiang-yü*, et élevé *Lieou-pang* [2]), on le voit d'abord bâtir un mur et saluer le général»; voulant dire que Ta-lang salua d'abord la dame *Sié* comme «général» avant d'accomplir la défaite de la femme de *Hing-ko*.

Immédiatement après le narrateur continue: 當日無話。到次日陳大郎穿了一身齊整衣服 etc. «Nous n'avons rien à mentionner pour ce jour; mais le lendemain *Tchin-Ta-lang*, revêtu d'un costume correct« etc. M. d'Hervey traduit: «Des paroles on passe à l'action, quand l'heure en est venue. L'amoureux a revêtu ses plus beaux habits» etc.

Un peu plus bas il est dit que Madame *Sié* arrive portant «une boite tressée de cordon-de-bambou» 篋絲箱兒; il faut trop d'imagination pour reconnaître dans cette boîte d'un matérial aussi léger quoique fort «la grande boîte à double cadenas» de la traduction de M. d'Hervey.

Page 55 de la traduction «Ne

1) Nous soulignons.

2) Il est ici question de *Han-sin* à qui *Lieou-pang* devait le trône de la Chine. C'est lui qui a défait Hiang-yü à *Kai-hia*, et c'est après cette défaite que *Hiang-yü* se suicida. *Han-sin*, quoique prince, était si pauvre qu'une vieille pauvre femme lui donna par temps à manger. Etant devenu plus tard Prince de Thsou, il retourna immédiatement auprès de la vieille pour lui porter 1000 tail. (Mailla, Histoire générale de la Chine, II, pp. 454—483; Mayers, Chinese Reader's Manual, Nos 156, 165 and 414.

dois-je pas craindre d'abuser des grandes bontés de madame? Si réellement je croyais ne pas l'importuner en acceptant son offre, dès ce soir je ferais apporter mon lit» correspond au texte 不嫌蒿滔、老身慣是插相知的、只今晩就取鋪陳過來 etc.

Nous regrettons que le savant traducteur n'ait donné ici pour l'édification de l'élève une explication de l'expression 蒿滔 *hao-t'o*, qui du reste ne se trouve dans aucun dictionnaire. Le *Hao* ou l'Abratone est, selon *Yen-tsze* 晏子, la plus haute des plantes (蒿草之高者也) et qui, par conséquent, est gênante quand elle encombre les routes; de là que le car. *hao* est souvent employé au lieu du car. 耗 *hao* «nuire» p. e. dans le 楚語: 使民蒿焉. Le car. 滔 signifie «déborder, outrepasser», et l'expression *hao-t'o* veut donc dire gêner, importuner. La vieille dit: «Si vous ne prenez pas en mauvaise part l'embarras que cela vous causera, je suis, quant à moi, accoutumée à lier connaissance (慣是插相知的) etc.

Après le proverbe à la pag. 71: «Il n'est repas de noce dont on ne voie la fin» (天下無不散的筵席) l'auteur Chinois place le distique suivant: 纔過十五元宵夜、又是清明三月天 «A peine la 15e nuit (du 1r mois) de la fête des lanternes est-elle passée, que voila déjà arrivés les jours de la fête *Tsing-ming* (fête des tombeaux) de la 3e lune». M. d'Hervey, qui a tout-à-fait transposé ici la phraséologie de l'auteur Chinois, dit (p. 72) que *Ta-lang* parla tristement, dans la nuit du *quinzième jour de la troisième lune* [1]), de l'absolue nécessité de retourner chez lui.

Le quatrain intercalé par l'auteur après la séparation des amants

昔年舍恨別夫郎
今日悲啼送小年
堪恨婦人多水性
招來野鳥勝文鸞

est traduit par M. d'Hervey:

«D'abord, ce fut pour le mari qu'on
versa des larmes;

1) Nous soulignons.

«Aujourd'hui c'est l'amant qui les fait couler.
«Il est triste qu'une femme ait tant de larmes à répandre,
«Triste aussi qu'elle pleure l'amant, plus amèrement peut-être que le mari».

Nous traduisons:

«L'année dernière c'est à regret qu'elle se sépara de son mari,
«Et aujourd'hui c'est en se lamentant qu'elle congédie son jeune homme.
«Il est triste de voir une femme aussi inconstante
«Appeler un oiseau sauvage pour supplanter le phénix bariolé».

L'expression 水性 *litt.* «avoir la nature de l'eau», signifie être inconstant, variable, comme l'est l'eau. Souvent on rencontre l'expression 水性楊花 «la nature de l'eau, et la fleur de tremble» c'est-à-dire inconstant et spécieux [1]). L'expression est basée sur la maxime Chinoise suivante [2]) 人性如水。水一傾則不可復。

La nature de l'homme est (changeable) comme l'eau; l'eau une fois versée ne peut retourner.

Nous avons le distique français:

«Souvent femme varie,
«Bien fol qui s'y fie».

Dans la cinquième nouvelle du 今古奇觀 nous lisons (卷 5, fol. 10 dorso de l'ancienne édition) 孫富道。自古道、婦人水性無常。况烟花之輩少眞多假. Soun-fou disait: «Depuis longtemps on l'a dit: ««Les femmes ont la nature de l'eau et sont inconstantes»»; de plus, il y a parmi les courtisanes peu de sincères et beaucoup de fausses».

M. d'Hervey a cru que 水性 voulait dire une «nature Larmoyante (aquatique)» et a traduit: «Il est triste qu'une femme ait tant de larmes à répandre».

Le dernier vers blâme la dame de ce qu'elle ait appelé un étranger libertin à supplanter son honnête mari; et ne dit rien de pleurer un mari ou un amant.

Fol. 19 on lit: 陳大郎道。不瞞兄長說。小弟與

1) Wells Williams, Syllabic Dict. o. t. Chin. language, page 782, I.

2) Voir Davis, Chinese maxims N°. 45.

他有些瓜葛 Tchin-Ta-lang dit: «Je ne veux pas tromper mon frère aîné; votre frère cadet (moi) a avec elle (c.-à-d. la femme de Hing-ko) une petite liaison» [1]).

M. d'Hervey traduit: «— Par simple précaution, que mon frère aîné me pardonnera, repliqua Ta-lang. Eh bien! donc, je lui dirai sincèrement comment cette tunique est venue en ma possession».

Fol. 19 l'auteur énumère ce que *Hing-ko* trouva dans le paquet que Ta-lang lui avait remis pour le porter à Madame Sié. D'abord une écharpe de gaze de soie rose-pêche, ensuite 又有個紙糊長匣兒、內有羊脂玉鳳頭簪一根 il y avait encore une longe boîte revêtue de papier dans laquelle se trouvait une épingle de cheveux à tête de phénix en jade (couleur) graisse de mouton.

En parcourant l'article jade 玉 dans l'utile Encyclopédie 格致鏡原 nous trouvons énumérés les différents noms que le jade porte selon sa couleur, entre autres le 羊脂璔 ou jade de graisse de mouton, mentionné dans le Ta-yoh de Mih-tsze (墨子大藥有羊[2]) 脂璔).

Par une méprise inexplicable, M. d'Hervey a traduit l'adjectif 羊脂 (couleur) graisse-de-mouton par «du savon parfumé».

Après la lettre de répudiation de Tsiang-Hing-ko (fol. 20 dorso) le passage est reproduit dans ces termes: 書中又包着一條桃紅汗巾、一枝打折的羊脂玉鳳頭簪 «dans la lettre se trouvaient enfermées une écharpe couleur rose-pêche ainsi qu'une épingle de cheveux à tête de phénix en jade (couleur) ««graisse de mouton»» brisée».

M. d'Hervey (p. 84) a paraphrasé simplement: «A cet acte étaient joints, dans une grande enveloppe, les objets que l'amant avait confiés aux bons soins du mari».

Pag. 81 M. d'Hervey dit qu'il (Hing-ko) ramassa l'épingle brisée,

---

1) W. Williams, Syllabic. Dict. o. t. Chin. Language, p. 466, I 有瓜葛 there is some connection between them; I have an understanding with him.

2) L'Encyclopédie porte par erreur 水脂 au lieu de 羊脂.

la remit dans la boite avec l'écharpe et le savon, et promit des récompenses aux bateliers pour aller vite». Je ne trouve dans l'auteur Chinois rien qui se rapporte à ce savon; il dit seulement: 便收拾起簪兒和汗巾做一包收拾、催促開船 «Ensuite il ramassa l'épingle brisée ainsi que l'écharpe, dont il fit un paquet: puis il pressa le départ du bateau».

Après le second mariage de Hing-ko avec la veuve de Ta-lang une reconnaissance eût lieu, amenée par la tunique de perles, et Hing-ko demande à sa femme si son mari défunt ne s'appelait pas Tchin-Ta-lang, surnommé Tchin-chang? N'avait-il pas le teint pâle, point de barbe, et des ongles très longs à la main gauche? (白淨面皮、沒有鬚、左手長指甲的麼). M. d'Hervey traduit au lieu de «point de barbe», «la barbe très fine», ce qui rendrait la reconnaissance très difficile.

Fol. 27 dorso le juge dit: 不見貼骨傷痕、兇身怎肯伏罪 «S'il ne voit pas les traces des blessures sur les os, comment le meurtrier voudra-t-il confesser son crime?».

M. d'Hervey traduit (p. 113): «C'est sur les os que les coups mortels apparaissent. Comment l'accusé se soumettrait-il au simple examen superficiel que je pourrais faire».

Il est question ici de confronter l'accusé avec les preuves produites par l'autopsie du cadavre, sans laquelle il était impossible de constater l'homicide.

Nous ne pousserons pas plus loin notre examen; le peu d'exemples que nous venons de citer prouvent suffisamment que la traduction de M. d'Hervey n'est pas aussi exacte et littérale que nous avions le droit d'attendre d'un sinologue aussi distingué; et l'élève qui voudra profiter de cette traduction pour se rendre compte du texte Chinois, sera surtout désappointé. Nous sommes parfaitement convaincus que M. d'Hervey aurait pu faire une traduction scrupuleusement exacte, et nous ne pouvons donc attribuer ces inexactitudes qu'à une traduction faite trop à la hâte.

S.

BIBLIOGRAPHIE

des principaux ouvrages, articles de revues, mémoires de sociétés savantes, etc., parus pendant l'année 1889

DRESSÉE

PAR

HENRI CORDIER [1]).

Chine.

GÉOGRAPHIE.

— Changchow, the Capital of Fuhkien in Mongol Times. By Geo. Phillips, F. R. G. S., H. B. M. Consul, Fuchau. (Read before the Society 19th November 1888). (*Jour. C. B. R. A. S.*, XXIII, N. S., N°. 1, 1888, pp. 23/30).

— The Porcelain Pagoda of Nanking. Translation of the Historical portion of a Pictorial sheet engraved and published by the Buddhist High Priest in charge of the Pao-ên Temple. By H. E. Hobson. (Read before the Society 19th November 1888.) (*Jour. C. B. R. A. S.*, XXIII, N. S., N°. 1, 1888, pp. 31/38).

— The Bore of the Tsien-tang Kiang (Hang-chau bay). By Commander Moore, R. N., H. M. S. «Rambler». *Jour. C. B. R. A. S.*, XXIII, N. S., N°. 3, 1888, pp. 185/247).

GOUVERNEMENT.

— The Sources of Revenue and the Credit of China. A lecture delivered, on 15th April, 1887, before the central association for commercial geography, etc., in Berlin, by A. H. Exner. (*China Review*, XVII, N°. 5, 1889, pp. 276/291).

JURISPRUDENCE.

— Chinese Law. Translations of leading cases. By J. W. Jamieson. (*China Review*, XVIII, N°. 1, 1889, pp. 33/36).

— Chinese Law. Extracts from the *Ta-ching Lu Li*. By J. W. Jamieson. (*China Review*, XVIII, N°. 2, 1889, pp. 118/124).

— Chinese Law on the Ownership of Church Property in the Interior of China. By Rev. Gilbert Reid, M. A. (*Chinese Recorder*, Sept. 1889, pp. 420/426, *Ibid.*, Oct. 1889, pp. 454/460).

HISTOIRE.

— Ch'in Shih Hwang-ti, premier souverain de la dynastie des Ch'in, fondateur de l'empire chinois. Episode de l'histoire de la Chine par le Dr. James Legge (Suite). (*Le Lotus*, Janv. 1889, pp. 39/62).

— Origin from Babylonia and Elam of the early chinese civilisation. A summary of the Proofs. By Terrien de Lacouperie. (*Babylonian and Oriental Record*, III, N°. 3, Feb. 1889, pp. 62/69, *ibid.*, N°. 4, March 1889, pp. 73/91, *ibid.*, N°. 5, April 1889, pp. 97/110, *ibid.*, N°. 6, May 1889, pp. 129/141,

1) Cette bibliographie paraîtra tous les ans. Les ouvrages marqués d'un * sont ceux que nous n'avons pas vus.

ibid., N°. 7, June 1889, pp. 150/164, *ibid.*, N°. 8, July 1889, pp. 185/192, *ibid.*, N°. 10, Sept. 1889, pp. 217/223).

— The Deluge-tradition and its Remains in ancient China. By Terrien de Lacouperie. (*Babylonian and Oriental Record*, IV, N°. 1, Dec. 1889, pp. 15/24).

— Muh-tʻien-tsze chuen, or narrative of the Son of Heaven [posthumously called] Muh. Translated by E. J. Eitel, Ph. D. (*China Review*, XVII, N°. 4, 1889, pp. 223/240, *ibid.*, N°. 5, pp. 247/258).

— Fan Wen Chen Kung. (*Chinese Recorder*, July 1889, pp. 316/327).

RELIGIONS.

— La religion en Chine — A propos du dernier livre de M. A. Réville par M. de Harlez. — (Extrait du «Magasin Littéraire et Scientifique».) Gand, Typographie S. Leliaert, A. Siffer & Cie, 1889, br. in-8°, pp. 33.

— The Religious Festivals of the Cantonese. A brief sketch of the origin, development, and influence on the people of the most popular of the religious festivals of the Cantonese. By Rev. C. Bone. (*Chinese Recorder*, August 1889, pp. 367/371, *Ibid.*, September 1889, pp. 391/403).

— Life and Writings of the God of Literature. (*Chinese Recorder*, Sept. 1889, pp. 411/420, *ibid.*, Oct. 1889, pp. 439/449).

BOUDDHISME.

— A Buddhist Repertory in Sanscrit, Tibetan, Mandchu, Mongol and Chinese. By C. de Harlez. (Suite.) (*Babylonian and Oriental Record*, III, N°. 3, Feb. 1889, pp. 69/72, *ibid.*, N°. 5, April 1889, pp. 116/118, *ibid.*, N°. 6, May 1889, pp. 143/144, *ibid.*, N°. 9, August 1889, pp. /215, *ibid.*, N°. 10, Sept. 1889, pp. 232/239, *ibid.*, N°. 12, 1889, pp. 275/282).

— A Life of the Buddha: translated from the *Pʻu-yao King*, by the late Prof. Dr. S. Beal. (Suite). (*Babylonian and Oriental Record*, III, N°. 12, Nov. 1889, pp. 265/274, *ibid.*, IV, N°. 1, Dec. 1889, pp. 12/15).

— The marvellous Genealogy of Hsuen Tseng. By G. Taylor. (*China Review*, XVII, N°. 5, 1889, pp. 258/265).

— Is Buddhism a Preparation for Christianity? By Dr. W. A. P. Martin. (*Chinese Recorder*, May 1889, pp. 193/203).

— The Contrast between Buddhism and Christianity. By Sir Monier M. Williams, K. C. I. E., D. C. LL. D., Boden Professor of Sanskrit in the University of Oxford. (*Chinese Recorder*, Oct. 1889, pp. 461/468).

— Le Bouddhisme en 1889. Par Ph. Ed. Foucaux, M. T. [*Catéchisme bouddhique* ou Introduction à la doctrine du bouddha Gotama. Extrait, à l'usage des Européens, des livres saints des Bouddhistes du Sud et annoté par Soubhadra Bhikshou. Paris, (Ernest Leroux éditeur) 1889. In 12 elz.] (*Le Lotus*, Juillet 1889, pp. 146/150).

MISSIONS CATHOLIQUES.

— History of the Churches of India, Burma, Siam, the Malay Peninsula, Cambodia, Annam, China, Tibet, Corea, and Japan, entrusted to the Society of the «Missions étrangères». By E. H. Parker. (*China Review*, XVIII, N°. 1, 1889, pp. 1/33).

— Early Chinese Testimony to Matteo Ricci. By the Right Rev. G. E. Moule. (*Chinese Recorder*, Feb. 1889, pp. 81/83).

— Notes on the Roman Catholic Terminology. By Rev. G. L. Mason. (*Chinese Recorder*, August 1889, pp. 352/354).

— Catholic Missions in China. By Hugh P. McElrone. (*Chinese Recorder*, Dec. 1889, pp. 549/553).

MISSIONS PROTESTANTES.

*New list of Missionaries in China, Korea, and Siam. Corrected to March, 1889. Shanghai, 1889, in-8.

— The New Testament in Chinese. By H. (*Chinese Recorder*, April 1889, pp. 147/150, Suite), *Ibid.*, June 1889, pp. 263/267, *Ibid.*, July 1889, pp. 311/316, *Ibid.*, August 1889, p. 374).

— The Life and Letters of Samuel Wells Williams, LL. D. Missionary, Diplomatist, Sinologue. By his son Frederick Wells Williams. — New-York and London, G. P. Putnam's Sons, The

Knickerbocker Press, 1889, in-8, pp. VI—490. Portrait.

Notices: by Thomas W. Pearce, *China Review*, 1889, N°. 4, pp. 198/205. — *Chinese Recorder*, June 1889, avec le portrait de l'auteur.

— Missionary Organization in China. By A. Williamson, L L. D. A paper read before the Chefoo Missionary Association on 3rd September, 1888. (*Chinese Recorder*, Jan. 1889, pp. 18/26, *ibid.*, Feb. 1889, pp. 72/81).

— Chinese Methodist Episcopal Mission of California. Conference. By Mrs. S. L. Baldwin. (*Chinese Recorder*, April 1889, pp. 173/175).

— The Difficulties of Intercourse between Christian Missionaries and Chinese Officials. By the Rev. Gilbert Reid. (*Chinese Recorder*, May 1889, pp 209/216).

— Lieutenant Wood on Missionaries in China. By the Rev. S. L. Baldwin, D. D. (*Chinese Recorder*, Nov. 1889, pp. 507/513).

— The Early Dutch Mission in Formosa. By Rev. W. Campbell, F. R. G. S. (*Chinese Recorder*, March 1889, pp. 114/120).

Réimp. du *Presbyterian Messenger*.

— The Gospel of St. Matthew in Formosan (Sinkang Dialect) with corresponding versions in Dutch and English edited from Gravius's edition of 1661. By Rev. Wm. Campbell, M. R. A. S., English Presbyterian Mission, Taiwanfoo. London, Trubner & Co., MDCCCLXXXVIII, in-4. pp. XVI + ff. 87.

MISSION RUSSE.

— The Archimandrite Palladius. A biographical notice. By W. A. P. M. (Pearl Grotto, near Peking, 6th August, 1889). (*Chinese Recorder*, Oct. 1889, pp. 449/454).

ISLAMISME.

— Mohammedanism in China. By Rev. H. V. Noyes. (*Chinese Recorder*, Jan. 1889, pp. 10/18, *Ibid.*, Feb. 1889, pp. 68/72).

— Deux insurrections des Mahométans du Kan-sou (1648—1783). Récit traduit du chinois, par M. Camille Imbault-Huart, consul honoraire (*Journal Asiatique*, 8e série, XIV, 1889, N°. 3, pp. 494/525).

PHILOSOPHIE. — LIVRES CLASSIQUES.

— Čiňana Konfucia život a nauka. Napsal Dr. Rudolf Dvořák. I. *Život Konfuciův.* V Praze. J. Otty. 1887. — II. *Nauka Konfuciova.* J. Otty, 1889, 2 vol. in-8.

— Metrical Translations from the Shi King. The 'Shang Min' decade of Part III. By W. Jennings. (*China Review*, XVII, N°. 4. 1889, pp. 216/223). The first seven odes of the 'Tang' decade of Part II. (*Ibid.*, XVII, N°. 5, pp. 265/276).

— *I-li*, le plus ancien rituel de la Chine, son contenu et extraits, par M. C. de Harlez. (*Journal Asiatique*, 8e série, XIII, N°. 2, 1889, pp. 229/270).

— Le texte du Tao-Teh-king et son histoire par M. Léon de Rosny. (Biblioth. Ecole Hautes Etudes, *Sciences religieuses*, I, 1889, pp. 323/340).

— The Life and Teachings of Lao-tse. By Georg von der Gabelentz, professor of eastern asiatic languages at the university of Leipzig. (*China Review*, XVII, N°. 4. 1889, pp. 189/198).

— The Style of Chuang-tsi, by Georg von der Gabelentz, professor of eastern asiatic languages at the university of Leipzig. (*China Review*, XVII, N°. 5, 1889, pp. 292/298).

— The Life and Times of Chwang ts'z. Chwang tsŭ Mystic, Moralist and Social Reformer. Translated by Herbert A. Giles. H. B. M's Consul at Tamsui. London, Bernard Quaritch, 1889.

Notice par T. W. Kingsmill, *China Review*, XVIII, 6, 1889, pp. 305/310.

— A Guide to true vacuity. By Yuen-Yang-tsze. Translated by G. E. Moule, D. D. Read in abstract before the Society 22nd October 1888. (*Jour. C. B. R. A. S.*, XXIII, N. S., N°. 1, 1888, pp. 9/22).

— Translation of the Nü Len Nü. Written by Song Zah-chao. By Mrs A. S. Parker. (*Chinese Recorder*, April 1889, pp. 150/158).

— La Siao-hio ou Morale de la jeunesse avec le commentaire de Tchen-siuen. Traduite du Chinois par C. de Harlez. Paris, Ernest Leroux, 1889, gr. in-4°. pp. 368.

Forme le tome XV des *Annales du Musée Guimet*.

INDUSTRIES DIVERSES.

— La Chine et ses ressources industrielles par A. A. Fauvel, Ancien fonctionnaire des douanes impériales chinoises. Bruxelles, imprimerie Polleunis, Ceuterick et de Smet, — 1889, br. in-8, pp. 55.

Extrait de la *Revue des questions scientifiques*, juillet 1889.

— On the Management of Silk-worms. A translation from the Chinese of Tsou Tsu-t'ang. By Robert Kliene (*China Review*, XVIII, N°. 2, 1889, pp. 67/81).

ART MILITAIRE.

— *Luh-ying-tchi li.* — Les Réglements militaires de l'empereur Kia-King, par M. de Harlez. (*Journal Asiatique*, 8e série, XII, N°. 1, 1889, pp. 80/111).

BEAUX-ARTS.

— Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts publiée sous la direction de M. Jules Comte. — *L'art chinois* par M. Paléologue, secrétaire d'ambassade. Paris, Maison Quantin, in-8, pp. 320.

LANGUE.

*G. Schlegel. — Nederlandsch-Chineesch Woordenboek met de transcriptie der Chineesche Karakters in het Tsiang-tsiu-dialekt, Letter V tot en met Z. Leiden, E. J. Brill, in-8. 1889.

*Rev. A. Sydenstricker. — A New Book for the Use of Learners of the Language. Being an Exposition of the Construction and Idioms of Chinese Sentences as found in the Colloquial Mandarin. Shanghai, 1889, in-8. pp. 88.

— A Chinese Manual, comprising a condensed Grammar with idiomatic Phrases and Dialogues. By Robert K. Douglas. London, W. H. Allen, 1889, pet. in-8. pp. XII—376.

— Le non-monosyllabisme du Chinois antique, l'écart entre les langues écrite et parlée d'aujourd'hui et l'histoire de la langue écrite par Terrien de Lacouperie..., Paris, Ernest Leroux, 1889, br. in-8. pp. 15.

— Manuel de la langue chinoise écrite destiné à faciliter la rédaction des pièces dans cette langue par Abel Des Michels, professeur à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes. Paris, Ernest Leroux, 1888, gr. in-8°. pp. XVI—439.

— Méthode pour apprendre les principes généraux de la langue chinoise à l'usage des élèves européens par Richard Laming, Ancien Professeur au collège de Chang-Haï, Chine — Ancien Elève de l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de l'Association internationale de Professeurs: Institut Rudy — Professeur de français de la Mission Chinoise à Paris. — Paris, Ernest Leroux, 1889, in-12. pp. VIII—132.

— Index des mots sanscrits-chinois contenus dans les deux chapitres d'I-tsing, par M. Ryauon Fujishima. (*Journal Asiatique*, 8e sèrie, XIII, N°. 3, 1889, pp. 490/496).

— The ancient relation between the Japanese and Chinese Languages and peoples. By E. H. Parker. (*China Review*, XVIII, N°. 2, 1889, pp. 82/117).

— The English Language in Chinese Educational Work. By C. D. Tenney, M. A. (*Chinese Recorder*, Oct. 1889, pp. 469/471).

— Bad language. By G. M. H. Playfair. (*China Review*, XVII, N°. 4, 1889, p. 240).

— Cours éclectique graduel et pratique de langue chinoise parlée par C. Imbault-Huart, consul honoraire. Tome III. — Conversations (Traductions et notes). Peking, typ. du Pei-t'ang, 1889. Gr. in-4. pp. X—451.

*— Essays on the Chinese language by T. Watters. Shanghai, 1889.

LITTÉRATURE.

— Budget of historical Tales. Exemples of foresight. By R. W. Hurst. (Suite). (*China Review*, XVII, N°. 4, pp. 205/212).

— The Willow Lute, a chinese drama in five acts. By W. Stanton. (*China Review*, XVII, N°. 6, 1889, pp. 311/330).

— La tunique de perles, un serviteur méritant, et Tang le Kiaï-youen. Trois nouvelles chinoises traduites pour la première fois par le Marquis d'Hervey-Saint-Denys, Membre de l'Institut. Paris, E. Dentu, 1889, in-12. pp. VIII—247.

BIBLIOGRAPHIE.

G. Schlegel, Catalogue d'une petite collection importante de livres chinois en vente chez E. J. Brill. — Leide, E J. Brill, 1889, br. in-8. pp. 11, papier de Chine.

MOEURS ET COUTUMES.

— Catalogue de différentes Collections Ethnographiques provenant de la Chine et appartenant à la maison E. J. Brill à Leide, br. in-8. pp. 51.

JEUX.

— Chinese Chess. By Z. Volpicelli. (*Jour. C. B. R A. S.*, XXIII, N. S., N°. 3, 1888, pp. 248/284).

FOLK-LORE.

— Chan-Haï-King. Le Livre des Montagnes et des Eaux, antique géographie chinoise, traduite pour la première fois sur le texte original par Léon de Rosny. (*Le Lotus*, Avril 1889, pp. 65/93, *ibid.*, Juillet 1889, pp. 167/191).

— Prolegomena to the *ShanHaiKing*, translated from original sources by E. J. Eitel, Ph. D. (Tubingen). Inspector of Schools, Hongkong. (*China Review*, XVII, N°. 6, 1889, pp. 330/348).

— The Tartarian-Lamb. By E. H. Parker. (*China Review*, XVII, N°. 4, 1889, pp. 240/241).

— Les Chinois et les médecins. Par le Général Tcheng Ki-tong. (*Revue des traditions populaires*, Mars 1889, pp. 144/145).

— Les femmes chinoises. Par le Général Tcheng Ki-tong. (*Revue des traditions populaires*, Juillet 1889, pp. 399/401).

VOYAGES.

— Curiosités historiques et littéraires. — Sir John Maundeville. Par Emile Montégut. I. L'homme et le Conteur. (*Revue des deux Mondes*, 15 nov. 1889, pp. 277/312). — II. Le Philosophe. (*Ibid.*, 1er déc. 1889, pp. 547/567).

— De Chang-hai à Brindisi par Calcutta et Aden par Dr. Anger. (*Revue française*, V, févr. 1887, VI, août, X, 1er Nov. 1889, 15 Nov. 1889).

— Le Pei-ho et Tientsin. Par Paul Delaroche-Vernet, Membre du Groupe d'histoire et de diplomatie. (*Annales de l'Ecole des Sciences Politiques*, 15 Oct. 1889, pp. 687/693).

— A Trip from Kiukiang to the Lushan hills. By J. Neumann. (*China Review*, XVII, N°. 4, 1889, pp. 212/216).

*— China. Skizzen von Land und Leuten, mit besonderer Berücksichtigung kommerzieller Verhältnisse von A. H. Exner, vormaligem Delegierten der deutschen Bank im deutschen Eisenbahnkonsortium für China. Illustrirt. Leipzig, T. O. Weigel Nachfolger, 1889.

RELATIONS ÉTRANGÈRES.

— Historical Landmarks of Macao. By Rev. J. G. Thomson, M. D. (*Chinese Recorder*, XX, suite du Vol. XIV).

— The Chinkiang Riot. By Rev. R. T. Bryan. (*Chinese Recorder*, March 1889, pp. 129/132).

— Zur Geschichte des Orienthandels im Mittelalter. Von Dr. Friedrich Hirth. (*Globus*, Bd. LVI, 1889, N°. 14, pp. 209/211, *Ibid.*, N°. 15, pp. 236/239).

— Contributions to the history of ancient oriental Trade. A Lecture delivered before the Geographical Society at Berlin. On 8th December, 1888, by Dr. Friedrich Hirth. (*China Review*, XVIII, N°. 1, 1889, pp. 41/54).

—Wissenschaftliche Rundschau. Friedrich Hirth's sinologische Forschungen. Von Karl Himly. (*Münchner Neueste Nachrichten*, 26 u. 29 Oktober 1889).

— Les Débuts de la Compagnie royale de Suède dans l'extrême Orient au XVIIIe siècle, par Henri Cordier. (*Recueil de l'Ecole des Langues Orientales*, 1889, II, pp. 301/343).

— Chinese Account of the French attack upon Pagoda Anchorage. Translated by E. H. Parker. (*China Review*, XVIII, N°. 1, 1889, pp. 39/40).

— *Sinicae res* — Les délimitations de frontières et les traités avec la Chine. Paris, librairie militaire de L. Baudoin et Cie, 1889, br. in-8. pp. 51.

— La Société étrangère en Chine. Par A. A. Fauvel, Ancien fonctionnaire des Douanes chinoises (Extrait de *Samedi-Revue*). — Paris, Imprimerie de la société de typographie, Noizette, directeur — 1889, br. in-12. pp. 35.

— Сборникъ договоровъ Россіи съ Китаемъ. 1689—1881 гг. St.-Pétersbourg, 1889, gr. in-4. pp. 270 + 2 ff. prél. et 1 f. à la fin. n. c.

DIVERS.

— The Blind in China. (*Chinese Recorder*, May 1889, pp. 218/222).
D'après *The Missionary Review of the World.*

— The New Education in China. By Rev. L. W. Pilcher. (*Chinese Recorder*,

July 1889, pp. 305/310, *ibid.*, August 1889, pp. 343/348, *ibid.*, Sept. 1889, pp. 403/410).

— The Chinese an Integral Part of Humanity. By Rev. Samuel I. Woodbridge. (*Chinese Recorder*, March 1889, pp. 107/110).

— Curious Names. By G. M. H. Playfair. (*China Review*, XVII, N°. 4, 1889, p. 240).

— Ketchup, Catchup, Catsup. By T. de L. (*Bab. & Or. Record*, III, N°. 12, Nov. 1889, pp. 284/6).

Mandchourie.

— Traductions mandchoues d'ouvrages chinois par Stanislas Julien. Article posthume, publié par C. de Harlez. (*Le Lotus*, Janv. 1889, pp. 5/19).

— The Djurtchen of Mandshuria: their name, language, and literature. By Prof. Terrien de Lacouperie, Ph. & Litt. D., M. R. A. S. (From the '*Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*', April 1889, XXI, pp. 433/460). br. in-8.

Mongolie.

— A Chinese execution in Mongolia. By Rev. J. Gilmour, M. A. (*Chinese Recorder*, June 1889, pp. 248/254)

Corée.

— A Corean Monument to Manchu Clemency. By W. R. Carles. (Read before the Society 22nd October 1888). (*Jour. C. B. R. A. S.*, XXIII, N. S., N°. 1, 1888, pp. 1/8).

— Mission Work in Corea. By H. B. Hulbert. (*Chin. Rec.*, May 1889, pp. 227/8).

Tibet.

— Inscription gravée sur une stèle élevée dans la salle des exercices militaires de Kiang-tze (Tibet antérieur) par Maurice Jametel. (*Recueil de l'Ecole des Langues Orientales*, 1889, II, pp. 345/354). Appendice. Liste chronologique des ministres chinois résidents au Tibet sous les règnes de Kien-Long et de Kia-King. (*Ibid.*, pp. 355/363).

— L'Asie centrale (Thibet et régions limitrophes) — Texte et atlas par J.-L. Dutreuil de Rhins — Ouvrage publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts (Comité des Travaux historiques et scientifiques, section de Géographie historique et descriptive). — Paris, Ernest Leroux, 1889, in-4. pp. XVI—620 et gr. atlas.

Tien-chan.

— Kachgarie et Dzoungarie, rôle de la Chine. (*Revue française*, X, 15 nov. 1889, pp. 609/615).

Annam et Tong-king.

— La baie d'Ha-Long (Tonkin), par M. L. Baret. (*Revue scientifique*, 30 Mars 1889, pp. 391/395).

— L'Indo-Chine française: étude politique, économique et administrative sur la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin par J.-L. de Lanessan, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, député de la Seine — Avec 5 cartes en couleurs hors texte. Paris, Félix Alcan, 1889, in-8, pp. VII—756.

— Les Annales impériales de l'Annam traduites en entier pour la première fois du texte chinois par Abel Des Michels, professeur à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes. — Premier fascicule. — Paris, Ernest Leroux, 1889, gr. in-8, pp. XI—60.

— Quelques Observations au sujet des mots chinois *Giao chi*, nom des ancêtres du peuple annamite, par M. des Michels. (*Recueil de l'Ecole des Langues Orientales*, 1889, I, pp. 281/297).

— Annamites et Tonkinois par E. Raoul. S. Heymann, Editeur, rue du Croissant, 13, Paris, br. in-16, pp. 23.

— Colonies françaises et pays de protectorat à l'Exposition Universelle de 1889. Guide publié par la Société des études coloniales et maritimes. Illustrations de Pierre Vignal. Paris, librairie Léopold Cerf, in-12, pp. XII—204.

— Introduction à l'étude du droit annamite. Par J. Silvestre. (*Ann. de l'Ecole des Sciences Politiques*, 15 Juillet 1889, pp. 385/404).

— Choix de légendes historiques de l'Annam et du Tonkin. Traduites du Chinois et accompagnées de commentaires. Par M. G. Dumoutier, Directeur de l'Enseignement au Tonkin. (*Revue d'Ethnographie*, VIII, 1889, N°. 2, pp. 159/191).

— Les chants et les traditions populaires des Annamites recueillis et traduits par G. Dumoutier, Inspecteur de l'Enseignement de l'Annam et du Tonkin. Correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux scientifiques et historiques. Volume illustré. Paris, Ernest Leroux, 1890, in-18, pp. XXXIV—214.

Forme le Vol. XV de la *Collection de Contes et chansons populaires.*

— *Van Mièu*, le temple royal confucéen de Hanoi. Par M. G. Dumoutier, Inspecteur de l'Enseignement au Tonkin. (*Revue d'ethnographie*, VII, N°. 6, 1889, pp. 493/502).

— Cartes itinéraires de Huê au Binh-Thuan avec notices géographiques et historiques par C. Paris, chargé de la construction du télégraphe en Annam, membre de la Société de Géographie de Paris, membre correspondant de la société de géographie de l'est. Paris, Ernest Leroux, 1889, br. in-8.

Extrait de l'ouvrage suivant:

— C. Paris, chargé de la construction du télégraphe en Annam. Voyage d'exploration de Huê en Cochinchine par la route mandarine. Avec 6 cartes en couleur et 12 gravures. Paris, Ernest Leroux, 1889, in-8. pp. VI—301.

— *Ngan-nan Ki yeou*, Relation d'un voyage au Tonkin, par le lettré chinois P'an Ting-Kouei, traduite et annotée par A. Vissière, Premier interprète de la Légation de France en Chine, Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique. Paris, Ernest Leroux, 1890, br. in-8, pp. 17.

(Extrait du *Bulletin de Géographie historique et descriptive,* tome IV, n°. 2.)

— Pierre Poivre — Sa vie et ses voyages, par H. Castonnet des Fosses, membre correspondant, membre de la Société de Géographie, président de section de la Société de géographie commerciale de Paris. — Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon.* — Lyon, Imprimerie Vitte et Perrussel, 1889, br. in-8. pp. 54.

— Manchu relations with Annam. By E. H. Parker. (*China Review*, XVIII, N°. 1, 1889, pp. 36/39).

— Lionel Hart, engagé-volontaire, glorieusement tombé au Tonkin, à vingt ans, par Pierre Pralon, S. J. Deuxième édition. « Société de Saint-Augustin», Desclée, de Brouwer et Cie. Lille, 1889, in-8, pp. 216.

Cambodge.

— Les ruines Khmers du Cambodge siamois par L. Fournereau, Architecte. (*Bull. Soc. Géogr.*, Paris, 2e trimestre, 1889, pp. 242/278).

Siam.

— Siamesische und chinesisch-siamesische Münzen von Prof. G. Schlegel, Leiden. Mit Taf. XVI, br. in-4, pp. 14.

(Separat-Abdruck aus «*Internationales Archiv für Ethnographie*», Bd. II, 1889.)

Birmanie.

— Note on the State of Burma in March, 1889, by H. T. White. (*Trübner's Record*, N°. 244, pp. 35/41).

Malaisie.

— Javanais et Javanaises à l'exposition de 1889. Par. E. Raoul. br. in-16, pp. 32.

— Code malais des successions et du mariage. Texte malais publié, transcrit en caractères latins, traduit et annoté par Aristide Marre . . . . . Paris, MDCCCLXXXIX, br. in-8. (3 fascicules).

— *Sourat per. oupama. an malayou.* Le livre des proverbes malais, par M. Aristide Marre. (*Recueil de l'Ecole des Langues Orientales*, II, 1889, pp. 265/300).

— Notice sur les travaux scientifiques et littéraires de M. Aristide Marre. Rome, Imprimerie des sciences mathématiques et physiques, 1889, br. in-4, pp. 9.

— Dictons et proverbes malays. Par. G. M. Ollivier Beauregard. (Suite). (*Revue des traditions populaires* Janv. 1889, pp. 28/30, *ibid*, Juin 1889, pp. 352/354).

Straits Settlements.

— A Singapore Streetscene by Professor G. Schlegel, Leiden. (With plate IX). in-4, pp. 9.

(Separat-Abdruck aus «*Internationales Archiv für Ethnographie*», Bd. I, 1888.)

Japon.

— Un projet de conquète du Japon par l'Angleterre et la Russie en 1776,

par Germain Lefèvre-Pontalis. (*Ann. de l'Ecole des Sciences Politiques*, 15 Juillet 1889, pp. 433/457).

*— W. N. Whitney. — A Concise Dictionary of the Principal Roads, Chief Towns and Villages of Japan, with Populations, Post-Offices, etc. Together with Lists of Ken, Kuni, Kori, and Railways. Compiled from Official Documents. With Appendix. With Map. Tōkyō, 1889. Petit in-8, pp. V. 248 et 167.

*— W. N. Whitney. — Appendix to a Concise Dictionary of the Principal Roads, Chief Towns and Villages of Japan. Tōkyō, 1889. Petit in-8, pp. II + 167.

The Constitution of Japan, and Laws Relating thereto, the Law for the Organization of Cities, Towns, and Villages, together with Statistical Information respecting Territory, Population. Agriculture, Industry, etc.

— Les deux Reï et le règne du Soleil, par Léon de Rosny. (*Recueil de l'Ecole des Langues Orientales*, 1889, I, pp. 299/320).

— La force extraordinaire du bonze Ryau-zyun. Par Léon de Rosny. (*Le Lotus*, Avril 1889, pp. 104/111).

— Ni-hon Gwaï-si, Histoire indépendante du Japon. Par Ogura Yémon. (*Le Lotus*, Janv. 1889, pp. 20/38, *ibid.*, Avril 1889, pp. 94/103).

— Le Bon ou fête des Morts à Yédo. Par J. Dautremer, Interprète de la Légation de France à Tôkyau. (*Le Lotus*, Juillet 1889, pp. 163/166).

*The Journal of the College of Science, Imperial University, Japan, in-4.

Vol. III, Pt. I, pp. 89, 15 pl. Tōkyō, 1889.

Jurassic Plants from Kaga, Hida, and Echizen. By Matajiro Yokoyama. With 14 plates. — On Pyroxenic Components in certain Volcanic Rocks from Bonin Island. By Yasushi Kikuchi. With 1 plate.

Vol. III, Pt. II, pp. 90 à 172, 10 pl. *Ibid.*, 1889.

The Eruption of Bandai-San. By S. Sekiya and Y. Kikuchi. With 10 plates.

— Le fantastique japonais. Par Félix Regamey. (Suite.) (*Revue des traditions populaires*, Janv. 1889, pp. 14/18).

II. Le Feu.

*— A dictionary of Chinese-Japanese words in the Japanese language, by John Harington Gubbins. Prt. I.

Divers.

— L'Asie à l'Exposition Universelle. Par C. de Varigny. (*Revue des Deux-Mondes*, 1er Oct. 1889, pp. 595/617).

— L'exposition rétrospective de l'Extrême-Orient. Par C. Sainson, Secrétaire-adjoint de la Société Sinico-Japonaise. (*Le Lotus*, Avril 1889, pp. 112/126, *ibid.*, Juillet 1889, pp. 129/145).

— Tobacco. By Rev. Jas. Gilmour. (*Chinese Recorder*, May 1889, pp. 204/208).

— Levensbericht van Dr. Pieter Anton Tiele door Martinus Nijhoff. Leiden, E. J. Brill, 1889, br. in-8, pp. 55.

Overgedrukt uit de Levensberichten van de *Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde te Leiden*, 1888—1889.

NOTES AND QUERIES.

1. In the 事林廣記 is found the following notice concerning the dice:

三佛齊闍婆占城骰子曰胡纏。么曰薩、二曰塗打白、三曰帝伽、四曰暗不、五曰班滓、六曰南。大食么曰亦、二曰塗打、三曰插打、四曰擦打、五曰班打、六曰失打。

In *San-fu-thsi* (Sumatra), *Chepo* (Java *dwipa*) and *Chen-Ching* (Chiampa), dice are called *ho̲-tien* [1]). The ace is called *Sat* (= Malay *satu*);

the 2 is called *To̲-ta-peh* (= Malay *duwa*);

the 3 is called *Te-ka* (= Malay *tiga*);

the 4 is called *Am-put* (= Malay *ampat*);

the 5 is called *Pan-tsai* (= Sanskrit *pantcha*);

the 6 is called *Lam* (= Malay *nam* or *annam*).

With the *Tadjiks* (Persians) the ace is called *Ik* (= Persian *ik*, one);

the 2 is called *To̲-ta* (= Persian *dödo*);

the 3 is called *Bien-ta*;

the 4 is called *Ch'at-ta* (= Sanskrit *Chattra*);

the 5 is called *Pan-ta* (= Sanskrit *pantcha*);

the 6 is called *Sit-ta* (= Persian *shat*).

1) o̲ has the sound of *aw* in *law*, *saw*.

Can any of the readers of the T'OUNG-PAO inform me which is the meaning of the names *Ho-tien* 胡纏 and *Bien-ta* 插打?

INQUIRER.

2. According to official returns, the population of China, numbering in 1887, 302,088,114 inhabitants, has increased in 1888 to 303,241,969, giving an increase of more than 1,000,000 of souls in a year.

3. In F. Hirth's *China and the Roman Orient* are mentioned a number of articles of import from the West into China whose names are, as yet, not identified. Can any scholar of Western asiatic languages give us a clue to the following names?

朱髦 *choo mow*, red hair (or red manes? *Query:* Turkish ornamental horsetails, as it follows in the list after 白馬 white horses).

駭雞犀 *hiai-ki si* or 通天犀 *t'ung-t'ien si.*

赤螭 *ch'ih-ch'i* or *ch'ih-li* (red dragon).

辟毒鼠 *p'ih-tuh shu* (a kind of rat).

車渠 *ch'ê k'ü* (according to Bridgman, *Chinese Chrestomathy*, p. 492, N°. 34, Pectens or eared oysters; Pecten roseus according to father Perny and Schlegel's *Dutch-Chinese Dictionary* i. v. *Kammossel.*

符采玉 *fu-ts'ai yü* (a kind of gem).

明月珠 *ming-yüeh chu* (moonlightpearls).

衣光珠 *ye-kuang chu* (nightshiningpearls).

璆琳 *k'iu-lin* (a kind of gem).

琅玕 *lang kan* (white coral, Madrepore?).

玫瑰 *mei kueï* (garnets?).

氍毹 *K'ü shu* (rugs?).

毾㲪 *T'a tîng* (rugs?).

金塗布 *Kin-tu pu* (gold-coloured cloth?).

緋持布 *fei-ch'ih pu* or 緋持竹布 *fei-ch'ih chuh-pu* (linnen of *Fei-ch'ih*).
發陸布 *fa-luh pu* (cloth from *Fat-luk*).
緋持渠布 *fei-ch'ih-k'ü pu* (cloth from *Fei-ch'ih-k'ü*).
阿羅得布 *O-lo-tih pu* (cloth from *O-lo-tik* or *Aratih*?).
巴則布 *pa-tsih pu* (cloth from *Pa-tsik*).
度代布 *To-tai pu* (cloth from *Tok-tai*).
温色布 *Wen-sih pu* (warm-coloured cloth or cloth from *Wen-sih*).
桃布 *t'ao pu* (Peach-coloured cloth?).
絳地 *Kiang ti*.
斗帳 *tao chang* (small bedcurtains) [1]).
一微木二 *yih-wei-muh-rl*.
狄提迷迷兆納 *tih-ti-mi-mi-tao-nah*.
白附子 *pai-fu-tsz*.
熏陸 *hiün luh* (frankincense).
芸膠薰 *yün-kiao-hiün*.

S.

---

1) In the Encycl. 格致鏡原, Chap. 53, Article 帷帳, we read the following definition by the 逸雅: 帳張也。張施於牀上也。小帳曰斗帳。形如覆斗也 A curtain means to stretch; it is stretched over the bed; a small curtain is called a *bushel curtain*, because it resembles in its form an inverted bushel. In Amoy it is called *báng king* 蚊宮 the mosquito-palace.

UNE MISSION CHINOISE À VENISE AU XVIIE SIÈCLE

PAR

GIRARD DE RIALLE.

Peking, la capitale du Nord, n'était plus au pouvoir d'une dynastie chinoise vers le milieu du XVIIe siècle. Le seizième empereur Ming s'était suicidé pour ne pas tomber entre les mains de Li, le rebelle victorieux. Mais les Mandchous qui, depuis les premières années du siècle, avaient franchi les frontières septentrionales de la Chine, profitaient des circonstances pour reconstituer, au profit de leurs princes, un empire plus grand que celui des Kin, dynastie mandchoue qui, au XIIe siècle, n'avait régné que sur les provinces situées au nord des rivières Han et Hoaï, tandis que celles du Sud, sous le nom de Manzi, demeuraient l'apanage de la dynastie chinoise des Soung. Plus ambitieux que leurs ancêtres, les conquérants Mandchous ou Thsing n'entendaient partager l'Empire du Milieu avec personne. Un membre de la famille des Ming, le prince de Fou, eut à peine le temps de s'établir à Nanking et de s'y déclarer empereur, qu'il fut défait et mis en fuite par les Tatars.

Toutefois, les provinces méridionales opposèrent une énergique résistance aux envahisseurs. Le Tché-Kiang et le Fo-Kien luttèrent longuement contre eux. Dans le Kouang-si s'étaient réfugiés les débris de la famille du dernier empereur Ming, sa femme, assure-

t'on, et un de ses neveux Yong-Ming, prince de Koueï, avec sa mère, son épouse et ses enfants; le vice-roi de la province, Tchéou, et Tchin, chef de la milice, s'empressaient de reconnaître pour souverain le prince de Koueï, qui en prenant le titre impérial, se donna le nom de Yong-lié.

L'intronisation du nouvel empereur Ming de la Chine du sud parait avoir eu lieu en 1647. La résidence impériale fut d'abord fixée à Koueï-lin-fou, chef-lieu d'un département actuel du Kouang-si, situé au Nord-est de la province [1]) et qui semble avoir été l'apanage du prince Ming, avant qu'il prît le titre d'empereur. Plus tard, la capitale de Yong-lié fut transférée à Chao-king, dans le Kouang-tong, sur le Si-Kiang, un peu au-dessus de Canton, qui avait reconnu l'empereur Ming, vers 1648, alors que son domaine s'étendait dans les deux Kouang, dans le Fo-kien et le Kiang-si [2]); puis, quand ces provinces furent reprises par les Mandchous, Yong-lié régna aussi sur le Koueï-tchéou et sur le Yun-nan, où il trouva de solides et fidèles partisans [3]).

Il n'en eut cependant point de plus énergiques que Tchéou et Tchin, les deux hauts fonctionnaires qui l'avaient appelé au trône. Or, tous deux étaient chrétiens et portaient l'un le prénom de Thomas et le second celui de Luc [4]); le christianisme fut donc en grande faveur dans les cours de Koueï-lin et de Chao-king.

Les circonstances se prêtaient d'ailleurs aux progrès d'une religion nouvelle; les âmes, épouvantées par les désastres de l'empire chinois, étaient mieux préparées à accueillir des doctrines qui leur offraient des consolations et des espérances; enfin, les missionnaires qui les enseignaient, étaient des hommes d'une haute valeur intellectuelle

1) Biot. *Dict. géog. de la Chine*, p. 91.

2) Martini. *Hist. de la Guerre des Tartares dans la Chine*. 1 vol. in 12. Paris. Henault 1654. pp. 115 et suiv.

3) Boulger. *Hist. of China*. T. II. p. 302.

4) Martini. *op. cit.* p. 114.

et d'un tact parfait, ils ne heurtaient ni les moeurs ni les institutions nationales, mais au contraire, sans porter atteinte à l'intégrité de leur foi, ils en adaptaient l'exposition et les pratiques aux usages et aux habitudes d'esprit d'un peuple façonné par une civilisation *sui generis* et bien des fois séculaire. Ce ne fut pas la faute des Pères de la Société de Jésus si le christianisme n'eut pas une expansion plus considérable en Chine.

Il y avait alors dans le Kouang-si deux missionnaires, le Père André Koffler [1]) «du païs d'Austriche», comme disent les relations du temps, et plus ordinairement désigné sous le nom de Père André Xavier, et le Père Michel Boym [2]), Polonais.

Le dernier, envoyé en Chine en 1643, a fait le récit des événements auxquels il fut mêlé vers la fin de la première moitié du XVIIe siècle et surtout du succès du christianisme à la cour du dernier des Ming [3]). Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans des détails bien circonstanciés sur l'oeuvre des Pères Koffler et Boym; il suffira de dire qu'au vice-roi Tchéou et aux généraux chrétiens vinrent s'unir bientôt dans la même foi, non seulement le plus haut fonctionnaire de la cour de Yong-lié, l'eunuque Pang, grand chancelier de l'empire, baptisé sous le nom d'Achille, mais encore l'impératrice veuve de Hoaï-tsong, la mère de Yong-lié, sa femme et son fils. Tous furent baptisés par le Père Koffler; la vieille impératrice reçut le nom d'Hélène, la mère de l'empereur celui de Marie, l'impératrice régnante celui d'Anne, et le jeune prince fut appelé Constantin prononcé Tan-tym en Chinois. A ces noms d'Hélène et de Constantin, on soupçonne aisément quel espoir d'un éclatant

1) André Xavier Koffler, *Kiu Ngan-té*, † 12 déc. 1660, dans le Kouang-si.

2) Michel Boym, polonais, *Pou Mi-ko*; né en 1612; † 1659 ou 1660 dans le Kouang-si.

3) *Briefve relation de la conversion notable des personnes royales et de l'estat de la Religion Chrestienne en la Chine*, par le P. Michaël Boym. Une plaquette in 8° Paris. Sébastien et Gabriel Cramoisy. 1654.

triomphe pour l'Eglise nourrissaient dans leur cœur les deux missionnaires. Toutefois, soit qu'il ne fût pas convaincu, soit qu'il hésitât à rompre ainsi publiquement avec les antiques traditions nationales, Yong-lié ne reçut pas le baptême. D'ailleurs le Père Koffler, avec une remarquable prudence, exigeait que le souverain de la Chine méridionale demeurât longtemps parmi les catéchumènes et s'instruisît à fond des doctrines chrétiennes, avant de faire hautement sa profession de foi.

Les deux religieux avaient d'ailleurs un rang officiel, ils étaient «Assistants à la Chambre Impériale», et en cette qualité, aussi bien qu'en celle d'Européen, l'un d'eux fut naturellement choisi lorsqu'il s'agit d'envoyer une sorte d'ambassade au Souverain-Pontife et à quelques puissances chrétiennes. Ce fut le père Michel Boym qui fut choisi pour cette mission; il fut chargé pour le Pape d'une lettre de la vieille impératrice Hélène et d'une autre du grand Chancelier Pang, datées de la 4e année de Yong-lié, Ken-yn, X^{e} lune, 8e et 11e jours, c'est-à-dire des 1er et 4 Novembre 1650 [1]). Il en reçut encore une de Pang pour le Gouvernement de la Sérénissime République de Venise, et probablement encore pour quelques autres princes catholiques, ainsi qu'on peut le soupçonner d'après une phrase assez peu claire de la préface-dédicace à Anne d'Autriche qui se trouve en tête de la *Briefve relation* publiée par Cramoisy.

Le père Boym quitta la Chine en décembre 1650, se rendit par mer à Goa et de là, préférant les fatigues d'un long voyage par terre à la non moins longue et alors périlleuse traversée qu'il fallait entreprendre en doublant le Cap de Bonne-Espérance, il se rendit dans les états du Grand-Mogol, passa dans ceux du Sophi de Perse et traversant l'Arménie et l'Asie-Mineure, arriva enfin à Smyrne en Septembre 1652. Le 29 de ce mois, dans la principale église catholique de cette ville, eut lieu une scène assez curieuse:

1) Kircher. *China illustrata*, in-f°. Amsterdam. 1667. — pp. 100—103.

le père Boym, encore habillé à la chinoise, monta en chaire et, racontant ses voyages, décrivant la Chine et la cour de Yong-lié, insistant sur les progrès du christianisme et la conversion des principaux personnages de l'Etat menacé par l'invasion mandchoue, donna ainsi une première édition de la *Briefve relation* parue à Paris deux ans plus tard. Peu après, l'envoyé du dernier des Ming s'embarqua sur une des galères vénitiennes qui venant de Beyrouth en convoi, visitaient les Echelles du Levant, et il arriva à Venise au commencement de Décembre 1652.

J'ai dit tout-à-l'heure que le père Michel Boym était porteur d'une lettre de l'eunuque Pang, grand chancelier de Yong-lié, pour le Gouvernement de la Sérénissime République. Mais, la remettre à destination ne laissait pas de présenter certaines difficultés: on sait en effet que la Compagnie de Jésus était proscrite dans les Etats de Saint-Marc, et, si les autorités pouvaient fermer les yeux sur la présence d'un missionnaire jésuite arrivant d'Asie et seulement de passage à Venise, celui-ci ne pouvait guère s'adresser officiellement et directement à elles pour être admis à présenter la missive de Pang au Doge et au Sénat, sans être obligé de déclarer sa qualité et par là se faire refuser certainement toute audience et vraisemblablement recevoir l'invitation de sortir le plus tôt possible du territoire de la République.

Dans cette occasion, il fallait donc au père Boym un introducteur assez haut placé pour n'être pas éconduit, et assez influent pour faire passer sur la qualité de jésuite ou tout au moins pour qu'on eût l'air de l'ignorer. Comme on le verra tout-à-l'heure, les instructions du père Boym avaient prévu le cas en lui ordonnant de s'adresser au Ministre du Roi de France à Venise. Ces instructions n'émanaient point assurément de la cour de Koueï-ling-fou, mais bien plutôt des supérieurs du père Boym, qui inauguraient ainsi le protectorat de la France sur les missions catholiques en

Extrême-Orient, à l'imitation du protectorat qu'elle exerçait alors sur les chrétientés de l'Orient musulman.

A cette époque «René de Voyer de Paulmy, chevalier, comte d'Argenson et de Rouffiac, Conseiller du Roy en tous ses conseils», comme il est dit dans ses lettres de créance, était ambassadeur de S. M. Très-Chrétienne auprès du gouvernement de la Sérénissime République. Il appartenait à une très-ancienne famille de Touraine; son père, René de Voyer, premier comte d'Argenson, avait quitté l'épée pour la robe, et comme magistrat et intendant avait servi avec dévouement et intelligence Richelieu et son successeur Mazarin. Le grand cardinal lui avait destiné *in petto* l'ambassade de Venise, et à plusieurs reprises Mazarin avait insisté pour qu'il acceptât cette mission; entre temps, devenu veuf, ayant établi ses enfants et las des affaires, il s'était jeté dans la religion, et embrassant l'état ecclésiastique avait reçu les ordres au commencement de 1651. C'est à ce moment même, pour ainsi dire, que le cardinal Mazarin faisant un dernier et plus pressant appel à son zèle pour le service du Roi, il se décida à partir pour Venise, sous cette condition cependant qu'il ne conserverait sa charge que peu de temps et que son fils aîné lui succéderait; ce qui ne tarda pas, car à peine arrivé à Venise en juin, d'Argenson le père mourut quelques jours après. Mazarin tint parole, et René de Voyer, deuxième comte d'Argenson, nommé Ambassadeur, arriva à Venise le 19 Novembre 1651, fit son entrée solennelle le 12 Décembre et le lendemain fut reçu en audience de cérémonie par le doge Francesco da Molin [1]) et le Sénat. Il avait ce jour-là juste 27 ans, étant né à Blois, le 13 Décembre 1623.

En dehors des instructions de ses supérieurs, le Père Michel Boym avait de sérieux motifs de s'adresser à René d'Argenson.

---

1) élu le 20 Janvier 1646, mort en 1655.

Fils d'un père dont les derniers temps avaient été consacrés à son Dieu, il était lui-même d'une grande piété, à ce point qu'au retour de sa mission à Venise, qui prit fin en 1655 [1]), il se retira dans ses terres en Touraine et consacra sa vie [2]) aux bonnes oeuvres, à la moralisation des paysans et à la composition de nombreux ouvrages religieux et même un peu mystiques [3]). Ce ne put donc être qu'avec une grande joie et un vif empressement que l'Ambassadeur de France accueillit un missionnaire venant de la Chine et porteur de cette bonne nouvelle, la conversion des impératrices, des princesses et des plus hauts personnages de ce pays si lointain et si merveilleux.

D'autre part, René d'Argenson était *persona grata* à Venise; l'aîné des cinq enfants qu'il eut de Marguerite Houlier, son épouse, y venait de naître le 4 Novembre 1652, et avait eu pour marraine la Sérénissime République elle-même, qui lui avait donné le prénom de «Marc» et l'avait fait chevalier de Saint-Marc au berceau [4]). Présenté par un personnage de ce haut rang et en si bons termes avec le gouvernement vénitien, le Père Michel Boym, tout jésuite qu'il était, devait s'attendre à une réception courtoise et même sympathique pour lui et le Chinois, son compagnon. Ce dernier, qui l'avait suivi depuis Koueï-lin-fou, n'était point un simple domestique mais bien un officier ou fonctionnaire de la maison du grand Chancelier Pang, qui avait pour mission d'observer les usages de la Chrétienté et d'en faire rapport à son chef, afin que celui-ci put régler suivant les convenances à la fois de la Chine et l'Europe

1) Son audience de congé eut lieu le 18 Novembre.

2) Il mourut en 1700.

3) Il convient d'ajouter qu'il se brouilla avec Mazarin et Colbert et que son rigorisme déplut au jeune Louis XIV, alors avide de plaisirs peu canoniques. D'autre part, l'Ambassade de Venise, tenue sur un grand pied et trop irrégulièrement rétribuée par le gouvernement du Roi, avait gravement compromis la fortune de M. d'Argenson.

4) Marc-René de Voyer, comte et plus tard marquis d'Argenson, fut lieutenant général de police (1697) à la fin du règne de Louis XIV et garde des sceaux (1718) sous la Régence. Il mourut en 1721. Ses deux fils furent ministres de Louis XV.

l'ambassade solennelle que Yong-lié et son premier ministre se proposaient d'envoyer plus tard aux souverains de l'Occident. Au reste, ce Chinois qui était à Véuise avec le Père Michel Boym, se rendit à Rome avec lui, car une lettre de ce missionnaire relative à la fameuse pierre de Si-Ngan-fou, datée de cette ville le 4 Novembre 1653, publiée par Kircher [1]), fut contresignée par deux Chinois: «Andreas Don Sin, Sina» et «Matthæus, Sina»; il m'est toutefois impossible de préciser si le Chinois de Venise était André ou Mathieu.

Ce fut donc à l'Ambassade de France que les deux envoyés de la cour de Koueï-lin-fou se présentèrent dès leur arrivée. Après examen attentif de leurs papiers et de la nature de leur mission, d'Argenson se décida à prendre l'affaire en main; dès le 7 Décembre il en parla «à ces Messieurs» du collège, à titre officieux seulement; il faut que cette ouverture aît été reçue favorablement, car le 14 il demanda, officiellement cette fois, au Doge et au Sénat d'accorder une audience au Père Michel Boym et à son compagnon chinois, audience qui eut lieu le 16 et à la suite de laquelle un écuyer du Doge fut chargé de leur montrer Venise et le trésor de Saint-Marc; à la fin du mois il leur fut remis des vêtements d'honneur, et après une audience d'adieu, les deux envoyés de Yong-lié partirent pour Rome. Au cours de la première audience, l'officier chinois avait remis au Doge la lettre de Pang [2]), avec tout le cérémonial usité dans son pays, ce qui, avec son costume et celui du Père Boym, avait vivement piqué la curiosité non seulement des membres du Collège, mais de toute la population.

On trouvera tous les détails sur cette reception dans les documents annexés à cette étude: trois d'entre eux proviennent des

1) Op. cit. pp. 7—10.

2) L'original n'a pu être retrouvé aux Archives de Venise.

Archives de notre Ministère des affaires étrangères où je les ai recueillis dans le fonds *Venise* de la «Correspondance politique», et les autres qui sont en italien ont été publiés par M. Guillaume Berchet dans *l'Archivio Veneto* [1]), qui les a annotés avec soin et érudition.

Avant de terminer, il ne reste plus qu'à jeter un coup d'œil rapide sur la suite de la mission du Père Michel Boym. Arrivé à Rome au commencement de 1653, il y demeura jusqu'en 1656. Ce ne fut qu'en 1655, le 18 Décembre, que le pape Alexandre VII signa les lettres de réponse à celles que lui avaient adressées les princesses chinoises; elles ont été imprimées par Kircher [2]), et sont d'une grande banalité; c'est seulement dans la lettre à l'Impératrice mère que le Souverain Pontife dit qu'il prie pour que son royaume disjoint reprenne toute son ancienne intégrité. Il semble que la Curie romaine n'ait point eu grande confiance dans la durée du pouvoir de Yong-lié, ni dans les chances de la restauration de la dynastie des Ming; elle était probablement fort bien instruite de la réelle puissance des Thsing par les rapports des missionnaires catholiques qui se trouvaient dans la Chine septentrionale et dont quelques uns vivaient même à la cour de l'Empereur Chun-tchi.

Quoiqu'il en fut, le Père Michel Boym repartit en 1656 pour l'Extrême Orient, mais pour n'y plus trouver que les Mandchous victorieux et maîtres des provinces où avait régné le dernier des Ming. Il ne put même vraisemblablement pénétrer sur le territoire propre du Céleste Empire, où quelques bandes luttaient encore contre les Tatars dans les districts reculés du Yun-nan et du Kouang-si; car errant sur la limite de cette dernière province et du Tonkin, il tomba gravement malade et mourut. «....romana expeditione redux, dum per oram Tunkinensem in Sinarum fines bellorum

1) T. XXIX parte II. pp. 369—380. 1885.

2) Op. cit. pp. 100—103.

tumultibus occlusos perrumpere conatur, gravibus aerumnis et exitiali morbo oppressus, e vitae finibus cedere debuit anno hujus saeculi (16) 61°, aetatis circiter 48° missionis 12°» [1]). Toutefois, si le Père Gabian le fait mourir en 1661, le Père De Baeker, dans sa *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, assigne à cette mort une autre date, 1659, mais dans les mêmes conditions.

Quant au Père André-Xavier Koffler, qui était demeuré avec ses catéchumènes et ses ouailles, il périt dans les conditions suivantes: «le 12 Décembre 1660, surpris par une troupe de Tatars victorieux qui lui demandèrent, le sabre à la main, quelle religion il professait, le Père André se contenta pour toute réponse de faire le signe de la croix, en prononcant ces paroles: «Per signum Crucis, de inimicis nostris libera nos, Deus noster», et à l'instant les vainqueurs lui fendirent la tête en forme de croix et l'abandonnèrent baigné dans son sang» [2]).

Enfin, Yong-lié, décidément vaincu et traqué de toute part, dut fuir le territoire de l'empire et put se réfugier en Birmanie; puis, après sept ans d'exil, une insurrection ayant éclaté en sa faveur dans le Koueï-Tchéou et les révoltés l'ayant appelé, il rentra en Chine, mais il fut surpris dans le Yun-nan par Wou San-koueï, général mandchou, qui le fit mettre à mort ainsi que son jeune fils, et donna ainsi le coup de grâce à la dynastie des Ming.

Pièces justificatives.

1. D'Argenson à Brienne: de Venise, 7 Décembre 1652.

Il est arrivé en cette ville un Jésuitte du Royaume de la Chine qui porte des lettres au Pape de la part de la Reyne mère, qui comme je pense vous sçavez s'estre faite Catholique avec la Reyne

1) Gabiani S. J. *Incrementa Ecclesiae Sinicae.* Vienne 1673. Pars I. c. VII. n. 19.

2) Je dois ce renseignement, ainsi que ceux qui précèdent sur le sort du P. Boym, au Père Mazoyer à qui j'adresse ici tous mes remerciments.

sa fille, et le prince et la princesse ses petits enfans. Il est chargé d'une dépesche que la seconde personne de ce Royaume escrit à la République qui n'est qu'un compliment pour lui tesmoigner l'estime qu'on faict d'elle dans un pays sy esloigné. Le religieux s'est adressé à moy pour le présenter au Collège. J'y ai fait d'abord quelque difficulté, parce qu'il estoit jesuitte, mais après avoir veu ses dépesches, et sceu qu'il avoit ordre de s'adresser au Ministre du Roy qui se trouveroit icy, pour estre protégé, j'ay résolu de proposer la chose qui ne peut estre à mon avis qu'honorable au Roy et avantageuse à la République. J'en ay dit ce matin deux mots à ces Messieurs, et nous verrons quelle response Ils nous feront à ce sujet. Le père m'a dit que son voyage estoit pour préparer les choses à une célèbre Ambassade que la Reyne mère et le Roy son fils qui estaient Catéchumènes se disposoient d'envoyer au Pape et aux Princes Chrestiens dans quelques temps, c'est un portugois en qui j'ay trouvé beaucoup d'esprit. Et il m'a rapporté des merveilles de la politesse des Chinois, j'ay veu la version de ses despeches qui est en beau latin, attestée veritable par trois Religieux de sa Compagnie avec le sceau. J'y ay admiré la netteté et les belles expressions dont se sert cette Reyne pour exprimer ses pieux sentiments au Pape, et sy je puis j'en retiendray une coppie dont je vous feray part l'ordinaire prochain comme du succez qu'aura eu auprès de ces messieurs la Harangue Chinoise [1]).

2. D'Argenson à Brienne, de Venise, 20 Décember 1652.

Mardy dernier je presentay au Sénat nostre Jesuitte venu de la Chine. Il y a esté très bien receu, et le prince luy a donné un Escuyer pour le conduire par toute la ville, et luy monstrer ce qui est de plus beau; dans les discours où j'ay parlé de luy, j'ay toujours tu sa qualité de Jesuitte. Et je l'ay présenté comme un Religieux

1) Arch. des Affaires étrangères. *Correspce de Venise* vol. 57. folios 298*v* et 299*r*.

qui venait de prescher la foy dans ce pays sy esloigné. Il fit un petit discours au Collège qui a esté bien approuvé. J'estois présent à la droite du Prince, et en suitte le bon homme me demanda s'il n'estoit pas Jesuitte, je luy respondis qu'ouy, mais nonobstant cela il a esté traité tout de mesme, et fort civilement, je ne vous sçaurois dire l'affluence de peuple qui se trouva à Sainct Marc quand je le menay au Collège. Il estait vestu comme les docteurs Chinois, il avait avec luy un naturel du pays vestu à leur mode, cela a faict grand bruit dans la ville, et on s'est imaginé que cet homme estait venu pour quelques grandes negotiations. Les Espagnols sont fort en peine de ce qu'il s'est adressé à moy, et de ce que j'ay paru pour son protecteur. Ils en ont fort demandé des nouvelles au Consul qui ne leur a rien dit, et je leur ay laissé croire tout ce qu'ils se sont imaginez. Il est arrivé encore une autre chose en ce rencontre, le Nonce a pris jalousie de ce qu'il ne s'est pas adressé à luy. Il a dit que cela luy estoit deub; mais ce bon Polonois n'a point manqué, puisqu'il a suivy le Conseil de ses pères de la Chine qui luy avoient donné l'advis de s'adresser aux Ministres du Roy, et en effect il ne s'en est pas mal trouvé [1]).

3. (Extrait du *Registre et Journal des principaux points de cérémonie de l'Ambassade de Monseigneur le Comte d'Argenson*).

. . . Environ dans ce mesme temps, Monsieur l'Amb^{r}. présenta à la République un Jésuite venu de la Chine, il le mena au Collège vestu à la Chinoise avec un naturel du pais, et en sa présence, le Jésuite rendit au Prince une dépesche du premier Ministre de ce Royaume, et fit un petit discours sur ce qu'il avoit veu dans son voyage. Le Doge luy envoya un de ses Esquiers pour luy montrer les beautez de la ville. Il fut ensuitte regallé de deux grandes vestes de sénateurs, et après avoir demeuré quelque temps dans Venise il

1) Arch. A. E. *Venise*. Vol. 57, folios 301 *v* et 302 *r* et *v*.

fut de rechef introduit au Collège par Monsieur l'Amb^{r}. où en sa présence il remercia la République de ses présens et de ses civilitez et se licentia de la sorte pour passer a Rome où il estoit envoyé par la Reyne de la Chine [1]).

4. 1652. Adi 14 Dicembre.

Venuto nell' Ecc^{mo} Collegio l'Ambasciator della Maestà Christianissima disse come segue, Tradotto da sua Expositione.

Serenissimo Prencipe M^{mi} et Ecc^{mi} Signori . . . . .

. . . .

Non haverei che aggiongere di vantagio al presente all' Eccellenze Vostre, se una persona che venne hieri a ritrovarmi non mi somministrasse materia di parlargli d'una cosa assai nuova: Questa è un Religioso arrivato dalla China che va a portar lettere al Papa da parte della Regina di quel Regno, la quale come elle sanno si è fatta Christiana, dopo poco tempo con la Regina sua figliuola et con la Principessa sua Nipote. Nel medesimo tempo è stato incaricato d'una lettera, che la seconda persona del Regno scrive a Vostra Serenità. La fama di questa Republica è grande in quel Paese. Et questo principal Signore che governa il tutto sotto quel Re ne ha voluto rendere testimonio a Vostra Serenità con simili ufficiosità. Et essendovi alcuni Francesi che predicano in quelle parti la Fede, hanno consigliato questo Religioso di addricciarsi al Ministro del Re che si ritrova qui per presentarlo alla Serenità Vostra. In ordine a ciò mi ha dato parte della sua commissione et della sua credentiale. Nello sua conversatione l'ho ritrovato huomo di buoni sensi et d'ingegno. Se Vostra Serenità aggradisse darli udienza, io lo condurò qui il primo giorno; egli presenterà la sua lettera vestito alla Chinese con tutte le ceremonie del Paese, et la Serenità Vostra riceverà il contento di veder la stima che si fa della Sereniss^{ma}

1) Arch. A. E. *Venise.* Vol. 59, folio 109 *r.*

Republica nelli Paesi cosi lontani. Sono due anni che questo Religioso si mise in camino; appassionatamente desidera d'arrivare a Roma onde suplico humilmente Vostra Serenità di darle pronta audienza, se cosi è di suo gusto, affine che possa egli compir il suo viaggio et sodisfar alla sua commissione. Mi ha detto che ciò che fa al presente è per disponer gli animi ad una grande Ambasciata che la Regina della China dissegna mandare fra qualche Tempo al Papa et alli Principi Christiani. Con questo Religioso vi è un natural Chinese che egli è stato dato perchè osservi le forme et i costumi della Christianità affine che col mezzo di suo rapporto possano far giudicio del ricevimento dell' Ambasciator che sarà ispedito. Questo è tutto quello che ho potuto ritrarre dalli discorsi havuti con il detto Religioso. E egli di natione Portughese, et mi ha detto meraviglie delle osservationi circa il Regno della China, dopo il corso di 15 o 16 anni che vi ha fatto soggiorno. Io aspetto l'honore della risposta per saper quando potrò presentare questo soggetto a Vostra Serenità, dal qual sicuramente riceverà qualche soddisfatione. Rispose il Ser^mo Prencipe . . . . .

Per quello poi ci accenna del Religioso capitato dalla China sarà da noi volontieri veduto. Et qui replicatosi dall' Ambasciatore alcuni delli concetti sopra espressi circo il soggetto Chinese che si ritrova col medesimo Religioso affine d'osservare le forme del riverimento per disponer l'Ambasciata solene per il Pontefice et altri Principi di Christianità, levatosi e fatte le solite riverenze parti [1]).

5. 1652. Adi, 16 Decembre.

Venuto nell' Ecc^mo Collegio l'Ambasciatore della Maëstà Christianissima disse in sostanza come segue: . . . .

. . . .

1) Archives Venitiennes. filza *Espositioni* 1652. Septembre à fin de février: n°. 65.

Havendo inteso dalla medesima risposta che non sarà spiacevole alla Serenità Vostra di udire quel Religioso che viene dalla China, lo ho condotto et si ritrova qui fuori. Ma perche alla presenza di quell' Imperatore li Dottori della legge godono l'honore di sedere: et essendo con esso lui quel nativo della China, acciò conoscano che anco in Christianità avanti li Principi di essa ricevono la stesso honore, se la Serenità Vostra stimasse bene farlo sedere in qualche parte, resta rimesso all' intiera Sua sodisfattione. Rispose il Serenissimo Prencipe! Sig^r Ambassciatore . . . .

. . . .

Circa poi quanto ci accenna di quel Religioso della China questi Signori delibereranno quello sia conveniente. Et l'Ambasciator *immediate* ripigliò:

«Serenissimo Prencipe, quello che Io ho proposto non è stato per metter difficultà, ma solo per rappresentare all' Eccellenze Vostre quello che egli stesso mi ha detto. Si ritrova lui qui fuori; quando stimi bene non essendovi tempo da poter differire entrerà, et parlerà in piedi». Nel mentre passata parola tra gli Eccellentissimi Signori Savii fu detto che poteva in piedi esponer la sua commissione, et cosi fu fatto entrare in compagnia del Chinese. Il Religioso fatto all' uso di quel paese grandi riverenze si portò al piedi del Tribunale, dove rinovò gli ossequii all Serenissimo, et a gli Ecc^mi Sig^ri Savii. Poi disse in lingua Italiana.

«Serenissimo Prencipe Ill^mi et Ecc^mi Senatori. Già anni sono ch'io con il Padre mio compagno ricevuta la beneditione dal Sommo Pontefice mi condussi nel gran Regno della China a predicare l'Evangiello del Christo. Per sua divina bontà e riuscito di far profitto essendosi battezzata la Regina Madre Helena, la Regina Maria figliola, et la Regina Sposa Anna. Corre il secondo anno dopo la mia partenza da quel Regno, et credo che a questa hora il Padre mio compagno, ch'è là rimasto, haverà battezzato anco il

Re, mentre quando partii si andava instruendo nella Fede come anco lo stesso si pratica con molti altri di quei popoli. Il primo Ministro che governa il tutto in quel Regno mi ha voluto accompagnare con sue lettere per questa Serenissima Republica». Et presa di mano del giovane Chinese una borsa di raso bianco sopra laquale vi sono scritti alquanti caratteri da lui letti prima in Chinese, poi interpretati in Italiano con le seguenti parole: Nel grande Occidente alla Serenissimà Republica della Clarissima città di Venetia lettera di salutatione mandata in segno di amicitia.

Poi cavato della borsa predetta uno foglio di carta rossa molto lungo, disse: Questa e la lettera composta in caratteri et geroglifici Chinesi il cui contenuto e tale, prima leggendola in Chinese et poi esplicandola in Italiano come segue

«Per il mandato dell' Imperatore della grande clarità dell' Imperio della China. Universalissimo Vice Re dei Regni et Provincie Quàm-tum, Quàm-Sy, Fo-Kien, Generalissimo della militia in mare et nella terra, Principe dei Reguli di Quàm-Sy, Tesoriero e sollecitatore dei redditi dell' Imperio. Nell' absenza dell' Imperator absoluto e solo Giudice et decisore in Tutte le cause. Primo Prefetto della Guardia, Gran Maestro delli Cavallieri, Supremo Cancellier, Intimo Secretario et Cameriero dell' Imperatore, Pam Achilleo Sina Christiano, con tutto il rispetto et riverentia.

«Al Supremo et Serenissimo Prencipe della Clarissima Terra di Venetia, all' Ill^{mi} et Ecc^{mi} Senatori della medesima Republica, per il Padre Michel Boym Maestro della Santa legge della Compagnia di Gesù, libello della visitatione offerisse».

Qui finita di leggere la stessa lettera fu da lui risposta nella borsa, e consignata al giovane Chinese, aggiongendo questo è gentilhuomo della Camera del medesimo primo Ministro del Re, il quale essendo espressamente stato inviato per osservare le cose più conspicue della Christianità, supplico la Serenità Vostra far che

gli siano lasciate vedere le Chiese et le altre magnificenze della Città, perchè ritornando agli antipodi nel suo paese, possa rifferire a quel Signore suo Padrone et al Re medesimo le grandezze di Christianità, et di questa Serenissima Republica. Lui stesso presenterà queste lettere alla Serenità Vostra con le forme solite pratticarsi avanti il Re della China. Et dette alcune parole in Chinese al giovane, lui si avanzò due passi, e per tre volte prostrattosi con le ginocchia et capo a terra, ascese il Tribunale et con molta humiliatione diede in mano del Serenissimo Principe le stesse lettere, ritornandosene poi appresso lo stesso Religioso. Furono da Sua Serenità ricevute le lettere con dimostrationi di benigno gradimento, et detto gli che lo vedeva volentieri, che con particolar piacere si erano udite le nuove che havera rapresentate di un paese tanto lontano, et che si haveria procurato farle godere ogni commodo circa quello che desiderava vedere; et replicate dal Religioso le sue riverenze alla Chinese partì. Dopo uscito, lo Ambasciator di Francia disse: Suppongo che sarà stato gradito da Vostra Serenità et dall' Eccellenze Vostre, che Io habbia introdotto questo soggetto per intendere la stima che si fa della Serenissima Republica nelle parte più remote della Terra; a che corrispostosi da Sua Serenità con espressioni di cortese ufficiosità, egli levatosi e fatte le solite riverenze partì. Poco dopo capitato alle porte dell' Ecc^{mo} Collegio un Gentilhuomo del medesimo Ambasciatore di Francia fece instanza fosse dato qualche ordire perchè il Religioso predetto potesse vedere le cose rimarcabili della Città, il che uditosi dagli Ecc^{mi} Sig^{ri} Savii fecero sapere al Comin scudier del Serenissimo che dovesse partarsi a ritrovar il medesimo Religioso, et offerirsegli di esser seco con una gondola all' oggetto predetto, et furono ancor ricercati gli Ecc^{mi} Sig^{ri} Capi dell' Eccelso Consiglio di permetter et dar gl'ordini necessari perchè le sia lasciato vedere il Thesoro di San Marco [1]).

1) Archives Venitiennes. Même filza. Même n°.

6. 1652, Addi 16 Decembre.

Traduttione di lettera Chinese, portata nell' Eccellentissimo Collegio, per nome del Primo ministro di quel Regno, da un religioso Polacco venuto da quelle parti, et introdotto nel medesimo Eccellentissimo Collegio dall' Ambasciator di Franza, come si vede in sua Espositione de 14 et 16 sudetto.

Interpretatio Visitationis libelli, sinicis characteribus conscripti ad Serenissimum Venetiae Reipublicae ducem et ad Illustrissimos atque Excellentissimos Senatores, a Pam Achilleo Sina Christiano, qui secundum in Imperio Sinarum, post Imperatorem obtinet locum, missi per Patrem Michaelem Boym Polonum, qui a Regiis personis et a dicto Magnate legatus ibat ad Ponteficem Romanum. La inscriptione:

Nel grande occidente alla Serenissima Republica della Clarissima terra di Venetia, libello della visitatione.

(Suit le texte comme dans la pièce précédente.) [1])

7. 1652, Addi 28 Decembre. In Pregadi.

Havendo li giorni passati il signor d'Arganson Ambasciatore di Sua Maestà Christianissima introdotto nel Collegio nostro il Religioso capitato dalli Regni della China con il Gentilhuomo del Primo Ministro di quel Re, che presentò a Sua Serenità lettere dell' istesso Primo Ministro, et richiedendo ogni convenienza dimostrar qualche segno della publica benignità:

Sia preso, che dal Conservator del Deposito siano dati al Depositorio in Cecca ducati 100 valuta correntè, per girarsi da esso al Magistrato alle Rason Vecchie [2]), qual debba impiegarli in due

---

1) Archives Venitiennes. Arch. di Stato. — *Commem.* XXIX. c. 55.

2) Contrôle des deniers publics, composé de trois fonctionnaires dans les attributions desquels se trouvaient les dépenses des spectacles, les présents aux princes et aux grands personnages qui visitaient Venise, etc.

veste di seda et altro da mandarsi al predetto gentilhuomo in testimonio egualmente d'affetto che di stima.

+ 106 — 2 — 4 lecta Collegio.

1652, 24 Decembre in Collegio + 18 — 0 — 1.

ALBERTI, Segretario [1]).

8. 1652, Addi 29 Decembre.

Religioso ispedito dalle Regine della China fattesi christiane, al Sommo Pontefice in Roma. Gionto in questa Città, tenendo lettere di quel primo Ministro per la Serenissima Republica, si addricciò all' Ambasciator di Francia, il quale capitato nell' Eccellentissimo Collegio per altri affari, ne diede parte, e ricercò il beneplacito per introdurlo, come due giorni dopo fece con un gentilhuomo Chinese, che presentò in proprie mani del Serenissimo le lettere del predetto primo Ministro.

Fu con benignità accolto, parlò in piedi vicino a scalini del Tribunale, usò le cerimonie Chinesi, come tutto distintamente si vede nell' Espositione dell' istesso Ambasciator di Francia di 14 e 16 corrente. Non fu risposto alle lettere, ma ben dal Senato nel giorno di hieri decretati Ducati 100 valuta corrente per esser dal Magistrato alle Rason Vecchie impiegati in due veste e regali da mandargli. Si furono anco fatte vedere le cose più rimarcabili della città, con l'assistenza del scalco di Sua Serenità et di una gondola a due remi, ciò essendossi anco fatto in riguardo dell Ambasciator di Francia che l'introdusse.

ALBERTI, Segretario [2]).

1) Archives Venitiennes. Arch. di Stato. Filza n°. 47. *Senato Corti.*

2) Archives Venitiennes. Arch. di Stato. — *Cerimoniali* III. 134 f.

ON
CHINESE SIGNBOARDS
AND
HOUSE-SENTENCES.

BY

GUSTAV SCHLEGEL.

When we published in the 1[st] Volume of the «Internationales Archiv für Ethnographie» our sketch of «A Singapore Streetscene», we promised a special paper on Chinese signboards and, at the same time, to draw the attention to several mistakes made in their interpretation by a now deceased, very renowned Japanologue and Sinologue.

At the final session of the 6[th] International Congress of Orientalists held at Leiden, I had occasion, in urging my proposition that the British Government should name a commission for the preparation of a Chinese-English and English-Chinese Dictionary, to call the attention of the audience to the «pitfalls» (guet-apens) of the Chinese language lurking among the most innocent-looking expressions and phrases, and often inducing the best of Sinologues to make egregious mistakes and misinterpretations.

The purport of the present paper is to point out some of such mistakes, not with a view of disparaging the memory of our former

friend and teacher, but to show once more how sadly deficient our present Chinese dictionaries still are, and how absolutely necessary it is to supply this deficiency.

Some years before his death, Dr. J. J. Hoffmann, professor of Japanese at the Leiden university, got from Java a collection of Chinese signboards and house-sentences, accompanied by a Malay translation. He translated these inscriptions into Dutch, but never published them. In 1872 he gave his MS. to one of his pupils, M. Schaalje, now Chinese Interpreter at Rhio, at the time on furlough in Holland, with permission to publish the same. As M. Schaalje did not feel inclined, or had not the necessary leisure, to do this, he confided, after the death of Professor Hoffmann, the MS. to me, do to with it what I liked. If it is only to-day that I avail myself of this permission, it was because I would not, as the first and eldest pupil of Dr. Hoffmann, blur, without purpose, the scientific reputation of a man whom I deeply revered and loved. The mistakes he made were principally due to the insufficiency of our Chinese dictionaries, and to his never having been in China. We quite agree, in this respect, with Dr. Bretschneider, when he says: «that *it is impossible to make correct* «*translations* from Chinese *in Europe*, without the assistance of a «good native scholar; excepting, of course, those sinologues, who «have studied the language in China, and who have studied it for «a long time» [1]).

We will show, that even with the correct Malay version of these signboards, Prof. Hoffmann was not able to translate them correctly into Dutch.

The first of the 12 Inscriptions is that on the frontispiece of a Chinese Temple 神廟 (in Malay *Rumah Djosie* = Joss-house). Above the templedoor is a board with the inscription:

---

1) Notes on Chinese Mediaeval Travellers to the West, by E. Bretschneider, p. 11.

與是直正

Ching-chih shi yü

translated in Malay by «Segala betul», Every thing right. Prof. H. translated (to be) «Honest and sincere — is sufficient» (Regtschapen en opregt is voldoende). We think it is better to translate «Honesty and sincerity — with these comply». To the right and left side of the entrance is found the well-known sentence

民 *min* 國 *kuoh*
安 *ngan* 泰 *t'ai*

«The country prospering
And the people at peace»

translated in Malay by: *âtoeran nagri baij*, *orang ketjil tingal enak* (when good order prevails in the state, small folks dwell at peace).

Dr. H. translated: The country well-governed, the people at peace (Het rijk wel bestuurd; het volk rustig).

The second inscription is that found above the public court 衙署, translated in Malay *Rumah pegang kerdja nagri* (the room in which government-work is carried out). The inscription above the door runs:

教弼刑明

Ming hing pih kiao

translated in Malay by «Kassi trang salanja, dan kassi mengartie» — make the crime clear, and make them (the people) understand it. — Dr. H. translated: «Make manifest the laws, support instruction» (Stel de wetten in een helder daglicht, ondersteun het onderwijs); or «Enlightened laws support instruction» (Verlichte wetten ondersteunen het onderwijs). Wells-Williams (Syl. Dict. p. 693) translates it «Distinct penalties assist the instructor». We would rather comply with the Malay interpretation, and translate: «Make the crime clear, in order to aid your precepts».

To the right and left of the entrance we find the inscription:

晋 *tsin* 加 *kia*
祿 *luh* 冠 *koan* [1])

translated in Malay by *Naek kadudukan op pangkat; Lebi gagie op Lebi assîl* [2]) (to advance in situation or office; more wages or more revenue). Pr. H. translated: «Advancement in office, larger income» (Verhooging van ambt, ruimer inkomen). It is better to make a connected sentence of it and to translate: «As you rise in office, your salary increases»; or «May you rise in office and get increased salary».

The third inscription is that found on a spiritsshop 酒處 (in Malay *Rumah-Arak* = Arrack-shop).

The inscription above the door runs:

色春中座

Tso chung chun sih

in Malay: *duduk di media bagoos* (to sit at table is beautiful). Dr. H. translated: «Sit amidst spring-gaiety» (Zit midden onder «lentevreugd») and he adds: under «Spring-gaiety» are understood tables, on which plants, flowers and figures are placed (Men verstaat onder «Lentevreugd» tafels, waarop planten, bloemen en figuren staan).

Both translations, the Malay one and the Dutch one, are wrong. The correct translation is: «On the table (座中) are Spring-colours» i. e. spirituals. If the Malay or Dutch translation was right, the grammatical sequel would be 坐 (not 座) 春色中. *Tso* 座 is a substantive, but never a verb.

What the spring-colours are, is explained by the four characters to the right and left side of the door:

1) Should be 官 *koan.*
2) Properly *hâsil.*

金 *kin* 玉 *yü*
波 *p'o* 液 *yih*

according to the Malay translation *Putihnja bagoos kaija batu njang putih; Meranja bagoos kaija mâs* (Whiteness fair as a white stone; Redness fair as gold). Pr. H. translated: «Precious juice; Golden waves (Kostbaar vocht — Goudgolven). Now these terms simply indicate the two sorts of Arrack *white* and *red* (yellow).[1])

N°. 4 contains the inscriptions on an Apothecary's-shop 藥室 (in Malay: *Rumah djual obat*, house where medecines are sold).

Above the door is found the inscription:

方立症按
Ngan ching lih fang

translated in Malay by *Apa sadja sakit*, *lantas kassi obat* (whenever one is sick, immediately give him physic). Pr. H. translated: «Search into the disease, and afterwards fix upon the prescription» (Doorgrond de ziekte en bepaal daarna het voorschrift). Both the Malay and the Dutch translators have misinterpreted the ch. 按 which they have translated as a verb instead of as a preposition. The sentence means simply «According to (按) the ailment (症) make out (立) your prescription (方)».

Then follows an inscription printed on a board, and suspended before the house (ini surat buat taroh di papan di gantung di depan rumah):

---

1) Compare the English names «Dewdrops» and suchlike for strong drinks.

法製生熟藥材發行

專治內外

科方脉

According to the Malay translation: *ada békin segala obat menta op matang voor djual dan obattin orang punja sakit di luar di dalem* (All sorts of raw and prepared medecines are made for sale and for curing internal and external diseases of men). Pr. H. makes the curious translation: «The preparation be raw or cooked, the physic takes its effect» (De bereiding zij raauw of gekookt, het geneesmiddel doet zijne werking). The literal translation of the inscription is however: Raw or prepared medicines (生熟藥材) made according to the rules (法製) for sale (發行). The other characters are translated by Pr. H.: «The attentive student of medical and chirurgical art examines the pulse» (De oplettende beoefenaar der genees- en heelkunde onderzoekt den pols) *sic!!*

Of course, the proper translation is: «Internal and external complaints (內外科) are specially treated (專治) and the pulse examined (方脉)».

To the right and left of the door are two apparently very simple inscriptions, which will prove, however, to have a very deep and far-fetched meaning. They are:

杏 *hang* 橘 *kine*
林 *lin* 井 *tsing*

translated in Malay by *Tempat kaluar aijer baij* (place wherefrom comes good water) and *tempat kaluar segala obattan* (place wherefrom come all sorts of medicines). Pr. H. translated rightly: «Orangewell and Almondgrove» [1]) (Oranjeput — Amandelbosch); but without giving us an explanation of the origin of these two expressions, and of the reason *why* they are placed upon the door of an apothecary's-shop.

The explanation of the «Lemonwell» is to be found in the Chinese Cyclopedia 廣事類賦, Chap. 技術, Art. 醫, where is found the following legend extracted from the 仙鑒: [2]) 蘇耽桂陽人。將仙去、謂其母曰。明年當大疫。庭中井水簷前橘樹可以代養染病者。人食一橘葉、飲泉水一盃、自愈。語已乘雲上昇。後果大疫、鄉人取橘泉治病。所全活者千百人。號曰橘井。«*Soo-tan*, a native of *Kwei-yang*, on the point of vanishing as a genius, said to his mother: «Next year a great pestilence will come; you may nourish the plaguestricken with the water from the well in the court and the lemontree standing before the eaves of our roof. When the man eats one lemonleaf and drinks one cup of the wellwater, he will naturally recover». Having spoken, he mounted a cloud and ascended on high. Afterwards really a great plague came, and the townpeole took the lemon and the wellwater to cure the sick. Thousands of hundreds of people were spared to life by it, and they called it the *Lemonwell*».

The «Plumgrove» refers to the following legend related in the

1) Better *Plumgrove*; the almond is called 杏仁。

2) The same legend is found in the 列仙傳 cited in the same Cyclopedia Chap. 地部, Art. 井。

神仙傳 and cited in the 廣事類賦, Chap. 花部, art. 杏, in the following words: 董奉居廬山、爲人治病、不取錢。重者令種杏五株。輕者一株。數年後杏子大熟。于林中作一倉。每一器杏換穀一器。穀少者虎逐之。每年貨杏得穀旋以賑貧窮。今猶稱董仙杏林。

«*Tung-fung* lived on mount *Lu*, and treated sick people without taking money for it. But he ordered the heavy patients to plant five plumtrees, and the lighter ones to plant one plumtree. When, after some years, the plums had grown big and ripe, he built a shed in the grove. Each dish of plums was exchanged by him for a dish of grain. Those who gave not grain enough, were hunted by the tigers [1]).

«With the grain obtained yearly by the barter of his plums, he went round to relieve the poor and destitute. Till the present day it is still called «The plumgrove of the hermit *Tung*».

The same legend is told in the 潯陽記 cited in the 事類統編 Chap. 花部, Art. 杏, in a shorter form: 董奉居廬山爲人治病。重者令種杏三株、輕者一株。今北嶺上數百株猶稱董先生杏林。

«*Tung-fung* dwelt on mount *Lu* and made his business of treating sick people. He ordered the heavy patients to plant three plumtrees, and the lighter ones one tree. Nowadays several hundreds of trees on the northern ridge (of the mountain) are still called «The plumgrove of the Master *Tung*».

We see by these two examples that the apothecaries in China have good reason to place the words Lemon-well and Plum-grove on their shops, though they themselves, probably, not know the origin of these expressions; at the same time, we see the treacherous

1) Or «he drove fiercely away»?

pitfall into which a Sinologue may stumble, even when the sense of a Chinese phrase or expression seems to be as clear as crystal.

The fifth inscription is that on the shop of a Master-Carpenter 木匠 (in Malay *Rumah tukang kaiju*). Above the door we read:

師先巧至

Chi k'iao sien-sze

translated in Malay by *Guru njang paling pandé* (A very skillful boss). Pr. H. translated «The cleverest is the master» (De knapste is de baas); if this was the meaning, the phrase would run 至巧者爲先師; as e. g. in N°. 21 of Davis's Chinese Maxims: 學無老少、達者爲先, «In learning, age and youth go for nothing; the best informed takes the precedence».

Upon the door (*di pintu*) we find the antithetical sentence:

觀其器而知其巧

得於手而應於心

translated in Malay by: *Liat kardjanja djadi tau pandénjan* (when you see his workmanship, you will know his skillfulnes) and *kalu suda pegang barang di tangannja, lantas trang di ati* (when you take the ware in hand, you'll be immediately convinced of it in your heart). Dr. H. translated: «Look at his work, and you will learn to know his ingenuity; when you have got it in the hand, it will please you» (Bezie zijn werk, zoo leert gij zijne knapheid kennen. Hebt gij het in de hand, zoo zal het u bevallen). We should prefer translating: «Look at his workmanship and you'll know his skill; if taken in hand, it wil suit your desires».

The sixth inscription is that on a blacksmith's shop 鉄匠 (in Malay *Rumah tukang bessi*). Above the door we find the characters:

發駿張開

K'ai chang tsiun fah

translated in Malay by *Buka warong banjak djual.* (The shop is opened and has a good sale). Dr. H. translated: «Exposed for sale and quickly sold». (Uitgestald [en] snel verkocht).

Upon the door is found the antithetical distich:

但教這裡經搥鍊

何慮人間乏利資

translated in Malay by *Ini tempat ada adjar pookool sampeh aloos dan sampeh bagoos; Apa selumpang di Dunja kurang prabot tadjam* (in this place is taught to forge finely and nicely; why then be anxious that there will be a want of sharp tools in the world?) Prof. H. translated: «I only say this: In this place the forging and working of iron is learned; who will now fear that there will be a want of good necessaries among mankind». (Ik zeg alleen: Op deze plaats leert men het ijzer smeden en bewerken. Wie zal nu vreezen, dat onder de menschen gebrek zij aan goede benoodigdheden?).

Of course, the Malay translation is the proper one, and that of Dr. Hoffmann is wrong.

The seventh inscription is that on the house of a merchant 生意 (in Malay *Rumah orang dâgang*, house of a tradesman). Above the door we read:

道有涯生

Sing yai yeu tao

translated in Malay by: *Idup dari Dagang bagimana patut* (The carrying on of the trade is in the proper way). Pr. H. translated: «(Each) career has (its) path». ([Ieder] beroep heeft [zijne] baan). The meaning being, as in the Malay version, «My business is honest».

Upon the door is the distich:

財如活水無窮趣

利似春風有自來

translated in Malay by: *Arta bagimana ajer berdjalan op anjut trada abisnja; Kauntungan kalu tempoh baij datang sendiri.* (Money is like running water, or like an unceasing stream. — The gain comes of itself when the times are good). Pr. H. translated: «It is with treasures as with a running brook; their course (or the pleasure they afford) is incessant. It is with gain as with spring-air: they come of themselves». (Het is met de schatten gesteld als met eene vloeiende beek; hun loop (of het *genoegen* dat ze geven) houdt niet op. — Het is met de winst gesteld als met de lente-lucht; zij komen van zelf).

The exact meaning is: «Riches are as a living brook speeding on without ceasing; Gains are as vernal breezes coming of their own accord».

The eighth inscription is that on a private dwelling 居家 (in Malay: *ini rumah njang trada berdagang; tjuma orang berumah*

tanga sadja, this is a house in which no trade is carried on, and only one in which people live).

Above the door we find the characters:

一團和氣

Yih t'oan hô k'i

according to the Malay translation: *Ini dalam rumah samoa baij* (In this dwelling everything goes well). Pr. H. translated: «Union into one body and harmony». (Vereeniging tot een ligchaam en eendragt), overlooking the fact that 團 is simply a numeral of 和氣, a harmonious spirit. The meaning being that a harmonious spirit reigns all over the house.

Upon the door we find the distich:

忍而和保家上策

勤與儉創業良圖

translated in Malay by: *Sabar* [1]) *dan baij budi* (= *bôdhi*) *paling baij djaga rumah tanga. Radjin dan paké bagimana patut*, *bakal* [2]) *njang paling mendjadi baij.* (Forbearance and concord are the best plan for the protection of the house. — Industry (diligence) and a moderate use (economy) thereby the profession turns out best).

Pr. H. translated: «Patience and concord are the best plan for the protection of the house. Diligence and economy are the best speculation in beginning your trade». (Geduld en Eendragt zijn

1) = Tsabar, to endure; to suffer; to be patient.

2) *Bakal* properly means victuals, provisions, provender for a journey, and would answer to the Chin. c. 糧. The Chinese translator, however, made it the equivalent of the Chin. c. 業, meaning a livelihood, profession, trade or estate.

het beste plan ter bescherming van het huis. — Vlijt en zuinigheid de beste speculatie bij het beginnen eener neering).

We would rather translate: «Forbearance and concord are the best plan for the preservation of the family. — Industry and economy are the best plan for founding an estate».

The ninth inscription is that written upon the house at new-yearsday 新春 (in Malay: *kalu taun baru orang taroh surat di dėpan rumah*).

Above the lintel is written:

意得風春

Ts'un-fung tih-i

in Malay: *Dapat tempoh baij* (We'v got good times). Pr. H. translated: «With the vernal air (with the new year) get wat you wish» (Met de lente-lucht [met het nieuwe jaar] verkrijg wat ge wilt). We should prefer translating with the Malay version: «Vernal breezes according to our wishes».

Upon the door we read the distich:

四時八節皆生意

萬紫千紅総[1]是春

according to the Malay version: *Ini entero taun punja Moosin samoa baij.* — *Kaliatan segala rupa ini Moosin samoa bagoos* (All the seasons of the whole year good. — Everything during these

---

1) A common abbreviation of 總. Prof. Hoffmann, however, wrongly mistook it for the c. 給 *t'ai*, and translated it by «a clew of silk».

seasons appears beautiful). Prof. H. translated: «The four and eight times of the year are collectively merchants (they bring treasures in exchange for man's industry). — A clew of tenthousand purple and thousand red silkthreads — such is spring (the new year)» (De vier en de acht tijden van het jaar zijn gezamenlijk kooplieden [zij brengen schatten in ruiling voor 's menschen vlijt]. Een kluwen van tienduizend purperen en duizend roode zijdedraden — zoo is de lente [het nieuwe jaar]). Prof. H. made here two mistakes: he has translated 生意, which means *pleasant*, by «merchant», which would be 生意人; and, as we have already observed, he mistook the character 總 for 紿, which he read *t'ai* and translated by «clew». Now this could never be the case. 總 does not pertain to 紅 as he thought, for the rest or caesura in Chinese verses of seven characters is always after the 4th character, [1]) and thus 總 (all) in the second line corresponds to 皆 (all) in the first.

The proper rendering of the distich is thus: «The four seasons and eight terms are all pleasant [2]). — Myriads and thousands of purple and red (hues) all proclaim the spring».

The 10th inscription is that upon a school 書館 (in Malay: *Rumah secola*).

The legend above the lintel reads:

書賢聖讀

T'uh shing-hien shu

according to the Malay translation: *batja buku pinter* (read clever books). Dr. H. translated: «Read wise and good books». (Lees wijze en goede boeken); better: «Read the books of the Sages and Philosophers».

1) Davis, The poetry of the Chinese, p. 14 (New and augmented edition, London, Asher & C°. 1870).

2) *Seng ì* (生意) interesting; amusing; pleasing; taking the fancy. (Douglas, Dict. of the Amoy vernacular, p. 163 B.

Upon the door is found the following distich:

儒士生涯無壟斷

書生貨殖有毛錐

translated in Malay by: *Orang mengadjar punja djalan, trada ikat mau bôrong dagangan; Orang njang di adjar dalam secola, dia melinkin harap pènanja sadja* (The ways of the schoolmaster [instructor] are not bound to the purpose of speculating; Those who are instructed in schools, they only trust to their pencils).

Pr. H. again mistranslated the whole verse: «The life of the schoolmaster does not finish at the grave. The store-house of the student consists in hair-styles (writing-pencils)». (Het leven van den schoolmeester houdt niet op bij het graf. Het goederen-magazijn van den geletterde bestaat in haren-griften [schrijfpenseelen]). Prof. Hoffmann took 壟 in the sense of a «tumulus», a «tomb» or a «grave», and 斷 in the sense of «to cut off», and translated: «is not cut off by (does not finish at) the grave»; overlooking the fact that the expression 壟斷 is a fixed term in Chinese for «speculating, scheming or monopolizing». Wells-Williams and others all give these definitions, but none of these makers of dictionaries has the kindness to explain to us whence the term was derived. The expression was first used by *Meng-tsze* (II 下, X, 6 & 7), in relation to an offer of a house and a revenue of 10,000 *chung* (40.000 peck of rice) made to him by the king, when he wanted to give up his office and return home. Mencius refused the offer, and quoted to his interlocutor the history of a certain *Tsze-shuh E* (子叔疑) as an example that a scholar and virtuous man may not scheme

for honours or speculate on riches: «Ke-sun said 'A strange man was Tsze-shuh E. He pushed himself into the service of government. His prince declining to employ him, he had to retire indeed, but he agaid schemed that his son or younger brother should be made a high officer. Who indeed is there of men but wishes for riches and honour? But he only, among the seekers of these, tried to monopolize the conspicuous mound» (私龍[1]斷). Now Mencius goes on to explain the origin of the expression «to monopolize the conspicuous mound»: «Of old time, the market-dealers exchanged the articles which they had for others which they had not, and simply had certain officers to keep order among them.

«It happened that there was a mean fellow, who made it a point to look out for a conspicuous mound, and get up upon it. Thence he looked right and left, to catch in his net the whole gain of the market. The people all thought his conduct mean, and therefore they proceeded to lay a tax upon his wares. The taxing of traders took its rise from this mean fellow»[2]).

Since this time the term 壟斷 means in Chinese: to monopolize, to speculate, to scheme, *to put one's self in evidence* or, as the French would say: «faire de la réclame».

Prof. H. translated 貨殖 in the second line by «store-house» (magazine of goods — goederen-magazijn). Now 殖 has never the meaning of magazine or store-house. The compound 貨殖 means «riches» or «goods». Consequently the whole distich means:

«The trade of a savant does not consist in scheming;

«The riches (or goods) of the student consist in his pencil».

The eleventh inscription, being that upon a Pawnshop 當舖 (in Malay: *Rumah gadéan*), has above the door the device:

1) 龍 = 壟 a mound; a tumulus.

2) Legge, Chin. Classics II, pp. 103—105.

金堆玉積

Tsih yü tui kin

according to the rather free Malay translation: *Sediah perak mâs* (Ready silver and gold). Pr. H. translated rightly «Accumulated jewels, heaped-up gold» (Vergaderde juweelen, opgehoopt goud).

Upon the door we find the distich;

但為周旋宜兩便

敢云緩急以相通

translated in Malay by: *Biar bekin sediah, kalu mau sama ada; Brani kata pelahan lekas boleh kassi* (Only make ready if you want both (parties) to subsist; I dare say that slow or quick it will be given). Pr. H. translated: «Only on behalf of circulation the money ought to serve; I dare say: slow or quick (plentiful or poorly) it comes to the same» (Alleen ten behoeve der circulatie moet het geld strekken; Ik durf zeggen: Langzaam of gaauw [ruim of bekrompen] het komt op hetzelfde neder). Pr. H. translated literally the ch. 緩急 by «slow and quick» whilst the compound means «emergency» [1]). He translated 相通 by «it comes to the same» instead of «intercommunication»; «mutual exchange». The proper translation would be: «Only in behalf of the circulation both parties ought to be ready; then we can, so to say, be mutually helped, when in emergency».

The 12th and last inscription is that found upon a shop of

1) Wells-Williams Tonic Dict. 緩急相濟 to help each other in emergencies.

miscellaneous goods 雜貨 (in Malay: *Rumah djual segala barang* (House where all sorts of goods are sold).

The inscription above the door runs:

集畢有萬

Wăn yeu pih tsih

translated in Malay by: *Segala ada kumpul* (Everything is heaped up). Pr. H. made the following mistranslation: «All things come at last together» (Alle dingen komen eindelijk tot elkander).

The phrase means simply «All things (or articles) completely brought together» and is the equivalent of our shopman's phrase **„A large assortment of every description of goods on hand";** in Dutch: «In alles ruim gesorteerd».

Upon the door we read the distich:

生	利
涯	澤
錦	源
上	頭
花	水

translated in Malay by: *Kauntungan kaija ayer berdjalan; Pentjariannja njang lebi baij* (Gain is like running water; the profession is a better one).

In Chinese verses of five characters, the rest or cæsura is always after the second character [1]). Pr. H. overlooked this circumstance and, consequently, made the following misconstruction and nonsensical translation. He put the rest after 源, which he made the subject to which 利澤 would be in the genitive, and translated: «The fountain (源) of the refreshing dew (澤) of gain (利) is the water (the sweat) of the head (頭水). As long as we live, precious silkgoods are the principal flowers». (De bron van den ver-

1) Davis, The poetry of the Chinese, p. 14.

kwikkenden dauw der winst is het water (het zweet) van het hoofd; Zoolang wij leven zijn kostbare zijdestoffen de voornaamste bloemen). In the second line Pr. H. made the mistake in taking 錦 «silks» for the subject, and translating 上花 by «superior» (or principal) flowers. The expression 錦上(之)花 means *flowers* (花) *on* (上) *silkgoods* (錦).

The meaning of the distich is of course: «Gain and profit (利澤) are (as) the water (水) of a fountainhead (源頭): The profession or trade (生涯) is (as) flowers (花) (embroidered) upon silk» (錦上) i. e. brilliant.

The critical analysis which we have made of Pr. H.'s translation of these few house- and shop-sentences confirms once more the view of Dr. Bretschneider that, as long as no better and more complete dictionaries of the Chinese language have been published, it will be nearly always presumptuous in a sinologue, who never studied the language in China itself, to translate correctly Chinese prose or poetry. Let us hope that H. B. Majesty's Government will speedily feel that it is her incumbent duty (having so valuable and important relations with China) to order the preparation of a scientific, encyclopedical Dictionary of this rich language.

(*to be continued.*)

UEBER HINTERINDISCHE BRONZE-TROMMELN.

VON

FRIEDRICH HIRTH.

Der chinesische Ausdruck *T'ung-ku* (銅鼓) bedeutet sowohl «Kupfer-Trommel» als «Bronze-Trommel», wenn auch *t'ung* in erster Linie «Kupfer» heisst. Die Uebersetzung «Bronze» würde sich vollkommen rechtfertigen lassen nach Analogie der bekannten antiken Bronze-Gefässe (S. v. Richthofen, *China*, Bd. I, S. 373), jener Opferurnen oder Ting, die, obgleich ihrer Zusammensetzung nach als Bronze bekannt, dennoch in den alten Texten einfach als *t'ung-ting* beschrieben werden. Ist ja doch auch das chinesische *t'ung-ch'ien*, von den Engländern wörtlich mit «copper cash» übersetzt, nicht einfaches Kupfer, sondern eine Art Bronze. Es ist demnach sehr wahrscheinlich, dass auch die im Alterthum als *t'ung-ku* erwähnten Trommeln aus Bronze waren.

Die älteste Erwähnung von Bronze-Trommeln (*t'ung-ku*) findet sich in den Annalen der späteren Han-Dynastie, und zwar in der Biographie des berühmten Feldherrn Ma-Yüan, des chinesischen Eroberers von Annam (starb 49 n. Chr.). Um den Endpunkt seiner Heerzüge, das Ziel seiner Erfolge und für alle Zeiten die Grenze von China äusserlich zu kennzeichnen, liess er kupferne (eherne, bronzene) Säulen errichten, die von einer aus seinen Schaaren aus-

erlesenen Garnison bewacht wurden. Die zu diesem Zweck zurückgelassenen nord-chinesischen Soldaten gründeten Familien, deren Nachkommen noch heute unter dem Namen Ma-liu existiren sollen, und unter denen sich ein Sagenkreis gebildet hat, dessen hauptsächlichste Mittelpunkte von jenen bronzenen Säulen, sowie von in der Erde vergrabenen bronzenen Trommeln und auf einem See schwimmenden bronzenen Schiffen gebildet werden.

Mein leider viel zu früh verstorbener Freund Bowra, im Jahre 1872 Zolldirektor in Canton, der damals mit Studien zur Geschichte der Provinz Kuang-tung beschäftigt war, kleidet die jenen Ueberlieferungen zu Grunde liegende Episode der chinesischen Geschichte in folgende Worte:

«In A. D. 41, during the reign of Kuang-wu of the Eastern Han, a bold but unsuccessful attempt was made to wrest Chiao-chih (Annam) from the Chinese rule and establish it as an independent kingdom. The revolt was headed by a heroine, whose portraits, though drawn by enemies little inclined to flatter, convey an impression of unusual greatness. She was a native of Chiao-chih, then included with Kuang-tung and Kuang-si under one government and subjected by its Chinese rulers to exactions harrassing and oppressive, so that they recall Sicily under the yoke of Verres. Abuses easy to conjecture and unnecessary to specify reigned rampant and unchecked.

Chêng Tsê (徵側), aided by her sister Chêng Êrh (徵貳), strove hard to urge her countrymen to resistance and to sting them into revolt. She intrigued with the neighbouring districts, planned a rising and appointed a rendez-vous.

Then, in default af a leader, she presented herself to the troops, and by her daring wisdom and address she induced them to follow her to an attack on the Imperial troops. The first attack was successful and was followed by a campaign planned with conspicuous

ability and crowned with complete success. More than thirty cities were captured, and Chiao-chih was proclaimed independent with Chêng Tsê as its ruler. For two years her successes were unchecked, her dominion undisturbed, but at length Kuang-wu despatched his great general Ma Yüan [1]) with a powerful fleet and a well equipped army. No precaution was neglected. Bridges were built across the rivers and roads were cut through the hills. Chêng-Tsê awaited the coming of the Imperial forces in an advantageous position, and in the battle which ensued is represented as having prevented defeat by her personal prowess and valour. The battle was prolonged till nightfall, when the auxiliaries, who were fighting on the side of Chiao-chih, deserted under cover of the darkness, and Chêng-Tsê's own forces dispirited gradually dispersed. The Queen and her sister were captured and beheaded by Ma Yüan, and the revolt was put down. Brass pillars were erected on the frontier to serve as boundaries and commemorate the victories, and garrisons were left at various places to maintain order and ensure the fruits of conquest. Traces of Ma Yüan's visit and occupation remain to this day and bear singular testimony to the inveterate nature of Chinese prejudice and the immobility of Chinese character. The garrisons left did not for centuries amalgamate with the people, but still after the lapse of nearly 2000 years bear the surname of *Ma*, are known in local histories and traditions as *Ma-liu-jên* and have given their names to many places in the province.

These Ma-jên are now gradually dispersing and becoming absorbed in the general population, but the lineal descendants of the troops, left by general Ma, are still to be found, priding themselves on being sons of Great Hans, and regarded as aliens by the country people. A popular verse says that they still wear distinctive dress, but this is no longer the case.

---

1) See Mayers, *Manual*, p. 149.

«The brass drums are hid in the earth's silent breast,
«The pillars of brass in the grave find a rest,
«But the men of Ma-liu still cling to the past
«And still wear the garb of the Han to the last.» [1])

Ich übergehe eine Anzahl Stellen, die sich im Zusammenhang mit bronzenen Trommeln aus der chinesischen Literatur heranziehen lassen würden, und mache nur auf die folgende aufmerksam, die sich im *Sung-shih* («Annalen der Dynastie Sung», deren Schilderungen sich auf die Zeit von 960 bis 1279 n. Chr. beziehen) findet. Sie besagt, dass «im Jahre 985 n. Chr. das Verbot der Kupfergewinnung seitens des Volkes aufgehoben, resp. erleichtert wurde, weil das gewonnene Kupfer zu Bronze-Trommeln verwendet wurde, die von gewissen barbarischen Völkern (*Ch'i-t'ung-i-liao*, 溪峒夷獠, deren Sitz ich jetzt nicht genau indentifiziren kann, [2]) im Süden von Ch'ien 黔南, d. i. im Süden der Provinz Kuei-chou) beim Beten zu ihren Göttern (神鬼, Genien und Geister der Abgeschiedenen) angeschlagen werden».

Nach einer anderen Stelle waren *alte* Bronze-Trommeln im Alterthum bei den südlichen Barbaren (*Man*) in Gebrauch. «Die zur Zeit im Süden [von China] ausgegrabenen werden auf die Anwesenheit des Feldherrn Ma Yüan zurückgeführt», u. s. w. Da ich das citirte Werk, das *Kuei-hai-ch'i-chih*, nicht kenne, bin ich nicht im Stande zu sagen, in welcher Zeit die Ausgrabung jener Trommeln stattfand. Es heisst aber in der Beschreibung dieser Funde, dass sie über und über mit feinen Ornamenten bedeckt waren und dass diese von grosser Kunstfertigkeit zeugten; dass an ihren acht

1) Vgl. de Mailla, *Histoire générale de la Chine*, Bd. III, S. 330 ff.

2) Nach einer im *P'ing-tzŭ-lei-pien*, Kap. 54 S. 6, citirten Stelle verstand man unter *Ch'i-man* (wörtlich „Barbaren der Hochgebirgströme") fünf in ihren Sitten und Gebräuchen verwandte Völker im Südwesten China's, nämlich die Miao (Miao-tzu), die Yao, die Liao, die Chuang und die Kilao.

Kanten kleine Kröten oder Frösche (*shan-ch'u*, 蟾蜍) abgebildet seien; dass, wenn zwei Menschen das Gefäss in die Höhe nähmen und mit der Hand darauf schlügen, es den Ton einer Schlacht-Trommel von sich gebe. In einem Werke namens *Ch'i-man-ts'ung-hsiao*, 溪蠻叢笑, das sich, wie aus dem Titel zu schliessen ist, mit den südwestlichen, resp. Gebirgsfluss-Barbaren (*ch'i-man*) beschäftigt, wird erwähnt, dass man bei Ma-yang (Prov. Hu-nan, 27° 38′ nördl. Br. u. 109° 22′ östl. v. Greenw.) eine Bronze-Trommel aus dem Flussbett ausgegraben habe; dieselbe sei einer grossen Glocke oder einem länglichen Fass ähnlich gewesen, habe 36 Buckel (wie die alten chinesischen Bronze-Glocken) gehabt und über 100 Catty gewogen. Zur Zeit, als der Autor schrieb, war der Fund im taoistischen Kloster T'ien-ch'ing untergebracht. Derselbe Autor erwähnt, dass an anderen Orten Bronze-Trommeln häufig gefunden worden seien.

Die oben angeführten Stellen finden sich im *P'ei-wên-yün-fu*, Kap. 37A s. v. 銅鼓.

Da wir über Entstehung, Gebrauch und Geschichte der hinterindischen Bronze-Trommeln bisher so gut wie gar nichts erfahren haben, trotz der gelegentlichen Funde, von denen auch Einiges nach Europa gelangt ist, so besitzen die Mittheilungen der Chinesen für den Sammler solcher Alterthümer grosses Interesse. Bronze-Trommeln finden sich in den mit Aquarellen illustrirten, seltenen Manuscripten der Chinesen über die Miao-tzŭ von Kuei-chau abgebildet, aus welchen Textauszüge von Karl Friedrich Neumann in seinen «*Asiatischen Studien*», sowie von Medhurst in einem der ersten Jahrgänge des Journals der chinesisch-asiatischen Gesellschaft, und noch in den letzten Jahren von Playfair in der «China Review» veröffentlicht wurden. Für den Sammler ist vom grössten Interesse ein Artikel über «*Hinterindische, im ostindischen Archipel verbreitete Bronzepauken*» von Dr. A. B. Meyer in Dresden (auf Seite 15 ff.) in dessen «*Alterthümer aus dem ostindischen Archipel und angrenzenden Gebieten*»

(Leipzig, 1884). Es ist sehr wahrscheinlich, dass die meisten dieser Funde sehr alt sind, und wem von den nunmehr in jenen Grenzgebieten ja nicht mehr seltenen Europäern eine solche Merkwürdigkeit zu Gesicht kommt, der sollte die Kosten der Erwerbung und die Mühen des Transports nicht scheuen, um eines der vaterländischen Museen damit zu beglücken.

VARIÉTÉS.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES.

(*Suite.*)

Après avoir parlé de ce qui pouvait intéresser nos études dans le Congrès, nous allons décrire les fêtes que le Roi, le Comité d'organisation, les municipalités, la nation ont données avec une splendeur sans égale à l'occasion de cette réunion scientifique. A tout seigneur, tout honneur. Le roi Oscar avait convié les Orientalistes à une soirée dans le château royal de Drottningholm sur le lac Maelar; rien de plus charmant que la vue de ce lac avec ses innombrables villas, cette foule de curieux sympathiques, qui sur les bords, agitaient leurs mouchoirs au passage des trois vapeurs, le *Tessin*, le *Victoria*, le *Vaxholm* portant les invités, accompagnés de musiques installées sur une multitude d'embarcations. Les présentations furent faites au Roi à Drottningholm dans une grande salle décorée des portraits de tous les souverains règnant en Europe il y a quelque trente ans; dans d'autres salles de ce palais intéressant, nous retrouvons de superbes tapisseries des Gobelins, signées d'Audran, de vieilles porcelaines de Chine, des émaux cloisonnés, des souvenirs de Gustave III; dans l'escalier, de magnifiques soldats portant encore cet uniforme des célèbres trabans de Charles XII, rangés immobiles comme des statues, regardent passer les orientalistes, la plupart en habits ou en uniformes, faisant contraste avec la tenue négligée de trop de personnes qui donnaient quelquefois à ce défilé l'apparence pittoresque mais dénuée de goût d'une bande de touristes de la maison Cook. Il faut d'ailleurs remarquer que la façon dont les buffets ont été pris d'assaut, dans toute la durée de ce congrès, a permis avec juste raison de supposer que parmi les représentants légitimes de sciences dont les adeptes doivent par les préceptes du Coran, de la Bible, ou de Confucius, se faire remarquer par leur calme sérénité et leur grande sobriété, s'était glissé un grand nombre d'individus qu'une souscription acceptée trop légèrement peut-être, autorisait à fréquenter des salons de palais et d'hôtels de ville, quand leur rang social et surtout leur éducation, eussent dû les reléguer dans les antichambres et dans les cuisines. Le retour de Drottningholm à Stockholm a été vraiment féerique; des maisons de campagne illuminées, des fanfares à droite ou à gauche, des feux d'artifice imprévus, partant de çi, de là; la tour Eiffel surgissant tout à coup sur un rocher; au milieu du bruit et de la lumière, la lourde masse des navires formant des silhouettes noires, me rappelaient parfois les visions fantastiques du premier acte du *Faust*, donné par Henry Irving au Lyceum-Theatre.

Et avec cela, un temps admirable, et tous les jours, la joie de ces bonnes gens rangés devant le grand Hotel et l'hôtel Rydberg pour voir passer les uniformes!

On ne peut s'imaginer que ce superbe quai, que ces ponts spacieux, Norrbro, Wasabron, aujourd'hui ensoleillés, sont couverts tant de mois de neiges qui semblent éternelles: de ma fenêtre du

Grand Hôtel, je vois en-bas cette foule immense, ce bras qui réunit la mer au Moelar et en face, ce vaste Palais Royal, triste, majestueux et laid comme une caserne; immédiatement à ma gauche, une dépendance de l'Hôtel où sont logés les invités du Roi, le Musée National; au delà de petites collines, des coupoles, des villas et encore des villas; à droite sur le quai, l'Opéra, condamné à disparaître, plus loin le Norrbro qui coupe la masse d'eau avec un parterre tous les soirs illuminé; plus loin encore, le maigre clocher de l'église de Riddarholm où sont enterrés les rois, enfin au dernier plan, le Moelar: c'est charmant; partout des jardins avec de la musique, et ce punch suédois, doré, insidieux qui laisse la tête calme, et fait vaciller les jambes, — j'en parle par ouï-dire.

Le mardi 3 Septembre, M. le Comte et Mme la Comtesse de Landberg offraient une fête dans les appartements de gala du Grand Hôtel. Nos hôtes s'étaient donné beaucoup de mal pour nous recevoir, trop de mal peut-être; on avait réquisitionné tous les domestiques de l'hôtel, dont la mine peu orientale faisait ressortir l'étrangeté des costumes que n'avaient certainement signés ni Delphine Baron, ni Babin. On avait parfois l'impression d'une cérémonie en l'honneur de Monsieur Jourdain: le muphti manquait; il était remplacé par quelques danseuses que je crois élégantes sur parole, car il m'a été impossible d'apercevoir soit une tête, soit un mollet. Le Roi, qui assistait à cette soirée, se montrait particulièrement gracieux à l'égard d'un grand nombre d'invités; il est regrettable que les comparses n'aient pas secondé les excellentes intentions de leurs patrons magnifiques.

Le mercredi 4 septembre, les membres du Congrès étaient conviés à une fête au vieux Upsal (*Gamla Upsala*). Le vieil Upsal est à une petite distance d'Upsal même, et la légende veut que les monticules qui s'y élèvent soient les tombeaux des antiques dieux scandinaves Odin, Thor, Frey. D'assez bonne heure, les étudiants précédés des bannières de chaque nation, s'étaient réunis à Gamla Upsala; lorsque tous les hôtes furent arrivés, le gouverneur de la province le Comte de Hamilton, le Comte de Landberg, chargé de remettre au Congrès de la part du Roi une corne à boire, puis le Rector magnificus ayant prononcé des discours applaudis, on fit circuler de vastes cornes dans lesquelles les assistants burent fraternellement l'hydromel des dieux. Le spectacle était fort imposant, mais entre nous, je dois dire, que l'hydromel des dieux m'a fait l'effet d'un vieux «coco» sucré avec de la mélasse. La marche de *Carmen* nous a accompagnés jusqu'au train qui nous a amenés à Upsal, que j'avais visité le matin; heureusement pour moi, car Upsal est une ville mal pavée, et la longue promenade que nous avons dû faire, quatre par quatre, de la gare à l'Université, n'avait rien de récréatif pour les habitués du pavage en bois des grandes capitales continentales. En revanche, nous avons été frappés par la cordialité des jeunes gens qui nous ont accueillis; on sentait que l'on se trouvait parmi des gens hospitaliers et gais; les choeurs d'Upsal sont remarquables; des voix de tête blanches qui donnent une impression saisissante; on avait eu le tort, et ceci n'est pas de la faute de l'Université, d'intercaler au milieu de ces réjouissances, quelques discours parfaitement inutiles, sauf celui du Recteur, et que l'on a pris le soin religieux de ne pas écouter; les asiatiques seuls ont eu le succès dans ce tournoi oratoire: le prêtre parsi de Bombay et surtout l'interprête de notre excellent Cadi de Tlemcen. J'ai remarqué la splendeur des deux grandes Universités suédoises: celle de Lund, fort belle, n'a cependant pas l'étendue de celle d'Upsal, mais je ne saurais trop recommander aux excursionnistes, de s'arrêter à Lund, qui possède une des plus belles églises romanes que je connaisse, avec une superbe crypte et un passé légendaire qui fait la joie d'un folk-loriste. Upsal n'a pas un monument qui mérite d'être comparé à l'église de Lund; cependant sa cathédrale, dûe à un artiste français, a de la grandeur. Quoiqu'en réparation, nous l'avons visitée: elle contient de fort beaux monuments, en particulier celui de Jean III; le tombeau de l'illustre Gustave Wasa est placé dans la chapelle absidiale; près de là, on montre l'endroit où Saint Eric fut assassiné; la ville est dominée par le grand château à deux tourelles de Wasa, dans les dépendances duquel se trouve une cloche qu'on appelle le *moine*, à laquelle se rattache une histoire que nous conterons peut-être quel-

que jour. L'Université est un des plus somptueux bâtiments de ce genre que j'aie vus dans mes voyages: l'Aula est immense; avant le monument de M. Nénot, le grand amphithéâtre de notre vieille Sorbonne avait médiocre apparence, comparée aux superbes salles de cérémonie de Berlin, d'Upsal, de Christiania, et surtout de Vienne. Nous avons eu grand plaisir en parcourant les rues de la ville à voir le volume, nouvellement imprimé, des Mélanges écrits par les élèves suédois de M. Gaston Paris, qui a été offert à notre compatriote le 9 Août 1889.

Le jeudi 5 Septembre, il y avait à l'Opéra royal, représentation de gala à laquelle assistait le Roi: on donnait *Aïda*, traduit en suédois par Hjalmar Sandberg sur l'original italien de A. Ghislanzoni. L'opéra de Verdi a été fort bien interprêté, particulièrement par M. Ödmann (*Radamès*), Mme Östberg (*Aïda*) et Melle Jungstedt (*Amneris*). Le bâtiment de l'opéra tombera bientôt sous la pioche des démolisseurs, mais il est aujourd'hui encore ce qu'il était il y a un siècle, et il évoque le terrible souvenir de l'assassinat sur la scène, dans un bal masqué, le 16 mars 1791, du roi Gustave III, tué d'un coup de pistolet par Ankarström: il est curieux de noter que ce sujet tragique a fourni au même Verdi, dont nous applaudissions ce soir l'*Aïda*, le livret d'*il ballo in Maschera*, transformation de la pièce de Scribe, *Gustave III ou le bal masqué*.

Le lendemain, Vendredi 6, un groupe important d'habitants de Stockholm offrait une soirée aux orientalistes à Hasselbacken. Hasselbacken est un Jardin, dépendance lui même du Djurgården, promenade à la mode, qui est pour les Suédois ce qu'est le Bois de Boulogne pour les Parisiens, Hyde-Park pour les Anglais, le Thiergarten pour les Berlinois, le Prater pour les Viennois. On se rend à Hasselbacken, dont les restaurants et les concerts sont très fréquentés, soit par bateaux mouches, soit par tramways: somme toute, c'est une espèce de Tivoli. La musique était excellente; si à propos d'une réunion scientifique, on peut parler d'art culinaire, je n'hésite pas à dire que le souper offert à Hasselbacken a été de beaucoup le meilleur qui nous ait été servi pendant le congrès.

Le Samedi 7, après la clôture du Congrès de Stockholm par le Roi, avait lieu au Grand Hôtel un superbe banquet offert par le comité d'organisation; le clou de cette soirée a été le menu; chacun des plats y est l'objet d'un commentaire dans une langue orientale avec la traduction. Le texte n'est pas toujours d'un goût irréprochable; ainsi je trouve que l'on aurait pu se dispenser de cet exemple: «Le fromage ressemble à la femme et non à la rose: Le goût en est bon, mais mauvaise est l'odeur». Mais l'exécution typographique en est admirable: c'est un chef d'œuvre qui fait le plus grand honneur à la maison Brill, qui a été chargée de ce travail auquel ont collaboré: MM. le Comte Carlo de Landberg (*arabe vulgaire d'Egypte*, schnaps suédois), Gustave Schlegel (*chinois*, potage à la suédoise), A. Dillmann (*Ge'z*, rissoles à la russe), F. Max Müller (*sanscrit*, saumon à l'impériale), Klinkert (*malais*, filet de bœuf à la parisienne), Th. Nöldeke (*syriaque*, chaud-froid de suprême de volaille à la périgord), E. Kautsch (*hébreu*, timbale de gélinottes à l'orientale), Georges von der Gabelentz (*mandchou*, paté de foie gras), A. C. Vreede (*javanais*, jeune coq), A. H. Sayce (*accadien*, salade), Ahmed Midhat Bey (*langue ottomane*, agneau au riz à la bédouine), E. Amélineau (*copte*, artichauts au beurre), J. Lieblein (*hiérogliphique*, gâteau à la victoria), D. H. Müller (*himyarite*, glace), H. Almkvist (*bichâri*, fromages assortis), Dr. Isuboi (*japonais classique*, dessert international), A. Vambéry (*djagataï*, fruits divers), de Goeje (*arabe classique*, champagne), Paul Haupt (*langue de Babel*, vin de Bordeaux), Habîb d'Iṣfahân (*persan moderne*, remerciment pour le repas).

Immédiatement après le dîner, branlebas général; à bas les habits noirs, rentrées les décorations, sortis les vestons de voyage et les couvertures de nuit: on part pour Christiania! Dans le vestibule du Grand Hôtel, on enregistre les bagages, on se bouscule: deux trains sont en partance, l'un à 10 h. $^1/_2$, l'autre à 11 h. 10; le nombre des voyageurs est grand, et celui des sleeping-cars restreint; le voyage est long, comment passera-t'on la nuit? je le sais maintenant et on ne m'y reprendra pas. Le réveil a été agréable; à la gare gaie de Charlottenberg,

un premier déjeuner nous attendait, et nous lui avons fait honneur. On est arrivé à Christiania fort tard, dans l'après-midi, grâce à un accident de machine: les bielles s'étaient cassées. Semblable accident nous était arrivé en 1878, en allant à Florence entre Chambéry et Modane; dans le même train que moi, se trouvaient, comme aujourd'hui, M. Oppert et M. Sayce qui me rappelle ce souvenir.

L'arrivée à Christiania, c'était un Dimanche, a été triomphale; je n'ai jamais vu un pareil concours de population; il y avait des gens jusque sur les toits; les voitures ne pouvaient avancer qu'au pas; d'ailleurs, nous n'avions pas de temps à perdre, grâce au retard du chemin de fer, car il nous fallait assister à une réunion amicale qui a eu lieu le soir même à la loge maçonnique.

Le lendemain, lundi 9, avait lieu à l'Université l'ouverture, sous la présidence du prince Eugène, de la seconde session du Congrès. Dans l'après-midi, des bateaux à vapeur nous ont conduits à Bygdø. Après une visite au château moderne d'Oscarshall, admirablement situé sur le fjord de Christiania, on nous a fait voir les anciennes constructions norvégiennes dont quelques-unes remontent au Moyen Age, et qui ont été transportées aux frais du Roi, de différents endroits à Bygdø: l'église (*Stavekirken*) du Hallingdal, la cabane (*Stuen*) et le grenier sur pilotis (*Stabur*) du Thelemark, la cabane enfumée (*Røgstuen*), du Saetersdal et le «*Loft*» du Gudbransdal.

On pourra d'ailleurs consulter sur ce sujet si intéressant la brochure contenant le discours prononcé par M. le professeur Dietrichson, de l'Université de Christiania, membre de l'Académie des Beaux-Arts de Stockholm: l'*Eglise en bois de Gol et les autres bâtiments d'ancienne construction norvégienne rebâtis en Bygdø par la munificence de S. M. le Roi Oscar II.* Ensuite M. le chambellan Holst, intendant en chef de la cour de Norvège, a fait les honneurs d'un souper au Bygdø Kongsgaard. Le retour à Christiania a d'ailleurs été très brillant.

La journée du 10 a été assez fatigante; nous sommes allés à Hönefos, au N. E. de Christiania, voir de fort belles chutes d'eau. Le trajet, qui n'est de 31 lieues, ne dure pas moins de quatre heures et demie: les chutes de Hönefos n'ont pas toutefois la grandeur de celles que nous avons vues depuis à Trollhåttan; cette excursion nous a d'ailleurs permis de parcourir une certaine partie du pays, fort intéressante, remplie de moulins, de scieries; partout on voit des trains de bois. La population de Hönefos nous a fait l'accueil le plus charmant et après un très bon diner sous un grand hangar, une vraie bataille de fleurs s'est engagée entre de jeunes Orientalistes et d'aimables voyageuses demeurant dans l'hôtel voisin. Au retour, il y avait souper à Drammen, ville importante et pittoresque à une douzaine de lieues de Christiania; les dames de cette ville s'étaient donné la peine de venir elles-mêmes nous faire à la gare les honneurs de ce souper; il y a vraiment dans toute cette population un sentiment très digne de l'hospitalité exercée sans fracas.

Le Mercredi 11 Septembre, c'était au tour de la ville de Christiania d'offrir un banquet pendant lequel la musique de la 2e brigade d'infanterie, sous la conduite de ses chefs, MM. Ole Olsen et Chr. Alme, a joué une série de morceaux, parmi lesquels nous avons eu le plaisir de retrouver des fragments de *Sylvia*, de Léo Delibes. Il existe trop de relations entre la Norvège et la France pour que nous n'ayons pas rapporté de la capitale du Nord, la plus agréable des impressions; nous n'avons eu garde, pendant notre séjour dans cette ville, de ne pas visiter cette relique de l'archéologie norse, la grande barque des Viking, qui est conservée dans un bâtiment spécial dans le jardin derrière l'Université. Cette barque a été déterrée en 1880 dans une commune de Gokstad près de Sandefjord, vers l'embouchure du fjord de Christiania. Ce navire servait de tombe à un chef; il devait porter environ 32 rameurs.

Christiania possède quelques beaux monuments, un peu trop neufs, tels que l'Université, le palais du Parlement (Storthing), le Palais-Royal, la terrasse Victoria, construite à la place d'un vilain quartier, l'Athenäum, mais la partie vraiment intéressante est le fjord dans lequel la presqu'île où sont construites les fortifications forme deux golfes, deux ports: Björviken, Piperviken. La principale rue dans laquelle se trouve l'Université et qui conduit au Palais-Royal,

est la Karl Johans Gade, ainsi nommée en l'honneur de Bernadotte; c'est dans cette rue que s'ouvrent les grands magasins de ces vieux bijoux de paysans norvégiens, bien connus à Paris depuis l'Exposition Universelle. N'oublions pas de noter que l'éditeur Carl Varmuth a dédié aux Membres du Congrès des Orientalistes un *Souvenir de Christiania*, qui renferme 50 morceaux de musique nationale dont nous ferons notre profit pour la *Revue des Traditions populaires.*

Mercredi 11 Septembre, 10 heures du soir: répétition de la scène du départ de Stockholm; nous allons quitter la Norvège et rentrer en Suède. Gothembourg sera notre dernière étape, mais nous ferons un arrêt à Trollhåttan. — 2 h. du matin, grand tumulte, lumière intense, brouhaha infernal, train arrêté; y a-t-il un accident? tout le monde se précipite par les portières dans les costumes les plus pittoresques; nous sommes à la frontière de Norvège, à Fredrikshald; une foule énorme encombre le quai de la gare, un souper nous attend: la municipalité de la ville n'a pas voulu nous laisser passer sans nous donner un témoignage de l'intérêt qu'elle porte à nos études; nous jetons un dernier coup d'oeil sur la vieille forteresse où fut tué Charles XII en 1718, et qui, éclairée de feux de Bengale, domine toute la ville. Nous envoyons un souvenir amical à ce bon peuple de Norvège: nous voici à Trollhåttan; cascades, écluses, dont vivent papeteries, scieries, industries de toute espèce; un soleil admirable éclaire un magnifique paysage et nous reprenons presque avec regret à 2 heures le train pour Gothembourg. A Gothembourg doit sonner l'heure de la séparation, mais la municipalité nous offre à l'hôtel Haglund un dernier banquet inspiré par la même cordialité que les précédents (jeudi 12 septembre). Cette belle ville de Gothembourg a d'ailleurs un intérêt particulier pour moi, car elle était le siège de l'ancienne Compagnie royale de Suède dont j'ai été l'historien, et j'y retrouve avec plaisir les bâtiments encore intacts.

Dès le lendemain, départ général: les uns, par Malmoe et Copenhague, les autres, directement à Rotterdam, Anvers ou Hull; je débarque à Frederikshavn avec mon ami le Dr. Schlegel et M. Meyer, de Batavia, et nous descendons ensemble la route longue, fastidieuse et plate du Jutland jusqu'à Hambourg où nous trouvons un repos bien gagné.

Ces magnificences ne devraient laisser que d'agréables souvenirs à ceux qui en ont été l'objet ou les témoins: en effet, elles ont mis au cœur de tous ceux qui ont assisté au Congrès, un sentiment de profonde gratitude pour les peuples de Suède et de Norvège et leur Roi; il est même surprenant que pendant un congrès qui a duré douze jours, la sympathie qu'on nous a montrée n'ait pas fléchi un seul instant et qu'aucune expression de lassitude à l'égard d'hôtes peut-être trop nombreux ne se soit manifestée; personnellement, je me souviendrai toujours des gracieusetés dont j'ai été comblé.

Il n'y a qu'une ombre à ce tableau: quelques membres du Congrès ont pensé qu'il serait peut-être opportun d'établir des règlements généraux pour les réunions futures, et leur donner une consécration officielle. Il y avait sans doute quelques réformes à apporter, mais les propositions qui ont été faites, ne l'ont pas été avec la réserve nécessaire, afin de sauvegarder le légitime amour-propre des principales nations intéressées dans la question: de là, des dissentiments, un schisme. Comment se terminera-t-il? Probablement par la continuation d'une tradition qui a donné jusqu'à présent des résultats prospères. Mais n'est-il vraiment pas désolant de clore l'historique de ce fastueux Congrès par ces mots: la discorde est au camp d'Agramant.

HENRI CORDIER.

CHRONIQUE.

ALLEMAGNE.

— M. le Professeur Dr. F. Hirth a publié dans la «Zeitschrift für Ethnologie» (Heft II) un article sur les anciens tombeaux impériaux dans l'Asie centrale, ainsi qu'une histoire du chat domestique en Chine.

— Dans le «Globus» (Vol. LVII, N°. 24) le professeur Dr. F. Marthe donne un aperçu des résultats provisoires de l'expédition russe au Thibet par le colonel *Pjefzof.*

— La «Oesterreichische Monatsschrift für den Orient» contient dans son N°. de Mai les articles suivants: Dr. H. Weipert, «Die Ehe in Japan»; Gustav Troll, «Die Genussmittel des Orients» (l'opium et le tabac); Edwin Arnold, «Ein Bild aus dem Chinesischen Leben», extrait du *Daily Telegraph*; et une notice extraite des «Mittheilungen aus dem Gebiet des Seewesens» sur l'arsenal maritime Chinois à Kiang-nan.

— M. Yorikadzu de Matsudaira a publié un gros volume «Die Völkerrechtlichen Verträge des Kaiserthums Japan» (Deutsche Verlags-Anstalt, Stuttgart, Leipzig, Berlin, Wien).

— Un livre extrêmement curieux et savant «Die bildenden Künste bei den Dayaks auf Borneo», richement illustré, a été publié par M. le Professeur Alois, Raimund Hein (Vienne, Alfred Hölder).

— La Sinophobie qui règne maintenant en Europe, puisqu'en raison des demandes exorbitantes des ouvriers européens, les fabriquants commencent à introduire des ouvriers Chinois, a poussé M. Curt Abel à publier un violent article «Chinesen in Deutschland» (Berlin, C. F. Conrad).

AMÉRIQUE.

— M. Stewart Culin a lu devant le «Oriental Club of Philadelphia» 14 Mars 1889 un article intitulé: «Chinese Games with Dice», description des jeux des Chinois en Amérique, ainsi qu'une notice sur le Trictrac Chinois et Japonais, et sur le «Jeu de Promotion» Chinois.

FRANCE.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. (*Séance du vendredi 28 mars.*) Pendant la plus grande partie de la séance, l'Académie a discuté, en comité secret, les titres des candidats au prix de 10.000 fr. fondé par Mme Jean Reynaud, en mémoire de son mari. Aux termes de la fondation, ce prix doit être décerné au travail le plus méritant, relevant de chaque classe de l'Institut, qui se sera produit pendant une période de cinq ans. Il ira toujours à une œuvre originale, élevée et ayant un caractère d'invention et de nouveauté. Il portera le nom de son fondateur Jean Reynaud. La séance étant redevenue publique, il est procédé au vote. Les votants, y compris les académiciens libres, sont au nombre de 43. Un premier tour de scrutin donne le résultat suivant: M. Mistral 21 voix; M. Dutreuil de Rhins, 14; M. Eugène Müntz, 6; M. Châtelain, 1, et un bulletin blanc. Au second tour, M. Mistral obtient 27 voix; M. Dutreuil de Rhins, 14; M. Müntz, 2. En conséquence, le prix Jean Reynaud est décerné à M. Frédéric Mistral, le grand poète provencal, l'auteur de *Mireille.* L'ouvrage qui lui vaut cette haute récompense est le dictionnaire de la langue provencale qu'il a publié sous ce titre: *Lou Tresor dou Felibrige.*

M. J. — L. Dutreuil de Rhins était designé pour obtenir ce prix pour son grand ouvrage: *l'Asie centrale* (Thibet et régions limitrophes). Il a vu ses efforts récompensés par une grande mission dans l'Asie centrale, qui vient de lui être confiée par cette même Académie, mission dont les frais sont pris sur le legs Garnier. Nos voeux accompagneront le hardi voyageur.

Dans la séance du 6 Juin M. Maspero annonce que la commission chargée de juger le concours Stanislas Julien a décerné le prix à M. Abel des Michels, professeur à l'école des langues orientales vivantes, pour ses »Annales impériales de l'Annam." Les nombreux travaux du savant professeur et l'activité dont ils témoignent donnent l'espoir qu'il saura mener à bonne fin cette œuvre importante.

Société de Géographie. Dans l'assemblée générale du 26 avril, à la suite de la remise des médailles et des récompenses aux intéressés, la parole a été donnée à M. Guillaume Capus, pour exposer les résultats du voyage fait par lui au massif du Pamir (Asie centrale) en compagnie de MM. Bonvalot et Pépin. Précédemment la Société avait entendu M. Bonvalot et sa brillante relation des épisodes du voyage; M. Capus, qui était chargé des observations scientifiques, est venu à son tour raconter ses impressions. Nous emprunterons à une note émanant du voyageur lui-même les détails suivants:

Cette énorme intumescence terrestre qu'on nomme le Pamir, auquel les tribus qui en sont voisines ont donné le nom imagé de «Toit du monde», pourrait bien s'appeler encore «l'ombillic de la terre»: car c'est, au milieu du vaste continent asiatique, la gerçure plutonique la plus formidable «engendrée dans la torture d'un titanique enfantement», suivant l'expression si pittoresque de Mi-

chelet. Ce Toit du monde, qui sépare trois mondes différents, trois civilisations différentes, n'a jamais été conquis: Marco Polo le Vénitien, Hiouen-Thsang le pélerin chinois, Benoît Goëz le fervent catholique, l'ont escaladé avant que les Anglais d'abord, les Russes ensuite en eussent entrepris la conquête scientifique. Cependant, «le pic géant, le Mousstag-ata, le père des montagnes de glace», attend toujours le courageux qui voudra déflorer de l'empreinte de ses pas la blancheur immaculée de ses pans neigeux.»

Les vallées de ce Toit du monde sont à 4,000 mètres d'altitude; l'été n'y dure que deux mois, mais l'hiver en dure dix; la température y descend jusqu'au point de congélation du mercure et même au-dessous. On est donc fort étonné d'y constater la présence d'animaux et de plantes, et parmi ces animaux, l'homme, un roi qui, sur le Pamir, n'est que *primus inter pares*, «plus misérable que les grands fauves, que les grands oiseaux, parce qu'il n'est point dans son milieu normal, tué par le froid, après avoir été affaibli par la rareté de l'air».

Cet homme c'est, ou le Kara-Kirghize Teïtt, qui nomadise avec des yaks, des moutons, quelques chevaux et chameaux rabougris, des chèvres et des chiens domestiques, ou l'*outlaw*, l'homme sans patrie, fuyant la justice de ses semblables et venant respirer sur le Toit du monde l'air raréfié d'une liberté de fauve; il s'appelle Sahib-Nazar, ou Abdoullah, ou le Vieux de la Montagne, suivant les époques. Mais ces brigands sont rares, dit M. Capus; la concurrence les ruinerait s'ils étaient plusieurs: car la population du Pamir est peu nombreuse; l'hiver, on ne rencontre que quelques centaines de Kirghizes sur une étendue de 7 à 800 kilomètres carrés. En dehors de l'homme, d'autres animaux de forte taille parcourent les vallées en hiver: la panthère, l'ours, le loup, le renard, le bouquetin et surtout un magnifique mouton sauvage, l'*ovis poli*, le plus beau de tous. Ses cornes en spirale atteignent jusqu'à 3 mètres d'envergure; son corps a la taille d'un gros veau. C'est le plus beau gibier du monde, mais le plus difficile à approcher et à abattre; car il a la vie très dure, l'œil vigilant et la course rapide. A 1,000 mètres au-dessus du Toit du monde des gypaètes planent sans fatigue, tandis qu'une marche de soixante pas met l'homme à bout de respiration et de forces! Le Toit du monde est le pays des contrastes subits: aujourd'hui fleuri et verdoyant, il sera demain englouti sous une couche de neige. En été, sous la neige fondue, des fleurs s'épanouissent tout à coup aux caresses d'un soleil brûlant. On peut observer des différences de température de 70 à 75 degrés du jour à la nuit. La température minima constatée par les voyageurs en hiver (mars) a été de 44 degrés centigrades au-dessous de zéro. Le voyageur parle des pays qui entourent le pied de l'immense massif pamirien et qui sont encore peu connus. Les Afghans tentèrent en vain de retenir nos voyageurs par la persuasion avant de le faire par la force; mais ceux-ci, traversant l'Hindou-Kouch par une passe à 3,500 mètres d'élévation, atteignirent, sans guides, sans chevaux de bât, presque sans vivres, la forte-

resse de Mastoudj où les Tchitralis (gens du pays de Tchitral) s'opposèrent à ce que l'expédition allât plus avant vers l'Inde. Tandis que M. Bonvalot restait à Mastoudj, MM. Capus et Pépin se rendirent à Tchitral, capitale du pays située à trois ou quatre journées de marche plus au sud-ouest.

Le roi ou mehtar les retint prisonniers dès leur entrée dans la ville. »Vous avez, dit-il, des bottes russes, des pièces d'or russes, vous parlez le russe avec votre domestique et vous venez de la terre russe: — vous êtes des espions russes. »Et il les fit surveiller de près, interceptant toutes leurs communications et envoyant prendre des ordres dans l'Inde auprès de lord Dufferin; »les Anglais se servent de lui comme d'une sentinelle avancée vers le Pamir". Les prisonniers pouvaient se promener sur le pré entourant leur tente, mais ils ne devaient point dépasser le poste qui les surveillait; pendant ce temps, ils voyaient »le roi se rendant au jeu de polo, très aimé (le jeu), en cavalcade grotesque au milieu des courtisans qui entouraient son cheval et dont, en posant la main sur leur tête, il se servait comme d'une canne pour ne point fatiguer ses bras". Ce roi de soixante-cinq a, paraît il, une trentaine de femmes et une soixantaine d'enfants. M. Capus, qui avait un jour fait sortir, au moyen d'une goutte d'eau de tabac, une guèpe blottie dans l'oreille d'un petit garçon, acquit par ce fait une grande renommée comme médecin et le roi vint le consulter pour sa femme favorite. Celle-ci s'était cassé la jambe, mais le roi ne voulut point montrer à l'étranger la partie malade, prétendant que c'était inutile, le tahib (médecin) européen devant avoir des poudres qui guèrissent de tout. »Pour lui faire plaisir, à lui, sinon à sa femme, je lui donnai, dit M. Capus, de la quinine et de l'onguent mercuriel". On sera certainement de l'avīs du voyageur si l'on connaît maintenant une route de plus menant du Turkestan à l'Inde, il n'est pas probable que cette route sera très fréquentée. En tout cas, ce n'est point la meilleure; aussi que les Afghans veuillent bien laisser passer par Hérat et par le plateau de Candahar, on n'ira jamais chercher un chemin sur le Pamir, même en été. La séance s'est terminée par la proclamation des résultats du scrutin pour l'élection du bureau de la Société en 1890—91, et pour celle d'un membre de la commission centrale. Ont été élus: Président: M. de Quatrefages, de l'Institut. Vice-présidents: M. M. Alphonse Milne-Edwards, de l'Institut, et le général Th. Parmentier. Scrutateurs: M. M. Edouard Blanc, et Marcel Monnier. Secrétaire: M. L. G. Binger, capitaine d'infanterie de marine. Membre de la Commission centrale: M. le général Derrécagaix, directeur du Service géographique de l'armée. Par une mesure tout exceptionnelle, le titre de président d'honneur a été accordé à M. Ferdinand de Lesseps, président actuel, mais qui avait décliné toute réelection à la présidence.

Dans la séance du 23 Mai, nous entendons M. Nicolas Yadrintzoff, chargé d'une mission archéologique par la section sibérienne (d'Irkoutsk) de la Société impériale russe de géographie, dont le siège est à Saint-Pétersbourg. M. Ya-

drintzoff est allé étudier les ruines de Karakoroum, l'ancienne capitale des khans de Mongolie. Il a levé un grand nombre de plans et recueilli quantité d'inscriptions, dont la principale, qu'il a relevée sur les murs de l'ancien palais, n'a pas moins de quarante lignes. Elles semblent se composer de deux groupes distincts, formés l'un, de caractères chinois qui paraissent être une transcription du Ouigour; l'autre, de caractères particuliers qui ressemblent à ceux qui ont été soumis à Stockholm, au Congrès des Orientalistes par le Prof. O. Donner, de Helsingfors.

*
* *

— M. S. Guénot rend compte ainsi dans la *Gazette des Colonies* du 18 Juin 1890, de la dernière séance de la Société de Géographie de Toulouse, au cours de laquelle le docteur Martin Dupont, médecin principal de la marine et résident de France au Tonkin, explique les principes sur lesquels est basée l'organisation de notre protectorat sur l'empire d'Annam et des rouages qu'il met en œuvre.

Il s'attache à montrer comment il a été possible de respecter l'existence et le fonctionnement de l'ancienne administration annamite, tant en la subordonnant à l'autorité des agents du protectorat, de façon à en faire non plus un obstacle à notre gouvernement, mais une auxilaire des plus précieuses.

Dans ce but, il donne d'abord un rapide aperçu de l'organisation administrative de l'empire d'Annam, telle qu'elle existait lors de notre intervention dans ses affaires; organisation remarquable, empruntée à la Chine dès la fondation du royaume d'Annam et qui, par ses grandes lignes, se rapproche à tel point de la nôtre, que quelques personnes ont pu lui attribuer par erreur une origine française. Il trace le tableau des divisions administratives territoriales, de la hiérarchie, des attributions, du mode de nomination des fonctionnaires placés à leur tête, depuis le Conseil des ministres jusqu'aux simples magistrats municipaux.

Puis, analysant à grands traits le traité de juin 1884, qui place l'Annam sous notre protectorat, il indique les différences importantes que cet acte diplomatique consacre dans le mode sous lequel s'exercera l'action de nos représentants en Annam proprement dit, ou Annam central, et au Tonkin, ou Annam septentrional. Il examine, dans une sorte de parallélisme destiné à jeter plus de clarté sur le sujet, le rôle de chacun des agents du protectorat; gouverneur général, résident supérieur, placés, l'un auprès du roi de Hué, l'autre auprès du vice-roi du Tonkin à Hanoï, résidents et vice-résidents chefs de provinces, placés auprès des gouverneurs indigènes de ces divisions administratives, et comment, par le simple jeu des institutions du pays et de leur subordination réelle à l'autorité des agents du protectorat, la direction de tout le royaume est bien réellement placée entre les mains du gouvernement français, soit par l'intermédiaire du résident supérieur d'Hué, conseiller et tuteur naturel du roi, pour l'Annam, soit par celui du résident supérieur à Hanoï, tuteur du vice-roi du Tonkin.

Il indique l'importance capitale qu'a eue l'érection du Tonkin en vice-royauté, sous l'impulsion de notre premier résident général Paul Bert, et comment ce vice-roi, dont l'existence dépend entièrement du bon vouloir du protectorat et qui est investi de tous les pouvoirs royaux, a eu pour effet immédiat et inévitable de placer toute l'administration indigène, dont il est le maître absolu, dans les mains du résident supérieur.

Comment enfin celui-ci possède un double moyen de gouvernement sur le pays, par l'action que les résidents de provinces subordonnées exercent sur le Tong-doc ou gouverneur annamite de la province et, par suite, sur toute la série des fonctionnaires qui dépendent de ce dernier.

M. Martin Dupont indique, en terminant, en quoi consistent les fonctions multiples et très importantes des résidents de provinces: consuls de tout européen, — américain, asiatique ou africain non sujet de l'Annam, — ils exercent à leur égard la juridiction criminelle ressortissant à la justice de paix, et au tribunal correctionnel et civil ressortissant au tribunal de première instance; remplissent les fonctions d'officiers de l'état-civil, de notaires, de police, etc., tandis que, vis-à-vis des populations annamites, ils dirigent tous les services publics, instruction publique, recrutement de l'armée indigène et des milices, impôts, prestations, renseignements politiques, ordre public, etc. Cette action s'exerce par l'intermédiaire du gouverneur annamite de la province, dont la subordination au résident assure l'autorité de celui-ci sur les fonctionnaires à tous les degrés de la hiérarchie, et fait de l'administration indigène l'instrument et l'auxiliaire de notre pouvoir.

Société d'Ethnographie. Quelques-uns des travaux de cette Société offrent un certain intérêt au point de vue de l'Extrême-Orient; nous extrayons quelques renseignements tirés en majeure partie des comptes-rendus officiels de cette société. Dans la séance du 17 mars les travaux de la section de l'Extrême-Orient ont été ouverts sous la présidence de M. l'amiral Tcheou, ancien gouverneur de Formose, et directeur de la mission chinoise d'instruction publique à Paris.

L'histoire du thé en Chine. — L'amiral Tcheou communique une étude sur le thé et le vin en Chine, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Il résulte de cette notice que nous ne savons pas en Europe ce que c'est que du bon thé, et que les Chinois font des dépenses incroyables pour s'assurer non seulement l'usage de cette boisson dans les meilleures conditions, mais encore des appareils choisis avec le plus grand soin pour la préparer. Une théière et trois tasses qui ont servi pendant longtemps pour prendre du thé supérieur et qui en ont conservé l'arome dans leurs pores valent en Chine jusqu'à 100 taëls d'argent. Une tasse, employée tous les jours par le bonze du mont Wou-yi, après cent ans, s'est vendue environ 3,000 fr. Cette communication est complétée par une étude sur les différents genres de vins chinois.

Les dieux des montagnes. — M. Léon de Rosny fait une lecture sur le culte

primitif des dieux des montagnes en Chine, d'après le *Chan-haï-king*, dont il publie en ce moment la traduction. A cette occasion, M. Ly Chao-pee fait quelques remarques sur le culte des génies des montagnes dans son pays: Les Chinois désignent ce culte sous le nom général de *King-tou-ti*. Ils dressent une sorte de petite chapelle en pierres taillées, à côte d'un grand arbre. Dans cette petite chapelle, ils placent deux statuettes, dont l'une représente le dieu *Tou-ti-koung* et l'autre son épouse *Tou-ti-po*. Devant eux, on met un vase rempli de sable, destiné à recevoir des baguettes d'encens, et à côté de ce vase deux chandeliers avec des cierges. D'ordinaire le 1[er] et le 15 du mois, les fidèles y viennent faire leurs dévotions. En dehors de ces deux dates, au printemps et en automne, on offre à ces deux divinités des sacrifices consistant en céréales, en fruits et en viande.

L'écriture des Lolos. — Il est donné lecture d'un mémoire de M. l'abbé Paul Vial, missionnaire apostolique, sur la langue, l'écriture et la littérature des *Lolos*, population autochtone du Yun-nan et de la région située au nord du Tongkin. La section décide que cet important travail sera publié dans une des prochaines livraisons de ses *Mémoires*.

Le culte des morts en Corée. — M. Charles Varat, explorateur, fait une communication sur les cérémonies usitées dans la péninsule coréenne pour les funérailles des indigènes. En Corée, le culte officiel est le bouddhisme; la haute classe suit la religion de Confucius; le peuple s'adonne presque exclusivement au fétichisme. Sur toutes les routes on rencontre des arbres fétiches ornementés d'étoffes et de rubans; des grottes renferment aussi des statues grotesques et d'autres idoles non moins curieuses. Dans les endroits dangereux des montagnes on a élevé des temples à l'intérieur desquels sont représentés des tigres gigantesques et des monstres chimériques. Les voyageurs viennent brûler des parfums et allumer des feux devant ces images pour se préserver des dangers et des mauvais esprits. Quand un enterrement a lieu, on amène le corps du défunt et l'on bouche toutes les ouvertures du cadavre (pour empêcher le mauvais esprit d'en sortir); puis on enferme le cadavre dans un cercueil. Les indigènes, au nombre de quatre, habillés tout en noir et le visage recouvert d'un horrible masque rouge, exécutent alors des danses infernales autour du catafalque orné de fleurs, de fruits et, de distance en distance, de têtes de coqs. De grands morceaux d'étoffe violets servent de repoussoirs à de longues bandes roses et vertes qui descendent du sommet du catafalque jusqu'au niveau du sol. L'enterrement a lieu la nuit, les quatre danseurs funèbres chantent, crient, pleurent et dansent avec toutes sortes de contorsions et emportent le cercueil. Arrivés au lieu de l'inhumation, on procède à l'enterrement, ou on brûle le corps suivant la volonté de la famille ou du défunt.

Quand l'enterrement est terminé ou que la crémation est achevée, on s'occupe alors du bon esprit; pour l'empêcher d'abandonner le corps du défunt, on écrit sur des tablettes percées de trous le nom du mort, puis on introduit

ces tablettes dans un coffret que l'on rapporte avec beaucoup de pompe au domicile du défunt. Ce coffret est installé à son tour dans un autre coffre artistique de grand luxe; ensuite des chèvres et des moutons sont immolés à Confucius et la cérémonie est terminée.

Dans la séance du 19 Mai, M. Marceron lit une étude sur le parallèle doctrinal de quelques maximes de Jésus-Christ et de Confucius, ces dernières traduites des *Lun-yu*, ou Entretiens philosophiques.

L'auteur s'applique d'abord à exposer que le Christ, quoi qu'en aient dit quelques écrivains modernes, n'avait pu, pour des causes qu'il énonce, copier son code évangélique sur les écrits des auteurs, philosophes ou moralistes, qui l'ont précédé. Il s'attache ensuite à faire ressortir la similitude des principes moraux de ces deux grands facteurs de la morale universelle, mais avec cette différence, toutefois, qui pour l'un, la possession de la vertu ne doit être atteinte que dans un but de satisfaction purement temporelle et matérielle, tandis que pour l'autre cette possession, tout en assurant déjà le bonheur de l'homme sur terre, le fait vivre avec l'espérance de récompenses après la mort.

M. Léon de Rosny communique la traduction d'un document chinois relatif aux disputes engagées entre les bouddhistes et les lettrés ou sectateurs de l'école de Confucius. Ces disputes, à certaines époques, ont été des plus ardentes. Les bouddhistes reprochent surtout à leurs adversaires de ne se préoccuper que de leurs intérêts dans ce monde et de ne pas songer à leur condition d'outre-tombe. A leur tour, les confucéistes condamnent la doctrine bouddhique, qui, suivant eux, désorganise la famille et la société; la pensée fixe qui préoccupe sans cesse du salut personnel est une pensée égoïste: elle détruit tout sentiment des devoirs sociaux. Des critiques acerbes sont dirigées contre l'école de Bôdhidharma en particulier. Ce premier patriarche de la Chine, qui prétendait avoir en sa possession des livres inconnus composés sous l'inspiration de plusieurs anciens bouddhas, est représenté comme un rêveur, et les disciples de son école comme des paresseux et des charlatans. La haine des lettrés chinois contre les bouddhistes n'a d'égale que leur ardente hostilité contre les taöistes, prétendus continuateurs de l'enseignement de Lao-tse, le célèbre émule et contemporain du moraliste Confucius.

Dans la séance du 2 Juin, M. Silvestre, ancien chef de la justice indigène dans l'Annam, développe cette thèse que les difficultés que rencontre notre établissement au Tonkin résultent bien plus d'un malentendu que d'une réelle incompatibilité; et il croit que tant que durera ce malentendu nous aurons à lutter contre une résistance persistante. Faute d'avoir connu les lois, les croyances des Annamites, nous avons voulu coloniser, là-bas, par des procédés de superposition, qui ont eu pour effet principal d'éveiller chez la classe populaire, excitée d'ailleurs par les Lettrés, des idées de patriotisme dont on ne soupçonnait pas la possibilité. Se basant sur les résultats obtenus dans la Basse-Cochinchine, c'est-à-dire sur un théâtre restreint et facilement isolé du reste de l'em-

pire, et jugeant superficiellement du caractère de l'Annamite et de ses institutions, on a cru l'ennoblir et augmenter la somme de ses satisfactions en substituant, autant qu'on l'a pu, nos usages aux siens. On a dit que l'Annamite n'a pas le sens du patriotisme, parce que, dans quelques provinces envahies, la nation ne s'est pas soulevée tout entière et n'a pas paru sentir l'injure faite à l'honneur national; tout au plus lui accorde-t-on ce que certains appellent un patriotisme «de clocher». On s'est trompé: tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il entend le patriotisme autrement que nous. Que les Chinois ou les Français s'emparent du pouvoir suprême, tant qu'ils respectent la religion, le droit naturel, les lois civiles, le peuple demeure soumis et, en quelque sorte, indifférent. Pourquoi se soulèverait-il? Les Esprits qu'il honore n'en sont pas moins honorés, ses droits domestiques et privés lui restent garantis; le mandat politique, qui est pour lui «le mandat du ciel», a seul changé de mains et lui, peuple, ne se croit pas le droit ni le devoir d'intervenir. Mais le jour où le nouveau venu veut toucher aux lois rituelles et civiles, qui sont sa religion et qui, héritage sacré de ses ancêtres, sont restées immuables depuis les temps les plus reculés, alors le penple ne voit plus qu'un pouvoir de fait, non de droit, sans mandat, et qui met la patrie en danger; il se voue à la résistance, ouverte ou sourde, et ces hommes naguère paisibles, timides et soumis vont déployer une énergie qui ira jusqu'à l'héroïsme. Les Chinois l'ont éprouvé et on les a vus, au commencement du quinzième siècle, chassés de l'Annam, en dépit de leurs forces évidemment supérieures. Sur des assertions légèrement formulées, par des personnes parfaitement ignorantes, d'ailleurs, on a pensé que les Annamites n'ont réellement point de religion, mais seulement des superstitions grossières et absurdes; que leurs lois sont un chef-d'œuvre d'incohérence et se résument en des tarifs de coups de bâton; que leur système administratif n'est qu'arbitraire; qu'ils n'ont ni philosophie ni morale. Partant de là, on a cru pouvoir les traiter à peu près comme un bétail. Erreur déplorable! Si l'on avait su respecter les libertés légitimes, garantir l'égalité des droits de chacun, entrer dans la fraternité si naturellement pratiquée là-bas, si l'on s'était contenté de juxtaposer nos lois, nos droits et nos usages aux lois, aux droits et aux usages des Annamites, la paix serait sans doute déjà faite. M. Silvestre s'est efforcé, sans sortir du domaine de l'ethnographie, sans faire de statistique, sans préconiser aucun système politique, économique, administratif, de préférence à tout autre, de démontrer qu'il existe en Annam, comme en Chine, une philosophie religieuse et sociale, très élevée et très libérale, qui se traduit, pour le peuple, par des rites dont les effets s'exercent sur toute la législation. Cette législation, elle-même, est complète; elle a sa valeur — une valeur éprouvée — et son génie propre. Parce que, étant adaptée à des mœurs qui ne sont pas les nôtres, elle est nouvelle pour nous et, parfois, en opposition avec nos idées, on n'a pas pris la peine de l'étudier; on s'est contenté du témoignage de gens incompétents, et l'on a cru pouvoir, sans inconvénients, passer l'éponge. Mais ces vingt mil-

lions d'Asiatiqnes, que l'on n'a pas interrogés et auxquels il semble qu'on ne veuille parler qu'au nom de la force, protestent à leur façon. Les enseignements de leurs grands philosophes ont pétri les intelligences dans un moule qui ne s'est pas brisé depuis vingt-cinq siècles, et ils ont maintenu, à travers les âges, de grandes masses humaines dans une voie saine, morale et relativement heureuse. Trois points essentiels et bien marqués s'y distinguent: 1° une doctrine religieuse et morale; 2° un culte et des lois qui sont, en tant que rituelles, le symbole de la doctrine; 3° une loi sociale. Cette dernière a ses assises dans la solide organisation de la famille, qui a pour centre le foyer, et le culte domestique pour ciment. La société ainsi constituée a une force que l'on aurait tort de méconnaître: on n'y dit point à l'homme: «Tu n'es que poussière...»; le travail n'y est point un châtiment, comme le dit la Genèse, et l'on n'y craint pas la mort. Selon le proverbe annamite, «mourir, c'est achever le voyage et retourner chez soi». Mieux étudiées, mieux connues, la philosophie et la législation des Annamites seront appréciées à une plus juste valeur; on les respectera, et aussi les usages qui en découlent, qui ne gênent personne et auxquels ils tiennent fermement. Ils se soumettront à des tuteurs loyaux et bienveillants; ils résisteront à des maîtres, si ces maîtres restent des étrangers.

***

— Le Congrès des Sociétés savantes de Paris et des Départements s'est réuni à la Sorbonne en Mai 1890. On y a fait quelques communications qui ont quelque intérêt pour nous. Dans la section de *géographie historique et descriptive*, *M. Massy* a envoyé au ministère un mémoire intitulé *Quatorze mois chez les Thôs et les Man Thiens, souvenirs et impressions du Haut-Tonkin.*

M. Hamy donne une analyse de cet important travail, qu'accompagnent deux cartes, quelques dessins et un grand nombre de photographies. Les Thôs sont les habitants primitifs du pays. M. Massy les croit alliés aux Siamois; les Man Thiens résultent de croisements entre des femmes Thôs et des Mecongs ou sauvages venues de l'Ouest. Enfin, les Nouns sont croisés de Chinois et de femmes annamites mariées avec des Thôs.

Ces quelques exemples montrent à quel point est mélangée la population du N.-E. du Tonkin, chez laquelle l'influence françaice ne peut tarder à devenir prédominante, étant donné l'état d'hostilité de toutes ces petites tribus entre elles.

M. Massy expose les caractères de chacune des tribus nommées ci-dessus et le petit nombre d'Annamites purs qui pénètrent dans la région, et termine par quelques considérations générales sur l'avenir de la contrée qu'elles occupent.

M. Capus donne lecture d'une note de *M. Dauvergne*, de la société de géographie de Paris, intitulée *Une seconde exploration dans l'Asie centrale*, et présente la carte dressée à l'appui de son récit par le voyageur.

En présentant ce travail, *M. Capus* a fait ressortir l'intérêt général pour la connaissance de l'orographie centre asiatique et plus particulièrement l'intérêt de l'exploration de deux points qu'on n'avait point visités jusqu'alors et sur

lesquels M. Dauvergne nous donne, le premier, des renseignements *de visu*.

A propos de la découverte des sources de l'Oxus par M. Dauvergne, il convient en effet de considérer la rivière Amaïane ou Wakhdjird comme la source principale de Pandj, et non le Gay-Koul, mais de voir dans le Tchakmaktine-Koul le réservoir des eaux initiales de l'Ak-sou ou branche nord de l'Oxus. Il faut, dit M. Capus, ajouter à l'Amaïane la rivière de Baïkarra, dont le débit ne le cède pas de beaucoup à celui de l'Almaïane.

Le passage du Karambar ou passe d'Ichkamane par M. Dauvergne constitue un fait important, parce que cette passe établit le passage le plus court, sinon le plus facile, entre le Pocimal et le Wakhane, entre Gilgit et Sarhadd.

M. le général Venukoff insiste à son tour sur l'intérêt du voyage de M. Dauvergne et rend hommage à ce voyageur intrépide qui, en trois mois, a pu fournir un itinéraire qui franchit vingt-sept cols de 12,000 à 18,000 pieds d'altitude, et dont un, celui de Karambar, franchi pour la première fois par le voyageur français, établit la communication la plus directe entre l'Oxus et l'Indou-Kouch.

M. Varat, de la société de géographie de Paris, présente à la section une série de cartes indigènes qu'il a rapportées de son récent voyage en Corée, et les compare à celles que les Européens ont consacrées à diverses époques à cette presqu'île. Il insiste en particulier sur un mode de dessin spécial aux géographes coréens, qui tracent leurs cartes en forme de panorama, de façon que pour les lire il faut supposer que l'on est au centre et tourner successivement chacun des quatre côtés pour faire le tour de l'horison. C'est à quelques-unes de ces pièces indigènes qu'on a eu recours pour les détails intérieurs des cartes qui figurent dans les atlas européens.

Dans la section des *Sciences économiques* et *sociales*, le Vendredi 30 Mai, *M. Albert Grodet*, gouverneur de 1er classe des colonies, de la société académique indochinoise, donne lecture d'une étude sur *le commerce de l'Espagne et du Portugal avec leurs colonies*, *spécialement les Philippines*, *l'Inde portugaise*, *Macao et Timor*.

S'attachant en premier lieu au commerce de l'Espagne avec ses colonies, M. Albert Grodet indique les conditions que la métropole a successivement faites à leurs importations. Il étudie d'abord le commerce intérieur des grandes colonies espagnoles et examine ensuite leurs importations en Espagne, y joignant un aperçu sur les exportations de l'Espagne dans ces mêmes colonies.

Dans ces colonies ne figurent pas, M. Albert Grodet le rappelle, les Canaries, les Présides et Ceuta, rattachées directement à la métropole. En ce qui concerne Cuba en particulier, M. Grodet indique avec détails les principaux produits de cette colonie, le sucre, le tabac, le cacao, l'eau-de-vie, le café, les confitures, etc., avec le chiffre auquel se montent pour chaque produit les importations.

Quant aux envois que l'Espagne fait à Cuba, et que l'auteur énumère également, il fait ressortir entre autres le chiffre important de 10 millions de francs auquel s'élèvent les envois de chaussures de la métropole.

Au sujet des importations des Philippines en Espagne, et notamment de celle de l'abaca, qui tient une place considérable, *M. Levasseur*, président, échange avec M. Albert Grodet diverses observations sur la statistique comparée du commerce de l'acaba des Philippines et du commerce de l'alfa d'Algérie.

Dans sa consciencieuse étude, M. Albert Grodet ne se borne pas aux relations des colonies avec la métropole, mais il examine aussi les relations de ces colonies avec l'étranger.

Passant ensuite au commerce du Portugal avec ses colonies, M. Albert Grodet rappelle que le tarif douanier qui régit dans leur ensemble ces relations date du 16 août 1885. Il étudie en détail les conditions qui président aux relations de la métropole avec ses provinces d'outre-mer, résumant la législation et la statistique du commerce d'importation et d'exportation du Portugal avec ses colonies. Il indique les sources auxquelles il a puisé les éléments de cette statistique. Ces sources sont presque exclusivement officielles.

Résumant l'ensemble des chiffres qu'il a relevés, M. Albert Grodet indique pour les exportations générales du Portugal 181 millions en chiffres ronds, sur lesquels 16 millions seulement se rapportent aux colonies.

Les importations des colonies dans la métropole s'élevant à 19 millions environ, l'ensemble du trafic colonial est ainsi de 35 millions. Il expose ensuite quelle est dans ce total la part de chacune des grandes colonies portugaises, y joignant un résumé des relations de ces diverses colonies avec l'étanger.

M. Levasseur remercie M. Albert Grodet de sa fort intéressante communication.

M. Dutilh de la Tuque, de la société académique indo-chinoise de France, donne lecture d'une étude sur ce sujet: *de l'influence de l'émigration chinoise dans nos possessions de l'Indo-Chine.* Il montre que cette émigration est fort considérable dans les colonies européennes qui entourent nos possessions de l'extrême-Orient.

Ces colonies se félicitent de cette immigration. Il ne faut pas l'écarter des nôtres: les Chinois remplissent en Cochinchine un rôle commercial très considérable qu'il faut encourager et non rebuter par des taxes exagérées.

Diverses obseruations sont échangées, au sujet de cette communication, entre *M. Fravaton*, *M. Gibert*, *M. Tranchant*, *M. Grodet*, *M. Levasseur*, *M. Paulus*, *M. Liégeois*, *M. Poinsard.*

M. Paulus, de la société académique indochinoise de France, donne lecture d'un travail sur *les délits et les peines d'après le code sino-annamite.*

Il indique les rapports du droit français avec le code sino-annamite. Il expose ensuite l'état de la législation sino-annamite, rappelant que le code qui régit le Tonkin et l'Annam est dû à l'empereur Gia-Long et date de 1812. Il s'at-

tache en particulier à l'étude des prescriptions relatives à la répression des peines qui sont actuellement en vigueur. Entre ces peines il signale celle de la mort *avec sursis*, peine légale en Annam et en Chine, et celle de l'exposition de la tête du condamné, particulièrement redoutée dans l'Indo-Chine et la Chine parce qu'elle entraîne la privation du tombeau. Il termine par un exposé des principales réformes à tenter dans l'Indo-Chine française en matière de droit criminel et de répression des délits, citant entre ces réformes désirables la suppression des peines corporelles (coups de rotin, etc.), et leur remplacement par la prison.

Dans la section des *Sciences physiques et naturelles*, séance du Vendredi 30 Mai, *M. Y. Wada*, de l'observatoire de Tokio, délégué de la société météorologique de France dépose sur le bureau les documents suivants exposés par le gouvernement japonais à l'Exposition universelle de 1889:

1° Organisation du service météorologique au Japon: contenant tous les renseignements nécessaires sur le réseau météorologique de l'empire;

2° Note explicative des objets exposés par l'école agricole et forestière de Komaba: contenant l'énumération des bois de construction, l'analyse des matières agricoles, catalogue des plantes potagères;

3° Catalogue spécial des plantes d'ornement;

4° Note explicative des objets exposés par le musée: contenant les nomenclatures des objets antiques et l'anthropologie du Japon;

5° Note explicative des objets exposés par diverses directions du ministère de l'agriculture et du commerce: contenant les produits aquatiques du Japon, etc., etc.;

6° Note explicative des objets exposés par la direction de l'agriculture: contenant les catalogues des différentes matières premières, des oiseaux utiles et nuisibles du Japon.

— Le Général de brigade Tcheng Pe-tao annonce, à la date du 12 avril 1890, le mariage de son frère le général Tcheng Ki-tong, premier secrétaire de la Légation de Chine à Paris, avec Mademoiselle Maria Lardanchet, de Desnes (Jura).

— La «Revue Française de l'étranger et des Colonies» donne dans son Numéro de Mai un article de M. Georges Demanches sur le Tonkin: *Piraterie et régime civil.* M. Henri Cordier a publié dans la Revue des Traditions populaires des Etudes sur les traditions tératologiques un premier article sur *Les Monstres dans la légende et dans la nature: Cynocéphales.* Un livre très intéressant a été publié par le Prince Roland Bonaparte sur *Le premier établissement des Néerlandais à Maurice.*

ITALIE.

Le Ministre de l'Instruction publique d'Italie, P. Boselli, à la date de Rome, 18 Février 1890, a donné l'avis d'un concours ouvert pour les chaires de l'Institut oriental de Naples. Nous ne croyons mieux faire que de reproduire cet

avis extrait du *Bollettino Ufficiale della Pubblica Istruzione* n. 10 del marzo 1890:

«Secondo le disposizioni contenute negli articoli 22 e 23 del Regolamento approvato col R. Decreto 20 giugno 1889 per l'esecuzione della Legge 27 dicembre 1888, n. 5873 (serie 3a) sul riordinamento del Regio Istituto Orientale in Napoli, è aporto il concorso al posto di professore ordinorio con lo stipendio di lire cinquemila per le cattedre di Arabo volgare, di Turco volgare, di Amharico, di Cinese; e al posto di professore straordinario con lo stipendio di lire tremila per le cattedre complementari di Greco moderno, di Geografia commerciale. Il concorso è per titoli. I candidati però, a giudizio della Commissione, potranno essere sottoposti ad un esperimento.

Coloro che intendono di essere ammessi al concorso, dovranno, entro quattro mesi dalla data del presente avviso, inviàrne al Ministero la domanda in carta bollata da L. 1,20 corredata dei documenti qui sotto indicati: *a*) Fede di nascita, *b*) Certificato di sana costituzione fisica. *c*) Certificato di buona condotta rilasciato dall' Autorità comunale del luogo di ultima dimora, *d*) Fede criminale, *e*) Titoli accademici o di qualsivoglia altra natura. Il concorrente al posto di professore di lingua deve dimostrare di essere fornito di si piena conoscenza teorica e pratica della lingua al cui insegnamento aspira, da poterla speditamente e correttamente leggere, parlare e scrivere coi caratteri propri di essa.

I certificati *c*) *d*) dovranno essere in data non anteriore di sei mesi a quella del presente avviso.

La qualità di cittadino italiano non è necessaria all' ammissione al concorso per gli insegnamenti di lingue.

La Commissione esaminatrice, che sarà all'uopo nominata, qualora per qualcuno dei posti sopra indicati non ravvisasse, in nessuno dei concorrenti, titoli valevoli a proporne la nomina di professore ordinario, potrà designare al Ministro gli eleggibili come professori straordinari o come incaricati».

CHINE.

Nous lisons dans *l'Europe et la Gazette diplomatique*, du 5 juin 1890:

«L'empereur de Chine, Kouang-Ssu, vient d'avoir ses vingt ans accomplis. Il a commencé à régner au millieu de janvier 1875.

A cette occasion, il est allé lui-même prier dans le temple du *Soleil*, où il a fait offrande d'un bœuf, d'un mouton et d'un porc, immolés à l'avance, ainsi que de vin, de céréales et de fruits.

Il était accompagné des princes tartares et de hauts mandarins chinois et mantchous en grande tenue officielle de la cour. Le temple était magnifiquement orné de tentures de couleur jaune (couleur impériale) avec des dragons brodés (armoiries de l'Empire). L'éclat de cette cérémonie a été rehaussé par le concours de la belle musique de Chao, créé par l'empereur Chouan, il y a près de quatre mille ans.

En l'honneur de ses vingt ans accomplis, Sa Majesté a offert, dans son palais, un dîner de gala auquel assistaient tous les princes et les hauts dignitaires. En voici le menu:

Quatre grands plats classiques:

Nids d'hirondelles; ailerons de requin au court bouillon; canard engraissé au court bouillon; mouton.

Mets servis dans des tasses mises devant chaque convive:

Morilles au naturel; champignons; coquilles au naturel; œufs de pigeon.

Quatre plats moyens:

Biche de mer au bouillon; cervelle de poisson; poulet en tranches; racines de bambou.

Deux compotiers hauts:

Poulet; poisson.

Deux compotiers bas:

Jambon; tripes de porc au bouillon.

Quatre plats d'ornement:

Fruits sucrés (quatre espèces); secs (quatre espèces); mûrs (quatre espèces).

Quatre hors-d'œuvre doubles:

Jambon et chou blanc; foies, gésiers et navets; côtelettes de porc et vermicelle; œufs conservés et racines de bambou (ces racines sont du genres des asperges).

Plats sucrés servis dans des tasses mises devant chaque convive:

Gâteaux aux œufs; lait d'amandes; thé et gâteaux; gâteaux à l'huile et à l'oignon.

Vermicelle; petits pâtés au bain-marie; bouillon composé de porc; poulet et crabes.

Amandes, graines de pastèque devant chaque convive.

Rôtis et viandes grillées:

Cochon de lait; canard rôti; poulet rôti et porc rôti.

Entremets:

Gâteaux mous; bouillon au sang de chèvre; fruits en tranches; amandes et graines de pastèque.

Dernier service

Jambon aux navets; viande de porc au court bouillon; ventre de poisson; poulet au jus.

Bols de riz; tasses de thé impérial».

A rapprocher du menu que nous avons donné nous-mêmes au *Journal des Débats*, le 19 novembre 1879.

BELGIQUE.

M. de Harlez est véritablement infatigable; il nous a donné l'année dernière: *Kia-li*, Livre des rites domestiques chinois de Tchou-hi. — Le *Siao-hio* ou Morale

de la jeunesse, dans les *Annales du Musée Guimet*, et le *Yi-king*, texte original reconstitué.

PAYS-BAS.

M. le Professeur G. A. Wilken, de Leide a publié dans les «Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde van Nederlandsch-Indië» un article très étendu «Struma en Cretinisme in den Indischen Archipel».

NÉCROLOGIE.

EDWARD COLBORNE BABER.

Le service consulaire anglais vient de faire une grande perte en la personne de E. C. Baber, qui est mort d'épuisement il y a quelques semaines (Mai) à Bhamo, en Birmanie: il n'avait que 47 ans. Grand, sec, à la figure ossense et intelligente, une longue moustache rousse, un peu l'air de Don Quichotte, Baber était un homme de grand courage et d'extrême sang-froid, qui a laissé de nombreux amis derrière lui. Il était en proie à une nervosité maladive dûe à un accident de chemin de fer dont il avait été témoin entre Londres et Cambridge, lorsqu'il étudiait à l'Université de cette dernière ville à Magdalena College. Il avait fait ses premières études au Christ's Hospital (Blue Coat School) à Londres, et après avoir passé par Cambridge, il entra en 1866 dans le service consulaire en Chine. Après la signature de la convention de Tche-fou (1876), il fut désigné avec M. Arthur Davenport pour accompagner au Yun-nan l'Hon. T. G. Grosvenor, envoyé en mission, pour assister au jugement des assassins d'Augustus Raymond Margary; en 1879, Baber était nommé secrétaire chinois à la légation de Peking, poste extrêmement important, qui avait été occupé par le regretté William Frederick Mayers. En 1885, il allait comme consul-général à Seoul en Corée, où il contracta les germes de la maladie qui devait l'emporter. Obligé par le mauvais état de sa santé de rentrer en Europe, il quitta Londres de nouveau en 1888 pour aller en Birmanie comme membre de la commission chargée de délimiter la frontière entre ce pays et la Chine. Baber nous a donné sous le nom de *Travels and Researches in the interior of China*, le récit de ses voyages dans l'Empire du Milieu, qui forme le Vol. I, Part I des *Supplementary Papers* de la Royal Geographical Society (1882). Le Col. H. Yule et le Capitaine W. Gill ont ajouté des notes intéressantes au travail de Baber, qui renferme entr'autres matières importantes le fac-simile d'un manuscrit lolo en 8 feuilles qui lui avait été donné par des prêtres des missions étrangères dans le Se-tchouan occidental.

H. C.

EMMANUEL FORCHHAMMER.

Forchhammer, né à Coire, en Suisse, est mort dans la force de l'âge au mois de Mai à Rangoun; après avoir visité le Mexique et l'Amérique centrale pour étudier les littératures aborigènes, il fut nommé en 1878 professeur de pàli à l'École supérieure du gouvernement à Rangoun. Nous citerons parmi ses publications: *Notes on the Languages and Dialects spoken in British Burma.* Rangoun, 1884, broch. in-8; *On the Indo-Chinese Languages*, (Indian Antiquary, July 1882); *Notes on the early History and Geography of British Burma*, Rangoun, 1883—1884. Le Col. Yule a rendu compte du voyage de F. à l'ancienne capitale birmane de Págán, dans le premier numéro du nouveau *Trübner's Record.* F. qui avait fait le projet d'un grand dictionnaire des langues Talaing, Shan, Karen, a laissé un grand nombre de matériaux épigraphiques

H. C.

TAGLIABUE.

François Tagliabue, né en 1822, lazariste français, était arrivé en Chine en 1854. Après avoir évangélisé la Mongolie, et rempli les fonctions de procureur de sa mission à Chang-haï, il fut nommé le 25 Septembre 1868, évêque titulaire de Pompeiopolis et vicaire apostolique du Pe Tche-li occidental. A la mort de Mgr. Delaplace, il fut transféré, le 5 août 1884, à Peking, au Pe Tche-li septentrional. On a appris sa mort par un télégramme arrivé de Peking le 13 mars. Mgr. T. a donné un certain nombre de lettres aux *Annales de la Congrégation de la Mission.* C'est pendant son épiscopat que des négociations importantes eurent lieu entre la Chine et le Vatican, et que la cathédrale de Pe-tang a été déplacée.

H. C.

***

Nous donnerons dans le prochain numéro une notice sur le Marquis Tseng.

BULLETIN CRITIQUE.

Chinesische Studien von Friedrich Hirth (München und Leipzig, G. Hirth's Verlag 1890, Erster Band).

Mr. F. Hirth, Deputy commissioner Kowloon Customs in Hongkong, has collected in this volume a series of several very interesting articles on Chinese subjects, formerly read before and published by different scientific societies, as the «Oesterreichische Monatsschrift für den Orient», the «Verhandlungen der Gesellschaft für Erdkunde», the «Anthropologische Gesellschaft» at Berlin, the «Geographische Gesellschaft» at Leipzig, Herrig's Archiv etc. The present volume contains articles on the ancient oriental trade, on oriental trade during the middle-ages; Chinese fabrication of porcelain during the middle-ages; on the history of glass in China; the Chinese annals as a source for the history of asiatic races; on the commercial productions of Kwang-tung; on the trade of China; on Chinese sources for the geography of Kwang-tung with special reference to the peninsula Lei-chow; on Chinese officials; on the administration of the Chinese maritime customs; on the Chinese press; on foreign words from the Chinese; on the Meander and Triquetrum in Chinese and Japanese ornaments; on eyebrows and the paint for blackening them; on the invention of paper in China (first published in number 1 of the *T'oung-pao*); on Chinese metallic mirrors. As is shown by this summary a great

variety of subjects relating to China and the Orient in general are treated of, and ably and succinctly dwelt upon by the learned author.

S.

Le premier établissement des Néerlandais à Maurice par le Prince Roland Bonaparte (Paris, imprimé pour l'auteur, 1890), in 4.

Le prince Roland Bonaparte, déjà bien connu pour ses travaux sur l'ethnographie et la géographie des colonies Néerlandaises, vient de publier un nouvel ouvrage relatif à l'histoire de ces courageux explorateurs et voyageurs Néerlandais du 16e et 17e siècle. L'île de Maurice fut découverte, à ce qu'il paraît, par le pilote portugais *Diego Fernandez Pereira* vers le 9 Février 1507. L'île reçut alors le nom de *Diego Rodrigos*. Elle fut visitée en 1598 par le vice-amiral Wybrand van Warwijck, qui lui donna le nom de Mauritius en l'honneur du prince Maurice de Nassau. Depuis, l'on relâcha continuellement dans cette île, propice, à ce qu'il paraît, pour aller y chercher des vivres frais, prendre l'eau et réparer les navires. Cette habitude continuait jusqu'en 1652, quand I.-A. van Riebeck s'installa au cap de Bonne-Espérance, beaucoup mieux situé pour les navires venant d'Europe que l'île de Maurice. Les Hollandais se fixaient définitement dans l'île vers 1638. Ils durent l'évaquer deux fois, en 1644 et en 1654, pour l'abandonner définitivement en 1710. L'ouvrage est illustré de cinq planches reproduites d'après les gravures des anciennes descriptions de voyage, ainsi que d'un plan du fort Frederik Hendrik construit en 1638. Une de ces planches (N°. III), tirée du Voyage de l'amiral van Neck, représentant les différentes occupations des Néerlandais à Maurice, est devenue célèbre parce qu'on y trouve le dessin du fameux oiseau éteint, appelé Dronte ou Walghvoghel, sur lequel les ornithologues se sont disputés longtemps pour déterminer la place qu'il doit occuper dans l'ordre des oiseaux. La plupart des ornithologues l'ont classé parmi les colombes, mais mon père a toujours soutenu qu'on

devait le classer parmi les autruches. L'ouvrage est terminé par plusieurs lettres et pièces justificatives. Nous sommes reconnaissants envers M. le prince Bonaparte d'avoir bien voulu résumer dans une brochure compendieuse les résultats de ses recherches sur les points obscurs de l'histoire de l'établissement des Néerlandais à Maurice ainsi que pour la reproduction des anciennes planches, devenues fort rares.

S.

NOTES AND QUERIES.

4. People often wonder why the Jesuits in China latinized the names of *Kung Fu-tsze* and *Meng-tsze* into *Confucius* and *Mencius*, and, generally, ascribe it to the then prevailing mania of latinizing or hellenizing all the names of savants. But this is not necessary in the abovementioned case, because *Mencius* seems to have been a name common in Germany in the 17th century. We found, at least, some time ago, in an antiquarian catalogue, the following entry:

B. MENCIUS, Itinera sex a diversis Saxoniae ducibus et elector. in Italiam, tria etiam in Palaestinam facta. Witeb. 1612.

May it not be, that one of the german Jesuits in Peking, seduced by the existing german name *Mencius* and its resemblance to the name of the Chinese philosopher *Meng-tsze*, has substituted the to him familiar name of *Mencius* to that of *Meng-tsze*. Of course, this once done, it was natural to change also the name of *Kung Fu-tsze* into that of *Confucius*. S.

5. Il est drôle de voir Marco Polo à la scène: on écrit au *Temps* (n° du Mardi 8 Avril 1890) «de Madagascar, que, dans ces derniers temps, a eu lieu en présence de la reine, du premier ministre, des princesses Ramasindrazona et Rasendranoro, et de toute la cour, une représentation théâtrale donnée par quelques artistes;

le résident général de France et son personnel, le vice-consul d'Angleterre avaient été invités.

La pièce intitulée: la *Gloire de Madagascar montrée au théâtre*, est une glorification de la grande île sous forme de récits et de chants mis en action d'une façon naïve.

On peut la résumer ainsi:

Au début, nous voyons Marco Polo, un des premiers voyageurs qui aient parlé de Madagascar, écrivant en Chine l'histoire de la grande île et la narrant à ses enfants. Il s'anime tellement qu'il meurt soudain frappé d'un coup de sang. La famille éplorée lui fait des funérailles magnifiques. Tout à coup un ange apparaît près du tombeau de Marco Polo, ordonne à l'âme de celui-ci d'aller en Portugal faire connaître aux étrangers les beautés de Madagascar pour les engager à y venir et disparaît sous la forme d'une blanche colombe.

L'âme obéit et, de la sorte, inspire à deux Portugais, les frères d'Abreu, l'idée d'un voyage à la grande île qu'ils s'empressent de mettre à exécution.

Les hasards de la navigation les mènent tout d'abord sur la côte d'Afrique, à Angola, qu'ils quittent après quelques aventures pour aborder enfin à la côte ouest de Madagascar.

Là, ils rencontrent une bande de Sakalaves disposés à leur faire un mauvais parti; mais avec quelques présents tout s'arrange. Les indigènes offrent aux deux voyageurs des produits du pays, des poissons pêchés devant eux, des fruits superbes, du miel qu'apporte une babakoto, et tous ensemble se rendent chez le gouverneur malgache, qui accueille très cordialement les deux étrangers. Hospitalité somptueuse, diners, fêtes, etc., rien n'y manque; bref, les deux vazaha sont enchantés et ne tarissent pas d'éloges sur tout ce qu'ils voient.

Cette vie de plaisir et de bonne chère succédant aux fatigues de la route les fait engraisser à vue d'œil. Tout plaisir a une fin, et, à leur grand regret, il leur faut songer au retour.

Pour leur malheur, après avoir quitté Madagascar, ils s'arrêtent sur le territoire de la république de Libéria, où des brigands les font prisonniers et, finalement, les voyant gras et dodus, les tuent pour les manger.

Heureusement, le bon ange de Madagascar veille sur eux; il apparaît pour la seconde fois et ressuscite les deux d'Abren, afin qu'ils puissent raconter à leurs compatriotes les merveilles qu'ils ont vues.

C'est ce que s'empressent de faire les deux voyageurs, et la représentation finit sur la réunion de toute la famille dans un grand banquet suivi de danses et de chants en l'honneur de la grande île et de son gouvernement.

Le sujet prêtait à la représentation de scènes curieuses de la vie indigène. C'est ce qui est arrivé en effet: les danses et les chants malgaches ont été, nous dit notre correspondant, d'un très joli effet».

6. In § 302 art. 1 of the 大清律例 are mentioned a number of weapons, not commonly used by the people, but of which use can be made to commit murder or manslaughter.

In none of the existing native or European dictionaries definitions or translations of these weapons are to be found. Will any of the readers of the *T'oung-pao* in China favour us with a short description, a drawing, or an exact european equivalent for the names of these weapons? They are: 扒頭。流星 (according to Douglas, Dict. o. t. Amoy vernacular, the 流星槌 *liû-sing t'uî* consists of a ball fastened to a chain, used in ancient warfare); 骨朶。麥穗。庫刀。梭標。騸鷄尾。黃蟮尾。鯽魚背。海蚌。

7. Can any of the readers of the *T'oung-pao* tell us what is the exact meaning of the terms 雲脚 and 粥面 in the following passage concerning the making of tea found in the 茶錄 and cited in the Chin. Encycl. 格致鏡原, Chapt. XXI, p. 11: 茶少、湯多、則雲脚散。湯少、茶多、則粥面聚 with the note 建人謂之雲脚粥面。

If we take little tea and much water the «Cloudlegs» will disperse; if we take little water and much tea, the «Congeesurface» will collect. (The *Fuhkienese* call it «Cloudlegs» and «Congeesurface»). Douglas (Amoy-dictionary) does not mention the terms *hûn k'a* and *tsiok bīn.*

TEATASTER.

散喉咽

THE CHINESE TREATMENT OF DIPHTHERITIS

BY

A. G. VORDERMAN,

Physician of the town of Batavia[1]), corresponding member of the Royal Academy of sciences in Amsterdam. Ernst & Co., Batavia and Noordwijk 1890.

Translated from the Dutch, with the authors permission, by

G. Schlegel.

Diphtherical imflammation of the throat is a contagious infection very common in *Java*.

The disease must have been formerly unknown, according to the statement of old practitioners, which is confirmed by the fact that Dr. Waitz does not mention this disease in his work on tropical infantile complaints published at *Samarang* in 1844.

In *Batavia*, sporadical cases of diphtheritis occur, and their number increases generally to such an extent during the rainy season, that it attracts public attention; but epidemies of diphtheritis, as they occur now and then in european cities, have never been observed here, most surely as a consequence of the different way of living of the population.

Yet sometimes several members in one family are simultaneously or consecutively infected with diphtheritis, so that it may be called a house-epidemic.

1) Now Inspector of the civil medical service in Java and Madura.

This disease is not the sole one in *Batavia* occurring in this way. Throughout the whole year isolated cases of angina follicularis, pertussis, parotitis, roseola, morbilli, varicellae and variolae are observed; whilst only now and then, under favorable circumstances, the number of cases of one of these complaints increases to such an extent, that it may be called an epidemical spreading.

Though the occurence of diphtheritis in this place is constant, I think, however, to have observed that the children of natives are rarely affected by it, though they live generally in unfavorable hygienic circumstances, whilst the children of pur-sang Europeans, Creoles and halfcaste catch it readily. The native Chinese children, who are nearly all of mixed Chinese and Malay blood, are frequently affected by it.

According to the statement of Chinese physicians, diphtherical inflammation of the throat belongs to the frequent diseases in the thickly populated cities of China, and this has been the case since centuries.

Now the results which the Chinese physicians have obtained by the treatment of this disease, which treatment contrasts very favorably with that of other diseases, appear to have been known long ago in this place, as there exists a decided inclination with the Indo-european population, to put themselves under treatment of a Chinaman when suffering from diphtheritis.

This Chinese methodus medendi has gradually come into fashion, and it is not at all uncommon that the Europeans residing in the place first ask for the advice of their familydoctor in cases of throat complaints, and put themselves immediately under the treatment of a Chinese doctor in case of diphtheritis.

Sometimes this is done without previous medical advice; but when this happens with the consent of the European practitioner, he generally draws back, because it is impossible for him to take

the responsability of a case treated by a to him unknown method, preferred by his patients above his method.

It happens, however, sometimes that the family invites their housedoctor, for better security, to continue the observation of the patients whilst using Chinese medicines.

This happened to me shortly after I had settled down here. It was in the case of a creole boy of nine years of age, whom I found suffering of diphtherical inflammation of the throat. The local symptoms consisted especially in a greyish-white and brownish exsudation on the tonsils, the anterior palatial roof and the uvula, which was distended to about thrice its normal size. The lymphatic glands of the lower jaw and the neck were swollen, and, besides, salivation and a fetid smell of the mouth was observed.

Albumine was found in the urine, and the temperature of the body was 40°,2.

Partly from curiosity, I consented to follow the course of the Chinese treatment.

The result was that the fever disappeared after two days, the swelling of the glands diminished gradually, the exsuded matter was gradually expelled; whilst the uvula diminished in size, and only an intense redness of the affected spots continued for a long while. A fortnight after the exsudation had disappeared, the urine still contained albumine, but no paralitic symptoms followed in the wake.

I was so struck by this gradual and complete recovery of a case for which each experienced practitioner would at the utmost have established a dubious prognosis, that I commenced to make researches into the nature of the used medicines, and made more observations upon the results of the Chinese treatment in accidental cases.

I can do nothing but declare in all conscience, that they have

fully satisfied me, and that I began to apply the Chinese method in cases of diphtheritis very shortly afterwards.

I do not think myself guilty of exaggeration when stating that I had in my practice at least 10 cases of diphtheritis per annum; and when asserting that I never used another method than the Chinese during the last 9 years, and that only in two cases death ensued, my predilection for this mode of treatment will be explained, and I feel bound to publish all I know of it.

As was stated above, only in two cases observed by me, death ensued.

The first case was that of a native girl, 16 years old, which had been already under treatment of a Chinese *Sin-se* (先生). The whole region of the lower jaw and the neck were inflamed by a pasty swelling, whilst the mouth and nose emitted a fetid stench, the whole cavity of the throat being covered by a diphtherical film.

A high temperature of the body, 40°,9 was coupled with a benumbed sensorium. The parents, who had first put their daughter under treatment of a *Sin-se* (Chinese doctor), becoming afraid of a fatal issue, called in the assistance of a european physician. The girl, however, died already the next day. Though I had not applied in this case myself the Chinese method, I mark this case as lethal, because it had been applied in the beginning.

The other case was that of a 6 years old halfcaste boy, whose brother I treated for diphtheritis of the tonsils, the pharynx und the uvula. As soon as the diphtheritis had been detected by me, I advised the father to remove the other children temporarily out of the house, which advice, however, was not followed by him. He only communicated to me this omission, when my assistance was called in for this boy, who, according to this person, was suffering from the mumps.

By examination, the mumps proved to consist in a swelling of the glands of the lower jaw and the neck, occasioned by a violent diphtherical process in the gullet, not noticed before. Exactly as with his brother, the affected spots were bleeding. The brother was effectually cured by the chinese medicines, whilst the younger one, who came later under treatment, died after a few days. Though thus the foreign method is not infallible, these cases are no proof against its excellency; but it is always of the highest consequence to apply it *immediately* after the detection of the complaint.

I have often observed that the local process was spreading notwithstanding; but, according to my opinion, the results may safely vie with those obtained till now by the european methods. Paralytic symptoms after diphtheritis, treated according to the Chinese method, occur too, but they are comparatively rare.

I am not alone in my observation of the favorable results of the Chinese method. Dr. Hymans van Anrooy, military surgeon in *Poerworedjo*, lately published in the »Geneeskundig tijdschrift van Ned. Indië" (Medical Journal of Netherlands-India) a communication on this subject, in which its effets were clearly demonstrated; and many of my colleagues in this place will have had the occasion to observe now and then similar cases.

Before passing to the description of this medication, I think it is interesting to say a few words about Chinese medicines.

The Chinese are known to be a nation which had reached already at a very early period a high degree of civilisation, even so that they were in many respects in advance of us Western people. But they have remained stationary at this stage during the last centuries, as well in their medical science, as in the other scientific branches.

According to our present western views, their theoretical medical knowledge is not eminent; and though I have recommanded

in this essay their treatment of diphtheritis, by reason of experience, I should not like to subscribe to their theoretical speculations thereon.

It is, however, highly probable that in future further efficient therapeutic methods will be discovered in their materies medica; but, a priori, their medical praxis, as a science, inspires little confidence.

Much has already been published about their materies medica, but the effects which they attribute to their medicines are very often based on illogical deductions, and, sometimes, seem to be totally chimerical [1]).

Just as with many native races in this archipelago, it would seem that also with the Chinese the belief obtains that effective or imaginary properties of a medicine are transferred to the body of the taker of them. E. g. the wellknown root of the Panax quinquefolium, the **Ginseng**, which is called here **Som** [2]), is according to their ideas considered to possess an eminent virtue, not only as a roborant, but also as an aphrodisiacum, possessing, when taken internally, the virtue of producing a fecund coition. The root which was shown to me here as the genuine one, was carefully enclosed in a tin box, out of which it was cautiously taken out with a pair of pincers, whilst it was evaluated at 120 rupees.

Now, by strain of imagination, a resemblence between this root and a homunculus can be found. The head, body, arms and legs

1) Two centuries ago the most renowned European physicians were even less advanced than the present Chinese ones. The principal ingredient of the receipt against gout of Sir Theodore Mayerne († 15 March 1655) were parings of an unburnt human skull. His bat-unguent against hypochondria consisted of vipers, bats, young mammals, earth-worms, suet, marrow of deers and the thigh-bone of an ox. About the same time Sir Kenelm Digby said in a session of the Royal Society, that powder of roasted toads, placed in a bag on the stomach of a plaguestricken man, would cure him, when the remedy was repeatedly applied. G. S.

2) Properly **Jin som** 仁參 in the Tsiang-tsiu-dialect.

were pointed at with a mysterious air, and in this resemblance the secret virtue of the attributed property resides. Mr. W. P. Groeneveldt, honorary counseller for Chinese affairs in this place, told me how a Chinese doctor had once explained to him the, be it said, totally imaginary virtue of the scales of the anteater. Those anteaters, Manis aurita in China and Manis javanica in Java, dig holes, and are said by the Chinese to be able to perforate a mountain. According to their philosophical speculations, these animals possess a perforating power »vis perforans", which not only pervades the whole animal, but even, after its death, some parts of its body.

On the strength of this belief, a Chinese doctor will, in a case of coprostasis, when other remedies have failed, prescribe the pulverized scales of the Manis to be taken internally.

By applying this, he fancies that a perforation will be effected through the accumulated fecal matter in the intestinal canal, whereby the elimination will be accelerated.

However, the Chinese materies medica possesses, also, a treasure of efficacious medicaments, of which I will mention here only a few, also in order to show their identity with our own.

As such I mention: — musk — a species of cantharides — aconit — aloes — angelica — asa foetida — belladonna — camphor — borneol — cassia — catechu — cicuta — datura — gelsemium — euphorbia — Indian anise — liquiritia — ginger — coptis — nux vomica — rheum — smilax — opium — storax — valerian — veratrum — menthol — calomel — cinnabar — borax — arsenic — salpetre — salmiac — sulphate of iron and copper.

As is well known, the disposition of a Chinese apothecary's shop is, generally speaking, similar to our own. The stock of medicines is preserved in jars or wrapped in paper; and, generally, stored away in a contiguous apartment.

As the reader will get acquainted, in this paper, with some Chinese prescriptions, I think I may as well say here a few words about the making out of medical prescriptions.

The prescription of the Chinese doctor is of course written with Chinese ink on Chinese paper. We miss in it the western preposition »Recipe". The nomenclature of the prescribed medicines begins at the right topside of the paper.

Under the name of each ingredient is mentioned its measured quantity; the order of the ingredients is arranged from the top to the bottom.

When the column is filled up, and the prescription not yet finished, it is continued in the next column to the left of the first.

Generally the directions for use are written in larger characters to the left side of the prescription.

Some doctors give prescriptions on which their name is stamped in red characters, and a very few put the date to it; but, in general, the prescription has neither signature nor date; the patient's name is never mentioned.

When such a prescription has been handed over for preparation to the apothecary, he returns it, together with the delivered medicines, to the patient.

Files of medical recipes are therefore unknown in Chinese apothecary's shops. The prescribed medicines are weighed on larger or smaller steelyards, whereby the following weights are used:

The **niu** (兩) or **thael**	= 10 **tsi** (錢)	= 0.038601 Kg.
» **tsi** (錢)	= 10 **hun** (分)	= 0.003860 »
» **hun** (分) or **mata**	= 10 **li** (厘)	= 0.000386 »
» **li** (厘)		= 0.000038 »

These weights are copied from the Governments almanach of Netherlands-India and approach nearest those made use of in Chi-

nese apothecary's shops. In the list of measures and weights, given in the above mentioned official document, other sorts of thael are mentioned, weighing 54.09 — 50 — 40 — 47.174 -- 35.714 — and 55.585 gram, but the Chinese medical weight comes nearest to the firstmentioned.

In order to convince myself of this, I have examined this weight in several Chinese apothecary's shops, with the following result:

								Gram.
At	Chun Sim-tong	in	Pintu besar	1	thael	weighed		38.1
»	Ban Hok-tong	»	Toko tiga	»	»	»		38.6
»	Chi An-tong	»	Djilaking	»	»	»		37.6
»	Yong Pit-hap	»	Pintu kichil	»	»	»		38.0
»	Loa Hian-hiao	»	Tongkongan	»	»	»		38.1
»	Liok Ho-kee	»	Kali besar	»	»	»		38.0
»	Ui poi	»	Senen	»	»	»		35.0
»	O A-nji	»	Senen	»	»	»		37.6
»	Ho Sin-long	»	Pasar baru	»	»	»		37.6
»	Tio A-kam	»	Tanahbang	»	»	»		36.6

These differences are remarkable, as there seems to be a total want of uniformity in the medical weight with the Chinese in *Batavia*. So that, in this case too, the total absence of control by the local authorities on the Chinese apothecary's shops, is painfully evident. For our purpose, i. e. the composition and preparation of the hereafter to be mentioned laringial powders, these differences are of secondary importance, because the relative proportion of the ingredients of a prescription remains the same, so that only the total quantity of the medicament will be unequal with different apothecaries; but still it is important to know these differences. Sometimes too steelyards for medical weights, offering slight differences with each other, are found in one and the same shops, as I have ascertained myself.

For liquids the Chinese take as unity of measure a Chinese bowl called *oa* (碗), containing a quarter of a litre. This is again subdivided in 10 parts.

The remedies prescribed against diphtheritis of the throat were, originally, not secret. Already in the well-known Chinese materies medica *Pĕn-ts'au Kang-muh*, published for the first time more than 300 years ago, prescriptions against diphtheritis are mentioned; but the demand by the interested Europeans in *Batavia*, and the good results obtained by the Chinese treatment of this disease of the throat, have determined most of the Chinese doctors to keep part of their medical treatment a secret. After continued researches during several years, I succeeded in obtaining some prescriptions against diphtheritis.

Their publication, with the necessary elucidation for the western medical reader, forms the principal bulk of this paper.

The Chinese method of curing angina diphtherica consists in

1ly A local treatment by blowing a compounded powder into the throat.

2ly A general treatment by administering internally two kind of decocta, one during the spreading of the diphtherical film, and the other when this has been arrested, and

3ly The regulation of the diet.

In *Batavia* resides an old Fuhkien Chinese, who has the best local reputation for curing diphtheritis. His name is *Si Ma-in* and he lives in *Gang torong* near the *Glodok*. He is the person with whom I became acquainted in the first mentioned case, and of whose treatment I saw the best results. I, also, saw good results from the method of treatment of another Fuhkien Chinese in Passar

baru; but, for briefness' sake, I will restrict myself, in this paper, to the method of *Si Ma-in*. He is himself not a Sin seh (先生), but the recipes of the medicaments he uses, are kept since several generations in his family, and are transmitted from father to son. For that reason he keeps one of them secret, *viz.* the composition of his sufflating powder. The man is in the possession of an enormous quantity of certificates of cured patients; but in judging of them, it must not be forgotten, that they have been given by laymen, and that not every case cured by him as diphtheritis could boast of that name. E. g. angina follicularis is very speedily cured by the simple application of the laringial powder.

Though he is able, by an experience of a series of years, to distinguish pretty well diphtheritis from other affections of the throat, he is in the habit, perhaps for more security, to follow the same treatment in other, less serious cases of throat-complaints, when he is called for by nervous patients. Probably the want of constancy in the composition of his sufflating powder [1]) may be attributed to the circumstance, that, infatuated as he is by a preparation of this powder during a long series of years, he permits himself to make no longer use of weights when compounding his ingredients, but that he mixes the subtle ingredients at sight. It is also delivered without previous weighing. He only mentions one ingredient to the public concerned, *viz.* pulverized pearls, in order to explain the exorbitant price he asks for his remedy.

He makes no secret of the herbs he employs for his decoctum for internal use, and he writes prescriptions for his patients, which can be prepared in every Chinese apothecary's shop. These prescriptions, two in number, are, according to a special examination made by me, always identical.

---

1) The color is sometimes reddish brown, and has sometimes again the color of Chocolade.

The regimen to be observed during the treatment can, of course, not be a secret.

There are living in *Batavia* some other Chinese doctors, who keep secret the composition of the sufflating powders used by them; but most of them dont do this, at least not for their Chinese friends. If one wishes to get such a recipe, containing the ingredients of such a powder, it is necessary to call in the assistance of an influential Chinaman who has obligations to you for some reason, and who is unconnected with the medical circles, because perhaps the Sin-seh's, by nature suspicious, will give a false recipe to the European physician or pharmacopolist.

The prescriptions for the sufflating powders, as well as for the decocta, vary much. Each Chinese doctor has so to say his own recipes; but though they are different, the ingredients agree in the main. The same may be said of the Javanese doekoens (doctors) and their recipes of obat srijawan.

It behoves here to mention in a few words what has been published by former inquirers about Chinese inflating powders.

The first who called the attention upon the chemical composition of this remedy, was Mr. J. van der Wiel, at that time private apothecary in this place. He communicated the results of a chemical analysis of *Si Ma-in*'s powder in the Medical Journal of Netherlands India, Vol. XXI p. 301 *seq.*, and published for the same purpose a Chinese recipe, accompanied by an explanation.

I do not wish to criticise the whole of this paper, but feel, however, obliged to state the following remarks.

1ly Mr. v. d. Wiel is of opinion that the recipe published by him contains the prescription of the powder against diphtheritis *generally used in China*. This opinion is erroneous.

As I have said already above, there is a legion of recipes of such powders, who nearly all differ, but in which some ingredients constantly recur.

2ly His method of determining the specific ingredients of the recipe is based on too slender informations, as the only source he had for interpreting it, consisted in the opuscule of Dr. L. Soubeiran and Darby de Thiersant »La matière médicale chez les Chinois".

Now it is necessary to know that no Chinese characters occur in this opuscule, and that the pronunciation of the Chinese words is partially given in french and has been partially compiled out of an English work, which makes the identification of the medicaments with help of this book and a Chinese pharmacopolist if not impossible, yet very difficult. Moreover, a competent judge, Dr. Bretschneider, physician to the russian legation in *Peking*, expresses himself in the following way about »La matière médicale chez les Chinois" in his Botanicon Sinicum [1]);

»Although professing to be an original work, it is nothing »but a compilation from P. Smith and Debeaux, made without cri- »ticism and without the Chinese characters of the native names. »The best portion of the book is the able preface by Prof. Gubler".

Bretschneider's friend Dan. Hanbury also gives an unfavorable judgment of this opuscule.

For this reason the diagnoses given by van der Wiel of the Chinese medicines contained in the powder are in some places erroneous. With the exception of these faults resulting from the want of the necessary literature, I am obliged to confess that the idea which he gives of a laringial powder agrees better with the reality than the results obtained by the chemical analysis made by Prof. Wefers Bettink and the apothecary Douwes.

---

1) Botanicon Sinicum: Notes on Chinese botany from native and western sources, by E. Bretschneider, M. D. London, Trübner & Co. 1882.

In fact, he was placed for this in better circumstances, because he could lay hold of many organic substances, and because the foresaid chemists, placed before a to them unknown mixtum compositum, were eventually compelled to confine themselves to the determination of the anorganic ingredients.

Van der Wiel's essay was some time ago discussed by Prof. Wefers Bettink in the »Nieuw Tijdschrift voor de Pharmacie in *Nederland*" 1888, pag. 20.

The second, who published the results of the chemical analysis of *Si Ma-In*'s powder, is the abovenamed professor (Wefers Bettink). In the abovementioned pharmaceutical journal for the year 1887 we find an essay by his hand, superscribed: »Obat orang sakit leher" (Medicine for sorethroat people). Probably this Malay name of the Chinese medicine, was copied by him from the label which the chemist pastes upon the paper wrapper in which the medicine is delivered. He does this because the Chinese name of the powder **na au san** would be unintelligible for the general Indian public.

Besides the chemical analysis of the anorganic ingredients contained in this laringial powder, Prof. Wefers mentions also the physical properties of this powder, and its aspect under the microscope.

This powder was esteemed, by the results of the analysis, to be composed of:

Borax	78.5 %
Vermilion	17.0 »
Acetas cupri	1.0 »
and Powdered charcoal . .	3.5 »
	100.0 %

He remarks further rightly that the quantity of crystalline water

contained in the borax could not be determined, so that the cypher obtained for the percentage of this remedy ought to be considered as approximate only.

If Prof. WEFERS had been aware of the fact that the borax found in the Chinese laringial powders is annealed by the Chinese method and therefore freed for the greater part of the crystalline water it contains, the cyphers for this remedy would have been considerably modified.

The third who made an analysis of the laringial powder of *Si Ma-In*, is the military apothecary of the Indian army DOUWES. The results are published in the »Geneeskundig Tijdschrift voor Ned.-Indië". Vol. XXVII, p. 232 *seq.*

Four different specimens of the laringial powder were examined, whereby it was discovered that the composition was not constant; but it does not appear from his report that the four powders were *all* procured from *Si Ma-In.*

He further found that Borax and Vermilion occurred as principal ingredients of the anorganic parts. Mr. DOUWES was equally unaware of the fact that the Borax used had been previously annealed before it was used in the composition of the powder.

In general, his results accord with those obtained by Prof. WEFERS BETTINK. Till then the chemical analysis was only applied to the powder of *Si Ma-In*, which, as we will show further on, differs from other Chinese sufflating powders.

Now what is the real composition of such an sufflating powder?

As I have said above, it differs according to the prescription given by the doctor. I will, therefore, give some Chinese prescriptions, giving an idea of it, and then pass to the discussion of the secret powder of *Si Ma-In.*

I feel obliged, in treating of them, to make use of Chinese characters, of which I have added, in each prescription, the trans-

cription in latin characters, having been enabled to do so by the valuable cooperation and assistance of Mr. W. P. GROENEVELDT.

This gentleman, who has constantly aided me in this work, has published in the XXVth Vol. of the Pharmaceutical Journal of *Netherlands-India*, an article, which I wish to cite here [1]).

This article was provoked by the uncritical way in which Dr. C. L. VAN DER BURG had mutilated or confounded several Chinese names of plants or medicines in the third Volume of his work »De geneesheer in *Nederlandsch-Indië*".

By the remarks made by Mr. GROENEVELDT it appears that a person, not having made a special study of the Chinese language, is not able to pronounce correctly even a very accurate transcription of Chinese sounds. By reading such names before a Chinese apothecary, he will not be able to make himself understood.

Therefore the addition of the Chinese characters is necessary in a paper like this. In simply showing it to a Chinese apothecary, one may feel certain that he will understand which medicine is meant.

---

1) Opmerkingen over het teruggeven van Chineesche namen op natuurhistorisch en pharmacologisch gebied door W. P. GROENEVELDT. Geneesk. Tijds. v. Ned.-Indië, Dl. XXV, pag. 281.

(*to be continued*).

LES FRANÇAIS EN BIRMANIE AU XVIII[E] SIÈCLE.

NOTES ET DOCUMENTS PUBLIÉS

PAR

HENRI CORDIER,

d'après les Archives du Ministère de la Marine et des Colonies.

(*Continué de la page* 28.)

CHAPITRE 3.

Formalités que les Etrangers sont obligés d'observer quand ils arrivent à Rangon. Radoubs faits aux trois vaisseaux.

Arrivés à Rangon nous descendimes à terre pour faire nos declarations. Nous debarquâmes, M. Gelin et moi, au pont de la Douane où etoit le Prince de la grande Porte orientale d'Ava [1]). Nous le trouvâmes assis sur une natte avec sa suite; il nous fit appeler par un interprête pour savoir de quel endroit nous venions et le sujet de notre voyage. Il nous congédia ensuite avec un air de protection après nous avoir présenté le betel [2]). Nous fûmes ensuite au Godon du Roy [3]). Le chef nous fit asseoir à coté de luy sur sa natte les pieds en arrière dans une position fort genante; il nous

1) Ava est la demeure du Roy qui possède le royaume de Pégu.

2) Betel. Plante des Indes orientales. Elle s'attache aux arbres et y monte comme le lierre. Les Indiens font grand usage de cette plante. Ses feuilles ressemblent à celles du citronnier, mais elles sont plus longues et plus etroites à l'extrémité. Son fruit a la figure d'une queue de lezard. Il est d'une odeur agreable et a un goût aromatique.

3) Godon = Douane.

fit faire un infinité de questions. Il nous demanda d'où nous venions? de quelle nation nous etions? de quelles grandeurs etoient nos vaisseaux? il s'informa aussi de leur chargement, de la quantité de munitions de guerre et de bouche, du nombre d'hommes d'équipage et principalement s'il y avait des femmes sur les vaisseaux [1]) et ma reponse fut interprétée au Chef et ecrite en blanc sur du papier noir, par six écrivains. L'interrogatoire fini, nous fumes fouillés et visités très exactement.

Le lendemain nous fumes au Rondail [2]) pour certifier nos déclarations; par respect pour ce lieu il faut se dechausser. Personne n'est exempt de cette humiliation. On nous donna la permission de débarquer nos effets, mais elle ne put avoir son effet qu'après le départ du prince qui occupoit une grande partie du pont où se trouvoit aussi un grand nombre de Balons de guerre qui etoient venus à sa suite. Le sujet de son voyage avoit été pour prendre connaissance des troubles arrivés à Rangon, y mettre fin, arrêter les executions et retablir le bon ordre.

Je parlerai de cette révolution dans la seconde partie.

Les effets débarqués.

Après le depart du prince, nous débarquâmes nos effets. On nous obligea de mettre en depôt le gouvernail, les voiles, les canons, la poudre et toutes les armes offensives. Ensuite huit gouvernes [3]), quarante ecrivains et pions [4]) vinrent faire la visite. Ils se firent representer l'argent, même celui de l'équipage dont ils prirent note. Il est d'usage de leur donner un repas plus ou moins pré-

1) Il faut avoir soin de faire la déclaration du nombre des femmes qui sont sur le vaisseau, parce qu'au moment du depart on fait des visittes exactes, et si celles qui on y trouvoient n'auraient pas été déclarées elles seroient saisies et faites exclaves. Si un capitaine enlevoit une femme de son pays et qu'elle fut trouvée sur son vaisseau lors de la visite, le vaisseau seroit arrêté, le capitaine et l'équipage faits esclaves, et il faudroit payer une somme considerable pour se racheter.

2) Lieu de justice ou le Prince tient son audience.

3) Gens de justice.

4) Espèce de recors.

paré et à chaque personne une assiette et une boette remplie en sucre. Nous retournames à la Douane pour faire visiter ce qui y avoit été déposé, et y payer les droits du Roy qui se montent à 10 p$^{0}/_{0}$ de la valeur.

Droits du Roy de 10 p% de valeur.

Lorsque nous eumes satisfait à tout ce qu'on avoit exigé, nous nous occupâmes à faire radouber les vaisseaux ce qui étoit le sujet de notre voyage à Rangon.

La flûte la Baleine sert d'entrepôt et de ponton à la flûte le Chameau pour être radoubée.

La flûte la *Baleine* que je commandois servit d'entrepot et de ponton au vaisseau le *Chameau* pour y mettre ses agrès. Son radoub étant fini le 10 X^{bre} on s'occupa de celui de la *Baleine* qui fut plus considerable qu'on ne l'avoit cru. On s'aperçut que la quille étoit totalement piquée et pourrie par les vers. Après avoir pris l'avis de plusieurs capitaines, officiers et charpentiers qui la visiterent, il fut décidé qu'il falloit la remplacer ainsi que plusieurs parties du vaisseau. Comme ce travail devoit être long, M. Gelin, qui étoit chargé de cette expedition me laissa avec des instructions et partit de Rangon avec la flûte le *Chameau* le 6 mars 1784. Il m'enleva la plus grande partie de mon équipage, pour remplacer les matelots des deux vaisseaux qui avoient déserté.

Radoub de la flûte la Baleine.

Je restai avec mon vaisseau pour y faire travailler et accelerer mon départ. Il serait trop long de rapporter ici tout ce que j'ai eu à souffrir pendant le temps qu'il a fallu y employer: la négligence du constructeur avec lequel M. Gelin avoit contracté et qui tomba malade a occasionné ces frais et des peines à l'infini.

Les Pluies qui commencèrent à tomber depuis le mois d'avril jusqu'en octobre firent deborder la rivière et remplir plusieurs fois le bassin où étoit le vaisseau, qui a été sur le point de se rompre par le dérangement des pièces de bois sur lesquelles il étoit soutenu, et que l'eau enlevoit à chaque instant. Il suffit de dire que je fus depuis le 10 X^{bre} 1783 jusqu'au 14 aoust 1784 pour le faire radouber, et que pendant ce temps j'ai éprouvé beaucoup de

vexations de la part du gouvernement. J'en donnerai le tableau d'une partie dans le chapitre.

CHAPITRE 4.

Inquiétude du gouvernement causé par le Rapport de deux Bramas.

Present donné pour retirer les canons du dépôt où ils avoient été déposés.

Ce ne fut que le 14 aoust 1784 que je pus obtenir l'ordre de me faire delivrer mes canons sequestrés par la police pour les mettre dans la calle, qui demeura cependant sans effet pendant plusieurs jours. Il fallut même pour les obtenir donner un present en poudre pour faire des feux d'artifice pour une fête de Pagode [1]).

La Flûte mise en rivière.

Le 20 aoust je fis mettre le vaisseau en rivière et ce même jour Mr. de St. Jean, officier qui étoit allé après souper faire la garde sur le vaisseau tomba par accident dans la rivière et se noya.

Armement de la Flûte.

Du 21 aoust au 8 7bre je fus occupé à faire porter sur le vaisseau tous les agrès et ustensiles qui avoient été mis en dépôt, et à faire l'armement pour me tenir prêt à partir aussitôt que les secours en argent et en matelots que j'attendois depuis le mois de juin seroient arrivés; le retard qu'ils éprouvoient me donnoit beaucoup d'inquiétude, causée par les depenses que j'étois obligé de faire pour la nourriture de l'équipage et les besoins du vaisseau. Je me voyais toucher au moment d'être forcé d'emprunter des arméniens qui m'offroient des fonds à des intérêts considérables.

Retard des secours attendus.

Je n'étois pas encore à la fin des desagrements. L'arrivée de deux Bramas qui venoient de Madras m'en procura d'autres. Ils répandirent parmi le peuple que les Français se disposoient à faire la conquête du Pégu. Ce bruit faux parvint jusqu'aux oreilles du Prince et donna une grande inquiétude au gouvernement. Ils avoient an-

Inquiétude du gouvernement de Rangon sur le compte des français causée par le rapport de deux Bramas qui arrivoient de Madras.

1) Temple d'idoles.

noncé que les François faisoient un armement de vingt vaisseaux à Pondichery pour venir assieger Rangon, ce qui fit prendre des précautions inutiles, et causa beaucoup de peines aux étrangers qui y étoient.

Le Gouvernement fit retirer de la Douane 300 fusils, de la poudre et des armes appartenant aux vaisseaux de différentes nations. On en fit la distribution aux habitants pour leur servir dans le cas d'attaque; on fit entourer ce lieu d'une palissade de bambous pour mettre en sûreté les effets du Roy. Le rondail fut assemblé plusieurs jours de suite pour tenir conseil et aviser aux moyens de sauver l'état du pretendu danger dont il étoit menacé.

Le conseil ordonna des visites chez tous les étrangers residents dans la ville, qui furent executées avec une rigueur extrême. On prit les armes qui furent trouvées chez eux afin de leur ôter les moyens de nuire aux Bramas. Plusieurs négociants arméniens et maures furent mandés au Rondail pour y être interrogés et savoir d'eux si leur correspondant à la côte de Coromandel ne leur avoit pas donné connaissance de cet armement.

Pendant ce temps plusieurs vaisseaux de différentes nations étaient arrivés à Rangon, et plus le nombre des Européens augmentoit, plus aussi le gouvernement prenoit de précautions. Le Prince ne s'en rapportait pas aux déclarations faites à la Douanne ou au Rondail, il venait sur le pont compter les vaisseaux qui arrivaient chaque jour s'informer de leur grandeur et connaître à quelle nations ils appartenoient.

Le 15 8bre à 4 heures après midi, l'arrivée du navire français nommé la *Rose dorée*, du port de 800 tonneaux, repandit une allarme générale. Le peuple crut voir arrivé le moment d'être assiégé. Aussitôt que ce vaisseau fut apperçu, le Prince fit armer beaucoup de ballons pour aller à sa rencontre et y faire une visite exacte. Ceux qui étoient dans ces espèces de barques étoient tellement ef-

frayés, que malgré leur grand nombre ils en approchaient avec crainte. L'accueil que le Capitaine (M. Gallet) leur fit les rassura un peu; ils monterent sur son vaisseau, le visiterent avec soin, et ne trouvant rien de suspect ils allerent après avoir reçu quelque presents rassurer leurs compatriotes.

Ils ne voyoient pas cependant sans inquiétude augmenter le nombre des Européens; ils s'imaginoient que les Français expédioient différents vaisseaux, afin d'introduire insensiblement dans le pays beaucoup de monde, sous le pretexte d'y venir faire le commerce et que leur force étant parvenue au degré qu'ils la désiroient ils enverroient plusieurs vaisseaux de guerre pour assiéger Rangon et que les Étrangers qui s'y trouveroient en faciliteroient la conquête.

La demande que j'avois faite de mes canons, quelques jours avant que cette nouvelle fut répandue, me rendit suspect au Gouvernement. On fut surpris de ce que je ne prenois point de chargement, depuis cinq semaines que le vaisseau que je commandais étoit en rivière; on n'examina pas si j'étois arrête par les fonds qui me manquoient, on crut appercevoir dans mon inaction quelques mauvais desseins. Le Conseil fut assemblé au Rondail, les Brames [1]) y furent appelés pour être consultés. Je fus accusé d'avoir reçu des instructions de la part des généraux français, d'être informé de l'expédition qu'ils devoient faire, d'avoir reçu des ordres en conséquence; et que pour les executer j'avais demandé mes canons pour les deposer dans la calle afin de m'en servir lorsque la circonstance l'exigeroit: ils me prêtaient encore d'autres mauvaises intentions.

Le sieur Moncourtis, mon interprête, negociant Arménien, fut appelé plusieurs fois au Rondail pour être interrogé sur ce que j'aurais pu lui communiquer, et sur toutes mes démarches. Il jura sur sa tête et sur celle de sa famille que je n'étais nullement

1) Devins.

suspect et que je n'avais reçu aucune nouvelle sur les faux bruits qui s'étoient répandus, et que ce qui arrêtait mon depart était l'argent que j'attendais pour payer mes dettes et acheter un chargement de bois, il ajouta même que ce n'était pas sans peine que je m'etois vu retenu pendant un an à Rangon pour radouber mon vaisseau n'y ayant eu que des désagrémens.

Cet interprête apprit par le juge du Prince, que le Conseil avait décidé au Rondail qu'il falloit m'envoyer chercher me conduire les bras liés derrière le dos à la case de feu [1]) et me donner une forte question pour avoir connaissance des ordres que je pouvais avoir reçu de la côte de Coromandel concernant ce pretendu armement.

Je ne peux que me louer de sa conduite et je rends justice au zèle qu'il a montré à me servir dans une circonstance aussi désagréable. Il jugea à propos de me laisser ignorer pour l'instant le danger dont j'étais menacé. Il fit toutes les démarches nécessaires pour détourner l'orage prêt à fondre sur ma tête, et ce ne fut qu'après avoir reussi, en répondant de moi, qu'il m'instruisit de tout ce qui s'était passé à mon sujet. Il me conseilla d'acheter promptement une cargaison de bois afin de couvrir mes canons et ôter par ce moyen tout soupçon sur mon compte. Je suivis son avis, et quoique je n'eusse aucune certitude sur l'argent que j'attendois, je contractai néanmoins et je pris des arrangements les moins onereux.

Dans cet intervalle je perdis un autre officier, M. Beuzelin, qui mourut d'une obstruction au foie.

1) Prison criminelle.

CHAPITRE 5.

Différentes disgraces que j'ai éprouvées. Désertion des matelots autorisée par le gouvernement de Rangon.

Le vaisseau particulier *l'Archiduc* venant de Pondichery, arriva à Rangon le 20 7bre. M. le Dormant qui le commandait m'apporta quelques fonds que j'avais laissés entre les mains de M. Coulon, négociant, qui me furent d'une grande utilité pour satisfaire aux dettes exigibles que j'avais contractées pour le vaisseau; il me remit une lettre de M. Gelin dont voici la teneur.

A Pondichery, le 20 aoust 1784.

M.

«J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de «m'écrire depuis mon départ de Rangon. Je les ai remises à M. «Monneron [1]) afin qu'il eût connaissance de ce qui se passait. Je «l'ai pressé fortement de vous envoyer les choses dont vous avez «besoin, en lui représentant les risques qu'il y avoit à conserver «longtemps un vaisseau dans un pareil pays; mais la disette totale «où se trouve la caisse du Roi, a été un obstacle pour qu'on vous «fit passer les secours qui vous étoient nécessaires et j'ignore encore «quand vous en recevrez.

«Je n'ai aucune nouvelle du navire le Bengale marchand, il «faut qu'il lui soit arrivé quelque accident.

«J'imagine que vous recevrez par ce même vaisseau des lettres «de M. Monneron qui vous diront à quoi vous en tenir. Quant à «moi je vais partir pour l'île de France.

«Si Bacarbaille vous remet les droits sur l'or vous les donnerez «à M. Coulon. Je vous souhaite une bonne santé et un prompt

1) Ordonnateur à Pondichery.

«retour car vous devez cruellement vous ennuyer au Pégu, sans parler «des inquiétudes que vous devez avoir. J'ai l'honneur d'être» etc.

On voit dans quelle position j'étais lorsqu'enfin la flûte du Roi le Drack, commandée par M. Deshayes arriva le 24 octobre à Rangon et qui m'apporta une partie des secours après lesquels je soupirois depuis longtemps. L'administration de Pondichery l'avait nommé subrecargue des deux flûtes comme on le verra dans la lettre de M. Monneron que cet officier me remit.

Pondichery, le 20 7[bre] 1784.

M.

«J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire «en date du 1[er] mars dernier. Elle ne m'a été remise par M. Gelin «que le 27 juin suivant dans le moment où il me présentoit ses «comptes, de manière que ne l'ayant pas lue sur le champ, et «s'étant trouvée mêlée avec ses papiers je l'ai perdue de vue. Il «n'est pas étonnant que j'aie laissé partir plusieurs vaisseaux sans «y repondre.

«M. Deshayes vous dira dans quelle situation il nous a laissé. «Il est certain que malgré le besoin de reparer son vaisseau il «n'aurait pas été expedié pour le Pégu, s'il n'eut pas été néces- «saire de nous envoyer quelques secours pour vous en retirer quoi- «qu'il n'ait été fourni que peu de fonds à M. Deshayes. C'est un «véritable sacrifice que l'on a fait et dans un moment où la plus «petite somme est de la plus grande importance. Nous ne sommes «pas seulement dans la détresse pour l'argent, mais encore pour «les autres objets indistinctement; il n'a été possible que de luy «donner une tres petite partie de ceux dont vous avez besoin en «remplacement.

«M. Deshayes ayant plusieurs officiers ne se refusera pas à

«partager avec vous, ainsi qu'à vous donner les secours que ses «moyens pourront lui procurer.

«Il a été nommé subrecargue des deux vaisseaux; mais par «votre Brevet le commandement et la discipline vous sont dévolus «de droit. Je le connais assez pour pouvoir vous assurer qu'il fera «tout ce qui dépendra de lui pour que la bonne harmonie regne «entre vous.

«Dans le cas seul où il n'y auroit pas moyen que vous puissiez «rapporter une cargaison du Pégu, M. le Marquis de Bussy a décidé «que vous vous rendrez à Yanaon. Je vous prie de lui écrire aussi- «tôt votre arrivée, et vous y attendrez ses ordres pour votre desti- «nation ultérieure.

«J'aurais été enchanté de vous envoyer les provisions que vous «me demandez, mais nous manquons de vin et nous n'avons point «de farine; je n'ai qu'une espérance mais bien faible à vous donner «celle qu'il nous arrive des secours d'Europe avant le départ du «*Drack*.

«Je vous serai obligé M., lorsque vous serez en vue de Pondi- «chery, de mettre pavillon rouge et blanc au mat du petit perroquet. «J'ai l'honneur d'être» etc.

Lorsque je fus instruit que M. Deshayes était nommé subrecargue, je lui fis part de la situation de la flûte la *Baleine*, de l'état des affaires et des engagements que j'avais pris pour la cargaison et je lui remis les différents contrats pour satisfaire à leur échéance.

Quoique les fonds que M. Deshayes m'avoit apportés n'étoient pas considérables, je fus forcé d'employer douze cent roupies pour payer deux mois d'avance à l'équipage dont la plus grande partie étoit des naufragés du vaisseau le *Bougainville* [1]) et aussi pour

1) Je ferai connaître dans un chapitre particulier à la fin de cette premiere partie, en donnant le détail du naufrage de ce vaisseau, le malheur qu'on éprouve lorsqu'on a celui de faire naufrage sur les côtés du Pégu.

arrêter la désertion des matelots. Les capitaines, négociants anglais, maures, arméniens et autres armateurs sollicitaient nos gens à s'engager à leur service, en leur faisant les promesses les plus avantageuses. Ils leur conseillaient avant de déserter de forcer les capitaines en justice de leur payer ce qui leur étoit dû; ce que le gouvernement a autorisé sans avoir égard aux representations les plus justes que j'ai faites à l'audience du prince. Je representai qu'il nous étoit absolument défendu de payer nos équipages dans les pays étrangers, que la demande des matelots était contraire à l'ordonnance du Roy, et que j'étais en droit de m'opposer à ce qui contribuait à leur perte. Toutes ces défenses ne furent point écoutées, et il y a lieu de presumer que les chefs du gouvernement autorisent tacitement ces désertions pour favoriser les armateurs de Rangon. M. Gallet, commandant le Navire la *Rose dorée*, fut obligé de céder après avoir fait beaucoup de frais en justice; heureusement que la condition qu'il y mit fut acceptée; il exigea que le gouvernement veilleroit à ce que chaque matelot se rendit à son service. Le Prince crut faire une grande grâce d'accorder la permission de faire arrêter ceux qui ne se rendroient pas à leurs devoirs. Il nomma quatre Pions pour executer cet ordre, à qui il falloit donner cinq Roupies pour chaque homme qu'ils ameneroient. Plusieurs furent pris et conduits sur la flûte la *Baleine*, les autres se tinrent cachés jusqu'au moment du départ des vaisseaux sur lesquels ils s'étoient engagés.

Matelots autorisés à la désertion.

Les matelots du vaisseau francais nommé le *Petit Cousin*, commandé par M. Le Normand, voyant que leurs camarades avoient reussi, formerent la même demande, et après avoir forcé le capitaine à les payer ils désertèrent. Je fus même à ce sujet conduit en prison avec M. Le Normand. Comme je m'étois joint à lui pour deffendre sa cause et que nous appuyions de nouveau nos justes représentations, cela deplut au Prince qui sans y avoir égard, nous fit arrêter pour

n'avoir pas voulu ceder à son jugement et manger le Pacte [1]).

Pendant que j'étais occupé à retirer de l'esclavage une partie de l'équipage du vaisseau le *Bougainville* naufragé, je fus appelé de nouveau en justice par le Prince par un nommé St. Privé, français, esclave du roi d'Ava, depuis la perte de la fregatte *La Galathée* qui étoit venu au secours du Pégu. Il était parvenu à marier sa fille à l'armurier du vaisseau, malgré toutes les oppositions que j'avais formées à son mariage; et comme il s'était rendu esclave du roi d'Ava en épousant la fille de St. Privé, il vouloit exiger le payement de ce qui lui étoit du. Je m'y réfusai en déclarant que je le regardois comme déserteur et que l'ordonnance me defendait de satisfaire à sa demande.

M. Grégoire, ancien Chabandar, et très estimé des chefs de Rangon, qui m'avoit été fort utile dans les circonstances desagreables où je me suis trouvé, nous ayant assuré que l'intention du roi d'Ava étoit de proteger les Étrangers qui venoient faire le commerce dans son royaume; nous resolumes de lui faire connaître dans une requête toutes les vexations qui nous avaient été faites, et nous primes d'autant plus volontiers ce parti que M. Deshayes restoit exposé aux mêmes desagréments. M. Grégoire voulut bien nous donner la forme de cette Requete. Elle étoit conçue en ces termes:

«A sa Majesté impériale le grand empereur de plusieurs «empires.

Requête envoyée au Roi d'Ava.

MAHANEGRAS-SAN-MIO-DIGNY.

«Grand Empereur

«Supplient humblement aux pieds d'or de V. M. Nous les deux «capitaines commandant les deux vaisseaux de transport du grand

1) Pacte Thé salé que le juge distribue aux deux parties lorsque le procès est jugé. Si elles l'acceptent c'est la marque qu'elles consentent à se conformer à ce qui a été prononcé.

«Empereur de France. Venus dans l'Empire de V. M. à Rangon, «pour y radouber et charger les deux vaisseaux expédiés par le grand «généralissime dans l'Inde le Marquis de Bussy, lieutenant-général «des armées du grand empereur de France.

«Notre grand général le Marquis de Bussy a envoyé l'année «passée à V. M. I. deux pièces de canon, cinquante boulets et de «la poudre.

«Il vous a aussi envoyé dernièrement une caisse contenant des «étoffes précieuses et une horloge de rare curiosité. Notre général «n'a reçu aucune nouvelle qui lui apprit si ces presents ont été «agreables à V. M. I.

«Il est instruit par la renommée de la grandeur et de la puis- «sance de V. M. et ce n'est qu'en vertu des traités d'amitié et de «bonne harmonie qui regnent entre votre Majesté, ses prédecesseurs «et la très-puissante et très-magnanime nation française qu'il a cru «pouvoir envoyer avec confiance des vaisseaux de sa très noble na- «tion commercer dans les ports de V. M. I.

«Mais nous suppliants aux pieds d'or de V. M. nous nous voyons «forcés de porter des plaintes contre le gouverneur de Rangon du- «quel nous avons eprouvé et essuyé tous les jours toutes sortes de «vexations et de mauvais traitements. Nous sommes très convaincus «que c'est contre les ordres bienfaisants de V. M. Nous la suplions «de vouloir bien écouter favorablement nos prières et nos suppli- «cations.

«Daignez grand Empereur faire scavoir à notre général le Mis. «de Bussy les intentions de V. M. I. au sujet du commerce que la «très noble nation française peut faire avec toute liberté et sureté «dans votre puissant empire.

«Il n'est pas possible d'être plus maltraité que nous le sommes «par tous les dépositaires de votre autorité à Rangon, sans en ex- «cepter aucun. Sur les plus légérs et frivoles prétextes, ils ne cher-

«chent qu'à nous ruiner au point de nous faire renoncer à venir «commercer dans l'Empire de V. M.; mais comme nous sommes «assurés que c'est contre les intentions de V. M. I. nous espérons «qu'elle daignera nous rendre justice.

«Une grace spéciale que nous vous demandons c'est de nous «accorder le privilège de pouvoir ramener les équipages des vais-«seaux français. Le Chef de Rangon les autorise à deserter, et ex-«pose nos vaisseaux à des dépenses considerables et même à l'im-«possibilité de continuer nos voyages. Il fait emprisonner les capi-«taines et les officiers, donne le droit aux matelots de desobéir à «leurs supérieurs et le tout pour en retirer de l'argent en forçant «les Capitaines à payer, ce qu'ils ne doivent faire que dans les «ports d'où ils sont sortis.

«Daignez grand Empereur nous rendre la justice que nous «reclamons de la bonte et de la justice de V. M. I. dont nous «sommes avec le plus profond respect,

grand Empereur

Les très humbles et très obeissants serviteurs

FLOUEST et DESHAYES.

Rangon, le 7 X^bre^ 1784.

Cette requête fut remise à un négociant maure qui partoit pour Ava; il promit de la donner à son arrivée au missionnaire apostolique pour la presenter au Roy.

Je n'ai pas sçu l'effet qu'elle avait produit, étant parti peu de temps après qu'elle fut envoyé.

CHAPITRE 6.

Mon départ de Rangon. Détail des différentes missions auxquelles j'ai été employé et mon retour en France.

Après avoir achevé ma cargaison, M. Deshayes me donna une partie de son équipage pour complêter la mienne jointe aux dix-neuf hommes provenant du vaisseau le *Bougainville.* Je partis de Rangon le 17 décembre. Arrivé dans la rivière à l'endroit où se fait la visite et où on obtient l'olle de la liberté, les gouvernes vinrent accompagnés de mon interprète, et quatre pions qui avoient été envoyés pour m'arrêter, à la réquisition d'un avocat qui avait plaidé pour moi dans un procès très desagréable que j'avais eu pour un noir qui étoit sur mon vaisseau et qui avait déserté et volé soixante deux piastres dans ma malle avec un couvert d'argent. Cet avocat exigeoit une somme de 150 Roupies qu'il prétendoit lui être dües pour son travail. Cette affaire m'avoit conduit dans une infinité de disgraces. J'avais heureusement un certificat du prince qui me mettait à l'abri de toute poursuite; ayant satisfait à tout ce qui étoit nécessaire. Je me trouvois cependant embarrassé par ce refus que me faisoient les gouvernes, de me délivrer l'olle de la liberté ne voulant point faire de visite que cette affaire ne fut décidée. Je fus obligé d'écrire à Mr. Deshayes pour me servir de caution, en lui adressant le certificat dont je viens de parler. Je fis interprêter le contenu de ma lettre afin de leur faire connaître qu'ils pourroient avoir recours à M. Deshayes en cas de nécessité; et avec un present de douze piastres je parvins à faire faire la visite et obtenir la permission de partir.

Le 21 X^bre^ je quittai ce pays et je fis route pour Pondichery où je mouillai le 31 du même mois, mais Mr. le Mis. de Bussy qui y commandait m'envoya les ordres pour débarquer les bois. Départ du Pégu pour Pondichery.

Ce déchargement éprouva un grand retard causé par les vents et de fortes brises.

Mort de M. le Mis. de Bussy.

Le 7 Janvier 1785, M. le Mis. de Bussy mourut subitement. Son corps fut inhumé près l'Église des Capucins avec toute la pompe funèbre et les honneurs dus à son rang. Il fut remplacé par M. de Coutenceaux, brigadier des armées du Roi, à qui les Anglais ont rendu la place le 1er février.

Départ de Pondichery pour aller à Karical.

Je reçus les ordres de ce général de partir le 12 pour l'établissement de Karikal, d'embarquer le mât de pavillon, l'artillerie, les vivres et 400 cypayes commandés par M. Hobillard avec dix officiers passagers.

Le 13 j'arrivai à Karical. M. Robillard fut obligé d'aller camper à une lieue au nord de la ville jusqu'au moment de la reddition de la place: et comme on attendait les ordres de Tenjaour M. du Bostel qui devoit la commander me laissa la liberté de me rendre à Trinquemalay pour prendre les effets du Roy et les apporter à Pondichery. Je fis deux voyages pour le demenagement de cette place et le 13 avril elle fut rendue aux Hollandais.

Je reçus les ordres à Pondichery d'embarquer 150 soldats du corps royal de Besançon commandés par M. de Senarmont et 7 officiers du même corps pour les conduire à l'Isle de France où nous sommes arrivés le 24 juillet.

D'après les ordres que m'avoit laissé M. de Peigné, je partis le 30 octobre avec 130 hommes du régiment d'Austrasie et 10 officiers pour les conduire en France.

Le 28 9brc nous sommes arrivés au cap de Bonne Espérance, où je remplaçai les vivres consommés. Le 10 Xbrc je partis avec l'escadre de M. de Peigné. Le 17 nous passâmes le tropique du capricorne par 7 degrés de longitude orientale et la ligne équinoxiale le 8 janvier 1786 par 22 degrés de longitude occidentale du méridien de Paris. Les vents nous ont favorisé; nous avons eu connais-

sance le samedi 4 février des isles Flores et Corvos faisant partie des Açores. Nous nous sommes séparés de l'escadre le 11 février et avons fait route pour Rochefort. La contrariété des vents me força à relâcher en rade de l'isle Grouys le 28 février.

Je donnai connaissance à M. Thevenard, commandant la marine à Lorient, de la situation des passagers qui souffroient beaucoup par la rigueur de la saison; il m'envoya des bateaux pour les débarquer.

Le 7 mars je mis à la voile pour continuer ma route; l'opiniatreté des vents de sud-est m'ont fait relacher à Brest.

Le 24 mars M. le Cte d'Hector me donna les ordres de prendre les équipages du département de Toulon et Rochefort qui avaient desarmé le Vaisseau l'*Argonaute* et autres venant de l'Inde, au nombre de 150 hommes pour les passer à Rochefort. Nous sommes partis le 26 de Brest et arrivés le 28 à Rochefort où j'ai desarmé la flûte.

CHAPITRE 7.

Relation du naufrage du Vaisseau le Bougainville aux côtes du Pégu. L'équipage fait esclave par les lois de ce pays et racheté.

On apprit à Rangon dans le courant du mois d'aoust qu'un vaisseau étoit péri à la Côte du Pégu. On ignoroit à quelle nation il appartenoit et on resta dans cette incertitude jusqu'au 17 septembre qu'on annonça quatre français arrivés à Mantou, depuis deux jours provenant du vaisseau le *Bougainville* et qu'ils étoient retenus par le chef du lieu [1]). Cet endroit est situé de l'autre côté de la rivière et appartient à la reine d'Ava.

1) Il faut savoir que suivant les lois du pays, les naufragés sont faits esclaves du prince, sur les terres du gouvernement duquel ils sont arrêtés.

Mon interprête en ayant été instruit, fut à Mantou pour demander ces quatre hommes au chef qui les lui refusa. Il vint me rendre compte des demarches qu'il avait faites et de leur peu de succès. Nous fûmes chez le Prince pour le prier de s'interesser au sort de ces malheureux; il nous promit qu'il feroit tout ce qui dépendroit de lui pour les faire élargir, mais il nous observa que Mantou n'étant pas de son gouvernement, le chef pourroit faire des difficultés. Il envoya un bateau avec un Chikail pour aller de sa part reclamer les naufragés; nous le vimes revenir à midi sans avoir rien obtenu.

J'y fus l'après midi, accompagné de Mrs Audouard et Renaud, capitaines français. Je portai avec moi un present pour flechir ce chef et le rendre plus traitable. L'interprête employa tous les termes que l'humanité pouvait lui dicter et ne put rien obtenir. Il eut pour toute reponse que le prince de Rangon l'avoit fait menacer d'employer la force mais qu'il s'en mettoit peu en peine.

Pendant le temps que la cause de ces malheureux se plaidoit, M. Recoursé, officier de St. Malo, et un des quatre que nous reclamions, nous fit le détail du naufrage et de la situation malheureuse où il avait laissé ses compagnons d'infortune au nombre de vingt français compris deux officiers et trente deux matelots lascarts.

Ils s'étoient perdus à la côte de Dala après avoir échoué sur un banc à trois lieues au large le 18 aoust à 8 heures du matin. M. Totin, le capitaine, avoit voulu se sauver dans la chaloupe avec six personnes le chirurgien-major et son neveu, jeune enfant de huit ans; mais la mer qui étoit fort grosse les avoit engloutis; trois matelots seuls étaient parvenus au rivage. Les officiers et le reste de l'équipage avoient fait des radeaux sur lesquels ils étoient arrivés à terre après avoir lutté longtemps contre les flots et les courants rapides. Ils étoient restés vingt-deux jours sur le rivage ne mangeant que des cocos provenant de la cargaison du vaisseau que la mer y

jettoit. Pendant ce temps ils furent exposés à une pluye qui est continuelle dans cette saison. Ils tenterent plusieurs fois à chercher un asile dans les bois, mais la rencontre de plusieurs tigres et la trace d'autres animaux feroces les faisoient demeurer à l'endroit où ils avoient échoué sans oser s'écarter.

M. Recoursé reflechissant sur une position aussi malheureuse, essaya de ranimer le courage abattu de ses compagnons. Il leur proposa de le suivre et de tenter tous les moyens possibles pour éviter une mort certaine, puisque la nourriture étoit sur le point de leur manquer. Les officiers ne voulurent pas suivre son avis, alleguant que ne pouvant nager et ayant des rivières fort larges à traverser, ils seroient toujours exposés sans pouvoir se sauver. Il n'y eut que les trois hommes que nous trouvâmes avec lui qui voulurent bien l'accompagner. Ils passèrent des rivières à la nage pour approcher de Rangon, ne mangeant que des racines et ce ne fut que le quatrième jour après avoir laissé leurs compagnons qu'ils trouverent une mauvaise pirogue toute percée, qu'ils raccommoderent avec des branches d'arbre et de la mousse avec laquelle ils traversèrent la fausse rivière large de deux lieues et demie, ainsi que plusieurs autres passages dangereux; et après avoir couru differens dangers, ils appercurent plusieurs Péguans qui étoient à la chasse; ces derniers les ayant vus prirent aussitôt la fuite, mais les naufragés leur ayant fait connaître par leurs signes la détresse dans laquelle ils étoient ils revinrent à eux et les conduisirent à leur case où ils leur donnerent du ris à manger. Ils les présenterent à leur Chef qui les fit embarquer sur un bateau pour les conduire à Mantou. Ils croyoient être à la fin de leurs malheurs appercevant les vaisseaux français au port de Rangon, lorsqu'ils furent présentés au chef de Mantou qui les regarda comme étant ses esclaves.

M. de Recoursé nous parut fort inquiet sur le sort des autres officiers et matelots qu'il avait laissés nuds et dans la plus affreuse

situation. Il nous dit que la veille qu'ils s'étoient séparés, ils avoient trouvé le moyen de se procurer du feu, en frottant avec force deux morceaux de bois l'un contre l'autre, ce qui leur étoit d'un grand secours pour se secher, et écarter les animaux feroces qui se présentoient continuellement.

L'interprête n'ayant pu flechir le chef de Mantou, nous laissâmes à regret ces quatre personnes en leur promettant de faire ce qui dépendroit de nous pour leur procurer la liberté. Au moment où nous nous embarquions pour retourner à nos vaisseaux arriverent quatre balons armés avec 80 hommes. Dans le premier étoit un Chikail envoyé par le prince de Rangon pour reclamer les naufragés ou les prendre de force. Ils avoient déjà battu le Tantam et se préparoient à faire une descente lorsqu'on aperçut un petit ballon qui venoit à Mantou traversant la rivière avec vitesse. Le Chikail se douta qu'ils apportoient de nouveaux ordres du Prince: en effet il lui faisoit dire que si ce chef refusoit constamment de délivrer les naufragés d'exiger au moins le principal des quatre, et que s'il persistoit dans son refus d'employer la force pour les lui enlever. Le Chikail fit connaître au chef les intentions du prince de Rangon, et après bien des difficultés il consentit à remettre l'officier qui passa dans le petit balon arrivé le dernier. De retour à Rangon nous fûmes chez le Prince et nous y menâmes M. Recoursé à qui il fit beaucoup de questions pour connaître le lieu où le vaisseau avait fait naufrage et savoir si on ne pourroit pas sauver des debris. Quoique ce dernier l'assurât que tout étoit couvert de sable à trois lieues en mer et à 50 de Rangon il ordonna cependant d'armer des balons et de partir avec environ cent hommes pour aller à l'endroit du naufrage, et y prendre les autres qui étoient restés sur le rivage. Le prince m'obligea à fournir ce qui étoit nécessaire pour l'armement d'une chaloupe et les cordages et outils dont on pouvoit avoir besoin pour retirer de la mer entre autres choses un baril de piastres qui

avoit été englouti avec le capitaine lorsqu'il voulut se sauver. Nous procurâmes à M. Recourse ses plus pressants besoins, des vivres et vêtements pour ses compagnons si un heureux hasard les lui faisoit retrouver.

Le lendemain je m'occupai des trois malheureux que nous avions laissés malgré nous. Je me proposais de leur faire passer des secours lorsque mon interprête qui connaissoit l'effet qu'il pourroit en resulter me conseilla de ne pas trop écouter ce que l'humanité me dictoit: il me dit de ne pas paraître m'interesser beaucoup à leur sort, parce que ce chef profiterait de cette disposition pour exiger une forte rançon qu'il falloit seulement reclamer de nouveau la protection du Prince et engager quelques capitaines et négociants à se joindre à mes représentations. Je suivis son avis et j'écrivis une lettre d'invitation qu'il traduisit en différentes langues sur la même feuille. Telle qu'elle suit:

Messieurs

La situation malheureuse de trois hommes naufragés détenus par le chef de Mantou, m'oblige à recourir à votre humanité, en vous priant de vous joindre à moi pour m'aider par vos représentations à les retirer de l'esclavage dans lequel ils sont tombés. Je supplie les personnes qui auront la bonté de s'interesser à leur sort de se trouver aujourd'hui 19 à 4 heures après midi chez M. de Moncourtis négociant où l'on décidera le parti le plus convenable qu'il faudra prendre. Je suis dans la confiance, Messieurs, que vous aurez égard à mes prières et que vous prendrez en consideration les circonstances fâcheuses auxquelles nous sommes exposés continuellement par notre état. Je vous en temoignerai au nom de ma nation et en mon particulier, une vive reconnaissance.

Lettre d'invitation à différents capitaines et négocians pour aller chez le Prince afin de réclamer sa protection pour obtenir la liberté des naufragés.

J'ai l'honneur d'être etc. Signé Flouest.

A Rangon, le 19 7bre 1784.

Ma lettre eut l'effet que je désirois, il se trouva au rendez-vous trente personnes, capitaines, négociants, anglais, arméniens, malabares, maures et quelques français. Nous fûmes chez le Prince qui nous reçut favorablement. Il écouta notre Requête et nous promit qu'il agiroit suivant nos desirs, mais qu'il fallait attendre après la fête de la grande Pagode de Digon qui étoit le 21 septembre.

Un des négociants malabares avoit apporté avec lui une pièce de mousseline qu'il presenta au prince étant à genoux, les mains jointes, les coudes posés à terre, et dans la position la plus humble telle qu'on doit être pour obtenir des grâces des chefs suivant l'usage du paijs. Il parla fort longtemps avec lui, et nous nous etions tous assis en cercle sur une natte les jambes en arrière.

Un capitaine maure, de ceux qui étoient venus avec nous, qui connaissait le chef de Mantou, fut le lendemain lui faire visite. Il feignit de paroître surpris de voir chez lui trois Européens, il lui fit différentes questions pour connoître ses intentions sur leur sort. Ce Gouverne lui dit qu'ils avoient fait naufrage sur le terrein de son gouvernement, qu'il avoit envoyé un bateau pour chercher leur compagnon, et que la loi les lui accordoit comme esclaves: il lui ajouta que le Prince de Rangon avoit voulu les lui enlever pour les rendre soi disant à leurs compatriotes, mais qu'il auroit su en tirer parti et qu'il avoit le même droit. Il lui demanda ce qu'il exigeroit pour leur rachat, il lui fit reponse qu'il les remettroit pour Trente roupies chaque homme, mais qu'étant français il avoit résolu de les garder jusqu'à l'arrivée des autres, afin de voir si le bruit qui s'étoit repandu sur le compte de leur nation ne se confirmeroit pas; que ce vaisseau naufragé étoit peut-être un de ceux expediés par les Français sous le pretexte de faire le commerce et d'augmenter leur force dans ce pays.

Ce capitaine vint me faire part de la conversation qu'il avoit

eue avec le gouverne et de la demande de trente roupies qu'il faisoit pour chaque homme. Je le remerciai de ses soins, mais je lui dis que je ne pouvais consentir à donner cette somme, parce que c'étoit le prix qu'on payoit pour des gens du pays vendus comme esclaves, et que si j'y accedois ce serait établir pour la suite, une condition onereuse pour les équipages des vaisseaux qui feroient naufrage aux côtes du Pégu.

Les trois matelots se crurent oubliés, ils craignoient d'être conduits dans l'intérieur des terres. Le plus jeune résolut de se sauver ce qu'il executa dans la nuit du 20 au 21 septembre. Il traversa à la nage la rivière qui est tres large, passa du côté de Rangon et vint à bord de la *Baleine*. Un des deux autres voyant son compagnon évadé, fit de même, mais il eut beaucoup plus de peine à cause de la force du Juzan: il arriva à un vaisseau maure, et s'étant annoncé français naufragé les Maures me le renvoyerent avec précaution. Il me dit qu'il avait laissé le troisième endormi, qu'il étoit malade et qu'il ne pourroit jamais faire le même trajet sans s'exposer à perir.

Le lendemain je fis instruire mon interprête de l'évasion de ces deux hommes. Il me fit dire de les conduire chez le Prince qui les reçut favorablement, loua leur hardiesse et leur courage et promit de s'interesser pour le troisième. Ce dernier resta encore quatre jours au pouvoir du Chef de Mantou. Il vouloit le rendre responsable de l'évasion de ses deux compagnons et il exerça envers lui toutes sortes de mauvais traitements. Le même capitaine qui avoit été aux informations vint me trouver, et m'ayant assuré que si je voulois sacrifier soixante roupies qu'il croyoit pouvoir reussir à delivrer cet homme; et comme j'étois instruit de sa position malheureuse je lui dit que j'approuvois tout ce qu'il feroit à ce sujet et en effet il me l'amena.

Dans le même temps on apprit que les autres naufragés dont j'ai ci-devant parlé avoient été arrêtés par les Péguans à peu de

distance de Pantaneau [1]) et qu'ils avoient été conduits au prince de Bassim [2]).

M. Audouard, capitaine français qui partoit pour ce lieu, m'assura qu'il connaissait le Chabandar et me demanda une lettre pour la lui porter, en me promettant de le prier de leur être favorable. Je lui écrivis ce qui suit:

M.

«Je suis instruit des bontés que vous avez pour ceux qui recla«ment votre protection. Oserois-je vous prier de vouloir bien l'ac«corder à des hommes malheureux qui ont fait naufrage à la côte «de Dala et qui sont conduits à Bassim. Je vous demande cette «grâce au nom du Roi que j'ai l'honneur de servir et dont les «naufragés sont sujets. Je suis persuadé que votre pouvoir et vos «représentations seront d'un grand poids pour attirer sur eux la «commiseration du gouvernement et pour rendre ces français à leur «nation. Je m'engage à satisfaire à tout ce qui sera nécessaire pour «leur procurer la liberté. Ma reconnaissance égalera le profond «respect avec lequel j'ai l'honneur d'être» etc.

Le 1er octobre je reçus une lettre de Bassim, datée du 22 7bre, que m'écrivoit M. Billard de Villefresne, capitaine en second du vaisseau naufragé dont voici le contenu.

M.

«J'ai l'honneur de vous faire part du naufrage du vaisseau le «*Bougainville* le 18 aout à l'entrée de la rivière de Dala. Nous «sommes à Bassim au nombre de cinq blancs, nous attendons au «premier jour le reste de l'équipage. Les chefs de ce pays nous

1) Ville du Pégu à 15 lieues de Rangon.
2) Ville du Pégu à 60 lieues de Rangon.

«donnent l'espérance que nous partirons incessamment pour aller «vous rejoindre. On nous traite assez bien pour la nourriture, mais «nous manquons des autres nécessités et nous sommes dans la der- «nière misère; nous comptons sur les boutés que vous voudrez bien «avoir pour nous. Le Capitaine s'est noyé avec le Major et quatre «hommes. Nous avons souffert cruellement ayant été vingt et un «jours sur le rivage, ne mangeant que des cocos. Un de nos offi- «ciers et trois matelots ont pris la route de Rangon, mais je crains «qu'ils n'ayent été arrêtés comme nous ou qu'il leur soit arrivé «quelque accident. S'ils sont auprès de vous, je vous prie de m'en «donner des nouvelles. Celui qui doit vous remettre cette lettre ne «doit rester que deux jours à Rangon. Vous m'obligerez de lui don- «ner votre reponse. J'ai l'honneur d'être» etc.

Signé: BILLARD DE VILLEFRESNE.

J'écrivis aussitôt à M. Billard pour le rassurer:

M.

«J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. «J'ai été on ne peut plus sensible aux malheurs que vous avez «éprouvés. M. Recoursé et les trois hommes dont vous me parlez «m'ont fait connoître votre malheureuse situation. Vous devez voir «M. Audouard à Bassim qui vous instruira de ce qui s'est passé «ici au sujet de ces quatre personnes. M. Recoursé a été envoyé «par le prince de Rangon avec deux chaloupes et un ballon pour «sauver quelques debris et vous emmener. Je lui avais donné «quelques effets pour subvenir à vos plus pressants besoins, mais «comme il ne vous aura pas trouvés je crois qu'il sera inquiet sur «votre sort. J'apprends avec plaisir que le chef de Bassim consent «à vous faire passer à Rangon, et que vous êtes content de la «nourriture. Je me flatte que l'arrivée de M. Audouard fera presser

«votre depart et que j'auray la satisfaction de vous procurer quel-«ques secours ainsi qu'à vos compagnons d'infortune. Soyez assuré «du désir que j'ai de vous être utile; je souhaiterois que ce fût «pour des circonstances moins malheureuses. La datte de votre lettre «me fait croire que vous êtes en chemin pour venir, ce qui m'en-«pêche de vous faire passer des secours. J'y pourvoirai à votre ar-«rivée et je vous offre même une place sur la Flûte que je com-«mande. Vos trois hommes sont à bord, ils commencent à reprendre «des forces que les grandes fatigues leur avoient fait perdre. Le «*Drack* qui doit m'apporter de l'argent n'est pas encore arrivé.

«J'ai l'honneur d'être» etc.

M. Billard reçut ma reponse à Bassim et m'en accusa la reception:

A Bassim le 15 8bre 1784.

M.

«J'ai eu la plus grande satisfaction en recevant de vos nouvel-«les; je suis on ne peut plus reconnaissant des bontés que vous «voulez bien avoir pour nous, et de la proposition honnête que vous «me faites de me donner une place sur votre vaisseau que j'accepte «avec plaisir. M. Audouard est arrivé fort à propos, nous espérons «qu'il nous sera d'une grande utilité dans ce pays parce qu'il paroit «y jouir de la confiance des chefs. Il vous mande ce qu'on veut «nous faire payer jusqu'à ce jour. Je ne négligerai rien pour rendre «les frais moins considerables. Vous connaissez malheureusement trop «bien le pays depuis le temps que vous y souffrez, pour croire que «nous sommes à notre aise.

«Je pense que ma lettre devancera de peu l'empressement que «j'ai de vous temoigner de vive voix ma reconnaissance. C'est dans «ces sentiments que j'ai l'honneur d'être» etc.

Je reçus en même temps une lettre de M. Audouard.

A Bassim le 15 8bre 1784.

M.

«Avec tout le mal et l'ennui possible je suis arrivé à Bassim «le 13 de ce mois. J'y ai trouvé Mrs Billard et Lastelle avec une «partie de leur équipage au nombre de 19. Les trois mousses qui «étoient cachés chez le prince sont mis en liberté, mais avec des «frais considérables. J'ai conseillé à ces Messieurs de ne partir «qu'après avoir reglé leur Compte qui jusqu'à ce moment monte à «735 ticals ou roupies de 25 pour cent. Ils n'ont pu encore avoir «leurs Olles, et je ne sais combien il en coutera au juste. J'ai «l'honneur d'être», etc.

Le 6 octobre M. Recoursé revint de son voyage; il nous dit avoir eu beaucoup de mal et avoir couru bien des dangers, sans avoir pu réussir. Je le rassurai sur le sort de ses compagnons dont il étoit fort inquiet.

La nuit du 25 au 26 arriverent les deux officiers et dix neuf personnes de l'équipage naufragé, ils me remirent des états de dépense de onze cent roupies pour le gouvernement de Bassim et les frais de route.

Ces pièces ont fait partie de celles qui j'ai remises à M. Deshayes.

M. Billard me donna deux lettres, l'une du Chabandar de Bassim en réponse à celle que je lui avais écrite, et l'autre de M. Audouard.

Copie de la lettre du Chabandar.

«M. Audouard m'a remis la lettre honnête, Monsieur, que vous «m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je suis bien faché de n'avoir

«pu faire ce que j'aurais désiré, mais l'affaire des naufragés a passé «par les mains du Prince. Je n'ai fait que de justes représentations «qui peut être ont contribué à la définition totale. Soyez persuadé «Monsieur que je me ferai toujours un devoir d'être utile à l'humanité. «Je vous prie de me croire» etc.

Copie de la lettre de M. Audouard.

M.

«La presente vous sera remise par M. Billard. Vous y trouverez «un reçu de Nacoda fazirladin [1]) de 520 Ticals de 25 pour cent que «j'ai payé à compte pour les frais qui ont été faits pour la deli-«vrance de Mrs Billard, Lastelle et le reste de l'équipage du vais-«seau naufragé. Plus un billet montant à la somme de 97 Ticals «et demi pour avance de nourriture depuis le jour qu'ils furent ar-«rêtés jusqu'à celui de leur arrivée à Bassim. Plus une pièce de «Sana du prix de dix Ticals que j'ai fournie pour l'écrivain du «Chabandar qui a travaillé pendant le cours de leurs affaires. Je «vous prie de vouloir bien vous charger de ces billets et de m'en «faire passer le montant. Je n'exige aucun intérêt, le plaisir d'avoir «obligé mes compatriotes m'est un salaire plus que suffisant. J'ai «l'honneur d'être» etc. Signé AUDOUARD.

Le Compte général se montait à 969 Roupies de 25 pour cent. On voit que le Prince a usé à la rigueur du droit que la loi lui accordait. Il s'étoit emparé de trois mousses et les avait fait cacher afin que l'équipage n'eût aucune connaissance d'eux. Il en fit marquer deux au bras comme lui appartenant; cette marque se fait en imprimant dans la chair des lettres Barmanes à coups d'éguille. Ces

1) Négociant maure.

trois jeunes gens resterent un mois au pouvoir du prince, il les employa dans des jours de fête à porter les décorations attachées à sa dignité. Le fils du Roi qui étoit occupé à Bassim à faire un armement pour la guerre d'Arakan ayant été instruit de cette capture, voulut avoir ces trois mousses pour en faire present à son père, ce qui occasionna une querelle au Rondail. Les officiers qui ignoroient ce qu'ils étoient devenus depuis leur arrivée, en furent instruits, et ce n'a été qu'avec beaucoup de presents faits au Prince et à sa suite qu'on a pu les délivrer. Il en a coûté pour eux 477 Roupies.

Fin de la 1ère Partie.

(*à continuer*)

THE IDENTITY OF MARCO POLO'S ZAITUN WITH CHANGCHAU

BY

GEO. PHILLIPS,
F. R. G. S.; H. B. M. Consul Foochow.

(With a sketch-map of Marco-Polo's route).

Having in November 1888, in a paper read before the China Branch of the Royal Asiatic Society, shown that the Port of Changchau did, in Mongol times, alternate with Chinchew and Fuchau as the capital of Fuhkien, thereby making its claims to be the mediæval Zaitun equal to that of Chinchew, which port had hitherto been considered the site of that great trading mart, I thus had my attention again directed to Polo's topography of Fuhkien. The result of my further researches in this direction seems to show that Ramusio's edition of Marco Polo is fully capable of clear and explicit explanation of the localities visited by Marco Polo in this Province, while Pauthier's and Yule's edition offer great difficulties. Both these latter editions describe a city, called by them Fuju, by Ramusio Kangiu. The description of this city by Polo, as I will show later on, adapts itself by its manufactures and exports perfectly well to Chinchew, but not to Fuchau.

The question is, is Ramusio's version reliable? I believe it to be so, for this version of Marco Polo, of which Colonel Yule tells us no manuscript copy has yet been found, contains certain interpolations that are not to be met with in the other editions, and

which Yule says it is extremely difficult to assign to any hand but the traveller's own. Further, Ramusio's version contains a passage giving a glowing account of the mountains and scenery of Badakshan, which is only to be met with in this version, and Colonel Yule has remarked, says a reviewer, that it would be heresy to doubt its genuine character [1]). With such a mark of its genuineness from such a high authority regarding Badakshan, I have no hesitation in assuming that his Fuhkien topography and proper names together with the interpolations regarding the weaving of silk and cotton at Kien-Ning-Foo, and his description of two places at Zaitun, an inland and a sea-side town, are correct and borne out by facts.

There is also one other fact connected with Ramusio's version, which I cannot pass unnoticed, and which, as Pauthier says, is not found in any other edition, and that is the conspiracy against Kublai's minister Ahmed, which is fully confirmed in contemporaneous Chinese history.

Ramusio, after giving a full detail of the conspiracy, says «When his Majesty returned to Kambalu, he was desirous of knowing the causes of what had happened, and then learned that the infamous Achmac and seven of his sons (for all were not equally culpable) had committed those enormities which have been described. He gave orders for removing the treasure that had been accumulated by the deceased to an incredible amount, from the place of his residence in the old city, to the new; where it was deposited in his own treasury. He likewise directed that his body should be taken from the tomb, and thrown into the street, to be torn in pieces by the dogs. The sons who had followed the steps of their father in his iniquities, he caused to be flayed alive" [2]).

---

1) Yule's Marco Polo, Vol. 1, p. 171, Note 7.

2) Marsden's Travels of Marco Polo, p. 313. London 1818.

The Yuan annals confirm this in a most wonderful way in the following words. »After Ah-Ho-Ma's death, Kublai, still imperfectly acquainted with the wicked actions of which his Minister had been guilty, gave orders to the mothers of certain of his councillors to enquire into the reason of the conspiracy from Ah-Ho-Ma's wives; and at the same time he himself made every enquiry concerning the matter from one Polo, through whom he became thoroughly acquainted with the Minister's evil deeds, on the hearing of which he was very angry and exclaimed: «Wan-Chu was fully justified in putting him to death". He forthwith gave orders for Ah-Ho-Ma's grave to be opened, the coffin to be burst open, his body taken out, and carried outside the Tung-hsuen gate of the city, there to be cut into pieces, and thrown into the streets to be eaten by the dogs. His son and nephews were one and all put to death, and the property of the Minister and his family confiscated to the crown.

This act of justice greatly pleased the officials, scholars and people who witnessed it" [3]).

3) 阿合馬死世祖猶不深知其姦令中書母問其妻子及詢孛羅乃盡得其罪惡始大怒曰王著殺之誠是也乃命發墓剖棺戮尸于通玄門外縱犬啗其肉百官士庶聚觀稱快子姪皆伏誅沒入其家屬財產

右見萬曆三十年刊元史第二百零五卷列傳第八篇

This confiscation of Ahmed's property as stated in the Yuan annals fully agrees with Polo's version, while De Guigne's translation in Note N°. 590, page 316 in Marsden's Polo, which reads as follows: «Kublai n'ouvrit les yeux sur la conduite d'Ahama «qu'après l'exécution; il fit déterrer, mettre en pièces le corps du «ministre Ahama, et livra tous ses biens au pillage», is far from the truth.

The concordance of the Yuan annals in this particular with Polo's story in the Ramusian version is astonishing, and with such undoubted proof of the reliability of Ramusio's text I think it deserves higher recognition than it has hitherto received; and by accepting it, the whole Zaitun difficulty can be solved and the puzzle can be well put together. I will now give a description of what I consider Marco Polo's route from Kinsai (Hangchau) to Zaitun (Changchau) and identify, as far as I am able, the cities mentioned by him on his journey. I purpose reading Polo's Chinese names, not as they are pronounced in Chinese to day, but by their old sounds, which Julien used with such good service in identifying sanscrit proper names. I intend, as far as the route is concerned, to follow the highway which has been used by travellers for centuries, and the greater part of which is by water. I may mention that the boats used on this route can be luxuriously fitted up, and the traveller can go in them all the way from Hangchau to Chinghu [4]), the head of the navigation of the Ts'ien-t'ang river [5]). At this Chinghu, they disembark and hire coolies and chairs to take them and their luggage across the Sienhia pass [6]) to Puching [7]) in Fuhkien. This route is described by Fortune in an opposite direction, in his Wanderings in China, Vol. 2, p. 139. I am inclined to think that Polo followed this route, as the one given by Yule, by way of

4) 清湖. 5) 錢塘江. 6) 仙霞嶺. 7) 浦城.

Shaohing [8]) and Kinhua [9]) by land, would be unnecessarily tedious for the ladies Polo was escorting, and there was no necessity to take it; more especially as there was a direct water route to the point for which they were making. I further incline to this route as I can find no city at all fitting in with Yenchau [10]), Ramusio's Gengiu, along the route given by Yule.

Leaving Hangchau by boat for Fuhkien, the first place of importance reached is Fuyang [11]), a 100 li from Hangchau. This name does not in any way resemble Polo's Ta Pin Zu, but I think it can be no other. From Fuyang the next point reached is Tunglu [12]), also another 100 li distant. Polo calls this city Ugim, a name bearing no resemblance to Tunglu, but this name and Ta Pin Zu are so corrupted in all editions that they defy conjecture. One hundred li further up the river from Tunglu, we come to Yenchau [13]), in which I think we have Polo's Gengiu of Ramusio's text. Yule's text calls this city Ghiuju, possibly an error in transcription for Ghinju; Yenchau in ancient Chinese would, according to Williams, be pronounced Ngam, Ngin, and Ngienchau all of which are sufficiently near Polo's Gengiu. The next city reached is Lan Ki Hien [14]) or Lan Chi Hsien, famous for its hams, dates and all the good things of this life, according to the Chinese. In this city I recognize Polo's Zen Gi An of Ramusio. Does its description justify me in my identification?

«The city of "Zen gi an", says Ramusio, is built upon a hill «that stands isolated in the river, which latter, by dividing itself «into two branches, appears to embrace it. These streams take op«posite directions: one of them pursuing its course to the South«east and the other to the North-west» [15]). Fortune, in his wander-

---

8) 紹興. 9) 金華. 10) 嚴州.
11) 富陽. 12) 桐廬. 13) 嚴州. 14) 蘭谿縣.
15) Ramusio. Marsden's Marco Polo, p. 549.

ings in China, Vol. 2, p. 139, calls Lan-Khi, Nan-che-hien and says: «It is built on the banks of the river and has a picturesque «hill behind it».

Milne, who also visited it, mentions it in his life in China p. 258 and says: «at the Southern end of the suburbs of Lan-Ki the «river divides into two branches, the one to the left on South-east «leading direct to Kinhua». Milne's description of the place is almost identical with Polo's, when speaking of the division of the river. There are in Fuchau several Lan-Khi shopkeepers, who deal in hams, dates etc. and these men tell me the city from the river has the appearance of being built on a hill, but the houses on the hill are chiefly temples.

I would divide the name as follows Zen gi an, the last syllable *an* most probably represents the modern Hien, meaning District city, which in ancient Chinese was pronounced *Han*, softened by the Italians into *an*. Lan-Khi was a Hien in Polo's day.

Eighty-five li beyond Lan-Ki-hien is Lung-yin, a place not mentioned by Polo, and another ninety-five li still further on is Chüchau or Keuchau [16]), which is, I think, the Gie-za of Ramusio and the Cuju of Yule's version.

Polo describes it as the last city of the government of Kinsai (Chêkiang) in this direction. It is the last Prefectural city, but ninety li beyond Chüchau [16]) on the road to Puchêng is Kiangshan, a District city which is the last one in this direction. Twenty li from Kiangshan [17]) is Chinghu [18]), the head of the navigation of the T'sien-tang-river. Here one hires chairs and coolies for the journey over the Sienhia pass [19]) to Puchêng, a distance of 215 li.

---

16) 衢州. 17) 江山. 18) 清湖.
19) 仙霞嶺.

From Pucheng [20]), Fuchau can be reached by water in 4 or 5 days. The distance is 780 li.

From Puchêng to Kien-Ning-Foo [21]) the distance is 290 li, all down stream. I consider this to have been the route followed by Polo. His calling Kien-Ning-Foo, Que lin fu, is quite correct, as far as the Ling is concerned, the people of the city and of the whole southern province pronounce Ning, Ling. The Ramusian version gives very full particulars regarding the manufactures of Kien-Ning-Foo, which are not found in the other texts, for example, silk is said in this version to be woven into various stuffs, and further: «They also make much cotton cloth of dyed thread which is sent all over Manzi». All this is quite true. Much silk was formerly and is still woven in Kien-Ning, and the manufacture of cotton cloth with dyed threads is very common.

Such stuff is called Hung Lu Kin [22]), «Red and green cloth». Cotton cloth, made with dyed thread, is also very common in our day in many other cities in Fuh-Kien. Going down stream from Kien-Ning, we arrive first at Yen-Ping [23]) on the Min main river.

Eighty-seven li further down is the mouth of the Yiu-Ki river, up which stream, at a distance of eighty li, is Yiu-Ki city [24]) where travellers disembark for the land journey to Yung-chun [25]) and Chinchew [26]). This route is the highway from the town of Yiu-Ki to the Seaport of Chinchew. This I consider to have been Polo's route, and Ramusio's Unguen I believe to be Yungchun, locally known as Eng-chun or Ung-chun, a name greatly resembling Polo's Unguen. I look upon this mere resemblance of name as of small

---

20) 浦城. 21) 建甯府. 22) 紅綠錦.
23) 延平. 24) 尤溪縣. 25) 永春.
26) 泉州。示我周行上集福建省城至浙江杭州府水陸路程.

moment in comparison with the weighty and important statement, that «this place is remarkable for a great manufacture of sugar».

Going South from the Min river towards Chinchew, this is the first district in which sugar-cane is seen growing in any quantity.

Between Kien-Ning-Foo and Fuchau I do not know of any place remarkable for the *great* manufacture of sugar.

Pauthier makes How-Kuan do service for Unken or Unguen, but this is inadmissable, as there is no such place as How-Kuan; it is simply one of the divisions of the city of Fuchau, which is divided into two districts, viz. the Min-Hien[27]) and the How-Kuan Hien. A small quantity of sugar-cane is, I admit, grown in the How-Kuan[28]) division of Fuchau-foo, but it is not extensively made into sugar.

The cane grown there is usually cut into short pieces for chewing and hawked about the streets for sale. The nearest point to Foochow where sugar is made in any great quantity is Yung-Foo, a place quite out of Polo's route. The great sugar manufacturing districts of Fuh-Kien are Hinghua[29]), Yungchun[30]), Chinchew[31]), and Changchau[32]).

The next city reached after Unguen is Kangiu. «Through the «midst of which passes a river a mile in breadth, upon the banks «of which, on either side, are extensive and handsome buildings».

«In front of these, great numbers of ships are seen lying, «having merchandise on board, and especially sugar, of which «large quantities are manufactured here; also many vessels arrive at «this port from India. The ships coming from India ascend the «river as high up as the city»[33]).

---

27) 閩縣. 28) 侯官縣. 29) 興化.
30) 永春. 31) 泉州. 32) 漳州.

33) Marsden's Marco Polo, p. 557.

This Kangiu I recognize to be Chinchew, locally called Chuan-chiu and Ts'wan-chiu, a city famous in Marco Polo's day for its extensive trade with foreign countries.

Foreign ships anchored under its very walls, or, as Polo says, «Ships coming from India ascend the river as high up as the city». This cannot be Zaitun, for ships did not ascend the river as high up as the city, they anchored at the port on the seaboard. In confirmation of this Abulfeda says: «There is a river at Zaitun and the town is situated near its mouth».

The ships at Kangiu were especially loaded with sugar. The great export of Chinchew is sugar, and the sugar-cane is grown in all directions. The mere mention of Sugar as an article of commerce does not in any way fit in with Fuchau, which, as I have already stated, is not a place where sugar is grown or manufactured in the extensive way spoken of by Polo.

Yule's text has Fuju in the place of Kangiu, and it also states «Enormous quantities of sugar are made there». Certainly Yule is right when he says Fuju resembles Fuchau. It does, I acknowledge, in sound, but the place called Fuju in his text does not answer in description to Fuchau. All my friends in China agree that in this *great* manufacture of sugar Fuchau is put entirely out of court. Ramusio in his version gives no description of Fuchau, he simply says: after leaving Gieza (Chüchau) in Che-Kiang you enter the kingdom of Koncha, the principal city of which is Fugiu.

Another very curious fact strikes me with regard to Fuchau: Abulfeda appears to make no mention of it whatever, much less as a port of Foreign trade.

Ramusio's Kangiu would appear to be mentioned under the name of Khandjiu. To return to Polo's itinerary:

«Upon leaving the city of Kangiu and crossing the river to «proceed in a South-easterly direction, you travel during five days

«through a well inhabited country, passing towns, castles and «substantial dwellings, plentifully supplied with all kinds of pro- «visions. The road lies over hills, across plains, and through «woods, in which are found many of those shrubs from whence «the camphor is procured. The country abounds also with game. «The inhabitants are idolaters. They are the subjects of the Grand «Khan, and within the jurisdiction of Kangiu. At the end of five «days journey you arrive at the noble and handsome city of Zai- «tun, which has a port on the sea-coast celebrated for the resort «of shipping, loaded with merchandize that is afterwards distributed «through every part of the province of Manji» [34]).

When you leave the city of Chinchew for Changchau, which lies in a South-w., not a South-easterly direction, you cross the river by a handsome bridge, and travelling for five days by way of Tung-an [35]) locally Tang-oa, you arrive at Changchau. Along this route in many parts, more especially in that part lying between Tang-oa and Changchau, very large camphor-trees are met with. I have frequently travelled over this road. The road from Fuchau to Chinchew, which also takes five days to travel over, is bleak and barren, lying chiefly along the sea-coast, and in winter a most uncomfortable journey. But few trees are met with; a banyan here and there, but no camphor-trees along this route; but there is one extremely interesting feature on it that would strike the most unobservant traveller viz: the Loyang bridge, one of the wonders of China. Had Polo travelled by this route, he would certainly have mentioned it. Pauthier remarks upon Polo's silence in this matter: «It is surprising», says he, «that Marco Polo makes no mention of it» [36]).

---

34) Marsden's Polo, p. 559. 35) 同安.

36) Pauthier's Marco Polo, Vol. 2, p. 529, Note 156.

In the extract given above, Zaitun is called a noble and a handsome city, which has a port on the sea-coast. I understand that we have here a city *with a port* on the sea-coast. Once that point is yielded all is clear. *This port on the sea-coast is the key to the problem.*

Yule's text is not quite so clear, and reads:

«At this city you must know is the Haven of Zayton frequented by all the ships of India, which bring thither spicery and all other kinds of costly wares» (Yule's Polo, Vol. 2, p. 217 (2nd edition).

Such a city and such a port as described by Ramusio did exist in Mongol times at Changchau, and at the entrance to the Changchau river. The city, I believe, was Changchau itself, and the port Yueh-Kiang [37]), of which latter name and of its probable corruption into Zait-hun I will treat further on. The local history of Hai-têng, a city at the entrance to the Changchau river, informs us that:

«Prior to 1068, the country at the entrance to the Changchau river was nothing better than a morass or bog. About this time a native of the neighbourhood Seay-Po-yi [38]), who had held office in the neighbouring province of Che-kiang, set about reclaiming the land. Embankments were made to keep out the water, and ditches dug to drain the land. These ditches, from their representing in form the moon lying on her back, were called moon-streams, and on this account the whole of the recovered land and the town built upon it received the name of moon-streams, Yueh-kiang». In the same history, and also upon a stone tablet bearing the date 1571, on the banks of the Canal and opposite the city walls of Hai-têng, we are informed that:

---

37) 月港.

38) 謝伯宜 海澄縣志第十一卷、人物.

The district now forming the Haiteng magistracy was anciently known as Yueh-kiang (locally pronounced Gaykang) and comprised the group of villages collectively called the 8th and 9th divisions of the Lung-ki magistracy (Changchow). This Gaykang consisted of a large collection of houses intersected by many rows of streets, which from very remote times was celebrated as the centre of a mighty trading-place; as it bordered on the sea, the tide ebbed and flowed up to it and foreign vessels visited it in great numbers [39]).

All the requirements of Ramusio's Zaitun are here. A port on the sea-coast celebrated for the resort of shipping and situated, as Abulfeda says, near the mouth of a river.

The Port Yueh-kiang, which I recognize as Zaitun, was founded about 1086, and its prosperity did not show any signs of decay till the Japanese attacked it in their various descents upon this port of Fuhkien in 1561.

When China came under the rule of the Mongols, a Superintendent of customs was appointed to collect the revenue levied upon shipping in the ports of Fuhkien; and at this time Changchau and Chinchew are mentioned as being under the control of one officer [40]). Chinchew was fixed upon as his residence, probably on account of its being at that time the capital of the Province; and the Superintendent had under him deputies for the collection of duties at all the ports of Fuhkien and even in Chinchew itself. I find at this time both at Chinchew and Changchau there was an

---

39) 海澄舊月港也。爲龍溪八都九都之境。萬室攢羅列隧百重。自昔號爲巨鎮。顧其地濱海、湖汐吐納、夷艘鱗集。右見海澄縣志、卷十二、第十九篇。郡人呂旻新建海澄縣城碑記。

40) 揀選元史食貨志、卷九十四。

Inspector and a Deputy Inspector of Customs with their Customary staff [41]). This Inspector would have doubtless resided at the Port of Changchau. Foreigners both there and at Chinchew had at times suffered many indignities at the hands of the officials, but a Mongol Governor of Changchau, named Lo-liang, for his fair and upright dealings, gained the respect and obedience of the foreign merchants resorting there [42]).

Before going into the question as to what was the probable pronunciation in Mongol times of the Chinese characters Yueh-kiang, it will be as well to say a word of Klaproth's supposed derivation of the name Zaitun. That learned scholar derived it from Tszû-thung [43]), Prickly Thung-trees, which derivation both Dr. Douglas and myself rejected on the ground that Chinchew was in common parlance never known as Tszû-thung. The term was simply a poetical one, just as Fuchau is called the city of the Banyans, Canton the city of Rams, and Calcutta the city of Palaces. Zaitun, which Ramusio spells Zaithun, I would separate with a hyphen as follows *Zait-hun* and not *Zai-thun* as Klaproth would appear to have done.

We have to find Chinese equivalents for Zait-hun which, as Martini truly says, is not a Chinese word, and which Andrew of Perugia, Bishop of Zaitun in 1326, says *came to be so called by the Persians* [44]).

In ancient Chinese, the two Chinese characters Yueh-kiang, the port of Changchau, were pronounced Goat-kong and Get-Ong, and most probably they were even so pronounced in Mongol times.

---

41) 泉州府志、卷二十六、文職官上。
See also Journal of the China Branch of the R. A. S. for 1886. p. 42.

42) 羅良傳海外番夷仰良化亦浮驛聽命.

43) 刺桐樹.

44) Yule's Marco Polo, Vol. 2, page 220 seq. (2nd edition).

I am not acquainted with Persian, but it seems pretty certain that from the Persian pronunciation or corruption of the sound of these characters we shall have to look for Zait-hun.

Ignorance of Persian compels me to leave it to others to follow up this derivation of the name.

The other readings of Zaitun as set forth in Yule's Cathay, Vol. 2, appendix p. XXIV, can be more easily traced to their Chinese originals. For example we are therein informed that in the copy of Odoric of Pordenone's travels in the Latin M.S. formerly in the Farsetti collection, Zaitun is called Caicham, and in the Latin manuscript in the Arundel collection in the British Museum of the same travels Zaitun is called Kaycon. These readings of Zaitun *most undoubtedly point to the port of Gay-cong*, which is the local pronunciation of Yueh-kiang, the port of Changchau. Such being the case, we have every reason to believe that Odoric's Port Kaycon and Caicham are one and the same as the Chinese mediæval port Gaycong, and as there is undoubted evidence that Odoric's Kaycon was also called Zaitun, we cannot be wrong in concluding that Ramusio's port of Zaitun on the sea-board was identical with Gaycong or Yueh-kiang, the great mediæval port of Changchau.

The Arabs, according to d'Herbelot, called the place Shangiou and Scheikhoun. The former appears to point to Changchau, and Scheikhoun I think is Yueh-kiang or Gaycong in another corrupted form. Abulfeda calls the place Shenju, and Dr. Douglas gives the following valuable note, in the Journal of the Royal Geographical Society for 1874, p. 116, concerning it «The Arabian expression of the Chinese name of Zayton, namely: Shanju, Shangiou, Shengiu, is a very strong argument for Changchau. For, both in mandarin and in the local vernacular, the name of Ts'wan-chau begins with Ts; the spelling with Ch is an English blunder; the sound of Ts is unmistakable, and that is a sound quite familiar to Arabs, and

easily expressed by their alphabet. On the other hand, the *Ch* of Changchau (exactly the same as the English *ch*) would perplex them, and be naturally expressed by *Sh*.

We have, therefore, the distinct contemporaneous statement that Zayton is Changchau».

It is somewhat curious that in the various readings of the name Zaitun, the final syllable *Kong* is always present in some form or the other such as *chan*, *con*, *am*, *an*, *on* and *hun*.

To those unacquainted with Chinese, the various readings would be liable to be put down as clerical errors. I do not think they are so, for the people met with at Zaitun would give it many names, according to the dialect spoken at the place they came from. Take Amoy for example, which is an English corruption of Emoui, called Emung by the natives, Emuy by the Changchau people, Hsiamun and Heamun by the Mandarins, in fact a host of other names according to the patois of the speaker. A friend of mine once declared, that the people he met with at Amoy did not speak the same language on both sides of the street, which, although an exaggeration, was not, however, far from the truth; of course the written characters representing Amoy are the same, and this unity of the written character throughout China appears not to have escaped Marco Polo's attention, for he mentions in Ramusio's edition: «You must know throughout all Manzi they employ one speech and one kind of writing only, but yet there are local differences of dialect as you might say of Genoese, Mîlanese, Florentines, and Neapolitans, who though they speak different dialects can understand one another» [45]).

These views of mine regarding what I have now said about Zaitun are by no means new, but I have not hitherto brought

45) Yule's Marco Polo, p. 218, Vol. 2. Marsden's Marco Polo, p. 560

all of them forward, as I knew it would be useless to do so, until I was able to bring historical evidence to show that Changchau had been one of the capitals of Fuhkien in Mongol times, for Colonel Yule had always urged the identity of Zaitun with Chinchew on the ground that Rashid-uddin, in enumerating the sings, or great provincial governments of the Empire, has the following: «Fuchû — This is a city of Manzi. The Sing was formerly located at Zaitun, but afterwards established here, where it still remains. Zaitun is a great shipping-port, and the commandant there is Bohauddin Kandari». Colonel Yule proceeds to say that «Pauthier's Chinese extracts show us that the seat of the Sing was in 1281 at Ts'wanchau, but was then transferred to Fuchau. In 1282 it was removed back to Ts'wanchau, and in 1283 recalled to Fuchau. That is to say, what the Persian writer tells us of Fuju and Zayton, the chinese annalists tells us of Fuchau and Ts'wanchau. Therefore Fuju and Zayton were respectively Fuchau and Ts'wanchau». (Yule's Marco Polo, Vol. 2, p. 221.)

This statement of Rashid had puzzled me for many years, for I was sure, with the very many strong and weighty arguments that Dr. Douglas and I had brought forward in favor of Changchau being Zaitun, that it admitted of rational explanation.

It was not, however, till I unearthed in a second-hand chinese bookshop in this city (Fuchau), a copy of the History of Fuhkien, published in 1492, that I arrived at anything like a solution of the problem, and which would seem to upset the statement made in the Encyclopaedia Britannica, that Changchau had never been the capital of Fuhkien. This History of Fuhkien contains a quotation from The Supplementary Record of the Three Hills [46]), a book

---

46) 三山續志. The city of the 3 Hills is Foochow. which has 3 Hills enclosed within the walls.

revised in 1328, and considered by the Author of the History of Fuhkien as a trustworthy authority, on account of its having been compiled while the Mongol dynasty was still in existence. The quotation alluded to reads as follows: «It will be seen in the annals of the Yuan dynasty, that in the fifteenth year of Chih-Yuan, there was added to the Sing, at Kanchow, the post of criminal judge, and that in the seventeenth year of Chih-Yuan, the seat of the Sing was removed to Chinchew, and in the twentieth year of Chih-Yuan, the post of criminal judge was altered to that of Taotai Superintendent of the Fuhkien sea-board, which, with the seat of the provincial capital, then at Chinchew, was removed to Fuchau. The post of Commissioner of Public Order of Fuhkien was abolished, and the seat of the provincial capital was again established at Changchau [47])». Not content to rely solely on this book, I searched through an abridgement of the Mongol Dynasty, published in 1693, and came across the same fact in the following words:

«In the twentieth year, third month, twenty-sixth day of Chih-Yuan, the post of Commissioner of Public Order in Fuhkien was abolished, and the seat of the provincial government was again

47)

元史本紀謂至元十五年
厨贛州行中書省增置提
刑按察司十七年徙行省
於泉州二十年改按察司
爲福建閩海道併泉州行
省入福州罷福建宣慰司
復立行中書省於漳州
擇抄八閩通志序
弘治四年歲次辛亥冬十
一月吉

established at Changchau, or in other words, Changchau for the second time became the official capital of Fuhkien [48]). None of the histories that I had by me, gave me any clue as to the time when Changchau had first been the capital, but in the Fuhkien Gazetteer I found that it had been so far a short time in the seventeenth year of Chih-Yuan, and was so in the eighth month of that year, when it was besieged and taken by the Chinese patriot Chen-Tiao-yen who had succeeded in raising the standard of rebellion in that province. It remained in his possession till the eleventh month of the same year, when it was retaken by the Mongol General Ta-li-chih» [49]).

With the extracts I have now given, I think I have (historically) shewn that the claim of Changchau to be the mediæval Zaitun, is at least as strong historically as the proof brought forward by Colonel Yule in favor of Chinchew, for both our arguments are founded on the same theory, that the cities we each believe to be Zaitun did alternate with Fuchau as the capital city of the province.

Independent of this historical evidence, I consider that there are other claims, equally strong, to be brought forward in favor of Changchau being Zaitun, which no one as yet has been able to

---

48) 擇抄元史類編即續弘簡錄康熙四十五年四月序至元二十年三月二十六壬午省福建道宣慰司復立行省於漳州

49) 擇抄福建通志、卷百二十八。至元十七年八月陳吊眼擁衆五萬陷漳州行省。十一月塔里赤復漳州。

adduce in favor of Chinchew. I will refer only to two, viz: The finding of various christian remains, such as crosses and images of the Virgin at Changchau. in the early part of the seventeenth century, indicating that city as the probable site of the Franciscan establishment; and the manufacture of damasks of velvet, as well as those of satin, (kimkha and atlas), mentioned by Ibn Batuta, which are called from the name of the city «Zaitunia», and were considered to be superior to the stuffs of Khansâ and Khanbalik.

With regard to the first of these facts, we learn from the history of the Franciscan missions that two churches were built in Zaitun, one in the city and the other in a forest not far from the town. Martini makes mention of relics being found in the city of Changchau, and also of a missal which he tried in vain to purchase from its owner, who gave as a reason for not parting with it, that it had been in his family for several generations. According to the history of the Spanish Dominicans in China, ruins of churches were used in rebuilding the city walls, many of the stones having crosses cut on them.

Another singular discovery relating to these missions, is one mentioned by Father Vittorio Ricci, which would seem to point distinctly to the remains of the Franciscan church built by André de Perouse outside the city of Zaitun:

«The heathen of Changchau», says Ricci, «found buried in a neighbouring hill called Sayson [50]) another cross of a most beautiful form cut out of a single block of stone, which I had the pleasure of placing in my church in that city. The heathen were alike ignorant of the time when it was made and how it came to be buried there».

Let us now turn our attention to the second statement viz. that

50) Probably Sai-Soa (西山) West hill.

of the manufacture of Kimkha and Atlas in the city of Zaitun. Changchau in the middle ages was the seat of a great silk manufacture, and the productions of its looms, such stuffs as gauzes, satins and velvets, were said to exceed in beauty those of Soochow and Hangchow. According to the Fuhkien Gazetteer, silk goods under the name of *Kinki*[51]), and porcelain were, at the end of the Sung-dynasty, ordered to be taken abroad to be bartered for foreign wares (treasure having been prohibited to leave the country). In this *Kinki* I think we may recognize the *Kimkha* of Ibn Batuta of which silken stuff he tells us the King of China sent five-hundred pieces to the Sultan of which 100 pieces were made in the city of Zaitun.

This *Kinki* is called *Khimkhi* and *Khimkhia* in the Amoy and Changchau dialects. It is called *Khim khi* in old Chinese.

This article is now only produced by one firm in Changchau, but formerly many firms made it. It is also made in Japan in the city of Kioto, and is called in Japanese *Ni-shi-ki*. The Japanese Consul here showed me a small piece, which he said he believed to be 500 years old. It was a beautiful flowered damasked texture. The manufacture of silken goods at Changchau in olden times connects it strongly with Zaitun, which, as I have stated, was formerly the seat of an extensive silk manufacture. In conclusion, I trust I have been sufficiently explicit in showing that Ramusio's text is quite reliable as far as Fuhkien is concerned, and fully capable of lucid explanation, while Yule and Pauthier's text, by reading Fuju in the place of Kangiu, make it impossible to give a commentary consistent with the facts contained in the texts.

With regard to the name Cangiu or Kangiu, as Marsden truly says, «it could not have been introduced into Ramusio's version

51) 錦綺.

«unless it had been found in some of the manuscripts that Ramusio «consulted»; and, after all, I think it is not half such a corruption of the original name Chuan-chau or Ts'wan-chau as are many of the corruptions of other proper names found in the great traveller's book. In taking leave of this subject I trust, with the arguments and facts I have now brought forward, that the identification of Zaitun with Changchau is now clearly established on a firm and lasting basis.

MÉLANGES.

On Chinese divination by dissecting written characters,

BY

J. J. M. DE GROOT.

Among the numerous methods of divination, which the Chinese have invented, that performed by dissecting written characters may be freely said to be well worthy of special attention. When anyone has recourse to a professor of that art, he is told by this man to take at random a slip of bamboo or a piece of folded paper out of a tube containing several of these, each inscribed with a character. Then, the diviner writes the character drawn on a piece of paper, dissects it by writing out separately its different lines and strokes, adds, if he thinks fit, a stroke here or a line there, thus making new characters out of the pieces, and finally draws inferences from the same with regard to the question put by the customer. Say, for instance, that the character 一 «one» is drawn: the professor will then very likely foretell a case of death, as the figure is the last part, the end, of the character 生 «life», and the first of 死 «death». Now let us suppose further, that this prediction is not verified by events, and that the man calls on the professor again to demand an explanation. This wise man may then, perhaps, learn from his

client that he was born in a year, month or day which corresponds with the Ox (one of the twelve animals that, in a fixed series, compose the duodenary cycle by which the almanacs denominate the years, months and days in a perpetual sequence), and exclaim: «If I had known that before, I should have predicted otherwise, for the character 牛 «Ox», connected with the one you drew from my tube, makes 生 «life».

Instead of performing their art by means of a store of ready characters, thoroughly studied beforehand in all their component parts, many necromancers of this class operate on any character their customers are pleased to lay before them. Such men are, of course, the wisest of the wise; more than one of them have attained through their position in this respect to high repute, wealth, influence and social standing. It is a rule for customers, who apply to them, to give them characters with a good meaning to dissect. But such characters do not always afford good omens, as the following example shows. A smart client having written down 豐, «abundance, fertility, plenty», the diviner declared he would descend very soon into the grave, because the character represents two trees 丰丰 upon a hill 山 with sacrificial vessels 豆 underneath, in other terms, a grave.

The following amusing legend is widely current among the men of letters in the province of Fuhkien. Once upon a time, the last emperor of the Ming-dynasty ordered a famous necromancer of this class to try his anatomical wits upon the character *yu* 友 «friendship». «This predicts that rebellion 反 will arise», said the sage. «But», exclaimed the emperor, greatly startled by those ill-omened words — «I mean another *yu*, *viz.* 有 (to have). «This *yu*», replied the diviner, «is composed of 𠂇 and 月, and represents the Great Ming-dynasty (大 明) torn into fragments, and in a greatly maimed and mutilated state». «I do not want this *yu* either», now said

the quick-witted emperor, «but 酉». «This figure», said the sage, «depicts the high and venerable one (尊) without a head, and without anything underneath to support him». At this the sovereign resigned himself. Shortly afterwards he was dethroned by the Tatars, and his dynasty destroyed.

It would be a mistake to suppose that this curious method of divination is by the Chinese considered a mere play. On the contrary, it is cultivated as a most serious art, and omens, obtained from it, are considered not a whit less valuable than those derived from any other branch of necromancy. To understand its position in Chinese society, we should bear in mind the well-stated ethnological fact that spoken words are never clearly distinguished by barbarous and semi-civilized people from the realities which they call to mind. Consequently, it is not at all astonishing to find cleidonomancy, or divination by words fortuitously caught from other people's lips, as well practised in modern China as it was in ancient Greece, as we had occasion to show in our work on the Yearly Festivals and Customs of the Amoy Chinese, published in the *Annales du Musée Guimet*, on pages 511 and 512. But written characters call to mind realities as much as spoken words do. Consequently they can, when fortuitously taken from a box or caught from other people's mind, just as well serve for the purpose of divination.

The practice clearly proves that written signs are in China quite different from mere dead figures. This may account to some extent for the great reverence of which they are the object. It is, indeed, generally known that lettered paper is never carelessly thrown away or trodden upon; that refuse paper and fragments of crockery are carefully collected by societies and private persons for the sole purpose of cleansing and burning the whole assortment and casting the ashes into the sea or into a river, with a good deal of pomp

and solemnity. Desecration of characters is, in short, a real sin, especially dangerous to the individual who commits it.

In literary language we find the mode of divination, now under our notice, denoted by three different terms: 測字 «to sound characters», *i. e.* to fathom their occult meaning; 拆字 «to dissect, split, break up characters», and 相字 «to thoroughly examine characters». In the different local languages the practice may, of course, be known by various other terms; in Amoy people call it *pok-jī-sò̤* 卜字數 «to augur from the fatality comprised in written signs».

In the above-mentioned port the professors of the art are accustomed to stroll about the streets with a paper lantern, around which slips of paper are pasted with a character written inside; every customer tears off a slip and has it dissected for a few cash. In this way the system is made practicable even for the vast majority of the people, who do not understand in the least the noble art of writing; but, besides, this other great advantage is secured: the wise man thus escapes the difficulty of being called upon to exercise his wits upon characters for which he is unprepared. His colleagues are recruited in the main from the shipwrecked candidates for official degrees in the competitive state-examinations, whose large numbers compose the so-called literary class of schoolmasters, pettifoggers, soothsayers, geomancers, quackdoctors, etc.

The derivation of omens from dissected characters is in China a custom of very old standing. If we have, indeed, a right to put it on a level with cleidonomancy and to consider, as we have done, both systems as natural outgrowths of one feature common to all uncivilized mankind, its appearance in the very period in which the written language became the common property of the nation is a matter of course, even of necessity. That period may be placed in the Han-dynasty. And, indeed, it is in the historical books of

that house that we find the practice mentioned for the first time.

Chapter 43 of the Heu-Han-shu 後漢書 (f° 17 of the Kienlung-edition) relates: «Kung-sun Shuh dreamt that somebody said to him: «'For Jih-szĕ-tszè-hi the years are twelve'. Starting from his sleep, «he said to his wife: 'Though this foretells greatness and honour, «the happy years to enjoy it are rather short; do not you think so?' «'If', replied the woman, 'a man hearing of a good thing in the «morning may die without regret in the evening [1]), how much the «more then may he do so after a dozen years!'.... In the first «year of the Kien-wu-period (A. D. 25), in the fourth month, he «placed himself upon the throne as Son of Heaven» [2]). And twelve years afterwards he perished on a battle-field, as the same biography also states. The characters Jih-szĕ-tszè-hi 八厶子系, which form the nucleus of the story, are the components of 公孫 Kung-sun, the surname of our hero.

In chapter 56 of the same historical work (f° 12 of the Kienlung-edition) we have another episode of similar kind in a biography of Tshai Meu 蔡茂, a contemporary of Kung-sun Shuh. «Soon after «having established himself in Kwang-han, he dreamt that, while «he was sitting in the great hall of his mansion, he perceived «three stalks of grain on the ridge-pole; — he jumped up to seize «them, but only grasped the middle stalk, which thereupon sud-«denly vanished in his hand. When he consulted his Registrar-in-«chief Kwoh-Ho about the matter, this man rose and congratulated «him, saying: 'The great hall represents a palace, the ridge-pole

---

1) A saying attributed to Confucius, and preserved in the Lun-yü, IV, 8.

2) 公孫術夢有人語之曰、八厶子系十二爲期。覺謂其妻曰、雖貴而祚短若何。妻對曰、朝聞道、夕死尚可、况十二乎。。。建武元年四月遂自立爲天子。

«with grain upon it means the highest emoluments which pertain «to ministers. You grasped the middle stalk: this intimates that the «middle of the (three) highest dignities in the empire will fall to «your share. The characters grain (禾) and to vanish (失) com-«pose the character 'official dignity' (秩), and though your «dream makes the grain disappear in your hand, an investiture «with salaried dignities will result from it. If there are any defi-«ciencies that render you unfit for the ducal dignity, be careful to «rectify them' [1]). Ten months afterwards Meu saw the fulfilment «of this prediction» [2]).

We have not been able to find in Chinese books any notices which would show that auguration from dissected characters was practised as a profession before and during the Thang-dynasty. The *Poh-mang-so-yen*, written about the middle of the tenth century, is, so far as we know, the first work in which professors of that art are dimly alluded to. It relates how a Taoist of great age, Tshui Wu-tu 崔無斁 by name, and deeply versed in arithmetic, was once called on by a certain Yang Teh-hwui 楊德輝, who wished to have his advice with respect to a plan he cherished, namely of travelling to the north, in order to attend a religious festival there. Wu-tu told him to draw characters on the ground, and Teh-hwui drew 北 «north» and 千 «thousand», in reference probably to the thousands whom he expected to flock to the feast.

---

1) This phrase is quoted from the Shi-king, ode 烝民.

2) 茂初在廣漢夢坐大殿極上有三穗禾。茂跳取之得其中穗輒復失之。以問主簿郭賀。賀離席慶曰、大殿者宮府之形象也、極而有禾人臣之上祿也、取中穗是中台之位也、於字禾失爲秩、雖曰失之乃所以得祿秩也、袞職有闕君其補之。旬月而茂徵焉。

The Taoist combined them into 乖, «unlucky, untoward», and told his client not to go, which advice was obeyed. Subsequently tidings came that the Taoists had been arrested during the celebration of the ceremonies and had to suffer hardships and miseries of every description [1]).

As an anatomist of characters nobody ever came up to Shé Shih 謝石 of the Sung-dynasty. He is generally recognized as the patriarch of the art, and even worshipped by the professors as their patron-divinity. By the *Yü-kien* 寓簡, written in the twelfth century by Shàn Tsoh-cheh 沈作喆, we are informed in the 9th chapter, that he was a native of Shuh 蜀 or Szè-chwen, whose predictions were all verified afterwards by events. When he had arrived in the then capital of the empire Pien 汴, or the present Khai-fung-fu, the emperor Hwui Tsung (A. D. 1101—1125) wrote down the character 朝 «imperial court», and ordered a guest of one of his grandees to take it to Shé Shih for dissection, without telling him, however, that it came from another person. But when the learned man beheld the figure, he prostrated himself before it several times, exclaiming: «This is a character from the asterisms Kwei 奎 and Pih 壁 of the highest heavens, and, consequently, an emblem of the emperor». And thereupon he said: «The character 朝 means the tenth (十) day (日) of the tenth (十) month (月); this is the emperor's birthday». — His fame, continues the book, was so great, that he was paid tenthousand pieces of money for every character he analyzed. A certain Tshien Yuen-su 錢元素 asking him to foretell his future from the character 請 «to pray, to request», Shé Shih said: «You will be a censor, for the character is composed of words (言) and rebuke (責) in an unfinished

1) See 北夢瑣言 quoted in the great thesaurus *Kin-ku-thu-shu-tsih-ching*, 藝術典 ch. 748.

shape». The man was afterwards indeed invested with that high dignity.

Wonderful performances in the same field are likewise recorded of a certain Cheu Shing 周生, who lived in the same century. In Hangchow, the capital of Chehkiang-province, a mandarin wrote the character 杭 Hang — the name of the city — down before him for dissection. Cheu-Shing removed the upper point of the second part to the top of the first, and then separated the two halves 兀 and 朮, declaring that bad news was in store. Not long afterwards the tidings came that a rebel, Wuh Shuh 兀朮 by name, had made inroads upon the southern parts of the empire [1]). Another contemporary, not less renowned, was Chang Kiu-wan, 張九萬. The statesman Tshin Kwei 秦檜, ever notorious for the part he played in the struggle of the house of Sung against the Kin-Tatars, is said to have once drawn a single straight line with his fan before him on the floor. The professor, not easily puzzled, augured from it that he would be promoted to a higher dignity. «But I am already highest minister of state and duke, remarked the other, and promotion is therefore impossible for me». A line (一) upon the earth (土) makes king (王), replied the professor; and afterwards Tshin Kwei became indeed a Wang (King) [2]).

The above will amply suffice to give a fair idea of the important part which that curious method of foretelling future events has played in Chinese society since the beginning of our era. The most important inference to be drawn from it is, as we said, that written characters are in China something more than dead figures;

---

1) Comp. 陔餘叢考, ch. 34, f°. 14.

2) See the 瑞桂堂暇錄, quoted in the *Kin-ku-thu-shu-tsih ching*, 藝術典, ch. 748.

they have spirit, life in them, and, as such, are intimately connected with the fate of man, who is so absolutely dependent on everything surrounding him. This fact may explain a number of other curious practices of the people. The custom universally prevails amongst them of writing down characters like 福 «happiness», 祿 «salaried offices», 壽 «long life», and other of similar tenor, as well as all sorts of sentences implying good luck and prosperity, on sheets of paper, and of pasting them everywhere in and outside their dwellings, firmly convinced that the good things, represented in that way, will really fall to the share of the inmates. Precious silk coats, embroidered on all sides with the character 壽 «long life» in a great variety of shapes, are presented by dutiful sons to their aged parents, to be worn by them during life for ensuring length of days; after their death they are dressed in it and thus deposed in their graves. The names of two legendary destroyers of evil spirits, Shen-thu 神荼 and Yuh Lui 鬱壘 are painted on numerous housedoors to frighten the demons of darkness away; in short, all sorts of characters implying good fortune and enmity to the evil ones are pasted as amulets upon walls in streets and houses and worn on the body. Slips of paper inscribed with such figures are, also, frequently burned, and the ashes taken in tea or water as a medecine. All these customs and many more of the kind have frequently been noticed by travellers and residents in China, but we are not aware that any one has ever suggested to infer from them the important fact, *that characters are in China somewhat more than inanimate combinations of dots and lines.*

VARIÉTÉS.

LES MOÏS.

La partie de l'empire d'Annam qui se trouve au sud de Tonkin, est divisée en deux zones bien distinctes. La première, avoisinant la mer, est habitée par la population annamite. La deuxième, située à l'ouest de la première, est habitée jusqu'à la rive gauche du Mé-Kong, par les Moïs, population à demi-sauvage.

Les Moïs avaient sans doute, à l'origine, une langue commune; mais, n'étant pas fixée par une écriture, elle s'est altérée et s'est divisée en un grand nombre de dialectes qui ont donné naissance à autant de tribus d'importance variable. Dans le sud, parmi celles qui dépendent de notre colonie de Cochinchine, il en est qui ne comptent guère plus de 1,000 habitants. En remontant vers le nord, elles sont plus considérables. Les Halongs, les Bahnars, les Halans compteraient de 12 à 15,000 habitants; les Sedangs en compteraient 20,000, et les Giarais, la tribu la plus importante, aurait 40,000 habitants. Mais ce chiffre paraît être un peu exagéré.

On n'a pu introduire ancune organisation administrative chez les Moïs: les tribus se fractionnent par groupes au gré de chacun. On donne le nom de village à ces groupes quoiqu'il leur manque l'organisation, la hiérarchie qu'implique l'idée de village. Nous avons eu beaucoup de peine dans notre colonie à introduire chez ceux qui en dépendant une organisation toute rudimentaire. Et cependant les voies de communication très faciles de ce côté permettent d'avoir avec eux de frequentes relations. Ils sont plus méfiants et plus craintifs que les cerfs de leurs forêts, et on pourrait dire qu'ils sont plus difficiles à apprivoiser. La vue d'un étranger les inquiète, les fait fuir. Pour pouvoir pénétrer dans un village, il faut se faire annoncer, se faire agréer, et que des gens sûrs, bien connus, se portent caution.

Ils sont superstitieux à un degré rare, et tandis que leur mode de vie paraît en faire les gens les plus libres qui se puissent voir, leur disposition d'esprit les fait vivre dans une contrainte perpétuelle. Ils croient aüx esprits; ne redoutant rien des bon esprits, ils ne s'ən préoccupent jamais. Ils cherchent au contraire à fléchir les mauvais esprits, à se les concilier par quelques offrandes, ou en réglant leur conduite de façon à ne ne pas les offenser.

Les habitations sont généralement bien construites; il n'entre, bien entendu, ni fer, ni pierre, ni brique dans la construction. Elles sont élevées, comme celles des Cambodgiens, à plus de deux mètres au-dessus du sol, reposant sur de forts pieux; le plaucher est en clayonnage. Le mobilier est des plus simples. Quelques hottes, des arbalètes, quelques cognées, des houes fort petites, des marmites en terre, une ou deux nattes et un foyer pour la cuisine. Dans les habitations confortables, on trouve quelques jarres, pour conserver l'eau et le vin de riz ou de maïs. Parfois un ou deux gongs. Beaucoup se servent de tiges de bambou pour conserver l'eau. Le bambou dn reste sert à tous les usages. A défaut de marmites en terre, on fait cuire dans des bambous le riz, le gibier. Naturellement, le bambou à demi-consumé

après une opération de ce genre ne sert qu'une fois, mais les forêts sont vastes et peuvent fournir indéfiniment cette batterie de cuisine.

Le costume n'est pas moins simple. Une ceinture d'écorce ou d'étoffe qui fait le tour des reins et passe entre les jambes forme le costume des hommes. Les femmes ont une petite jupe courte et parfois une petite chemisette. Quand il fait froid, les hommes portent parfois une sorte de gilet en écorce tressée, tout ouvert devant.

Le Moï vit de peu, et, passant sa vie en forêt, il sait y trouver de quoi satisfaire ses besoins les plus pressants. Il est rare qu'il cultive assez de riz et de maïs pour en avoir une provision suffisante pour l'année. Il supplée à ce qui lui manque par des racines, des pousses d'arbre, et il fait preuve pour ses recherches d'une dextérité et d'un instinct remarquables. La chasse au piège ou à l'arbalète lui fournit des ressources appréciables. On trouve dans les villages des volailles, des porcs et des bestiaux. Ces derniers ne sont pas employés comme animaux de trait ou de bât, car il n'y a pas de chemins chez les Moïs, sauf chez ceux de notre colonie et du Binh-Thuân. Dans tout le restant da la région moï, il n'y a que des sentiers très difficilement praticables. Le plus souvent on ne peut les suivre que la cognée à la main, et il faut à chaque pas frayer son chemin à travers les fourrés qui envahissent ces sentiers. La circulation y est souvent aussi rendue dangereuse par les pièges à gibier qui sont tendus çà et là, et que les Moïs seuls savent reconnaître.

Leurs procédés de culture étant des plus rudimentaires, il est rare qu'ils puissent obtenir plus de trois récoltes 'un même terrain. Quand ils l'ont épuisé, ils abandonnent la place, et le village va s'établir ailleurs.

Ils se déplacent encore dans d'autres circonstances; par exemple, en cas d'accidents répétés, d'épidémie. Ils estiment alors que l'emplacement occupé est défavorable, et ils en cherchent un meilleur. La frayeur causée par toute épidémie est si forte qu'elle leur fait abandonner même les récoltes sur pied.

Quelques tribus savent extraire le fer des minerais et forger les quelques instruments en usage: cognées, houes, lances légères et fort bien montées, sabres. Les tribus qui dépendent du Cambodge reçoivent, sous forme de mauvais petits lingots, le fer dont elles ont besoin. Ces lingots sont la monnaie d'échange du pays; elle n'a cours que dans le bassin d'Attopeu.

Les femmes savent tisser les étoffes grossières employées comme vêtements. Les hommes savent tous exécuter les travaux de sparterie qui leur sont nécessaires: nattes, nasses, hottes; ces dernières sont souvent remarquablement bien faites. Les Moïs cultivent le tabac et fument beaucoup, soit des cigarettes roulées dans des feuilles d'arbre, soit des pipes de leur façon, en bois, en terre, parfois en cuivre. Ces dernières venant du dehors.

Les bijoux en usage sont des colliers en grains de plomb, des bracelets en laiton, ressemblant assez à des ressorts de sommiers dont les spires se toucheraient; les Moïs portent souvent de ces ornements aux jambes. Ils ont aussi des colliers de verroterie, de coquillages, rien qui pour nous ait une valeur intrinsèque bien appréciable.

Les besoins des Moïs sont réduits au strict minimum possible; aussi passent-ils presque toutes leurs journées à rôder en forêt, cherchant sans hâte, des pousses, des racines, quelque gibier. Mais ils ne s'éloignent jamais beaucoup, de crainte d'être enlevés.

Ils ne font que très peu de commerce, et seulement par voie d'échange, car la monnaie chez eux est inconnue. Ils se procurent de la cire, des rotins, des écorces médicinales..., parfois, mais rarement, de l'ivoire, et ils échangent ces produits contre du sel, du fil de laiton, des jarres, des gongs, de l'étoffe parfois, des verroteries. Pour faire ces échanges, ils se réunissent par groupes assez nombreux pour pouvoir se défendre contre les fauves, ou contre les hommes, et ils transportent leurs produits à dos d'homme, parcourant ainsi de longues distances. Ils font parfois huit jours de marche pour se procurer une jarre, qu'ils courent grand risque de briser pendant le trajet de retour. Ces échanges, suivant les localités, se font avec les Annamites ou avec les Laotiens, ou bien avec les tribus intermédiaires. La marche est rendue fort pénible, non seulement par l'état moins

que rudimentaire des voies de communication et par les nombreux accidents de terrain, mais aussi par des myriades de petites sangsues de terre qui mettent en sang les jambes des voyageurs et occasionnent des plaies et une anémie rapide. Il faudrait aller presque nu comme les Moïs, pour s'en préserver comme ils le savent faire.

Toute la région moï est malsaine; la fièvre des bois y règne en permanence; aussi les Annamites hésitent-ils à s'y aventurer, et sauf de rares exceptions, il ne peuvent s'y acclimater. Les Moïs, de leur côté, ne peuvent vivre hors de leurs forêts. Ils dépérissent en pays annamite. Ces conditions, jointes au peu d'importance du commerce avec les Moïs, rendent les relations fort limitées et assez rares entre ces deux parties de l'empire d'Annam.

Les Moïs ne jouissent que d'une sécurité fort précaire, par suite des habitudes de pillage et surtout de rapt, qui sont générales chez eux. Aussi chaque village est-il entouré d'abatis épineux, de haies, et on ne peut y pénétrer que par une ou deux ouvertures, dont les accès sont souvent protégés par des petits piquets fort aigus, dissimulés dnns les herbes, et qui blessent cruellement ceux qui ignorent toutes les précautions à prendre pour s'approcher des lieux habités. Quand on croit avoir à redouter plus particulièrement une surprise, les défenses accessoires sont si bien multipliéas, que les sentiers du village deviennent presque impraticables, même pour ses habitants.

Les Moïs, dans leurs entreprises contre leurs voisins, procèdent d'ordinaire par surprise. Quand une expédition est décidée, on sacrifie un buffle pour se concilier les esprits, on examine les présages: passages de telles sortes d'oiseaux, telles ou telles rencontres. Si les présages sont défavorables, on ajourne le moment du départ. Si tout s'annonce bien, on se met en route. A l'approche du village menacé, on redouble de précaution pour le surprendre. Le plus souvent, il n'y a même pas lutte, les gens se sauvent dans la forêt, les retardataires sont faits prisonniers et emmenés.

Généralement, après une expédition de ce genre, on entre en pourparlers, pour le rachat des prisonniers, qui sont rendus contre livraison d'un certain nombre de buffles. D'autres fois, les captifs sont emmenés pour être échangés chez une tribune voisine qui agit de même, de façon à les éloigner suffisamment pour qu'il ne puissent pas tenter de s'échapper. C'est ainsi que l'on rencontre des Annamites esclaves jusque sur la rive droite du Mékong. Ces sortes d'expéditions sont tentées aussi bien contre les villages annamites voisins de la région moï que contre les villages moïs. Elles sont faites parfois même contre des villages appartenant à la même tribu que l'agresseur, le plus souvent contre d'autres tribus.

Les Annamites ne s'étaient pas plus occupés d'organiser ces insoumis à demi nomades, que les Australiens ne se sont occupés de civiliser les aborigènes. Seulement, tandis que les Australiens ont peu à peu refoulé les aborigènes et tendent à les faire disparaître, les Annamites ont usé d'une grande tolérance vis-à-vis des Moïs. Il est vrai qu'ils n'y ont pas eu grand mérite, car, d'une part, le pays moï offre peu de ressources et, d'autre part, il est fort malsain. En outre, des préoccupations plus graves ont retenu toute leur attention depuis la fin du siècle dernier. Après une série d'insurrections graves, ils se sont trouvés aux prises avec nous, et la question d'organisation de la région moï est restée à l'arrière plan.

On s'était contenté provisoirement de préserver les villages annamites des déprédations des Moïs. Le protectorat vient de prendre dans ce sens des mesures excellentes. Mais, après avoir pourvu au plus pressant, la protection des villages annamites, il faut compléter ces mesures en cherchant à modifier peu à peu les habitudes des Moïs, à les organiser comme nous l'avons fait en Cochinchine, de façon à rendre toute cette région facilement praticable jusqu'au Mé-Kong et à permettre ainsi l'utilisation de toutes les ressources de l'Annam.

Ce qui était une non-valeur pour l'Annam livré à ses seules ressources, sans commerce avec l'extérieur, peut, avec nos moyens d'action, en acquérir. Toutefois, l'organisation des Moïs sera une œuvre fort délicate, nécessitant beaucoup de tempéraments, suivant les tribus auxquelles on a affaire, exigeant une patience infinie, et même les ré-

sultats se feront longtemps attendre. Cette perspective, loin de décourager, doit être une raison de plus pour commencer dès maintenant cette entreprise.

M. Navelle, administrateur principal, a fait, il y quelques années, un voyage fort intéressant chez les Bahnars. L'an dernier, M. Guiomar, résident à Qui-Nhon, mort depuis si malheureusement, a fait une excursion chez les mêmes peuplades; il a pu pousser jusque chez les Sedangs et voir quelques villages giarais. La mauvaise saison l'a empêché de poursuivre sa tournée. Il serait nécessaire de continuer ces tournées annuelles, en les faisant à la bonne saison. Dans ce but, il faut varier les itinéraires, nous mettre peu à peu en relation avec tous les villages et les familiariser ainsi avec notre présence. Ne rien exiger comme redevance, se contenter de grossir chaque année la somme de renseignements que nous possédons sur le pays, sur ses ressources actuelles, sur celles qui pourraient être créées, leur avenir. Se concilier l'amitié des villages afin de faire désirer notre venue; des cadeaux fort peu coûteux suffisent pour cela. Profiter de ces dispositions, quand elles se manifesteront, pour obtenir l'amélioration des sentiers, pour rendre les communications plus faciles et nous permettre de venir plus promptement et plus facilement. S'efforcer, au moyen des cadeaux, de développer le désir de se procurer des objets semblables, ce qui peut déterminer à produire pour avoir des moyens d'échange. Créer des besoins chez ces peuples, qui n'en ont pas. C'est une œuvre de très longue haleine, qui demande, outre la patience et les ménagements, de la suite dans les idées. Il faut entreprendre ces tournées sur plusieurs points: au Thanh-Hoa, au Binh-Dinh, au Quang-Nam, dans le Tran-Ninh; pousser jusqu'au Mé-Kong pour bien étudier tout le territoire annamite et, chaque année, étendre ou déplacer le cercle de nos tournées.

Colonel Reinhardt,
Ancien résident général en Annam et au Tonkin.

(*Le Temps*, 21 Juillet 1890).

LE COMMERCE ENTRE LE YUNNAN ET LE TONKIN.

Dans les renseignements que l'administration des colonies vient de publier, nous trouvons d'intéressants détails sur le commerce que notre colonie a fait avec le Yunnan pendant les quatre derniers mois de 1889, c'est-à-dire pendant les premiers mois de l'ouverture de la douane de Mongtze.

Le mouvement s'est élevé à 1,189,532 francs, se décomposant ainsi:

Importations.	
Produits étrangers . . . . fr.	404.950
Produits chinois , ... »	212.582
Exportations.	
Produits du pays . . . . »	572.000
Total . . fr.	1.189.532

Si l'on considère la mauvaise saison à laquelle a eu lieu l'ouverture du fleuve Rouge, la crainte qu'avaient les marchands de se heurter à des difficultés sans issue et enfin les intérêts engagés du côté de Pai-Sse, où la fermeture de la route du Tonkin avait forcé le commerce à se créer des débouchés par la rivière de Canton, il y a lieu de bien augurer de l'avenir.

La liste des produits exportés mérite l'attention, elle prouve qu'il y a pour nos industriels une place à prendre dans le commerce avec le Yunnan et les régions voisines. Sur 404.000 francs de produits importés par ce pays, nous trouvons le *coton filé de Bombay* pour 207.000 francs, le coton brut pour 87.000; les planches pour cercueil pour 60.000; le bois de santal pour 8.827; les lainages pour 3.900; les noix d'arec pour 3,607; les allumettes pour 2.801; le pétrole pour 2.678; les parapluies pour 936.

Quant aux produits chinois qui ont pénétré au Yunnan par la voie du Tonkin au lieu d'y entrer par la voie longue et périlleuse des fleuves de Canton, le tabac préparé de Canton atteint le

chiffre de 106.000 francs; les litchis (fruit sec) pour 40.000 francs ;le papier chinois de deuxième qualité pour 41.000 francs; les fruits dits yeux de dragon pour 4.764 francs; les bulbes de narcisse pour 2 463 et les *médecines* pour 2.214.

A propos des produits entrés au Tonkin, il est intéressant de faire remarquer que le coton filé de Bombay est du n° 20 et un peu du n° 18.

Ce n'est, dit le rapport, qu'un commencement, puisque la totalité de ce produit importé annuellement dans le Yunnan par les rivières de Canton s'élève à 1 million 1/2 de taëls environ, près de 9 millions de francs. Ce chiffre correspond à la quantité relevée sur les statistiques de la douane de Pakoï en 1888, dont le total est de 8.626.353 francs.

A Mongtze comme au Tonkin et dans presque tous les ports de Chine, les cotons filés de Bombay ont entièrement supplanté ceux de Manchester; il est vrai qu'ils sont meilleur marché, et, quoique de qualité inférieure, ils répondent mieux aux goûts et surtout aux besoins des indigènes.

Le coton brut du Tonkin vient en seconde ligne pour une valeur de 87.548 fr. 50. Ce produit, très estimé sur les marchés de la province, est préféré à celui du Laos, et il n'est pas douteux qu'avant longtemps cette matière première, employée par les tisserands du pays pour la fabrication d'une cotonnade étroite à l'usage des aborigènes, ne soit l'objet d'un commerce important. Iudépendamment de sa plus belle qualité, le coton du Tonkin peut transiter sous le couvert de passes, avantages sérieux qui lui permet d'arriver sans frais dans les villes de l'intérieur.

Quant aux cercueils, ils sont d'origine tonkinoise, venant du district de Tholon, au nord-ouest de Laokaï. Ce bois sapin, très estimé par les Asiatiques à cause de sa qualité spéciale qui, paraît-il, est imputrescible, est l'objet d'un commerce important, entièrement entre les mains des Chinois, et qui ne pourra qu'augmenter le jour où, ayant fait acte de possession, les coupes seront réglementées.

Le pétrole, les allumettes, les parapluies et grand nombre d'autres articles qui n'ont pu jusqu'ici pénétrer qu'en très petite quantité au Yunnan, à cause des frais élevés qu'ils avaient à supporter par les autres voies, trouvent une vente facile et un grand débouché.

On a vu le chiffre important obtenu par le tabac préparé de Canton. Cet article, très demandé dans toute la province et dans certaines parties du Kœi-Tchéou, deviendra, par la suite, un des grands produits d'importation. Il y aurait là un débouché assuré pour le tabac du Tonkin le jour où on cultivera cette plante en grand et où on la préparera pour la consommation indigène.

Les marchandises entrées au Tonkin ne méritent pas moins l'attention. Sur 572.000 fr., l'étain figure pour 266,651 kil. 91, représentant une valeur de 476,694 fr. 50. Presque tout a été déclaré à destination de Hong-Kong, une faible partie est restée au Tonkin pour les besoins de l'industrie locale. On sait que la France, pour ce produit, est entièrement tributaire de l'étranger; si nos industriels ne vont pas s'approvisionner au Tonkin même, ils se trouveront conduits à acheter sur le marché anglais les étains expédiés par Tonkin à Hong-Kong.

Le thé figure pour 30.000 francs (14.000 kilo's); c'est une qualité particulière, sans préparation aucune; ce thé, bien que ne pouvant pour le moment entrer en ligne pour la consommation européenne, deviendra par la suite un article sérieux d'échange. Jusqu'ici son usage a été limité au Tonkin et à une certaine partie de l'Annam; mais depuis que M. le gouverneur-général de l'Indo-Chine a pris un arrêté permettant aux produits du Kouang-Si et du Yunnan (l'opium excepté) d'entrer au Tonkin en franchise, ce produit est plus demandé et va jusqu'à Hong-Kong.

L'opium figurant à la sortie pour une somme de 19,851 francs, quoique ayant acquitté les droits d'exportation, n'a, en réalité, pas quitté la province; il a été en grande partie consommé à Ho-Kéou (Son Phong) par les habitants, ou est passé à Laokoi en contrebande, par petites quantités, pour l'usage de la population seulement. On estime à plus de 15 millions de francs la valeur de cette drogue susceptible d'être exportée annuellement.

Il est sorti pour 5.700 fr. 50 de musc à destination de Paris. La province peut exporter annuellement pour plus de 3 millions de francs de ce produit. Ce commerce est actuellement entre les mains des marchands du Sze-Tchouan, dont les maisons-mères établies à Tchong-King l'expédient à Han-Kéou et de là à Shanghai, devenu le centre du marché.

On conçoit que, par des changements de mains aussi nombreux et une route aussi longue, ce produit arrive à Shang Hai fortement grevé.

En raison de l'importance qu'il y aurait pour notre colonie et notre industrie nationale à ce que cette matière première prit la voie du fleuve Rouge, des efforts ont été tentés par notre consul à Mongtze auprès des négociants intéressés dans la question. pour les décider à expédier le musc «viâ Hanoï». Tous apprécient l'avantage qui en découlerait pour leur produit, mais la crainte de descendre dans la vallée du fleuve Rouge où les Chinois du plateau vivent difficilement et le manque de relations avec les négociants du Tonkin sont les deux objections capitales soulevées par les exportateurs chinois. Ils allèguent, en outre, que cette marchandise, représentant une grande valeur sous un faible volume, ne peut être confiée au premier venu et que le concours d'intermédiaires chinois, établis déjà au Tonkin, est indispensable jusqu'à nouvel ordre.

Cependant, un de ces négociants, plus hardi que ses collègues, a consenti à faire un premier envoi par cette voie à condition que l'arrivée à destination lui fût garantie. Si, comme il y a lieu de l'espérer, cet essai réussit, ce sera un grand pas de fait et nous pourrons voir, avant longtemps, un nouveau produit sur le marché de Hanoï.

Ce commerce de transit deviendra certainement fort considérable; le rapport dit que, jusqu'ici, la demande d'articles de toute nature est si grande que les convois sont vendus d'avance; à peine passées en douane, les marchandises sont chargées sur de nouveaux chevaux et expédiées dans l'intérieur, au grand désappointement des gens du pays, qui se procurent difficilement ce dont ils ont besoin.

Le marchands indigènes n'ont pas tardé à se rendre compte des avantages des passes de transit; aussi ils en usent largement. Durant le dernier trimestre de l'année 1889, il a été délivré 1.514 passes de transit, couvrant la totalité des marchandises importées, soit pour une valeur de 617.532 francs. 12.647 chevaux y ont été employés. Chacun d'eux porte environ 70 kilos.

Ce commerce s'accroît sans cesse. Le mouvement ascendant s'est maintenu dans les mêmes proportions depuis le commencement de 1890; tout fait donc prévoir un trafic beaucoup plus important pour les premiers mois de cette année.

(*Le Temps*, 19 Août 1890).

CHRONIQUE.

ALLEMAGNE.

Le *Globus* (Vol. LVIII. N°. 2 à 6) contient un article du Prof. Dr. F. Marthe sur le dernier voyage du Général Prshewalski au Thibet.

La *Kölnische Zeitung* du 31 Juillet donne un article intitulé «Aus Korea über Nagasaki» dans lequel l'auteur discusse l'occupation anglaise de Port Hamilton en Corée et l'occupation projetée russe de Port Lazarew dans ce même pays. L'auteur demande qu'on laisse la Corée aux Coréens et que les Anglais et les Russes aillent se quereller ailleurs.

Dans la *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft* le Dr. F. Kühnert, de Vienne, a publié un article sur les termes solaires *Tsieh khi*, et la planête invisible *Khi* chez les Chinois; il arrive à la conclusion que cette planête représente le progrès des termes solaires pairs dans les jours du mois, et qu'elle a une relation intime avec les termes solaires impairs et pairs *tsieh k'i* et la méthode d'intercalation Chinoise.

M. H. O. Stölten a publié une brochure sur la question des missionaires-médecins en Chine, intitulée «Der Arzt als Bahnbrecher christlicher Kultur oder die Mission des Arztes in China» (Jena, G. Neuenhahn, 1890, in-8, 55 pages).

ASIE CENTRALE.

Les dernières nouvelles de MM. Groum-Grjimaïlo datent de Khami le 4 (16) Janvier 1890. Elles se rapportent à l'orographie du Thian-Chan. Les voyageurs ont découvert aux sources du Khargos, une des plus grandes cîmes des monts célestes, qui porte le nom de Doess-Maghène-or c.-à-d. «la plus haute montagne»; ils lui attribuent une altitude dépassant 6,600 mètres. Ensuite, ils visitèrent le sommet de Bogdo-ola à l'est d'Ouroumtchi, et, après avoir exploré en détail le Thian-Chan de cette région, ils descendirent dans l'oasis de Tourfan. En se rendant de Tourfan aux bords du Lob-Nor, par le chemin le plus court, ils ont découvert un pays montueux là où les meilleures cartes ne représentent qu'une

plaine sablonneuse et peu élevée au-dessus du niveau de la mer. Au dire de MM. Groum-Grjimaïlo toute l'orographie du Thian-Chan oriental est à refaire.

(Correspondance de M. Venukoff. — *Revue de Géographie*).

GRANDE BRETAGNE.

Le Docteur W. G. Dickson décrit dans «The Scottish Geographical Magazine» un voyage qu'il a fait dans l'intérieur de la province de Canton (A voyage inland from Canton).

M. Alexander Hosie, du service consulaire Britanique en Chine, a publié chez George Philip and Son à Londres, une relation de trois voyages importants faits par lui dans la Chine occidentale, intitulée «Three years in Western China».

Nous lisons dans *The London and China Telegraph* de Sep. 10, 1890:

«There is now very little chance that the ninth Oriental Congress will be held in London next year, all attempts to settle the differences having completely failed. The difficulties arose from Dr. Leitner being not only a joint secretary with Professor Douglas, the Rev. Dr. Bullinger, and Mr. Hewitt, of the Bengal Civil Service, but also a delegate of the founders of the series of Oriental Congresses at Paris. This, he claimed, gave him a separate and overruling authority — a contention which his colleagues were by no means inclined to admit. Accordingly a letter signed by Sir George Birdwood, vice-president, Professor Douglas, Dr. Bullinger, and Mr. Hewitt, was adressed to Sir H. Rawlinson, honorary president, and Sir Mounstuart-Grant-Duff, president, stating that it would be impossible to carry on the arrangements if Dr. Leitner remained one of the secretaries. The writers of the letter were then requested to reconsider the matter, in order to try to discover some *modus vivendi*. They have now reported to Sir M. Grant-Duff that after full deliberation they are unable to alter their decision».

«Dr. Lansdell, the well-known Asiatic traveller, who has been staying a few days in Madrid, is now on his way back to London, after an absence of two years' duration. During this time he has visited every Kingdom of Asia. Leaving London in 1888, he proceeded direct to St. Petersburg, whence he went to the Caucasus, the Black Sea, Merv, Bokhara, Tashkend and Kuldja, then down to Khotan, the Karakoro Mountains, through Northern India. Afterwards he went to Burmah, and then south to the Straits Settlements, and north to Siam, Cochin-China, Annam, Tong-King, China, Japan, and back to the Philippine Islands, Borneo, Malacca, Ceylon, Afghanistan, Beluchistan, Arabia, Persia, Syria, the Holy Land, Egypt, Northern Africa, and so on to Spain. Dr. Lansdell has brought with him copious notes of his journeyings, some thousands of photographs, about 2000 butterflies and beetles, a large number of skins of rare birds, and other specimens of the fauna of the countries he has traversed».

CAMBODGE.

Soumission de Si-Votha. — Si-Votha, frère du roi Norodom et chef de la rébellion de 1886, vient de faire sa soumission à M. de Verneville, résident supérieur à Pnom Penh. Depuis la répression de la révolte, il avait été peu à peu abandonné par presque tous ses partisans. Il vivait dans une retraite presque inaccessible sur la frontière du Siam. Là, il avait cependant consenti à écouter quelques propositions et avait notamment reçu la visite d'un Français, M. Taupin, qui a dû contribuer beaucoup à sa soumission. (*Revue française de l'étranger et des Colonies* du 15 Août).

CHINE.

Kiang-si oriental. Mgr. Vic, lazariste, vicaire apostolique du Kiang-si oriental, vicariat créé depuis cinq ans, donne dans les *Missions catholiques* (25 Juillet 1890) des renseignements sur les nouveaux établissements. Chaque résidence comprend un asile pour les vieillards et parfois quelques lépreux, un hospice pour les vieilles femmes délaissées. Il projette la création, à *Lao-tcheou-fou*, d'un établissement qui comprendra un *dispensaire*, un *hôpital* pour hommes et femmes.

Marine. Le capitaine Lang, de la marine britannique, qui commandait l'escadre chinoise du *Peï-yang*, vient d'être forcé de donner sa démission. L'amiral *Ting* et les autres officiers chinois ayant réussi à lui rendre la situation intenable.

Nous affirmons que conformément au rapport de tous les princes, l'empereur de Chine vient de décréter la construction d'une *nouvelle* ligne de chemins de fer.

Cette ligne partira de l'est de Peking, passera par la porte de frontière dite Chan-Haï-Kouan et aboutira près la ville de Moukden, dans la Mantchourie.

C'est une ligne stratégique par rapport aux frontières de la Russie; elle est d'une longueur de 350 kilomètres environ.

On va commencer les travaux de cette ligne. Quant à celle de l'Ouest-Centre, dont nous avons parlé, il y a un mois environ, sa construction viendra plus tard.

Déjà l'ingénieur chinois Ou-Nan-Kao a été envoyé à la susdite porte Chan-Haï-Kouan pour étudier les terrains. Il est accompagné par le général de Moukden, Son Exc. Tso, qui l'aidera dans l'examen du pays. L'administrateur général de la Compagnie de cette construction, M. Yang Kou-Chan, a reçu l'ordre supérieur de se tenir prêt.

Le préfet de Tch'ao-Tcheou, près Canton, dans une proclamation officielle adressée dernièrement à ses administrés, combat la superstition de *Fong-Choui*, qui attache une influence bienfaisante ou maligne à telle ou telle construction.

Ce manifeste contribuera beaucoup à calmer l'opposition de certains Chinois aux chemins de fer.

De l'*Estafette*:

Le 26e jour de la 6e lune — et non le 22e jour de la 3e lune, comme l'ont dit, par erreur, quelques-uns de nos confrères — qui correspond au 11 août, Kuang-Su, empereur de Chine, est entré dans sa 20e année.

De ce jour, le Fils du Ciel est majeur.

Cet important événement a été fêté comme il convient dans toute l'étendue du Céleste-Empire.

L'empereur Kuang-Su a voulu que cette date mémorable fût pour tous ses sujets l'occasion de réjouissances, et dans un long décret il énumère les présents de différentes natures qu'il leur fait à cette occasion.

Aux uns, il fait des dons en nature, tels que mesures de riz, viande ou pièces de soie; aux autres, il accorde la noblesse; aux parents de la famille impériale, un mois de pension supplémentaire; aux eunuques, un mois de solde, etc.

Le très curieux décret du Fils du Ciel est loin d'être compréhensible pour tous ceux qui ne sont pas familiers avec les usages et les lois de la Chine. Comme nous avons eu la bonne fortune de rencontrer le général Tcheng Ki-tong, le sympathique secrétaire de la légation, nous en avons profité pour demander à ce raffiné Parisien de l'Empire du Milieu quelques renseignements sur les points qui nous avaient semblé, comme à tous les profanes, quelque peu obscures.

— Que signifient, général, ces sacrifices destinés aux cinq montagnes et aux quatre fleuves, qui doivent être exécutés selon les règlements?

— Il s'agit des fleuves et des montagnes sacrés qui, dans notre religion, représentent des divinités et qui sont l'objet d'un culte tout particulier.

— Voudriez-vous, général, me donner quelques détails sur la partie du décret qui parle du rapport que le ministère des rites doit rédiger sur les femmes restées fidèles à leur veuvage, auxquelles l'empereur veut conférer la noblesse?

— La fidélité dans le ménage est un grand honneur en Chine; ainsi, la femme veuve qui est restée fidèle à la mémoire de son mari jusqu'à cinquante-cinq ans, obtient de l'empereur l'autorisation d'élever devant sa porte un arc de triomphe en pierre, qui indique aux passants que la vertu et la fidélité sont honorées dans la maison.

— Qu'entendez-vous par les huit bannières de Mongolie et de Mandchourie et par la bannière verte?

— Les bannières représentent les corps d'armée; chaque province forme un corps d'armée, et il y en a huit en Mongolie et en Mandchourie. Chaque province a une bannière particulière et la bannière verte est celle de la Chine proprement dite.

ÉTATS-UNIS.

The Chinese Minister **Tsui** has been interviewed on board the *Bretagne* by the Correspondent of the *New-York Herald*, and we find the following account of the interview in the Paris edition of this paper, Friday, July 18, 1890.

Queenstown, July 17.

My latest New-York mail dispatches, which were landed here to-day, contain the following important interview: —

The most distinguished personage on the passenger list of the French steamer *La Bretagne*, which arrived yesterday, was his Excellency Tsui, the Chinese Minister at Washington. If Minister Tsui is correct in his predictions, we are on the eve of a good deal of trouble with his Government.

The Celestial diplomat is very considerably worried, because for whatever happens he will be more or less held responsible. Tsui's predecessor, Chang Yen Hoon, was abused for not preventing Congress from passing the Chinese Exclusion Law, and when the news reached China, his angry constituents burned his residence and destroyed his property. The present Minister realises that he does not control Mr. Blaine and Congress, and he doesn't like the outlook.

A *World* correspondent was a passenger on the Bretagne, and had a long talk with Minister Tsui. His Excellency's words were carefully translated by Mr. V. K. Lee, the official interpreter to the Chinese Legation. The Minister expressed himself as glad to meet a representative of the *World*.

«Unless the United States Government repeals the law which now excludes my countrymen from this country we shall treat Americans to a dose of their own medicine. I mean that we shall exclude citizens of the United States from the Chinese Empire».

«Have you received information to this effect officially from the Home Office?»

«We hope we shall not be pushed to any measures of retaliation. The Chinese Foreign Office has sent several demands to Mr. Blaine to repeal the Exclusion Law. We have received no reply from him. Of course, Congress alone can set right the present outrage, but the State Department is the proper channel of negotiation. Our treaties with the United States have been regarded as sacred trusts, and we have lived up to the very letter of them. Now, without the slightest warning or excuse, the United States cruelly breaks its solemn agreement and builds up a barrier against our citizens. After this Exclusion Law, passed in defiance of all treaties, Secretary Bayard and the former Minister from China conferred, and the result was a proposed new treaty with China, which contained the Exclusion Law. When this treaty was submitted to the Emperor and his Council, it was instantly repudiated. The indignation against the Minister was such that his house was burned, and all his property within reach was destroyed. The Chinese Government at once refused to entertain any such proposal for a new treaty, and demanded that the Exclusion

Law be at once repealed, and the terms of the present treaty complied with».

«What is the present status of the question in China?»

«The Council of State, which guides the Emperor, is simply waiting to hear from the United States Foreign Office. Your reputation for fair dealing and honesty with foreign nations has been such in the past that we cannot believe you mean to break a treaty without reason or excuse. That you have done so there can be no doubt. And if we find that the United States means to persist in excluding the Chinese from its shores we shall proceed to the same tactics. The Chinese Government will forbid the landing of American citizens in the Empire».

«How about the American citizens now resident in China and the American capital invested there?»

«All those will be matters of detail which the Council of State will arrange. I am aware that there are a great many millions of American capital invested in China. American interests in China are, of course, vastly more important financially than our invested interests in the United States. Any rupture between the two nations will, of course, injure the American investments».

«What is believed in China to be the reason for our Exclusion Laws?»

«It is generally supposed to be the work of the politicians. I know, of course, your argument about cheap labour and the destruction of fair wages. You say that Chinamen come to America and save all the money they can, and then take it home with them — that they don't become citizens. Well, isn't that exactly what every American in China is doing?»

«How about the cheap labour charge?»

«Why, the Chinese have built your great Western railroads, and their cheap labour has made possible and has carried through to successful completion vast works and enterprises which would have been impossible with other labour. The Chinese are satisfied with small wages and do not strike. When they are driven out, the capitalist will be at the mercy of other foreign labourers, who will not work so cheap and who will combine and strike and jeopardise capital. 'Chinese cheap labour' has been tried in various parts of the world and is always a success. Look at the great Chinese colonies at Singapore, the Straits Settlements, and other places».

Minister Tsui then explained through his interpreter, Mr. Lee, that he was returning from an audience with her Majesty Maria Christina, the Queen-Regent of Spain. Mr. Tsui is not only the Minister to the United States, but represents his Government at the Court of Spain and also the Republic of Brazil. His residence is, however, in Washington, and he is expected to occasionally make a flying visit to Spain and Brazil, where he is represented by a local Chargé d'Affaires. Mr. Lee is a Chinaman, but writes and speaks English, French, and Spanish with ease, and is the general factotum of his Excellency, although the regular travelling suite includes eight servants.

Minister Tsui is a trifle over sixty years of age, and reached his official eminence through the Civil Service, which is an actual reality in China. He is of rather humble parentage, but by hard study has passed all the examinations, and is one of the most intelligent men of the Celestial Kingdom. He has only one wife in America.

FRANCE.

Le 2e Trimestre du «Bulletin de la Société de Géographie» contient un article du Lieutenant-Général Annenkof sur les ressources que l'Asie centrale pourrait offrir à la colonisation russe, et des Notes sur le Thibet par l'Abbé Desgodins.

Le Général Tcheng Ki-tong a commencé dans le *Temps* du 23 Juillet 1890 la publication d'un roman intitulé *l'Homme jaune.*

Le voyageur français *Bonvalot* qui accompagnait le prince Henri d'Orléans pendant son voyage au Thibet, a envoyé à un journal français quelques remarques sur ce voyage. Les voyageurs ont parcouru environ 1000 lienes par le désert à une hauteur de 13,000 a 19,000 pieds. Presque 1500 lieues étaient traversées par un pays inconnu. L'hiver était rude: le mercure était glacé, et on n'avait pas d'autre eau que celle obtenue de sale glace dont on devait faire une provision pour plusieurs jours. Comme combustible on employait les excréments du bœuf thibétain (des *Argols*) dont il fallait également faire provision.

Les bêtes de somme, chameaux et chevaux, mouraient en masse de fatigue, de soif et de faim. Les seuls habitants de ce désert étaient des antilopes, des bœufs et quelques oiseaux. Parfois on ne vit pas même ces derniers, et même les corneilles, qui suivaient continuellement la caravane, comme les requins un navire, manquaient.

L'expédition qui comprenait, outre le prince d'Orléans et M. Bonvalot, le prêtre Belge Dedeben et un domestique de Bonvalot, est arrivée sain et sauve à *Ta-Tsien-Lou*, où se trouve une garnison Chinoise et qui est le chef-lieu de la mission catholique du Thibet.

JAPON.

Le Dr. C. Florenz a fait une conférence dans la session de Juin de la «Gesellschaft für Natur und Völkerkunde Ostasiens» à Tokio, sur l'état social du Japon avant l'introduction de la civilisation Chinoise (Die gesellschaftlichen Zustände Japans vor Einführung der chinesischen Kultur). Selon lui, l'état social était alors tout-à-fait patriarchal, l'ensemble des familles patriarchales (Ouji) formant l'unité du peuple, tandis que l'Empereur, un patriarche comme les autres, n'avait que peu de prérogatives. Le peuple était divisé en libres et non-libres, les premiers encore subdivisés en *Tomonotsouki* (Ouji de profession), *Fuhito* (Lettrés), *Kuni no miyatsouko* ou *Kunitsouko* (agriculteurs), *Mouraji* et *Omi* (Noblesse, la première de noblesse impériale).

Les prérogatives de la maison impériale consistaient en 1) la réprésentation des différents *Ouji* envers les Dieux des ancêtres; 2) le droit de déclarer la guerre et conclure la paix, ainsi que le commandement en chef pendant la guerre, et 3) en le pouvoir d'arranger les différences entre les Ouji.

C'est seulement plus tard que le pouvoir de l'empereur augmenta avec l'augmentation de la propriété foncière impériale.

Le 5e volume du même recueil contient un article du *Dr. Hering* sur la littérature japonaise du Gynécée (Japanische Frauenliteratur). Cet article prouve que le parti réactionnaire au Japon veut à tout prix inculquer aux femmes du Japon la moralité outrée des moralistes Chinois et réduire la femme japonaise si aimable et innocente dans sa pudique désinvolture (M. l'amiral *Roze* a bien dit d'elle: Elle n'est point immorale: c'est une Ève avant le péché) [1]) à l'état reclus de la femme Chinoise.

L'influence des principes moraux hypocrites des chrétiens étrangers au Japon n'est pas étrangère à cette stupide récrudescense soi-disant morale, et qui ne peut que corrompre et putréfier le coeur de la femme japonaise. G. S.

PAYS-BAS ET COLONIES NÉERLANDAISES.

Mr. J. Helenus Ferguson, Ministre des Pays-Bas en Chine, a publié chez P. Weissenbruch, à Bruxelles, et Cremer et Cie, à La Haye, une brochure íntitulée: « Juridiction et Exterritorialité en Chine ».

M. le Dr. D. W. Horst, Assistant-Résident de Sambas (Borneo), discute dans le numéro d'Août du « Indische Gids », le serment à prêter par les témoins Chinois dans les cours de justice aux Indes. Ses conclusions sont erronées, parce qu'il confond les serments *bilatéraux* prêtés par les Chinois en concluant une convention, un traité ou une initiation dans une société secrête, avec le serment *unilatéral* imposé en Europe aux témoins et aux officiers civils et militaires en entrant au service de l'état, espèce de serment totalement inconnu en Chine, et, par conséquent, j'amais exigé ni imposé, ainsi que nous l'avons démontré en 1863 dans notre article sur le serment Chinois. (De Chineesche Eed, dans «Het Regt in Nederlandsch-Indië», Mei 1863).

MM. E. J. Brill viennent de publier un livre charmant relatif au dernier Congrès des Orientalistes, intitulé: «**La Science la Robe au vent**», promenades buissonnières en cinq parties, souvenir du VIIIe Congrès International des Orientalistes, Stockholm-Christiania 1889; en prose, en vers, et en latin; avec deux compositions musicales et quatorze gravures par l'original du Portrait frontispice» [2]). Tous les membres du Congrès qui ont eu le plaisir de rencontrer ce vert et aimable vieillard, qui donnait du fil à retordre à maint jeune-homme,

---

1) Mém. du Congrès International des Orientalistes à Paris. Vol. I, p. 161. 1873.

2) Ollivier Beauregard.

seront heureux de voir leurs propres souvenirs ravivés et ragaillardis par la lecture de cette description, pleine de verve juvénile, des aventures presque féeriques qu'ils ont éprouvées durant leur séjour dans cette hospitalière Scandinavie.

Puissions-nous tous retrouver dans notre vieillesse la note joyeuse vibrant si bien dans le cœur du galant et modeste vieillard.

MM. Albrecht et Rusche viennent de publier en langue malaise (lettres romaines), un manuel pour les colons Chinois dans les Indes Néerlandaises, contenant les lois et règlements appliquables aux Chinois dans les colonies, manuel traduit et préparé par feu M. J. E. Albrecht, ancien interprête Chinois et président de la chambre des orphelins à Batavia, sous le titre indigène de «*Soerat Ketrangan dari pada hal Kaädaän Bangsa Tjina di negri Hindia-Olanda*, *terkarang oleh padoeka toean* J. E. Albrecht, *dahoeloe President Weeskamer di Batawi. Bijblad* 4017». S.

SIAM.

Bangkok et Korat seront raccordés par un chemin-de-fer d'une longeur de 168 Kilomêtres, qui coûtera 31,200,000 francs. L'ouvrage sera exécuté par des ingénieurs Allemands.

TONG-KING.

Charbon. Une expérience très concluante du charbon des mines d'Hongay vient d'être faite à bord du steamer *Haï-Phong*, bateau annexe des Messageries maritimes, pendant sa traversée de Tourane à Haï-Phong. Le charbon d'Hongay a donné, pour une consommation égale, une pression et une vitesse égales à celles obtenues avec le charbon de Cardiff. Comparée avec le charbon du Japon, actuellement sur les marchés de l'Extrême Orient, la consommation n'a été que de 25 tonnes contre 35 de charbon japonais. (*Revue Française de l'étranger et des Colonies* du 15 Août).

Le courant commercial avec le Yun-nan s'accentue: le 15 Mai, un convoi de 24 jonques chinoises est parti d'Hanoi sous la protection d'un détachement de la garde civile. Les négociants chinois établis au Tonkin se montrent satisfaits de voir l'autorité française leur accorder des escortes. Cette mesure amènera tout naturellement le commerce chinois à faire transiter ses marchandises par la voie économique, rapide et sûre que nous lui offrons à travers le Tonkin.

Un service de transports à travers le territoire chinois, par les rivières de Lang-Son et de Caobang, vient d'être inauguré et va permettre d'approvisionner la haute région est du Tonkin Le premier transport a été effectué avec un plein succes. 120 jonques, d'un tonnage moyen de trois tonnes, ont transporté de That-Khé à Caobang 6,529 colis, donc 606 pièces de vin, 4,936 caisses de

farine, et, pendant les douze trajets (six voyages à l'aller, six voyages au retour), il n'y a à constater ni la perte d'un bateau, ni celle d'un colis. L'attitude des autorité chinoises pendant la circulation des convois à été des plus correctes. (*Revue Française de l'étranger et des Colonies*, Sept. 1890).

Le correspondant du *Temps* au Tongking (*Le Temps*, 4 août 1890) lui écrit:

Phu-Lang-Thuong, 3 août, 10 heures.

Le vapeur de rivière le *Yunnan* a mis soixante heures pour remonter le fleuve Rouge, de Hanoï à Laokay. Il l'a redescendu en seize heures.

Yunnan-Fu, la capitale du Yunnan, se trouve ainsi à 23 jours de la mer. Par Pakhoi-Nanning-Posê, il est à 54 jours de Pakhoi, le port chinois du golfe du Tonkin, et cette voie est la plus courte des routes qui mettent le Yunnan en communication avec le littoral de l'Empire du Milieu.

Voici comment se décomposerait, dans la saison des hautes eaux, le voyage de Haïphong à Yunnan-Fu avec un service de vapeurs semblables au *Yunnan*:

Haïphong à Hanoï par vapeur.	1 jour.
Hanoï à Laokai par vapeur.	3 jours.
Laokai à Manhao par jonque	7 »
Manhao à Mengtzu par bête de somme. .	3 »
Mengtzu à Yunnan-Fu par bête de somme	9 »
Total	23 jours.

Voici maintenant la durée de la route de Pakhoi, d'après M. Happer, commissaire des douanes chinoises à Mengtzu:

De Pakhoi à Nanning	14 jours.
Nanning à Posê	17 »
Posê à Po-Ngai	3 »
Po-Ngai à Kuang-Nan	8 »
Kuang-Nan à Yunnan-Fu	14 »
Total	54 jours.

Inutile d'insister autrement sur l'avantage du transit par le Tongking des marchandises à destination des provinces sud-orientales de la Chine.

BULLETIN CRITIQUE.

Notice sur la Chine, par Henri Cordier, professeur à l'École des Langues orientales à Paris. (Extrait de la grande Encyclopédie publiée par MM. H. Lamirault & Cie, à Paris, 1890).

Messieurs H. Lamirault & Cie publient depuis quelques années une Encyclopédie monstre qui comprendra 25 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, dont les dix premiers volumes ont déjà paru. C'est dans le Tome XI que paraît la *Notice sur la Chine* préparée par notre collaborateur, M. Henri Cordier, contenant 60 pages en deux colonnes, soit 112 pages d'impression, notice qui fait crédit à l'auteur et qui traite successivement des sujets suivants:

Chap, I. **Géographie physique**: Situation et superficie; Limites; Côtes et îles; Relief du sol; Géologie; Régime des eaux; Climat.

Chap. II. **Démographie.**

Chap. III. **Ethnographie.**

Chap. IV. **Religions et mœurs:** Religions nationales; Religions étrangères.

Chap. V. **Géographie politique**: Gouvernement; Divisions politiques; Armée; Instruction.

Chap. VI. **Géographie économique**: Industrie; Voies de communication, Commerce, Monnaies, poids, mesures (le dernier article est signé E. Drouin.

Chap. VII. **Histoire**: Histoire intérieure, Relations étrangères.

Chap. VIII. **Langue.**

Chap. IX. **Littérature.**

Chap. X. **Philosophie.**

Chap. XI. **Beaux-arts.**

Bibliographie.

La notice est illustrée par quel-

ques gravures sur bois. L'auteur a su rassembler sous ce titre modeste de «Notice» une foule de renseignements précieux sur l'Empire du Milieu et qui, à ce que nous espérons, feront disparaître chez le lecteur général une foule de préjugés populaires sur ce peuple intéressant. M. Cordier connaît la Chine de vue, y ayant résidé pendant plusieurs années, et était peut-être, en ce moment, le seul en France capable de compiler et de rédiger l'article pour l'Encyclopédie susmentionnée.

G. S.

NOTES AND QUERIES.

8. 今古奇觀 Kin kou ki kouan.

J'ai donné dans ma *Bibliotheca Sinica*, col. 809—812, et en tête de *Trois Nouvelles chinoises* traduites par le Mis d'Hervey-Saint-Denys, pp. XII—XVII, une bibliographie de ce recueil; depuis lors de nouvelles traductions ayant été faites, nous redonnons ici, en le complétant, ce travail et nous prions que l'on rectifie nos erreurs et que l'on pourvoie à nos omissions:

RECUEILS.

— Contes chinois, traduits par MM. Davis, Thomas, le P. d'Entrecolles, etc., et publiés par M. Abel-Rémusat. A Paris, chez Moutardier, 1827, 3 vol. in-18.

I. Avant-propos.
L'héroisme de la piété filiale, pp. 3—129.
Les tendres époux, pp. 133—240.
II. L'Ombre dans l'eau, pp. 7—64.
Les trois Frères, pp. 65—127.
Le Crime puni, pp. 129—147.
La Calomnie démasquée, pp. 151—212.
Histoire de Fan-hi-tcheou, pp. 214—225.
III. San-iu-leou ou les trois étages consacrés, pp. 7—96.
Les deux jumelles, pp. 99—142.
La Matrone du pays de Soung, pp. 144—197.

— Choix de Contes et Nouvelles traduits du chinois par Théodore Pavie. Paris, B. Duprat, 1839, in-8, pp. VIII—299.

Avertissement. — Les pivoines. — Le Bonze Kai-Tsang, sauvé des eaux, histoire bouddhique. — Le poète Ly Tai-pe, nouvelle. — Le Lion de Pierre, légende. — La légende du Roi des Dragons, histoire bouddhique. — Les Renards-Fées, conte Tao-sse. — Le Luth brisé, nouvelle historique.

— Kin Ku-ki kuan. Neue und alte Novellen der Chinesischen 1001 Nacht. Deutsch von Eduard Grisebach. Stuttgart, Gebrüder Kröner, 1880, pet. in-8, pp. xv—145.

— Chinesische Novellen. — Die seltsame Geliebte ||das Juwelenkästchen|| deutsch, mit einer bibliographischen Notiz von Eduard Grisebach. Leipzig, Verlag von Fr. Thiel, 1884, in-16.

— Trois Nouvelles chinoises traduites pour la première fois par le Marquis d'Hervey-Saint-Denys. Paris, Ernest Leroux, 1885, in-12, pp. XVII—229.

Forme le Vol. 45 de la *Bibliothèque Orientale elzévirienne.*

— La Tunique de perles, un Serviteur méritant, et Tang, le Kïaïyouen. Trois nouvelles chinoises traduites pour la première fois par le Marquis d'Hervey-Saint-Denys. Dentu, Paris, 1889, in-18 jésus.

Notice par G. Schlegel, *T'oung-pao,* I, pp. 79—86.

1° 三孝廉讓產立高名·

— Story of the three unselfish literati. By R. W. Hurst. (*China Review*, XV, pp. 78—90).

2° 兩縣令競義婚孤女·

— L'Orpheline.

Expliqué par M. le Mis d'Hervey de St. Denys au Collége de France; n'a pas été publié par lui.

Mr. C. Gardner a traduit et lu ce conte à la deuxième conférence de Ningpo, le 9 oct. 1868, et un extrait de sa traduction est donné dans le *N. C. Herald*, oct. 17, 1868.

— Story of a Chinese Cinderella. [Being a translation of the second tale contained in the *Chin ku Ch'i kuan*]. By R. W. Hurst. (*China Review*, XV, pp. 221—233).

3° 滕大尹鬼斷家私·

— Le Portrait de famille.

Traduit par Stanislas Julien, à la suite de son édition de l'*Orphelin de la Chine* (Paris, 1834) et dans ses *Avadânas* (Paris, 1853, 3 vol. in-16).

4° 裴晋公義還原配.

5° 杜十娘怒沉百寶箱.

— The Casket of Gems. Translated from the Chinese by Samuel Birch Esq, LL. D. (*The Phœnix*, I, pp. 69, 88, 105).

Tirage à part: London, 1872, in-12.

— Tu-schi-niang wirft entrüstet das Juwelenkaestchen in die Fluten. (*Chinesische Novellen....* von Eduard Grisebach.... Leipzig, 1884, pp. 31 et seq.)

6° 李謫仙醉草嚇蠻書.

— Le Poète Ly-Tai-Pe, nouvelle.

Dans le recueil de *Contes et Nouvelles* de T. Pavie.

7° 逞多財白丁横帶.

Numéroté 40 dans les anciennes éditions.

8° 灌園叟晚逢仙女.

— Les Pivoines.

Dans le recueil de *Contes et Nouvelles* de Théodore Pavie.

La version de Pavie a été mise en anglais par G. T. Olyphant dans *The Chinese Repository*, XX, pp. 225—246.

9° 轉運漢巧遇洞庭紅.

10° 看財奴刁買寃家主.

— Richesse mal acquise.

Expliqué par M. le Mis d'Hervey de St. Denys au Collége de France et publié, pp. 71—139, de *Trois Nouvelles* du Mis d'Hervey-Saint-Denys, sous le titre de: Comment le Ciel donne et reprend les richesses.

11° 吳保安棄家贖友.

12° 羊角哀捨命全交.

— 12° Yang-kio-ngai fait le sacrifice de sa vie par dévouement pour un ami.

Expliqué par S. Julien au Collége de France; n'a pas été publié.

13° 沈小霞相會出師表.

14° 宋金郎團圓破氈笠·

— Les tendres époux.

Dans le recueil de *Contes* de Rémusat. I, pp. 133—240.

15° 盧太學詩酒傲公侯·

16° 李汧公窮邸遇俠客·

17° 蘇小妹三難新郎·

18° 劉元普雙生貴子·

19° 俞伯牙碎琴謝知音·

— Le Luth brisé, nouvelle historique.

Dans le recueil de *Contes et Nouvelles* de T. Pavie.

— Yu-Pe-ya's Lute. A Chinese tale, in English Verse. By Augusta Webster. London: Macmillan, 1874, pet. in-8, pp. 64 s. le tit. et la préf.

Trad. libre de la version de Pavie. — Pub. à 3s. 6d.
Notice dans *The China Review*, III, pp. 184—6.

— The Broken Lute or Friendship's last offering. (Translated from the Chinese). By L. M. F(ay). (*The Far East*, Vol. III, 1877).

20° 莊子休鼓盆成大道·

— La Matrone du pays de Soung. Trad. par le P. Dentrecolles.

Dans le recueil de Rémusat, III, pp. 144—197.

— Avait d'abord paru dans la *Desc. de la Chine*, de Du Halde, Paris, 1735, III, pp. 324—338.

Voir Grosier, *Desc. de la Chine*, VII, pp. 342 et seq.

— The Chinese Matron. From the French Version published by P. Du Halde, pp. 19—86 de «The Matrons. Six short Histories. London, Dodsley, MDCCLXII», in-16.

Ce petit recueil comprend "The Ephesian, the Chinese, the French, the British, the Turkish, and the Roman Matrons".

— La Matrone du Pays de Soung — Les deux Jumelles (contes chinois) avec une préface par E. Legrand, Professeur de l'En-

seignement supérieur. Paris, A. Lahure, MDCCCLXXXIV, gr. in-8, pp. xxx—100 + 2 ff. n. c. pour la table.

A la fin, pp. 77 et seq. un app. renferme la *Matrone d'Ephèse*, de Pétrone, la *Matrone d'Ephèse* de La Fontaine, le *Nez*, ext. de *Zadig*. La trad. des contes chinois est celle qui a été donnée dans le recueil de Rémusat. Ce vol. est le 3e de la *Collection Lahure*; il est illustrée de fig. col.

21° 老門生三世報恩·

22° 鈍秀才一朝交泰·

23° 誇妙術丹客提金·

— Les Alchimistes. (*Trois Nouvelles* du M[is] d'Hervey-Saint-Denys). Numéroté 39 dans les anciennes éditions.

24° 陳御史巧勘金釵鈿·

25° 徐老僕義憤成家·

— Un Serviteur méritant. (La Tunique de Perles..... Trois nouvelles chinoises..... par le M[is] d'Hervey-Saint-Denys). — Avait paru dans les *Mémoires de la Soc. Sinico-Japonaise*, Avril 1887. pp. 65—88, Juillet 1887, pp. 154—175.

26° 蔡小姐忍辱報讎·

— L'Héroïsme de la Piété filiale. Trad. par S. Julien.

Dans le recueil de *Contes* de Rémusat. I, pp. 3—129.

— Nobilia filia *Ça siao kie* passa verecundiam ad vindicandum posteà. Ms. pet. in-4, sur pap. chinois, composé de 26 feuillets, rel. en carton.

„Nouvelle chinoise extraite du recueil intitulé *Kin-kou-ki-kouan* (ou Histoires merveilleuses anciennes et modernes), traduite en latin par un Chinois converti nommé Abel-yen. Ce manuscrit est autographe, comme on peut le juger d'après la note suivante, qu'on lit sur le dernier feuillet, et qui peut servir à donner une idée des progrès du traducteur dans la langue latine:

Obtuli hunc librum domino Gen... doctori (sic) *de la frangata francesa dicta Fils de France, etc.*

Amicus intimus Abel-yen filius de Peking de imperio Sinarum.

Cette nouvelle a été traduite en français sur l'original par M. Julien, et se trouve la première du recueil intitulé *Contes Chinois*. Il est question de ce ms. dans la préface de ce recueil. (*Cat. Rémusat*, No. 1681)".

27° 錢秀才錯占鳳凰儔.

— Mariage forcé. (Pp. 141—228, de *Trois Nouvelles* du M[is] d'Hervey-Saint-Denys).

28° 喬太守亂點鴛鴦譜.

29° 懷私怨狠僕告主.

— Le Crime puni.

Dans le Recueil de Rémusat, II, pp. 129—147.

— Die Treulose Wittwe. Eine Chinesische Novelle und ihre Wanderung durch die Weltlitteratur von Eduard Grisebach. Wien, Verlag von L. Romer, 1873, pet. in-8, pp. 137.

Les pp. 37—137 renferment: „Die Wanderung der Novelle von der treulosen Wittwe durch die Weltlitteratur".

30° 念親恩孝女藏兒.

— La Calomnie démasquée.

Dans le Recueil de Rémusat, II, pp. 151—212.

31° 呂大郎還金完骨肉.

— Les Trois Frères.

Dans le Recueil de Rémusat, II, pp. 65—127.

32° 金玉奴棒打薄情郎.

33° 唐解元玩世出奇.

— Le mariage du licencié Thang.

Même remarque que pour le No. 2; publiée sous le titre de:

— Tang, le Kiaï-youen. (La Tunique de Perles, etc., Serviteur méritant, et Tang, le Kiaï-youen, par le M[is] d'Hervey-Saint-Denys).

34° 女秀才移花接木.

— La Bachelière du Pays de Chu.

Même remarque que pour le No. 2.

— Trad. par G. Schlegel, en tête de son volume le *Vendeur d'huile*.

— Die seltsame Geliebte. (*Chinesische Novellen*... von Eduard Grisebach..., pp. 5 et seq.).

35° 王嬌鸞百年長恨.

— 35° * Wang keaou Lwăn Pih Nëen Chang Hăn, or the lasting resentment of Miss Wang Keaou Lwan, a Chinese tale, founded on fact; translated from the original by Sloth. [R. Thom]. Canton, printed at the Canton Press Office, 1839, in-4, pp. VIII—68.

— Wang keaou Lwăn Pih Nëen Chang Hăn, oder die blutige Rache einer jungen Frau. Chinesische Erzählung. Nach der in Canton 1839 erschienenen Ausgabe von *Sloth* übersetzt von Adolf Böttger. Leipzig, Wilhelm Jurany, 1846, pet. in-8, pp. 111.

Notice dans le *Chinese Rep.*, VIII, pp. 54—6.

36° 十三郎五歲朝天.

37° 崔俊臣巧合芙蓉屏.

38° 趙縣君喬送黃柑子.

39° 賣油郎獨占花魁.

— Le Vendeur d'huile qui seul possède la Reine-de-Beauté ou Splendeurs et Misères des Courtisanes chinoises. Roman Chinois traduit pour la première fois sur le texte original par Gustave Schlegel, Docteur en Philosophie, Professeur de langue et de littérature chinoise. (Tous les droits réservés). Leyde, E. J. Brill [et] Paris, Maisonneuve, 1877, in-8, pp. XVII—140 et 79 p. de texte chinois.

Numéroté 7 dans les anciennes éditions.

40° 蔣興哥重會珍珠衫.

— Le Négociant ruiné.

Même remarque que pour le No. 2.

— The Pearl-embroidered Garment. Translated from the Chinese by Charles Carroll Esq., H. B. M. Vice-Consul, Foochow. (*The Phoenix*, N°. 3, Sept. 1870, pp. 21—23).

— Le Tunique de Perles. (La Tunique de perles.... *Trois nouvelles chinoises* trad. par le Mis d'Hervey-Saint-Denys).

Numéroté 23 dans les anciennes éditions. H. C.

9. Dr. Vorderman (author of the article on Chinese treatment of diphtheritis in this Number) writes to us from Samarang: «The better I get acquainted with the Chinese, the more I am astonished at the relative height they have reached in (medical) practice. So I discovered that the well-known *beh ko* (麥糕) is exactly the same preparation as our malt-extract; and I very often prescribed it for poor patients, whenever the use of malt-extract was necessary. Without knowing any thing of the theory, they prepare leguminous curds: *Tau-hoo* (荳腐) and *Tan-koa* (荳乾) from Kèdělei-beans (Phaseolus mas) by precipitating the legumine with calcined gypsum, which gypsum is imported in a crude state from China to Batavia, and is there called *Batu tau* (Malay *batu* «stone» and Chin. *tau* (bean))». G. S.

10. It is a known fact that Chinese dentists are able to insert false teeth (鑲牙) instead of fallen out natural teeth; but we are not aware how this is done. European and American dentists replace lost teeth by *prothesis* rather than by *insertion*, i. e. the false teeth are fastened to a golden or india-rubber band moulded on an impression of wax and gypsum taken from the palate. In some rare cases, whenever a poor individual is found willing to sell one of his own healthy teeth, such a healthy tooth is extracted and immediately inserted still bleeding into the toothhole of the extracted bad tooth of the richer patient, when it may happen that the foreign tooth will grow fast in the toothhole.

But, if an artificial tooth is inserted in the toothhole, a violent inflammation generally occurs, as, in fact, all foreign objects intro-

duced into the human body provoke; and, in the end, the false tooth has to be removed again. Now, as far as we are aware, the Chinese dentists do not replace lost teeth by *prothesis*, as the European dentist does, but by *insertion*, as the Chinese character seems to indicate. We should like to learn how this is done, and which means the Chinese dentists employ to prevent inflammation and fix the false tooth durably; for if this end were to be gained, European patients would be immensely benefitted; for the hooks by which the artificial teeth are fixed to the other healthy teeth have the disadvantage of wearing them off, so that the healthy tooth becomes in its turn carious, and has finally to be extracted and replaced by a new false tooth. We should wish to draw the attention of European dentists and medical men in China to this question. The researches of Dr. Vorderman in Batavia have proved that we may yet learn a good deal from the Chinese whose therapeutics are now disdainfully despised by Western medical men.

11.

INSCRIPTIONS RECUEILLIES A KARA-KOROUM.

Relevé des différents signes figurant dans les copies rapportées

PAR

M. YADRINTZOFF.

: 663	121	44	10	2
442	120	43	9	2
258	117	42	9	2
231	113	42	9	2
217	108	36	7	2
202	104	32	5	2
184	90	47	5	2
170	89	30	4	2
158	85	27	4	
145	78	21	3	
142	61	21	3	
142	52	16	3	
133	49	13	3	

Signes ne figurant chacun qu'une fois dans le texte.

Les textes se composent d'environ 663 mots separés chacun par deux points :. En face de chaque signe sur le tableau ci-dessus, j'ai indiqué le nombre de fois qu'il se trouve être employé dans les copies de M. Yadrintzoff.

G. Devéria.

LES IDÉES SPÉCIFIQUES DU DROIT DE PROPRIÉTÉ FONCIÈRE CHEZ LES INDONÉSIENS,

PAR

le Docteur J. G. F. RIEDEL.

«Sowie die Staatsform nicht willkürlich gemacht werden kann ohne die Bevölkerung oft auf das Aüsserste zu schädigen, so lassen Gesetz und Sitte im Allgemeinen ohne grossen Nachtheil nicht sich oktroyiren; sie müssen von selbst sich ergeben aus der natürlichen Entwickelung der Menschen».

«We must proceed on native lines rather than on those paper constitutions which many of writers love to manufacture».

I.

Si, jusqu'à nos jours, il faut chercher une manutention équitable des droits traditionnels touchant la propriété de la terre, tels que le génie de la race indonésienne les a conçus et développés, c'est dans le pays des utopies. Soit pour satisfaire à l'égoisme, soit pour s'enrichir aux dépens du plus faible, on regarde par trop souvent comme un hors-d'oeuvre le respect dû à ces droits; cependant, tout conquérant, tout étranger devrait avoir ce respect qui caractérise la vraie politique à suivre.

Se souciant peu des principes de l'humanité et de ceux de tout développement social, le mahométisme, si pernicieux sous bien des rapports et éternellement sourd aux intérêts des peuples vaincus, a violé d'une manière déplorable les droits de la propriété. Toutefois,

ce qui a contribué le plus à prolonger le triste état social des peuples indonésiens, ce qui a empêché le plus tout progrès dans la direction une fois prise, c'est la domination des Européens et la malencontreuse violation des lois du pays, qui, quelque primitives qu'elles fussent, réglaient néanmoins ces lointaines sociétés.

Tout en mettant au premier plan le droit du plus fort, une étroite conception de l'idée de la souveraineté a fait un mot vide de sens de la protection de la propriété, principe fondamental de la législation de tous les peuples civilisés. Moitié par bon vouloir, moitié par ignorance complète de l'histoire de la civilisation indonésienne, le souverain prend, sans autre forme de procès, aux tribus et aux individus les terres qui leur appartiennent de droit, et pourtant Bluntschli et d'autres juristes ont démontré, on ne peut plus clairement, que la possession du sol n'est aucunement le vrai principe de la souveraineté.

D'après les idées de droit indonésiennes, tous les terrains qui n'appartiennent pas à un individu en particulier doivent être considérés comme la propriété privée d'une famille ou d'une tribu, bref, comme l'héritage des pères ou des ancêtres déifiés. Tout homme appartenant à la tribu, qui se donne la peine de défricher une partie de ces terres, en acquiert non seulement l'usufruit mais encore le plein droit de propriété. Et ce droit, toutes les tribus aborigènes le reconnaissent. Aussi ne trouva-t-on point, dans ces îles, des lopins de terre dont, selon les institutions du pays l'on ne puisse nommer ou retrouver le légitime propriétaire. En d'autres termes, il n'y a pas de terres dont le premier venu puisse s'emparer en prétextant qu'il n'y a pas de propriétaire connu. Par conséquent point de «res nullius», point de «dominium eminens». Du reste ces sonores fictions attaquées à juste titre par Grotius, par Portalis et par d'autres juristes, seraient du vrai latin pour toute oreille indonésienne.

Aussi est-il hors de doute que les règlements faits par les Européens, afin de prendre possession des domaines de l'État sont la conséquence de leur déplorable ignorance, non seulement des idées reçues par le peuple, mais encore de l'état actuel des choses. Grâce à eux, le principe de la propriété est devenu peu à peu un principe de brigandage. Cela posé, a-t-on besoin de chercher ailleurs le secret des inconséquences de tout fonctionnaire intègre qui, prononçant dans une cause touchant la propriété, hésite et balance continuellement sans trouver le droit chemin? C'est donc, pour ainsi dire, de propos délibéré que le gouvernement espagnol a exercé ses brigandages dans les îles Philippines, lorsqu'il déclara domaines de l'État les terres prétendues vacantes. Pendant la domination anglaise dans l'île de Java, le législateur, par précipitation, se rendit coupable de spolation, quand, voulant imiter les institutions des conquérants mahométans dans l'Hindoustan, il proclama l'État propriétaire du sol. En outre, cet acte était même contraire à l'essence du droit mahométan.

Plus tard les Hollandais y importèrent le droit autre fois en vigueur chez les tribus germaines, je parle ici de la coutume de partager annuellement les terres communes aussi bien que les terres privées et de les faire cultiver par communes. Or en faisant accepter par force ces institutions arbitraires, despotiques d'après les idées de la population indigène, on la rendit ennemie du conquérant, et cette malheureuse violation de la propriété, ayant si fortement ébranlé la conviction populaire, a jeté des germes qui, pour peu que ces hommes primitifs se développent intellectuellement, produiront sans aucun doute des évènements de la dernière importance.

Et pourtant on n'a pas besoin de courir par quatre chemins pour saisir la cause première de cette triste confusion. On commençait par nier tout simplement l'existence même des idées spécifiques

du droit de propriété parmi les Indonésiens. Et ces idées méconnues, on tâchait de les remplacer, tant bien que mal, dans la société indigène par un amalgame de principes romans, germains et mahométans, par une bizarre combinaison d'idées hétérogènes que, pour surcroît de malheur, l'on oubliait de préciser. Si l'on avait pris des renseignements minutieux et méthodiques et que l'on eût amassé les matériaux d'une législation parmi les indigènes qui étaient restés loin de l'influence de l'Europe et de l'Islâm, certes, le résultat aurait été plus conforme aux intérêts aborigènes et, sous l'auspice des Européens, l'état social serait devenu ce qu'il aurait dû être à présent.

Toutefois, les Espagnols, les Portugais, les Anglais et les Hollandais avaient beau promulguer à ce sujet des lois toutes contraires aux idées du pays, les indigènes tiennent à leurs principes malgré eux et par la force de l'habitude. Par conséquent, bien que les nouvelles lois soient pour la gouverne des juges dans les causes futures, j'espère ne pas perdre absolument ma peine en fixant l'attention sur les principes purement indonésiens touchant la propriété du sol; car ces idées, qu'on ne détruira point par des raisonnements, règlent encore de nos jours les actions et les intérêts de plus de quarante millions d'individus.

Afin d'être plus clair, je me propose de décrire la situation actuelle d'une tribu qui occupe le centre de l'Indonésie et qui, comme de raison, a conservé assez pures les institutions primitives du droit de la propriété de la terre; institutions où le dogme de l'Islâm et la domination de l'Europe n'ont introduit que très récemment leurs innovations tout empreintes d'égoïsme.

II.

Lorsque, dans les temps les plus reculés, la *Minahasa* (située au Nord-est de l'île de Celebes) n'avait pas encore sa forme actuelle,

et que, selon les traditions, les plaines, encore couvertes des eaux de la mer, laissaient les sommets des Monts *Kalawat, Lokon*, *Soputan* etc., comme autant d'îles isolées au milieu de la mer, les tribus aborigènes habitaient les penchants de *Wúlúr mahatús*, *tuhúr in tanah* et le plateau situé entre la *Minahasa* et *Bolaáng-Mongondoú.*

Après l'élévation du sol ou la formation de ces terres basses par lesquelles communiquent de nos jours les sommets sus-nommés, ces tribus, sous la conduite de leurs *Wailans* (anciens et riches) descendaient vers le centre de la *Minahasa* et se fixaient à *Pinebetengan*, dans les environs du village de *Kanonang* (district de *Toú um Pasoh*).

Par suite de nombreuses querelles entre les *makarúwah sijou*, les *makatelúh pituh* et le *pasijouan tellúh*, c'est-à-dire entre les riches et les pauvres, la noblesse et les roturiers, querelles causées par la noblesse qui s'arrogeait toujours de nouveaux droits, ces tribus se divisèrent en formant trois peuplades appelées *Toú um Búlúh, Toú un sea, Toú ung Kimbút* ou *Toú um Pakèwa* qui, s'emparant de la *Minahasa*, la divisèrent en trois parties inégales connues sous le nom de *pahasúpúhan*; de *súpúh*, c'est-à-dire bonne frontière.

Des querelles intestines entre les anciens des trois peuplades citées ci dessus, querelles causées toutes par des prétentions sur la propriété du sol, rendaient nécessaire une nouvelle division:

Sortaient de la *Toú um Búlúh*:

les *pakasaán* (unité) d'*Ares,* de *Kalawat-kaleosan* (*Kalabat di bawah*), de *Kekaskasan,* de *Toú um baririh,* de *Remboken*, de *Sarongsong* et de *Toú múhúng.*

Sortaient de la *Toú un Sea*:

les *pakasaän* (unité) du *Toú un Sea* et de *Kalawat-kalewohan* (*Kalabat di atas*).

Sortaient de la *Toú um Pakèwa*:

les *pakasaän* (unité) de *Kawangkoan*, de *Toú um Pasoh*; de *Toú um Basian* et de *Rumoöng*.

Quant aux *Babontehúhiens* (*Manado*) aux *Bantikiens*, aux *Toú un Singaliens* (*Toú un Dano Toú Lian* et *Toú Limambot*, une partie de *Kakas* et de *Remboken*), aux *Toù un Sinihien* (*Toù un Sawang* et une partie de *Langowan*), aux *Pasambangkois* et aux *Polonsakaniens* (*Ponosakan Pasan* et *Ratahan*), c'étaient des étrangers *Toú Limepuh* qui, pénétrant au fur et à mesure dans la *Minahasa*, n'avaient pas de terres. Pour ce qui est des *pakasaän* de *Sonder*, de *Negri-Barúh* et de *Likupan*, ils ne datent que de la fondation des colonies hollandaises dans ces parages. Beaucoup de ces *pakasaän* s'incorporant à d'autres, la division du pays s'est beaucoup changée plus tard.

Quand, après la dernière division de la *Minahasa* en tant de *pakasaän*, l'état social allait se développant, les idées de *kalakeran* et de *pahasinih*, quoique violemment réprimées, se frayaient peu à peu un chemin et règlent encore de nos jours parmi les indigènes la propriété du sol. Toutefois, lougtemps avant de se fixer en *Tuhur in tanah*, les tribus qui occupaient les montagnes et les vallées situées entre le *Wulúr-mahatus* et le *Ile-ile*, contrées d'où venaient les premiers habitants de la *Minahasa*, connaissaient déjà la différence entre les *pahasinih* (terres privées) et les *kalakeran* (terres communes).

Le mot *kalakeran*, dérivé de *laker* (beaucoup), a le sens de général; le mot *pahasinih* est un dérivé de *sinih* (proche) et signifie particulier, tiré à soi.

Le terme *tanah kalakeran*, qu'on rencontre tous les jours chez les *Alivurn* de la *Minahasa*, répond passablement bien à notre mot «terres communes». En effet, ce sont des terrains qui appartiennent

à toute la tribu et dont tous, chefs, riches et pauvres, sont les maîtres communs. Chaque habitant du *pakasaän* peut faire valoir les mêmes droits sur ces terrains; il n'y a donc aucune inégalité de droit, et les étrangers ou gens d'un autre *pakasaän* ne peuvent s'approprier le plus petit lopin de terre sans avoir obtenu le plein consentement des *awuh* [*avuh*?] (pères de famille). Les étrangers obtiennent ce consentement et en même temps les droits civils du *pakasaän*, qui en s'y fixant et en y prenant sa part des charges, qui en s'y prenant femme ou époux, qui enfin en s'y faisant adopter comme l'enfant de la tribu.

Avant l'admission des étrangers, les chefs et anciens doivent consulter tous les *awúh* afin de savoir s'ils veulent considérer le candidat comme un membre de leur *pakasaän*.

Personne, fût-il chef, fût-il riche ou pauvre, ne peut céder des terrains *kalakeran* si ce n'est de la manière indiquée plus haut, c'est-à-dire à l'unanimité des voix. Les *Pahendontúah* ou Chefs, qui autrefois osaient en user autrement, durent se démettre de leurs charges et furent bannis du *pakasaän*. Si, bien loin de céder à un autre *pakasaän* des terrains sans la permission des *awúh*, un chef savait étendre par la ruse les bornes du pays, quelque despotique et insignifiant qu'il fût à tous les autres égards, le peuple l'estimait beaucoup et l'histoire faisait mention de lui comme d'un homme supérieur, capable de prendre à cœur les intérêts de ses sujets.

Les domaines *kalakeran* (domaine communal qui est un vrai domaine de propriété, et dont chaque commune a le droit exclusif de jouir, d'user et même de disposer) se louaient quelquefois à des tribus voisines, mais on ne les donnait point en gage, et on ne les vendait pas. En général, on les regardait comme un don de l'*empung*, c'est-à-dire, comme l'héritage des pères ou des ancêtres déifiés (*túlaú ne empung, túlaú ne púhúhna*); ne pas confondre avec *túlaú ne*

opoh: domaines de famille composés de terrains *pahasinih* (privés). Par contre, soit pour faire le commerce, soit pour faire un troc, tous les hommes appartenant à un *pakasaän*, même les *ata* ou esclaves, peuvent prendre dans les domaines *kalakeran* tout ce qu'ils veulent. Dans quelque pays que ce soit ils doivent demander d'abord la permission des anciens qui ne négligent pas d'exiger une rétribution pour les produits des forêts. Depuis que les étrangers se sont fixés dans la *Minahasa*, on leur accorde, sauf le consentement des *awúh* et contre une juste rétribution, le droit de récolter les fruits de la terre et les produits des forêts-*kalakeran*. On va même jusqu'à leur donner pour un laps de temps des terres à défricher et des forêts à essarter; et s'ils veulent accepter les conditions qu'on leur fait, on leur donne des terrains à perpétuité afin de faire accroître le nombre des habitants du *pakasaän*.

Les domaines-*kalakeran*, dans le sens le plus étendu du mot, sont confiés en premier lieu à la garde des *Pahendontuah* ou chefs de tribus, puis à celle des *awúh* de chaque *pakasaän*. D'après les idées du pays, tout habitant du *pakasaän* est obligé de mettre flamberge au vent pour défendre le droit de la propriété. Le pouvoir souverain (dominium eminens), bien loin d'être du ressort du gouvernement, est de la compétence des *awuh* qui l'élisent. Pour peu qu'on suive minutieusement le développement des institutions sociales de la *Minahasa*, on s'apercevra que nulle part les *awúh* n'ont transmis au gouvernement le droit de disposer des domaines-*kalakeran*. Et pourtant on trouve quelquefois cette assertion erronnée. Par consequent il faut considérer comme une action illégitime, comme une simple usurpation, chaque démarche du gouvernement qui, en matière de la propriété du sol, n'a d'autres prérogatives que les *awúh*. Aucune expropriation au profit du *pahasŭpŭhan* ne se fait qu'avec le concours et le consentement des *awúh*. Dans chaque que-

relle de démarcation, les *awúh* obligent souvent bien malgré lui le chef de la tribu, de jouer le rôle de *tétérusan* (champion) et le soutiennent énergiquement. Si le procès se perd par le trop peu de capacité du chef, on a recours à tous les moyens possibles pour l'éloigner du pouvoir. Or, le fait que les *awúh* ont le droit de défricher les domaines *kalakeran* exclut l'idée que le pouvoir exécutif ou l'état soit le propriétaire de ces terres-là.

Les domaines-*kalakeran*, «biens de communauté», demeureut communs à tous les concitoyens qui en profitent chacun suivant ses besoins ou suivant les lois qui en règlent l'usage. Quand le gouvernement aborigène considère ces terres comme un domaine à lui, comme un de ses biens, il porte atteinte aux droits des *awúh* et dans ce cas-là le gouvernement européen doit protéger ces *awúh*, tant que la situation ne s'est pas changée. Les *awúh* ont le droit (droit égal) de disposer à leur gré de ces domaines-*kalakeran*. «Tout propriétaire a le droit d'aliéner ses biens, ce droit est une conséquence nécessaire du domaine plein et absolu.» Il résulte de ce qui précède que les domaines-*kalakeran*, loin d'être la propriété du chef exécuteur des lois, appartiennent aux *awúh* qui composent le *pakasaän*. «Lors donc que le peuple défère l'empire à quelqu'un, il lui attribue en même temps le domaine éminent, à moins qu'il ne se le réserve expressément, dit Vattel. Or, les *awúh* de la *Minahasa* ont ajouté la dernière clause à leurs conditions.

On appelle *tanah kalakeran* (terres communes dans un sens plus restreint) des propriétés qui sont à quelque familles particulières et qui, pour une raison quelconque, restent par indivis aux descendants après la mort du premier père. On appelle également ces terres *tanah ne mahatuarih*.

On ne trouvera nulle part dans l'histoire de *Minahasa* que le vainqueur se soit appoprié à titre de domaines les terres *kalakeran* et *pahasinih* prises sur les vaincus. Une tribu assujettie, le vainqueur lui prend des biens-meubles et des esclaves. La terre reste le bien du vaincu, qui n'a d'autre obligation que de suivre à la guerre et dans d'autres entreprises importantes le *pakasaän* vainqueur, et cela comme de raison jusqu'à ce que la fortune change de face.

On considère comme des domaines-*kalakeran* les terres formées par alluvion.

On acquiert la propriété individuelle (*pahasinih*) par la démarcation, le défrichement, l'héritage, la donation, le troc ou la vente. Le défrichement se fait par une personne seule, ou bien par une association de défricheurs (*mahapalús*). Quelquefois le consentement des anciens est de rigueur. Tous ceux qui ont les droits civils du *pakasaän*, riches, pauvres, serfs même, peuvent devenir défricheurs. Les maîtres des serfs font quelquefois valoir des droits sur les terres défrichées par ceux-ci. La *mahapalús*, composée de plusieurs défrichements, partage après l'essartement en parties égales les terres défrichées.

Non seulement le défricheur acquiert l'usufruit perpétuel, mais encore (le mot *pahasinih* l'indique) le plein droit civil de la propriété du sol. Le droit de propriété de cette nature-là peut être transmis à d'autres personnes, appartenant même à d'autres *pakasaän* parce que «darin das Recht enthalten ist, über die Substanz der Sache mit Ausschliessung anderer frei und aus eigner Machtsvollkommenheit zu verfügen». Cependant, quand les personnes appartiennent à d'autres *pakasaän*, la transmission ne peut se faire à l'insu des chefs et des anciens pour qu'ils puissent en rendre

temoignage. Nombre d'exemples peuvent être cités du fait qu'on vendait des terres-*pahasinih* à des hommes de la tribu ou à des étrangers demeurant hors de la *pahasŭpŭhan* et qu'on en informait les anciens et les *awúh* pour que le transmission des droits fût connue. Autrefois on n'en usait pas autrement quand il s'agissait de céder, de vendre ou de troquer des esclaves, des maisons, des bestiaux, des armes et d'autres bien-meubles. Les chefs, les anciens et les *awúh* n'ont le droit de changer en domaines-*kalakeran* des domaines-*pahasinih* qu'au cas que le défricheur ou le possesseur soit mort sans laisser de descendants ou qu'il ait quitté à jamais son *pakasaän* sans y laisser de représentants. Dans ces deux cas-là les terres reviennent de droit aux *awúh*: c'est-à-dire à la tribu entière. Quelquefois on les donne temporairement aux chefs, à ceux qui gouvernent le pays. Alors le consentement des *awúh* est de rigueur. Les domaines-*pahasinih*, que les parents ont hérités de leurs pères ou qu'ils ont acquis pendant le mariage, reviennent après leur mort à leur progéniture ou aux enfants qu'ils ont adoptés. S'il n'y a pas d'enfants, les terres se répartissent parmi les plus proches parents. Dans ce cas-là on considère ces terrains comme des *tanah ne mahatuarih* (terres communes dans un sens plus restreint). La propriété des terres, acquises par le défrichement, l'héritage, la donation, le troc ou la vente, c'est le témoignage des chefs, des anciens et des *awúh* qui la consolide. Et la population attache à ce simple témoignage un prix beaucoup plus grand qu'au meilleur acte écrit. Pour les peines de la transmission les chefs reçoivent une petite rémunération. Terres incultes et terres cultivées, domaines privés et domaines communs, tout est exactement limité, et l'on ne laisse guère reculer pacifiquement les bornes des propriétés, témoin les nombreuses querelles qu'on a à ce sujet. Si l'on veut fonder un nouveau *kampong* (village) on se gardera bien de dépasser les frontières du *pahasúpúhan*.

C'est au propriétaire seul que ressort le droit de disposer des domaines-*pahasinih*, champs, étangs, prairies, *rekat* et *kakaian* (terres défrichées qu'on a laissées longtemps incultes). C'est en public que les chefs et les anciens examinent et jugent les causes provoquées par le droit de la propriété.

Les droits de la propriété ne se perdent jamais par prescription.

Quoique le cas fût très rare, on faisait quelquefois défricher des terres par des mercenaires. A cet effet l'entrepreneur procurait les instruments; il était en outre obligé de délimiter en personne les terrains à défricher; c'était lui qui était le chef responsable, le *toúnahas*. Toutefois, cette manière d'essartement était souvent la cause de nombreuses querelles, car après la mort du *toúnahas* les défricheurs et leurs enfants croyaient pouvoir prétendre à ces terres.

Le propriétaire peut louer les domaines *pahasinih*. Il reçoit alors le prix du loyer, «in natura» c'est-à-dire une partie des produits. Comme tous les autres biens individuels il peut les mettre en gage et les troquer. Plus tard, lorsque la monnaie commençait à avoir cours, on les vendait.

Même à l'insu du propriétaire, le *pakasaän* dispose de tout ce que produisent les forêts, trouvées sur les domaines-*pahasinih* c'est-à-dire du bois, du *nibong*, du *bambou*, du *rotin*, à condition toutefois qu'il s'agisse d'une question d'utilité publique. Cependant on fait valoir très rarement ce droit. On n'y a recours qu'au cas que les forêts *kalakeran* soient trop éloignées et que les travaux ne souffrent point de délai.

La propriété-*pahasinih* (individuelle) était à l'origine exempte d'impôts, de dîmes et de corvée. En vertu d'une vieille coutume, les pauvres devaient cultiver les champs des chefs et des anciens

moyennant la nourriture. Cependant le nombre de ces jours de corvée était limité. Ce n'était qu'après l'arrivée des Européens dans ces contrées, qu'on y introduisit le cens, que chaque famille de laboureurs payait annuellement aux chefs et aux anciens et qui consistait en une partie des fruits des champs. On avait pris pour modèle le système des contingents de la Compagnie des Indes. Bon an mal an, ce cens était de quarante à cinquante livres de riz mondé. En 1850 on remplaça, les deux partis acquiesçant, ce cens par une contribution payée en monnaie.

La chasse dans les terrains-*pahasinih* est aussi peu défendue que la pêche dans les rivières et dans les anses.

Après l'arrivée des étrangers (*Toú limepúh*) dont nous avons parlé plus haut, on avait le coutume de leur donner des domaines-*kalakeran*, pour qu'ils les cultivassent. Ils en acquéraient l'usufruit en payant annuellement une dîme, c'est-à-dire en cédant une partie des produits. De cette manière on donnait *l'Ares* et le *Kekaskasan* aux *Bantikiens*, le *Remboken* et le *Toú muhúng* aux *Toú ún dano* etc. Plus tard les cultivateurs de ces terrains ont continuellement essayé de se faire considérer comme les propriétaires, et ces efforts d'usurpation étaient souvent la cause de nombreuses querelles. Sur ces entrefaites le gouvernement européen abolit le cens établi.

Après que des Orientaux venus du dehors, c'est-à-dire les Chinois etc., et des Européens fixés dans la *Minahasa*, les *awúh*, usant de leur bon droit, leur faisaient la donation de quelques terrains-*pahasinih*, situés dans les environs des principaux *kampong*. Ou bien ils les leur laissaient en gage et les leur vendaient à un prix fort bas sans doute, car la terre a très peu de valeur, puisque chaque vendeur a le droit d'aller défricher un autre terrain. En outre, les employés de la Compagnie Néerlandaise s'emparaient illégalement de

plusieurs terrains-*pahasinih*. Pour consolider leur prétendus droits de propriété, ils recevaient, qui tôt, qui tard, en payant, des actes signés par le gouvernement européen. Toutefois, pour les indigènes, il n'y a que leur manière de transmission qui soit légale, car: «Ce n'est pas parce qu'il y a des lois, qu'il y a des propriétés; mais c'est parce qu'il y a des propriétés, qu'il y a des lois», comme dirait Bastiat.

III.

Il y a donc des principes de droit, qui ont germé dans le cœur des Indonésiens et qui s'y sont développés jusqu'à devenir des habitudes, témoin la description donnée des institutions aborigènes qui régissent la société dans une des contrées d'Indonésie, où tout ce qui est venu du dehors n'a exercé très récemment qu'une légère influence sur le droit de la propriété. Abstraction faite de tous les éléments étrangers, on retrouvera, après un examen minutieux, ces principes vivants et traditionnels touchant la propriété des terres communes ou individuelles, dans les autres îles telles que les îles de Luçon, de Mangindano, de Borneo, de Djailolo, de Serang, d'Aaru, de Keei, de Wetar, de Timor, de Rote, de Sŭmba, de Flores, Púlaú Bunga ou Manggarai, de Sumbawa, de Lombok, de Java, de Sumatra.

Dans les îles de Luçon et de Mangindano on retrouve les mêmes usages et les mêmes us touchant les terres communes et les terres individuelles parmi les tribus indigènes qui s'appellent *Iraja*, *Igorote*, *Manobo* et *Mandaja*. Il en est de même des *Dajaks* dans l'île de Borneo et des habitants de la plupart des contrées de l'île de Celebes. Les terres defrichées deviennent des propriétés individuelles. Personne n'y peut porter préjudice aux droits que les tribus ont à la propriété des terres communes. Selon les Leyes de India, on considère dans les colonies espagnoles (îles Philippines) le droit

du défrichement comme le droit naturel des indigènes. Les étrangers y acquièrent le droit de la propriété soit en achetant des terres communes que les Espagnols regardent illégalement comme des domaines de la couronne, soit en achetant des lopins défrichés par les indigènes et leur appartenant par conséquent de droit, soit en faisant une convention «pactos de retro» , soit en les recevant en gage, soit enfin en les acceptant comme le paiement d'une hypothèque ou d'une dette. Dans les districts de *Pampanga*, de *Bataan*, de *Laguna* et de *Batangas* de vastes terrains ont passé de cette manière entre les mains des étrangers.

Parmi la population aborigène de l'île de Djailolo, de Búrú, de Serang, de Wetar, de Lombok, de Sumbawa et d'autres, on trouve nombre de traces d'institutions semblables. Dans l'île de Bali les indigènes acquièrent le droit de la propriété par le défrichement, l'héritage, la vente ou la donation. Personne n'y conteste le droit de l'essartement des terrains communs, la propriété des ancêtres déifiés, appartenant à la tribu du défricheur, qui n'a d'autres obligations que d'aller avertir les anciens. Le propriétaire y a le droit le plus absolu de disposer de ces terres.

Il n'y a que les îles de Keei, d'Aarú, de Tanembar, de Timor-lao, de Babar, de Timor, de Rote, de Flores, de Pulau Bunga ou Manggarai, de Sumba et quelques autres où les conditions agraires sont autres, parceque le gouvernement y a été déféré aux héros, dans les contrées où des usurpateurs étrangers ne s'en sont pas emparés. A côté des anciens il y a une autre classe de gens qui y ont voix au chapitre, ce sont les descendants des premiers propriétaires, connus sous les noms de *metŭdŭaan*, de *panudue*, d'*orlehol*, de *pah túa*, de *dae huu* etc. L'on y considère aussi les terres communes comme «l'héritage des pères» et aucun chef n'ose s'immiscer dans le gou-

vernement de ces terres, si ce n'est à cause de l'absence des descendants ou légitimes représentants des premiers propriétaires; et encore est-il obligé de consulter les chefs des différentes tribus. Dans quelques îles, les chefs qui gouvernent par droit d'usurpation s'efforcent de se soustraire à l'influence des descendants des premiers propriétaires. Inutile de dire que cela est tout-à-fait contraire aux idées du droit indonésien.

Selon les traditions, l'on ne défrichait ni ne cultivait par communes les terres dans l'île de Java dans les temps les plus reculés. Le premier défricheur y devenait le propriétaire du champ. On y avait exactement limité par des bornes les terrains qui appartenaient aux tribus ou aux familles et qui étaient plus tard de la juridiction des *desa*. Après l'introduction de l'Islâm, on se donnait toutes les peines possibles pour annuler le droit de la propriété parceque le souverain est censé être le maître du sol. Il va sans dire, que ces efforts ne réussissaient pas toujours. Plus tard les conquérants européens, remplaçant les princes mahométans, disposaient encore plus énergiquement des terrains qui, selon les idées de droit indigènes, appartenaient à telle tribu ou à telle famille connue.

Basant leurs systèmes sur la doctrine étroite et erronée que le souverain est le propriétaire de la terre, les conquérants musulmans et les Européens d'un côté et un islamisme malcompris de l'autre ont exercé une influence pernicieuse sur le continent de l'Asie et dans l'Hindoustan aussi bien que dans l'île de Java. Quant à l'Hindouisme, il y a peu de prise sur les droits de la propriété dans cette île-là. Aussi cette influence aurait-elle été tout-à-fait contraire aux doctrines des lois de Manu. Sous le régime de ces lois la situation de l'Hindoustan était originairement la suivante: *je cite.*

«Chaque village correspond à une certaine étendue de terre dont

«les limites ont été fixées à une époque qui se perd dans la nuit «des siècles et dont la jouissance séculaire crée un véritable droit «de propriété pour les membres de la communauté. Aussi loin qu'on «remonte dans l'histoire de l'Inde, à travers tant de révolutions po- «litiques et religieuses, on retrouve les communautés de village. «Voici quels en sont les traits principaux. Le village comprend un «certain nombre d'habitations pour autant de familles, sous l'auto- «rité absolue de leur chef. La terre arable est partagée en lots, «dont chacun est cultivé d'après des règles traditionnelles qui s'im- «posent à tous».

Plus tard les choses changèrent de face car (je cite de nouveau): «les chefs musulmans et mogols n'admettaient point que le sol eût «d'autre propriétaire que le souverain. Si quelques-uns parmi eux «comprenaient l'utilité de conserver les communautés de village pour «assurer la perception de leur revenu foncier, comme firent l'em- «pereur Akbar, dans le nord de l'Inde, et l'Abyssinien Malik-Ambar «dans le midi de la Péninsule, ils ne songèrent point un seul in- «stant, ni à reconnaître, ni à garantir les droits de propriété de «ces communautés de village. De là, toutes les usurpations que les «communautés de village ont dû subir dans la suite des temps de «la part des collecteurs d'impôts, de là ces droits de familles, «qui devinrent peu à peu hériditaires et qui se substituè- «rent aux droits des communautés».

Conformément aux opinions publiques et aux idées du droit des différentes tribus de l'île de Sumatra, les terres incultes, bien loin d'appartenir au souverain, sont la propriété du *kampong* entre les bornes duquel les terrains sont situés. Pour acquérir le droit de propriété, les habitants du village n'ont qu'à les défricher. Puis ils informent les anciens de leurs droits acquis, simple moyen de consolider leurs prétentions.

Pour peu que, même dans les pays mahométans, où l'intérêt du conquérant européen n'exige pas d'observer les doctrines musulmanes, l'on fasse la part des influences étrangères, les idées spécifiques du droit indonésien touchant la propriété du sol et fondé sur «longum tempus» «consensus populi» et «frequentia actuum» rentrent toutes dans les thèses suivantes:

1° Dans l'Indonésie, toutes les terres se divisent en terres communes et en terres individuelles.

2° Les terres communes, dans le sens le plus étendu (l'héritage des pères et des ancêtres déifiés) sont des terrains sur lesquels les pères de famille d'une même tribu peuvent seuls faire valoir des droits égaux. Ils sont en droit d'y recueillir les produits de la terre et des forêts et de les défricher et essarter, chacun pour soi. Les terres communes (dans un sens plus restreint) sont des terrains qui appartiennent à une famille et dont chaque membre peut disposer librement, sauf le consentement de tous.

3° Les étrangers qui se sont fixés pour longtemps ou pour toujours dans le territoire de la tribu et qui ont promis de remplir toutes leurs obligations jouissent, les familles aborigènes acquiesçant, de tous les droits de propriété.

4° Les terres communes sont inaliénables, c'est-à-dire ne peuvent être cédées absolument à des gens résidant hors du territoire de la tribu. Toutefois, soit en exigeant une rétribution, soit en n'en exigeant pas, les pères de famille peuvent donner aux étrangers le droit de recueillir les produits de la terre et des forêts. Moyennant une rémunération «in natura» ou en corvée, l'étranger acquiert le droit temporaire d'essarter les forêts.

5° Sans avoir obtenu le consentement des pères de famille, les chefs et anciens n'ont aucun droit de disposer des terres communes. L'histoire de ces tribus ne fait mention d'aucun conquérant qui se

soit approprié ces terres ou qui en ait disposé à son gré.

6° Les terres individuelles sont des propriétés dans toute l'acception du mot. Aucune législation européenne n'a fait à ce sujet des stipulations plus précises. Les familles qui en ont acquis le droit de propriété par la démarcation, le défrichement, l'héritage, la donation, le troc ou la vente, peuvent en disposer à leur gré. Elles les mettent en gage, les louent et les vendent à des étrangers résidant hors du territoire de la tribu. La seule formalité nécessaire c'est de faire une déclaration devant les chefs et anciens, qui constatent la légalité des titres.

7° Les droits de la propriété individuelle ne se perdent qu'au cas que le propriétaire quitte la tribu sans laisser d'héritier ou de représentant. D'après les principes du droit indonésien, la propriété ne s'acquiert ni se perd par prescription.

8° Les pères des famille qui composent la tribu peuvent donner à défricher pour un temps fixe des terres communes à des Orientaux étrangers et à des Européens, à condition que ceux-ci payent une rétribution, qu'ils se fixent à jamais dans le territoire de la tribu et qu'ils vaquent en personne à l'administration des terrains. Quand aux terres individuelles, le propriétaire peut les vendre ou les céder, de quelque manière que se soit, même à cette catégorie d'étrangers. Chaque effort que fait le gouvernement indigène ou européen pour empêcher cette transmission de droits est regardé par les indonésiens comme un acte illégitime.

9° Toute transmission faite en présence des anciens et approuvée par les pères de famille qui composent la tribu est légale en vertu des us et coutumes du pays, même s'il n'y en a pas de titres écrits.

10° D'après les principes du droit indonésien, le souverain n'est pas le maître du sol. Le gouvernement n'a le droit ni de s'approprier, de quelque manière que se soit, les terres appartenant aux

tribus, aux familles et aux individus mis sous sa surveillance. Au point de vue de l'Indonésien, chaque acte de cette nature là n'est autre chose qu'une tentative d'usurpation et de brigandage.

Bien que le souverain soit obligé de consulter les pères de famille en tout ce qui concerne les conditions agraires et la législation, quelques gouvernements européens, violant tous les principes de la morale, défèrent en ces matières-là au souverain seul le pouvoir absolu. Au reste, ni les chefs, ni les pères de famille n'osent se donner des avantages par dessus les autres, en s'appropriant une partie de l'héritage des pères.

Selon Puchta «ist die Gewohnheit nichts als die fortdauernde Anwendung eines Rechtsatzes und ihre Autorität besteht darin, dass sie als ein unverwerfliches Zeugnis von der Existenz derselben gibt».

On peut donc regretter avec raison qu'on n'ait pas estimé à tout leur prix ces idées du droit foncièrement indonésien et qu'on ne les ait pas regardées comme les principaux éléments des lois qui règlent les questions de la propriété du sol dans l'Indonésie. Une juste appréciation de ces principes seule peut mettre d'accord les besoins de l'avenir et les traditions du passé et, apaisant la violence de la lutte des intérêts du conquérant et des vaincus, rendre possibles des conditions économiques plus saines et plus équitables. La violation des droits, dont l'idée a germé dans le coeur des Indonésiens, amènera le mécontentement et la décadence sociale. Un Indonésien a dit: les Européens citent les voleurs devant le tribunal, tandis qu'ils nous volent eux-mêmes impunément nos terres (l'héritage de nos pères) pour les louer plus tard à bon prix. Il faut que se mot perde à l'avenir sa poignante vérité. Sir Henry Summer Maine dit quelque part: «Le roi barbare était une sorte de chef de Clan, dont le pouvoir «s'exerçait sur les hommes, non sur le pays. L'idée de la souveraineté «territoriale au moyen-âge a été prise au droit romain».

散　喉　咽

THE CHINESE TREATMENT OF DIPHTHERITIS

BY

A. G. VORDERMAN,

Physician of the town of Batavia [1]), corresponding member of the Royal Academy of sciences in Amsterdam. Ernst & Co., Batavia and Noordwijk 1890.
Translated from the Dutch, with the author's permission, by
G. Schlegel.

(*Continued from page* 188.)

The following Chinese recipes are those of sufflating-powders against diphtheritis.

The first four are prescriptions of Fuhkien-Chinese; the two next of Keh (Hakka) Chinese.

In order to simplify their mutual comparison, I have changed the order of the ingredients in the original recipes, because they were rather divergent; thus firstly the names of the medicines pertaining to the animal kingdom will be met, next those taken from the vegetable kingdom, and lastly those pertaining to the mineral kingdom.

1) Now Inspector of the civil medical service in Java and Madura.

RECIPE N°. 1 (SUFFLATING-POWDER).

員珍珠四分
川蓮末四分
正梅片二分
揮硃砂三分

人中白三分
煆烏梅二分
甘草粉一分
正銅青半分
共研末

正牛黃一分
揮青黛二分
煆硼砂一分

The transcription, according to the Fuhkien-dialect, as spoken in *Batavia*, is:

îⁿ chin-tsu [1])	4	**hun.**
jîn-tiong pik	3	»
chiàⁿ giû-hông	1	»
Cchoan-nîⁿ boát	4	»
thoàn o̤-boê	2	»
hui ccheng-taī	2	»
chiàⁿ-boê phièn	2	»

1) We have changed the Dutch transcription of the Chinese words into the English transcription used by C. Douglas in this Amoy-dictionary. G. S.

kam-cchó hún	1	**hun.**
thoàn pêng-se	1	»
hui tsu-se	3	»
chià^{n} tâng cche^{n}	½	»

The latin translation of these ingredients, with the reduction of their quantities to grams is as follows:

R. Margaritar. pulv.	15.44	gram.
Sediment. urin. praeparat.	11.58	»
Lapid. bezoard. bovis pulv.	3.86	»
Rhizom. coptid. pulv.	15.44	»
Carb. vegetabil. pulv. e prunis parat.	7.72	»
Spumae pigment. indici	7.72	»
Borneolis pulv.	7.72	»
Radic. liquirit. pulv.	3.86	»
Boracis venal. ust. pulv.	3.86	»
Cinnab. nativ. pulv.	11.58	»
Acet. cupric. pulv.	1.93	»

m. f. pulv. d. s. sufflating-powder for the throat.

Recipe N°. 2 (Sufflating-powder).

員珍珠四分
正牛黃一分
揮青黛一分
甘草粉一分
人中白三分
川蓮末三分
梅花片一分
揮硃砂二分
共研末

of which the transcription is:

î[n] chin-tsu	4	hun.
jîn tiong pík	3	»
chià[n] giû-hông	1	»
Cchoan-nî[n] boát	3	»
hui-ccheng taī	1	»
boê-hoa phièn	1	»
kam-cchó hún	1	»
hui tsu-se	2	»

kiōng gién boát

and the latin translation:

R.	Magaritar. pulv.	15.44	gram.
	Sediment. urin. praeparat.	11.58	»
	Lapid. bezoard. bovis pulv.	3.86	»
	Rhizom. coptid. pulv.	11.58	»
	Spum. pigment. indici	3.86	»
	Borneolis pulv.	3.86	»
	Radic. liquir. pulv.	3.86	»
	Cinnab. nativ. pulv.	7.72	»

M. f. pulv. d. s. sufflating-powder for the throat.

RECIPE N°. 3 (SUFFLATING-POWDER).

員珍珠四分
正熊膽四分
正川貝三分
甘草粉二分
玄精石二分

人中白三分
川蓮末四分
大梅片二分
正血珀三分
揮硃砂四分
共研末

正牛黃二分
煆烏梅一錢
天竹黃三分
煆硼砂半分

of which the transcription is:

î^{n} chin-tsu . . . . 4 hun.
jîn-tiong pík . . . . 3 »
chià^{n} giû-hông . . . . 2 »
chià^{n} hîm tá^{n} . . . . 4 »
Cchoan-nî^{n} boát . . . . 4 »
thoàn o-boê . . . . 1 tsî^{n}.
chià^{n} Cchoan poè . . . . 3 hun.
toā boê phièn . . . . 2 »
thien-tiok hông . . . . 3 »
Kam-cchó hún. . . . . 2 »
Chià^{n} hiet-phek . . . . 3 »

thoàn pêng-se	½	hun.
hiên cheng-sék	2	»
hui tsu-se	4	»

kiōng gién boát

and the latin translation:

R. Margaritar. pulv.	15.44	gram.
Sediment. urin. praeparat	11.58	»
Lapid. bezoard. bov. pulv.	7.72	»
Fel. urs. inspissat. ust. et pulv.	15.44	»
Rhizom. coptid. pulv.	15.44	»
Carb. vegetab. e prunis parat. et pulv.	38.60	»
Bulb. uvulariæ pulv.	11.58	»
Borneol. pulv.	7.72	»
Concret. bambus. pulv.	11.58	»
Radic. liquir. pulv.	7.72	»
Succin. pulv.	11.58	»
Boracis. venal. ust. et pulv.	1.93	»
Sulphat. calcis cryst. pulv.	7.72	»
Cinnaberis nativ. pulv.	15.44	»

m. f. pulvis. d. s. sufflating-powder for the throat.

Recipe N°. 4 (Sufflating-powder).

員珍珠五分
雲南麝二分
揮青黛五分

人中白五分
正梅片二分
甘草粉三分
共研末

正牛黃五分
鳳尾蓮五分
煆硼砂五分

of which the transcription is:

î^n chin-tsu	5	hun.
jîn tiong pík	5	»
chià^n giû-hông	5	»
hûn-lâm siā	2	»
chià^n boê-phièn	2	»
hōng-boé-nî^n	5	»
hui-ccheng tai	5	»
kam-cchó hún	3	»
thoàn pêng-se	5	»

kiōng gién boát

and the latin translation:

R. Margaritar. pulv.	19.30	gram.
Sediment. urin. præparat.	19.30	»
Lapid. bezoard. bov. pulv.	19.30	»
Moschi oriental. pulv.	7.72	»
Borneolis pulv.	7.72	»
Rhizom. copt. pulv.	19.30	»
Spum. pigment. indic.	19.30	»
Radic. liquir. pulv.	11.58	»
Boracis. venal. ust. et pulv.	19.30	»

m. f. pulv. d. s. sufflating-powder for the throat.

In these four Fuhkien recipes we find:

Pearls	4	times.
Prepared sediment of urine	4	»
Bezoarstone	4	»
Inspissated bear's gall (calcined)	1	time.
Musk	1	»
Coptisroot	4	times.
Borneol	4	»
Spume of indigo	3	»
Liquorice (root)	4	»
Vegetable coal prepared from prunes	2	»
Bulbs of Uvularia	1	time.
Tabasheer	1	»
Amber	1	»
Calcined Borax	3	times.
Natural cinnabar	3	»
Acetas cupricus	1	time.

So that pearls, sediments of urine, bezoar, root of coptis and liquorice and borneol occur in all recipes; borax, cinnabar and spume of indigo are only once wanting, whilst the other ingredients are very inconstant.

The recipes of the Kheh (Hakka) Chinese differ from the foregoing in containing generally no cinnabar, and in being in the main more complicated, whilst borneol is often replaced by camphor.

I am in possession of a recipe of a Kheh-Chinese, in which occur a. o. seven different ingredients from the animal kingdom, viz. pearls, bezoar of apes and cows, bear's gall, amber, sediment of urine and musk. I had no occasion to control myself the efficacy of their sufflating-powders, although they are extolled as much as those of the Fuhkien-Chinese.

For completeness' sake I also give here two of their recipes for sufflating-powders.

Recipe N°. 5 (Sufflating-powder).

員珍珠二分
黃栢末二分
正川蓮三分
甘草粉五厘

正猴棗二分
正川貝二分
兒茶末三分
元明粉五分

山荳根五分
薄荷葉三分
正梅片五厘
煆硼砂四分

共研末咽喉散

of which the latin translation is:

R.	Margaritar. pulv.	7.72	gram.
	Lapid. bezoard. simiæ pulv.	7.72	»
	Radic. cajani flav. pulv.	19.30	»
	Cortic. pterocarp. flav. pulv.	7.72	»
	Bulb. uvular. pulv.	7.72	»
	Fol. menth. arvens. pulv.	11.58	»
	Rhizom. copt. pulv.	11.58	»
	Extract. ligni acaciæ pulv.	11.58	»
	Borneol. pulv.	1.93	»
	Radic. liquirit. pulv.	1.93	»
	Sulphat. sod. pulv.	19.30	»
	Boracis nativ. ust. pulv.	15.44	»

M. f. pulv. d. s. sufflating-powder for the throat.

RECIPE N°. 6 (SUFFLATING-POWDER).

員珍珠二分半
人中白五分
兒茶末三分半
白樟腦二分
正琥珀一分

正熊膽一分半
正川蓮一分
百草霜五分
甘草粉一分
黃金箔五張

正牛黃一分半
山荳根二分
揮青黛二分半
正梅片一分半
煅硼砂二分半

共研末咽喉散

of which the latin translation is:

R. Margaritar. pulv.	9.65	gram.
Fel. urs. inspissat. ust. pulv. . . .	5.79	»
Lapid. bezoar. bov. pulv.	5.79	»
Sediment. urin. præparat	19.30	»
Radic. coptid. pulv.	3.86	»
Radic. cajan. flav. pulv.	7.72	»
Extract. lign. acaciæ pulv.	13.51	»
Fuligin.	19.30	»

Spum. pigment. indic.	9.65	gram.
Camphoræ pulv.	7.72	»
Radic. liquirit. pulv.	3.86	»
Borneolis pulv.	5.79	»
Succini. pulv.	3.86	»
Auri foliat.	5	leaves.
Boracis venal. ust. pulv.	9.86	gram.

In these recipes pearls, bezoar, sediments of urine, root of coptis, liquorice and calcined borax are again met with, whilst they contain, besides, other ingredients not found in the former ones. The last receipt is curious, because both borneol and common camphor occur in it simultaneously.

In order to make the comparison easy, I have made a table showing the relative percentage of the principal ingredients of the forementioned six Chinese recipes.

The result is that

Pearls form about	13.2 %	of the total weight.
Sediment of urine forms about. .	13.8 %	» » » »
Bezoar forms about	7.3 %	» » » »
Coptis-root forms about . . .	9.9 %	» » » »
Spume of Indigo forms about . .	8.9 %	» » » »
Borneol or *Camphor* forms about .	6.3 %	» » » »
Liquorice forms about . . .	4.7 %	» » » »
Calcined Borax forms about . .	7.9 %	» » » »
Rude cinnabar forms about . .	11.8 %	» » » »
Acetas cupricus forms about . .	2.0 %	» » » »
Carbon forms about	14.1 %	» » » »

Comparative Table showing the relative percentage of the principal ingredients of the forementioned six Chinese recipes for laringial powder.

	Pearls	Sediment of Urine	Bezoar	Coptis-root	Spume of Indigo	Borneol or Camphor	Liquorice	Calcined Borax	Rude cinnabar	Acetas cupricus	Carbon	Remarks
1st recipe	15.9 %	12.3 %	7.9 %	4.0 %	7.9 %	7.9 %	4.0 %	4.0 %	12.3 %	2.0 %	7.9 %	carbon found as vegetable coal.
2d recipe	25.0 "	18.8 "	6.2 "	18.8 "	6.2 "	6.2 "	6.2 "	—	12.4 "	—	—	
3d recipe	10.6 "	8.0 "	5.3 "	10.6 "	—	5.3 "	5.3 "	1.3 "	10.6 "	—	13.3 "	the carbon is for the greater part animal coal.
4th recipe	13.5 "	13.5 "	13.5 "	13.5 "	13.5 "	5.4 "	8.0 "	13.5 "	—	—	—	
5th recipe	6.2 "	—	6.2 "	9.4 "	—	1.5 "	1.5 "	12.5 "	—	—	—	
6th recipe	8.2 "	16.4 "	4.9 "	3.2 "	8.2 "	11.4 "	3.2 "	8.2 "	—	—	21.3 "	carbon for the greater part in form of soot of animal elements.
Average	13.2 %	13.8 %	7.3 %	9.9 %	8.9 %	6.3 %	4.7 %	7.9 %	11.8 %	2.0 %	14.1 %	

These results differ in some respects from those obtained by the chemists, but we ought not to forget that their analysis was only applied to **Si Ma In**'s powder.

This last medicament differs principally from the above-mentioned, in not containing prepared sediments of urine and spume of indigo, whilst the percentage of liquiritia and coptis-root is reduced to a minimum. The microscopical examination has, however, proved that both the two last ingredients are present, a conclusion arrived at, when having first exerced one's self in the microscopical examination of these roots as they are used in form of powder in the laringial powders.

The military surgeon Dr. M. Greshoff, who occupies himself in the laboratory of the Government's botanical garden in Buitenzorg with the chemical analysis of native medicaments, had the kindness to search for Berberine in the root of Coptis as well as in the powder of **Si Ma In**.

He told me that the root named **Cchoan nîⁿ**, which he had procured from a Chinese apothecary's shop in Buitenzorg, contained 6.5 procent of Berberine, a quantity sufficient for explaining and defending the medical use of this drug.

In order to decide if Berberine could be detected in **Si Ma In**'s powder, he extracted 0.500 gram of the powder with boiling alcohol, added a few drops of diluted Acid. natric. to the warm filtered fluid, which he heated on a steambath until the alcohol was evaporated.

The result was that in the residu no general alcaloid reagents could be brought forth.

But when 0.100 gram of a mixture of 99 parts of **Si Ma In**'s powder and one part of powder of Coptis-root was treated in the same way, the presence of an alcaloid (in this case berberine) could be sufficiently proved in the residu after evaporation, by the preci-

pitates formed in this residu by a solution of Jodide of potassium, the fluid of Maijer and phosphomolybdaenas ammoniæ. Consequently, **Si Ma In**'s powder contains less than $^1/_3$ procent of Coptis-root.

The most remarkable difference between **Si Ma In**'s powder and the other laringial powders consists in the great quantity of Borax which drug is, in this case, also used in a calcined form.

The Borneol contained in it is easily detected by smell. As **Si Ma In** prepares his powder rather slovenly, small particles of acetas cupricus and calcined bear's gall are easily distinguished by a magnifying glass, whilst the carbon it contains is recognizable by the microscope. The same is the case with the pulverized pearls.

I once saw him pulverize bezoar of a cow in his house. The borax and the cinnabar have been recognized with sufficient certainty by the chemists.

The quantity of calcined borax ought to be evaluated at 54 procent.

The method of applying the laringial powders in cases of Diphtheritis is very simple.

A very small quantity, say as much as can be placed on the point of a knife, is introduced into the bottom of a paper tube. This tube is made of ordinary paper, rolled cylindrically, about $2^1/_2$ decimeter long and $^1/_2$ centimeter thick. It ought to be of sufficient consistency, and it is introduced, with the end containing the powder, into the opened mouth near to the affected parts, when, by softy blowing into the other end of the tube, the powder is driven against the exsuded mass. I sometimes make use of a sufflator with an india-rubber ball, having previously straightened the curved extremity in hot water; but not too much force ought to be used; nor is it advisable to sufflate when the patient is inhaling, as the powder then penetrates into the larynx and occasions a violent attack of cough. The chinese physician blows always very gently in such cases.

During the first days the sufflation is repeated every two hours; later on it may be repeated every three hours; but as long as exsudation is visible, it may not be left off.

For better security, I have the powder sufflated two times a day through the nostrils till behind the nares posteriores. In the beginning it is not to be omitted to repeat the operation repeatedly at night. It is, however, always of the greatest importance to assure one's self that the powder has come into contact with the diphtherical spots, which is not always easily achieved with refractory children.

For the insufflation of such little patients, the Chinese doctors make use of a very simple and practical contrivance. It consists of a small, flat, copper cylinder, to one side of which is inserted a copper tube, part of which can be lengthened by drawing it out.

The cylinder has the form and the size of an ordinary pillbox in our apothecary's shops. The copper plates, forming the bottom and cover, are very thin, and can be compressed together with a twang, resuming, however, their former condition, as soon as the pression of the fingers is relaxed. By this pression some air is driven from the cylinder into the lateral tube, sufficient for expelling the powder contained in the extremity of the tube.

With refractory children the so charged tube is introduced between the teeth till the root of the tongue, when the pression is brought upon the cylinder.

As regards the effect of **Si Ma In**'s powder, it is undoubtedly antiseptic, on account of the high proportion of calcined borax, carbon and borneol. According to the latest researches, acids of gall possess equally antiseptic properties, so that the bezoar contained in the laringial powders, which ought to be considered as a secretion of bile, will work as such. We are, however, not yet able to as-

certain which influence the other ingredients effect upon the microbes playing the prominent part during the diphtherical process. No experiments of any kind have been made concerning them; but to deny a priori every influence to them, seems to me, as yet, too rash.

Consequently, I have not dared to eliminate some of the principal ingredients from the recipe of which I make use for sufflation in cases of dipththeritis of the throat, but I have tried to make it up as near as possible in accordance with **Si Ma In**'s powder, relying upon the chemical analysis of the component parts of this powder by chemists and by microscopical examination.

I obtained with this powder the same results as those obtained with **Si Ma In**'s powder, whilst the price differs immensely. My powder consists of:

pulverised pearls	1	hun (分)
bezoar of cow	2	»
root of Coptis	1/2	»
root of liquorice	1/2	»
vegetable coal prepared from prunes . .	8	»
borneol	2 1/2	»
calcined borax	25	»
natural cinnabar	8	»
Chinese acetic oxyde of copper . . .	1/2	»
total	50	»

The transcription in Chinese characters is as follows:

RECIPE N°. 7 (SUFFLATING-POWDER).

員珍珠一分
甘草粉半分
煅硼砂二錢半

正牛黃二分
煅烏梅八分
揮硃砂八分

正川蓮半分
正梅片二分半
正銅青半分

共研末咽喉散

This dose weighs about 19 gram and is oversufficient for several cures. The powder ought to be preserved in a hermetically closed bottle, as the borneol is very volatile. The whole costs me here in Chinese apothecary's shops about one and a half guilder ($2^{sh.}$ $6^{d.}$), whilst **Si Ma-In** asks an exorbitant price for his preparation.

Part of this powder, which had been lying in a room in which a case of diphtheritis was treated by it, proved to have remained sterile after examination by Dr. EIJKMAN.

If any of my colleagues should wish to make experiments with this powder out of *Batavia*, I would advise him to have it prepared

in one of the larger apothecary's shops, as offering the best chance against falsified or stale ingredients.

For this may happen in smaller Chinese apothecary's shops, having only a limited sale of medicines, the more so as there is a total absence of control over the Chinese apothecary's shops by the authorities.

Of course, the same point has to be observed with regard to the recipes for the hereafter to be mentioned species of decocta.

For *Batavia* I can recommand the apothecary's shop of **Loa Hian-iao** (賴顯耀) of the designation **I Chhun Tong** (怡春堂) at *Tongkangan*, the proprietor of which is in possession of a copy of my recipe, and of whose conscientiousness I feel assured.

I have to remark, besides, that it is necessary in other shops to be personally present at the preparation of the recipes. Keh-Chinese (Hakkamen), especially, set to work very slovenly. I once had my recipe prepared by such an apothecary. The pearls were weighed in my presence and pulverized in a brass mortar. — The roots of coptis and liquorice, already prepared as a fine powder, were unobjectionable, as also the cinnabar, borneol and bezoar; but the prunes were *first* weighed and then carbonized in a coarse fashion, throwing them into the hearth-fire and taking them out when they were redhot, when these burning fruits were covered with a cup on the floor.

This modus operandi was not according to the prescription, giving, of course, a difference in the weight, as the prescribed dose refers to the carbonized and not to the fresh prunes; not to speak of the unclean way of preparing them.

The borax which, as will be shown in the pharmacographical part of this paper, ought to be calcined very carefully, and then

forms a snow-white porous mass, was heated very slovenly in the above-mentioned shop. A lump of *tingkal* (borax) was weighed and then held in the hearth-fire upon a shovel till the crystalline fluid was evaporated and the borax had changed to a spongious mass, tinged greyish by the ashes and coals.

The second part of the Chinese treatment consists in administring a decoctum of some herbs, the prescription of which differs according to the stage in which the decoctum is given.

During the first stage, when, generally, a rather violent fever occurs, and the diphtherical exsudation is still spreading, I prescribed, in accordance with the prescription of **Si Ma In**, the following decoctum.

Reripe N°. 8 (Herbs).

膽星一錢半
玄參二錢
銀花二錢
山荳根二錢
干葛一錢半

川蓮一錢
桔梗一錢半
川貝一錢
蓮喬一錢半

黃芩一錢
麝干一錢半
黃栢一錢
炙艸一錢

水弍碗煎八分

In latin this recipe will be:

Trochisc. ari cum fello	57.9	gram
Rhizom. coptid. conscis.	38.7	»
Radic. scutellariae viscidulae conscis. . .	38.6	»
Radic. ginseng nigri conscis.	77.2	»
Radic. platycodont. grandiflor. conscis. . .	57.9	»
Rhizom. alpiniae conscis.	57.9	»
Flor. caprifoliae	77.2	»
Bulb. uvulariae	38.6	»
Cortic. pterocarpi flav.	58.6	»
Radic. cajan. flav.	77.2	»
Capsul. forsythae	57.9	»
Radic. liquir. cum melle praeparat. . . .	38.6	»
Tuber. pachyrhizi trilob. conscis. . . .	57.9	»

Boiled down with half a litre of water to $^{1}/_{5}{}^{th}$ litre.

The decoctum is prepared at home in a Chinese teapot (*kip siao* 急燒). The Chinese apothecary only delivers the necessary herbs.

When the decoctum is evaporated to the volume of about $^{3}/_{10}{}^{th}$ *mangkok* (碗) = $^{1}/_{5}{}^{th}$ litre, the fluid part is taken, after refrigeration, by grown-up patients in three times, so that the decoctum only suffices for one day and night. To small children a spoon of the dococtum is given from time to time.

When the fever has gone and the exudation become stationary, I administer, besides the sufflation, the following decoctum in accordance with **Si Ma In**'s recipe.

RECIPE N°. 9 (HERBS).

夏枯艸二錢
白菊花一錢半
山荳根二錢
淡竹葉一錢半
桔梗一錢半
大丁癀二錢
水不拘煎作茶服

Or, in Latin:

Flor. rehmanniae chinensis	77.2 gram
Folior. bambus	57.9 »
Flor. pyrethri sinensis	57.9 »
Radic. platycodont. grandiflor. . . .	57.9 »
Radic. cajan. flav.	77.2 »
Radic. *tōa ting hông* [1])	77.2 »

These herbs are infused with hot water in a *kip-siao* (急燒 Chinese teapot), slightly boiled, and then allowed to cool down, when a small cup of it may be drunk now and then as a cup of tea. This and the former decoctum are both to be taken as a gargarism before swallowing it.

1) If this is the same as the 大丁草 of Chinese Botanists, it would be the *Anandria bellidiastrum* of Decandolle (Hoffmann et Schultes).

The third or dietetic part of the treatment consists in the following:

The patient has to remain in a room, aerated from time to time, but guarded against draught or wind.

The internal use of iced water, fat, of meats prepared with fat and sugar, and of fruits is prohibited. Likewise bathing.

During the first stage, his nourishment ought to consist of soft-boiled rice, eggs with salt and dried fish, (ikan gaboos siam, a species of Ophiocephalus, imported here, dried and salted, from *Siam.*)

Later on may be added: boiled chicken after the fat has been removed, meager chicken roasted in hot ashes and bread, whilst the quantity of eggs may be increased to seven per diem. For beverage only refrigerated boiled water is allowed.

I think to have now sufficiently elucidated the Chinese method of curing diphtheritis of the throat, and reported which were the results obtained in my practice.

If this may lead to the application of this method by my colleagues, i'll think myself sufficiently rewarded.

In preparing this paper, Chinese simplicia or other medicaments, unknown to the majority of our western physicians and pharmacopolists, were repeatedly mentioned. I have, therefore, found it necessary to investigate and describe these, and to subjoin the results as a pharmacographic addition.

Pharmacographical Part.

In determining the following Chinese medicaments, I have made use a. o. of the following works:

Pĕn-Ts‘au Kang-Muh (See page 182; p. 10 of the reprint).

W. Ainslie, Materia indica.

E. J. Waring, Pharmacopoea of India.

S. Wells Williams, Chinese commercial guide.

J. Hoffmann and *H. Schultes*, Noms indigènes d'un choix de plantes du Japon et de la Chine.

T. Porter Smith, Contributions towards the materia medica and Natural history of China.

Flückiger et *Hanbury*, Histoire des drogues d'origine végétale. (Traduction française par le Dr. *De Lanessan*).

Soubeiran et *Darby de Thiersant*, La matière médicale chez les Chinois.

Thos. Christy, New commercial plants and drugs.

Oudemans, Handleiding tot de pharmacognosie van het plantenrijk.

Bretschneider, Botanicon sinicum.

Bretschneider, Early european researches into the flora of China (Journal North China Branch Roy. Asiat. Soc. 1880).

Ch. Ford, *Ho-Kai* and *W. Crow*, Notes on Chinese materia medica (China Review XVII and XVIII).

---

[1] Lapis Bezoar Similæ.

正猴棗 chià^{n} kaô tsó.

Bezoar of apes is sometimes used by the Hakka-Chinese instead of bezoar of cows in the preparation of laringial powders.

The article ls rather expensive. That of *Bandjermasin* (S. E. part

of Borneo) is most in demand, and is obtained from large species of apes as the Orang-utan and the Mandrill. A thael of this stuff is worth here 40 rupees (£ 3, 6/6d).

The concrements consist of cylindric, kidney-shaped or globular lumps, extremely smooth and only showing in one place a dull spot, mostly as an impression.

The color is greenish grey. Besides the laminated structure, only to be recognized by section, Chinese pharmacopolists possess a mark of recognition by which they test the genuineness of the article. To test it, they lay a little moist sirih-lime upon the back of the hand, which lime is rubbed with the bezoar to be tested. When the lime turns to a yellow color, the bezoar is admitted to be genuine.

---

[2] Lapis Bezoar Bovis.

正牛黃 chiàⁿ gû hông.

Brittle, light, smooth, spherical or oviform concrements, sometimes rounded off at the corners, and having externally a dark-brown color, whilst they show internally a concentric structure, in which rust-brown and ochre layers alternate.

They are the officinal bezoar-stones, formerly also used by us. Those used in *China* are, generally, imported from *British India*, the rest being native produce. The concrement is kept at a high price: I had to pay here for a stone, as large as an ordinary marble, two and a half rupee (about 4/2d). These gall-stones consist, according to Porter Smith (l. c. p. 76), of a special crystalline matter, called *acidum lithofellicum*. Bezoar-stones of other animals are equally used, but mostly those of the cow. Williams says that they are subject to adulteration (with ochre clay and oxgall),

but that the genuine ones are to be recognized by their remaining unchanged when plunged into hot water, whilst the false ones crumble to pieces [1]). Another test is that a redhot needle, stuck into a genuine bezoar-stone, only splits off a shiver of the outer layer. They ought also to leave a yellow streak when rubbed upon chalk, and a green one upon unslacked lime.

---

[3] Fel ursi inspissatum.

正熊膽 chiàⁿ hîm táⁿ.

Viscous, small, black boli, having an extremely bitter taste, and consisting of inspissated bear's gall.

The gall-bladder of the Chinese bear *Ursus thibethanus* is gathered, dried with its contents and highly priced as a medicament. The gall of both the other Chinese species of bear, *Airulopus melanoleucus* and *Ailurus fulgens*, seems equally to be used officinally. The firstnamed species is found in *Manchuria*, *Shensi* and *Kansuh*. As the drug is in high repute with Chinese physicians, and the importation is not very considerable, the gall of other rare animals is sometimes used instead. So, on the *West-coast of Borneo*, that of the *Orang-utan* is collected. In this place (*Batavia*) such a preparation of the Chinese bear costs 16 rupees or somewhat less, in proportion to its weight. In the Batavian Chinese apothecary's shops a second quality of bear's gall is to be had, being cheaper in price, brought into the market at *Singapore*, and probably obtained from the malay bear *Ursus malayanus*. The bladder in which this gall is dried and preserved, is smaller than the genuine ones and it is less worth. I paid five rupees for a gall-bladder of middling size.

These bladders have the appearance of pear-shaped, long-stemmed

1) Williams, l. c. pag. 149.

bags of a black color, grooved lengthwise with deep furrows by desiccation and which are prolonged to the stem, the *ductus choledochus*. When the bladder is gathered, this duct is tied up, the marks of which are, generally, visible.

When bear's gall occurs in a prescription, the ingredients of which are to be worked up for a solution or decoctum, it does not undergo a special preparation; but, in case it is used as a component part of a powder, it does. The weighed quantity is heated in an iron spoon above the fire, until it is totally or nearly totally carbonized by evaporation of the gasses. The coal is then scraped off, pulverized and then only added to the other ingredients of the powder. Of course, we have then no longer to do with inspissated gall, but with animal coal. In such a form it is used in the Chinese sufflating-powders.

---

[4] MOSCHUS ORIENTALIS.

雲南麝 **Hûn-lâm sià.**

The origin of the thibetan musk, also used in *China* as a medicament, is too well known, as to require to be mentioned here. PORTER SMITH [1]) tells us that it is also imported from *Kwangsi*, *Szechuen*, *Kansuh*, *Yunnan* and *Honan*. Dr. Williams says that the muskdeer is found wild in the provinces of *Yunnan* and *Szechuen*. The drug is subject to many adulterations. WILLIAMS mentions as such the admixtion of a brown, unctuous earth to the genuine musk, this having a higher specific weight than the unadulterated drug, or by admixtion of the clotted blood of the animal[2]). In this place we find in Chinese apothecary's shops bags being worth

1) Porter Smith, l. c. pag. 153.

2) Williams, l. c. pag. 180.

with the skin 20 rupees, whilst there are also adulterated ones with skilfully imitated bags, costing only one rupee.

It is seldom used as a component of laringial powders, and when, only in order to disperse winds, according to Chinese ideas.

---

[5] Margaritae.

員珍珠 îⁿ chin-tsu.

Pearls. These are imported in large quantities for medical use from British India into China [1]). Generally, the smallest serve as such. Being universally known, a description of them is superfluous. On some Chinese recipes the use of large pearls is prescribed, but for the laringial powders only the smallest are mostly used, which are to be got here for five rupees the 錢 of 3.8 gram. When pulverized, they form a fine, white powder, recognizable under the microscope als flat, clear, transparent, polygonal fragments, in which sometimes occur fine streaks as stratified structure.

Pulverized pearls form a constant ingredient in Chinese sufflating-powders.

A Chinese doctor assured me that he obtained prompter good results in cases of throat complaints, since he had augmented the quantity of pearlpowder in his prescriptions. Whilst formerly pearls occurred in our materia medica (a. o. the praeparatio margaritarum of the apothecary's shop in the Hague), they are now no longer in use. The analysis shows that they consist for 66 percent of carbonate of lime and for 24 percent of an albuminous element [2]).

1) Williams, l. c. pag. 158.

2) Ainslie, l. c. pag. 297.

---

[6] Sedimentum urinae.

For the preparation of this article, which nearly constantly recurs in recipes for sufflating-powders, the urine of small children is used, boiled with an admixture of gypsum or salt, in order to promote crystallisation [1]). Mr. Porter Smith describes the exterior as a preparation of small cakes, crystalline and easily liquable, and preserved in small gallipots. Evidently Porter Smith has in view another urinary preparation, than that generally used in sufflating-powders.

That described by him would hardly be serviceable as a component part of a powder, on account of its liquable property.

The Fuhkien-Chinese make use of an urinary preparatiou, which, in a crude state, appears like stone-hard, coarse lumps resembling in color pumice and giving easily a light, powdery mould. Some pieces make the impression as if they had had, more or less, a cylindric form when integral. One of the surfaces is then rough, but nearly flat, the other very coarse and warty and rounded off; the other sides consist of coarse fractured surfaces.

After being carefully pulverized, it is soaked in water and the fluid poured off until it no longer emits a particular smell. By this preparation the soluble salts are lost. The dried powder remaining after this preparation is ashy grey, but contains, according to the experiments made by Dr. Eijkman in the pathological and bacteriological laboratory in this place, many viable germs of different bacteries and micrococca [2]).

---

1) Porter Smith, l. c. pag. 224.

2) We remember in our yourth a case of a railway-guard near Leiden who had been suffering for weeks of fever and could not get rid of it. Sometime later we found him again at his post, and he told us he had been at last cured by drinking, upon the advice of an old crone, his own urine. It would seem thus that the bacteries and microbes contained in the human urine actually weighed war against the microbes which had occasioned the fever.

G. S.

Another preparation of urine again consists of brittle, light yellowish-grey lumps of an irregular form, easily frittered between the fingers, but equally to be soaked and washed repeatedly in water before using it, when it exhibits a light yellowish-grey, very fine and rather heavy powder.

Both abovementioned preparations are, according to information, obtained in *China* in the following way. The first from the incrustations of urine upon the walls of dung-pits, the second from the sediments and incrustations in tons or pots.

In *China* it is said to be the custom to place here and there in public thoroughfares stone jars with a written invitation to male passers-by to depose therein their urine. This fluid is used as dung in kitchen-gardens.

The bottom and the sides of these jars, which are never cleansed, get incrustated with a hard crystalline matter which is afterwards picked off, and represents the raw material for the abovementioned urinary preparation. That obtained from the dung-pits is of an inferior quality than that obtained from the urine-jars. The material is firstly calcined before it can be used officinally.

Viewed under the microscope, it consists of a granulous substance, in which are found here and there yellowish crystalline fragments, whilst minute jetblack particles of coal constantly occur. According to Dr. CRETIER, the chemical composition is carbonate of lime, mixed with a little coal.

---

[7] TUBER PACHYRHIZI TRILOBI (*siccum et conscissum*).

干葛 **kan koah.**

Yellowish-white, oblong-square, fleshy, flexible, thin, flat slices of the dried, highly amylous, tuberous root of *Pachyrhizus trilobus* L.

粉葛 (*hún koah*) of the family of the *Papilionaceae* [1]).

Their surface is coarse and mealy. In some of them are found one or more darker colored longitudinal streaks, occasioned by the oblique section of one or more year-rings. The slices are, generally, about eleven centimeter long and 2 to 3 ctm. broad.

In the larger Chinese apothecary's shops the dried root is also found unsliced, in the form of semi-conic or semi-cylindric fragments, externally fibrous, the lateral roots and outer skin having been coarsely removed. They possess the same physical properties as the above-mentioned flat slices, in which four year-rings are distinctly visible. Their taste is insipid and mealy.

These lumps are rather heavy and have the same length as the described slices. One of their sides is flat, whilst the other represents a segment of the outer surface of the bulbous root. Sometimes they are imported in *Batavia* fresh from *China*, generally, near Chinese new-year. They then have a cylindric form, tapering at both extremities gradually and equally (spoolshaped).

The thin outerskin is rough and dark greyish-brown. Some irregular grooves, from which sideroots sprout, run in a longitudinal direction; whilst delicate, superficial, parallel furrows run athwart.

The section is white, and the four year-rings are distinctly recognizable by their darker color.

The fresh tubers are, on an average, 3 to 4 decimeter long, and 0.8 to 1 dcm. broad at their thickest part.

The price is rather high. I paid 50 cents (10[d]) for a middlesized root weighing about two catty, whilst the prepared, dried slices cost as much.

The texture consists, besides the korky layer, of large, oblong-square parenchyme-cells, overfilled with amylum, between which many vessels run lengthwise.

---

1) Soubeiran and Darby, l. c. p. 276. Porter Smith, l. c. p. 88 sub *Dolichos trilobus*. Bretschneider, l. c. p. 146.

The amylum-grains are agglomerated in an oval form. The loose grains appear partially angular and, at the same time, partially rounded off, and resemble exactly those of the native *Pachyrhizus angulatus*, RICH. When adding water to them, the kernel-spot does not appear.

---

[8] BUBULUS UVULARIAE.

川貝 Cchoan poė.

Small, white, composite globules, generally as big as our dutch green peas, but among which are found many smaller ones and sometimes bigger ones. They are inodorous and have an insipid, mealy taste. At the upper end they are somewhat pointed, whilst their lower end is somewhat flattened. At this part is to be seen, in the centre, a darker colored depression, from which delicate root-fibres spring.

The globules consist of three parts: two farinaceous scales separated in a perpendicular direction, the one generally occupying $^2/_3$ and the other $^1/_3$ of the globule; between them we see a spindleshaped tapering organ consisting of two mealy leaves, between which sometimes a delicate *caulica* is observed as a shoot.

For use, the globules are split, and the middlepart is thrown away. The position of this part is always so arranged that it is placed in a groove of the smallest scale, whilst the greater scale is free from depressions. In rare cases the scales by which the globules are divided are nearly equally large, but, in general, the smallest rests against the bigger one, like the tail of a crab against its body.

(*to be continued*).

MÉLANGES.

MANDSCHURICA

VON

WILLY BANG.

1. *Zum Pronomen der* 1. *und* 2. *Person.*

Die Pronomina der 1. und 2. Person lauten im Mandschu·

		Singular		*Plural*
1. Pers.		*bi*		*be*
	compl.	*mi*		*me*
			inclus.	*muse*
2. Pers.		*si*		*sue*, *suwe*.
	compl.	*si*		*sue*, *suwe*.

In den obliquen Casus tritt das im weiteren Kreise der uralaltaischen Sprachen schon im Nominativ erscheinende nominalbildende Suffix *n* an die compl. Formen, sodass also der Ablativ *minci* [*mi-n-ci*], *menci*, *sinci*, *suenci*, der Accusativ mit dem durch die Folge von *b* bedingten Wandel [1]) von *n* in *m*: *mimbe* [*mim-be* = *min-be*], *membe* etc. lautet.

Man hat sich bisher mit diesen Thatsachen begnügt, ohne weiter über das Verhältnis von *be* zu *bi* und *sue* zu *si* nachzudenken.

---

1) cf. meine Uralaltaischen Forschungen I. pag. 3. ff.

Es scheint mir, als könnte die Vergleichung mit den verwandten Sprachen hier von Nutzen sein.

Im Tungusischen lautet die erste Person im Singular *bi*, die zweite *ši*; durch Vokaldifferenzirung entsteht daraus der Plural *bu* resp. *šu*.

Die vielfach interessanten dialectischen Nebenformen lauten:

Kondogir:

1. pers. sing. *bi* plur. *bu*

2. » » *ši* » *šu*

dialect. auch *si* » *su* (cf. Sprachproben 109, 110).

Wilui:

1. pers. sing. *bi*

2. » » *si*

Anadyr:

1. pers. sing. *bi* plur. *mut*

2. » » *hi* » *hu*

Die zweite pers. plur. im Mandschu: *sue*, *suwe* [1]) stelle ich neben die gleiche Form im Tungusischen, indem ich *su-e* trenne und *su* als durch Vocaldifferenzirung aus *si* enstanden, das *-e* aber als das Pronominalelement *e* erkläre [2]).

Ebenfalls durch Vocaldifferenzirung entstand aus *mi* das inclusive *muse* [*mu-se* (cf. anadyr *mu-t*)]; *se* ist das bekannte Pluralsuffix; in den obliquen Casus steht *mu-se* für *mun-se* [*mu-n-se*], doch ist das nominalbildende *n* vor dem Suffix *se* abgefallen, wie z. B. in *morin* plur. *morisa*, *urun* plur. *urusa*.

Die Nominat. plur. der 1. Person *be* und oblique *me* sind offenbar aus *bu-e*, *mu-e* zusammengezogen.

---

1) Das *w* in *suwe*, neben *sue*, verdankt sein Dasein lediglich euphonischen Rücksichten oder dem Bestreben die Aussprache zu erleichtern: cf. chin. *Yuen* — mandsch. *Yuwan*, chin. *kua* — mandsch. *guwa*; mandsch. 2. *juwe* neben *jue*, 10. *juwan* neben *juan*.

2) cf. mandsch. *ere* dieser, tungus. *är* dieser, mong. *änä* dieser, mandsch. *ede*, tung. *ädu* hier.

Ob, wie Fr. Müller [1]) meint, mandschu *se* in *muse* und mongolisch *dä* in *bidä* „wir" identisch sind, ist mir wegen des principiellen Unterschiedes in der Bildung der obliquen Casus: *bi-dä-n-i*, *bi-dä-n-dur* etc., cf. dagegen mandschu ursprünglich: *mu-n-se-de*, *mu-n-se-ci* etc., mehr als unwahrscheinlich. Dagegen dürfte mongolisch *dä* in *bidä*, wenigstens der Bedeutung und dem Bildungsprincip nach, mit mandschu *e* in *su-e* und *be* verglichen werden. cf. *su-e-n-de* und mongol. *bi-dä-n-dur*; *dä* dürfte der Rest des mongol. demonstr. plur. *ädä* „diese" sein, cf. dazu das zu *e* in *sue* Bemerkte. Ebenso verhält es sich mit Burj. *bide* „wir", in dem *ede* „diese" steckt.

2. *Zur Bildung des Genitiv.*

Die Regel zur Bildung des Genitivs wird allgemein folgendermassen formulirt:

Der Genitiv wird gebildet durch Suffigirung von *i* bei Themen die auf einen Vocal oder *n* auslauten, von *ni* bei consonantischen Themen; also:

1. Classe { *nere*, gen. *nere-i* / *juben*, gen. *juben-i* }

2. Classe *jar*, gen. *jar-ni*

Dabei ist zu bemerken, dass die Zahl der der zweiten Classe angehörenden Wörter verschwindend klein ist, was in den Auslautgesetzen des Mandschu seine Gründe hat.

Von allgemein-uralaltaischen Standpunkte [2]) aus betrachtet, kann es keinem Zweifel unterliegen, dass die zweite Classe diejenige ist, die den ursprünglichen Zustand ungetrübt bewahrt hat. Wenn man heute von *nere* resp. *juben*: *nere-i* resp. *juben-i* bildet, so kann das eben nur in Deutlichkeits- resp. Wohllauts-Rücksichten seinen Grund

1) Grundriss II. 2. pag. 274.

2) Winkler: Das Uralalt. und seine Gruppen, pag. 86.

haben; von *biya* lautete der Genitiv ursprunglich *biya-ni*, was jedoch nicht von dem zu *biyan* gehörenden Genitiv *biyan-ni* = *biyani* zu unterscheiden war. Analogiebildung mag mitgewirkt haben, das elementaire *n* zu verdrängen.

Dass der Genitiv von *biyan* etc. als *biyan-ni*, derjenige des Personalpronomens der 1. Person *mini* als *minni* aufzufassen ist, beweisen des Übrigen die dialectischen Nebenformen des Tungusischen. In Middendorfs Sprachproben [1]) von der chinesischen Grenze finden wir *minni ahiw*, mein Weib [mit doppelter, jedoch bei mehreren uralaltaischen Idiomen wiederkehrender possessiv-Bezeichnung [2])]; im Kondogir [3]) 17. *minni žu*, mein Zelt, 22. *minni oron*, mein Rennthier, 24. *minni nokun*, meine Schwester, cf. 35, 44. 69, 84, 85, 151, 152. [4]).

3. *Zu den Verbalformen in mbi, mbihe.*

Als ich die Formen in *mbi* und *mbihe* als aus einem reinen Nomen in *n* + *bi*, *bihe* entstanden erklärte [5]) war es mein Bestreben, dies aus der Sprache selbst zu thun ohne zu den Hilfsmitteln, die mir die verwandten Sprachen an die Hand gaben, zu greifen. Sehen wir uns diese Hilfsmittel jetzt etwas näher an.

Zuvor beachte man, dass das nominalbildende *n* nach Ausweis der verwandten Sprachen aus *n* + Vokal *x* verkürzt ist; *x* unterlag naturgemäss den Gesetzen der Vocalharmonie.

Im Burjätischen haben wir zunächst *ala-na-p* ich töte, *ala-na-š*

1) *Castréns* tungus. Sprachlehre 138, N°. 2.

2) cf. z. B. innerhalb des Tungusischen: Baron G. von Maydells tung. Sprachproben, pag. 333, Beispiele unter N°. 4.

3) Alex. Czekanowskis tung. Wörterverzeichnis, pag. 402 ff.

4) Zu F. Müller, Grundriss II. 2. pag. 276. sei bemerkt, dass ebenso wie im Mandschu auch im Tungusischen der Genitiv des Personalpronomens das Possessivpronomen vertritt; cf. *Castrén*, Sprachproben l. c. *mini näkun* meine Schwester, *mini akini oror* meines Bruders Rennthiere und die oben aus dem Kondogir mitgetheilten Beispiele.

5) Uralalt. Forsch. pag. 4. folg.

du tötest, *ala-na* er tötet; wörtlich: Töten-mein, Töten-dein, Töten. z. B. *Sagadai alana*, *Sagadai* tötet = *Sagadais* Töten. Allgemeiner ausgedrückt: im Burjätischen beruht das ganze Praesens auf einem Nomen in *na* (resp. *ne*) + dem in dieser Verbindung höchst possessivischen Personalpronomen.

Auch in anderer Weise kommt das Burjätische mir zur Hilfe; nämlich hinsichtlich des von mir constatirten Wandels von *n* in *m* vor *b* und *p* [1]). Im Burjätischen wird nämlich das sogenannte 1. Perfectum auf dieselbe Art gebildet, wie die praeteritalen Formen des Mandschu: auf *ha* [2]); doch tritt im Burjätischen noch das nominalbildende *n* an diese Form in *ha*. Wie wir im Mandschu *ara-ha* haben, so finden wir im Burjätischen *ala-ha-n* für die 3. Person sing. und plur.

An dieses *alahan* treten nun die Personalsuffixe (-pronomina) sodass die volleren Formen:

1. sing. *alahan* + *bi* 1. plur. **alahan* + *bda*, *bdi* etc.
2. » *alahan* + *ši* 2. » *alahan* + *ta*

lauten, resp. lauten würden.

Ganz richtig lautet nun im Burjät. die erste pers. sing. *alahambi* = *alahan-bi*. Neben *alahambi* und 1. pers. plur. **alahan-bdi* (= **alahambi*) finden sich noch die verkürzten Formen *alaham* und *alahamda*, die nur durch folgendes Schema zu erklären sind:

alahan + *bi* = *alahambi*
alahan + *b* = **alahamb*

aus *alahamb* wurde durch regressive Assimilation **alahamm*, was *alaham* geschrieben wird. Ebenso wurde aus

**alahan-bda*, *bdi* etc.
**alahambda*

1) Uralalt. Forsch. pag. 3.

2) Es kommt schliesslich auf dasselbe heraus, ob man, wie ich, *ala-han* trennt oder, wie es scheint *Castrén* thun wollte *ala-ahan*; *ahan* von einem Hilfszeitwort *axo*, dem mand. *ombi* = *o-n-bi* entspricht. Der Character des „Part. praes." ist auf jeden Fall *ha*.

= *alahammda*

= *alahamda* [1]).

Ich denke dies ist die einfachste Erklärung des sonst befremdenden [2]) *mda*, gegen sonstiges *bda*.

Haben wir für die Formen auf *n* (+ *bi*) hinsichtlich des Burjätischen und Mandschu ein essentiell gleiches Bildungsprincip constatiren können, so geht das Tungusische im Allgemeinen seine eignen Wege. Doch finden sich auch hier noch Spuren. Es existirt nämlich im Tung. ein Verbum *zōnam*, das die Bedeutung „denken, gedenken" hat und lautlich — wurzelhaft — vollkommen mit mandsch. *jombi* „betrachten, erwähnen etc." identisch ist (Wegen Mandschu *j* = tung. *z*, russ. дз cf. *juwe* - *zṳr*, *jakōn* - *zapkun*, *juwan*, *juan* - *zan*, *jalan* - *zalan*, *jali* - *zali*, *jalu* - *zalūm*, *jorin* - *zōri*, *ju* - *zu* etc.).

Es steht nämlich:

zōnam = *zōna*[-*m*] = *zō*-[*na*-*m*]

wie *jombi* = *jon*[-*bi*] = *jo*-[*n*-*bi*] [3]).

Es liegt also hier, allerdings in einem vereinzelten Falle, dieselbe Bildung vor, die beim Mandschu und Burjätischen zur Regel geworden ist.

Von der Darstellung des Mongolischen sehe ich hier ab, doch bemerke ich zu *Castrén* l. c. §§ 111, 112 dass mong. *maktan-**am*** und burjät. *alana-**m*** nichts mit einander zu thun haben.

Über das Verhältnis von *n* zu *na* werde ich später sprechen.

---

1) Fr. Müllers Darstellung l. c. pag. 295 ist unrichtig, da das *n* vor *ši* und *ta* stets bleibt, so richtig bei *Castrén*, Sprachlehre § 115.

2) Denn die bei *Castrén*, Burj. Sprachlehre § 107, angef. Suffixe *mda* etc. kommen eben nur bei dem 1. Perf. Indic. und Optatif vor. „Befremdend", dagegen spricht natürlich nicht § 25, 6. l. c.

3) Es kann uns vorläufig principiell gleichgültig sein ob die Wurzel *jon* oder *jo* ist. Das kann erst später entschieden werden. Zu bemerken brauche ich wohl nicht, dass mandschu *bi* und tung. *m* ganz verschiedenen Werth haben, ebenso wie das Burjät. *bi*.

COLOR-BLINDNESS IN CHINA.

In the June-number of the »China Medical Missionary Journal" in Shanghai, Miss Adele Fielde has published an article on Daltonism or color-blindness among the Chinese. She examined 1200 Chinese among whom 20 were redblind or greenblind. Among 600 Chinese females was found only one colorblind according to the Berlin-wool test of Thomson. Among 600 males, 19 were found to be colorblind, 13 totally greenblind and 6 redblind. We may draw the attention to the fact that the Chinese were already aware of this disease in the seventh century before our era. We find it mentioned in the Tso-chuen commentary on the 24th year of Duke *He* (B. C. 636), in a speech made by *Foo-shin* (富辰) to King *Siang* when he wished to invade the state of *Ch'ing.* The passage runs: 耳不聽五聲之和爲聾。目不別五色之章爲昧。心不則德義之經爲頑。口不道忠信之言爲嚚, which Legge has rather mistranslated: »He whose ear does not hear the harmony of the five sounds is deaf; he whose eye does not distinguish the beauty of the five colours is blind; he whose mind does not accord with the rules of virtue and righteousness is wayward; he whose mouth does not speak the words of loyalty and faith is a stupid chatterer" (Legge, Chinese Classics, V, I, p. 192). Now it is too absolute to speak in this case of deafness and blindness. *Foo-shin* points only to those people who have ears and listen not, and eyes and see not, who are by perversity wayward in the face of virtue and righteousness, and who are disloyal and faithless knowing it all the while better.

I think we ought to translate: »He whose ear does not discriminate the harmony of the five sounds has no musical ear (is

musicdeaf); he whose eye does not distinguish the shades [1]) of the five colors is colorblind".

The 說文 defines the char. 眛 by 目不明也 »The eye not clear"; and the 廣韻 by 目暗也, »the eye dim". And *Khanghi* cites the abovementioned passage from the *Tso-chuen* as an example of what 眛 is meant by. There is no question of absolute blindness, but only of a defect in the powers of vision.

This is confirmed by the following statement in the 亢倉子全道篇 (middle of the 8th century. Comp. Wylie, Notes on Chin. Lit. p. 175–176): 夫瞽視者以黈爲赤 »The color-blind mistake yellow for carnationcolor" [2]).

It is evident by these two passages that the Chinese were fully aware of this deficiency in the eyes of some of their fellow countrymen, long before we had discovered it in Europe.

G. Schlegel.

---

1) *Literally*; the division between the 5 colors.

2) The 亢倉子 was written originally by 康桑楚 of the Chow-dynasty but edited in the 8th century by 王士元 *Wang-sze-yuen*.

VARIÉTÉS.

IDÉES JAPONAISES SUR LA PUDEUR.

M. le Bon E. de Mandat-Grancey a publié dans le Figaro quelques uns de ses «Souvenirs maritimes» dans lesquels il raconte une soirée passée dans une famille japonaise bourgeoise dont il avait eu le bonheur de sauver la boutique pendant une terrible incendie. «Nous acceptâmes», dit M. de Mandat-Grancey, «l'invitation, cela va sans dire, et, le lendemain, le canot major nous débarquait sur le quai à 7 heures. Evidemment ce dîner était un événement, car tous les boutiquiers de la rue étaient sur le pas de leur porte pour nous voir passer. Arrivés chez notre hôte, on nous fit entrer dans la pièce où nous avions été reçus la veille. Je ne la reconnus pas d'abord, car elle avait été très agrandie par la suppression de deux ou trois cloisons en papier. L'éclairage était fourni par des lampes européennes. La table était déjà mise. Elle était très basse, laquée et couverte d'une foule de petits ustensiles et de soucoupes contenant des condiments d'aspect étrange. Le linge brillait par son absence. Mais on avait en guise de serviettes des petits carrés de papier.

On se mit tout de suite à table. La société se composait du ménage Susuki, de leurs quatre filles et de nous trois... M... était à côté de la maîtresse de la maison. J'étais en face de lui, entre le père de famille et sa fille cadette, Mlle Oziyé. Le menu ne m'a pas laissé un bien bon souvenir. Les Japonais n'ont presque pas de bœufs et ils n'ont pas de moutons; du moins je n'en ai jamais vu dans le pays. Ils ne mangent donc presque jamais de viande de boucherie et n'ont pas l'air d'apprécier beaucoup le gibier qui, d'ailleurs, est bien moins abondant qu'en Chine. Les canards, les poulets et les poissons sont à peu prés les seuls éléments sur lesquels se puisse exercer la science de leurs Carêmes. On nous en servit sous toutes les formes; on nous servit même un gros poisson cru d'une espèce particulière qui était tout vivant et frétillait encore dans le plat Je ne vous dirai pas si c'est bon, parce que je n'ai pas osé en goûter, malgré les instances du bon Susuki qui m'affirma que tous les auteurs recommandaient de le manger ainsi et que c'était exquis. De temps en temps, Mlle Oziyé prenait avec ses doigts un morceau délicat, le trempait dans une sauce quelconque et me le mettait dans la soucoupe qui me servait d'assiette en me faisant de petites mines charmantes. Elle avait une très jolie main, et toute sa petite personne avait l'air d'être très propre, mais je n'aime pas beaucoup ces usages-là.

*
* *

Malgré ces petits inconvénients, le diner allait réellement très bien. Nos camarades avaient l'air de s'amuser beaucoup. Je ne sais pas ce qu'ils racontaient à Mlles Susuki aînées, mais elles riaient comme des petites folles. Je suis convaincu que j'aurais fait aussi très bon ménage avec leur sœur cadette, si cet animal de Susuki n'avait pas été aussi bavard.

Je fus bientôt au courant de toutes ses petites affaires: puis il me fit part de ses vues sur l'éducation des filles.

— J'ai tenu, disait-il, à ce qu'elles aient toutes une bonne instruction. Elles

savent lire, écrire, elles ont appris une foule de vers de Nos poètes classiques. Votre voisine, ma petite Oziyé, est étonnante sous ce rapport! Mais ce à quoi je tiens avant tout, c'est à en faire de bonnes ménagères! Je veux qu'elles sachent conduire leur maison, qu'elles soient capables de faire la cuisine. Dans votre illustre pays, apprend-on aux jeunes filles à faire la cuisine?

Je lui assurai que chez nous la cuisine faisait la base de tout bonne éducation. Cette nouvelle parut l'intéresser vivement.

— Et, poursuivit-il en se penchant vers moi d'un air mystérieux, pour nous assurer de leurs progrès sous ce rapport, leur mère tient à ce que ses filles me fassent de temps en temps une petite surprise. Ainsi, ce soir, je suis sûr que chacune va nous apporter un plat de sa façon!

Et cet heureux père cligna de l'œil de mon côté de telle sorte que la petite fente oblique qui représentait chez lui cet organe parut complètement oblitérée; puis il se remit à déguster son vin de riz avec une vive satisfaction.

Un instant après, les deux ainées se lancèrent un regard, puis se levant sans rien dire, elles disparurent du côté de la cuisine.

— Qu'est-ce que je vous disais? me dit Susuki en dodelinant de sa tête ronde, sur le sommet bien rasé de laquelle s'agitait follement une petite queue de cheveux noirs très serrés et ramenés en avant à force de pommade.

***

Les deux sœurs rentrèrent. Chacune portait solennellement un grand plat dont on ne voyait pas l'intérieur, car il était caché par un grand couvercle laqué. Avec un soin infini, elles déposèrent leur fardeau sur le table, devant leur père:

— Oh! oh! dit celui-ci en prenant un air très étonné. Qu'est ce que c'est que ceci?

Et il retira soigneusement les couvercles.

Dans le premier plat, il y avait un beau canard recouvert de ses plumes qui semblait barboter, tant il était dressé avec soin, dans une sauce verte. Dans le second, il y avait un poisson mollement étendu sur un lit d'herbes. Mais ce qui faisait le joli de la surprise et ce qu'on nous fit remarquer aussitôt, c'est que ce que nous croyions être du poisson était, en réalité, un hachis de volailles, tandis que le canard était fait en quénelles de poissons.

***

Cette petite mascarade gastronomique eut le plus vif succès.

Il fut un temps où, chez nous aussi, les plus illustres professeurs ne dédaignaient pas ces petits marivaudages culinaires.

On les appelait des plats déguisés. Ils ne sont plus guère usités; mais l'usage me semble en être conservé au Japon.

— Et toi, ma petite Oziyé, dit alors l'heureux père, quand l'enthousiasme fut un peu calmé, qu'est-ce que tu nous as fait?

Avec un joyeux éclat de rire, la petite Oziyé courut à son tour du côté de la cuisuine.

Bientôt elle en revint portant, elle aussi, à pas comptés, un grand plat couvert. Ceux de ses sœurs furent poussés un peu de côté; elle déposa le sien entre les deux autres, et puis, toute souriante, elle attendit.

Susuki enleva le couvercle avec des précautions infinies.

C'était une superbe pièce montée, en riz, qui apparut. — Elle avait une forme bien particulière. Ce qu'elle représentait est difficile à dire. On conserve au musée secret de Naples des tables provenant de Pompéi qui témoignent éloquemment par le choix des motifs qui les ornent que les artistes de ce temps-là et les amateurs pour lesquels ils travaillaient n'étaient pas bégueules. Le gâteau de Mlle Oziyé eût été de tout point digne de figurer sur une de ces tables.

Cette œuvre d'art avait d'ailleurs bien certainement été modelée et exécutée dans le plus grand secret, car les parents de la jeune personne parurent très étonnés; mais ils étaient encore plus charmés qu'étonnés par cette petite espièglerie qui leur semblait évidemment du meilleur goût. La mère semblait toute joyeuse du succès de sa fille: le père triomphait. Quelques personnes devaient venir passer la soirée avec nous. Il fut un instant question de conserver intact ce petit chef-d'œuvre pour le soumettre à l'admiration envieuse des voisins. Cependant, on n'en fit rien. Mais, quand

nous sortîmes de table, Susuki me prit par le bras et m'emmena dans un coin, pour me reparler de sa fille. Son cœur débordait d'orgueil.

— Vous voyez ce dont elle est capable, cette petite Oziyé! Elle est vraiment étonnante! Mais il faut maintenant que vous l'entendiez dire des vers. Vous allez voir! Oziyé, ma fille!

Ses sœurs et elle étaient en ce moment près de la porte, occupées à recevoir quelques amies qui entraient avec leurs parents. Je les regardais aller et venir, ressemblant absolument à des petites poupées de porcelaine, avec leurs coiffures très compliquées et pleines de fanfreluches, leurs joues maquillées et leurs kimonos de soie rose ou bleuclair entr'ouverts à la gorge et serrés à la taille par une ceinture de gaze faisant par derrière un nœud énorme. Elles marchaient les pieds en dedans, les genoux très serrés. Cela n'est pas joli, mais c'est le comble de l'élégance là-bas.

En s'entendant appeler, Oziyé accourut auprès de son père, qui lui dit quelques mots.

Evidemment ce que lui disait le bonhomme lui faisait plaisir, car elle battit des mains joyeusement et retourna en courant du côté des autres jeunes filles.

— Ces jeunes personnes, me dit Susuki, sont les compagnes de classe de mes filles. Elles font toutes leurs études ensemble. Je viens de leur dire de nous organiser un jeu auquel leurs professeurs les font jouer souvent, parce qu'il crée entre les élèves une émulation extraordinaire! Vous allez en juger. Instruire en amusant, mon cher monsieur, voilà où est le secret de l'éducation!

*
* *

Le jeu s'organisait déjà. Toutes ces demoiselles étaient accroupies en rond autour de l'une d'elles, une très jolie personne qu'on me dit s'appeler Okanna. C'était la fille d'un voisin, un autre boutiquier de la rue.

Elle commença à réciter quelque chose. Susuki m'apprit que c'étaient des vers tirés d'une grande pièce classique se rapportant aux faits et gestes de héros et de héroïnes japonais de la plus haute antiquité. Elle débitait cela à peu près sur le ton d'une petite fille qui réciterait *Athalie* à une distribution de prix.

Seulement, de temps en temps, elle s'arrêtait brusquement en désignant du doigt une des jeunes personnes qui faisaient cercle autour d'elle. Il fallait alors que celle-ci continuât aussitôt le vers commencé.

Si elle ne le pouvait pas, ou simplement si elle hésitait, elle devait donner un gage. Et ce gage était une pièce quelconque de ses vêtements. On commença par les chausettes, puis vinrent les ceintures. Enfin, une demoiselle fut obligée de donner son kimono, ce qui parut, du reste, l'amuser beaucoup. Oziyé défendit le sien assez longtemps, à la grande satisfaction de son père. Mais elle aussi finit par succomber devant la trop savante Okanna.

Ce qui me confondait, c'était de voir l'air enchanté avec lequel les parents assistaient à ces ébats de leur progéniture. J'ai raconté cette aventure à des gens bien au courant des mœurs japonaises. Ils m'ont dit qu'elle n'avait rien d'extraordinaire et ont ajouté que toutes ces jeunes personnes qui retirent si facilement leur chemise en public se conduisent généralement fort bien et deviennent d'excellentes mères de famille, très dévouées et très fidèles à leur mari. Nous ne comprenons guère, chez la femme, la vertu sans la pudeur. Il paraît certain qu'il n'en est pas de même là-bas.

Il faut remarquer, du reste, qu'il en était un peu de même dans l'ancienne Grèce. Il y avait des circonstances assez nombreuses où hommes et femmes se montraient tout nus en public. Pour eux, comme pour les Japonais, la nudité ne comportait aucune indécence. Cette communauté d'usages chez deux peuples éminemment artistes aurait dû diriger l'art dans la même voie. Il est bien curieux que ce soit l'effet contraire qui s'est produit. L'art grec a été presque uniquement consacré à la réproduction et à l'idéalisation du corps humain, tandis que les Japonais, qui ont au plus haut degré le sentiment de la ligne et de la couleur en ce qui concerne les animaux, paraissent n'avoir jamais compris la beauté du corps humain dont, sciemment et volontairement, ils ne font que des caricatures».

CHRONIQUE.

ALLEMAGNE.

Le *Globus* (Vol. LXVIII, N⁰. 14) contient la première partie d'un article du Dr. **Jos. L. Grunzel** sur le droit de famille chinois comparé avec celui des autres peuples (Das Familienrecht der Chinesen im Vergleiche zu dem der anderen Völker). Elle traite du mariage et du contrat de mariage. Tout cela est expédié en trois pages et ne donne rien que des choses connues, tandis que l'auteur ne cite que des autorités de seconde-main. Il y a aussi des erreurs graves comme p. e. 美人, au lieu de 媒人, pour «Entremetteur ou Entremetteuse de mariage». Des savants, ne sachant pas, ou pas suffisamment, le Chinois, ne devraient pas se hasarder sur un terrain pareil.

M. **K. Himly** a publié dans la «Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft» une note sur le fruit *ethrog* ou la pomme d'Adam dans le Talmud, et le citron Chinois 弗手甘 ou *Citron Main-de-Bouddha* (Citrus decumanus). Il croit que la connaissance de ce fruit a été propagée de l'Inde dans l'Asie occidentale par les colonies romaines et judaïques sur la côte occidentale de l'Inde. Le changement de Bouddha en Adam est un fait bien avéré par plusieurs exemples semblables.

BELGIQUE.

Mgr. **Ch. de Harlez** a publié dans les «Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique», Tome XLIX, un mémoire sur l'*École philosophique moderne de la Chine* (Système de la nature 性理 *Sing li*).

GRANDE-BRETAGNE.

Les *Supplementary Papers* de la «Royal geographical Society» contiennent les articles suivants de M. **E. Delmar Morgan**: Journey of Carey and Dalgleish in Chinese Turkistan and Northern Tibet; and general Prejevalsky on the orography of Northern Tibet (*with Map*). 1. Introductory remarks. 2. Jour-

ney of Carey and Dalgleish; Mr. Dalgleish's itinerary. 3. The orography of Northern Tibet (*with a view of the River Di-chu*, *upper Yang-tsze-kiang*, *North-eastern Tibet*).

Prof. **Robert Kennaway Douglas** is to deliver the inaugural address of the Autumn term of the School for Modern Oriental Studies at the University College, London, on Tuesday, Oct. 14, at five p. m.

COCHINCHINE.

M. **Alexis Faure** a publié dans les «Annales de l'Extrême Orient et de l'Afrique» Nos 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162 un article intitulé «Les Français en Cochinchine au XVIIIe siècle» contenant l'histoire de l'œuvre de Monseigneur Pigneau de Behaine, évêque d'Adran.

FRANCE.

La «Revue Française de l'étranger et des colonies» de Novembre contient un article sur la *Pénétration du Laos*, et la *Navigation du Mékong*.

«Le Temps» publie une lettre de son correspondant au Tonkin en date du 6 Septembre sur les *Frontières entre l'Annam et le Laos*.

M. **Pozdneef**, professeur à l'université de Saint-Pétersburg, orientaliste connu, a fait, à la Bibliothèque nationale de Paris, la découverte d'un manuscrit Mandchou qui est peut-être unique au monde. Ce MS. porte la cote 1.014 du fonds chinois; il se compose de 161 feuillets en quatre cahiers sur papyrus de Chine, le tout dans un carton de soie couleur impériale (jaune). Composé par ordre du premier empereur de la dynastie actuelle, ce travail porte un titre signifiant: «Recueil de mots» et contient un grand nombre de mots et de phrases détachées. L'examen de ce document a permis d'affirmer avec certitude que l'alphabet mandchou n'est pas une invention de deux savants, comme on l'a cru jusqu'ici sur la foi de données chinoises, mais qu'il a eu des époques de développement dont il est facile de suivre les diverses phases. On relève aussi, dans ce recueil, des lettres, des signes anciens inconnus jusqu'à présent, ainsi que des groupes phonétiques dont personne ne soupçonnait l'existence et qui étaient destinés à rendre la prononciation plus claire. Ce document avait été acquis à la fin du siècle et catalogué sans indication relative à sa provenance. Ce sont les patientes recherches de M. Potzdneef qui ont seules éclairci son origine. (*Annales de l'Extrême Orient et de l'Afrique*, Sept. 1890.)

M. **Meyners d'Estrey** a publié dans les «Annales de l'Extrême Orient et de l'Afrique» Nos 159, 160 et 162 une étude étendue sur les «Kongsi, ou Républiques d'émigrants Chinois dans l'Ouest de Bornéo», basée sur les travaux de MM. J. J. M. de Groot, P. J. Veth et autres.

Le Docteur **Poussié**, médecin de la Compagnie des Messageries Maritimes, Chargé de mission en extrême Orient par le Ministère de l'Instruction publique, vient, avec la collaboration de savants français et étrangers, sous un format portatif, de publier un intéressant *Manuel de conversation en trente langues*: français, italien, espagnol, portugais, roumain, latin, grec, breton. allemand, hollandais, anglais, danois, suédois, polonais, russe, basque, hongrois, turc, arabe (Algérie), arabe (Egypte), persan, hindoustani, arménien, cambodgien, annamite, chinois, japonais, malais, wolof, volapük.

La *Revue d'Ethnographie*, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par le Dr. Hamy, Conservateur du Musée d'Ethnographie, vient d'être réunie aux Revues spéciales du Dr. Paul Topinard et de M. Emile Cartailhac en un seul recueil sous le titre de l'*Anthropologie*. M. Hamy a terminé par un double numéro la *Revue d'Ethnographie* qui, sous forme de tirage à part, constitue le premier Volume des publications du Musée d'Ethnographie. Ce volume a pour titre: Les *Origines du Musée d'Ethnographie*, et il contient une quantité considérable de documents depuis François I[er] jusqu'à nos jours.

TONGKING.

M. **Eugène Duchemin**, Directeur de la Ferme-École d'Agriculture de Phu-Doan, a écrit à la *Revue Française de l'étranger et des Colonies* une lettre sur le Commerce extérieur de la France en réponse aux théories exposées par M. Marc. Maurel.

La même revue contient un article sur la Pénétration du Laos par le Me-kong; sur la Navigation commerciale du Fleuve Rouge et sur la Piraterie au Tongking.

NECROLOGIE.

FERDINAND DENIS.

Jean Ferdinand Denis, Conservateur, Administrateur honoraire de la Bibliothèque Ste. Geneviève, Membre honoraire de l'Institut historique de Rio-do-Janairo, Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Instruction Publique, Commandeur de l'Ordre d'Isabelle-la-Catholique, Grand Croix de l'Ordre Impérial de la Rose du Brésil, Grand' Croix de l'Ordre du Christ de Portugal, etc. etc., est décédé à Paris le 1er Août 1890, en son domicile, Rue de Tournon, N°. 29, dans sa 92ème année.

Il était né à Paris le 13 Août 1798. Quoique les ouvrages que ce savant distingué a donnés pendant sa longue carrière traitent plutôt de l'Amérique portugaise et de la bibliographie pure, le nom de Denis est attaché à nos études par les travaux qu'il a faits sur l'illustre poëte des Lusiades, Camoëns, ainsi que sur les grands conquérants portugais de l'Inde et, en particulier, Alphonse d'Albuquerque. La lettre célèbre de ce dernier, écrite à son lit de mort au roi Emmanuel en 1515, exhumée des Archives Nationales de la Torre do Tombo (Gav. 15, Mac. 17, n°. 33) par J. M. da Fonseca, en 1842, et réimprimée en 1884 pp. 380—381 dans les *Cartas* de A. de Albuquerque, a été traduite en français pour la première fois par Ferdinand Denis dans la *Nouvelle Biographie générale*, volume I.

H. C.

BULLETIN CRITIQUE.

Curiosités historiques et littéraires — Sir John Maundeville. — I. L'homme et le conteur. (*Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1889). — II. Le Philosophe. (*Ibid.*, 1 déc. 1889), par M. Emile Montégut.

On connaît de la relation qui porte le nom du chevalier de Saint-Albans une quantité innombrable de manuscrits. Quant aux textes imprimés, ils pourraient, réunis, former une respectable bibliothèque; néanmoins nos lecteurs apprendront avec la plus vive satisfaction, que vers la fin du XIXe siècle, M. Emile Montégut a *découvert* Mandeville.

M. Emile Montégut est un critique auquel l'âge et la connaissance de la littérature anglaise — il a plus de soixante ans et a traduit les Oeuvres de Shakespeare — doivent donner de l'autorité, et la *Revue des Deux Mondes* passe pour un recueil grave. On se demande comment ce critique autorisé a pu écrire et cette revue grave insérer l'ennuyeuse facétie en deux chapitres que nous indiquons à nos lecteurs. Comment? nous en sommes encore à apprendre que Mandeville est né à Saint-Albans, que: «son nom indique sans conteste qu'il descendait de quelqu'un de ces Français des provinces de l'ouest venus avec Guillaume Plantagenet. Il n'y avait pas assez longtemps que cette noblesse était établie en Angleterre, pour qu'elle eût perdu le langage du pays natal; aussi le français du Nord était-il la langue que parlaient encore entre eux les chevaliers, quoique la moderne

langue anglaise fut déjà née. Ce fut si bien, en tout cas, celle de sir John Maundeville, qu'il composa son livre en français en même temps qu'en anglais, et que les érudits les plus compétens considèrent la version française comme la première en date». Et à la suite, profondes considérations littéraires et philosophiques, grandes périodes creuses de rhétoricien de 1840. M. Montégut a oublié d'éclairer sa lanterne; il ne s'est même pas demandé si Mandeville avait existé et quel était l'homme qui pouvait se cacher derrière ce texte qu'il étudie non comme un philologue ou un géographe, mais comme un phraseur en quête d'une pensée.

Ignorance des travaux de Schönborn et de Vogel, de Yule et de Nicholson, de Bovenschen, etc...; je ne parle pas de G. F. Warner dont la publication est postérieure à l'article. M. M. n'a pas l'air de se douter que la relation qui porte le nom de Mandeville est une compilation de Jacques de Vitry, Vincent de Beauvais, Guillaume de Boldensel, Jean du Plan de Carpin, Hetoum l'Arménien, Odoric de Pordenone, etc. Comme on le sait, Mandeville paraît devoir être l'ouvrage d'un habile géographe en chambre qui ne serait autre que le médecin Jean de Bourgogne ou Jean à la Barbe, d'après un passage d'un chroniqueur de Liège, Jean d'Outremeuse, découvert par le Dr. S. Bormans. M. Montégut ferait bien de méditer lui-même sa phrase ronflante: «Déterminer le caractère *vrai* des œuvres, dire ce qu'elles ont été réellement, et non pas ce que nous voudrions qu'elles eussent été, ou ce que nous aurions désiré les trouver, voilà le devoir strict du critique et de l'historien littéraire, et lorsqu'ils ont à louer ou à condamner il faut que ce soit pour des considérations tout autres que des préférences d'idées ou des attachemens de doctrines». Dans le cas présent, il n'y a pas chez M. M. *préférences d'idées* ou *attachemens de doctrines*, il y a ignorance complète du sujet qu'il a traité.

H. C.

Uralaltaische Forschungen von Willy Bang. Leipzig 1890. Wilhelm Friedrich.

Professor W. Bang stellt in diesem Brochürchen zwei Arbeiten zusammen, deren erste, mit Bemerkungen von H. Winkler versehen, den Zweck verfolgt nachzuweisen, dass die Mandschu-Formen *mbi mbihe* des sogenannten Verbums, sowie die in *ra* und *ha* nominalen Charakters sind. Er geht hiebei von dem Lautwandlungsgesetz aus, dass *n* vor Labialen (der ersten *Brücke*'schen Reihe) in den labialen Resonanten *m* übergehen kann, sowie dass der dentale Resonant *n* vor den Verschlusslauten der dritten Reihe (nach *Brücke*) in den Resonanten π^2 derselben Reihe übergehe.

Eine Zusammenstellung solcher Formen in *mbi*, *mbihe*, für welche Nomina in *n* nachweisbar sind, bildet die erste Belegreihe. Weiter werden die Formen *bumbi* (pass.), *jimbi* etc. in Betracht gezogen bei denen häufig das *n* des Nominalstamms wieder in Kraft tritt. So findet man ja *omijimbi* und *ominjimbi*. Für jene Formen auf *mbi* und *mbihe*, bei denen aus dem Gebrauch kein Substantiv in *n* anzugeben ist, bemerkt er, dass *mbi* entweder Analogie Bildung ist, oder dass das *n* abgefallen sei wie in *juwe* (?).

Bezüglich des Letzteren scheint der Autor selbst seinem Beispiele einige Zweifel entgegenzubringen, was erklärlich ist, falls man bedenkt, dass im Mandschu neben

juwe = zwei
juwenggeri = zweimal

auch zu finden ist:

juwembi = tragen
juwen = Anleihe.

Auf die Formen in *ra* und *ha* lassen sich seiner Ansicht nach im eminenten Sinne Fr. Müllers Worte über die japanischen Verbalformen (Grundriss II. 2) anwenden.

Für den nominellen Charakter letzterer bringt er Belegstellen aus unterschiedlichen Mandschu-Texten, in denen wir die direct nominellgebrauchten Formen durch Verba wiedergeben müssen. So im Schuking (Abhandlungen f. Kunde Morgenl. D. M. G. Bd. III) pg. 155 *obure de*, *ujire de*, aus Amba tacin bithe: *genggijelere de*, *icemlere de*, etc.

Nach den Bemerkungen von H. Winkler, dass den Formen des *verbum finitum* im Altaischen üblicher Weise reine Substantiva, nomina actionis, zu Grunde liegen, welche einfach die possesiven oder prädicativen Personalsuffixe annehmen oder gar für die dritte Person singul. ohne jeden Zusatz in ihrer unveränderten Gestalt auftreten etc., nimmt diese Darstellungsweise noch mehr für sich ein.

Die zweite Abhandlung beschäftigt sich mit der Entwicklung der uralaltaischen Wurzel K R, K L, die in H R, K L, K N, G R, G L, H L, H N, etc. belegt wird.

Es ist immerhin ein bemerkenswerther Schritt, den wir in diesen beiden Arbeiten niedergelegt finden, wenn er auch vielleicht nicht die Hoffnungen des Autors, welche er in der zweiten Abhandlung »zur Verwandschaft der uralaltaischen und aegyptisch-semitisch-indogermanischen Sprachen" ausspricht, im ganzen Umfange zur Geltung bringen sollte.

F. Kühnert.

Wien, Nov. 1890.

BIBLIOGRAPHIE.

Nouveaux livres publiés sur la Chine, la Corée, le Japon etc.

Handy Guide book to the Japanese islands, with Maps and Plans. 8°.

M. Inagaki. Japan and the Pacific and a Japanese view of the Eastern Question. 8°, pp. 265, with Maps, 1890.

C. Paris. Voyage d'exploration de Hué en Cochinchine par la route mandarine. 8°. *Paris*, 1890.

G. E. Simon, La cité chinoise. 8°, pp. 399. *Paris*, 1890.

Tchou-Chin-Goura ou une vengeance japonaise. A Japanese novel. Transl. into English by F. Dickens and in French by A. Donsdebes with many illustrations. 8°. pp. 232. *Paris*, 1890.

E. Aymonier. Grammaire de la langue Chame Laye. 8°. pp. 92, with 5 folded plates. *Saigon*, 1889.

Rev. John Batchelor Ainu-English-Japanese Dict. and Grammar. 8°. pp. 287. *Tokyo*, 1889.

Basil Hall Chamberlain, Things Japanese. Being Notes on various Subjects connected wich Japan. Crown. 8°. pp. 408, with a folded Maps. *Shanghai*, 1890.

Corea. — Annual Trade Reports and Returns for 1889. *Shanghai*, 1890.

H. C. Du Bose. — The dragon, image and demon; or the Three religions of China: Confucianism, Buddhism and Taoism. Crown 8°. pp. 463. *Shanghai*, 1890.

C. Duncan. — Corea and the powers; a Review of the Far Eastern question. Demy 8°. *Shanghai*, 1890.

H. A. Giles. — Chuang Tszu: Mystic, Moralist and Social reformer, Translated from the Chinese. 8°. pp. 465. 1890.

B. C. Henry. — Ling Nam or Interior views of Southern China, including Explorations in the hitherto untraversed Island of Hainan. Crown 8°. pp. 511. *Shanghai*, 1890.

L. C. Hopkins. — Guide to Kuan-Hua. A Translation of the Kuan-Hua Chih Nan (官話指南) with an Essay on Tone and Accent in Pekinese and a glossary of Phrases. 8°. pp. 221. *Shanghai*, 1889.

Moellendorf, Essay on the Manchu-literature (Journal. Chin. Br. R. A. S. Vol. 24. N⁰. 1). *Shanghai*, 1890.

List of Chinese medicines. *Shanghai*, 1890.

A. C. Maclay. — Mito-Yashiki; a Tale of old Japan. Crown 8°. *Shanghai*, 1890.

H. G. Underwood. — Concise Dictionary of the Korean Language in 2 parts (Engl.-Kor. and Kor.-Engl.). Post 8°. pp. 293. *Shanghai*, 1890.

— Introduction to the Korean spoken Language in 2 parts (I. Grammatical Notes; II. English-Korean Phrasebook). Post 8°. pp. 425. *Shanghai*, 1890.

散　喉　咽

THE CHINESE TREATMENT OF DIPHTHERITIS

BY

A. G. VORDERMAN,

Physician of the town of Batavia [1]), corresponding member of the Royal Academy of sciences in Amsterdam. Ernst & Co., Batavia and Noordwijk 1890.

Translated from the Dutch, with the author's permission, by

G. SCHLEGEL.

(*Concluded from page* 328.)

With the aid of the microscope, I only could recognize a thin layer of cellular texture as outer-skin; for the rest, the texture consists of large polyhedral parenchyme-cells, overfilled with amylum. The amylumgrains are larger than those of riceflour, and have a pearshaped, oval form, showing concentric layers disposed around an excentric central spot. This nucleus often affects the form of a horizontal cross, but sometimes also that of a *trivium*.

Here and there we see scalary-vessels. The above-described bulbi come from *Sze-chuen*, and are rather dear.

1) Now Inspector of the civil medical service in Java and Madura.

A cheaper sort of *Hoopeh* (*Ningpo*) is much larger, the bulbi being as large as marbles. With this species the two component scales are always nearly equal in size, and a smell, resembling that of root of althea, is perceptible.

The motherplant, being probably different for both above-mentioned species, belongs to the family of the *Uvulariæ*.

Hoffmann and Schultes (l. c. p. 61) mention as such *Uvularia cirrhosa* Thb. and Porter Smith (l. c. p. 225) mentions the *Uvularia grandiflora*.

---

[9] Rhizoma coptidis.

鳳 hōng	雲 hûn	川 Cchoan	正 chià^{n}
尾 boé	蓮 nî^{n}	蓮 nî^{n}	川 Cchoan
蓮 nî^{n}			蓮 nî^{n}

Of this root, which is nearly always found in a pulverized state in the sufflating-powders applied to diphtheritis of the throat, six varieties or species are found in the medicinal trade according to the local Chinese experts. One of these is imported from *Japan*, having, in the eyes of the Chinese physicians, the least value. The other come from China. But all of them possess a high procentic proportion of berberine.

It are woody roots of a dark ochre-yellow color, of the thickness of a swan-quil or thinner, more or less twisted and sometimes branched. The thickness varies also in one and the same root, because sometimes knotty parts are attached by a joint to a thinner smooth part. Their length varies from 4 cmt. to 1 dcm. This last size is, however, an exception. The knotty surface is rough and prickly, a consequence of broken-off fine, hard side-rootlets, or also

by the leafscales near the extremity, and sometimes also by the remains of root-peduncles.

Of these different species, I had four species in my possession. Their taste is very bitter.

The first-named species *Hōng-boé ni* is the Coptis-root with the phenixtail, a small bunch of stalks being preserved offering to the eyes of the Chinese some resemblance to the tail of this mythical bird. Not only the nether part of the stems have been preserved, but also leafscales and leafbuds.

These stems are 2 to 3 mm. thick and about one dcm. long, furrowed and of a greenish yellow color.

The upper end, where the stems sprout is, generally, somewhat branched and knobby, being rough and prickly, in consequence of the broken-off side-rootlets. The section resembles that of the other species. This root comes from *Sze-chuen* and costs here 20 rupees the catty.

The second species comes from *Yun-nan* and is called *Hûn nîⁿ*. It only costs eight rupees the catty. The fine stems are wanting in this species, having been cut off when the root was gathered. The root itself is thicker, measuring from 0,5 to 1 ctm. It is broken-off in short pieces, whilst the number of broken- off side-rootlets is small. Sometimes smoother parts are found between the knobby parts, being thinner and attached by joints to the other part of the root, wanting the remains of the side-rootlets.

Very often they are bifurcated or trifurcated at their extremity.

The third species resembles to my view exactly the last one, but it comes from *Sze-chuen* and is called *Cchoan nîⁿ*; it has about the same value. Dr. GRESHOFF found 6,5 % of berberine in it.

The 4th species has less value, and also comes from *Sze-chuen.* It has many branches, generally 4 to 5, but sometimes whole bunches consisting of 10 to 12 branches; besides, it is coarser and thicker. The side-rootlets between the branches have not been or have been incompletely removed. In this species the rough and knobby parts are equally often separated by a smoother and thinner part, being, however, less in diameter than suchlike parts in the foregoing species.

In all Chinese apothecary's shops some of these species are to be found either pulverised to a beautifully coloured greenish yellow powder, or in the form of thin slices cut lengthwise. The Chinese excell in giving to their simplicia of the vegetable kingdom an agreable exterior.

Thus, sometimes, dried and rolled up bark is cut up into diagonal slices, affecting an elegant C-form. The Coptis-root, as found sliced in their shops, immediately draws attention by the fine design formed by the crooked parts of the root. Within the dark-brown barkring, the golden color of the wood contrasts strikingly, whilst this is interrupted again, here and there, by the dark pith.

The microscopical examination gave the following result.

Upon the transverse section is seen the corklayer, consisting of brown-coated, oval, crooked cells broadened into a tangential direction. Here and there fissures have penetrated from the outside into the texture, and at those places the cells are particularly dark-colored. Next follows a thick layer of oval cells running parallel with the cells of the corklayer, having bright light-yellow coats, containing a granular, light-yellow tinted mass. In this layer are found in many places very bright, refractive lithic cells, orange-colored, having thick walls provided with dotted tubes, isolated in groups of 3 to 6. Some contain an orange-brown mass. The pith-rays radiating from the woody body, which consists of oval cells arranged in a radial

order totally resembling those of the barklayer, are amylous and merge gradually into the barklayer, making a bent around the outerrim of the woodrays. The circular cambiumlayer consists of small cells containing a bright mass. At the places where the pithrays merge into the bark, it is interrupted, and it borders the woodrays which affect the form of rounded-off triangular bodies tapering towards the centrum. These last are composed of fine orange-colored wood-fibres, whilst bunches of vessels are found on the outside. A central air-pipe, created by the decay of the pith, is present, whilst also air-channels are found in a radial direction in the pithrays.

The *rhizoma coptidis* from *China* and from the *Mishmee* mountains (situated in the eastern part of *Assam*) is already known since long in *British-India* as coming from the *Coptis teeta* (Wallich). Dr. PEREIRA has discovered that it was already prescribed in antiquity under the designation of »Mahmirah". It is imported from *Assam* into *Bengal* in a dried state in rattan baskets [1]). AINSLY (l. c. p. 400) equally mentions this drug, as coming from *China*, by its Chinese name »Sou lien" or »Chyn lien". We leave the identification of this product with the *Rhizoma coptidis teetae* to the charge of Mr. WARING. The rhizoma is still used officinally in *British-India* in form of powders, tincture and infusion. FLÜCKIGER and HANBURY (l. c. p. 7) also devote a chapter to this drug. Lately the attention of the public was again drawn to this drug by THOS. CHRISTY in London, who imports the Japanese *Rhizoma anemonifoliæ* [2]). Mr. CHRISTY already announced it in 1878 as a new medicine containing 8½ procent of berberine [3]). Its Japanese name is »Oh-ren".

PORTER SMITH (l. c. p. 126) mentions this drug under the wrong

---

1) WARING, l. c. p. 4 and 435.

2) THOS. CHRISTY, l. c. N°. IV, p. 53.

3) *Ibid.*, N°. II, p. 15.

diagnosis of *Justitia*, but he directs the attention to the many varieties or analogous species made use of in China.

According to the experience gained in *British-India*, its physiological action is that of a powerful tonicum amarum.

Consequently, it is prescribed in cases of debility after fever, or during the period of reconvalescense after other enervating diseases, as e. g. with atonic dyspepsia. Its former reputation was that of a febrifuge and as a remedy against conjunctivitis. The midwifes in China administrate a mixture of this rhizoma with borax to suckling infants, in order to prevent apthic excrescences in the mouth. For the same end, the tongue of Chinese babies is, shortly after birth, besmeared with cinnabar, which is remarkable as these three ingredients exactly enter into the remedies applied against diphtheritis.

---

[10] Rhizoma Alpiniæ.

射干 **Sià kan.**

According to Porter Smith (l. c. p. 167) the roots of *Pardanthus Chinensis* (Kerr) are used in Chinese therapeutics under this designation. The Chinese characters agree with those given by Hoffmann and Schultes (l. c. p. 41) for this plant.

However, Porter Smith is not quite sure of his diagnosis, for he contends that rhizomes of other plants, belonging to the family of the *Irideæ*, are found, under this name, in Chinese apothecary's shops. A Chinese physician here in *Batavia*, fully acquainted with native medicinal herbs, described the *Sià kan* as »langkwas ootan", a wild species of Alpinia, indigenous in *China*, consequently a *Zingiberacea*. When comparing the here-mentioned drug from the Batavian Chinese apothecary's shops with the roots of *Pardanthus*

chinensis, very often met with in gardens as a cultivated plant [1]), we remark immediately that the Chinese drug is no radix tuberosa [2]) but, most surely, a ramified rhizoma, resembling in form that of *Alpinia galanga*, found in this place, upon which sprout here and there leafstalks perpendicular to the longitudinal axis, and cut away. Moreover, the section of the dried rhizoma is not chromatic yellow, as P. Smith says to be the color of *Pardanthus chinensis*, but white, just as that of the *langkwas*.

It results from the foregoing that **Sià kan**, given here in *Batavia* as an ingredient of the remedy used against diphtheritis, cannot be referred to *Pardanthus chinensis*, but is to be referred to a species of *Alpinia*.

The rootstick is never imported integral from *China*, but always in slices, offering the greatest diversity in form on account of the many ramifications of this organ. The section is greyish-white, mealy, and the outer surface shows an orange-colored cuticle. The texture consists mainly of a large-celled parenchyme, containing small, round, amylous grains, which are not oval as those of the native *langkwas*. The parenchyme of the rind is separated from the other by a grain-sheath. The corky layer consists of flat, brown-coated cells, in which are found, here and there, dark grains.

---

[11] Radix scutellariæ viscidulæ.

黃芩 uîⁿ khîm.

Uîⁿ khîm is a horny, nearly cylindric, quillshaped halfroot, having at its broadest extremity three to four rootheads, upon which

1) Miquel, l. c. III, p. 579.
2) Figured in the Hortus Malabaricus by Rheede, XI, tab. 37.

the scars of the removed stalks are visible. The sharp lower extremity is somewhat bent to one side, being ochre-yellow and somewhat puckered in a longitudinal direction. The sideroots have been removed, and the lower extremity is cut-off diagonally.

Its length is on the average 1 dcm. and the peduncle is about 2 ctm. broad.

Its taste is very bitter.

The cross section shows a brown or brownish-green barkring, occupying one eighth of the breadth of the diameter near the lower end, and a yellowish woody kernel containing a spongious pith, deepened to a brownish-black color in most of the roots.

With a magnifying glass, broad, angular and narrow pithrays are recognizable in the woody kernel; the first contain air-tubes, rather wide near the cambiumlayer, but narrowing gradually towards the centre.

With the microscope we detect upon the circumference rather large irregular bark-cells, containing a brown, granular or brittle mass. Next follows a layer of oval, tangentially broadened cells, with a yellow, granular filling, traversed, here and there, by sclerotic chyme-fibres. Then follows the inner-rind with small cells affecting athwart a round, and lengthwise an oval form. These cells are regularly disposed in a radial series, between which are, also, found sclerotic chyme-fibres.

The cambiumlayer is recognizable by the small tangentially lengthened bright cells.

The woody kernel consists of a concentric series of bunches of vessels, united by a few wood-fibres, and between which are found the same series of radiating rounded-off cells as those of which the pith-rays consist. The vessel-bunches occur as scattered groups of yellow striped or dotted vessels.

The pith, nearly always decayed, consists of a porous mass, in

which brown-coated spiral or scalary vessels are recognizable, between which brown, granular lumps occur as remains of the texture.

In Chinese apothecary's shops this root is always to be had in slantwise cut slices, often showing distinctly the brownish-green tint of the bark-ring.

The thus-prepared root costs here one rupee the catty.

TATARINOV gives as its botanical origin the *Scutellaria viscidula*, a *Labiáte* [1]) plant found all over *China*.

---

[12] RADIX GINSENG NIGRA.

玄参 hiên som.

Horny, flat, thin slices, of a black color and opaque. They are nearly inodorous and have an insipid taste. They have an oblong form with rounded-off corners, and their greatest dimension is generally some centimeters. They have a fine yellow-brown outer-rim; and, here and there, light-colored dots of solid woody texture are appearant. With the ovalround slices the rim generally appears somewhat puckered. It are parts of root, cut or sliced athwart, slantwise or lengthwise, which have been dried afterwards in the sun. By the desiccation the kernel in the cross-cut parts contract more than the bark-ring, which is the reason that this shows a more or less puckered rim.

The integer root is found in Chinese apothecary's shops as a flattened fleshy body, tapering towards both extremities with coarse, tortuous furrows running lengthwise, and a greyish-yellow outer-skin. When macerated in water, it swells, many of the furrows disappear, and it gets a fleshy consistency; whilst the water used for macerating

1) SOUBEIRAN and DABRY, l. c. p. 180; PORTER SMITH, l. c. pag. 194.

turns to a dark-brown color. Only in extremely thin sections, the structure is microscopically to be detected.

The microscopic examination of the transverse section gave the following results.

The outer-skin consists of dark-yellow cells, between which are seen triangular and quadrangular lithic cells, with yellow walls and dotted canals. Next follows a layer of rather large cells with dark-brown walls lengthened in a tangential direction, and which may be considered as the outer-rind merging gradually into the inner-rind, which consists of thin-coated parenchyme-cells, between which bark-rays occur near the cambium, consisting of cells regularly arranged in a central direction. The rather broad cambiumlayer shows upon the transverse section black dots pretty regularly disposed. The woody body, about five times as broad as the rind, consists of very broadened pith-rays and very narrow wood-rays in which are found black bunches of vessels till the centre.

Its botanical origin is unknown.

Soubeiran [1]) supposes that it is to be referred to a species of *Rehmannia*, probably because Porter Smith (l. c. pag. 104) compares the description of the motherplant (taken from Chinese accounts) with a *Rehmannia* in a botanical and pharmaceutic sense. The latter mentions as the place where it grows *Ngan hwui* (安 徽) and the northern and northwestern provinces of *China*.

The motherplant is said to have a quadrangular stem, reaching upward from 3 to 6 feet in height, and provided with wooly, serrate leaves; whilst there exist two varieties, one with white and the other with purple flowers.

1) Soubeiran and Darby, l. c. pag. 193.

[13] Radix Cajani flavi.

山荳根 soa^{n} taō kin.

Flat, oval, woody root-slices of a solid consistency, with a dark brownish bark-ring and a light-colored greyish-yellow woody body.

The integer root is found in the larger Chinese apothecary's shops, and varies in thickness between a quill and a little finger, whilst its length varies between 50 and 40 ctm. Generally, 4 or 5 sprout simultaneously from a knobby, woody stem-peduncle. The roots are globular, darkbrown with lengthwise wrinckles and warty spots placed transversely. They taper at their extremity and divide themselves there in side-rootlets. Out of the stem-peduncle small side-roots equally sprout, still retaining round broken-off parts of the stem. When sliced transversely, the bark-cylinder is found to occupy one fourth of the diameter.

By the microscope we detect 8 to 10 rows of oblong brownish cells of the corky layer prolonged in a tangential direction, followed by a clear parenchyme whose polyhedric cells are filled with a fine, granular amylum, between which libriform fibres run.

The cambiumlayer is succeeded by the woody body, whose wood-rays converge towards the centre in a point; they are twice as thick as the intervening pith-rays, and consist of thick-coated wood-fibres with groups of vessel-bunches regularly disposed, appearing collectively as concentric rings to the number of seven. Upon the transverse section these vessels appear to be thick-coated, yellow and dotted.

The largest are placed near the periphery, whilst they gradually diminish in volume towards the centre. In the lengthwise section scalary vessels are detected. The pith-rays lying between the wood-rays are narrow, and contain 4 to 5 cells in their width; they are prolonged in the direction of the axis, and filled with a fine-grained

amylum. In shriveled parts of this texture are found small yellow lumps of resin.

This root has a very bitter taste. It is said, however, that it is greedily eaten by mice.

The motherplant is called by BRETSCHNEIDER (l. c. p. 147) *Cajanus flavus,* and declared to be a synonyme of *Cytisus cajan* — a *Leguminose*, whilst PORTER SMITH (l. c. p. 132) translates the Chinese characters by a species of *Lespedeza*, upon the authority of TATARINOV. SOUBEIRAN (l. c. p. 275) describes the root very summarily, but specially mentions the *Cytisus cajan*, having, according to him, a sweettasting root, on page 280 of his work. The *Cajanus flavus* or *C. indicus* has already been drawn and described by RUMPHIUS in Vol. V, p. 377 as a bean of *Bali.* Here in *Java*, the plant, which attains the hight of a small tree, is called *katjang gudé.*

---

[14] RADIX PLATYCODONTIS GRANDIFLORIS.

桔梗 kit kīng.

Yellowish-white parts of plant consisting of a quill-root attached to the nether part of the stem. They vary in length from 9 to 12 ctm., of which one fourth is occupied by the length of the stem. The latter is distinctly separated from the root by a transversal nip, and has a mean diameter of 7 to 10 ctm. Beside lengthwise furrows and grooves, scars of leaf-sheaths are visible.

The upper part of the root is about 1½ to 2 ctm. broad, rounded-off, and, gradually becoming thinner, it tapers to a point. The nether part and the side-roots are removed. More or less deep, undulating grooves run lengthwise. The whole is very light and porous, and seems to have undergone in *China* a manipulation, consisting mainly in the removal of the darkbrown-colored outerskin,

of which, here and there, small parcels are still found in the grooves. Macerated in water, it swells a little, without coloring the water.

Upon the section is seen a white, fleshy outer-rind, with airholes running in a radial direction, and an inner-rind of denser texture, having near the cambiumlayer a yellowish tint. The woody kernel is white, pithy; and radiating narrow striae represent the profile of the woodvessels.

Under the microscope the outer-rind appears like a texture consisting near the outer-skin of oblong, angular cells, placed in a tangential direction, which last gradually fuse into bands, in which the length of the cells is disposed in a radial direction. Between these last cells are found the above-mentioned airholes running in a radial direction, in the form of fissures. The inner-rind consists of regularly placed angular, nearly square, cells, between which are found rind-bunches.

The cambiumlayer is seen as a narrow band of small cells prolonged in a tangential direction, which band has the breadth of two cells. The texture of the pithy wood-kernel, bordering upon this, consists mainly of the same cells as those of the inner-rind, converging in rays towards the centre, and around which are disposed the vessels, partially of a looser texture, whose cells are larger and more irregular, and which are placed between these rays.

The vessels gradually augment in size as they approach the kernel. It are yellow-coated scalary vessels.

I think, besides, to have discovered lacteal ducts. The mother-plant is the *Platycodon grandiflorum* Dec., a *Campanulacea* [1]). Porter Smith (l. c. p. 173) says that the plant is found in *Szechuen*, *Hoopeh*, *Honan* and *Shansi;* but it also grows wild near *Hongkong* [2]).

1) Hoffmann et Schultes, l. c. p. 44.

2) Ford, Ho-Kai and Chow, China Review XVIII.

[15] Radix liquiritiae.

甘草粉 kam-cchó hún.

The *Glycerhiza echinata* and *G. glabra* are both cultivated in China on account of the medicinal value of their roots.

The first species occurs in *Tatary* and *North-China*, the last is more generally spread all over *China* [1]). The pharmacognostic difference between the roots of both species has been distinctly pointed out by Berg in his »Anatomischer Atlas zur pharmaceutischen Waarenkunde" Tab. VI. I saw the root of liquorice of *Glycerhiza echinata* repeatedly in Chinese apothecary's shops. In native therapeutics this remedy, imported from *China*, is largely made use of. It bears the name of *Kaju manis tjina* (Chinese sweet-wood).

Some varieties of the article are found here, mainly distinguished by the length and the thickness of the roots, and differing accordingly in price.

With one of these, the root has a thickness of 4 to 5 ctm. Generally they are imported in large bunches, tied together, from 1 to 1½ meter length.

Dr. Bleeker published in 1844, in the first year of the »Natuur- en geneeskundig archief van *Ned. Indië*", a small contribution towards the knowledge of the therapeutics and pharmaceutics of the Chinese in general, and particularly of those in *Batavia*. In this paper the author pretends a. o. that the Chinese prepare from the root of liquorice an extract exactly similar to our Spanish liquorice, serving for the same purpose, and forming an ingredient of nearly all their pills.

An investigation, specially made by me, proved that the Chinese doctors and apothecaries are totally ignorant of the extract to be

1) Bretschneider, Earl. Europ. Research. p. 145.

made from the root of liquorice: that this extract is not found in their materies medica, and that the vehicle used by them for preparing their pills consists of inspissated honey, turned black by evaporation. If one sees, however, a Chinese apothecary prepare his pills, the idea of spanish liquorice arises involuntarily, because the stuff he uses to make his pills supple looks like it and also tastes sweet; but by information and control of our extractum liquiritiae, it was proved that the root of liquorice was quite innocent of this preparation.

---

[16] Radix Toa ting hong.

大丁癀 Toā ting hông.

This article is imported from *China* im coarse chips, as fragments of thick roots. I could not discover the Chinese name of the motherplant, and the Chin. characters placed above only render the name of the medicine. The first ch. means »large", the second »nail" and the third »swelling" 1).

The fragments occur as larger or smaller slantwise chipped-off pieces of root, to which the rind adheres. This last is thin and of a darker color on the woody texture, out of which the article mainly consists; whilst the outer-skin has more or less a yellowish color, sullied here and there by clay-earth, and is split transversely in some places, so that the texture of the outer-skin, having a bright orange-color, shows itself in these clefts. The woody part is light liver-colored, easily to be splitted, but for the rest hard and having fine fibres.

---

1) 癀 means „jaundice" or „icterus". G. S.

Under the microscope we discover at the rind a corky layer, consisting of thickset cells prolonged in a radial direction, having an orange color, and bordered in the exterior fissures by small round cells, whilst it is sharply separated in the interior from the rind-texture, which consists of irregular cells, between which are found a good many accumulations of amorphous matter. Near the woody cylinder pith-rays are to be seen in the rind-texture. When making sections, the rind is easily detached from the woody cylinder.

This last consists mainly of thick-coated, light-yellow tinted libriform near the pith-rays; appears regularly square upon the cross-cut surface, and betwixt it trianangular or pentagonal.

The pith-rays, having only the thickness of one cell, run nearly parallel, whilst their respective distance rather varies. The cells of which they consist are dotted, and here and there are found small lumps of amylum, whilst in many places are found dark-colored grains (resin?). Between the pith-rays run many airvessels, being somewhat oval in profile. The root has a slightly bitter taste.

At a Chinese apothecary's shop in *Senen*, I found a falsified article. The surrogate was of smaller dimensions, spongious, besides lighter colored, and provided externally with a minium-red epidermis, easily loosened. Upon examination, it proved to consist of the roots of the Javanese *Taxotrophis roxburgii.*

---

[17] Cortex Pterocarpi flavi.

黃栢 uî peh.

Thin, flat, square pieces of bark of a beautiful citrine color, about 9 ctm. long and 4 ctm. broad. Their thickness is about 1 mm. Sometimes a few darker-colored longitudinal striae are observed upon these slices.

They are obtained by paring the inner-rind of the *Pterocarpus flavus* (*Papilionaceae*) in a tangential direction.

This tree, growing in China, a. o. in the province of *Hoopeh*, was already described by RUMPHIUS in the 3d Part, 13th Chapter of his »Amboinsch kruidboek", page 183 under the designation of Malaparie-tree, as growing in some of the Moluccos.

In his time already, the yellow bark was used as a medicine, and formed a. o. one of the ingredients of a Bandanese recipe against Beri-Beri.

The bark is imported here from China in large flat pieces of 5 dcm. length, 1 dcm. breadth and ½ ctm. thickness. Besides for officinal use, it is also used for dying silks yellow. The outside has been decorticated, is coarse, has a yellowish-brown color and is spotted, because here and there some spots of the bark-texture have been left. The innerside is brownish and free from these inegalities; the edges are of a beautiful yellow. The bark swells when macerated in water, coloring it yellow and imbittering its taste, whilst vegetable mucus passes into the water.

Under the microscope the following is to be seem: In some places are found remains of a corky layer, the cells of which are thick-coated. The cross-section shows on one side a rather regular network of parallel running, opaque, more or less meandering series of striae, and, on the other side, parallel running, yellow-colored, more or less meandering striae. These two series cross each other, sometimes in straight angles, sometimes in acute angles. The yellow striae consist of crosscut sclerotic chyme-vessels running in a concentrical direction, whilst the opaque ones consist of bark-fibres. The angle where they intersect each other is nearly rectangular near the cambiumlayer, and acute near the corky layer. The texture found between this network of striae is formed by irregular, crooked parenchyme-cells. Upon the longitudinal and tangential sections the

yellow sclerotic chyme-vessels are distinctly seen in their longitudinal direction; whilst the crosscut barkfibres appear like nearly square form-elements, colorless, and refracting the light very strongly. Besides, multifarious cambiform and sieve-vessels are found, whilst here and there granular, brown grains of resin are visible.

---

[18] Folia Menthae arvensis.

薄荷葉 Pók-hô hióh.

To the medicinal herbs, which have come into notice of late, belong most surely those species of *Mentha* of which the well-known Poko-oil is prepared, out of which at present the solid stearopts are prepared in the form of Menthol.

The Chinese plant, which furnishes this oil, is the *Mentha arvensis* L. It is also found in *Java*, where *Blume* gave it the name of *Mentha Javanica;* so that these two names are synonymes [1]).

It does not appear from the botanical works if the *Mentha* described by *Blume* is indigenous to *Java* or if it has been imported from *China.*

I am inclined to believe the last. Here in *Batavia* this plant is cultivated in gardens by Chinese and natives, and the last also make use of it in the composition of some of their medicaments under the name of *daun poko.* The dried leaves are imported from *China* and are found in all Chinese apothecary's shops under the first-mentioned name. It is remarkable that *menthol* is now applied locally in diseases of the throat by European physicians, and that in some Chinese recipes for affections of the throat the leaves of *Mentha* are mentioned.

---

1) Bretschneider, Earl. europ. research. into the flora of China, p. 167; and Bretschneider, Botanicon sinicum, p. 57.

Everybody here in *Java* knows the smell of Poko-oil. It resembles that of the European peppermint-oil, but yet is different from it by a particular essence. The bruised leaves of the Javanese species of *Mentha* is equally recognizable by it.

Miquel describes these leaves as: »folia elliptico-lanceolata vel elliptica, acuta serrata, basi in petiolum angustata supra asperula, subtus glabra [1]).

This description is also applicable to the dried leaves imported from *China*.

---

[19] Folia Bambusae.

淡竹葉 tām tik hióh.

A preparation found in Chinese apothecary's shops and considered there as bambooleaves, though it consists of the coarse-cut leaves and stems of a *Graminea*. In the above-mentioned name the second character means »bamboo." I doubt, however, if it comes from a species of bambusa, though Porter Smith cites it under this name on page 31, line 24 of his work. In some shops the entire dried plant is found. It is about 4 dcm. long, and is provided with a small rhizoma out of which the different unbranched stems sprout, whilst underneath are found some crooked rootlets. The stems consist of 6 to 8 knotted joints. From each joint a leaf sprouts, of which the leafsheath encircling the stem reaches till or past the next joint, and which is provided or not with a short stalk. The leaves have an even edge, are narrow lanceolate with a very sharp extremity and a less sharp basis.

In a dried state the color is ochre-yellow and the leaves are then more or less shriveled. Though I am unacquainted with the system-

1) Miquel, Flora van Ned. Indië, II, 967.

atic name of this plant, I yet have entitled it, in accordance with the Chinese, as a species of bamboo. A decoction of this medicament is prescribed by Chinese against accumulation of phlegm in the windpipe, because it is said by them to possess expectorative properties.

---

[20] Flores Pyrethri sinensis.

白菊花 **péh kiok hoa.**

The dried, white flowers of the *Pyrethrum sinense*, Sab., belonging to the Composita [1]), and well-known in this place as an ornamental plant. Porter Smith (l. c. p. 62) calls the motherplant *Chrysanthemum album*. It is also mentioned as an ornamental plant by Miquel in his Flora Indiae Batavae Vol. II. p. 86. Here in *Java* it is cultivated as well by Chinese as by Europeans and natives in their yards, and bears the name of *Seruni putih.*

Old Rumphius already described it in his well-known »Amboinsch kruidboek", lib. VIII, p. 259. He compared its flowers to those of the roman camomile.

The smell of the fresh bruised flowers is camphorate and aromatic. They retain this smell even in their dried state. The flowers found in Chinese apothecary's shops are imported in a dried state from *China.* The Chinese ascribe to them tonic and sedative properties, and use an infusion of them as an eyebath in cases of conjunctivitis.

Rumphius was already acquainted with this.

---

1) Hoffmann et Schultes l. c. p. 48.

[21] Inflorescentia Rehmanniae chinensis.

夏枯艸 hē ko̱ cchó.

According to the Chinese characters, these efflorescences agree with the name borne by the *Rehmannia chinensis* Tisch, and which has been verified by Hoffmann and Schultes (l. c. p. 49) in a dried specimen in the Leiden herbarium.

Porter Smith (l. c. p. 184), however, only mentions the root of this plant as officinal in the Chinese apothecary's shops; and does not speak of the dried efflorescences.

They consist of the dried calyxes with the rudiments of fruit implanted regularly as an ear upon a central stem, and separated from each other by rather large spathes. The ears have a length of about 4 ctm. and are formed by 8 to 9 rows of parts of flower. The corolla is absent and the color purplish.

---

[22] Flores Caprifoliae chinensis.

銀花 gîn hoa.

The dried, unopened, young blossoms of the *Caprifolium chinensis*, a species of Chinese honeysuckle [1]). The Chinese call them gold-and silver-flowers, after the yellow and white color which the flowers of one and the same plant bear. It are small, tubular corols, enlarged like a club near the unopened extremity. The swollen extremity encloses the stamina and the stigma of the pistil. It is about 28 mm. long and the tubular corolla is in the middle not larger

1) Miquel, l. c. II, p. 127,

than 2 to 3 mm. The color has turned light yellowish brown by desiccation.

They are often defiled with small branches and leaves. Their texture consists principally of flat cells with turbid contents, between which, on parallel distances, are found bunches of spiral vessels, running out in a longitudinal direction. On the outside are found fine, pointed hairs containing one cell. The pollengrains are round with yellow contents. The Chinese ascribe to them a resolving effect in inflammatory swellings, and a purifying effect in aphtic excrescences [1]). The drug is very cheap and only costs 75 cents the catty.

---

[23] Capsulae Forsythiae suspensae.

蓮喬 **liên kiaô.**

The valves of the pigeonholed boxfruit of *Forsythia suspensa* Vahl, an *Oleacea* of *China* [2]), are used in Chinese therapeutics, whilst the aromatic smelling seeds contained in them are thrown away. Porter Smith (l. c. p. 98) calls attention to this fact, and I saw the same thing done here by a Chinese wholesaletrader in drugs. I ought to mention, however, that the fresh decoction of the valves has an undeniable aromatic resinous fragrance.

It are small, lightbrown, boatshaped, oval valves, tapering towards both extremities, rough and warty outside, and smooth inside. Upon the outer part a longitudinal groove runs from the sharp extremity to the blunt basis. This groove corresponds with the middle partition, placed in the length of the capsular cover, and whereat, near the extremity, is discovered on both sides a shrinked-in umbilical cord.

1) Porter Smith, l. c. pag. 50 and 138.

2) Hoffmann et Schultes, l. c. pag. 24.

The two halves of the fruit are similar. When sold, they are already separated, and the small seeds have been removed.

The length of these valves is about 1,5 ctm. with a greatest breadth, in the middle, of 1 ctm.

With the aid of a microscope an outerskin-texture may be seen upon the outside, consisting of one layer of light-colored, round and sinuous cells, upon which follows, as mesocarpium, a broad band of irregular sinuous cells, with brown cell-coats; whilst here and there are found ventholes, and occasional small yellow lumps, as of resin, are found in the texture. The endocarpiumlayer, whose thickness is ¼ of the coat of the fruit, consists of clear, oblong, thick-coated cells, being filled with a spoolshaped yellow turbid mass; whilst their longitudinal axis is placed parallel near the inner circumference of the transverse section of the fruit.

---

[24] Concretiones Bambusae.

天竹黃 t'ien tiok-hông.

What the Chinese call by this name, is called in *British-India* »Tabasheer" and in *Java* and *Sumatra* »Singkara". It are concrements often found in old bamboocanes.

Very much in demand as a medicament in *China*, it is imported there from *British-India* and our Archipelago. Those obtained at *Batavia* are for the greater part brought from *Bantam* and the *Preanger*, or, also, from *Bencoolen* and *Palembang*.

This product differs in appearance according to its being gathered in *Java* or in *Sumatra*.

The javanese product consists of angular or rounded-off lumps of an irregular form, on an average of the size of a pea; but they

are sometimes mixed with larger pieces, which, as circular disks, owe their form to the dimensions of the inner part of the bamboo-cane in which they grow. Such pieces, of the size of half a rupee, are externally dull, rough and covered by a greyish-yellow powdery crust, whilst their interior shows the same physical properties as the smaller lumps. They break easily, and they are upon the cleavage shivery or vitreous. The color of the lumps varies between milk-white, opal-like bluish-white, light-yellow and bluish-black. Some lumps have alternating layers of a light and a dark color.

The concrements are very light, easily friable, whilst they are easily cut into thin slices when macerated in water. On occount of their hygroscopic properties, they cleave to the tongue. Taste or smell is not to be detected. Thrown into the water, they sink to the bottom of the vessel, whilst the air they contain escapes in bubbles. After this their color changes. Many dull-colored or opaque lumps become then totally or partially transparent.

By the microscope I detected:

1y large cells with puckered coats, sometimes isolated.

2y shivery, transparent, flat pieces of different forms.

3y oblong pieces of vegetable texture, composed of round or square cells, having a darkbrown colored coat, and

4y meandering brownish mycelium-filaments having a hyaline coat and containing spherical brown rudiments.

The second sort comes from Sumatra (Bencoolen or Palembang).

Whilst the Javanese *Singkara* is characterized by the manifold shades in color of the lumps, the Sumatran species differs in consisting of small, irregular, chalkwhite grains, among which are found some smaller ones. They, also, look different upon the cleavage, this last not being bright, but dull. A few brown or blue-black pieces are intermingled with these, whilst others have externally a black patina.

This difference in physical properties in due to the mode of gathering.

The Javanese species is gathered from the split bamboocanes, whilst the Sumatra species is collected out of the ashes from bamboogroves burnt for the purpose of fallowing the ground.

Mr. ROST VAN TONNINGEN examined in 1857 a specimen of Tabasheer from *Bantam*, and wrote a paper about the results of his examination [1]).

According to this chemist, we find in 100 parts:

silicious acid	86,387
oxide of iron	0,424
lime	0,244
potash	4,806
organic substances	0,507
water and atmospheric air . .	7,652

Professor THOMPSON of *Glascow*, found in the tabasheer of *British-India* the following components: [2])

silicious acid	90,50
oxide of iron	0,90
alum-earth	0,40
potash	1,10
water and atmospheric air . .	4,87
waste matter	2,33

In *British-India* the drug is considered by the natives to be a stimulans and an aphrodisiacum, whilst it has in *Java* the reputation of stanching blood.

In the »Jahresbericht über die Fortschritte der Pharmacognosie, Pharmacie und Toxicologie" of Dr. H. BECKURTS, 1886, pag 53,

---

1) Natuurk. Tijds. v. Ned.-Indië, Deel XIII.

2) Records of Gen. Science, Febr. 1836.

is found a communication of TH. POLECK concerning a chemical analysis of this drug.

---

[25] CAMPHORA CRUDA.

白樟腦 péh chiuⁿ-ló.

Camphor is imported in large quantities from *China* in common wooden casks. The preparation is rather impure, has the well-known smell, somewhat more penetrating than that of the refined camphor from European apothecary's shops, and is found in a fine granular state or in larger or smaller lumps.

On account of their smutty white color, those lumps resemble somewhat snowballs made of dirty snow, as PORTER SMITH already remarked. This camphor costs here only 75 cents the thael, whilst the best borneol or Sumatran camphor costs eight and a half rupee the thael.

Whilst the Chinese consider this last as possessing poisonous properties, they often use the ordinary camphor internally. For its preparation *vide* OUDEMANS, Pharmacognosie pag. 560 *seq.*

---

[26] BORNEOL.

正 chiàⁿ	梅 boê	大 toā
梅 boê	花 hoa	梅 boê
片 p'ièn	片 p'ièn	片 p'ièn

The camphor of Sumatra, borneol, is a medicament highly prized by Chinamen.

It is found in flat, white, totally or partially transparent crystal-

line sherds of different form and size, the largest being about 1 ctm. To some of them woody texture is appended.

Its small is peculiar and different from the Formosan camphor. HANBURY compares it with that of common camphor with an after-smell of patchouli. The crystals have a higher specific weight than the ordinary camphor, whilst they have, also, a different chemical composition. In opposition to ordinary camphor, borneol is friable between the fingers.

Like the former, borneol is very volatile. Many chinese apothecaries, who have no daily sale of throat-powder (*nâⁿ-aû sán*), only add the borneol when the powder is delivered. Just for that reason, a laringial powder containing this ingredient, which nearly all contain, cannot be preserved undamaged for a long time, as the substance separates itself in the form of small fine crystals, and is deposed against the stopper of the bottle in which it is contained.

The Chinese of this place generally have some sorts on hand differing somewhat in price, but only different according to the larger or smaller size of the crystalline fragments, and in their being or not being defiled with wood-fibres. The borneol is obtained in *Sumatra* and the *Batak* lands by felling and splitting the tree by which it is produced, the *Dryabalanops camphora* (*Dipterocarpeæ*) when the crystalline mass deposed between the wood-fibres is gathered.

Dr. KLÄSI, who made during some time researches in *Baros*, told me that the Battas buy at present the cheap Formosa camphor, and adulterate their camphor with it. Sometimes, too, they mix their camphor, before bringing it into market, with crumbled ricegrains, so that some Chinese engrossers have already petitioned the local magistrates to put a stop to these adulterations which cause them much damage.

The prices for the above-mentioned varieties of borneol are for the first-mentioned eight and a half rupee the thael, for the second

five and a quarter of a rupee, and for the third eight rupees the thael.

One of the means the Chinese use to test the genuineness of borneol is to place a small fragment upon the cornea of one of the persons present, willing to have this done. When this fragment immediately evaporizes, the stuff is genuine.

---

[27] CARBO VEGETABILIS E PRUNIS PARÁTUS.

煆烏梅 t'oàn o̲ boê.

The dried fruit of the *Prunis mume* (S. and Z.) [1]), a species of prune found in *China*, is found here in Chinese apothecary's shops as black, shriveled bodies, in which the pruneform is yet distinguishable, but only having the size of a dutch cherry.

The dried fruitflesh is acidulous, and has the same color and consistency as that of the french »prunes-d'Ente".

These or other prunes often form an ingredient in the species used for the preparation of *arak obat* (tonic wine).

In order to prepare the vegetable carbon, the stones of the dried prunes are first removed, and then put upon a coalfire in a stone crucible. This crucible is covered with a saucer, and only when the emission of whitish vapors between saucer and crucible has ceased, the drug is removed and cooled down. It then represents a porous, black charred mass, which is pulverized in a mortar to a fine powder. The Chinese also make use of this coal for toothpowder, when they admix a little borneol to it.

1) Hoffmann et Schultes, l. c. p. 46

[28] Extractum ligni Acaciæ.

兒茶末 jî-tê boáh.

This drug is found in Chinese apothecary's shops as an ingredient of some laringial powders, in the form of a very fine light-brown powder, partially soluble in water and alcohol, and having a bitter, astringent, sweetish taste, being nearly inodorous. It is translated by the Chinese in Malay by »Gambir tjina", i. e. Chinese gambir.

The lumps of which the powder is prepared, are found as flat cakes, upon which sometimes dried leaves adhere to one of the surfaces, apparently placed there in order to prevent the cakes from sticking together. These leaves were, in a specimen examined by me, pointed like an oval, cordiform at their basis, with a serrate, prickly edge. The cakes are of a dull blackish-brown color and easily friable; upon the fracture are seen here and there pores dark chocoladebrown and bright, sometimes scaly. The bitter astringent taste with sweetish aftertaste is also remarked when smelling at the pulverized mass, when fine particles reach the cavity of the mouth by the nares.

The drug consists of the *extractum ligni acaciæ*, the Pegu cutch, also known in our own apothecary's shops. Viewed under the microscope, the powder appears to consist of acute-angular, larger or smaller fragments of a yellowish-brown color and transparent, between which are found fine grains and small raphids of oxalic-acid lime.

Their soluble part, remaining after the treatment with water and alcohol, shows a great many of these small raphids, but always isolated and never bunched together.

Besides, small, circular bodies, consisting of a single cell, colored

redbrown, are constantly found in it, as also fragments of vegetable texture, among which vessels with encircling speckles.

According to PORTER SMITH (l. c. p. 55) it is applied externally against prolapsus recti, toothache and different sorts of ulcerations. WILLIAMS (l. c. p. 90) confounds some sorts of cutch in his description.

---

[29] SPUMA PIGMENTI INDICI.

榫青黛 hui ccheng taī.

As is well-known, the Chinese in dying their clothes blue with indigo, never make use of the dry dye-stuff, but always of a blue pap prepared from it. This pap is packed up in open bamboo-hampers and is forwarded from the place where it is prepared to the blue-dyers. Before it can serve, however, for dyeing, it has to undergo a special treatment. For this *tapei-ketan* is necessary. This stuff is prepared by mixing boiled glutinous rice (*Oryza glutinoza*) with a yeast called *ragi* [1]), and to leave these ingredients for three days and nights together, by which fermentation is produced, secreting carbonic acid.

The tapei-ketan is thoroughly mixed with a little lime among the indigo-pap and afterwards the whole is put into large vats, to which the required quantity of water is added. The whole mass, which ought to be stirred repeatedly, forms then a darkblue liquid, wherewith the stuffs to be dyed are imbibed. Before doing this, the liquid ought to be left alone for some days, whilst signs of slow fermentation are perceived.

---

1) VORDERMAN, Catalogus van eenige Chineesche en Inlandsche Voedingsmiddelen van *Batavia*. Geneeskundig Tijdschrift voor Ned.-Indië. Deel XXV afl. 2, p. 28 sub 220.

This is to be seen by a blue spume or froth gradually thrown up, a spongious mass floating on the surface like islets, and consisting, besides of carbonic-acid lime, of indigodye-stuff between which a great many of indigo-bacilles are agglomerated.

The dried spume represents the officinal *Ccheng-taī*. It is found in Chinese apothecary's shops as a fine darkblue powder.

---

[30] Trochisci ari cum felle.

膽星 tám sing.

Hard, small, flat cakes, having a rough and granular surface, whilst the fractured surface is bright resinous. Their color is brown and their taste bitter. It is an article fabricated in *China* and imported in small parcels wrapped up in paper. Upon this paper the name of the maker and of the medicament are printed.

Another form, dearer and reputed to be more effectual, comes from *Kwangtung*. It consists of greyish-yellow cylindrical rolls, long 6 to 7 ctm., thick 2 ctm. Both forms are generally tarnished yellowish or white, and show some longitudinal desiccation fissures, whilst they look exactly as if they had been kneaded of paste which has afterwards hardened.

Both species are prepared from the bulbs of *Arum pentaphyllum*, a Chinese *Aroïdea*, and from oxgall.

They are only prepared in China during the wintermonths, as it can not be done during the summer, because the gall would then deteriorate. The root-bulbs are pounded, steamed above boiling water and then kneaded to a paste with oxgall, when it is left seven days to dry. The paste is then again mixed with gall, and steamed, which manipulation has to be repeated again seven times before the medicament is ready.

The tubera ari, *lâm sing* 南星, are on hand in Chinese apothecary's shops, but Chinese experts warn with a certain anxiousness against the use of the unprepared bulbs.

These are flat-round, externally light yellowish-brown, as if dusted with flour, and often mouldy upon the outside. Moreover they are as hard as stone, and have above, upon the flat side, a central impression. Very often some small sidebulbs are implanted near the edge, each also showing a central impression. The outer-skin appears like a retiform design of small impressions. Upon the section they are white, interspersed with brown spots.

The epidermis consists of large flat cells, immediately bordered by large, polygonal parenchyme-cells, overfilled with amylum. Here and there yellow resinous lumps are found. The extraordinary great number of needles of oxalic-acid lime, sometimes united into packets and bunches, is remarkable; they, also, run through the texture contained in large crystalline tubes. These bunches have an umbered tint. The sharp-stimulating effect of this bulb upon the skin and the tongue is especially due to the presence of these raphids. The amylum-corpses are six to eight times larger than those of rice, round or nearly round, and internally shrivelled by desiccation.

I also found retiform and scalary vessels. When preparing these bulbs to *tám sing*, a good deal of raphids are lost, as the microscopical examination of the prepared trochisci shows. These cakes, macerated in water, cause the liquid to turn to a greenish-yellow color, whilst they themselves crumble together as a greyish insoluble paste. In this paste the same vegetable organs can be pointed out as in the bulbs; but the amylum, recognizable by the reaction of jodium, appears like a fine granular mass.

The water in which the cakes have been macerated, gives a reaction of gall-tincture.

---

[31] Radix liquiritiae cum melle praeparata.

炙艸 chià cchó.

A certain quantity of honey is boiled in a pot. When the honey has been boiled for some time, water is added to it and slices of the root of liquorice are thrown into the mixture, which is again boiled until the liquid has nearly evaporated and there only remains a thick residu of treacle.

The thus prepared medicament appears like a conglomeration of root-of-liquorice changed to a darkbrown color and sticking together by means of a black, gluey substance. Its taste is, of course, very sweet.

---

[32] Fuligo.

百草霜 pek cchó song.

Soot is found in Chinese apothecary's shops as a coal-black, very light powder. It has the particular well-known smell, and is found sometimes united into large grains, but generally defiled with fibres. It is very difficult to mix it with water. In *China* it is gathered from the fire-places where it has been deposed, and afterwards the coarser impurities are simply removed. The species of soot used in the preparation of Chinese ink is gathered in another way, and undergoes afterwards a special purification.

Chemically the above-named preparation consists of carbon mixed with empyreumatic substances, whilst it appears under the microscope as black, irregular grains, much differing in size, between which are found fine, granular detritus and brown semi-transparent shapeless fragments.

---

[33] SUCCINUM.

正琥珀 chiàⁿ hó̤ phek.

Rounded-off, angular, bossy pieces, sometimes flat, of different shape and of the size of a filbert or smaller; internally they are orange-brown and translucent, externally powdered greyish-yellow, as if decayed. Sometimes fragments are found colored partially red and partially yellow. They kindle easily, and when partially burnt, emit a resinous, not disagreable, fragrance. They are soluble in alcohol, but remain unchanged is water. When pulverized, it resembles *colophonium*. According to the Chinese doctors of this place, it must be a kind of fossil resin, with which it agrees in all its properties. A Chinese apothecary showed me here as a curiosity a large piece which had assumed the form of a fungous excrescence, and which, though of a brownish-yellow color, was yet translucent. The decayed layer was cleared from the bossy surface, and the whole fastened upon a small board, and preserved as a curiosity. According to Dr. WILLIAMS (l. c. pag. 140) this product is called false amber, and consists of a fossil resin, not only frequently found along the shores of some islands of our archipelago, but, likewise also, along the Chinese shores, though sparingly. The east-coast of Africa is also said to furnish its contingent of this article, from whence it is imported via *British-India* to *China*.

One of the dealers in medicines of this place showed me the best sort of *hó̤ phek*. The lumps of which it consisted were of a light-yellow color, whilst many occurred among them having been worked-up, resembling broken-off oval beads with a perforating central canal, in one word, possessing all the properties of the fragments of amber for officinal use found in our Dutch apothecary's shops.

The medicament ought therefore to be considered as such.

Porter Smith treats of this drug in his work (l. c. pag. 12). Soubeiran only says very little of it in his book, pag. 5.

---

[34] Borax venalis ustus.

煆硼砂 thoàn pêng-se.

A fine, white, very light powder, obtained by pulverizing carbonized borax. I once was present at the manipulation the borax undergoes in a Chinese apothecary's shop. The crude chinese borax was first pulverized and then strewn in pinches with the fingers into a nearly redhot iron pot, placed upon a coal-fire. Whilst expulsing watery vapors, during which process part of the mass swelled to liquid globules, it increased in volume. The contents were now scraped together with an iron spatula, mixed together and left so long upon the fire until the hissing noise occasioned by the elimination of the crystalline water had ceased.

The pot was now taken from the fire, and the contents, which were speedily cooled-down, were spread upon a piece of paper. Some parts, which had been charred black, were eliminated, and the white, brittle porous mass was used for medicinal purposes. The crude borax of which the Chinese make use is found in their apothecary's shops as flat cake-shaped pieces of a rough crystalline structure, underneath coarse mealy white, and bordered on the upperside by a layer of coarse brownish crystals. It comes from *Thibet*, where some brackish lakes or pools depose the borax as incrustations by the slow evaporation of their waters.

These incrustations, dissolved in water and again evaporated in tubs in which cords have been stretched, form the cakes described above. The local Malay name of this drug, which is much used here by goldsmiths, is »pidjer".

In cases of neglected wounds or in aphtic affections of the mouth, a purifying effect is ascribed to it. In a carbonized state it forms the principal element of the ingredients of the laringial powders. WILLIAMS (l. c. p. 167) asserts that Chinese borax is also exported to *Europe*. Dr. *Cretier*, chemist of the mine-department of *Neth.-India*, tested a specimen of carbonized borax, as found in laringial powders, as to the percentage of water. He still found in it 20% of crystalline water. But I have already said in the first part of this paper, how slovenly some Chinese apothecaries carbonize borax.

The military apothecary OTTOW tested another specimen of carbonized borax, prepared in a proper way in a Chinese apothecary's shop. He still found in it 13,25% of crystalline water, whilst the crystallized borax of which it was prepared, contained, according to this chemist, 46,95% of water.

---

[35] SULPHAS SODAE CRYSTALLISATUS.

元明粉 goân bîng hún.

Sulphate of soda is found in *Sze-chuen* and *Shan-tung* in an impure state, together with salpetre, and represents in a crude state a preparation called *p'ok siao* (朴硝).

The impure product, when gathered, is dissolved in water and then crystallized. The good crystals are picked-out and are refined in the following way, according to PORTER SMITH. Ten catties of these crystals are dissolved in one picul of water, and this solution is exposed during one night to the moonlight. The next day this solution is boiled with an addition of white lobak (turnips), and then again exposed one night to the moonlight. The liquid is now again boiled with an addition of root of liquorice, and after-

wards the lye is heated in a vessel closed with clay; and, having been filtered, it is exposed to the open air during three days. The salt of the filtered liquid represents the above-mentioned preparation, and forms larger or smaller crystals of Glauber's-salt, covered with a white precipitate and looking very unsightly. The Chinese, however, know very well to distinguish salpetre from sulphate of soda, as a Chinese doctor proved to me. He took a piece of salpetre, put this upon a support, and lighted a match. The carbonized, still glowing end of the match was pushed against the crystal, so that the carbon adhered to the salpetre, and next he blew with all his might with the glowing end of the extinguished match against the carbon. The result was a very small explosion.

The same test applied to sulphas natricus gave no explosion. I mention this because PORTER SMITH says in his article on native sulphate of soda: »The sulphate of soda and nitrate of potash crystallize, very readily, into large regular crystals, indistinguishable to the Chinese" etc. Even if the Chinese do not know to distinguish the crystals at sight, yet they know to do this in another way by means of the above-mentioned reaction.

---

[36] SULPHAS CALCIS CRYSTALLISATUS NATIVUS.

玄精石 **hiên cheng sék.**

A pretty good engraving of this mineral is to be found in the Chinese materia medica *Pen ts'au kang muh.* PORTER SMITH mentions it under its old name *Selenite* on page 195 of his work, and mentions as places where it is found the provinces of *Shansi*, *Pehchely* and *Kiangsu.*

It occurs as small, flat, hexagonal crystals of a slate-grey color,

more or less disintegrated, the largest of which have a length of 1 ctm., and are easily cleavable.

Dr. VERBEEK in *Buitenzorg* had the kindness to identify for me these crystals as a special form of gypsum. Crystallized gypsum is also imported from *China* in large blocks; and, after having been calcined, it is used here in preparing the Chinese leguminous curds from white soyabeans (katjang kĕdĕlei putih; Phaseolus mas)[1]).

---

[37] ACETAS CUPRICUS.

正銅青 chiàⁿ tâng cheⁿ.

The basic oxide of copper is prepared in China by oxidizing metallic copper by vinegar.

It is found in apothecary's shops as a coarse-grained powder of a light greenish-blue color, and recognizable by its acetous smell. Viewed by the microscope, it appears as clear-blue fragments of crystals, between which are found a fine-grained mass and a great quantity of colorless bars of different size and thickness.

Sometimes it is found as a component part of Chinese laringial sufflating-powders for the throat, but in small quantities. Likewise in the powder of **Si Ma In**, where it is badly mixed, so that the small particles of verdigris are easily detected by means of a magnifying-glass.

According to PORTER SMITH, the Chinese also use it as a purgative in liver-complaints, and externally for killing pediculi, against syphilitic ulcers and bites of snakes.

1) See note 9 of the T'oung-pao (Vol. I, pag. 273).

[38] Cinnaber nativum.

揮硃砂 hui tsu se.

This drug is found in two varieties in the Chinese apothecary's shops. The most in demand, costing here eight rupees the catty, is the native cinnabar, as it is found in different places in *China* as a mineral, e. g. in *Szechuen*, *Kwangtung*, *Kwangsi* and *Hunan*. It has the form of irregular, bright garnet-red fragments having a more or less pronounced silvery gloss, and varies in size between a pinhead and a hempseed. The other variety is made artificially and forms the well-known flat cakes, above and underneath darkred, with a silvery gloss and smooth, whilst they show upon the lateral cleavage a concatenation of needle-shaped crystals in a direction perpendicular to the upper surface. This variety costs here five rupees the catty. When pulverized, they give a beautiful red powder of a high specific weight. The above-named cakes are made in *China* by mixing two parts of red sulphur with one part of live mercury and heating the mixture in a retort. That part which is precipitated as a cake against the cover, is the cinnabar *tsu se*; that which is deposed upon the sides is the Chinese vermilion, the crystals of which are carefully pulverized and repeatedly washed, when they are used as coloring-matter.

It is remarkable that the Chinese consider this coloring-matter, called *gîn tsu* (銀硃), as very poisonous, whilst they deny poisonous properties to the cinnabar. Both powders, vermilion and cinnabar, are wrapped, like the borneol, in black-coloured glossy paper-wraps when delivered in small quantities in Chinese apothecary's shops. As a tale is current among Chinese concerning the property of the water of a certain well in *Hunan*, insuring a long life to the drinker of it, and as this well springs from a layer containing

cinnabar, newborn children in *China* are, according to PORTER SMITH, regaled immediately after birth with a small dose of cinnabar. This author (l. c. p. 63) believes that this is done perhaps in view of a vague idea about hereditary syphilis, the more so, because this drug is said by the Chinese to possess antisyphilitical properties.

---

[39] AURUM FOLIATUM.

黃金鉑 hông kim póh.

Gold is found in some parts of *China* in the earth, but in a quantity insufficient for the wants of the population. To supply these, it is imported from *California*, *Australia* and *Borneo.*

Goldleaf is made in *China* in great quantities for technical use, and is exported as such to *British-India* and the *Indian Archipelago* [1]).

It is found in small parcells of tiny leaves of 2½ ctm. square; they are somewhat thicker than the western goldleaf, and are separated one from the other by square pieces of Chinese paper.

According to Chinese ideas, gold is a means against salivation, also against that resulting from an internal use of mercury.

It is sometimes used as a component ingredient of the sufflating-powders against diphtheritis of the throat, and its use is based upon its supposed effect against salivation.

A. G. VORDERMAN.

Batavia, August 1, 1889.

---

1) WILLIAMS, l. c. pag. 175.

TABLE OF CONTENTS
of the pharmacographical part.

A. Medicaments from the animal kingdom.

B. Medicaments from the vegetable kingdom.

C. Medicaments from the mineral kingdom.

CHINESE LOANWORDS IN THE MALAY LANGUAGE

BY

GUSTAV SCHLEGEL.

The Chinese, especially those of the southern provinces of China, had a very early intercourse with the Indian Archipelago, especially with Siam, Cochinchina, Malacca, Singapore, Rhio, Sumatra, Java and Borneo. In Java they settled down as colonists at a very early period. Many of them married native women, whose children remained in the Colony and gave birth, in course of time, to a Malay-Chinese crossbreed, now generally known under the name of *Bābā*. During such a long and intimate intercourse, it will be easily understood that words from both languages were reciprocally borrowed, though, as a rule, the natives borrowed more words from the Chinese, than the latter from the natives. Some of these words have become quite Chinese and have been incorporated as such in the Dictionary of the Amoy vernacular of Mr. Douglas.

We note e. g. the word **Long-pang** ([illegible] 幫); which Douglas (op. cit. p. 321 B and 359 B) translates »to work one's passage in a vessel", whilst Francken (Chineesch-Hollandsch Woordenboek van het Emoi-Dialekt, p. 425) translates it »to go clandestinely with a ship" (heimelijk met een schip meêsluipen). The word is simply

borrowed from the Malay or Javanese *mĕnumpang* (low-Malay *numpang*) »to accompany; to go with another". E. g. *mĕnumpang sâma prâhu*, to go with the same vessel; *mĕnumpang sâma karêta*, to ride with another in the same carriage (Roorda van Eysinga, Handwoordenboek der Nederduitsche en laag-Maleische taal p. 54 i. v. *Medevaren; Mederijden*).

Tō lông (導勛), which Douglas (op. cit. p. 516 A) translates »to help out of great poverty or trouble; to help a man to get on in trade or business by patronizing him as good customer etc.", and Francken (op. cit. p. 629) by »to patronize, to help a man to get on" (begunstigen, vooruithelpen), is borrowed from the Malay word *Tulung* (pr. *tooloong*) which means »to help; assistance" (Pijnappel, Maleisch-Hollandsch Woordenboek 2e Druk, p. 92 B).

Lui (鐳) used in the Malayan archipelago for a »doit"; corrupted from the Malay *duwit*, which is itself corrupted from the Dutch *duit*.

Hoáng (鈁) »a piece of ten cents or two stivers". According to Douglas (op. cit. p. 145 B) a Dutch coin. From the Malay *Uwang* or *Wang*: money, a piece of ten doits (Pijnappel, op. cit. I 32 A).

Bâ-lî (鳌閭), »a sort of small cabin in a junk" (Douglas, Op. cit. p. 8; Francken, Op. cit. p. 13), is derived from the Malay word *Baley*, a couch, a couch-bed (Pijnappel, Op. cit. I, 46 A) generally pronounced *Bâlé*.

Among the Chinese in the archipelago lots of Malay words pass current as Chinese, whilst the Chinese equivalent is unknown. To these belong e. g. the words:

Toān (緞) »Mister; Sir", from the Malay *tuwan*.

Siak-sī (削示) »A Witness" from the Malay *Saksi* (Sanscrit *Sākṣī*), »a witness, an eyewitness" (Pijnappel, Op. cit. II 26 B).

Bé-á (碼仔) »Duties paid to government"; government farms,

as farm of opium etc. (Douglas, Op. cit. p. 23 A); from the Malay (properly Javanese) *Bĕya*, duties, taxes, itself a loanword from the Sanskrit *Wyaya*, »expenses, charges".

Anggùt (紅杌) »Wine, Claret"; from the Malay *Anggur* »Wine, Vine, Grape", itself a loanword from the Persian language (Pijnappel, Op. cit. I 12 A).

Bûn-tē-gâ (文地牙) »Butter" (Chinese 牛乳油 *gû-lin-iû*); from the Malay *Mantĕga* (butter), itself a corruption of the Portuguese *Manteca* (butter, lard, fat, pomatum); (Pijnappel, Op. cit. II 135 A).

Kap-pit-tan (甲必丹) »a Captain, headman of the Chinese", from the Malay *Kapitan* (Portuguese *Capitão*). They are styled very often *Kapitan tuwa* (old captain), which the Chinese colonists transcribe 甲必丹大 *Kap-pit-tan toā*, contracted to *Kap-toā*. As the character 大 is pronounced *t'aī* in the Hakka-dialect, the Chinese headmen in Borneo are called *Kap-t'aī*, in which hybrid word no one would recognize the Portuguese *Capitão* and the Malay *tuwa*.

Tan-tû (丹廚) »a Sedan", from the Javanese and Malay word *Tandu*, »sedan with a hammock or bench" (Pijnappel, Op. cit. I 89 B).

Sít-lát (寔辣) »Singapore, the Straits settlements", from the Malay *Sĕlat*, »a strait". Singapore is called in Malay *Nagĕri Sĕlat* (the Straits country); (Pijnappel, Op. cit. II 27).

Boáh-á (Chang-chow *Báh-á*), according to Douglas (Op. cit p. 24 A) »the crocodile or alligator". Neither Francken nor the 十五音 dictionary mention the word. Corruption of the Malay name of the crocodile *Buwaya* (Pijnappel, Op. cit. I 62 A). As is well known, the Chinese native name for the crocodile is 鱷魚 *gók hî*.

Siā-ko̱-bí (西姑米) Sago-rice, from the Malay *Sago* (Pijnappel, Op. cit. II, 16).

Kap-pán (舺舨) a square-rigged vessel (Douglas, Op. cit. 358); probably from the Malay *Kapal* = Tamil *Kappal*, a large, foreign vessel, in opposition to the native prahus; (Pijnappel, Op. cit. II, 84).

It is probable that by a careful comparison of Douglas's Dictionary of the Amoy-vernacular and the Malay-dictionaries a good many more loanwords would be found.

The list of Chinese loanwords in the Malay language is however much richer, and goes to prove that the Chinese language has a great infusive power.

We will note cursorily some of these words, in order to draw the attention of students to this new and fruitful field of study.

Angkin, in Batavian low-Malay a stomacher or belly-band, as worn by women (Pijnappel, Op. cit. Appendix p. 151 A); otherwise called *Ambĕt*; from the Chinese *âng kûn* (紅裙) a woman's petticoat (Francken, Op. cit. p. 10).

Anglo, a »Chafing-dish" (Pijnappel, Op. cit. I 13); from the Chinese *Hang lô̤* (烘爐), a portable furnace; a small portable earthen stove, as for boiling water for tea (Douglas, Op. cit. p. 118 and 316).

Anglung, »a pavilion, a bower" (Pijnappel, Op. cit. I 23), from the Chinese *âng lông* (紅廊) »the red gallery".

Baba = Malay *tuwan*, Sir! (Pijnappel, Op. cit. I 39) = Chinese *Bā bā* (峇峇) halfcaste Chinese from the straits (Douglas, Op. cit. p. 8).

Bak (Bek, Me') in Batavian low-Malay: the Chinese ink (Pijnappel, Op. cit. Appendix p. 151); from the Chinese 墨 *Bák* (Colloquial), *Bík* (Reading) and *Méh* (Mandarin).

Bami, a kind of macaroni with meat, shrimps and vegetables (Pijnappel, Op. cit. I 46). From the Chinese *Bah mī̤* (肉麵), vermicelli cooked with shrimps and some fat (Douglas, Op. cit. p. 9).

Bandji-bandji, in Batavian low-Malay, festoons, fringes (Pijnappel, Op. cit. Appendix, p. 152); from the Chinese *Bān-jī* (卍字) an ornamental figure like the *Svastika*, much used in embroidery (Douglas, Op. cit. p. 11).

Bangsat in high-Malay »a man without a fixed occupation; a vagabond or scamp". (Pijnappel, Op. cit. I 53); in low-Malay a »woodlouse", a »bug" (Ibid. Appendix, p. 152). Probably a corruption of the Chinese *Bák-sat* or *Bat-sat* [1]) (木虱), a bedbug or woodlouse (Douglas, Op. cit. p. 411). The word has probably passed from the low-Malay into the high Malay [2]). The original meaning being **Bug**, the word *bangsat* was afterwards used as an abusive term for vagabonds, rogues, scamps and suchlike vagrants. We are confirmed in this view by the following word.

Bangsĕng, in Batavian low-Malay »the penetrating stench of bugs squeezed to death" (sterke lucht van doodgeknepen [*dipitjĕt*] wandluizen. Pijnappel, Op. cit. Appendix p. 152); a word which would answer to the Chinese 木 [虱] 腥 *bák* (= *bang*)- [*sat*] *sing*.

Bébéko, in Batavian low-Malay *Sweet-meats* for children (Pijnappel, Op. cit. Appendix p. 152); from the Chinese *Bḗh-lê ko* (麥芽糕), a sort of glutinous inspissated syrup, or *Béh-bê ko* (麥糜糕) cakes made of barley boiled soft (Douglas, Op. cit. p. 16).

Dalĕmtu, in Batavian low-Malay, »a pantry" (Pijnappel, Op. cit. Appendix. p. 153); a hybrid word from the Malay *dalĕm* (within) and the Chinese *tû* (厨) »a cupboard" (Douglas, Op. cit. p, 530): »what is in the cupboard".

Dâtjing, a steelyard (Pijnappel, Op. cit. I, 122); corrupted from the Chinese 砣稱 *tô ts'ìn*, a steelyard with weight.

---

1) The transition of *k* in *ng* in derived forms is a very common feature in Polynesian languages.

2) The Malay name for the woodlouse is *Kutu busuk*, the stinking bug.

Djĕngga, a scaffold carried round by Chinese during the *tsap-go-méh* (十五夜) festival (Pijnappel; Op. cit. Appendix p. 154); corrupted from the Chinese name of the festival itself *Tsng gē* (裝迓). The frame or scaffold itself, upon which little girls, genii riding on storks and other figures are carried round, is called *Tsng pē̤* (粧棚).

Guwa, I, the first person. pron. = the Chineses *goá* (我) I; for the second person is used the word

Lu (*loo*) = the Chinese *lú* (汝) You.

Kabang-kabang, »a spider's web", a hybrid word from the Batavian low-Malay *Kawa-kawa*, a spider) and the Chinese *bāng* (網), a net, a web; compare the Chinese *Ti-tu-bāng* (蜘蛛網) a spider's web. The word must be hybrid, because the *ka* in *kabang* is evidently a contraction of *kawa-kawa*, and because the word *Bang* means in Malay only »an elder brother" or »red colour". In high-Malay a spider's web is called *Sarang Laba-laba* (Pijnappel, Op. cit. II, 111).

Kalèng in Batavian low-Malay »a bird with yellow claws, which learns to speak: *burung kalèng mas* (the yellow-clawed bird kalèng) and *burung kalèng pèrak* (the white-clawed bird kalèng" (Pijnappel, Op. cit. Appendix p. 157) = the Chinese *ka-līng* (鴐鴒) a starling (Sturnus cristatellus) which learns to speak very distinctly. Douglas (Op. cit. p. 187) defines it as the black and white mina which can learn to speak a little. But the well-known ornithologist Rob. Swinhoe defines the *kalīng* as Acridotheres cristatellus (Pastor philippensis of Temminck), and says of it: »it learns to speak, and imitates well the human voice" (R. Swinhoe on Formosan Ornithology, Ibis, April 1863, p. 92—93.

Kĕlenteng, the great Chinese Temple in Batavia, from the Chinese *Koan-im tîng* (觀音亭 Temple of *Avalokit-çvara*).

Kĕlinting, »a kind of instrument with tinkling bells" and

Kĕlontong, »a Chinese rattle; a Chinese pedlar" (Pijnappel, Op. cit. II 86); both corrupted from the Chinese *lîn-lông tông* or *lin-long tong* (玲瓏鼕); the rattle of Chinese pedlars is called *lin-long kó̱* (玲瓏鼓) which the Malay have inverted into *kó̱-lông-tông* (*kĕlontong*).

Kelung, »bamboo stakes in sea resembling a weel, for catching fish" (Pijnappel, Op. cit. II 97); probably from the Chinese *ke lâng* (鷄籠) a cage or coop for hens, resembling in form a weel. The ordinary Malay name for a weel is *Sero* (Pijnappel, Op. cit. II, 40).

Kiya, »Chinese playingcards" (Pijnappel, Op. cit. II 96); from the Chinese *tsáp-dzī ki-á* (十二枝仔) the famous Chinese »Rouge et Noir" played with 12 cards, described at length in my Dutch-Chinese dictionary i. v. »Rouge-et-noir".

Kikowé »dried persimmons" = Chin. *k'ī koé* (柿菓).

Kimlo, »a soup of savoury mixed meats" = Chinese *kím ló̱* (錦餡).

Kipsiau (also *kipsigau?* and in Java *kapsau*), »a grey earthen pot with spout and handle, wherein coffee is cooked" (Pijnappel, Op. cit. II 83); according to Roorda van Eysinga »a warming pan"; corrupted from the Chinese *kip sio or kip siao* (急燒 quickly heating), a small, thin, flat-bottomed earthen kettle for warming things (Douglas, Op. cit. p. 224).

Kôyo / **Kôyoq** »Salve" (Roorda van Eysinga, Op. cit. p. 114); from the Chinese *ko ióh* (膏藥 *ko iók*) plaster, salve, unguent.

Kuï, in Batavian low-Malay, to kneel; *bĕkuï* kneeling; *duduk bĕkuï* to kneel down; *bĕdjalan bĕkuï* to creep on one's knees (Pijnappel, Op. cit. Appendix, p. 160); from the Chinese *kuī* (跪) »to kneel".

Kuntau, »a certain Chinese game; boxing?" (Pijnappel, Op. cit. II 90) = the Chinese *kûn t'aô* (拳頭) boxing with the fist (Douglas, Op. cit. p. 254).

Kuwah, »sauce, broth" (Pijnappel, Op. cit. II 95); probably = the Chinese *koah* in *kan-koah* (乾葛) arrow-root sliced and infused to make a cooling mucilaginous drink (Douglas, Op cit. p. 236).

Kongsi, »a company, a firm, an association" (Pijnappel, Op. cit. II 83) = Chinese *Kong si* (公司) »a company, a firm" (Douglas, Op. cit. p. 420).

Kowé }[1]) general name for cakes and sweetmeats, usually re-
Kwé }duplicated: *Kwé-kwé* = the Chinese *Koé* (粿 or 餜) read *ké* in Amoy: a cake, especially a soft cake; pastry (Douglas, Op. cit. 201); a word widely spread all over Java and the Archipelago.

Langkan, »a garret, an upperroom" (Pijnappel, Op. cit. II, 117); in Batavian low-Malay *langkan*, *klangkan*, *klangklang*; in Bali *plangkan: pagĕr langkan*, a fence of iron railings (*Ibid.* Appendix, p. 160), corrupted from the Chinese *lân kan* (欄杆) a railing, a balustrade (Douglas, Op. cit. p. 292). In Chinese houses an upperloft is often found taken from one half of the ceiling and bordered at the front by a wooden railing, whence the meaning of loft or garret given to the word *langkan* in Malay. Such a garret is called in China *poa̤ laô* (半樓), a small garret; a small low second story carried only half across the room (Douglas, Op. cit. p. 295; Francken, Op. cit. p. 336).

Lengkeng, also *kalengkeng*, wrongly defined by Pijnappel as the Euphorbia or Nephelium lichi (Op. cit. II 85 and 117). The *lengkeng* is the Dimocarpus lungan, called in Chang-chow *lîng kíng*, in Tâng-oa̤ *lîng kán* and in Amoy *gîng gíng* (龍眼) »Dragon-eye"; a round little fruit, with a woody shell containing a beautiful bluish, transparent fruit with a hard, brown kernel. The Dimocarpus lichi is called in Chinese *naī̤-tsi* or *lē-tsi* (荔枝), (Douglas, Op. cit.

---

1) Pijnappel (Op. cit. II 95) wrongly transcribes the word *koewih* (*koowee*).

p. 335) named by the Malays *lichi* or *buwa* (fruit) *kělichi*, confounded wrongly by Pijnappel (Op. cit. II 124, Appendix 158) with the *lengkeng*. The *lichi* are used by the Malays as marbles for playing.

Lichi see *Lengkeng*.

Liu, »to row with four men as the Chinese do" (Pijnappel, Op. cit. II, 125); perhaps the Chinese *liú* (扭) »to pull a boat with a rope" (Douglas, Op. cit. p. 313).

Lobak, »a kind of radish" (Pijnappel, Op. cit. II 124); from the Chinese *lô pók* (蘿 蔔) called in Amoy *nâ-pók* and in Chin-chew *lâ pák*, wrongly defined by Douglas (Op. cit. p. 334 and 357) as carrots. Wells-Williams rightly defines the characters as »Radish".

Lòksèk, in Batavian low-Malay »bankrupt, e. g. of a store-keeper whose goods have been seized by his creditors" (Pijnappel, Op. cit. Appendix, p. 162); from the Chinese *lok-ts'íh* (落 蠘) literally: »a rotten, soft crab", metaphorically: »languishing trade" (Francken, Op. cit. p. 371).

Long, »a Chinese rocket" (Pijnappel, Op. cit. II, 116) = Chinese *hoé lōng* (火 烺) a sort of congreve rocket for use in war (Douglas, Op. cit. p. 322).

Long »a coffin, cover put over a corpse" (Pijnappel, Op. cit. II, 116). Van der Tuuk (Taalkundige aanteekeningen en bladwijzer tot de drie stukken van het Bataksche Leesboek, vierde stuk, p. 216) thinks the Malay word *long* may have been derived from the Siamese *lung*, »a basket". But the Siamese *lung* is itself a Chinese loanword = 籠 *lóng*, a basket, a wicker-work trunk. Van der Tuuk reproaches Marsden and Crawfurd to pronounce the word *lang*; but this pronunciation is quite possible, as in Amoy-colloquial the ch. 籠 is pronounced *láng* (Douglas, Op. cit. p. 293).

Loting, »Upper-story, garret, attic" (Pijnappel, Op. cit. II 122) = Chinese *laô tíng*, reading: *lô tíng* (樓 頂), upstairs, the upper story (Douglas, Op. cit. p. 295).

Lotjing [1]), »a Bell" (Pijnappel, Op. cit. II 122) = Chinese 鑼鐘 *lô tsing* (a bell) or 樓鐘 *laô tsing* (belfry-clock).

Lu (*loo*) = the Chinese *lú* (汝) You; compare **Guwa**.

Mèk, in Batavian low-Malay »the Pulse" (Pijnappel, Op. cit. Appendix p. 162) = Chinese *bík*, colloquial *mé̱h* (脉) the pulse.

Mowa: *ikan mowa*, the Eel (fish mowa) from the Chinese *moâ̱* (鰻) »an eel, a conger-eel" (Douglas, Op. cit. p. 332; Francken, Op. cit. p. 387).

Muïli, in Batavian low-Malay »a curtain outside the door of a sleeping-room" (Pijnappel, Op. cit. Appendix, p. 163) = Chinese *muî̱ lî* (門簾) »a bamboo doorscreen, made to roll up; hung specially before doors where families live" (Douglas, Op. cit. p. 302).

Niya, »the collar of a coat" (Pijnappel, Op. cit. II 141) = Chinese *niá̱* (領) a collar (Douglas, Op. cit. p. 336).

Njonya (not *Nonya*, as Pijnappel (Op. cit. II, 141) wrongly spells the word): »a married lady of European or Chinese descent" = Chinese *niô̱-á* (娘仔) a mistress of a slave, a lady; a married lady (Douglas, Op. cit. p. 337). It may, however, have been from corrupted Portuguese *nhanja* used in the Philippines.

Pho (*p'o*) and **Topho** (*to p'o*) names of Chinese games. The gamblingshed and gamblingtable are called by the Dutch in Java *Topbaan* and *Toptafel* (top = to-pho). From the Chinese *p'ok* (博) and *tó̱ p'ok* (賭博) »to gamble"; the word has become so thoroughly Malay that a regularly formed substantive of the word *t'ó̱-p'(ok)* has been formed, *viz. Patopan* (pa + top + an) Chinese gamblinghouse (Pijnappel, Op. cit. II, 53 and 64).

Pi, in Batavian low-Malay »a large riverturtle" (Pijnappel, Op. cit. Appendix, p. 167) = Chinese *Pih* (鼈) according to Douglas (Op. cit. p. 372) a very small sort of turtle; according to Wells-Williams turtles in general.

1) In Javanese also *lontjeng*.

Po, in Batavian low-Malay »to carry on one arm" (Pijnappel, Op. cit. Appendix. p. 167) = Chinese *p'ō* (抱) to clasp in the arms; to carry in the arms, as a child (Douglas, Op cit. p. 399).

Puk, »to carry on both arms, as a child" (Ibid. p. 167) perhaps = Chinese *p'ô̤* (扶) to lift with both hands (Douglas, Op. cit. p. 399).

Pungki, in Batavian low-Malay »an oblong square stable-basket to remove the horsedung" (Pijnappel, Op. cit. Appendix, p. 167) = Chinese *pùn ki* (糞箕) a hod or basket with handles (Douglas, Op. cit. p. 387); a basket for earth or dung (Francken, Op. cit. p. 487). Compare my Uranographie chinoise p. 162 where we have given an engraving of the Chinese *pùn ki.*

Sampan, »a boat, a skiff" (Pijnappel, Op. cit. II 32 B) = Chinese *sam pán* (三板) a small boat (Douglas. Op. cit. p. 409).

Sentiyong, »the new Chinese graves in Batavia" (Pijnappel, Op. cit. Appendix, p. 169) = Chinese 新塚 *sin t'ióng*, in opposition to 古塚 *kó̤ t'ióng*, the ancient graves.

Sètèng: *matanja sètèng*, »he has a boil on the eyelid" (Pijnappel Op. cit. Appendix, p. 169); a hybrid word corresponding to the Chinese *bák-tsiu se̤-ting* (目啁生疔) he has a boil on the eyelid (Douglas, Op. cit. p. 486).

Sodja, in Batavian low-Malay »to bow in praying as the Chinese do" (Pijnappel, Op. cit. Appendix. p. 170); from the Chinese *ts'iṳ̀ dziá* (唱喏) »to make a bow, to bow" (Douglas, Op. cit. p. 180); 唱喏 used for 長揖, »to make a bow in the Chinese manner" (Medhurst, Chin. and Eng. Dict. I, 104).

Tâhang, in Batavian low-Malay »a pail" (Pijnappel, Op. cit. Appendix, p. 170): *tâhang ayĕr*, a waterpail; from the Chinese *t'áng* (桶): *tsuí t'áng* (水桶) a pail.

Tanglong, »a Chinese lantern" (Pijnappel, Op. cit. I 80) = Chinese 燈籠 *ting lóng*, »a lampballoon" (Francken, Op. cit. p. 373). Comp. *Ting.*

Tangsei, »thin of hair; a loose or sleazy stuff" (Pijnappel, Op. cit. I 78). Perhaps = Chinese *t'ang se̱* (通紗) sleazy gauze; comp. *t'ang kui̱* (通光) »too loose in texture, as cloth" (Douglas, Op. cit. p. 539).

Tangsi 1) »a kind of Chinese rope" (Pijnappel, Op. cit. I 78) = Chinese *t'âng si* (蟲絲) strong gut made from the entrails of the *pɛng t'âng* or caterpillar living on the *Pɛng-tree* (楓樹) or Liquidambar formosana, and used for fishlines (Douglas, Op. cit. p. 540; Francken, Op. cit. p. 575); 2) — »barracks, casern, camp". Perhaps = Chinese *táng sū* (董事) the headman who has the charge of the volunteers in a subdivision of a ward: Comp. *p'aò táng* (砲董) a long fort or fortified wall (Douglas, Op. cit. p. 475 and 476.

Taugé, »sprouted beans", a Chinese dish = *taō gê̱* (荳芽) sprouted beans.

Tehkowan | **Tehko** } »a teapot" (Pijnappel, Op. cit. I, 94) = Chinese *tê̱ koàn* (茶礶) and *tê̱ kó̱* (茶鼓) a teapot, esp. with a roundish body; a small earthen teakettle (Douglas, Op. cit.p.481).

Tĕkuwa in *badju tĕkuwa*, »a short vest or jacket" (Pijnappel, Op cit. I, 82); probably = *té koà* (短褂) »a short jacket".

Tikpi, »a kind of battlefork with three prongs of which the middle one is longer". Pijnappel (Op. cit. I 81) thinks it to be Chinese; it may be either *tik pì*, a small bamboo shoot at side of main stem, (Douglas, Op. cit. p. 485) or a corruption of *tík hî*, a sort of fish that has three sharp points. (*Ibid.*)

Tim »to stew in a well closed pot or can with a little water" (Pijnappel, Op. cit. I 83) = Chinese *tīm* (燖 or 燂) »to stew in a covered vessel placed in an outer vessel of boiling water" (Douglas, Op. cit. p. 501).

Ting, »a Chinese lantern in which oil is burned" (Pijnappel, Op. cit. I 95). The lanterns in which a candle is burned are called *Tanglong* q. v. = *ting* (燈).

Tjaktaï, in Batavian low-Malay »a Chinese lampshade" (Pijnappel Op. cit. Appendix p. 171); from the Chinese *tsik taî* (燭臺) a sort of large candlestick (Douglas, Op. cit. p. 470).

Tjangkuwé »sugared melonslices" = *Tang koe* (冬瓜), a preparation of the pumpkin in sugar (Douglas, Op. cit. p. 241). Is used in Chinese weddings as brides sweetmeat.

Tjap, »a seal" (Pijnappel, Op. cit. I, 112) = Chinese 劄 *tsap* to prick, a document, a (sealed) diploma etc. (Wells-Williams, Chin.-Eng. Dict.).

Tjantju »a shipscaptain" (Pijnappel, Op. cit. I, 114) = Chinese *tsûn tsú* (船主) the captain of a vessel (Douglas, Op. cit. p. 595).

Tjat »paint; *tjat minjak*, oilpaint; in Javanese *tjet*"; (Pijnappel, Op. cit. I 109) = Chinese *ts'at* (漆) paint, varnish.

Tjěki, »a kind of Chinese hazardgame" (Pijnppel, Op. cit. I 112)? Comp. *Tjuki.*

Tjěngkeh, »the clove" (Pijnappel, Op. cit. I 111); corrupted from the Chinese *ting gê* (丁芽), commonly called *ting hiu̱* (丁香), »the clove".

Tjintjau, »a Chinese sweetmeat consisting of agar-agar, sugar and ginger" (Pijnappel, Op. cit. I, 114); 2); »a cooling drink made of water, sugar and kernels of the *Sulas* (Ocimum basilicum)", Pijnappel II 27; called by the Malays *Tjèndol* (Ibid., Appendix, p. 171) = Chinese *Ts'in ts'aó* or *Sin-ts'aó* (蒰草) »a plant from which a cooling jelly is made"; *sin-ts'aó tàng* (蒰草凍) »coagulated jelly made from that plant" (Douglas, Op. cit. pp. 80 and 435 B.).

Tjit, »to wipe; *tjit medja* to wipe the table" (Pijnappel, Op. cit. Appendix, p. 171) = Chinese 拭 *ts'it*, to wipe; 拭棹 *ts'it toh*, to wipe the table (Douglas, Op. cit. p. 84).

Tju, »Arrack" (Pijnappel, Op. cit. I, 115); from the Chinese *tsiú* (酒) spirituous liquor in general; distilled or fermented liquor (Douglas, Op. cit. p. 56).

Tjuki, »a kind of draughts played with white and black beans" (Pijnappel, Op. cit. I, 116); probably = Chinese *tioh kî* (着棋) »to play at draughts or chess" (Douglas, Op. cit. p. 210). Comp. *Tjĕki*.

Tjukin, in Batavian low-Malay »a short bathing-gown for men" (Pijnappel, Op. cit. Appendix, p. 171); probably corrupted from the Chinese *ts'iú kin* (手巾) »a handkerchief, a napkin" (Douglas, Op. cit. p. 253).

Tjun, »one tenth of a foot; an inch" (Pijnappel, Op. cit. I 114) = Chinese *ts'ùn* (寸), the Chinese inch, one tenth of a Chinese foot (Douglas, Op. cit. p. 98).

Toko, »a storehouse, a shop, a general warehouse"; perhaps the Chinese *t'ó k'ò* (土庫).

Tongkau, »three stones for a trivet for putting boiled meat upon" (Pijnappel, Op. cit. I, 79); probably = Chinese *ting kaû* (燈猴) »a small bamboo frame for the cheapest lamps" (Douglas, Op. cit. p. 486).

Untjuwi, »a tobaccopipe" (Pijnappel, Op. cit. I, 25) = Chinese *hun ts'oe* (烟吹) »a tobaccopipe" (Douglas, Op. cit. p. 159).

Upau, »a pouch for money worn upon the stomach" (Pijnappel, Op. cit. I, 32) = Chinese *hau pau* (荷包) »a sort of purse or small pouch" (Douglas, Op. cit. p. 120).

Usei, »the refuse of opium called in Malay *tahi tjandu*" (Pijnappel, Op. cit. I 32) = Chinese *o saí* (烏屎) generally called in Amoy itself *a-p'ièn saí*.

Uwé, »a kind of glazed earthen pot with ears and lid" (Pijnappel, Op. cit. I, 34) = Chinese *oē* (鍋 or 煱) »a small earthen or metal pot" (Douglas, Op. cit. p. 99).

Wangkang (also *Wangkan* or *Wankang*) »a Chinese junk" (Pijnappel, Op. cit. II, 142); perhaps from the Chinese *bâng kang* (艀舡), in ancient times the name of Chinese junks in the state of *Wu* (艀舡吳船名 Khanghi); and meaning primitively a

heavy or unwieldy ship. In Chinese everything akward and unwieldy is called *bâng kang* (俗言物之麤大曰舽舡 Khanghi Imp. Dict.). Compare H. Kern »De Fidjitaal vergeleken met hare verwanten in Indonesië en Polynesië" p. 196 (Verhandelingen der Kon. Akad. van Wetenschappen te Amsterdam 1886).

VARIÉTÉS.

We regret to say that the schism between the Orientalists in Europe of which we made mention on page 147 of this number has not yet been satisfactorily bridged-over. When, at last, by the efforts of Dr. Leitner and other gentlemen the question if, in future, the congresses of European Orientalists were to be held out of Europe or in European States only, was unanimously decided in favour of the last, the British Orientalists have split themselves into two inimical camps, having each a full staff of generals and officers. In consequence of which we received the two following circulars from both the committees, which we print without further comment. We can only regret that it has seemed impossible to come to a satisfactory agreement. Orientalists will now have to choose which of the two proposed congresses, one in 1891 and the other in 1892, both to be held in London, they shall join.

I.

THE NINTH INTERNATIONAL CONGRESS OF ORIENTALISTS.

(To be held in London in September, 1891, on the Basis of the Original Principles laid down in 1873.)

Dear Sir,—

We have the honour to invite you to take part in the Ninth International Congress of Orientalists, which will be held in London from the 1st to the 10th September, 1891, on the basis of the Statutes and of the original principles laid down at the first Meeting of the Congress in Paris in 1873, which was succeeded by the following Meetings: London, 1874; St. Petersburg, 1876; Florence, 1878; Berlin, 1881; Leyden, 1883; Vienna, 1886; and Stockholm-Christiania, 1889.

The organizing Committee for the above Congress consists of the Members whose names are on the next page. A guarantee of £ 1,000 to defray expenses on publications, prizes, examinations, etc., has already been obtained, as also the adhesion of 350 Signatory Members in support of the above Congress in twenty-five countries.

You are aware that the place of the ninth Congress not having been designated at the last Congress, the right of doing so reverted to the Paris founders, who exercised it by formally transmitting their powers to the London Committee, on behalf of which, as also of the Comité de Permanence of 1873 and of the French National Committee, we have the honour of sending you the present invitation.

In the event of your being desirous of becoming a Member of the above Congress, we shall be obliged by your kindly signifying that wish to Dr. Leitner, Woking, accompanied by your full name, designation, and address. You will receive in return the »Record of Proceedings" and a Card of Membership, which will entitle you to any publication regarding the organization of the Congress or the subjects for research or discussion that have already been issued or that will be issued in connexion therewith before, during, and after it

is held. The subscription of Members is £ 1. Members will also, it is expected, be entitled to a certain reduction in railway fares, etc., during the assembling of the Congress, and to admission to any Lectures that may be held before the Congress takes place.

The *Asiatic Quarterly Review*, the *Arabic Critical Quarterly*, and the *Sanscrit Critical Monthly Journals*, will be open to papers from members, and to other communications regarding the Congress.

On behalf of the above Organizing Committees,

Yours very faithfully,

Patrick Colquhoun, President of the Organizing Committee. James Redhouse, Lepel H. Griffin, W. H. Bellew, Vice-Presidents. G.W. Leitner, Vice-President, Organizing Secretary and Delegate-General. G. R. Badenoch, Hyde Clarke, Assistant Organizing Secretaries-General. Carl Abel, Assistant Organizing Secretary for Germany. Max Nordau, Assistant Organizing Secretary for France. R. A. Sterndale, Assistant Organizing Secretary for England.

The Delegates in various countries connected with the Organization Committee (see next column).

Letters or Papers on subjects to be considered before, or to be discussed at, the Congress, in one or more of the undermentioned Sections or at the general meetings, are to be sent to Dr. Leitner, Oriental Institute, Woking, England, who will also receive the subscriptions of Members; and any donations that patrons of Oriental Learning, Governments, learned societies, or public bodies generally, may make to the Congress as a whole, or to any specific purpose of Oriental research, or to any subject of study connected with the Literature, the Art, or the industries of any part of the East. Books for presentation to the Congress, or exhibits for a special Oriental Exhibition, illustrative of the work of the Oriental Congress in its various Branches, should also be sent to Dr. Leitner, Woking, England. Subscriptions in France may be paid to M. Leroux, 28, Rue Bonaparte, Paris, and to any of the Delegates in different countries.

The following are the Sections into which the work of the Congress has been divided, subject to future Classification under their respective Groups:— *a*) Indo-Chinese. *b*) 1. Semitic languages, except Arabic. 2. Arabic aud Muhammadanism. *c*) Aryan. *d*) Assyriology. *e*) Egyptology. *f*) Central Asia. *g*) Comparative Religion. *h*) Comparative Language. *i*) Suggestions for the encouragement of Oriental Studies. *j*) Summaries of Oriental Research since 1886. *k*) Sinology. *l*) Dravidian. *m*) Instructions to Explorers, &c. *n*) Ethnographical Philology. *o*) Oriental Archæology and Art. *p*) Malayan and Polynesian. *q*) Japanese. *r*) Relations of Europeans with Orientals. *s*) Oriental Linguistics in Commerce. *t*) Anthropology and products of the East. *u*) Africa (except. Egypt).

The following are the names of the office-holders in France: The French National Committee: *President:* Prof. J. Oppert. *Vice-Presidents:* Prof. G. Maspero, The Marquis de Croizier. *Secretaries:* M. Dutilh de la Tuque, M. Ollivier M. Beauregard, M. le Baron J de Baye, M. E. Gibert. — Comité de Permanence: *President:* Baron Textor de Ravisi. *Founder and Secretary-General:* M. E. Madier de Montjau.

Names of members of the organizing committee (*Elected by the votes of Signatories of the Paris Circular dated 10th October*, 1889) for the statutory Ninth International Congress of Orientalists. (To be held in London in September, 1891, on the basis of the original principles laid down in 1873).

President of the Organizing and Reception Committees. Sir Patrick Colquhoun, Q. C., LL. D., G. C. S. G., President of the Royal Society of Literature.

Vice-Presidents: Sir George Campbell, Sir James Redhouse, K. G. M. G., D. Lit. *Sir Lepel Griffin, K. C. S. I. *W. H. Bellew, Esq., M. D., C. S. I. (Surgeon-General Bengal Army retired). *Prof. G. W. Leitner, LL. D., Ph. D., D. O. L., Principal of the Oriental Institute, Woking.

Hon. Members: Lord Lawrence, Lord Lytton.

---

*) Also a member of the Reception Committee.

Members. Rev. Prof. C. H. H. Wright, D. D., Ph. D., Examiner of Hebrew of the University of London. *Hyde Clarke, Esq., Vice-President of the Royal Historical Society, etc. *Sir Roper Lethbridge, K. C. I. E., M. A. Oxon., M. P. Sir Richard Meade, K.C.S.I., C.I E. Prof. D. S. Margoliouth, Laudian Professor of Arabic at Oxford. E. W. Brabrook, Esq., Vice-President of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland. E. Ransom, Esq., M.R.A.S. Sir Alfred C. Lyall, K.C.B., K.C.I.E., D. C.L., etc. R. Morris, Esq., M A., LL.D., President of the Philological Society of London. John Beddoe, Esq., M.D., F. R.S., President of the Antropological Institute of Gt. Britain and Ireland. *G. R. Badenoch, Esq., LL.D., Dean of the Oriental Institute, Woking. Rev. Canon Isaak Taylor, D.D. *Sir Owen Tudor Burne, K C.S.I., C.I.E. *R. A. Sterndale, Esq., F.R.G.S. Major R. Poore. C. H. Stephens, Esq., M.P. Israel Davis, Esq. Rai B. K. Lahiri. Prof. T. Witton-Davies. Dr. Phéné. Col. H. Fishwick. Gen. J. S. Forlong. W. Irvine, Esq. H. H. Risley, Esq., B.C.S. Prof. I. Platts. H. H. Howorth, Esq., M.P. The Rev. Dr. H. Adler. J. Stuart Glennie, Esq. A. Cates, Esq. H. Baynes, Esq. Dr. Berrill, Hay of St. Andrews. Prof. Adams, Edinburch Hay.

Sections (in course of formation). The above and the Rev. W. M. Jones, D. D.; the Rev. H. Collancz; Professor O. Whitehouse, M.A.; Professor E. J. Evans, Ph.D.; Professor J. T. Marshall, M.A.; Colonel Sir C. Wilson, Prof. Simmons, Prof. Robertson Hay of Glasgow.

Austria-Hungary: Professor Dr. A. Ludwig, Dr. E. Glaser, Professor Dr. Max Grünert, Professor Dr. P. Steininger, Professor Dr. Arminius Vambéry. *Belgium:* Professor Monseur, Professor C. H. Michel, Professor Van der Gheyn. *China:* General Tcheng-ki-tong. *Denmark:* Professor V. Fausböll. *Egypt:* Yakub Artin Pasha, Sheikh Hamza Fathullah. *Finland*: Professor O. Donner and Dr. J. N. Reuter. *Germany:* Professor C. Abel, the Rev. Professor Dr. Kaulen, Professor Dr. F. von Spiegel, Dr. H. H. von Bilguer, and Dr. J. Rafter. *Greece:* Dr. D. Melessinos, Professor Carolides, and Chevalier Valaoritty. *Holland:* Professor G. Schlegel, Mr. J. Meyer. *India:* Bombay: Dr. Gerson da Cunha; Madras: J. D. Rees, Esq.; Bengal: H. H. Risley, Esq., B.C.S. *Italy:* H. E. Senator R. Bonghi, Professors G. Gorresio, C. Puini, G. Turrini, G. Cora, V. Grossi, A. Severini. *Japan:* Dr. J. Inouye. *Poland:* Dr. Karlowitz. *Portugal*, Professor G. de Vasconcellos Abreu and Professor G. Vianna. *Roumania:* Professor Hazdeu. *Russia:* Professor G. de Esoff, Professor A. Tsagarelli, Dr. S. Gottwald. *Spain:* Professor Delfin Donadiu, Professor D. F. Simonet, and Dr. G. C. Naranyo de Palmas. *Sweden:* Professor Skarstedt and Rector Malmström. *Switzerland:* Professor E. Montet and Professor A. Baumgartner. *United States of America:* Professor S. J. Hatfield, Dr. S. B. Platner.

(All foreign Delegates are *ex-officio* Members of the above International Organizing Committee).

Organizing Secretary and Delegate-General.—Dr. G. W. Leitner. *Assistant Organizing Secretary-General.*—Dr. G. R. Badenoch. *Assistant-Delegate General.*—Hyde Clarke, Esq. *Assistant Organizing Secretary for Germany.*—Prof. Carl Abel. *Assistant Organizing Secretary for France.*—Dr. Max Nordau. *Assistant Organizing Secretary for England.*—R. A. Sterndale, Esq. *Assistant Organizing Joint-Secretary for England.*—W. Fooks, Esq.

All office-holders formally vacate on the assembling of the Congress.

The following Essays are invited in connection with the Ninth International Congress of Orientalists:— *a*) Proposals for the promotion of Oriental studies, both in the East, where they are beginning to be neglected, and in the West, as a part of general and special education. *b*) The importance or ethnographical studies in philological inquiries. *c*) A scheme of transliteration for Oriental languages generally—suited for European use, not in any way to supersede the native characters for the use of natives. *d*) Report of researches made and of books written in the various Oriental specialities since the Seventh Meeting of the Congress, at Vienna, in 1886. *e*) What is the true work of an ideal International Congress of Orientalists? *f*) Instructions to travellers in various parts of the East. *g*) What relations should be cultivated between Orientalists and native Oriental

scholars in the East? h) The importance of the study of Oriental Linguistics in Commerce.

The following Prizes have been offered through the Oriental Institute, Woking, in connection with the Statutory Ninth International Congress of Orientalists, to be held in London in September, 1891:— a) A translation into Hindi of the Atharnaveda. Rs. 5,000. b) A translation into English of the Tafsir-ul-Jalalein. Rs. 500. c) 20 Medals and Diplomas of Honour, Merit and Approval respectively, in each of the Sections of the Congress for papers contributed to these Sections and decided on by their respective Sectional Committees.

The following notice of Oriental examinations by the Oriental Institute, Woking, is published for general information:— Boards of Examiners have been or are being constituted in various Oriental countries, in co-operation with European Scholars, in order to test the proficiency of candidates in both native Oriental, and in European Orientalist, standards, either in a branch of Oriental learning, or in an Oriental language. The Examinations will be held in August, 1891, in any part of Europe or the United States in which there is a Candidate and an Oriental Professor willing to superintend his examination. The Examination will be followed by the award of Certificates to successful Candidates, conveying Oriental designations of proficiency. Candidates should inform Dr. Leitner, Woking, England, of their qualifications, and the subject, language, and standard in or by which they desire to be examined. A limited number of successful Candidates, not exeeding twenty, will receive furnished quarters and guidance in their studies free of cost at the Oriental Institute, Woking, should they prosecute subjects of Oriental research in England, provided they abstain from all religious or political controversy and attend to the observances of their own religion. The following is a sketch of the approximate standards of some of the academical Examinations, but practical and conversational Examinations will also be held for the benefit of intending travellers to the East, and of military and civil officers generally:

1. Oriental Classical Languages.

Arabic Examination. *Subjects*. Literature. Maqamat-i-Hariri. Diwan-i-Hamasa. Diwan-i-Mutanabbi. Prosody. Aruz-ul-Miftah. Rhetoric. Mutawwal. Logic. Qazi Mubarak (Tasaw-warat); Hamd-Ullah. (Tasdiqat); Rashidiya (Ilm Munazarah). Philosophy. Sadra. Law. Muamalat Hidaya. Composition. An Essay in Arabic. Oral Examination. Reading, conversation and explanation.

Sanskrit Examination. *Subjects*. Grammar. Siddhant Kaumudi, the whole, and Prakrita Prakasa. Prosody. Pingala Sutras. Rhetoric. Kavya Prakasa and Dasa Rupa. Literature — *Poetry*. Naishadha Charita (first half). *Prose*. Vasavadatta. *Drama*. Mrichhakatika. Weber's History of Indian Literature in Hindi. Philosophy—Any two of the following— a) *Logic*. Vyaptivada by Jagadisa or Nyayasutravritti. b) *Vaiseshika*. Sutra with a commentary. c) *Sankhya*. Sutra with pravachanabhashya. d) *Patanjali*. Sutra with bhashya. e) *Vedanta*. Sutra with bhashya. Hindu Sciences—Any one of the following—*Medicine*. Susruta, Charaka or Bagbhatta. *Mathematics and Astronomy*. Siddhant Siromani. *Hindu Law*. Mitakshara. *Religion*. a) *Rig Veda*—Sanhita, first four adhyayas of 1st Ashtak. b) *Yajur Veda*—Shukla Yajur Vajasaneyi Sanhita Madhyandini Sakha, 10 adhyayas. c) *Sama Veda*—Mantra Bhaga, Chhandasya archika from 1st Prapathaka to Indra Parba in 5th Prapathaka. d) *Itihas*—Shanti Parb of Mahabharat or Valmikya Ramayana. e) *or Puran*—Srimad Bhagavat. Translation. The Candidate's Vernacular into Sanskrit and *vice versâ*. Composition. An Essay in Sanskrit. Oral Examination. Reading, speaking and discussion in Sanskrit.

Persian Examination. *subjects*. Rhetoric and Prosody. Hadaiq-ul-Balághat. Literature. Calcutta B.A. *Arabic* Course. Qasaid Badar Chach. Durra Nadra (selections). Tughra. Tawarikh Maujam. Moral Philosophy. Akhlaq-i-Jalali (the whole) Translation. Persian into the Candidate's own language and *vice versâ*. Composition. An Essay. Oral Examination. Reading and discussion in Persian.

A Candidate may be examined in only one Branch of the above Languages and their respective Literatures, and receive a corresponding Certificate,

if successful, but he will be required to pass a more exhaustive examination than in the above general test.

2. **Vernacular Oriental Languages.**

Urdu Examination. *Subjects.* Rhetoric. and Prosody. Faiz-ul-Ma'ani Hadaiq-ul-Balaghat ka Urdu tarjuma. Literature—*Poetry.* Muntakhibàt-i-Nazm-i-Urdu. Gulzár-i-Nasím. Alif Leila (Naumanzúm). *Prose.* Ud-i-Hindi. Aql-o-Shu'ur. Fasàni-Ajàib. Ab-i-Hayat (History of the language). Qawàif-ul-Mantiq. Jàmi-ul-Akhlàq (or translation of Akhlàq-i-Jalàli). Composition. An Essay in Urdu. Oral Examination. Reading, explanation and fluent conversation in Urdu.

Hindi Examination. *Subjects.* Grammar. Navina Chandrodrai (the whole). Prosody. Chhandarnava and Bhikhari Das's Pingala. Rhetoric. Rastarang Kavya and Vyangarth Kaumudi. Literature—*Prose.* Charupath, Part III. Mahabharat *Poetry.* Tulsi Ramayan, the whole. Bhasha Kavya Sangraha and Sangit Pustak. Prithi Raj Rasao of Chand Verdai. *Drama.* Prabôdh Chandrodai Natak. Randhir Prem Mohini Natak. *General.* Jalsthiti, Jalgati and Vayuk Tattwa. Kheti Sar. Composition. An Essaz in Hindi. Oral Examination. Reading, explanation and fluent conversation in Hindi.

Panjábi Examination. *Subjects.* Grammar and Prosody. Literature—*Poetry.* Adi Granth. Granth of 10th Guru (the whole) *Prose.* Janam Sakhi by Pujari Mokhe. *Drama.* Prabodh Chandrodai Natak. Anek Darshana (the whole). Translation. From Hindi into Panjábi and *vice versâ.* Composition. An Essay in Panjábi. Oral Examination. Reading, explanation and fluent conversation in Panjábi.

Pushtu Examination. Literature. Adam Khan Durkhani. Babu Jan (the whole). Abdul Hamid (the whole). Abdur Rahman. Composition. An Essay in Pushtu. Oral Examination. Reading, explanation and fluent conversation in Pushtu. And so on as regards other languages.

There will also be special examinations in Hindu, and in Muhammedan, Law, in the Yunáni and Vaidak systems of Medicine, etc. The above general and special Examinations, and others of a more searching character in any one branch of a subject, will be held annually in connection with the Oriental Institute. For further particulars, apply to Dr. Leitner, Oriental Institute, Woking.

II.

THE NINTH IMTERNATIONAL CONGRESS OF ORIENTALISTS, TO BE HELD IN LONDON IN 1892.

The ninth International Congress ot Orientalists, to be held in London in 1892.

A General Meeting of the English Signatories and Representatives of the International Assembly of Orientalists was held in London on January 15, 1890, at which (by Resolutions I. and III.) it was resolved to hold the next (or Ninth) Congress in London, September 1—10, 1891, on the basis ot the Statuts définitifs adoptés par l'Assemblée Internationale, laid down at the first Congress in Paris, in 1873.

An Organizing Committee was appointed, and communications were opened with the French General Assembly. (See »Record of Proceedings", page 10).

At the Second Meeting, held in London on April 29, 1890, progress was reported, and it was announced that Sir Henry Rawlinson, G.C.B., etc., had accepted the Honorary Presidency, and Sir Mountstuart Grant Duff, G.C.S.I., etc., the Presidency. Additions were made to the Committee, and four Honorary Secretaries were duly appointed, viz., Professor Douglas, Dr. Leitner, Mr. J. F. Hewitt, and Dr. Bullinger. At this meeting, Dr. Leitner announced that the proceedings, etc., of the English Committee had been ratified in Paris on March 31, 1890, and that the formal transfer of powers from the French members of the Commission Administrative of 1873 had been received by the Committee. Resolution VI. of this meeting duly acknowledged the Resolution of the Paris meeting of March 31, as printed on page 14 of »Record of Proceedings."

Two meetings of the Central or Organizing Committee have since been held in London on June 12 and October

9, 1890. At the former of these, with the view of expediting the business, it was resolved (Resolution II). »That this Committee act independently, in accordance with the Statutes, and with the powers delegated to itself by the French Committees, and in harmony with their Resolutions." The Committee was again enlarged, and since then the following changes have taken place:—1). The Hon. President and President have resigned; and, at the latter meeting (October 9, 1890), Professor Max Müller was duly elected as the President. 2) Dr. Leitner's name no longer appears in connection with the Committee or Secretariat.

With these exceptions, everything remains the same: the continuity of the Committee is unbroken; its powers are unchanged; while the Minute Books —the Official Record of Proceedings— are in the hands of the original Secretariat.

At the meeting of the Committee, held on November 10, 1890, it was resolved that in view of the fact that other important Congresses will be held in England in September, 1891, and that that year would also be inconvenient for many foreign delegates, who on that account had not yet joined; and acting under the full powers transferred to and vested in this Committee, the date of the Ninth Congress of Orientalists, to be held in London, be deferred till the following year, viz., September, 1892.

The Committee (which has the cordial support of Professor Dillmann, of Berlin, and Professor Kuenen, of Leiden, Presidents of former Congresses; of Professor Bühler, of Vienna, Professor Petersen, of Bombay, and other Delegates) is now engaged in arranging the business of the Congress, and invites the membership of *all* Orientalists, so that the next Congress may see them all *united* in the prosecution of their great and important labours.

All Communications concerning Papers, etc., connected with the various Sections, to be made to the respective Presidents or Secretaries.

All other Communications to be made to the General Secretaries of the Congress.

We append a list of Officers, together with the proposed Sections and their Presidents and Secretaries:—

The addresses of the General Secretaries are—Prof. Douglas, British Museum, London.W.C. J.F.Hewitt, Devoke, Lodge Walton-on-thames. Dr. Bullinger Bremgarten, Woking, Surrey. Prof. A. A. Macdonell, Deputy Professor of Sanskrit, Oxford.

President: Professor F. Max Müller, K.M.

Vice-Presidents: (*First List*). Lord Northbrook, G.C.S.I., D.C.L. Sir George Birdwood, M.D., LL.D., K.C.I.E. C.S.I. Sir William Hunter, K.C.S.I. Sir William Markby, K.C.I.E. The Provost of Oriel College, Oxford. The Master of Balliol College, Oxford.

Central Committee of Organization: Prof. A. H. Sayce. Prof. R. K. Douglas. Dr. C. D. Ginsburg. Dr. H. W. Bellew, C.S.I. Dr. E. W. Bullinger. Dr. C. H. H. Wright. Dr. J. H. Thornton, C.S.I. Hyde Clarke, Esq. Prof. D. S. Margoliouth. E. W. Braybrook, Esq. Prof. C. Bendall. Prof. Mahaffy. E. Ransom, Esq. L. B. Bowring, Esq., C.S.I. Prof. R. Stuart Poole, LL.D. Stanly Lane-Poole, Esq. Sir Alfred C. Lyall, K.C.B. J. F. Hewitt, Esq. Rev. Dr. Morris. F. V. Dickens, Esq. Canon Isaac Taylor. Prof. T. de Lacouperie. Dr. Beddoe. T. G. Pinches, Esq.

And the Presidents and Secretaries of the various Sections.

Honorary Secretaries: Prof. Douglas. J. F. Hewitt, Esq. Dr. Bullinger. Prof. A. A. Macdonell.

Section I. Aryan, Prof. Cowell *Pres.* Prof. A. A. Macdonell, *Secr.*

Section II. Semitic *a*) Assyrian and Babylonian, Prof. A. H. Sayce *Pres.* T. G. Pinches, Esq. *Secr.* *b*) General Prof. Robertson Smith *Pres.* A. A. Bevan, Esq. *Secr.*

Section III. China and the Far East Sir Thos. Wade, K.C.B. *Pres.* Prof. Douglas, *Secr.*

Section IV. Egypt and Africa, Prof. Le Page Renouf, *Pres.* E. Budge, Esq. *Secr.*

Section V. Australasia & Oceania, Sir Arthur Gordon, K.C.M.G. *Pres.* Dr. Codrington, *Secr.*

Section VI. Anthropologieal and Mythological, Dr. E. B. Tylor, *Pres.* Prof. Rhys Davids, LL.D. *Secr.*

CHRONIQUE.

ALLEMAGNE.

Le *Globus* (N°. 20, pag. 318) contient une statistique de l'émigration chinoise pendant les années 1879 à 1889 d'après le «Ostasiatischer Lloyd». Il a atteint pendant ces années le chiffre de 1,537,367 personnes, dont 657,478 partirent de Hongkong, 458,815 de Swatow et 415,074 d'Emoui. Presque 66 pour cent de ce nombre (1,097,686) est cependant revenu en Chine, c'est-à-dire 774,355 par Hongkong, 323,331 par Emoui et 15,896 par Swatow. La majeure partie des émigrants (1,167,000) s'est dirigée vers l'archipel indien (Straits-Settlements, Sumatra, Borneo, Java etc.). Par Emoui, 100,267 émigrants se rendirent aux Philippines, par Swatow et Hongkong 77,802 à Siam. L'émigration vers l'Amérique du Nord a atteint le chiffre de 144,137, vers l'Australie de 31,450, vers Hawai de 4300, vers l'île de Maurice de 2800, vers le Jamaïca de 694, vers Antigua de 322 et vers l'Afrique méridionale de 152. Le reflux pendant ces dix années a été par Hongkong 581,447 des Straits-Settlements, Sumatra, Java etc. 42,469 du Siam, 27,218 de l'Australie, 107,712 de l'Amérique du Nord, 15,690 d'autres pays, en somme 774,355 individus.

Par voie de Swatow sont retournés 13,187 individus des Straits-Settlements, etc. 2709 du Siam, total 15,896 personnes; par voie d'Emoui 215,874 sont revenus des Straits-Settlements et 95,561 personnes de Manille. L'émigration était la plus forte en l'an 1888, quand elle a atteint le chiffre de 211,250 personnes.

Après tout la Chine n'a perdu pendant ces dix années qu'un chiffre de 439,681 d'émigrants, ou en moyenne, 43,968 par an, dispersés sur toute la terre. Ce chiffre c'est pas de nature à effrayer les Sinophobes qui hurlent continuellement contre l'immigration des Chinois.

M. **Hans Schnorr von Carolsfeld**, secrétaire de la bibliothèque royale de Munich a publié dans les Commentationes Wölfflinianae de Leipsic une notice de 4 pages intitulée «Zur Geschichte des Chinesischen».

ASIE CENTRALE.

La «Société de Géographie» N°. 14 contient une lettre du voyageur Bonvalot (expédition dans l'Asie centrale du prince Henri d'Orléans) du 27 Juin 1890 donnant une courte description de son voyage. Le 8 juillet la société reçut de M. Bonvalot un télégramme de Tchoung-king, ainsi conçu: «Avons traversé le Thibet, du N. au S., de l'O. à l'E. Tout va bien — De Ta-tsien-lou» et le 29 Sept., un autre télégramme d'Hanoï, annonçant l'arrivée en cette ville des voyageurs venant du Yunnan. Dr. A. Petermann's Mittheilungen aus Justus Perthes Geographischer Anstalt donne (Fasc. XII pag. 300) une communication très flatteuse de ce voyage, ainsi qu'un résumé des expéditions de *Grombtschewski* et des frères *Grum Grshimailo.* La Société de Géographie N°. 15 contient également une lettre détailée de M. Édouard Blanc, datée de Och (Ferghana) 27 Oct., sur le voyage de MM. *Grombtschewski* et *Léopold Conradt.* Dans le même recueil (pag. 506) M. Ch. Gauthiot a fait une communication orale sur le voyage dans l'Asie centrale de M. *Ed. Blanc.*

BELGIQUE.

Nous ne pouvons nous empêcher d'admirer l'activité de M. **C. de Harlez** qui vient de nous donner un nouvel et important travail: *I-li*, *Cérémonial de la Chine antique*, avec des extraits des meilleurs commentaires traduit pour la première fois. Paris, Maisonneuve, 1890, in-8. Nous reviendrons dans uns de nos prochains numéros sur les travaux de M. de Harlez relatifs aux études chinoises.

M. **A. A. Fauvel** continue dans la *Revue des questions scientifiques* son étude sur «La province Chinoise du Chan-toung».

GRANDE-BRETAGNE.

Le *Babylonian and Oriental Record* de Novembre contient un article du professeur **Terrien de Lacouperie** sur la déesse de la soie en Chine (The Silk-Goddess of China).

CHINE.

M. **Edouard Chavannes** a publié dans la «Peking oriental society» un Traité sur les sacrifices *Fong* (封) et *Chan* (禪) de *Se-ma Tsien.*

L'empereur de Chine a fait notifier aux puissances qui entretiennent des représentants à Pékin, un décret pris le 12 décembre pour régler les réceptions désormais accordées au corps diplomatique.

Voici les termes de ce décret:

«Depuis la conclusion des traités avec les puissances étrangères, nous avons échangé d'une façon ininterrompue, des lettres avec les chefs d'État de ces puissances et nos relations amicales ne font qu'augmenter de jour en jour.

«Nous sommes heureux de constater que les représentants étrangers accrédités à Pékin ont tous été fidèles à la mission à eux confiée de resserrer les liens qui nous unissent aux nations amies: ce dont nous ne pouvons que nous féliciter.

«L'année dernière, pendant les fêtes impériales qui ont eu lieu à la première et à la seconde lune, Sa Majesté l'impératrice mère avait ordonné au Tsong-Li-Yamen d'offrir des banquets aux représentants des puissances.

«Maintenant, Nous avons pris Nous-même les rênes du gouvernement depuis bientôt deux ans, et notre devoir est de recevoir les envoyés de tous les pays amis.

«Conformément aux précédents créés déjà par Sa Majesté l'Empereur Toung-Tche en la douzième année de son règne et désireux de montrer notre empressement à l'égard des puissances, Nous voulons augmenter le nombre de nos réceptions.

«Nous décrétons donc qu'une réception en l'honneur des ministres et chargés d'affaires étrangers aura lieu dans le courant de la première lune de l'année prochaine, et que le Tsong-Li-Yamen prendra d'avance les ordres nécessaires pour fixer le jour de cette réception. Le lendemain, un banquet sera offert au corps diplomatique dans le palais du Tsong-Li-Yamen.

«Cette cérémonie sera répétée tous les ans à la même époque. Les ministres étrangers qui arriveront dans le courant de l'année seront reçus par Nous comme leurs prédécesseurs. De plus, à chacune des fêtes d'État qui doivent être une occasion de réjouissances pour tous, le Tsong-Li-Yamen recevra des ordres à l'effet d'offrir un banquet au corps diplomatique. Le cérémonial sera fixé d'avance par le Tsong-Li-Yamen.

«Ces dispositions montrent que nous avons le plus sincère désir d'entretenir et d'affermir continuellement nos bonnes relations avec les pays amis.

«Respectez ceci».

Au sujet de ces réceptions, le général Tcheng Ki-tong a envoyé au *Temps* du 23 déc. 1890, la lettre suivante:

«Les ambassadeurs étrangers ont été, depuis la plus haute antiquité, admis en présence de S. M. l'empereur de Chine.

Ces réceptions n'ont été interrompues qu'aux seules époques où l'empereur, n'étant pas majeur, ne pouvait s'occuper des affaires de l'État. Nos coutumes, en même temps, n'admettant pas que les hommes soient admis en présence d'une femme, les ambassadeurs ne pouvaient être reçus par S. M. l'impératrice-mère, régente de l'empire.

C'est ainsi qu'en 1873, après la proclamation de la majorité du défunt empereur, les représentants des puissances étrangères furent admis à une audience

impériale. La mort de S. M. Tong-Tche et l'avènement d'un empereur mineur interrompirent de nouveau les réceptions, qui viennent d'être reprises tout naturellement, non point par suite du triomphe d'idées nouvelles, mais par le simple fait de la majorité de notre souverain actuel, S. M. Kouang-Sseu».

Le *Temps* ayant fait suivre cette lettre des remarques suivantes:

«Il serait intéressant de savoir combien de fois des représentants des puissances étrangères ont été reçus par l'empereur de Chine et si, jusqu'à ce jour, il existait un décret impérial fixant ces audiences d'une façon permanente. Là est le point capital de la mesure libérale prise par le Fils du Ciel».

Le Général Tcheng Ki-tong lui a répondu dans ces termes, insérés dans le Numéro du 4 Janvier 1891:

Paris, 30 décembre 1890.

«Je m'empresse de vous envoyer quelques notes, en réponse aux questions posées dans votre numéro du 23 décembre dernier.

Il était impossible, autrefois, qu'un décret impérial fixat, en Chine, d'une manière permanente, les audiences données par l'empereur aux représentants des puissances étrangères. Cela, pour cette simple raison: que les ambassadeurs étrangers n'étaient point établis en permanence auprès du gouvernement chinois.

Mais notre histoire nous montre, de tout temps, des ambassadeurs admis en présence de l'empereur, à la seule condition de se conformer au cérémonial usité en Chine. Pour ne pas remonter plus haut que l'ère actuelle, nous voyons, en 166, Hiao-Hiouan-Ti recevoir une ambassade de l'empereur romain, Marc-Aurèle; de même, en 798, les ambassadeurs du calife Haroun-al-Raschid sont reçus par Té-Tsoung, ceux des rois de l'Inde, en 1282, par Koublaï-Khan, et ainsi de suite.

Je ne vous cite que les plus remarquables de ces ambassades: le nombre des décrets spéciaux d'audience est trop grand pour que je veuille les reproduire tous.

Après la découverte de la route du cap de Bonne-Espérance, la Chine montra un certaine défiance à l'égard des ambassades des nations européennes dont elle avait appris, en même temps, et le nom et les conquêtes asiatiques. Lorsqu'enfin la question des ambassadeurs à recevoir se posa d'une façon sérieuse, des difficultés relatives au cérémonial chinois s'opposèrent souvent à la réception. C'est pour des raisons de ce genre, qu'échouèrent les ambassades russe et hollandaise de 1656.

Mais dès la première moitié du dix-huitième siècle l'empereur Yung-Tcheng rendait un décret fixant l'audience accordée à l'ambassadeur du pape. En 1793, un autre décret accordait l'audience à l'ambassadeur anglais Macartney, qui a rendu justice entière, dans son rapport, à l'hospitalité chinoise.

Dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, les réceptions deviennent de plus en plus fréquentes et régulières. En 1873, S. M. Tong-Tche reçoit par décret spécial, en audience collective, les représentants de la France, de la Russie, de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la Hollande. L'empereur reçoit de

nouveau les ministres de France, de Russie, de Belgique et d'Allemagne.

Enfin, S. M. Kouang-Sseu vient de fixer ces audiences d'une manière permanente.

Je dois faire remarquer ici que tout ce qui, dans le cérémonial chinois, pouvait paraître incompatible avec les idées européennes, a disparu par degrés, à partir de l'audience accordée par l'empereur Yung-Tcheng.

Veuillez agréer, etc.»

TCHENG KI-TONG.

M. **Fr. Haas**, consul de France à *Han-Keou*, va entreprendre l'exploration du Haut-Yang-tsze ainsi que des voies de commerce du Szechuen, Tatchienlou, Batang et Litang. Il veut faire au point de vue français ce que Burnes, Hosie et Baber ont fait au point de vue Anglais. (*Société de Géographie* N°. 14).

CORÉE.

M. **J. Nadarow** de la société impériale de géographie russe a donné un compte-rendu étendu (Iswestija 1889, fas. 4) du voyage en Corée fait par un marchand russe **P. Delotkewitsch** depuis Déc. 1885 à Mars 1886. (*Petermann's Mittheilungen*, fas. XII p. 300).

ÉTATS UNIS.

Le «Smithsonian Institution» publie un article de M. **Pierre Louis Jouy** sur la collection de poterie funéraire Coréenne du Musée national des États unis; un article de M. **Walter Hough** sur les appareils à faire du feu dans le même Musée, contenant entre autres la gravure et la description d'une drille-à-feu sacrée conservée dans le temple *Oyashiro* à *Idzumo* en *Japon*, décrite par le professeur **Romijn Hitchcock**, et un Catalogue des porcelaines chinoises de la collection «Hippisley», avec une esquisse de l'histoire de l'art céramique en Chine par M. **Alfred, E. Hippisley**, du service de la douane maritime impériale de Chine.

FRANCE.

Le nouveau journal L'Anthropologie (N°. 5), publié par MM. Cartailhac, Hamy et Topinard, contient un article de M. **H. Cordier** sur les Juifs en Chine que l'on croit s'y être déjà rendus au premier siècle de notre ère après la prise de Jérusalem par Titus. Ils n'ont jamais été inquiétés par le gouvernement Chinois, parcequ'ils ne se sont jamais occupés de politique comme les Musulmans et les Chrétiens qui se croient autorisés à renverser non-seulement les anciennes croyances mais à troubler aussi l'ordre social basé sur ces croyances. En matière de religion nul état n'est plus tolérant que la Chine.

Le N°. 6 du même journal contient un article de M. **E. Cartailhac** sur les bronzes préhistoriques du Cambodge, ainsi qu'un article de M. **G. Dumoutier**: «Notes ethnologiques et historiques sur les Giao-chi». Nous donnerons notre opinion sur ces travaux ailleurs (dans *l'International Archiv für Ethnographie*, publié par M. Schmeltz).

Le prix «Stanislas-Julien» a été accordé cette année à M. **Abel des Michels** pour son ouvrage *Annales imperiales de l'Annam*.

La Revue de l'histoire des religions contient un article du professeur **Léon de Rosny** sur les «Origines du Taoïsme».

Le Tour du monde de novembre 1890 publie une esquisse du **Dr. Hocquard**, illustrée de 37 dessins et intitulée «Trente mois au Tonkin».

Le «Bulletin de la Société de Géographie» (3e Trimestre 1890) contient des «Études de géographie historique sur les anciens itinéraires à travers le Pamir» par feu le Dr. **Nicolas Sévertzow**, un des explorateurs russes les plus célèbres, qui, après avoir parcouru depuis 1850 l'Asie centrale presqu'entière, a perdu la nuit du 9 au 10 Février 1885 sa vie par un malheureux accident de voiture dans la rivière Ironetz, un des affluents du Don. La couche de glace ayant cédé sous le poids de la voiture, N. Sévertzow put être retiré vivant, mais il était mort gelé avant d'arriver au prochain village. M. Guillaume Capus donne en note de l'article de M. Sévertzow une courte biographie de cet aimable savant et voyageur, dont j'ai eu le plaisir de faire la connaissance à Leide en 1854 quand il me proposait de l'accompagner en ses voyages dans l'Asie centrale; proposition que mes parents ne voulaient point accepter alors à cause de ma grande jennesse (14 ans). G. S.

Un journal de Paris, le *Petit Journal* vient (déc.) d'annoncer le mort de M. de Mayrena, qui pendant quelque temps occupa la presse par ses entreprises aventureuses dans l'Indo-Chine et prit le titre de Marie 1er, roi des Sedangs.

Le huitième congrès des Américanistes s'est réuni à Paris du 15 au 21 Octobre 1890, sous la présidence de M. de Quatrefages, Membre de l'Institut, Professeur au Muséum d'histoire naturelle. On remarquait parmi les membres du Congrès le Prince Roland Bonaparte, le Dr. E. T. Hamy; le Dr. L. Serrurier, de Leyde; le Prof. Virchow, le Dr. Schoen, de Berlin; les prof. Guido Cora, de Turin, et Borsari, de Naples; le licencié Ignacio Altamirano; le Baron de Baye, les Drs. Deniker et Verneau, M. Girard de Rialle, les Prof. Jules Oppert et Henri Cordier, de Paris, ete., etc. Le prochain congrès se réunira in 1892, en Espagne.

Mr. Félix Régamey, l'artiste dout les travaux sur le Japon out rendu le nom célèbre de bonne heure, met la dernière main à un ouvrage destiné aux amateurs

et aux gens du monde sur les arts et les métiers des industrieux habitants de l'Empire du Soleil levant. Le titre de l'ouvrage, qui paraitra chez Hetzel, est *le Japon pratique.*

La Société académique indo-chinoise de France, présidée par M. le Marquis de Croizier, vient de publier le tome III de la deuxième série de son *Bulletin.* C'est un énorme vol. in-8 de mille pages. Parmi les articles les plus importants, nous notons *La Souveraineté du Portugal à Macao*, par D. G. de Nogueira Soares; *la famille royale de Siam*, par Eugène Gibert; *le Bouddhisme au Laos*, par Carl Bock; *la France, la Haute-Birmanie et le Tong-kin*, par Fernand d'Avéra; *les relations de la Chine et de l'Annam*, par H. Castonnet-Desfosses; *Avant-projet de percement de l'isthme de Kra ou de Malâka*, par le Cte. A. Mahé de la Bourdonnais; *le Commerce des îles Philippines* par M. Champon; *les inscriptions du Cambodge*, par Léon Feer; etc.

JAPON.

«Il y a quelques temps le Mikado a ouvert à Tokio un parlement copié de ous points sur celui de Westminster. Tous les hommes sérieux qui ont vu l'Extrême-Orient, et médité sur le caractère des différents peuples de cette région, déplorent l'engouement fatal qui pousse les Japonais à copier les moeurs d'occident les moins appropriées à leur tempérament et à leur génie national.

Le parlement de Tokio est à peine ouvert, et l'on annonce déjà que cinq partis différents s'y trouvent en présence. — Cela promet pour l'avenir!

Ce ne sont pas les Chinois qui commettront jamais la sottise d'emprunter à l'Europe ses procédés de gouvernement». (*Revue Française de l'Étranger et des Colonies*, Déc. 1890). Un télégramme du 20 Janvier nous apprend que la maison du parlement Japonais vient d'être détruite par une incendie.

PAYS-BAS.

M. le Dr. **Henri Kern**, Professeur à l'Université de Leyde, a été nommé correspondant étranger de l'Institut de France, à la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 26 décembre 1890, en remplacement de M. Alfred von Kremer, de Vienne.

NÉCROLOGIE.

SIR JOHN FRANCIS DAVIS.

Sir **John-Francis Davis**, baronet, l'un des sinologues les plus distingués de l'Angleterre, est mort le 14 novembre 1890 à 97 ans. Né à Londres en 1795, il fut initié aux études orientales par son père, l'un des directeurs de la compagnie des Indes orientales, lui-même orientaliste estimé, et fondateur de la Société du Bengale. Inspecteur général du commerce en Chine, puis gouverneur de l'établissement de Hongkong, sa bonne administration valut à sir John-Francis le titre de baronet (1845). Des ouvrages assez nombreux qu'il publia nous indiquons les principaux, qui sont: *The three dedicated rooms* (1815, in-8); *Laou sengh urh, an Heir in old age* (1817, in-12); *A Chinese novel* (1822, in-8); *Hien-wun-shoo, or Chinese moral maxims* (1823, in-8); *The fortunate union* (1829, 2 vol. in-8); *The Sorrows of Han* (1829, in-4); *On the poetry of the Chinese* (1829, in-4; reprinted in 1870); *Description of China* (1836, 2 vol. in-8); *China and the Chinese* (1840, 4 vol. in-16); *Sketches of China* (1841, 2 vol. in-8); *Massacre of Benares of Vizier Alikhan* (1844, in-12); *China during the war and since the peace* (1852, 2 vol. in-8); *Chinese miscellanea* (1865, in-8). G. S.

BARBIÉ DU BOCAGE.

Amédée Barbié du Bocage, Chevalier de la Légion d'Honneur, Membre de la Société de Géographie de Paris, est décédé le 11 octobre 1890, en son château de Quenet près Conches (Eure), à l'âge de 58 ans. Il est l'auteur de: *Bibliographie annamite*, livres, recueils périodiques, manuscrits, plans. — Extrait de la *Revue maritime et coloniale* (Février, mai et août 1866). Paris, Challamel ainé, 1867, in-8, p. 107. H. C.

BULLETIN CRITIQUE.

—∘∙○∙○∙∘—

Zur Kenntniss der älteren Lautwerthe des Chinesischen, von Dr. Franz Kühnert (Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien, phil. hist. Classe, Band CXXII). Wien F. Tempsky, 1890.

Jeder fremde Sinologe weiss aus Erfahrung wie schwer es ist Chinesisch sprechen zu lernen, resp. die Chinesischen Worte so auszusprechen dass er seitens eines Eingeborenen verstanden werden kann. Hauptsächlich liegt dies in der Unvollständigkeit unseres Alphabetes, welches, wie genügend es uns Europäern auch erscheinen mag, absolut nutzlos ist wenn man damit aussereuropäische Sprachen transcribiren will. Man hat diesem Übelstande abhelfen wollen durch Einführung von allerlei diakritischen und sonstigen willkürlichen Zeichen, aber ohne irgend einen sonderlichen Erfolg. Das Ende der Geschichte ist immer gewesen dass man zu einem eingeborenen Chinesen seine Zuflucht nehmen musste, um von ihm die richtige Aussprache zu erlernen.

Dazu kommt noch dass die Chinesen wegen der geringen Anzahl Vocabeln, wie sie in einer monosyllabischen Sprache selbstverständlich gering sein mussten, durch eine chromatische Scala diese Anzahl vermehrt haben, so dass, wenigstens in den südlichen Dialekten, diese Anzahl verzwei-und-dreissig-facht wurde; nl. mit 8 vermehrt durch acht Töne (聲 *sching*) und diese jedesmal wieder mit 8 vermehrt durch die Sylbe

mit einer Aspiration, einem Nasal, und einem Nasal plus Aspiration, auszusprechen. Den Chinesen selbst macht nun das Erlernen der Aussprache und Betonung ihrer Worte nicht die mindeste Schwierigkeit, ebensowenig wie sie es den in China selbst, von Europäern gezeugten Europäischen Kindern macht.

Aber als, durch die Einführung des Buddhismus, die Chinesen mit den Indern näher bekannt wurden, merkten letztere sehr bald dass irgend ein System gefunden werden musste, wodurch sie (die Inder) das Chinesisch sprechen lernen konnten. Da den Chinesen überhaupt nur *Klänge* geläufig sind, und sie diese nie in Consonanten und Vocale aufgelöst haben, konnte ein Alphabet, wie das Indische, unmöglich eingeführt werden. Man begnügte sich also damit die Aussprache eines Wortes festzustellen durch Bestimmung des *Anlautes* und des *Auslautes*, und wählte behufs dessen eine bestimmte (nach den verschiedenen Dialekten abweichende) Anzahl An-und Auslaut Charaktere mit Hülfe deren die Aussprache eines Wortes festgestellt werden konnte. Diese Methode nannte man 反切 *fàn ts'iet* (= wendend spalten) oder 切音 *ts'iet yīm* (= Laut-spalten). Den Anlaut nannte man 母 *mù* (= Mutter, Gebärerinn) den Auslaut 韻 *yún* (= Reim).

So findet man z.B. im Kais. Wörterb. von *Khanghi* dass die Aussprache des Schriftzeichens 總 *tsùng* (alles) bestimmt wird durch 作孔切 *Tsok-k'ùng ts'iet.* Nimmt man jetzt den Anlaut von *Tsok* = *Ts* und den Auslaut von *k'ùng* = *ùng*, so bekommt man die Silbe *ts* + *ùng* = *tsùng*. Mathematisch stellt sich also folgende Formel: *ts*[*ok* + *k'*]*ùng* = *tsùng*.

Man hat mehrfach geglaubt dieses System sei nicht von den Chinesen selbst, sondern von den Indern für die Chinesen erfunden; welche Meinung jedoch ganz unstatthaft ist, da ein solches System dem begabten, feinem Sprachgefühl des Hindu's ein Gräuel sein würde, und das ganze System dagegen vollständig das Gepräge des Chinesischen Characters trägt. Dieses System ist ausführlich im

ersten Theile des Wörterbuches *Khanghi*'s beschrieben und darauf ist die oben erwähnte Abhandlung Dr. Kühnert's basirt. Veranlasst dazu wurde Dr. K. wahrscheinlich durch das Studium von E. Brücke's »Grundzüge der Physiologie und Systematik der Sprachlaute für Linguisten und Taubstummenlehrer" (Wien. C. Gerold's Sohn 1876); jedenfalls hat er gestrebt die Aussprache der Chinesischen An- und Auslaute mit Hülfe dieses Buches näher zu bestimmen. Ob es ihm gelingen wird seine, Seite 38 ausgesprochene, Hoffnung dass jeder hiermit ohne Chin. Lehrer das Chinesische richtig aussprechen lernen kann, erfüllt zu sehn, wollen wir vorläufig dahingestellt lassen. Es geht mit Vorschriften wie *Brücke* sie giebt, wie mit den geschriebenen Vorschriften der Schwimmkunst. Man hat auf einem Pianoschemel und einigen Federbetten und Kopfkissen gründlich alle Schwimmbewegungen studirt, und wenn man sich endlich ins Wasser begiebt, sinkt man wie ein Backstein.

Ebenso geht es met Vorschriften wie: »Man stellt den Kehlkopfverschluss her, von dessen »Vorhandensein man sich am sichersten dadurch überzeugt, dass man »vorher die Lungen *langsam* mit »Luft vollsaugt, dann den Kehlkopfverschluss macht und sobald »man ihn für gelungen hält, durch »Zusammenziehuug des Thorax »die Luft durch die Luftröhre »gegen den Kehlkopf treibt, woselbst sich eine grössere Spannung »der Muskeln fühlbar macht, wenn »der Verschluss wirklich vorhanden »ist, so dass kein Partikelchen »Luft in den Kehlraum oder die »Mundhöhle tritt. Hat man bei »normaler Lage der Zunge diesen Versuch gemacht und ihn als »gelungen erkannt, so empfiehlt »es sich auch ihn bei weit über »die Lippen vorgestreckter Zunge »zu wiederholen, was vielleicht »nicht sofort gelingen wird. Legt »man bei diesem Versuch den Finger vorn *an* den Schildknorpel »(Adamsapfel) und *nicht auf* ihn, »so wird man ein Steigen des »Kehlkopfes wahrnehmen und auch »eine geringe Annäherung zwischen Zungenbein und Kehlkopf, »bis bei richtig eingetretenem Ver-

»schluss der Kehlkopf in dieser »Lage bleibt. Bildet man nun während dieses Kehlkopfverschlusses »und bei an und unter der Stimm»ritze angesammelter Luft, die »Stellung der Zunge für *k* und »lässt, sobald dies geschehen ist, »in der Absicht beim Einsetzen »des Klanges ein *a* hören zu lassen, »die Luft durch die plötzlich etwas »geöffnete (nämlich auf die Stellung »der zum Tönen verengten) Stimm»ritze explodiren, so schnellt der »Kehlkopf rapid unter seine Ruhe»stellung herab und alsbald wieder »nach aufwärts zurück (jedoch nur »sehr wenig über seine Ruhelage), »wobei die Annäherung zwischen »Zungenbein und Kehlkopf sich »wieder löst." (l. c. S. 20—21). Diese langwierige Vorschrift soll dienen um den Laien zu lehren wie er die Chin. Anlaute *Kw* in *Kwa*, *Kwang* (*Kua*, *Kuang*), *Tw* in *Twan* (*Tuan*) u.s.w. aussprechen muss. In den meisten Fällen wird man, selbst auch die ganze Vorschrift beobachtend, dennoch fehlschlagen weil (wie Kühnert richtig sagt) der mitlautende Vokal weder ein *u* noch ein *w* ist, sondern ein zwisschen *a* und *o* schwebender, so dass vielleicht die richtige Transcription *Kŏāng*, d.i. ein kurz ausgestossenes *o* durch langes *a* gefolgt, wäre. Dass dies die richtige Aussprache ist beweist u. a. die Chinesische Transcription des Malaischen Wortes *Tuwan* (Herr) durch das Schriftzeichen 緞, im Amoi-dialekt *Tŏān* ausgesprochen.

In *Khanghi*'s Wörterbuch findet man nun eine Tafel zur Bestimmung des Lautwerthes (字母切韻要法) die in neun Classen für die verschiedenen Anlaute vertheilt ist nl.:

I	Classe:	見溪郡疑是牙音	Zahnlaute.
II	»	端透定泥舌頭音	Zungenspitzenlaute.
III	»	知徹澄娘舌上音	Zungenrückenlaute.
IV	»	幫滂並明重脣音	schwere Lippenlaute.
V	»	非敷奉微輕脣音	leichte Lippenlaute.
VI	»	精清從心邪齒頭	Oberschneidezahnspitzenlaute.
VII	»	照穿牀審禪正齒	Oberschneidezahnflächelaute.

VIII Classe: 影曉喻匣是喉音 Kehlkopflaute.
IX » 來日半舌半齒音 halb Zungen-halb Oberschneidezahnlaute.

Wir übergehen die ziemlich genaue Beschreibung die Dr. Kühnert nach der *Brücke*schen Methode von der Aussprache dieser Anlaute giebt, können aber nicht umhin auf einige, seine Theorie sehr beeinträchtigende, Übersetzungsfehler aufmerksam zu machen.

Die Tafel wird nämlich im *Khanghi* erläutert durch folgenden Zusatz:

端精二位兩頭居。知照中間次第呼。來曉見幫居四等。輕脣三等外全無 den Dr. Kühnert folgendermaassen übersetzt: »Die »beiden Stellungen 端精 (*t* und »*ts*) haben (gleichzeitig) doppelte »Endstellung: 知 und 照 (*t̃* und »*t̃s*) hingegen (doppelte) Mittel»stellung und sind von einem »Ausathmungsgeräusche gefolgt; »來曉見幫 (*l̃*, *h*, *k* und *p*) »finden sich in vier Classen. Die »drei Arten von Stellungen der »lockeren Lippen werden überdies »durch 無 (*w*) vervollständigt".

Das heisst: die Anlaute *t* und *ts* werden beide mit (oder auf) der Zungenspitze (舌頭) ausgesprochen; *t̃* und *t̃s* dagegen in der Mitte auffolgend ausgesprochen (d. i. sie bilden eine Art Diphtong, wobei zwar die beiden Consonanten zusammenschmelzen, aber doch der eine nach dem anderen (次第) betont werden muss. *l̃*, *h*, *k* und *p* finden sich je in der neunten, achten, ersten und vierten Classe. Nun aber kommt die vollständig incorrecte Übersetzung des Satzes 輕脣三等外全無 »Die drei Arten von Stellungen der lockeren Lippen werden überdies durch 無 vervollständigt".

Dr. K. hat hier 外 (aussen, ausserhalb) mit »überdies" übersetzt; 全 (vollständig, durchaus) mit »vervollständigen durch" und 無 (nicht) als Anlautzeichen für *w* angesehen. Während der Sinn einfach ist »Ausser (外) den drei Stellungen der leichten Lippenlaute *f*, *f'*, *w* [1]) giebt es durchaus

1) Der scheinbare Widerspruch dass das Wrtb. von Khanghi hier nur von *drei* Stel-

(全) keine andere (無). Der Ausdruck 全無 »absolut kein" ist ein ganz gewöhnlicher und kommt immer (im modernen Mandarin-colloquial als 都無 *tu wu*) wenn vorher 外 (ausser) steht z. B. 其外無他 Niemand anders ausser ihm; weshalb denn auch die Bibelübersetzer die Stelle in Jes. 46 : 5: »Es giebt keinen Gott ausser mir" richtig in's Chinesische übersetzt haben mit 我獨爲上帝、其外無他 »Ich allein bin der höchste Gott, ausser diesem giebt es keinen Andern". So findet man in einem Chin. Roman den Satz 除却老娘外、那個該伏侍的 »Wem habt ihr sonst zu dienen *ausser* mir, der Hausfrau?" So übersetzt sogar der sonst fahrlässige Vissering (Chinese Coin und currency, S. 193) den Satz 會予除收置外尙有四百九十萬貫在民間 »*besides* (外) the *Hoei-tsze* withdrawn from circulation, there still circulated for an amount of 4,900,000 string among the people".

Hätte der Commentar das sagen wollen was Dr. K. meint, so müsste der Satz lauten: 輕[1] 脣[2] 三[3] 等[4] 且[5] 全[6] (oder 成) 於[7] 無[8] (Cf. Gabelentz, Chin. Gram. § 519) leichten[1] — Lippenlautes[2] — drei[3] — Stellungen[4] — überdies[5] — vervollständigt[6] — durch[7] — *Wu*[8]. So im Satz 生於地、長於時、而聯於力 »Es wird *durch* die Erde gebärt, *durch* die Zeit wächst es, und wird *durch* die Kraft gesammelt". (Yung-tsching, Heiliges Edict N° 4).

Hiermit verfällt die ganze auf S. 10 bis 12 von Dr. K. gemachte Schlussfolgerung. Dass man in den südlichen Provinzen dem Zeichen 無 den Werthlaut *b* uud *m* zuerkannt hat, liegt einfach daran dass im Fukkien- und Cantondialekt

---

lungen der leichten Lippen spricht, während in den Tafeln immer *vier* Beispielscharaktere 非敷奉微 angeführt werden, braucht nun nicht zu kümmern, denn die zwei ersten Beispielscharaktere *fi* und *fu* fallen zusammen uns gehören also zu einer Stellung; 奉 ward hingegen im älteren Chinesischen *p'ang* ausgesprochen, und selbstverständlich musste im Neuchinesischen das aspirirte *p* sich zu einem aspirirten *f* umgestalten; der dritte Beispielscharakter 微 *wi* wird aber in Canton *mi*, in Amoy *bi* ausgesprochen. Die drei leichten Lippenstellungen bleiben also einfach *f fh* (= *ph*) und *w* (*m* oder *b*).

die Verneinung schon *bu* und *mo* lautete, ehe man dafür Schriftzeichen besass. Man schrieb diese Worte später mit dem Zeichen 毋 das, wie das Zeichen 母, ursprünlich *mu* oder *bu* ausgesprochen wurde; weshalb man dem Zeichen 無 die gleiche Aussprache beilegte [1]), und das demnach selbstverständlich für Südchina zu der vierten Classe, jedoch für Nordchina zu der fünften Classe gehört, weshalb es nicht nöthig war es besonders zu vermerken.

Von S. 18 an behandelt nun Dr. K. die Auslaute (字韻) oder, richtiger gesagt, die *Klänge* der Chin. Worte. Für diese Untersuchung bediente er sich der Reimtafel in Khanghi 等韻切音指南 »welche auf 25 Seiten die »Ausklänge, wie sie der südlichen »Aussprache zukommen (指南), erläutert". Wie Dr. K. dazu gekommen ist die Charaktere 指南 (gen Süden zeigend) als die südliche Aussprache anzeigend aufzufassen ist uns rein unbegreiflich, zumal er selbst (S. 11) sagt, dass die moderne Aussprache der nördlichen Provinzen für die Verfasser (des Khanghischen Wörterbuchs) die geläufige gewesen sein dürfte; und er S. 38 die Stelle citirt worin die Verfasser des genannten Wrtb.'s die Schwierigkeit vermelden den richtigen Werth der An- und Auslaute der übrigen Provinzen zu bestimmen.

Der Ausdruck 指南, der »Compass", wird in Chines. Handbüchern immer und ausschlieslich gebraucht um das auszudrücken, was wir unter den Worten *Richtschnur*, *Fingerzeig* oder *Handleitung* verstehen. So hat L. C. Hopkins das Chin. Werk 官話指南 »Compass des Mandarinendialekts" ganz richtig übersetzt mit »Guide to Kuan-hua" und auch St. Julien wählte als Chin. Titel für seine Chin. Syntaxis den Ausdruck 漢文指南 »Compass der Chinesischen Wortstellung".

---

1) Da nämlich die Fuhkien-Chinesen das *w* überhaupt gar nicht aussprechen können. Überdies ward 無 früher auch in Nord-China *mo* ausgesprochen (v. St. Julien Méth. pour déchiffrer les noms sanscrits, p. 226.); wie z. B. in der Transcription 南無阿彌陀佛 für das Skrt. *Namô Amita Buddha*..

Seite 19 erklärt nun Dr. Kühnert die in margine des Chin. Textes beigefügten Bemerkungen bezüglich der Mundstellung 開口呼 und 合口呼 »mit geöffnetem oder geschlossenem Rachen auszusprechen"; wobei er richtig bemerkt dass hier nicht von einem Schliessen oder Öffnen des Lippenverschlusses die Rede ist, sondern vom Öffnen und Schliessen der Kehlöffnung. Den Beleg dafür aber, den er aus Khanghi citirt 韻以下盡是合口呼 hat er vollständig missverstanden, und übersetzt deshalb fälschlich: Ein vertiefter (下) Klang (韻) mit ganzer Kraft (盡) hervorgebracht ist (是) 合口呼 = ausgeathmet bei geschlossenem 口. Diese Stelle (sagt er weiter) weist uns nun durch 以下 direct auf die Stimmritze oder Kehle als hier in Betracht kommende Bedeutung von 口.

Dr. Kühnert hat sich hier durch sein System mitschleppen lassen, und gemeint in dieser Stelle einen Beweis dafür gefunden zu haben. Dies ist aber nicht der Fall. Die Bedeutung ist einfach: »Dieser Auslaut (韻) und die folgenden (以下) werden alle (盡是) mit geschlossenem Rachen (合口) ausgesprochen (呼)."

Der Ausdruck 以下 »und abwärts" ist ein so bekannter (Cf. Gabelentz, Chin. Gram. § 1022) dass es fast unbegreiflich erscheint wie Dr. K. ihn als *vertieft* hat auffassen können; während überdies die Chin. Syntaxis eine solche Übersetzung ganz nicht rechtfertigt; denn der Chin. Text müsste dann lauten: 盡[1] 力[2] 發[3] 深[4] 声[5] 謂[6] 之[7] 合[8] 口[9] 呼[10] Mit voller[1] Kraft[2] einen vertieften[4] Klang[5] hervorbringen[3] man nennt[6] dies[7] bei geschlossenem[8] Rachen[9] ausathmen[10].

Der Chinesische Satzbau ist für den Kenner des Chinesischen in den meisten Fällen ein höchst einfacher, und die so oft durch Europäische Sinologen (d.h. solche die in Europa Chinesisch gelernt haben) gemachten falschen Übersetzungen haben ihren Grund darin dass sie, wie Dr. K. (siehe S. 39) glauben »zwischen den Zeilen lesen zu müssen". Dies ist durchaus nicht der Fall; es ist immer gefährlich »zwischen den Zeilen zu lesen"

aber erst recht im Chinesischen, weil man zu sehr in Verführung geräth seine eigenen Gedanken und Auffassungen dem Chin. Autor unterzuschieben.

Um aber überhaupt das Chinesische richtig aussprechen zu lernen, bedarf es vor allen Dingen eines sehr feinen Gehörs und einer von Jugend angeübten Praxis. Ich kenne, mit wenig Ausnahmen, nur zwei Europäische Völker die fremde Sprachen vollständig fehlerfrei aussprechen lernen: die Russen und die Niederländer, beides Völker die durch die Umstände gezwungen sind schon in früher Jugend zwei bis drei fremde Sprachen (gewöhnlich Deutsch, Französisch und Englisch) zu lernen.

Und nun zumal die Engländer, die in ihrer Abgeschlossenheit und ihrem Eigendünkel, fast nie in ihrer Jugend fremde Sprachen erlernen, deren Stimmbänder daher nach dem Verwachsen nicht mehr die nöthige Elastizität besitzen, und deren Ohr nicht geschult ist fremde Klänge wahrzunehmen, sind wohl die slechtesten Lehrer in dieser Hinsicht.

Ich weiss aus Erfahrung dass kein Engländer den reinen *Ts*-anlaut im Chinesischen *hört*, geschweige ausspricht. Er setzt immer an der Stelle ein *ch* (= *Tsch*). Daher, auch in Folge des Unvermögens der Inder, ist aus dem Reiche *Tsin*, bei den Indern *Tschina*, und bei den Engländern sogar *China* (spr. *Tcheina*) entstanden.

So ist die von *Chalmers* und *Wells-Williams* gegebene Aussprache des *éu* im Cantondialekt als *eyo* in »beyond", als *au* in »Capernaum" vollständig falsch, und ward dann auch Dr. Kühnert von seinem Cantonlehrer corrigirt als er nach dieser Anweisung ihm das Wort *Kéung* vorsagte. Dr. Kühnert »hörte" nun hieraus K^1y^1ung, aber er *hörte* ebenfalls falsch. Das Wort lautet nämlich wie *Köng* in *Kön*nen, etwas guttural und gedehnt, und erzeugt wenn man die Zungenspitze gegen die Hinterfläche der unteren Schneidezähne drückt und die Mundspalte O-förmig zusammenzieht.

Ähnlich werden im Cantondialekt die Char. 張、昌、梁、

掠、娘、傷、將 u.s.w. nicht wie W.-Williams sie transcribirt *chéung*, *ch'éung*, *léung*, *léuk*, *néung*, *shéung* und *tséung* ausgesprochen, sondern ohne Unterschied mit dem kurzen, gutturalen *ö*, also: *tschöng*, *tsch'öng*, *löng*, *lök*, *nöng*, *schöng*, *tsöng*. Charaktere wie 居, 佢 werden nicht *kü*, *k'ü* (wie im Französischen *jeune*, *l'une*) ausgesprochen, sondern mit dem Deutschen langen *ö* in *König*: *kö*, *k'ö*, oder wie das Französische *queue*. Kein Cantonchinese sagt für 乙、日、月、越 u.s.w. *üt*, wie W. Williams transcribirt, sondern das *ü* wird (um mit Herrn Kühnert zu sprechen) immer *jodirt*, und lauten die Worte *jüt* (das Englische jodirte *u* in *university* (spr. *juniversity*). So transcribirt W.-Williams in seinem Tonic. Dict. Charaktere wie 淚 水 髓 mit *lui*, *shui*, *sui* und sagt das *ui* werde ausgesprochen wie in *Louis* oder *peculiar*. Es wird aber immer ausgesprochen wie das lange Deutsche *ö* in König von einem *i* oder *j* gefolgt, also *Löj*, *schöj*, *söj*. Als ich im Jahre 1861—1862 tagtäglich mit Cantonchinesen verkehrte [ich muss bemerken, dass ich den Dialekt geläufig sprach] fiel mir die Unzulänglichheit der Chalmerschen und W.-Williamsschen Transcription fortwährend auf, und überzeugte ich mich dass dieser Herren »Ohren die Harmonie der fünf Töne nicht unterscheiden konnten — resp. musikalisch taub waren" (耳不聽五聲之和爲聾) wie schon 富辰 im Jahre 636 v. Chr. richtig bemerkte.

Solange also der Europäer nicht gelernt hat zu *hören*, wird ihm die *Brücke*sche Methode nicht helfen *nachzusprechen*, und wird die von Dr. Kühnert ausgesprochene Hoffnung dass ein Jeder jetzt in Europa ohne eingeborenen Lehrer das Chinesisch sprechen werde erlernen können, (S. 38) ebenso wie ein Virtuose die Musik nach den Noten spielt, die ihm vorgelegt werden (S. 37) nicht erfüllt werden. Das durch *Brücke* citirte Beispiel des Virtuosen passt sehr gut. Nur wird der Europäer nach den *Brücke*schen Transcriptionsnoten ebenso slecht das Chinesische sprechen, als der Dilettant nach den Musiknoten sein Stückchen abspielt. Ich habe das »Sou-

venir de Spa" von einem guten Dilettanten und von einem berühmten Ungarischen Cellisten spielen hören. Beide spielten nach denselben Noten — man glaubte aber zwei ganz vollständig verschiedene Musikstücke zu hören. In wiefern es nun Herrn Kühnert gelingen wird die Chinesische *Schings* (聲) für Europäische Ohren zu erläutern, (S. 37) müssen wir vorläufig dahingestellt lassen. Nur wollen wir gleich vornweg bemerken, dass diese Aufgabe unweit schwieriger, wir möchten fast sagen, *unmöglich* ist. Ohne von einem lebenden Lehrer unterrichtet zu sein, habe ich nie einen Europäer angetroffen, der die *Schings* richtig intonirte.

G. SCHLEGEL.

F. S. A. De Clercq, Bijdragen tot de kennis der residentie Ternate (Leiden, E. J. Brill, 1890); avec 4 planches coloriées, et quatre cartes.

Sous ce titre modeste l'auteur a rassemblé en 360 pages une foule de remarques judicieuses sur ce groupe d'îles de l'archipel indien. Les chapitres I à IX contiennent la description topographique de Ternate, Sidangoli, Dodinga et Kaoe, Tidore, Makian, Kajoa, la côte occidentale du Halmahera central, quelques remarques sur les autres districts du Halmahera septentrional, le groupe des Soela, Bànggai et dépendances, ainsi qu'un voyage de *Banggai* à *Toboengkoe.*

La seconde partie contient une chronique des résidents successifs et des princes qui ont régné sur Ternate et Tidore.

La troisième, et la plus importante partie traite des langues de Ternate.

L'ouvrage est complété par un tableau des souverains de Ternate et Tidore, des titres de chefs et d'autres titulaires, un extrait du journal du résident de Ternate sur l'éruption de 1840, le cérémonial d'enterrement d'un sultan de Ternate et une description des drapeaux de parade de Ternate et Tidore.

Malgré l'exiguïté de ce groupe d'îles, on y trouve cependant un nombre considérable de Chinois; à Ternate il y en a environ 500, tous des mêtisses; il n'y a pas une seule véritable femme chinoise. Ils

parlent le Malais mélangé avec quelques mots chinois.

Ils envoient leurs enfants aux écoles néerlandaises où ils forment plus de la moitié des élèves, et ils passent très souvent l'examen pour les emplois subalternes du gouvernement.

Ils ont une bonne réputation et montrent peu des défauts de leur race.

A *Kaoe*, les Chinois achètent aux pêcheurs des perles fort appréciées en Chine.

Une chose curieuse à noter est qu'à Tidore la même superstition concernant les éclipses de la lune existe chez les Tidoriens aussi bien que chez les Chinois. Comme les Chinois, les Tidoriens croient que la lune est dévorée par un dragon, et qu'il faut chasser le monstre par des cris et en battant le *tifah* et *gong*. En somme, l'ouvrage de M. de Clercq est une contribution précieuse pour la connaissance de ces îles peu connues.

G. S.

Jules Ferry — *Le Tonkin et la Mère-Patrie* — Témoignages et documents. Paris, Victor-Havard, — 1890, in-18- jésus, pp. 406.

Le Marquis Tseng nous disait après la conclusion du traité avec la Chine: »On m'a singulièrement trompé sur le compte de M. Jules Ferry, quand on m'a dit que ni la France, ni la Chambre des Députés ne le suivraient dans sa politique coloniale, et cependant il s'est emparé de Tunis, de Madagascar, et du Tong-King". C'est le plus bel éloge que le diplomate chinois pouvait faire de son ancien adversaire. Le volume de M. Jules Ferry est un plaidoyer *pro domo*, intitulé *Cinq ans après*, qui forme la première partie du volume et s'étend jusqu'à la page 55. M. F. la termine en revendiquant »fièrement le titre de Tonkinois, dont les méchants et les sots croient me faire outrage". Nous sommes nombreux également, ceux qui revendiquent ce titre de Tonkinois, et depuis 1874, je suis dans la lutte, *quorum pars parva fui*. Il y a eu des difficultés dans cette entreprise, des erreurs, des méprises, comme l'expédition de Formose, et l'affaire de Bac-Lé,

mais le résultat est acquis, et dans la seconde portion du livre, qui occupe la plus grande partie du volume, intitulée les *témoignages*, M. Léon Sentupéry a accumulé les documents qui prouvent le succès de l'entreprise. Non seulement le Tong-King a donné à la France une nouvelle et superbe colonie, mais il lui fournit encore en cas de conflit européen un point offensif et défensif qui peut avoir une influence directe sur des alliances encore problématiques.

On a accusé M. F. d'une part d'avoir été poussé au Tong-King par l'Allemagne, il vient de faire dans l'*Evènement* la réponse suivante que nous reproduisons à titre de document:

»On a dit, on répète, que si j'ai conduit la France au Tonkin, c'est sur les conseils de M. de Bismarck. J'étais, à en croire les adversaires de la politique coloniale, un enfant que le chancelier allemand conduisait par la main où il voulait. Or, il suffit de se reporter à cette époque pour voir combien cette fable est ridicule. L'expédition commença vers le mois d'avril 1883, et, au mois d'août suivant, après les attaques de la presse anglaise, nous subissions celles de la presse allemande.

»L'organe officiel du chancelier, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, publiait, sous la forme brutale qui lui est accoutumée, un article d'une extrême violence contre le gouvernement français.

»Mais pourquoi rappeler ces choses qui sont connues, mais que l'on veut oublier parce qu'il faut bien entretenir dans le public de haineuses et fausses légendes.

»Pendant mon ministère, les affaires que j'ai eu à traiter avec le gouvernement allemand sont celles de la Conférence de Berlin, en 1884.

»Il s'agissait des plus grands intérêts français dans l'Afrique équatoriale.

»L'accord contracté entre l'Angleterre et le Portugal dans cette partie de l'Afrique me semblait léser les intérêts de la France au Congo.

»Il nous était impossible de le reconnaître. C'est alors que fut convoquée cette conférence où les

puissances européennes se partagèrent les territoires africains connus, déterminèrent le mode de répartition des territoires à découvrir et fixèrent la délimitation des possessions françaises du Congo. Nous en rapportâmes un des plus riches morceaux, et le moins coûteux assurément de notre Empire africain.

»Je crois avoir, dans cette circonstance, servi les véritables intérêts de la France. Nous avons fait très bonne figure à cette conférence; on ne m'en a pas moins reproché d'y avoir adhéré, de même qu'on a reproché, l'an dernier, à M. Spuller d'avoir envoyé des représentants à la conférence qui s'est réunie à Berlin. On l'a aussi traité d'allemand!

»Lorsque j'étais aux affaires, l'échiquier européen était tout différent de ce qu'il était aujour'hui. Mes successeurs ont trouvé dans la Russie un point d'appui qui nous faisait défaut, il y a cinq ans. Les affaires de la Bulgarie n'avaient pas encore amené un refroidissement entre les empires allemand et russe. Et pourtant, c'est mon ministère qui eut le privilège d'amener la Russie dans la Méditerranée, à propos des affaires d'Egypte.

»Lorsqu'il s'agit de l'emprunt égyptien, contracté à l'occasion des indemnités d'Alexandrie, nous demandâmes à la Russie de garantir cet emprunt comme les autres puissances l'avaient fait. Cette garantie ne devait être que nominale, étant donnée la richesse du pays. Le tsar y consentit, et pour la première fois, dans les affaires d'Egypte, on vit figurer la signature de Russie à côté de celle des autres puissances continentales.

»C'était le premier pas. Je m'étais efforcé d'en accomplir un second dans le même sens; les circonstances ne me l'ont pas permis.

»J'avais ouvert, à Paris, la conférence du canal de Suez. A côté de la France, et poussées par un commun intérêt, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie y étaient représentées. De cette conférence devaient résulter, inéluctablement, la neutralisation du

canal et l'évacuation de l'Egypte par l'Angleterre.

»Une heure après l'ouverture de la conférence, le cabinet que j'avais l'honneur de présider était renversé"...

Un nuage passe à ce moment sur le front de M. Jules Ferry. On sent tout ce qu'il y a de regrets des choses non accomplies dans ce cerveau. Ce n'est pas l'amertume du pouvoir perdu, c'est le déroulement des événements qu'il avait préparés, qui arrache un soupir à sa poitrine.

Enfin, se tournant vers moi et me regardant bien en face:

»— J'ai la conscience, dit-il avec émotion, d'avoir toujours loyalement, bravement servi mon pays, en bon Français que je m'honore d'être. Je n'ai jamais eu en vue que la gloire et l'honneur de la France. La politique que j'ai suivie a donné à mon pays un empire colonial. On peut quand on a fait cela laisser passer le flot des calomnies".

***

On a accusé également M. J. F. d'avoir dans un intérêt personnel, favorisé une partie de sa famille dans cette affaire. Il vient d'adresser au directeur du *Matin* la lettre suivante, insérée dans l'*Estafette:*

»Monsieur, dans son numéro de ce jour, le *Matin* publie sous la rubrique: »M. Bavier-Chauffour" et avec le titre: »*L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux*", un article où la Société concessionnaire des charbonnages de Hon-Gay est vivement prise à partie. Vos différends avec cette Société ne m'intéressent en aucune façon, mais je ne puis laisser passer les insinuations malveillantes dont l'auteur de cet article a émaillé son récit.

»En y mêlant mon nom, sans aucun motif, puisque j'ai été absolument étranger au contrat dont on discute l'exécution, on veut évidemment faire entendre au public que les faveurs accordées au concessionnaire l'ont été par mon intervention, que les liens de parenté qui m'unissent à lui l'ont puissamment aidé dans ses entreprises. Cette opinion est générale; mais elle est fausse et je ne suis point fâché de trouver l'occasion de m'en expliquer une fois pour toutes.

»Non seulement j'ai été étranger au contrat du 28 mars 1887,

passé entre le résident général du Tonkin, M. Bihourd, et M. Bavier, préparé par Paul Bert, en 1886, repris par son successeur l'année d'après, et finalement approuvé par M. Flourens, ministre des affaires étrangères, comme le prouvent les dépêches insérées au *Journal officiel* du 14 août 1887 — mais mes relations avec M. Bavier-Chauffour ont consisté uniquement à lui refuser la concession des mines de la baie d'Along et à poursuivre l'annulation du contrat qu'il avait passé avec les régents d'Annam, pour ces vastes charbonnages, au mois de septembre 1884.

»J'estimais, en effet, que le gouvernement d'Annam en s'engageant, par le traité du 6 Juin 1884, à ne règler qu'après une entente avec la France, le régime des mines existant dans ses Etats, s'était interdit, d'une manière absolue, de disposer d'aucun gisement, soit en Annam, soit au Tonkin, avant que cette entente fut établie. Je croyais, et je crois encore, qu'il était du devoir élémentaire du grand pays qui prenait la tutelle de l'Annam de préserver son pupille contre le gaspillage, facile à prévoir, des immenses richesses minières dont le Tonkin et l'Annam ont été dotés par la nature, si on en laissait la libre disposition à l'inexpérience et à l'avidité des mandarins.

»Dès le 6 octobre 1884, c'est-à-dire le lendemain même du jour où nous avions été avisés par un télégramme du général Brière de l'Isle des concessions accordées à M. Bavier par la Cour, je fis connaître à Hué notre volonté. Je signifiai au régent que le gouvernement de la République considérait la concession comme nulle et non avenue. Je donnai l'ordre à notre résident général en Annam, M. Lemaire (aujourd'hui ministre à Pékin), d'entamer immédiatement des négociations sur cette double base: abandon du contrat Bavier, acceptation d'un règlement en matière de concession de mines, dont les termes seraient débattus entre les deux gouvernements. La négociation fut longue; la cour de Hué résista longtemps. Enfin, le 18 février 1885, elle accepta les conditions du gouvernement français, et la première de toutes, qui était de renoncer aux

contrats irrégulièrement souscrits depuis le 6 juin 1884, date du traité constitutif du Protectorat.

» C'est là toute l'histoire de mes rapports avec M. Bavier-Chauffour à l'occasion des mines de Hon-Gay. J'ai appris depuis qu'il avait intenté un procès au Protectorat, et puis qu'il était entré en arrangement avec Paul Bert et M. Bihourd. J'ai appris aussi, au mois de décembre 1885, qu'il avait demandé à être entendu par la commission des crédits du Tonkin, au sujet de toute cette affaire, et que, n'ayant point obtenu d'audience, il avait fait connaître à un rédacteur du *Figaro*, dans les termes les plus amers, le » déni de justice" dont il se prétendait victime. J'ai sous les yeux cet interview, qui est trop long pour figurer dans cette lettre, mais que je publierai de nouveau, si vous le voulez, pour mettre fin à une légende inventée de toutes pièces et systématiquement entretenue par tous les ennemis du Tonkin.

Agréez, etc. JULES FERRY".

M. Jules Ferry a trouvé un apologiste inattendu dans le Prince Henri d'Orléans, dont voici la conversation ainsi que celle de M. Bonvalot avec un rédacteur de l'*Avenir du Tonkin*, rapportée par le *Temps*, du 9 Novembre 1890:

» — Le Tonkin était l'une des grandes attractions de notre voyage, dit le prince, nous voulions voir par nous-mêmes ce qu'il en était. Le peu que nous avons aperçu jusqu'à présent nous a émerveillé: ces rizières à perte de vue depuis Yen-Baï, cette population dense, cette ville avec ses quartiers européens mouvementés, nous surprend.

» — Comptiez-vous trouver quelque chose de semblable?

» — Ma foi, non, fit M. Bonvalot. On dit tant de mal de cette colonie que nous ne nous attendions guère à trouver ce qui existe. Je puis vous déclarer, d'ailleurs, que depuis notre départ de Russie et même parmi toutes les colonies françaises que nous connaissons, nous n'avons rien trouvé qui vaille le Tonkin...

» — Comptez-vous rester quelque temps au Tonkin et visiter le pays?...

» — M. Bonvalot, avec sa grande

autorité et dans les nombreuses conférences qu'il se propose de faire, dit à son tour le prince, se chargera de convaincre les incrédules; je crois de mon côté pouvoir faire beaucoup dans le même sens. Je pourrai rassurer et dire combien sont exagérées et souvent fausses les histoires de piraterie que l'on grossit à plaisir dans un but intéressé indigne de Français qui aiment leur patrie. Les Indes que j'ai visitées sont bien autre chose au point de vue de la sécurité, mais les Anglais ne vont pas crier partout ces luttes et la désorganisation sociale qui sont inévitables au début de toute conquête.

» Nous sommes venus de Lao-kaï ici sans escorte, malgré les craintes que l'on nous avait manifestées, et nous n'avons rien trouvé sur notre route qui pût nous faire voir le pays troublé et pirate comme on le prétend. La France a ici peut-être la plus belle de ses colonies, et nous vous le répétons, nous emploierons toutes nos forces dès notre arrivée en France, M. Bonvalot et moi, à la faire connaître et lui faire apporter le concours qui lui est nécessaire pour son développement».

Les résidents européens du Tong-king ont témoigné leur reconnaissance à M Jules Ferry en le nommant, presque à l'unanimité, leur délégué au conseil supérieur des colonies. Voici d'ailleurs des chiffres éloquents: M. Jules Ferry a obtenu 265 voix sur 277 votants à Hanoï, 204 sur 209 à Haï-phong, 32 sur 32 à Nam-Dinh; encore unanimité des votants à So'n-tay, à Bac-Ninh, à Cao-Bang, à Ninh-Binh, à Haï-Ninh, à Hong-Hoa, à Luc-Nam, etc, et la presque unanimité partout ailleurs; en tout 834 voix sur 884 votants. — Enfin il vient d'être nommé sénateur des Vosges, à Saint-Dié.

H. C.

FIN DU PREMIER VOLUME.

INDEX ALPHABÉTIQUE.

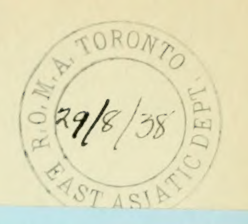
ERRATA.

Pag. 15, ligne 6 d'en bas	*pour*	linterêt	*lisez*	intérêt.
» 15, » 7 » »	»	utions	»	lutions.
» 17, titre courant	»	siècles	»	siècle.
» 21, » »	»	siècles	»	siècle.
» 43, ligne 4 d'en bas	»	Souphong	»	Sonphong.
» 57, » 19 » haut	»	caractèrisque	»	caractéristique.
» 58, » 21 » »	»	Hunfaldy	»	Hunfalvy.
» 71, » 19 » »	»	l'Academie	»	l'Académie.
» 174, » 7 » haut	»	occurence	»	occurrence.
» 187, » 7 » bas	»	an	»	a.
» 275, » 2 » haut	»	differents	»	différents.
» 276, » 4 » »	»	separés	»	séparés.
» 279, » 11 » »	»	îlcs	»	îles.
» 279, » 13 » bas	»	autre fois	»	autrefois.
» 279, » 12 » »	»	contume	»	coutume.
» 281, » 9 » »	»	causées toutes	»	causées presque toutes.
» 283, » 9 » haut	»	qui en s'y prenant	»	qui, en y prenant.
» 283, » 9 » »	»	qui enfin	»	qui, enfin,
» 285, » 2 » »	»	de jouer	»	à jouer.
» 285, » 8 » »	»	demeureut	»	demeurent.
» 287, » 4 » »	»	le transmission	»	la transmission.
» 287, » 9 » »	»	qu'au cas que	»	qu'au cas où.

Pag.	287,	ligne	10	d'en	haut	*pour* sans	*lisez*	sans.
»	289,	»	13	»	»	» le coutume	»	la coutume.
»	290,	»	1	»	»	» leur	»	leurs.
»	293,	»	9	»	bas	» hériditaires	»	héréditaires.
»	295,	»	12	»	haut	» cas que	»	cas où.
»	295,	»	15	»	»	» pères des famille	»	pères de famille.
»	295,	»	11	»	bas	» se	»	ce.
»	295,	»	1	»	»	» se	»	ce.
»	295,	»	10	»	»	» gonvernement	»	gouvernement.
»	363,	»	12	»	haut	» im	»	in.
»	373,	»	15	»	bas	» *Glascow*	»	*Glasgow.*
»	374,	»	12	»	haut	» thael	»	tael.
»	374,	»	14	»	»	» thael	»	tael.
»	375,	»	dernière			» thael	»	tael.
»	376,	»	2 d'en		»	» thael	»	tael.
»	425,	»	5	»	bas	» uns	»	und.
»	425,	»	6	»	»	» nun	»	uns.



Marco Polo's route from Kinsai to ZAITUN.


R.O.M.A. TORONTO
29/8/38
EAST ASIATIC DEPT.